SÉNAT

TABLE DES DÉBATS

ANNÉE 1970

Rédigée par le service des archives du Sénat.

TABLES
Volume 13

JOURNAUX OFFICIELS
26, RUE DESAIX — PARIS (15e)

SÉNAT

TABLE DES DÉBATS

2e session ordinaire de 1969-1970..... Du 2 avril au 30 juin 1970.

1re session ordinaire de 1970-1971..... Du 2 octobre au 21 décembre 1970.

NOTA. — Les numéros des documents du Sénat sont relatifs à la session de 1969-1970 pour la période du 1er janvier au 30 septembre et à la session de 1970-1971 pour la période du 1er octobre au 31 décembre.

AVERTISSEMENT

La Table des Débats a pour objet de faciliter la recherche des questions traitées au cours des débats du Sénat.

Elle réunit en un seul volume et en trois parties distinctes : une Table nominative, une Table analytique et une Table de renseignements divers.

Elle met à la disposition des membres du Sénat :

— en regard des noms de MM. les Sénateurs (Table nominative), un exposé chronologique succinct de leur activité parlementaire au cours de l'année ;

— pour chacune des matières examinées par le Sénat (Table analytique), le résumé et l'analyse des travaux de ladite assemblée ;

— enfin, dans la dernière partie, divers renseignements relatifs au fonctionnement du Sénat.

Pour l'usage de la présente Table, il est précisé que les références des dates sont celles des dates de séances.

TABLE NOMINATIVE

A

AHMED ABDALLAH (M.) [Comores].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux délais de comparution devant les juridictions répressives des territoires d'outre-mer** [29 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à porter de cinq jours à huit jours le délai minimum de comparution devant les tribunaux de simple police aux Comores* (p. 1670) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à porter de un mois à deux mois le délai prévu au 3e alinéa de l'article* 146 *du code d'instruction criminelle* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à porter de un mois à deux mois le délai prévu au 3e alinéa de l'article* 184 *du code d'instruction criminelle* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations sur le problème de la liaison aérienne pour le territoire des Comores (p. 2177). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation politique et économique des Comores (p. 2399 à 2401) ; explique son vote sur ce budget (p. 2406).

ANDIGNE (M. HUBERT d') [Orne].

Est nommé secrétaire de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les problèmes d'équipement et ceux de la protection sociale agricole (p. 2323 à 2325).

ANTHONIOZ (M. MARCEL), **secrétaire d'Etat au tourisme** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. René Jager concernant les **normes de classement des établissements hôteliers** [9 juin 1970] (p. 637).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — Discussion générale. — Réflexions sur la politique hôtelière, la mise en place des infrastructures, la publicité à l'étranger, le thermalisme (p. 2584 à 2587). — Réponse aux orateurs sur l'étalement des vacances et le tourisme social (p. 2590 à 2592). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs** [18 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 3015).

ANDRE (M. LOUIS) [Calvados].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

ARMENGAUD (M. ANDRÉ) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Avis présenté au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant approbation d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du VIe Plan [22 juin 1970] (n° 299).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [29 juin 1970] (n° 347).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international [15 octobre 1970] (n° 17).

Question orale :

M. André Armengaud expose à **M. le ministre du développement industriel et scientifique** que son refus de voir céder par un groupe belge à un groupe américain, les participations dudit groupe français et sa décision de ne les voir céder qu'à un autre groupe français, ont amené deux sociétés françaises à en

négocier l'achat, ces deux sociétés étant d'ailleurs spécialisées dans la construction de matériel électrique, notamment destiné aux centrales nucléaires ; qu'il vient d'apprendre qu'en dépit de sa préférence pour l'une d'entre elles, ledit groupe belge a été prié de céder ses intérêts à l'autre société française et qu'une démarche a été faite dans ce sens auprès dudit groupe belge par l'un des dirigeants de cette dernière société ; que le Gouvernement semble de la sorte vouloir trancher brutalement un problème sur lequel, par ailleurs, se penchent au même moment les instances parlementaires à l'occasion de l'examen du rapport sur les options du VI[e] Plan. Il lui demande si le Gouvernement : *a)* estime compatible avec l'indépendance qu'il doit conserver vis-à-vis des groupes industriels une prise de position brutale en faveur d'un groupe déterminé, qui aboutirait à lui donner sur le marché français une position de monopole sans se préoccuper ni de ses références antérieures, ni des conséquences d'une telle décision sur le plan national, européen et mondial ; *b)* estime normal de donner des injonctions de cession de ses intérêts dans des sociétés françaises à un ressortissant étranger, en l'occurence belge ; *c)* considère compatible avec le traité de Rome une telle prise de position [2 juin 1970] (n° 1033).

Questions orales avec débat :

M. André Armengaud, rappelant à **M. le ministre des affaires étrangères** que des négociations très avancées sont en voie d'aboutissement en vue de l'établissement et de la signature de trois conventions internationales relatives aux brevets d'invention, lui demande : 1° S'il n'estime pas nécessaire de prendre toutes les précautions utiles, notamment en accord avec nos partenaires européens, afin d'éviter : *a)* que la mise en œuvre de la convention portant création du brevet international — dite convention P. C. T. — ne facilite l'instauration dans le monde de positions dominantes du fait des facilités de protection géographiquement étendues prévues par ladite convention, et ce au détriment de l'Europe et des pays en voie de développement ; *b)* que la mise en œuvre, avec un grand retard par rapport à celle de la convention P. C. T., des deux conventions portant, l'une création du brevet européen, l'autre traitement communautaire à six de ce dernier, ne diminue l'intérêt du brevet européen pour certains pays européens tels que l'Allemagne et la Grande-Bretagne ; *c)* que le choix du Patentamt de Munich d'abord comme « office désigné » dans la convention P. C. T. au lieu de l'office européen des brevets, puis comme office européen des brevets, n'aboutisse à une germanisation décisive des procédures de délivrance des brevets en Europe ; *d)* qu'en conséquence, l'industrie française ne soit *volens nolens* tantôt enserrée dans le réseau des brevets P. C. T., originaires des nations-continents, auquel pourraient se joindre des pays comme l'Allemagne et le Japon, tantôt soumise, dans le cadre européen, aux seules pratiques et influences allemandes en matière de brevets européens. 2° Au cas où sa réponse serait positive, quelles mesures pratiques, sérieuses et efficaces, le Gouvernement compte mettre en œuvre pour assurer au sein de l'office européen des brevets la présence active d'examinateurs en nombre suffisant et de nationalités européennes diverses, afin de neutraliser la prépondérance allemande découlant du choix du siège dudit office [2 avril 1970] (n° 39).

M. André Armengaud expose à **M. le ministre du développement industriel et scientifique** que les conditions dans lesquelles paraît envisagée, si ce n'est décidée, l'implantation de l'office européen des brevets à Munich peuvent porter une grave atteinte à la nécessaire européanisation en personnel technique de cet office, à défaut de laquelle ce sera la seule philosophie allemande de la propriété industrielle qui prévaudra dans les pays signataires de la convention projetée sur le brevet européen. Il lui demande quelles mesures il a prises ou compte prendre pour éviter une telle déviation de l'initiative du gouvernement français en matière de relance du brevet européen [2 avril 1970] (n° 40).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales** [9 avril 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Bajeux tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la délivrance des certificats d'obtention* (p. 166) ; Art. 7 : observations sur la coexistence de la dénomination variétale et de la marque, sur l'impossibilité pour les rosiéristes français de faire protéger leurs dénominations variétales en Grande-Bretagne, sur l'interprétation de l'article 13 de la convention de 1961 sur les nouveautés végétales (p. 167 à 169) ; Art. 8 : *son amendement tendant à modifier le premier alinéa de cet article relatif à l'attribution du certificat d'obtention aux étrangers* (p. 169, 170, 171) ; Après l'article 35 : *amendement de M. Bajeux tendant à insérer un article additionnel* 35 bis *nouveau stipulant que les dispositions fiscales relatives aux brevets d'invention sont applicables aux certificats d'obtention végétale* (p. 176). — Accepte de retirer de l'ordre du jour de la séance, ses deux questions orales avec débat relatives aux négociations internationales sur les brevets d'invention [26 mai 1970] (p. 521). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales** [28 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 8 : observations sur l'absence du respect par la Grande-Bretagne des dispositions de l'article 13 de la convention de 1961 (p. 560, 561). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la centralisation de la documentation relative à la circulation routière** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 802). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1[er] : observations sur les allégements à apporter en faveur des entreprises de fabrication de produits alimentaires (p. 1060) ; Art. 10 : *sous-amendement de M. Dailly* (p. 1072) ; Art. 14 *bis nouveau : amendement de M. Pellenc tendant à étendre les dispositions de la convention passée entre l'association générale des retraites par répartition et l'A. N. A. P. A., à l'A. N. A. P. T. (association nord-africaine de prévoyance de Tunisie)* (p. 1075). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1091 à 1093). — Discussion des articles. — Art. 4 : sur l'application de l'article 40 à l'amendement de M. Louis Gros (p. 1099) ; Art. 46 : *son sous-amendement tendant à supprimer la dernière phrase de l'amendement de M. Louis Gros relative à l'affectation des sommes recouvrées à l'amortissement des dettes contractées outre-mer* (p. 1115) ; Après l'article 67 : *amendement de M. Tailhades relatif aux retraités rapatriés* (p. 1120). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI[e] Plan** [25 juin 1970]. Discussion générale (p. 1142 à 1145 ; p. 1160). — **Suite de la discussion** [26 juin 1970] (p. 1206, 1207). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1233). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : *amendement de M. Dailly.* — Observations (p. 1239, 1240). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Coudé du Foresto relative à la **politique en matière d'énergie électrique et nucléaire** [20 octobre 1970] (p. 1549 à 1551 ; p. 1560). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi relatif à la participation de la France au fonds monétaire internatinal** [27 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1641 à 1643). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le financement de l'industrialisation, la fiscalité (p. 1876 à 1879). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 2 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1924) ; Art. 6 : *son amendement tendant à préciser que les contribuables dont les recettes sont déclarées par des tiers ne tombent pas sous le coup des dispositions de cet article* (p. 1930) ; Art. 10 : *amendement de M. Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances* (p. 1940) ; Après l'article 12 : *amendement de M. Bardol* (p. 1942) ; Art. 13 : observations sur les taux de la T. V. A. applicables aux entreprises de presse (p. 1945) ; *soutient l'amendement de M. Monichon tendant à faire bénéficier les hôtels non homologués de tourisme du taux réduit de la T. V. A.* (p. 1947) ; Art. 14 : observations sur la suppression par l'Allemagne de la règle du butoir dans l'application de la T. V. A. (p. 1949) ; Art. 15 : observations sur le régime de la T. V. A. applicable aux produits pétroliers (p. 1952) ; Art. 18 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (p. 1958) ; Art. 23 : *soutient l'amendement de M. Pellenc tendant à compléter cet article par un § III disposant que « Le Gouvernement pourra, par décret en Conseil d'Etat, exonérer du droit de timbre des quittances les billets d'entrée dans les salles de spectacles cinématographiques »* (p. 1960) ; Art. 26 : *son amendement tendant à proroger les dispositions de l'article* 160 *du code général des impôts relatif à la taxation de la plus-value réalisée sur la cession d'actions ou de parts par des associés dont les droits dans les bénéfices sociaux sont supérieurs à* 25 p. 100 *et exerçant des fonctions de direction* (p. 1962, 1963) ; *son amendement tendant à proroger diverses dispositions destinées à faciliter les regroupements et fusions d'entreprises* (p. 1963) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Après l'article 26 : *amendement de M. Talamoni* (problème de la patente) (p. 1976). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la rémunération des personnels militaires ayant servi en Allemagne entre 1956 et 1963 et sur l'indemnisation des rapa-

triés (p. 2145, 2149). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. EDUCATION NATIONALE. — Examen des crédits. — Art. 70 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article supprimant les mots « en France » dans l'article 51 de la loi de finances rectificative du 23 décembre 1964, afin que les prêts bénéficiant de la garantie de l'Etat puissent être émis non seulement en France mais aussi à l'étranger* (situation des petites écoles françaises à l'étranger) (p. 2212). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — Au nom de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget de l'INTÉRIEUR. — Observations ayant porté notamment sur l'hébergement des Français en particulier ceux d'Indochine, l'indemnisation des spoliés (p. 2247, 2248). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Examen des crédits. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel disposant que « La taxe sur les betteraves, inscrite au budget annexe des prestations sociales agricoles, est remplacée par une taxe de 2,5 p. 100 sur le sucre, additionnelle à la T. V. A., qui obéira aux mêmes règles que la T. V. A. et dont les modalités d'application seront fixées par décret* (p. 2353, 2354, 2355). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. Observations ayant porté notamment sur la situation des enfants biafrais, le problème des préférences généralisées (p. 2434, 2435). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. — Observations sur la réorganisation du ministère, l'institut de développement industriel, la lutte contre les nuisances, l'orientation de l'épargne, la coopération européenne (p. 2604 à 2607). — Examen des articles. — ETAT B, Titre III : *ses amendements tendant à réduire les crédits de ce titre* (suppression d'emplois et normalisation des statistiques) (p. 2630, 2631), le retire (p. 2631). — Titre IV. — *Son amendement tendant à réduire les crédits de ce titre (diminution des aides à la recherche privée)* (p. 2631, 2632) ; le retire (p. 2634). — Article 65 : *son amendement tendant à le rédiger ainsi : « L'application de la taxe spéciale sur la valeur des marchandises importées en Guyane demeure suspendue pour la durée du VIe Plan »* (p. 2661) ; *son sous-amendement à l'amendement du Gouvernement tendant à donner au contribuable la possibilité de faire la preuve que son revenu réel était inférieur à l'évaluation forfaitaire* (p. 2662, 2663). — Article 65 *quinquies : son amendement tendant à insérer, après les mots « le service des impôts peut », les mots « après avis du magistrat instructeur »* (p. 2670). — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel ainsi rédigé : « Tout contribuable, qui ne peut obtenir le règlement d'une créance certaine et exigible qu'il possède à l'encontre de l'Etat, pourra opposer la compensation devant le juge de l'impôt pour les impôts d'Etat qui lui sont réclamés »* (p. 2672, 2673) ; irrecevable (p. 2673) ; intervient sur l'amendement de M. Carrier (p. 2675, 2676). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale. — Observation sur la situation des Etats africains au sujet de la taxe sur les matières grasses (p. 2750, 2751). — Examen des articles : question sur le barème d'évaluations forfaitaires de revenus (p. 2758). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1971** [16 décembre 1970]. — Discussion générale. — Insiste sur la nécessité de mesures plus spécifiques, la lutte contre l'inflation et la commission des opérations de bourse (p. 2914, 2915). — Examen des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à exonérer de l'impôt sur le revenu les profits acquis à l'occasion de la cession de brevets par des inventeurs dont l'activité professionnelle n'est pas directement liée à cette invention* (p. 2916) ; le retire (p. 2917). — Art. 5 : *son amendement tendant à préciser l'assiette de la taxe au profit du fonds national de solidarité* (p. 2919) ; le retire (ibid.). — Art. 8 : *son amendement tendant à exonérer les entreprises de transport maritime des dispositions de cet article* (p. 2927) ; *son amendement fixant la péréquation à 20 %* (*ibid.*). — Art. 9 : observation sur la patente imposée à la médecine de groupe (p. 2928). — *Son amendement tendant à instituer une compensation pour les communes qui, du fait de l'abattement dont bénéficient les entreprises de moins de 2 salariés, auraient perdu des ressources* (p. 2928). — Art. 10 : s'oppose aux amendements de MM. Bardol et Jozeau-Marigné (p. 2933). — Art. 13 : question sur la réévaluation des bilans (p. 2935, 2936). — Art. 22 : question sur le rôle de la commission des opérations de bourse (p. 2937). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'âge d'éligibilité des conseillers municipaux et des conseillers généraux** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Explique son vote défavorable (p. 3027). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** (nouvelle lecture) [19 décembre 1970]. — Regrette l'attitude du Gouvernement (p. 3062).

AUBIN (M. JEAN) [Hautes-Alpes].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Questions orales :

M. Jean Aubin attire l'attention de **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** sur l'émotion ressentie dans les régions de haute montagne à la suite de la catastrophe du plateau d'Assy, survenue deux mois après celle de Val-d'Isère. De telles tragédies au sujet desquelles — pour en éviter, dans la mesure du possible, le renouvellement — il était déjà intervenu auprès de M. le ministre de l'économie et des finances, démontrent à l'évidence l'insuffisance en personnel et en moyens de protection et la nécessité de reconsidérer, de toute urgence, l'implantation hôtelière, sanitaire et touristique dans les régions de haute montagne. Alors qu'on procède à une coûteuse mobilisation à l'échelle mondiale des secours pour recueillir les naufragés d'une expédition dont l'aspect spectaculaire égale au moins l'intérêt scientifique, on persiste à lésiner sur le financement de la simple sauvegarde de ceux qui nourrissent la légitime ambition de vivre, sur terre, dans des conditions raisonnables de sécurité. Il lui demande, en conséquence, si d'aussi fâcheux exemples ne l'incitent pas, ainsi que ses collègues du Gouvernement : 1° à étudier les responsabilités encourues, afin de diminuer au maximum la part du hasard ; 2° reviser certaines options civiles ou militaires, afin que la protection de l'homme et de ses entreprises reçoive la priorité sur les dépenses de prestige ; 3° traduire cette orientation par des dispositions adéquates du VIe Plan [28 avril 1970] (n° 1010). — Réponse [5 mai 1970] (p. 332, 333).

M. Jean Aubin expose à **M. le Premier ministre** que le dimanche 4 septembre 1870 naissait « la République acclamée ». Après cent ans d'existence, d'épreuves ou de gloire, la République n'a pas cessé d'être vénérée par la grande majorité de nos compatriotes. C'est pourquoi il lui demande : 1° quels crédits seront mis à la disposition des organisateurs du centenaire de la République pour célébrer comme il convient cet important événement ; 2° si le 4 septembre 1970 sera jour chômé et payé ; 3° si le temps n'est pas venu de supprimer le numérotage des républiques afin de faciliter l'union des Français de toutes tendances, car si certains régimes constituent des faits individuels, la République, par définition, appartient à tous et sa réalité supporte mal de fractionnement [26 mai 1970] (n° 1028). — Réponse [16 juin 1970] (p. 812, 813).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de Mlle Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation, à sa **question orale n° 1010** (*cf. supra*) [5 mai 1970] (p. 333). — Est entendu lors de la réponse de M. Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, à sa **question orale n° 1028** (*cf. supra*) [16 juin 1970] (p. 813). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1176, 1177). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la situation des magistrats municipaux (p. 2265, 2266).

AUBRY (M. ANDRÉ) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires sociales à la suite d'une mission effectuée en Roumanie, du 6 au 20 juillet 1970, pour étudier l'organisation sanitaire de ce pays. [8 octobre 1970] (n° 6).

Proposition de loi tendant à assurer le développement harmonieux des transports et de la circulation dans la région parisienne. [19 décembre 1970] (n° 153).

Questions orales :

M. André Aubry appelle l'attention de **M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre** sur la situation des anciens déportés du travail et réfractaires qui, jusqu'à ce jour,

n'ont pas encore obtenu de réponse satisfaisante à leurs légitimes revendications. Il lui demande ce que compte faire le Gouvernement pour : la levée pure et simple de toutes les forclusions ; l'application plus libérale du statut des réfractaires ; l'amélioration des conditions d'instruction des dossiers de demande de pension d'invalidité présentée par les anciens déportés du travail ou réfractaires ; le bénéfice de la retraite anticipée à soixante ans. [13 octobre 1970] (n° 1064). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1687, 1688).

M. André Aubry attire l'attention de **M. le Premier ministre** sur la situation de l'emploi pour la ville de Montrouge qui ne cesse de s'aggraver depuis quelques années et plus particulièrement ces derniers temps. En effet, neuf entreprises viennent, ou vont, dans quelques mois, cesser en partie, ou entièrement, leur activité et provoquer ainsi la perte de 2.000 emplois (70 p. 100 de ces emplois affectant la main-d'œuvre féminine) qui vont s'ajouter aux 5.000 emplois déjà supprimés depuis 1958 dans dix-sept entreprises. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour : 1° maintenir ou créer des emplois industriels dans les zones réservées à cet effet ; 2° reclasser le personnel affecté par les licenciements dans les mêmes conditions concernant les salaires, l'ancienneté, la classification, etc. ; 3° assurer la formation des salariés contraints de changer de profession. En attendant le reclassement des intéressés, il aimerait connaître les mesures qu'il compte prendre pour : surseoir au paiement du solde des impôts sur l'I. R. P. P. ; assurer le paiement des indemnités de chômage à tous les salariés ; faire bénéficier cette localité de l'aide du fonds national de l'emploi. [29 octobre 1970] (n° 1075). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2698).

M. André Aubry attire l'attention de **M. le ministre des transports** sur les difficultés rencontrées par la Compagnie Air France pour réaliser son programme d'investissement 1971. Il lui demande quelles sont les dispositions que compte prendre le Gouvernement, pratiquement seul actionnaire de la compagnie, afin de lui permettre de financer ses investissements 1971 sans recourir à des emprunts supplémentaires. [3 décembre 1970] (n° 1086). — Réponse [15 décembre 1970] (p. 2833, 2834).

M. André Aubry demande à **M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale** de lui préciser l'état actuel des négociations concernant le rapprochement des secteurs trains d'atterrissage de la division Hispano de la S. N. E. C. M. A. et de la Société Messier. Dans l'hypothèse d'un tel rapprochement, il souhaite connaître : quels seraient les statuts de ces nouvelles sociétés ; quels seraient leurs capitaux ; quels en seraient les présidents directeurs généraux respectifs ; si les projets de fusion en cours envisagent à plus ou moins long terme une restructuration complète des différents secteurs d'activité des entreprises concernées. Dans cette éventualité quels seraient les lieux de reconcentration des secteurs essentiels aéronautiques : fabrication ; recherche et bureaux d'étude ; services commerciaux et après-vente. Il souhaite connaître également les mesures prises par les directions des entreprises concernées pour informer valablement les comités d'établissement des négociations en cours [8 décembre 1970] (n° 1090). — Réponse [15 décembre 1970] (p. 2835).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion générale (p. 590). — Discussion de l'article unique. — *Son amendement tendant, avant cet article, à ajouter un article additionnel visant à abaisser à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et de la majorité électorale* (p. 591) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'article L. 44 du code électoral : « Tout Français et toute Française ayant vingt et un ans accomplis peuvent faire acte de candidature et être élus sous réserve des cas d'incapacité ou d'inégibilité prévus par la loi »* (p. 591), le retire (p. 593). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1188, 1189). — Est entendu lors de la réponse de M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, à sa **question orale n° 1064** (*cf. supra*) [3 novembre 1970] (p. 1687, 1688). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1749 à 1751). — Discussion des articles. — Art. 1^er : *son amendement tendant à remplacer les mots : « Le service public hospitalier assure les examens de diagnostic..., ainsi que la tenue des dossiers individuels de santé » par les mots : « Le service public..., et participe à la tenue des dossiers individuels de santé »* (p. 1771) ; Art 30 : *son amendement tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « ou catégories », par les mots : « catégories ou groupes »* (p. 1791) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit la dernière phrase du troisième alinéa de cet article : « A l'expiration de ce délai le silence de l'administration équivaut à un rejet »* (*ibid.*) ; Art. 38 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 1794) ; Art. 40 : *son amendement tendant à remplacer cet article relatif à l'équipement sanitaire de la France, par des dispositions créant un conseil national de santé et des conseils généraux et de secteurs* (p. 1795) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1800). — Intervient dans la discussion du **projet de loi pour 1971** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la politique aéronautique du Gouvernement (p. 2177 à 2179). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES a) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits, la situation faite aux mutilés du travail et leurs ayants droit (p. 2464, 2465). — Est entendu lors de la réponse de M. Dechartre, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi et de la population, à sa question n° 1075 [8 décembre 1970] (p. 2698). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la **réforme hospitalière** (deuxième lecture) [14 décembre 1970]. — Examen des articles. Art. 1^er : *son amendement tendant à faire conserver la coordination de la médecine préventive par les directions départementales d'action sanitaire et sociale* (p. 2794). — Art. 2 : *son amendement tendant à remplacer les mots « à défaut » par les mots : « en cas d'impossibilité »* (p. 2796). Art. 14 : *son amendement tendant à introduire les représentants des élus locaux dans les conseils d'administration des groupements interhospitaliers* (p. 2800). — Art. 16 : *son amendement tendant à introduire des représentants des élus locaux dans les conseils d'administration des syndicats interhospitaliers* (p. 2801). — Art. 21 : *son amendement tendant à exclure les établissements privés à but lucratif des groupements ou syndicats interhospitaliers* (p. 2802). — Art. 25 : *son amendement tendant à faire entrer des représentants de l'éducation nationale au comité de coordination hospitalo-universitaire* (p. 2802). — Art. 26 quinquies : *son amendement tendant à supprimer la faculté de recourir aux capitaux privés pour financer les équipements hospitaliers* (p. 2809). — Art. 39 : *son amendement tendant à exclure les établissements à but lucratif des dispositions de cet article* (p. 2818). Explique son vote sur l'ensemble du projet (p. 2821). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale n° 1086 (*cf. supra*) [15 décembre 1970] (p. 2834), à sa question orale n° 1090 (*cf. supra*) (p. 2835). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au personnel hospitalier** [18 décembre 1970]. Discussion générale. Observations sur la durée du travail, le temps partiel (p. 3009, 3010). Examen des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à modifier la rémunération du personnel à temps partiel* (p. 3011). — Art. 8 : *son amendement tendant à fixer à vingt-sept jours ouvrables et trente et un jours consécutifs la durée du congé annuel* (p. 3012). — Art. 9 : *son amendement tendant à autoriser des absences pour assister à des congrès fédéraux ou régionaux* (p. 3019). Art. additionnel : *son amendement tendant à fixer à quarante heures la durée du travail hebdomadaire pour l'ensemble du personnel hospitalier* (*ibid.*). Intervient dans la discussion **du projet de loi portant réforme hospitalière** (deuxième lecture) [18 décembre 1970]. — Explique son vote sur l'ensemble du texte (p. 3021).

B

BAGNEUX (M. JEAN de) [Côtes-du-Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission supérieure des sites [13 mai 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission accomplie par une délégation de cette commission chargée de poursuivre les études comparées concernant la législation de protection des monuments historiques et les modalités d'organisation et de fonctionnement des enseignements artistiques dans divers pays d'Europe [18 juin 1970] (n° 289).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1971, adopté par l'Assemblée nationale [19 novembre 1970] (n° 55).

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques [10 décembre 1970] (n° 92).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 844, 845). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'enseignement de l'architecture, les maisons de la culture, la protection des sites, la création du fonds d'interventions culturelles (p. 2225 à 2227). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : *son amendement tendant à réduire les crédits de ce titre afin de souligner l'insuffisance des crédits consacrés aux enseignants de l'architecture* (p. 2243) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi relatif aux monuments historiques** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observation sur la protection des objets mobiliers, la réglementation des exportations, les biens ecclésiastiques et l'influence de l'opinion publique (p. 2993 à 2995). — Examen des articles. — Art. 2 : observation sur l'amendement de Mme Goutmann (p. 2996). — Article additionnel : *son amendement tendant à augmenter les peines en cas de vol d'un objet mobilier classé* (p. 2996) ; le retire (p. 2997).

BAILLY (M. JEAN), **secrétaire d'Etat au commerce** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Jean Colin, René Monory et Jean Bardol relatives au **mécontentement des commerçants, artisans et travailleurs indépendants** [14 avril 1970] (p. 199 à 201 ; 204, 205). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1050). — Discussion des articles. — Art 3 : *amendement de M. Taittinger soutenu par M. Lucien Gautier tendant à modifier la durée du crédit d'enlèvement pour les redevables du droit de fabrication sur les alcools* (p. 1052) ; *amendement de M. Lucien Gautier tendant à fixer à neuf litres par véhicule automobile la quantité de vins, cidres, poirés et hydromels transportés* (p. 1053) ; Art. 5 : *amendement tendant, dans cet article, à supprimer le § V concernant les mesures à prescrire pour améliorer le contrôle du sucrage des vins* (p. 1053, 1054) ; Art. 12 : *amendements de Mlle Rapuzzi, soutenu par M. Lamousse, et de M. Bardol, soutenu par M. Gargar, tendant à exonérer les ciné-clubs de la T. V. A.* — Observations (p. 1056, 1057, 1058, 1059). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1059). — Discussion des articles. — Art. 1er : observations (p. 1060) ; *amendement de M. Pellenc* (p. 1061) ; *amendement de M. Lemaire* (p. 1062) ; Art. 2 : *déclare irrecevable l'amendement de M. Voyant tendant à remplacer la date du 1er janvier 1972 par celle du 1er janvier 1973 en ce qui concerne l'exonération et l'atténuation des droits pour les plus-values tirées des opérations de construction* (p. 1063) ; Art. 4 *bis nouveau : amendement de M. Pellenc tendant à reconnaître aux sociétés coopératives d'H. L. M. la possibilité d'opter pour le régime de location-attribution* (p. 1064) ; Art. 6 *bis : amendements de MM. Lemaire et Verneuil tendant à supprimer cet article qui modifie l'article 440 du code général des impôts en soumettant les vins dont le degré alcoolique acquis et en puissance excède 15°, au régime fiscal des vins de liqueur sans appellation d'origine* (p. 1065, 1066) ; *son amendement tendant, après l'alinéa 2° de cet article, à insérer un nouvel alinéa autorisant le Gouvernement à prendre des décrets pour traduire les négociations européennes sur le problème viticole* (p. 1066) ; Art. 7 : *son amendement tendant à compléter le § I de cet article par un alinéa nouveau visant à éviter que la réduction des tarifs décidés par certaines communes en faveur des spectacles de la première catégorie A ne se cumule avec le demi-tarif des concerts* (p. 1067) ; *amendement de M Cornu soutenu par M. Grand* (p. 1068) ; *amendement de M. Pellenc tendant à prévoir le remplacement de l'impôt sur les spectacles par la taxe sur la valeur ajoutée* (*ibid.*) ; Art. 9 : *amendement de M. Lucien Gautier tendant à proroger de deux ans la validité des passeports délivrés entre le 1er janvier 1970 et la date d'entrée en vigueur de la présente loi ;* le déclare irrecevable (p. 1069) ; Art. 10 : observations sur la suppression de la faculté de l'application du prélèvement libératoire de 25 p. 100 sur les intérêts des comptes courants des associés ; *amendement de M. Pellenc et sous-amendement de M. Dailly* (p. 1071, 1072) ; *amendement de M. Dailly* (p. 1073) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit la première phrase du § II de cet article : « Toutefois, les dépôts effectués par les sociétaires des organismes coopératifs exonérés d'impôt sur les sociétés et des caisses de crédit mutuel continuent d'ouvrir droit à l'option pour le prélèvement de 25 p. 100... »* (p. 1073) ; *amendement de M. Pellenc* (p. 1073, 1074) ; Art. 12 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1074) ; Art. 14 *bis nouveau : amendement de M. Pellenc tendant à étendre les dispositions de la convention passée entre l'association générale des retraites par répartition et l'A. N. A. P. A. à l'A. N. A. P. T. (Association nord-africaine de prévoyance de Tunisie)* (p. 1075) ; Art. 22 *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article relatif au régime de protection sociale des débitants de tabacs* (p. 1077) ; Art. 23 *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article visant à confirmer la qualification fiscale de l'indemnité pour congés payés* (*ibid.*) ; Art. 24 *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article instituant un abattement de 20 p. 100 sur la T. V. A. due par les salles de cinéma d'art et d'essai et créant sur ces mêmes salles une taxe parafiscale* (p. 1078) ; Après l'article 24 : *amendement de M. Jung* (*ibid.*) ; Art. 25 : *amendement de M. Pellenc tendant à insérer cet article afin de déléguer au Gouvernement le pouvoir d'exonérer de la taxe sur la valeur ajoutée les fédérations de ciné-clubs* (p. 1079). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS. — Examen des crédits. — Titre IV : *amendement de M. Yves Durand tendant à majorer ce crédit afin de développer le centre de protection et de recherche commerciale* (p. 2158, 2159).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réforme du crédit aux entreprises** [10 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2782). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux archives communales** [10 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2783). — Répond à la question orale de M. Lecanuet relative à l'**indemnisation des commerçants lésés par les opérations de rénovation urbaine** [15 décembre 1970] (p. 2835 à 2837).

BAJEUX (M. OCTAVE) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant du conseil supérieur de l'aménagement rural [19 novembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite de la mission effectuée au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Cameroun, du 28 janvier au 12 février 1970, concernant le développement économique de ces pays et les problèmes liés à la politique de coopération avec la France et la Communauté économique européenne [5 mai 1970] (n° 198).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la protection des obtentions végétales [21 mai 1970] (n° 221).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, à la discussion du **projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales** [9 avril 1970]. Discussion générale (p. 161 à 163). — Discussion des articles. — Art. 1er A : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article portant définition de l'« obtention végétale »* (p. 164) ; article 1er B : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; Art. 1er : *son amendement tendant à modifier le 2e alinéa*

de cet article afin que « l'étendue des droits de l'obtenteur » ne soit pas fixée par un décret (ibid.) ; Art. 2 : *son amendement tendant à modifier la composition du comité de la protection des obtentions végétales créé par le présent article* (p. 165) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la délivrance des certificats d'obtention* (p. 165, 166) ; Art. 7 (p. 168) ; Art. 8 : *son amendement tendant à modifier le 1er alinéa de cet article relatif à l'attribution du certificat d'obtention aux étrangers* (p. 169, 172) ; *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article (ibid.)* ; Art. 11 *bis : son amendement rédactionnel* (p. 173) ; Après l'article 35 : *son amendement tendant à insérer, après cet article, un article additionnel 35 bis nouveau stipulant que « les dispositions fiscales relatives aux brevets d'intervention sont applicables aux certificats d'obtention végétale »* (p. 175) ; le retire (p. 176). — **Discussion en deuxième lecture** [28 mai 1970]. — Discussion générale (p. 559, 560). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1578, 1579, 1580). Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. de Hauteclocque à l'article 870-24 du code rural* (p. 1582) ; *son amendement tendant à supprimer l'article 870-27 du code rural permettant certaines majorations du prix des fermages* (p. 1583), *amendement de M. de Félice tendant à une nouvelle rédaction de l'article 870-27 du code rural* (p. 1584) ; explique son vote sur cet amendement (p. 1586) ; *son sous-amendement à l'amendement de M. de Hauteclocque tendant après les mots : « pour les baux à ferme conclus ou renouvelés », à insérer les mots : « pour une durée d'au moins dix-huit ans »* (p. 1587) ; *amendement de M. de Hauteclocque tendant à supprimer l'article 870-29 du code rural* (p. 1589). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à interdire aux groupements fonciers agricoles le faire-valoir direct* (p. 1600). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. additionnel 1er B *(nouveau)* : *son sous-amendement à l'amendement de M. Piot tendant dans ce texte à insérer les dispositions suivantes : « si le bailleur donne le bien en location, le preneur devra être âgé de moins de soixante ans et s'il veut l'exploiter en faire-valoir direct, il ne devra pas avoir atteint l'âge de la retraite à l'expiration du bail »* (p. 1621, 1622) ; Art. additionnel 1er A *(nouveau)* : *son amendement tendant à insérer cet article visant à modifier la fin de l'alinéa premier de l'article 845-1 du code rural concernant la situation des bailleurs et des preneurs qui ont atteint l'âge de la retraite* (p. 1623). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 32 : *son amendement tendant à étendre les attributions d'essence détaxée aux « utilisateurs d'une moissonneuse-batteuse à essence qui ne disposent pas d'une moissonneuse-batteuse au fuel »* (p. 1988, 1989, 1990). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le marché de la pomme de terre, l'octroi de bourses aux établissements privés de l'enseignement supérieur agricole, la lutte contre le rat musqué (p. 2320, 2321). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — Examen des crédits. — Etat C. Titre VI : *amendement de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture* (p. 2345, 2346). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Examens des crédits : *son amendement tendant à insérer un article additionnel ainsi conçu : « La taxe sur les betteraves inscrite au budget annexe des prestations sociales agricoles est remplacée par une taxe de 2,5 p. 100 sur le sucre, additionnelle à la T. V. A., qui obéira aux mêmes règles que la T. V. A. et dont les modalités d'application seront fixées par décret »* (p. 2354). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à remplacer les mots : « section de fonctionnement » par « section ordinaire »* (p. 2870), le retire (ibid.). — **Suite de la discussion** [16 décembre 1970]. Art. 13 : *son amendement tendant à rendre obligatoire la réunion des comités seulement deux fois par an* (p. 2896, 2897) ; *son amendement rédactionnel* (p. 2897). — Art. 16 : *son amendement tendant à introduire un article additionnel pour permettre au préfet d'autoriser la création de syndicats mixtes dans son département* (p. 2900, 2901) ; le retire (p. 2901). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 10 : soutient l'amendement de M. Jozeau-Marigné en insistant sur l'atteinte portée à la coopération et à la solidarité (p. 2933). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [18 décembre 1970]. Examen des articles. Art. 1er : *son amendement tendant à faire bénéficier les proches parents du preneur du droit de reprendre le bail s'il vient à décéder* (p. 3000, 3001), le maintient à cause de la protection qu'il apporte aux fermiers (p. 3001, 3002) ; défend son amendement (p. 3003, 3004) ; observation sur les dates auxquelles le texte sera applicable (p. 3005).

BALESTRA (M. CLÉMENT) [Var].

Est *nommé membre* de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — Discussion générale. — Observations sur le financement du canal de Provence (p. 2342, 2343).

BARBIER (M. PIERRE) [Nièvre].

Est *nommé membre* de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

BARDOL (M. JEAN) [Pas-de-Calais].

Donne sa démission de la commission des lois [16 avril 1970].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [16 avril 1970 et 7 octobre 1970].

Questions orales :

M. Jean Bardol attire l'attention de **M. le Premier ministre** sur un grave problème intéressant l'agglomération boulonnaise (Pas-de-Calais). Cette agglomération de plus de 100.000 habitants est victime d'un sous-développement économique qui provoque un chômage chronique très important et une émigration massive de jeunes. Dans cette agglomération est implantée une usine importante : les aciéries de Paris-Outreau qui produisent des ferro-alliages riches et rares (ferro-manganèse et ferro-silicium) et qui emploient environ 2.500 personnes. Du 4 mai au 4 juin de cette année, la société des A. P. O. a procédé à une augmentation de capital (32,5 à 53,5 millions de francs) par l'émission de 420.000 actions dont 290.000 ont été réservées au trust américain : « United States Steel Overseas Capital Corporation », qui détient désormais 27 p. 100 du capital. Cette opération et les très importants bénéfices qu'elle réalise ont permis à la société des A. P. O. de décider la création d'une nouvelle unité de production. Alors qu'il semblait absolument évident que cette extension se ferait dans la région boulonnaise, il apparaît aujourd'hui que le lieu d'implantation pourrait se situer à Rotterdam. Cette hypothèse provoque une grande et légitime inquiétude dans toute la population qui ne peut concevoir, avec juste raison, que la plus importante entreprise boulonnaise, dont la prospérité est due pour la plus grosse part au labeur pénible de générations d'ouvriers de la région, aille s'implanter à l'étranger. Ce seraient des centaines d'emplois qui feraient défaut à la région, alors qu'elle en a cruellement besoin. Une telle mesure serait contraire à l'intérêt national : les A. P. O. sont en effet le premier producteur européen de ferro-manganèse et la France se doit absolument de garder cet atout économique. Nous nous priverions en outre de la possibilité future de créer, chez nous, à partir de cette production rare, les industries de transformation qui sont nécessaires à notre économie régionale et nationale. Il considère que le Gouvernement qui a donné son accord à la cession par les A. P. O. d'une part de son capital à une société américaine, est en mesure de décider et de fixer le lieu de l'implantation de la nouvelle unité de production dans la région boulonnaise. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures urgentes il compte prendre sur les plans administratif, technique et financier (aménagement d'un quai minéralier, etc.) pour qu'il en soit ainsi [2 octobre 1970] (n° 1047). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1518, 1519).

M. Jean Bardol attire l'attention de **M. le ministre des transports** sur l'insuffisance et la détérioration des moyens ferroviaires et routiers dont dispose la région boulonnaise (Pas-de-Calais). Au cours de ces derniers mois, ont été supprimés en particulier, les bureaux de l'arrondissement « Exploitation » et le centre de triage d'Outreau. Au début de 1971 interviendra la suppression de l'atelier du dépôt. Est également décidée, à assez brève échéance, la disparition des bureaux de l'arrondissement V. B. Ce sont des centaines d'emplois qui font et feront défaut à une agglomération de plus de 100.000 habitants déjà fortement frappée par le chômage et « l'émigration ». L'agglomération boulonnaise ne peut lutter efficacement contre le sous-développement économique et réaliser pleinement sa quadruple vocation : maritime, industrielle, administrative, touristique, que

si elle dispose d'une infrastructure ferroviaire et routière convenable. Or ses liaisons actuelles par le chemin de fer ou par la route avec Paris et l'Est de la région Nord sont insuffisantes, mal adaptées, lentes et peu pratiques. D'autre part, l'électrification projetée d'une ligne partant de Calais et rejoignant la ligne Paris—Dunkerque n'aura-t-elle pas pour conséquence le déclassement de la ligne actuelle : Calais—Boulogne—Amiens—Paris ? Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour « désenclaver » la région boulonnaise et, en particulier, s'il envisage l'électrification de la ligne ferroviaire Amiens—Boulogne—Calais et l'élargissement à quatre voies de la R. N. 1 [2 octobre 1970] (n° 1052). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1630, 1631).

M. Jean Bardol attire l'attention de **M. le ministre des transports** sur les conséquences néfastes, pour la région boulonnaise (Pas-de-Calais), qu'entraîneraient, si elles n'étaient pas rectifiées, certaines décisions de la direction de la Société nationale des chemins de fer français concernant le trafic voyageurs avec l'Angleterre. En effet, la Société nationale des chemins de fer français a décidé de supprimer, dès l'an prochain, les trains temporaires GE/EG et GS/SG, qui circulent actuellement via Boulogne-Laon, et de les acheminer par la transversale Calais—Hirson. Boulogne dispose cependant d'excellentes installations adaptées à ce trafic, générateur de nombreux emplois divers dont un grand nombre sera supprimé. En outre, pour 1972 ou 1973, l'armement naval envisage une nouvelle organisation des traversées maritimes de car-ferries. Il lui demande en conséquence quelles mesures il compte prendre pour maintenir à Boulogne le trafic voyageurs que la Société nationale des chemins de fer français prétend détourner et pour maintenir et accroître le trafic par car-ferries [2 octobre 1970] (n° 1053). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1631, 1632).

M. Jean Bardol attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur les mauvaises conditions du fonctionnement du C. E. S. du Portel (Pas-de-Calais). Ce C. E. S., avec 603 élèves, fonctionne pour la troisième année dans des locaux provisoires disséminés, mal adaptés, de dimensions trop exiguës pour certains d'entre eux. Les classes de sixième sont trop chargées, de nombreux enfants de quatorze ans ont été refusés faute de quatrième d'accueil et de places suffisantes dans les quatrièmes pratiques, les heures consacrées à la musique, dessin et travaux manuels ne sont pas dédoublés, le nombre de surveillants d'externat insuffisant, etc. Il lui demande donc, dans l'immédiat, s'il ne lui semble pas indispensable de procéder à la création d'une sixième et d'une quatrième pratiques (ou d'accueil) supplémentaires avec les postes d'enseignants nécessaires. Il lui signale que si des dispositions ne sont pas prises dès maintenant, la rentrée de 1971 (avec des effectifs estimés à 800 élèves) risque de poser des problèmes insolubles, l'implantation de nouveaux locaux provisoires étant rendue pratiquement impossible par le manque de terrain. Il lui demande également quelles sont les mesures qu'il compte prendre (financement, etc.) pour que le C. E. S. définitif prévu soit en mesure de fonctionner effectivement à la rentrée prochaine, cette mesure ayant le mérite supplémentaire (par le transfert des locaux actuels) de permettre l'ouverture, dès septembre 1971, d'une C. E. S. provisoire à Saint-Etienne-au-Mont, qui en a un urgent besoin [8 octobre 1970] (n° 1061). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1689).

Question orale avec débat :

M. Jean Bardol attire l'attention de **M. le Premier ministre** sur le mécontentement et l'inquiétude des travailleurs indépendants qui, loin de diminuer, se sont encore accentués avec l'aggravation économique, fiscale et sociale résultant de la dévaluation et des mesures qui ont été prises. En effet, de nouvelles difficultés ont surgi pour les petites entreprises familiales, déjà aux prises avec la concurrence des grandes surfaces. En dépit des engagements ministériels et des mesures partielles (suppression de la taxe complémentaire et quelques améliorations au régime d'assurance maladie), le Gouvernement n'a pas donné suite aux revendications essentielles du commerce et de l'artisanat. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre dans la situation présente pour faire droit à ces légitimes revendications [7 avril 1970] (n° 47). — Réponse [14 avril 1970] (p. 195 et suivantes).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur sa question orale relative au **mécontentement des commerçants, artisans et travailleurs indépendants** [14 avril 1970] (p. 195 à 197 ; 201). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 12 : observations sur l'application de la T. V. A. aux ciné-clubs et aux fédérations de ciné-clubs (p. 1057) ; *son amendement tendant à faire obligation au Gouvernement d'étudier une revision du statut du cinéma non commercial* (p. 1058) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1059). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, à sa **question orale n° 1047** (*cf. supra*) [20 octobre 1970] (p. 1518, 1519). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à ses **questions orales n°s 1052 et 1053** (*cf. supra*) [23 octobre 1970] (p. 1631, 1632). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1061** (*cf. supra*) [3 novembre 1970] (p. 1689). —

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau visant : à instituer un impôt annuel et progressif sur les fortunes des personnes physiques et les patrimoines des sociétés ; à supprimer les privilèges fiscaux accordés aux sociétés ; à établir un abattement à la base égal à* 6.000 *francs par part de revenu et à élargir les tranches moyennes du barème* (p. 1912) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau modifiant le* 2e *alinéa de l'article* 197 *du code général des impôts « afin de fixer le barème de l'impôt sur le revenu à partir d'une part et non de deux parts »* (p. 1912, 1913) ; Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer le § III de cet article afin de maintenir la réduction d'impôts de* 5 *p.* 100 *pour les salariés et les pensionnés* (p. 1913, 1914) ; *son amendement tendant à insérer dans cet article un § III* bis *visant à l'extension aux salariés de l'avoir fiscal accordé aux actionnaires des sociétés* (p. 1914, 1915) ; *son amendement tendant après le § III de cet article, à insérer un § III* ter *ainsi rédigé : « III ter. — La cotisation due au titre des années* 1971 *et suivantes par les contribuables dont les revenus sont composés principalement de traitements, salaires, pensions ou rentes viagères, sera réduite d'un montant égal à* 5 *p.* 100 *des sommes qu'ils sont autorisés à déduire de leur revenu net global. Pour l'imposition du revenu de l'année* 1970, *le taux de la déduction est fixé à* 2 *p.* 100. » (p. 1915, 1916, 1917) ; *amendement de Mme Lagatu* (p. 1921) ; Après l'article 2 : *amendement de Mme Lagatu* (p. 1923, 1924) ; *amendement de M. Pellenc* (p. 1925) ; explique son vote sur l'article 2 (p. 1926) ; Art. 12 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1941) ; Après l'article 12 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau prescrivant la publication du décret prévu à l'article* 243 *du code général des impôts relatif à la publication des cotes d'impôts* (p. 1942) ; art. additionnel 31 *bis* : *amendement de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture tendant à insérer cet article afin de dégager des crédits supplémentaires pour la protection de la nature* (p. 1944) ; art. 13 : *son amendement tendant à étendre la perception de la T. V. A. au taux réduit à « l'ensemble des produits alimentaires solides et liquides actuellement soumis au taux intermédiaire »* (p. 1945) ; Après l'article 15 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau abrogeant le décret du* 19 *février* 1966 *portant extension de la T. V. A. au charbon attribué gratuitement aux mineurs* (p. 1952, 1953) ; Art. 16 : *son amendement tendant à ajouter un nouvel alinéa visant à appliquer le taux réduit de la T. V. A. aux corridas, novilladas et spectacles taurins* (p. 1934) ; *son amendement tendant à exonérer de la T. V. A. jusqu'à* 5.000 *francs de recettes les quatre premières manifestations annuelles organisées au profit d'établissements publics ou d'associations légales constituées agissant sans but lucratif* (p. 1955) ; le retire (*ibid.*) ; Après l'article 18 : explique son vote sur l'amendement de MM. Talamoni et Tournan tendant à l'abrogation de l'article 1241 du code général des impôts exemptant des droits de mutation à titre gratuit les titres représentatifs de l'emprunt Pinay 3,50 p. 100, 1952-1958 (p. 1959) ; Art. 25 ; explique son vote sur l'amendement de M. Yves Durand tendant à réduire les formalités et à alléger les charges financières des petites embarcations à moteur (p. 1962). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Art. 29 *bis* : observations sur cet article soumettant au taux majoré de la T.V.A. les publications dont la vente est interdite aux mineurs de 18 ans (p. 1979, 1980) ; Art. 32 : *son amendement tendant, au § I de cet article, à une nouvelle rédaction de l'alinéa* 1° *afin de rétablir la détaxation des carburants agricoles sans référence à des critères de superficie des exploitations* (p. 1985). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970] : en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion du budget des TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Observations ayant porté notamment sur la construction navale, l'armement au commerce, le problème des équipages, les compagnies d'économie mixte, la pêche maritime, le sauvetage en mer, la situation des marins

pensionnés (p. 2278 à 2281) ; le problème des paquebots (p. 2289, 2290). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. Examen des articles. Art. 64 : explication de vote et remarque sur les tarifs des hôtels à la Guadeloupe (p. 2661). — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel pour imposer les sociétés et leurs filiales sur la base d'un bilan consolidé* (p. 2664, 2665). — *Son amendement tendant à faire connaître les déclarations fiscales aux comités d'entreprise* (p. 2665). — *Son amendement tendant à faire publier le montant de l'impôt mis à la charge des sociétés* (p. 2666). — Explique son vote sur l'ensemble du budget, en s'élevant contre une fiscalité injuste (p. 2682, 2683). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui met fin à la modulation des taxes versées par les communes au profit de l'établissement public de la basse Seine* (p. 2917, 2918). — Art. 8 : *son amendement tendant à supprimer cet article, qui institue la départementalisation d'un quart de la patente* (p. 2926). — Art. 9 : *son amendement tendant à supprimer cet article, qui détermine les nouveaux assujettis à la patente* (p. 2931).

BARKAT GOURAT (M. HAMADOU) [Territoire français des Afars et des Issas].

Est *nommé membre* de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

BARRACHIN (M. EDMOND) [Hauts-de-Seine].

Est *nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Robert Bruyneel relative à la **procédure de remplacement des parlementaires** [20 octobre 1970] (p. 1541).

BARROUX (M. ANDRÉ) [Puy-de-Dôme].

Est *nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1180 à 1182). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1^er^ décembre 1971] en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (aménagement du territoire) ; intervient dans la discussion du budget des SERVICES DU PREMIER MINISTRE - DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale. — Observations sur le développement de l'Ouest du pays, les moyens de communication et l'Auvergne (p. 2485, 2486). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. Art. 7 *ter* : observations sur la désuétude des impôts locaux (p. 2925).

BAYROU (M. MAURICE) [Paris].

Est *nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

BEAUJANNOT (M. JOSEPH) [Loir-et-Cher].

Est *nommé secrétaire* de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1161, 1162). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 2011, 2012).

BENE (M. JEAN) [Hérault].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

BERGEAL (M. AIMÉ) [Yvelines].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice de fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 737, 738).

BERTAUD (M. JEAN) [Val-de-Marne].

Est nommé président de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Question orale :

M. Jean Bertaud demande à **M. le ministre de l'équipement et du logement** quel crédit l'on doit accorder aux rumeurs qui circulent à nouveau au sujet du transfert possible en province des services de l'institut géographique national actuellement installés dans une commune du Val-de-Marne proche de Paris. Il souligne que les intentions du Gouvernement en la matière avaient provoqué, il y a déjà quelques années, une certaine émotion dans la population de la commune intéressée et soulevé des protestations légitimes du personnel de cet établissement directement concerné. Il croit devoir rappeler que les installations actuelles ont été réalisées à grands frais ; qu'elles ont fait l'objet d'agrandissements et d'améliorations successives et qu'un certain nombre d'immeubles ont été expropriés et leurs occupants expudsés pour permettre le regroupement de quelques services de l'I. G. N. encore dispersés dans Paris. Il pense que la reprise d'un projet qui paraissait cependant abandonné aurait pour conséquences graves de priver la région Est de Paris d'activités techniques et industrielles intéressantes et rentables et aurait sur l'existence des nombreux agents qualifiés et spécialisés des répercussions fâcheuses (logement, emploi du conjoint, etc.). Il insiste sur le fait que ce transfert dont on n'aperçoit ni les avantages, ni l'intérêt, nécessiterait des dépenses importantes se conciliant mal avec le souci légitime qu'a le Gouvernement d'appliquer dans tous les domaines où s'exercent sa gestion et son contrôle, une politique stricte d'économie [23 avril 1970] (n° 1005). — Réponse [5 mai 1970] (p. 335, 336).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1005** (*cf. supra*) [5 mai 1970] (p. 335, 336). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention sur la sécurité sociale signée avec la Yougoslavie** [4 juin 1970]. — Discussion de l'article unique (p. 610). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 612). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [12 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 6 : observations sur les congés adressés aux occupants âgés (p. 785). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires économiques et du Plan, à l'issue du débat sur le projet de loi relatif à la préparation du VI^e^ Plan, pour remercier au nom du Sénat M. Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, les rapporteurs des commissions ainsi que le personnel des commissions, pour le travail accompli [26 juin 1970] (p. 1214). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 14 : *amendement de M. Pellenc tendant à soumettre au taux réduit de la T. V. A. les spectacles cinématographiques* (p. 1950) ; Art. 15 : observations sur le régime de la T. V. A. applicable aux produits pétroliers (p. 1952). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a)* EQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale, observations ayant porté notamment sur les nuisances des voies à grande circulation (p. 2097). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Explique son vote sur l'amendement de MM. Armengaud et Bajeux tendant à reviser le mode de fnancement du B. A. P. S. A. (p. 2356). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. —DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Examen des crédits, Etat B, Titre III. — Observations

sur la situation de l'association Baunet de Saint-Mandé (accueil des jeunes filles des pays d'outre-mer) (p. 2393). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs** [18 décembre 1970]). — Discussion générale (p. 3015). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi relatif à la réglementation de la pêche maritime** (2e lecture) [19 décembre 1970]. — Discussion générale. Observations sur le texte de l'Assemblée nationale (p. 3048).

BERTHOIN (M. JEAN) [Isère].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

BESSON (M. ROGER) [Allier].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Décédé le 23 novembre 1970. — Eloge funèbre prononcé par M. Alain Poher, président du Sénat [1er décembre 1970] (p. 2480, 2481).

BETHOUART (M. LE GÉNÉRAL ANTOINE). [FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE.]

Est nommé secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placés sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de finances pour 1971, adopté par l'Assemblée nationale [19 novembre 1970] (n° 57).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1094, 1095). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1821). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du projet de loi de finances pour 1971 [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés à ce budget, l'alliance française (poste de Sao Paulo), le problème algérien, l'aide militaire à l'Algérie, le Cambodge (p. 2413 à 2415).

BETTENCOURT (M. ANDRÉ), **ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1129 à 1135). — **Suite de la discussion** [26 juin 1970] (p. 1203 à 1206). — Discussion de l'article unique : *observations sur les amendements de MM. Filippi, Jean Gravier et Louis Gros tendant à soumettre l'approbation du Plan à certaines réserves d'ordre économique, social et financier* (p. 1210, 1211), demande au Sénat, en vertu de l'article 44 de la Constitution, de se prononcer par un seul vote sur l'article unique de ce projet de loi dans le texte adopté par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tous amendements (p. 1212). — Répond à la question orale de M. André Colin relative à la **régionalisation** [20 octobre 1970] (p. 1517, 1518) ; à la question orale de M. Jean Bardol sur l'**extension à l'étranger d'une entreprise de Boulogne-sur-Mer** (p. 1518). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 2230 à 2232) ; répond aux observations présentées (p. 2238 à 2242). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : *amendements de MM. Lamousse et Pellenc* (réorganisation de l'Opéra et de l'Opéra-Comique) (p. 2242, 2243) ; *amendement de M. de Bagneux* (insuffisance des crédits consacrés aux enseignants de l'architecture) (p. 2243) ; Titre IV : *son amendement tendant à majorer les crédits de ce titre de 4 millions de francs consacrés spécialement aux activités théâtrales, aux manifestations musicales, aux associations techniques pour l'action culturelle et la formation d'animateurs* (p. 2243, 2244). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale. — Observations sur les problèmes de la planification, l'aménagement rural, l'industrialisation, l'amélioration des conditions de vie (p. 2488 à 2491), la politique des villes nouvelles autour de Paris, l'aménagement global du territoire (p. 2496, 2497 et 2498). Répond à la question orale de M. Viron, relative à la **situation économique du Nord** [8 décembre 1970] (p. 2691 à 2693) ; répond à la question orale de M. Lalloy, relative à la **pollution des eaux de la Durance** [8 décembre 1970] (p. 2694, 2695) ; à la question orale avec débat de M. Duclos, relative à la **régionalisation** (p. 2705, 2706).

BILLECOCQ (M. PIERRE), **Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale** (Cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Jean Nayrou relative à la **responsabilité en matière de ramassage scolaire** [7 avril 1970] (p. 123) ; à la question orale de M. Henri Caillavet sur le **financement du ramassage scolaire** (p. 124) ; à la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à **l'enseignement obligatoire d'une seconde langue vivante** (p. 124, 125). — Répond à la question orale de M. Pierre Giraud relative à la **construction des nouveaux bâtiments prévus à l'Observatoire de Paris** [21 avril 1970] (p. 243, 244) ; à la question orale de M. Charles Durand concernant la **fermeture d'écoles communales rurales** (p. 245). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Giraud et Georges Cogniot relatives à **l'enseignement d'une seconde langue vivante dans les établissements scolaires du second degré** [21 avril 1970] (p. 251, 252, 253). — Répond à la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant le **projet de construction d'une université à Versailles** [2 juin 1970] (p. 581) ; à la question orale de M. Jacques Carat relative aux **conditions requises pour qu'un directeur d'école puisse être déchargé de classe** (p. 582) ; à la question orale de M. Hector Viron sur la **situation financière de la faculté des sciences de Lille** (p. 583, 584). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Jean Colin relative aux **mécanismes administratifs des constructions scolaires** [16 juin 1970] (p. 827 à 831). — Répond à la question orale de M. Georges Cogniot relative à la **rentrée scolaire et universitaire** [27 octobre 1970] (p. 1648 à 1650). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi concernant l'enseignement à distance** [29 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1656, 1657). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à prévoir que la création des organismes privés d'enseignement à distance soit soumise à déclaration au préfet et au recteur d'académie* (p. 1657) ; *sous-amendement de M. Tinant* (p. 1658) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au contrôle des organismes privés d'enseignement à distance* (p. 1658, 1659) ; *amendement de M. Caillavet relatif à la création d'un conseil de l'enseignement à distance au sein du conseil supérieur de l'éducation nationale* (p. 1659) ; Art. 4 : *amendement de M. Tinant* (p. 1660) ; Art. 7 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux contrats d'enseignement conclus avec les élèves* (p. 1661, 1662) ; Art. additionnel 8 B (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article visant à réglementer la dénomination des organismes privés d'enseignement* (p. 1664) ; Art. 8 : *amendement de M. Caillavet tendant à confier au ministre de l'éducation nationale des pouvoirs de censure* (p. 1664) ; Art. 9 : *amendements de M. Caillavet tendant à une nouvelle rédaction des 1er et 2e alinéas de cet article relatifs à la présentation à domicile* (p. 1665) ; Art. 11 : *son amendement tendant à insérer entre le 1er et le 2e alinéas de cet article, un nouvel alinéa sanctionnant l'obligation pour les organismes privés d'enseignement de contracter l'assurance prévue à l'article 7 bis* (p. 1666). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 2206, 2207).

BILLIEMAZ (M. AUGUSTE) [Ain].

Est *nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan* [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. Observations ayant porté notamment sur le budget de la S. N. C. F., le projet de liaison Paris—Lyon par turbotrain, la fermeture des lignes secondaires, la R. A. T. P. (p. 2103 à 2105). — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *b)* LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations sur les prix-plafond des pavillons individuels construits par les coopératives d'H. L. M. (p. 2131). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Examen des crédits. — Etat B, Titre III : observations sur les crédits consacrés à la lutte contre les moustiques (p. 2272). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES : *a)* SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. Observations ayant porté notamment sur la situation des stations sanatoriales, celle des sanatoriums départementaux et des sanatoriums privés (p. 2463, 2464). **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. SERVICES DU PREMIER MINISTRE. DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN ET DE LA PRODUCTIVITÉ. Discussion générale. Demande une subvention pour la lutte contre les moustiques (p. 2495, 2496). **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. EQUIPEMENT ET LOGEMENT. TOURISME. Discussion générale. Observations sur l'équipement insuffisant des gites ruraux (p. 2590).

BLANC (M. JEAN-PIERRE) [Savoie].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur : 1° la proposition de loi de MM. Marcel Nuninger, Roger Poudonson, Pierre Schiélé, André Diligent et René Monory, tendant à abaisser l'âge d'éligibilité au conseil municipal (n° 183, 1969-1970) ; 2° la proposition de loi de M. Jean-Baptiste Mathias, tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge de l'éligibilité des députés, conseillers généraux et conseillers municipaux (n° 184) [28 mai 1970] (n° 242).

BLANCHET (M. JEAN-PIERRE) [Loire].

Est nommé secrétaire du Sénat [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [26 juin 1970] (n° 342).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture, relative à la publicité des offres et demandes d'emplois par voie de presse [13 octobre 1970] (n° 10).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi portant réforme hospitalière [3 novembre 1970] (n° 40).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale, portant réforme hospitalière [10 décembre 1970] (n° 85).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [15 décembre 1970] (n° 112).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [18 décembre 1970] (n° 136).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [18 décembre 1970] (n° 139).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1168, 1169). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés** [8 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1458, 1459). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Jean Colin tendant à compléter l'article L. 613-6 du code de la sécurité sociale, par une disposition concernant le cas des pharmaciens hospitaliers* (p. 1461) ; *son amendement tendant, dans le 1er alinéa du texte présenté pour l'article L. 613-7 du code de la sécurité sociale, après les mots : « ouvrent droit », à ajouter les mots : « selon les dispositions des articles L. 285, L. 297 et L. 364 » afin de préciser les avantages consentis aux ayants droit* (p. 1462) ; *son amendement tendant, dans le 1er alinéa du texte présenté pour l'article L. 613-10 du code de la sécurité sociale, à remplacer les mots : « leurs revenus professionnels » par les mots : « les revenus qu'ils tirent de leur activité professionnelle, objet de la convention ou de l'adhésion personnelle prévue à l'article L. 613-6 »* (*ibid.*) ; *son amendement tendant, après l'article L. 613-10, à insérer dans le code de la sécurité sociale, un nouvel article L. 613-10 A ainsi rédigé : « Art. L. 613-10 A. — Un décret fixera les modalités de coordination entre le présent régime et le régime des travailleurs non salariés non agricoles institué par la loi du 12 juillet 1966 en cas de dénonciation de la convention ou de l'adhésion personnelle »* (ibid.) ; Art. 1er *bis : amendement de M. Jean Colin tendant à supprimer cet article instituant une contribution de solidarité* (p. 1463) ; *son amendement rédactionnel* (p. 1464) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article instituant en faveur des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés, un régime complémentaire d'assurance vieillesse* (p. 1465, 1466) ; Art. 2 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article ainsi rédigé : « Sont validées en tant que de besoin les décisions de la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés qui ont maintenu, à titre provisoire, le régime des avantages sociaux maladie des médecins conventionnés, après l'annulation, le 10 mai 1968, par le Conseil d'Etat des articles 4 à 9 du décret n° 62-793 du 13 juillet 1962 »* (p. 1466) ; art 3 : *son amendement tendant à reporter du 1er janvier 1971 au 1er mai 1971 la date d'application des dispositions du projet de loi* (ibid.). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion, en **troisième lecture**, de la **proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1489, 1490). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à rétablir cet article relatif à la résiliation des contrats conclus entre les cours de formation professionnelle par correspondance et leurs élèves* (p. 1490) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé de la proposition de loi : « Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse et à la résiliation des contrats de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance* (p. 1491). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1743 à 1747). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Schleiter* (p. 1769) ; *son amendement tendant à remplacer la première ligne et l'alinéa 1° de cet article par les dispositions suivantes : « Le service public hospitalier est tenu d'assurer les examens de diagnostic, le traitement, notamment les soins d'urgence, des malades, des blessés et des femmes enceintes, leur hébergement éventuel et la tenue des dossiers individuels de*

santé » (p. 1771) ; *amendement de M. Colin* (ibid.) ; *son amendement tendant à remplacer les alinéas 2°, 3° et 4° de cet article par les dispositions suivantes : « De plus, le service public hospitalier : concourt à la formation et au perfectionnement du corps médical et du personnel paramédical ; concourt aux actions de médecine préventive ; participe à la recherche médicale et à l'éducation sanitaire* » (ibid) ; *sous-amendement de M. Jean Colin* (p. 1772) ; *son amendement tendant à la suppression du dernier alinéa de cet article stipulant que « Les praticiens non hospitaliers peuvent recourir à leur aide technique »* (ibid) ; Art. 2 : *son amendement rédactionnel* (ibid) ; *amendement de M. Portmann* (p. 1773) ; *amendement de M. Viron* (ibid.) ; *son amendement tendant à préciser que les établissements régis par le code de la mutualité et désirant faire partie du service public hospitalier ne sont pas tenus de recevoir toutes les personnes dont l'état requiert l'hospitalisation* (p. 1773, 1774) ; Art. 3 : *son amendement tendant à remplacer le mot « hôpital » par la dénomination de « centres hospitaliers »* (p. 1774) ; *son amendement tendant, dans le 2e alinéa de cet article, à remplacer les mots : « les hospitalisations de courte durée » par les mots : « les hospitalisations pour affections graves dans leur phase aiguë, les accouchements »* (ibid) ; *son amendement d'harmonisation* (p. 1775) ; *son amendement tendant à ajouter le mot « convalescence » au début du 4e alinéa de cet article : « Centres de cure, de réadaptation ou de convalescence... »* (ibid.) ; Art. 4 : *son amendement tendant à regrouper en un seul alinéa les dispositions relatives aux conditions de création des syndicats interhospitaliers de secteur ou de région* (ibid.) ; Art. 5 : *amendement de Mme Goutmann* (p. 1776) ; *amendement de M. Jean Colin* (ibid) ; *son amendement tendant à prévoir la consultation du conseil d'administration de l'établissement avant de procéder à la nomination du directeur* (ibid.) ; *amendement de M. Robert Boulin, ministre de la santé publique* (ibid.) ; *amendement de M. Souquet* (p. 1777) ; Art. 6 : *amendement de M. Gaudon tendant à modifier la composition du conseil d'administration* (p. 1778) ; *amendement de M. Boulin, ministre de la santé publique* (ibid.) ; *son amendement tendant à modifier le 1er alinéa de cet article afin de réserver au personnel médical et non médical « hospitalier » le droit d'être représenté au conseil d'administration* (ibid.) ; *son amendement tendant à modifier le 1er alinéa de cet article afin de limiter la présence de personnalités qualifiées dans les conseils d'administration aux centres hospitaliers universitaires et seulement avec voix consultative* (ibid.) ; *son amendement tendant, après les mots : « Les modalités de désignation » à ajouter les mots : « ou d'élection »* (ibid.) ; *son amendement tendant à permettre au maire ou au conseil général, médecin, pharmacien ou membre du personnel, de présider le conseil d'administration* (p. 1779) ; *son amendement tendant à ajouter à la fin de cet article un nouvel alinéa prévoyant qu'au cas où un président de conseil général ou un maire est frappé d'incompatibilité, le conseil général ou le conseil municipal élira un suppléant* (ibid.) ; art. 7 : *amendement de M. Viron* (p. 1780) ; *son amendement tendant à compléter l'avant-dernier alinéa de cet article par la phrase suivante : « Les délibérations sont réputées approuvées si l'autorité de tutelle n'a pas fait connaître son opposition dans un délai de trente jours à compter de leur transmission »* (p. 1780) ; art. 8 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de créer, à côté de la commission médicale consultative un comité technique paritaire obligatoirement consulté sur le fonctionnement des services* (p. 1781) ; art. 9 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant les catégories qui composent le personnel des établissements d'hospitalisation publics* (p. 1782, 1783) ; *sous-amendements de M. Boulin, ministre de la santé publique* (ibid.) ; art. 9 *bis* (nouveau) : *amendement de M. Taittinger* (ibid.) ; *son sous-amendement tendant à remplacer les mots : « seront intégrés », par les mots : « pourront être intégrés après inscription sur la liste d'aptitude* (ibid.) ; art. 10 : *amendement de M. Jean Colin tendant à supprimer cet article* (p. 1784) ; *son amendement tendant à penser que l'intervention du médecin ou de la sage-femme devait être bénévole* (ibid.) ; art. 11 : *son amendement tendant à supprimer cet article relatif à l'implantation des services ou organismes hospitaliers de haute technicité* (p. 1784, 1785) ; art. 14 : *son amendement tendant à préciser cet article en le complétant ainsi : ils élisent leur président « parmi leurs membres »* (ibid.) ; art. 16 : *son amendement tendant à préciser que les secrétaires généraux nommés par le ministre sont choisis par lui sur des listes de présentation établies par les conseils d'administration* (p. 1786) ; *son amendement tendant à préciser que les directeurs de chacun des établissements membres du syndicat assistent, avec voix consultative, aux séances du conseil du syndicat* (ibid.) ; art. 17 : *amendement de M. Boulin, ministre de la santé publique, tendant à préciser les attributions du syndicat* (p. 1786) ; art. 18 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui prévoit que certaines dispositions prévues pour les établissements sont applicables aux syndicats interhospitaliers* (p. 1787) ; le retire (*ibid.*) ; art. 23 : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition autorisant la formation des personnels médicaux dans d'autres établissements hospitaliers que les centres hospitalo-universitaires* (ibid.) ; art. 24 : *son amendement tendant à préciser la compétence des autorités universitaires en matière de choix des disciplines enseignées et des nominations des professeurs* (p. 1788) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 26 : *son amendement tendant, au 3e alinéa de cet article relatif à la tenue des dossiers individuels de santé, à préciser que ces dossiers ne peuvent être consultés que par un médecin « traitant »* (p. 1789) ; *son amendement tendant au même alinéa, à préciser que les dossiers ne peuvent être consultés que par un médecin traitant et avec l'accord des patients « ou, le cas échéant, celui de leur représentant légal » et non pas de leurs ayants cause* (ibid) ; *son amendement tendant à supprimer le 4e alinéa de cet article, alinéa qui permet, dans certains cas, de contester l'exactitude des renseignements portés dans les dossiers* (ibid) ; Art. 27 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa ainsi conçu : « Le refus d'autorisation devra être motivé »*. (p. 1790) ; Art. 28 : *son amendement tendant au 2e alinéa de cet article à prévoir que l'autorisation d'ouvrir ou d'agrandir un établissement de soins vaut autorisation de fonctionner et sauf mention contraire autorisation de dispenser les soins aux assurés sociaux* (p. 1790) ; Art. 29 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa de cet article afin de préciser que pour être autorisée l'opération projetée doit « être conforme aux normes, définies par décret, et être assortie de l'engagement de respecter la réglementation relative à la qualification des personnels »* (p. 1790, 1791) ; *son amendement tendant à remplacer le dernier alinéa de cet article par une disposition nouvelle envisageant la possibilité de retirer l'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux dans le cas où l'établissement ne respecte pas le prix prévu dans la convention passée avec la sécurité sociale* (p. 1791) ; Art. 30 : *son amendement rédactionnel au 1er alinéa de cet article* (ibid) ; *amendements de M. Aubry* (ibid) ; *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition prévoyant que des représentants non seulement du conseil de l'ordre mais aussi des syndicats siègent au sein des commissions d'hospitalisation* (p. 1792) ; Art. 31 : *son sous-amendement à l'amendement de M. Boulin, ministre de la santé publique, tendant après les mots : « l'autorisation », à ajouter les mots : « visée à l'article 27 »* (ibid) ; Art. 32 : *son amendement tendant, dans le 1er alinéa de cet article concernant la nature de l'autorisation qui peut faire l'objet d'une suspension ou d'un retrait, à remplacer les mots : « sont constatées dans l'établissement des infractions aux lois et règlements pris par la protection de la santé publique » par les mots : « sont constatées des infractions aux lois et règlements pris pour la protection de la santé publique entraînant la responsabilité civile ou pénale de l'établissement :* (p. 1792) ; *son amendement tendant au 1er alinéa du même article, après les mots : « l'autorisation » a ajouter les mots : « de fonctionner »* (ibid) ; Art. 33 : *amendement de M. Portmann soutenu par M. Schleiter* (ibid) ; Art. 35 : *son amendement tendant à refuser aux organismes d'assurance-maladie la communication de la comptabilité des établissements d'hospitalisation privés* (p. 1793) ; Art. 36 : *son amendement tendant à remplacer les 3 premiers alinéas de cet article par de nouvelles dispositions permettant aux établissements mutualistes de s'intégrer dans le service public hospitalier en respectant les obligations qui en découlent sauf une, à savoir recevoir d'autres usagers que leurs affiliés* (p. 1794) ; Art. 40 : *amendement de M. Aubry* (p. 1795) ; *son amendement tendant, après le premier alinéa, à insérer un nouvel alinéa relatif à la composition des commissions régionales et de la commission nationale de l'équipement sanitaire* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter l'alinéa 2° de cet article par les mots : « et aux besoins de l'enseignement médical » pour tenir compte des nécessités d'implantation des centres hospitaliers universitaires* (p. 1796) ; Art. 41 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (ibid.) ; Art. 41 *bis* (nouveau) : *son amendement tendant à insérer dans cet article les dispositions contenues dans l'article 11, précédemment supprimé, et concernant les conditions d'implantation des services ou organismes hospitaliers de haute technicité* (p. 1796) ; Art. 43 : *son amendement tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « Tout refus d'autorisation prévu à l'article 27 ci-dessus, motivé par l'existence d'un programme susceptible de couvrir les besoins définis par la carte sanitaire, est réputé caduc si ledit programme n'a pas fait l'objet d'un commencement d'exécution dans un délai de : cinq ans, s'il s'agit d'un établissement public ; deux ans s'il s'agit d'un établissement privé. L'autorisation est alors accordée de plein droit, sous réserve des dispositions de l'article 29 ci-dessus à l'auteur de la demande s'il la confirme* (p. 1796,

1797) ; *sous-amendement de M. Boulin, ministre de la santé publique, tendant, dans l'amendement ci-dessus, à remplacer les mots : « cinq ans » par les mots : « six ans »* (ibid.) ; Art. 44 : (*ibid.*) ; Art. 47 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 1798) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de l'amendement présenté par M. Boulin, ministre de la santé publique : « A titre provisoire et jusqu'au* 31 *décembre* 1972, *les dispositions de la présente loi... »* (ibid.) ; Art. 48 : *son amendement tendant à mettre à la charge de l'Etat les dépenses de formation des personnels* (p. 1799) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à préciser que l'Etat participe également aux dépenses de la recherche médicale* (ibid) ; le retire (*ibid*) ; Art. 52 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Dans les départements d'outre-mer, les attributions dévolues par la présente loi aux préfets de région sont dévolues aux préfets des départements »* (p. 1800). — **Suite de la discussion** (2e lecture) [14 décembre 1970]. — Intervient en qualité de rapporteur de la commission des lois. — Discussion générale (p. 2791, 2792). — Examen des articles : Art. 1er A : *son amendement tendant à supprimer les mots suivants : « sous réserve des dispositions prévues par les différents régimes de protection sociale en vigueur à la date de la présente loi »* (p. 2792, 2793) ; *son amendement tendant à remplacer les mots : « qui lui sont confiés » par les mots : « qui s'adressent à lui »* (p. 2793) ; Art. 1er : *son amendement tendant à introduire la notion de ressources nouvelles pour faire face à des actions spécifiques* (ibid) ; Art. 2 : *son amendement tendant à mieux définir les établissements privés* (p. 2795) ; *son amendement tendant à exclure les établissements mutualistes des dispositions de cet article* (ibid) ; *son amendement tendant à faire obligation d'assurer l'admission des malades dans un autre établissement* (ibid) ; *son amendement sur les différents régimes d'hébergement* (p. 2796). Art. 3 : *son amendement tendant à reprendre la rédaction de cet article pour mieux distinguer les différentes sortes de soins* (ibid) ; *son amendement tendant à préciser la rédaction du septième alinéa* (p. 2797) ; *son amendement tendant à insérer un article* 3 bis *pour demander une réforme de la tarification dans les services publics hospitaliers* (p. 2798). Art. 5 à 10 : intervient pour expliquer le remaniement du projet de loi (p. 2799). Art. 13 : *son amendement tendant à supprimer la faculté, donnée aux groupements hospitaliers, de proposer la création de services communs* (ibid) ; Art. 14 : *ses amendements tendant à rédiger comme suit l'article* 13 : « *Les conseils des groupements interhospitaliers de région sont composés de représentants de chacun des groupements interhospitaliers de secteur, compte tenu de l'importance de chacun. Ils élisent leur président parmi leurs membres* » (p. 2800). Art. 16 : *son amendement tendant à permettre au directeur et au président de la commission consultative des établissements faisant partie du syndicat d'assister au conseil d'administration avec voix consultative* (p. 2801). Art. 18 : *son amendement tendant à supprimer l'obligation pour les syndicats de créer une commission médicale consultative* (ibid). Art. 23 : *son amendement excluant les unités d'enseignement et de recherche pharmaceutique des dispositions de cet article* (p. 2802). Art. 25 : *ses amendements allant dans le même sens que celui de l'article* 23 (p. 2803) ; *son amendement tendant à remettre au pouvoir réglementaire les attributions du comité de coordination hospitalo-universitaire* (ibid). — Explications sur les articles 25 *bis*, 26 et 26 *bis* (*ibid*). Art. 26 *quater : son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 2804). Art. 26 *ter : son amendement tendant à modifier la composition du conseil d'administration des établissements d'hospitalisation publics* (ibid) ; *son amendement tendant à réserver au pouvoir réglementaire la répartition des différentes catégories au sein du conseil d'administration* (p. 2805) ; *son amendement tendant à redonner au président du conseil général ou au maire la présidence du conseil d'administration* (ibid) ; *son amendement tendant à retirer ce droit auxdites personnes si elles occupent des fonctions définies dans les alinéas suivants* (ibid.) ; *son amendement tendant à exclure les médecins ou pharmaciens de la présidence du conseil d'administration s'ils sont salariés de l'établissement* (p. 2806) ; *son amendement donnant la faculté d'élire des suppléants pour remplacer les présidents de droit empêchés ou occupant des fonctions incompatibles* (ibid). Art. 26 quinquies : *son amendement tendant à remplacer le mot « ouverts » par les mots : « de clinique ouverte »* (ibid) ; *son amendement tendant à supprimer la faculté de recourir aux capitaux privés pour financer les équipements hospitaliers* (p. 2808) ; *son amendement tendant à supprimer l'obligation d'assurer une parité réelle de remboursement des actes médicaux* (p. 2809). Art. 26 octies : *son amendement tendant à ajouter, après les mots « sur l'organisation », les mots : « et le fonctionnement »* (p. 2809). Art. 26 nonies : *son amendement tendant à exclure la protection sociale des personnels des dispositions de cet article* (p. 2810). Art. 26 undecies : *son amendement tendant à préciser les conditions d'admission des médecins traitants à l'intérieur de l'établissement hospitalier* (p. 2810, 2811) ; *son amendement rédactionnel au 2e alinéa* (p. 2811). Art. 26 tridecies : *son amendement tendant à remplacer les mots : « sans but lucratif, concourant au service public hospitalier », par les mots : « visés au 1er et au 2e de la loi n° ..... du .....* (ibid). Art. 29 : observation sur l'amendement de M. Jean Colin (p. 2811, 2812) : *son amendement tendant à restreindre les conditions auxquelles sont soumises les autorisations de construire ou développer un établissement* (p. 2813) ; observation sur l'amendement de M. Henriet (*ibid.*) ; *son amendement tendant à supprimer les mots : « eu égard aux normes fixées par décret en Conseil d'Etat* (p. 2814) ; le retire (ibid). Art. 30 : *son amendement tendant à donner le caractère suspensif aux recours formés contre les refus ou les accords des autorités en cause* (ibid.) ; *son amendement tendant à remplacer les mots : « ... des représentants des syndicats médicaux les plus représentatifs » par les mots : « ... un représentant du conseil de l'ordre des médecins* (ibid.). Art. 32 : *son amendement tendant à maintenir l'intervention judiciaire et à distinguer responsabilité civile des établissements et responsabilité pénale des dirigeants* (p. 2815). Art 33 : *son amendement tendant à indiquer que la suspension d'autorisation s'applique au fonctionnement de l'établissement* (ibid). Art. 34 : *son amendement d'ordre rédactionnel* (ibid) ; *son amendement autorisant la confiscation des matériels non autorisés, par décision du tribunal* (p. 2816). Art. 35 : *son amendement tendant à rédiger ainsi cet article : « La comptabilité des établissements d'hospitalisation privés est tenue obligatoirement en conformité avec les dispositions du plan comptable général. Cette comptabilité doit être communiquée, sur demande, aux administrations de la santé publique et de la sécurité sociale. »* (ibid.). Art. 36 : *son amendement tendant à remplacer le mot : « participent » par les mots : « peuvent participer »* (p. 2816, 2817) ; *son amendement tendant à exclure les établissements mutualistes des dispositions de cet article* (p. 2817). Art. 37 : *son amendement d'ordre rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer l'obligation, pour les établissements à but non lucratif, de couvrir leurs dépenses de fonctionnement dans les mêmes conditions que celles des établissements d'hospitalisation publics* (ibid.). Art. 38 : *son amendement d'ordre rédactionnel* (p. 2818). Art. 39 : observation sur l'amendement de M. Aubry (*ibid.*) ; *son amendement tendant à ajouter, après les mots : « peuvent conclure », les mots : « pour un ou plusieurs objectifs déterminés »* (ibid.). — Observations sur les articles 40, 42, 45, 47 (p. 2819). — Art. 47 : bis : retire son amendement relatif à la *réforme des tarifications* (p. 2820). Art. 26 *septies : son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 2820, 2821). Art. 48 : *son amendement tendant à inclure les dépenses de formation des odontologistes dans les dépenses auxquelles l'Etat participe* (p. 2821). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés** [17 décembre 1970] (2e lecture). — Discussion générale (p. 2951). — Discussion des articles. — Art. 1er : explication sur l'évaluation des revenus soumis à cotisation (p. 2952) ; *son amendement tendant à fixer les modalités de coordination par décret en Conseil d'Etat* (ibid.). — Art. 2 : *son amendement tendant à ne rendre obligatoires les régimes de retraites complémentaires qu'après avis favorable de la majorité des praticiens intéressés* (p. 2953). — Observations sur la suppression de l'article 2 *bis*, validant certaines décisions gouvernementales (*ibid*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission mixte paritaire, dans la discussion **du projet de loi portant réforme hospitalière** [18 décembre 1970] . — Discussion générale. — Observation sur les conclusions de la commission mixte et sur l'intervention des capitaux privé (p. 3016). — Réponse à M. Henriet sur l'article 26 *sexties* (p. 3017). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés,** en qualité de raporteur de la commission mixte paritaire [19 décembre 1970]. — Discussion générale.— Observation sur le système d'assurance vieillesse (p. 3049).

BLONDELLE (M. René) [Aisne].

Est nommé secrétaire de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à modifier l'article 870-25 du code rural [19 décembre 1970] (n° 159).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 428, 429, 430). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1177, 1178). — Prend part, en qualité de président de la commission spéciale, à la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1572 à 1574). — Discussion des articles. — Art. 1^er : *amendement de M. de Hauteclocque à l'article* 870-24 *du code rural* (p. 1582) ; *amendement de M. de Félice tendant à modifier l'article* 870-27 *du code rural afin d'introduire, dans cet article concernant le prix du bail à long terme, le principe de la majoration forfaitaire* (p. 1586) ; Art. 1^er *bis : amendement de M. de Hauteclocque* (p. 1592, 1593) ; Art. 3 *nouveau : amendement de M. Pelletier tendant à insérer cet article stipulant « que le Gouvernement déposera, avant le* 1^er *octobre* 1971, *un projet de loi tendant à autoriser la conclusion de conventions départementales entre bailleurs et preneurs de baux ruraux »* (p. 1596). — Intervient, en qualité de président de la commission spéciale, dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Pauzet* (p. 1602) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1610). — Intervient, en qualité de président de la commission spéciale, dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur l'intérêt du texte et le retrait de celui relatif à l'indemnité viagère de départ (p. 2997, 2998). — Examen des articles. — Art. 1^er : observation sur l'avantage donné par l'exonération fiscale (p. 3004). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 5 : observation sur l'amendement de M. Geoffroy (p. 3008).

BOIN (M. RAYMOND) [Haute-Marne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la lune et les autres corps célestes, du 27 janvier 1967 [28 mai 1970] (n° 243).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi n° 68-703 du 31 juillet 1968 relative aux corps militaires des médecins des armées, des pharmaciens chimistes des armées, des personnels militaires féminins, des officiers techniciens et des sous-officiers du service de santé des armées [10 juin 1970] (n° 272).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention relative à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure, signée à Genève le 25 janvier 1965, et de ses deux protocoles annexes [15 octobre 1970] (n° 14).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif au service de santé des armées** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 757) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification du traité sur l'espace extra-atmosphérique** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 759, 760). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 994, 995). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1492). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1818, 1819). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères et de la défense (section Marine). — S'inquiète de la diminution des effectifs (notamment pour les sous-marins) (p. 2566 à 2568).

BONNEFOUS (M. EDOUARD) [Yvelines].

Est *nommé membre* de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Questions orales :

M. Edouard Bonnefous demande à **M. le ministre de l'éducation nationale :** *a*) si la décision de supprimer l'enseignement obligatoire d'une seconde langue vivante en quatrième ne lui paraît pas en contradiction avec le développement des échanges culturels, scientifiques, techniques internationaux à notre époque ; *b*) si le ministère des affaires étrangères a été consulté sur l'opportunité d'une telle mesure, compte tenu des accords culturels de réciprocité qui existent entre la France et de nombreux pays ; *c*) s'il ne croit pas que la prééminence que cette réforme va donner à la langue anglaise sur les langues allemande, espagnole et italienne notamment, est en contradiction avec notre politique européenne ; *d*) s'il ne redoute pas que cette mesure discriminatoire ait, dans les pays de culture latine en particulier, de fâcheuses conséquences culturelles voire commerciales [6 février 1970. *J. O.* du 17 février 1970] (n° 971). — Réponse [7 avril 1970] (p. 124, 125, 126).

M. Edouard Bonnefous demande à **M. le ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement** quelle date et quel temps de discussion ont été prévus pour l'examen par le Sénat des options du VI^e Plan, étant donné le calendrier des discussions préliminaires à ce sujet. En raison de la nécessité d'une étude parlementaire longue et approfondie qui pourrait, au cours de l'examen en commission, se faire en collaboration avec le Conseil économique et social, il importe en effet que le Sénat soit rapidement et complètement informé des intentions gouvernementales [16 avril 1970] (n° 999). — Réponse [12 mai 1970] (p. 347).

M. Edouard Bonnefous demande à **M. le ministre de l'intérieur** si, dans la perspective des élections municipales récemment évoquées dans diverses déclarations de différents ministres, il est dans les intentions du Gouvernement de modifier la compositions des collèges électoraux par l'abaissement de l'âge du droit de vote et de l'âge d'éligibilité, et, dans ces hypothèses, à quelle date le Parlement serait saisi des textes législatifs nécessaires [16 avril 1970] (n° 1000). — Réponse [12 mai 1970] (p. 347, 348).

M. Edouard Bonnefous demande à **M. le ministre de l'éducation nationale** s'il est bien exact que l'édification d'une université, en bordure du parc de Versailles, est envisagée. Dans l'affirmative, il lui demande si elle doit être construite à proximité de la pièce d'eau des Suisses, à l'endroit dit Camp de Mortemets [23 avril 1970] (n° 1008). — Réponse [2 juin 1970] (p. 581, 582).

M. Edouard Bonnefous demande à **M. le ministre de l'intérieur** s'il ne croit pas opportun, en raison des erreurs de sondage fréquentes, et notamment à l'occasion des élections en Allemagne et en Grande-Bretagne, de réglementer dorénavant l'utilisation des sondages électoraux et d'interdire leur publication durant la dernière semaine précédant le scrutin [23 juin 1970] (n° 1040). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1515, 1516).

Questions orales avec débat :

M. Edouard Bonnefous demande à **M. le Premier ministre** de faire connaître la position du Gouvernement sur la réforme des finances des collectivités locales et dans quel délai il compte soumettre au Parlement les textes législatifs nécessaires pour accomplir une réforme envisagée depuis plus de dix ans [16 avril 1970] (n° 52). — Réponse [9 juin 1970] (p. 643 et suivantes).

M. Edouard Bonnefous demande à **M. le Premier ministre** quelles mesures il compte prendre pour permettre une meilleure organisation du travail parlementaire, durant les sessions

à venir. Il lui expose que, durant la première période de la session du printemps 1970, aucun projet important n'a été soumis aux assemblées, alors que des projets majeurs, méritant une étude longue et approfondie, ne furent transmis qu'en fin de session. Le Parlement n'a ainsi disposé pour leur examen que de délais très insuffisants. Il exprime le souhait que soient connus, à l'ouverture de chaque session, les projets à venir en discussion, selon un calendrier établi, afin que le travail parlementaire s'effectue dans des conditions normales et que les élus puissent remplir effectivement la fonction législative qui est la leur [29 juin 1970] (n° 69).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 971** (*cf. supra*) [7 avril 1970] (p. 125, 126). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 999** (*cf. supra*) [12 mai 1970] (p. 347). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 1000** (*cf. supra*) [12 mai 1970] (p. 348). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, à sa **question orale n° 1008** (*cf. supra*) [2 juin 1970] (p. 581, 582). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale concernant la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 643 à 645, 653). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 7 : *amendement de M. Pellenc tendant à prévoir le remplacement de l'impôt sur les spectacles par la taxe sur la valeur ajoutée* (p. 1068). — Est entendu lors de la réponse de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, à sa **question orale n° 1040** (*cf. supra*) [20 octobre 1970] (p. 1515, 1516). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations sur les tarifs appliqués à la presse (p. 2027). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion du budget des AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la création d'un fonds d'intervention culturelle, le problème du Théâtre de France, la réorganisation des théâtres lyriques. l'académie de France à Rome, les musées, la protection des monuments et des sites, la construction d'une cité financière au centre de Paris, la production artistique nationale (p. 2222 à 2225, 2239). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : *amendement de M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, tendant à majorer les crédits de ce titre de 4 millions de francs consacrés spécialement aux activités théâtrales, aux manifestations musicales, aux associations techniques pour l'action culturelle et la formation d'animateurs* (p. 2243). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — S'élève contre les films de violence à la télévision (p. 2506). Examen des articles ETAT C. ARTICLE ADDITIONNEL : se prononce pour l'institution d'un conseil de surveillance composé de parlementaires (p. 2526, 2527).

BONNEFOUS (M. RAYMOND) [Aveyron].

Est nommé président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de président de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 229). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observation sur le travail de la commission des lois (p. 2977). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la souscription ou l'achat d'actions par le personnel des entreprises** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observation sur la question préalable (p. 2978).

BONNET (M. GEORGES) [Lozère].

Est *nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

BORD (M. ANDRÉ), **secrétaire d'Etat à l'intérieur** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier l'article 27, alinéa 1er, du code de l'administration communale** (délibérations des conseils municipaux et conseils généraux) [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 217). — Prend part à la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 220 à 223, p. 229). — Répond à la question orale de M. Edouard Bonnefous sur l'**âge requis pour être électeur et l'âge d'éligibilité** [12 mai 1970] (p. 347, 348). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à certains personnels du service du déminage du ministère de l'intérieur** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 403). — Intervient dans la suite de la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 404 à 406). — Discussion des articles. Art 1er A nouveau : *amendement de M. André Colin tendant à insérer cet article qui stipule que « les projets de création d'agglomérations nouvelles sont fixés par le Plan de développement économique et social dont l'approbation est soumise au vote du Parlement* (p. 408) ; Art. 1er : *son sous-amendement tendant dans le texte de l'amendement de M. Mignot, à ramener à 10.000, au lieu de 20.000, le nombre des logements à partir duquel il peut y avoir agglomération nouvelle* (p. 408, 409) ; Art. 1er *bis : amendement de M. Mignot et sous-amendement de M. Chauvin :* observations (p. 411, 412) ; Observations sur le renvoi de la proposition de loi devant la commission de législation (p. 412). — **Suite de la discussion** [27 mai 1970]. — Art. 2 : *amendements de MM. Héon et Mignot* (p. 536) ; Art. 5 *bis* nouveau : *amendement de M. Mignot tendant à insérer cet article concernant la composition du comité du syndicat* (p. 542) ; Art. 5 *ter* nouveau : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article additionnel qui détermine les relations entre le syndicat communautaire et l'établissement public chargé de l'aménagement de l'agglomération nouvelle* (p. 543, 544) ; Art. 7 : (p. 545) ; Art. 8 : *amendement de MM. Mignot et Chatelain tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui détermine la compétence du syndicat communautaire* (p. 546) ; Art. 9 : *amendement de M. Mignot tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'établissement du budget par le syndicat communautaire* (p. 547) ; Art. 10 : *son amendement tendant à modifier le texte de cet article qui définit les ressources du syndicat communautaire* (p. 549) ; Art. 15 *bis* nouveau : *son sous-amendement tendant à modifier l'amendement de M. Mignot visant à insérer cet article relatif à la composition des membres chargés d'administrer l'ensemble urbain* (p. 554, 555) ; Art. 15 *bis* A nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article visant le cas où le conseil de l'ensemble urbain ne passe pas, avec l'organisme chargé des opérations matérielles d'aménagement, la convention prévue par cette proposition de loi* (p. 551) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 17 : *amendement de coordination de M. Chauvin* (p. 556) ; Art. 19 : *son amendement tendant à modifier cet article qui détermine l'aide apportée par l'Etat* (p. 558). — Répond à la question orale de M. Michel Kauff-

mann **sur l'aide aux victimes des crues en Alsace** [9 juin 1970] (p. 639). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 747). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement rédactionnel tendant à introduire les mots : « aliénés ou » avant les mots : « livrés à la destruction », à la fin du premier alinéa* (p. 748) ; Art. 2 : *amendement de M. Pierre Brun tendant à abaisser les délais de garde en fourrière* (p. 751), *amendement de M. Pierre Brun tendant à compléter l'article L. 25-3 du code de la route par un alinéa stipulant que les carcasses non identifiées de voitures sont mises à la casse sans formalité* (p. 752) ; *amendement de M. Bruyneel tendant, à l'article L. 25-4 du code de la route, à harmoniser les délais de mise en vente des véhicules mis en fourrière* (p. 752) ; *son sous-amendement tendant à remplacer, dans l'amendement de M. Bruyneel à l'article L. 25-6 du code de la route, les mots : « Les collectivités intéressées » par les mots : « La collectivité publique intéressée »* (p. 753) ; *son sous-amendement de coordination à l'article L. 25-7 du code de la route* (*ibid.*). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1311, 1312). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Mignot* (p. 1313) ; Art. 8 : *amendement de M. Mignot tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui fixe la compétence du syndicat communautaire* (p. 1314) ; Art. 15 *bis : amendement de M. Mignot* (p. 1316) ; Art. 19 : *son amendement tendant, dans l'avant-dernier alinéa de cet article, à substituer aux mots : « la garantie de l'Etat », les mots : « la garantie des collectivités publiques »* (p. 1316, 1317). — **Discussion en troisième lecture** [30 juin 1970] (p. 1327). — Répond à la question orale de M. Edouard Le Bellegou concernant la **protection contre les incendies de forêts dans le Var** [3 novembre 1970] (p. 1691). — Intervient dans la discussion du projet de loi relaitf à la **mise en fourrière, aliénation et destruction des véhicules automobiles** (2e lecture) [9 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2723). — Répond à la question orale de M. Jacques Henriet relative à la **retraite des maires** [15 décembre 1970] (p. 2830, 2831), à la question orale de M. Pauzet relative au **personnel de service dans les classes enfantines** (p. 2832), à la question orale de M. Eberhard relative au **classement indiciaire des sapeurs-pompiers professionnels** (p. 2833). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'âge de l'éligibilité des conseillers municipaux et des conseillers généraux** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observation sur l'insertion des jeunes dans les affaires politiques (p. 3027).

BOSSON (M. CHARLES) [Haute-Savoie]).

Est *nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 487 à 489).

BOUCHENY (M. SERGE) [Paris].

Est *nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est *nommé membre titulaire* de la commission mixte paritaire chargé de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Est *nommé membre* de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi portant institution d'une contribution patronale en vue de réduire le déséquilibre d'exploitation des transports en commun de la région parisienne (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 168).

Proposition de loi tendant à accorder le droit de porter le titre et d'exercer la profession d'architecte aux démissionnaires de l'ordre et aux diplômés des écoles d'architecture reconnues par l'Etat (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970) [2 octobre 1970] (n° 362).

Proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les conditions de l'intervention militaire française au Tchad [20 octobre 1970] (n° 28).

Questions orales :

— **M. Serge Boucheny** attire l'attention de **M. le Premier ministre** sur le vif mécontentement des travailleurs de la région parisienne provoqué par la brutale augmentation des tarifs de la R. A. T. P. et de la S. N. C. F. jointe aux mauvaises conditions de transport. Les heures de trajet s'ajoutant à la fatigue de l'usine ou du bureau sont souvent aussi exténuantes que les heures de travail : elles ont de graves répercussions sur la santé des travailleurs en général, des malades et des personnes âgées en particulier. En conséquence, il lui demande : 1° s'il n'entend pas porter à 40 francs la prime mensuelle de transport et étendre son paiement intégral à tous les salariés de la région parisienne ; 2° quelles dispositions il compte prendre pour : *a*) qu'un seul tarif S. N. C. F. de banlieue soit établi pour toute la région parisienne ; *b*) l'allégement des impôts et taxes qui pèsent sur la gestion de la R. A. T. P. et la S. N. C. F. ; *c*) le rétablissement des redevances payées par les entreprises qui bénéficient chaque jour des transports publics pour leur activité : transport du personnel et de la clientèle car celles-ci appliquées progressivement aux entreprises de plus de cent salariés rapporteraient progressivement aux entreprises de plus de cent salariés rapporteraient plus de 500 millions et suffiraient à résoudre les difficultés financières de la R. A. T. P. ; *d*) qu'un véritable plan d'aménagement et de modernisation des transports publics parisiens donnant satisfaction aux travailleurs soit enfin étudié puis appliqué [13 février 1970. — *J. O.* du 17 février 1970] (n° 973). — Réponse [7 avril 1970] (p. 121, 122, 123).

— **M. Serge Boucheny** appelle l'attention de **M. le Premier ministre** sur les faits suivants : plusieurs milliards ont été engloutis dans la construction des abattoirs de la Villette et cela malgré de nombreux avis défavorables à l'égard d'une telle réalisation qui ne s'imposait pas ; à la suite d'une scandaleuse gestion, à laquelle certains membres du groupe « gaulliste » du conseil municipal de Paris sont associés, les nouveaux abattoirs doivent être détruits ; le personnel des abattoirs s'oppose à cette destruction, estimant qu'une antenne des halles de Rungis peut s'implanter à La Villette. Il estime que l'échec de ces installations démesurées ne doit pas se prolonger par une offre scandaleuse aux spéculateurs des terrains de La Villette, par la construction d'immeubles de grand standing. En conséquence, il lui demande : 1° s'il est exact que les halles de Rungis connaissent des difficultés et que pour en diminuer la portée on s'apprêterait à y transférer le marché de la viande de La Villette ; 2° quelles mesures il compte prendre pour que : soit maintenue l'utilisation du complexe de La Villette ; soient sauvegardés les intérêts des contribuables de Paris qui ont financé par l'impôt une telle réalisation, ainsi que ceux du personnel [30 juillet 1970. — *J. O.* du 4 août 1970] (n° 1042).

— **M. Serge Boucheny** rappelle à **M. le ministre des affaires étrangères** que dix-sept ans après l'armistice qui mit fin à la guerre de Corée, la situation de ce pays constitue une menace permanente pour la paix, du fait que les Etats-Unis occupent militairement la partie Sud du pays et que la République populaire démocratique de Corée ne participe pas officiellement à la discussion par l'assemblée générale de l'O. N. U., de la question coréenne. Devant cet état de fait, il lui demande s'il n'estime pas qu'une initiative française tendant à faciliter au peuple coréen l'exercice de son droit à l'autodétermination, de façon pacifique et sans ingérence étrangère, pourrait renforcer la paix, de même que la reconnaissance de la République populaire de Corée [3 novembre 1970] (n° 1077). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2700).

Questions orales avec débat :

M. Serge Boucheny appelle à nouveau l'attention de **M. le Premier ministre** sur le mécontentement grandissant et justifié qui s'empare de la population de la région parisienne au sujet : 1° des transports en commun très insuffisants et des mesures antisociales que le Gouvernement entend prendre à leur sujet ; 2° des menaces extrêmement sérieuses — sans démenti officiel — de projet de péage sur les autoroutes de dégagement envisagé dans la région parisienne pour les automobilistes déjà lourdement imposés de charges financières pour obtenir le droit d'utiliser leur voiture. En conséquence, il lui demande, à la veille de la discussion budgétaire, quelles mesures il compte prendre pour : 1° l'amélioration des transports en commun dans la région parisienne, leur modernisation, leur développement ; 2° que soit respecté le principe du tarif unique du métro devant son prolongement en banlieue plus qu'indispensable ; 3° l'instauration d'une carte unique de transport aux travailleurs de la région parisienne ; 4° que ne soit pas instauré le péage sur les voies de dégagement dans la région parisienne, dont les premières victimes seraient les milliers d'habitants de la grande banlieue, qui chaque jour doivent se rendre à Paris ou dans une

autre banlieue pour leur travail ; 5° que la totalité des « redevances d'infrastructure », payées par les usagers, soit utilisée à l'entretien et à l'aménagement des routes [7 octobre 1970] (n° 77).

M. Serge Boucheny appelle l'attention de **M. le ministre de l'intérieur** sur les faits suivants : plusieurs milliards ont été engloutis dans la construction des abattoirs de la Villette et cela malgré de nombreux avis défavorables à l'égard d'une telle réalisation qui ne s'imposait pas ; à la suite d'une scandaleuse gestion, à laquelle certains membres du groupe « gaulliste » du conseil municipal de Paris sont associés, les nouveaux abattoirs doivent être détruits ; le personnel des abattoirs s'oppose à cette destruction, estimant qu'une antenne des halles de Rungis peut s'implanter à la Villette. Il estime que l'échec de ces installations démesurées ne doit pas se prolonger par une offre scandaleuse aux spéculateurs des terrains de la Villette, par la construction d'immeubles de grand standing. En conséquence, il lui demande : 1° s'il est exact que les halles de Rungis connaissent des difficultés et que pour en diminuer la portée on s'apprêterait à y transférer le marché de la viande de la Villette ; 2° quelles mesures il compte prendre pour que : soit maintenue l'utilisation du complexe de la Villette ; soient sauvegardés les intérêts des contribuables de Paris qui ont financé par l'impôt une telle réalisation, ainsi que ceux du personnel [7 octobre 1970] (n° 78). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1529 et suivantes).

M. Serge Boucheny attire l'attention de **M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles** sur le projet de réforme de la profession d'architecte. Il lui rappelle que ce projet n'a jusqu'alors reçu l'accord que du conseil supérieur de l'ordre des architectes qui ne représente que 5 p. 100 de la profession, alors que la majorité des architectes exprime les plus extrêmes réserves sur la réforme Paira. Il lui signale que, contrairement aux promesses faites au ministère, rien n'a été fait pour permettre dès maintenant aux architectes de ne plus faire partie de l'ordre des architectes. Bien plus, le projet de réforme entend maintenir l'ordre des architectes et son conseil supérieur élu à deux degrés ; enfin, il écarte délibérément du projet la nécessaire réforme de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme. Il s'étonne que l'élaboration de ce projet ait été confiée à une personne dont les attaches avec une banque foncière et immobilière privée sont officiellement connues. En conséquence, il lui demande ce qu'il compte faire : 1° pour assurer la réelle participation des architectes à l'élaboration du projet en tenant compte de leurs légitimes aspirations ; 2° pour prendre, en attendant la suppression de l'ordre, des mesures modifiant la loi du 31 décembre 1940 [7 octobre 1970] (n° 83).

M. Serge Boucheny appelle l'attention de **M. le ministre des affaires étrangères** sur l'émotion provoquée par l'intervention de militaires français au Tchad, qui causa la mort de onze d'entre eux. Estimant que cette intervention prend le caractère d'une expédition coloniale, il lui demande donc de lui indiquer : 1° les raisons pour lesquelles les militaires français qui devaient quitter ce pays en juillet ne l'ont pas fait et ont participé aux combats qui se sont développés ces derniers jours ; 2° les mesures qu'il compte prendre pour la cessation immédiate de toute ingérence française au Tchad [15 octobre 1970] (n° 89). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1704 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Raymond Mondon, ministre des transports, à sa **question orale n° 973** (*cf. supra*) [7 avril 1970] (p. 122, 123). — Explique son vote sur la **proposition de loi relative au fonctionnement des assemblées parlementaires en vue de préciser les moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle** [11 juin 1970] (p. 764). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à modifier le texte de l'article L. 2 du code électoral afin d'abaisser à 18 ans l'âge de l'électorat* (p. 1001) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin du nouvel alinéa proposé pour l'article L. 2 du code électoral : « jeunes gens âgés de plus de 18 ans qui accomplissent le service national actif »* (ibid.) ; Art. 4 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de rétablir les sursis d'incorporation des étudiants jusque vingt-cinq ans* (p. 1002) ; Art. 7 : *son amendement tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de ramener de seize mois à douze mois le temps de service des sursitaires coopérants et médicaux* (p. 1004) ; Art. 8 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui permet, pour raison de santé, de mettre certains étudiants en médecine à la disposition du ministère de la santé publique et de la sécurité sociale pour une durée de seize mois* (ibid.) ; Art. 9 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui dispose que les jeunes gens qui auront bénéficié des dispositions permettant d'accomplir le service national, soit au titre de la coopération, soit dans un laboratoire, soit comme médecin, renoncent de ce fait aux bénéfices des dispenses prévues par les articles 18 et 20 de la loi du 9 juillet 1965 relative au recrutement en vue de l'accomplissement du service national, sauf cas d'une exceptionnelle gravité* (p. 1005) ; Art. 11 : *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa disposant que les jeunes gens accomplissant leur service militaire actif ne peuvent participer à des missions de maintien de l'ordre ni être utilisés pour remplacer des travailleurs en grève* (p. 1006) ; Art. 13 : *son amendement tendant à supprimer cet article prévoyant que les unités militaires peuvent être chargées de tâches de protection civile ou d'intérêt général* (p. 1007). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du régime des poudres et substances explosives** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1025, 1026). — Discussion des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de maintenir le statut d'Etat aux personnels du service des poudres* (p. 1028) ; *son amendement tendant à insérer un nouvel alinéa stipulant que « les personnels en service au moment de la création de la société nationale conserveront leur emploi dans leur établissement »* (ibid., p. 1029) ; *son amendement tendant à favoriser le départ à la retraite anticipée avec jouissance immédiate des droits à pension* (p. 1029) ; le retire (p. 1030) ; *son amendement tendant, après l'alinéa b) du § II de cet article, à insérer les dispositions suivantes : « L'emploi des personnels sous contrat dans la nouvelle société ainsi que tous leurs droits sont garantis par le présent texte. Les personnels sous contrat qui occupent un emploi permanent seront titularisés avant la constitution de la société visée à l'article 3. »* (p. 1031) ; *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition visant à accorder la garantie du statut des ouvriers de l'Etat aux personnels ouvriers saisonniers* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux ressources des communautés européennes** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1268 à 1270). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative aux **abattoirs de la Villette** [20 octobre 1970] (p. 1529 à 1531 ; p. 1538). — Est entendu au cours du débat sur sa question oralé relative à l'**intervention militaire française au Tchad** [3 novembre 1970] (p. 1704, 1705). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la manifestation du 17 novembre des usagers des transports en commun de la région parisienne, les tarifs (p. 2113, 2114). **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale. — S'élève contre l'armement nucléaire, les ventes d'armes à l'étranger et l'instauration éventuelle d'une armée de métier (p. 2570, 2571). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I *a*) SERVICES GÉNÉRAUX (fin). — Examen des articles. — ETAT B. — Titre III. — Observation sur les rémunérations des fonctionnaires et la clause de sauvegarde du contrat du 21 avril 1970 (p. 2600). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud à sa **question orale n° 1077** (*cf. supra*) [8 décembre 1970] (p. 2700, 2701). — Intervient dans le débat sur la question orale de M. Taittinger relative à l'**équipement routier de la région parisienne** [15 décembre 1970]. — Observations sur les intérêts financiers, les tarifs des transports, la rénovation du quartier Italie (p. 2843, 2844).

BOULANGÉ (M. MARCEL) [Territoire de Belfort].

Est *nommé membre* de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est *nommé membre suppléant* de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. François Schleiter et René Tinant relatives à l'**état des routes et à la coordination des transports** [12 mai 1970] (p. 362, 363). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 décembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des retraités (p. 2146, 2147) ; (p. 2150).

BOULIN (M. ROBERT), **ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'agrément des entreprises de transports sanitaires** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 931, 932). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés** [8 octobre 1970]. — Discus-

sion générale (p. 1459, 1460). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Jean Colin tendant à compléter l'article L. 613-6 du code de la sécurité sociale, par une disposition concernant le cas des pharmaciens hospitaliers* (p. 1461) ; *amendement de M. Jean-Pierre Blanchet* (p. 1463) ; Art. 1er *bis : amendement de M. Jean Colin tendant à supprimer cet article instituant une contribution de solidarité* (p. 1463, 1464) ; Art. 2 : *amendement de M. Jean-Pierre Blanchet tendant à une nouvelle rédaction de cet article instituant en faveur des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés, un régime complémentaire d'assurance vieillesse* (p. 1465) ; Art. 2 *bis nouveau : amendement de M. Jean-Pierre Blanchet* (p. 1466). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Hector Viron relative à la **situation des personnes âgées** [3 novembre 1970] (p. 1709, 1710). — Intervient dans la discussion de la proposition de loi relative aux **mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie** [3 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1716 à 1718). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à stipuler, dans l'article L. 627 du code de la santé publique, que la peine d'emprisonnement sera de dix à vingt ans* (p. 1723) ; *observations sur l'amendement de M. Marcilhacy tendant à requérir une peine de dix à vingt ans de réclusion criminelle* (ibid.) ; *son amendement tendant, dans cet article L. 627, à insérer un alinéa 7 stipulant que : « Les dispositions de l'article 59, alinéa 2, du code de procédure pénale sont applicables aux locaux où l'on usera en société de stupéfiants et à ceux où seront fabriquées, transformées ou entreposées illicitement lesdites substances. »* (p. 1725) ; *amendement de M. Marcilhacy tendant à insérer un article L. 627-1 (nouveau) relatif à une prolongation du délai de la garde à vue* (p. 1726, 1727) ; *amendement de M. Schiélé* (p. 1727) ; *son amendement tendant à compléter l'alinéa 1° de l'article L. 628-3 par la disposition suivante : « Cette décision pourra être déclarée exécutoire par provision à titre de mesure de protection »* (p. 1728) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de l'article L. 628-3 : « Lorsqu'il aura été fait application des dispositions prévues à l'article L. 628-2 et au premier alinéa du présent article, la juridiction saisie pourra ne pas prononcer les peines prévues par l'article L. 628. »* (p. 1729) ; *amendement de M. Lemarié* (ibid., p. 1730) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel L. 628-6 (nouveau) stipulant que : « Lorsque le juge d'instruction ou la juridiction saisie aura ordonné à un inculpé de se placer sous surveillance médicale ou l'aura astreint à une cure de désintoxication, l'exécution de ces mesures sera soumise aux dispositions des articles L. 628-2 à L. 628-5 ci-dessus, lesquels font exception aux articles 138 (alinéa 2-10°) et suivants du code de procédure pénale en ce qu'ils concernent la désintoxication. »* (p. 1730) ; *son amendement tendant à compléter le premier alinéa de l'article L. 629 par les mots : « ou que la détention de ces substances ou plantes ne soit illicite »* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer les mots : « de plus de vingt et un ans » dans l'article L. 630-1 relatif à l'interdiction définitive du territoire français aux étrangers condamnés pour trafic et usage des stupéfiants* (p. 1730). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1753 à 1758) ; (p. 1768). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Schleiter.* — Observations sur la notion de service public hospitalier (p. 1769, 1780) ; *amendements de MM. Blanchet et Aubry* (p. 1771) ; *amendement de M. Blanchet et sous-amendement de M. Jean Colin* (p. 1772) ; *amendement de M. Blanchet* (ibid.) ; *amendement de M. Portmann* (p. 1773) ; *amendement de M. Viron (ibid.)* ; *amendement de M. Blanchet* (établissements régis par le code de la mutualité) *(ibid.)* ; Art. 3 : *son amendement rédactionnel* (p. 1774) ; *son sous-amendement tendant, au deuxième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « pour affections graves dans leur phase aiguë, les accouchements », par les mots : « de courte durée ou concernant des affections graves dans leur phase aiguë, les accouchements »* (p. 1774) ; Art. 5 : *amendement de Mme Goutmann* (p. 1776) ; *amendements de MM. Colin et Blanchet* (ibid) ; *son amendement tendant, dans l'amendement de M. Blanchet, à remplacer : « ce conseil d'administration », par : « président du conseil d'administration »* (ibid., p. 1777) ; *amendement de M. Souquet* (ibid.) ; Art. 6 : *amendement de M. Gaudon tendant à modifier la composition du conseil d'administration* (p. 1778) ; *son amendement tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin que le conseil d'administration comprenne des représentants « des médecins et du personnel non médical titulaire » au lieu de représentants « du personnel médical et non médical »* (ibid.) ; *amendement de M. Blanchet (ibid.)* ; répond à M. Mignot (p. 1778, 1779) ; *son amendement tendant à étendre le champ des incompatibilités entre les fonctions de président de la commission administrative et d'agent rétribué de l'établissement* (p. 1779) ; répond à M. Mignot (pouvoirs du conseil d'administration) (p. 1780, 1781) ; Art. 8 : *amendement de M. Blanchet (ibid.)* ; Art. 9 : *amendement de M. Blanchet tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant les catégories qui composent le personnel des établissements d'hospitalisation publics* (p. 1783) ; *son sous-amendement tendant à supprimer l'avis conforme d'une commission paritaire régionale lors de la décision préfectorale mettant fin aux fonctions d'un praticien à temps partiel* (ibid) ; *son sous-amendement tendant à supprimer la mention « des pharmaciens » des personnels cités au 3° de l'amendement de M. Blanchet* (ibid.) ; Art. 10 : *amendement de M. Jean Colin tendant à supprimer cet article* (p. 1784) ; *son amendement tendant à supprimer l'exigence de la résidence dans le secteur d'action sanitaire* (ibid.) ; Art. 13 : *son amendement rédactionnel* (p. 1785) ; Art. 14 : *(ibid.)* ; Art. 17 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de préciser les attributions du syndicat* (p. 1786) ; répond à M. Schleiter (p. 1787) ; Art. 18 : *amendement de M. Blanchet (ibid.)* ; Art. 24 : *amendements de M. Blanchet* (p. 1788) ; Art. 26 : *son amendement tendant, dans cet article relatif à la tenue des dossiers individuels de santé, à supprimer au début du premier alinéa les mots : « dans chaque secteur d'action sanitaire »* (p. 1789) ; *amendements de M. Blanchet* (ibid.) ; Art. 31 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « L'autorisation est délivrée à une personne physique ou morale. Elle ne peut être cédée avant le commencement des travaux »* (p. 1792) ; Art. 33 : *amendement de M. Portmann soutenu par M. Schleiter* (p. 1793) ; Art. 36 : *amendement de M. Blanchet* (p. 1794) ; Art. 40 : *amendement de M. Blanchet* (p. 1796) ; Art. 43 : *son sous-amendement tendant dans l'amendement de M. Blanchet à remplacer les mots : « cinq ans », par les mots : « six ans »* (p. 1797) ; Art. 44 *(ibid.)* ; Art. 46 : *son amendement tendant à préciser que les dispositions du chapitre premier de la présente loi « seront » adaptées par décret en Conseil d'Etat* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que « Le personnel des hospices civils de Lyon est soumis aux dispositions du Livre IX du code de la santé publique sauf dérogations prévues par décret en Conseil d'Etat »* (p. 1798) ; Art. 47 : *amendement de M. Blanchet tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article visant à l'aménagement de la période transitoire* (ibid.) ; Art. 48 : *amendement de M. Blanchet tendant à mettre à la charge de l'Etat les dépenses de formation des personnels et de recherche médicale* (p. 1799). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 décembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES a) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 2456 à 2460) ; répond aux observations présentées sur ce budget (p. 2473, 2474). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : observations de M. Dailly (relèvement du plafond de la retraite mutualiste du combattant) (p. 2476) ; *amendement de M. Grand tendant à insérer un article additionnel disposant que « Les projets de loi de finances comporteront en annexe une présentation des comptes prévisionnels de chacun des régimes de protection sociale recevant directement ou indirectement une aide de l'Etat ou d'un autre régime »* (p. 2476). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la **réforme hospitalière** (deuxième lecture) [14 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2792). Examen des articles. — Art. 1er A : *son amendement tendant à suprimer les mots : « en vigueur à la date de la présente loi... ..* Art. 1er : réponse à l'intervention de M. Blanchet sur les ressources nouvelles (p. 2793), à l'intervention de M. Henriet sur la médecine préventive, à l'intervention de M. Aubry sur la coordination de la médecine préventive pour les directions départementales (p. 2794). — Art. 2 : Remarque sur les amendements de M. Blanchet (p. 2795). — Remarque sur les régimes d'hébergement (p. 2796). — Art. 3 : Réponse à M. Henriet sur l'hospitalisation à domicile (p. 2791). Propose de reporter la discussion de l'article 3 *bis* après l'article 47 (p. 2799) ; son sous-amendement tendant à réserver à un décret la création des commissions médicales consultatives (p. 2801) ; Art. 26 *ter* : *son amendement tendant à introduire des médecins non hospitaliers dans le conseil d'administration des établissements publics d'hospitalisation* (p. 2805). — *Son amendement tendant à réintroduire le directeur de l'U. E. R. parmi les membres du conseil d'administration* (p. 2805). — *Son amendement tendant à supprimer certaines incompatibilités* (p. 2805, 2806). — Art. 26 *quinquies* : s'oppose à l'amendement de M. Henriet relatif aux cliniques ouvertes (p. 2807) ; se montre favorable aux amendements de M. Blanchet (p. 2809). — Art. 26 *octies* : *son amendement tendant à remplacer les mots : « sur l'organisation », par les mots : « sur le fonctionnement »* (p. 2809). — Art. 26 *tredecies* : *son amendement relatif à la distribution des produits pharmaceutiques* (p. 2811). — Art. 29 : Observations sur l'amendement de M. Jean Colin (p. 2812), sur celui de M. Henriet (p. 2813). — Art. 32 : *son amendement tendant à supprimer les mots : « ... entraînant la responsabilité civile ou pénale de l'établissement »* (p. 2815). — Art. 36 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « participent sur leur demande ou sur celle de la personne morale dont ils dépen-*

dent » par les mots « peuvent participer » (p. 2816, 2817). — Art. 39 : observation sur l'amendement de M. Aubry (p. 2818). — Art. 47 *bis : son amendement tendant à étendre la réforme de la tarification à l'ensemble du service public hospitalier* (p. 2820).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés** [17 décembre 1970] (2e lecture). — Examen des articles. — Art. 2 : observation sur l'amendement de M. Blanchet. — *Son amendement remettant à un arrêté ministériel le soin de fixer les modalités de la consultation des intéressés* (p. 2953). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux possibilité d'emprunts des groupements mutualistes** [17 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2954). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la lutte contre la toxicomanie** [17 décembre 1970] (2e lecture). — Examen des articles. — Art. 2 : observations sur les dérogations aux libertés individuelles pour la lutte contre la drogue (p. 2958). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant une allocation pour les orphelins** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la solidarité nationale, les cumuls d'allocations, le plafond de ressources et les pères célibataires (p. 2960, 2961). — Réponses à Mme Lagatu et à M. Souquet (p. 2962). — Examen des articles — Art. 2 : observation sur l'amendement de Mme Cardot (p. 2963). — S'oppose à l'amendement de M. Cathala relatif à l'allocation aux pères célibataires (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au personnel hospitalier** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le temps partiel, le régime disciplinaire et l'exercice du droit syndical (p. 3009). — Examen des articles. — Art. 4 : s'oppose à l'amendement de M. Aubry (p. 3011). — Art. 8 : s'oppose à l'amendement de M. Aubry (p. 3012). — Art. 9 : *idem* (p. 3013). — Article additionnel : *idem* (p. 3013, 3014). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réforme hospitalière** (2e lecture) [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les conclusions de la commission mixte et sur son difficile travail (p. 3017, 3018). — Examen des articles. — Art. 26 *sexies :* observation sur les emprunts de la ville de Marseille (p. 3020). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés** [19 décembre 1970]. — Adoption des conclusions de la commission mixte paritaire (p. 3049).

BOULOUX (M. JEAN-MARIE) [Vienne].

Est *nommé secrétaire* de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à renforcer les dispositions du code rural en ce qui concerne les dégâts occasionnés aux troupeaux ovins par les chiens errants [4 juin 1970] (n° 256).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur la proposition de loi de MM. Jean-Marie Bouloux, Baudoin de Hauteclocque, Marcel Lemaire, Etienne Restat et Raoul Vadepied, tendant à renforcer les dispositions du code rural en ce qui concerne les dégâts occasionnés aux troupeaux ovins par les chiens errants [22 octobre 1970] (n° 30).

BOUNEAU (M. PIERRE) [Landes].

Est *nommé membre* de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Donne sa démission de membres de la commission des affaires sociales [20 novembre 1970].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [20 novembre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Giraud et Georges Cogniot relatives à l'**enseignement d'une seconde langue vivante dans les établissements scolaires du second degré** [21 avril 1970] (p. 251). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations sur la situation des officiers de paix et commandants et sur la situation des personnels de police rapatriés d'Afrique du Nord (p. 2270). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES a) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le problème des handicapés, les projets d'allocation pour les orphelins (p. 2467, 2468).

BOUQUEREL (M. AMÉDÉE) [Oise].

Est *nommé membre* de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est *nommé membre* de la commission de gestion du fonds spécial d'investissement routier [5 mai 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (routes et voies navigables), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : a) ÉQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté sur les crédits alloués aux routes, la politique d'investissements pour l'aménagement et la modernisation des voies navigables (p. 2083 à 2085, 2097).

BOURDA (M. PIERRE) [Hautes-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

BOURGES (M. YVON), **secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Henri Caillavet relative à la **situation des coopérants français au Tchad** [26 mai 1970] (p. 523 à 527). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales** [28 mai 1970]. — Discussion générale (p. 560). — Discussion des articles. — Art. 8 : répond aux observations de M. Armengaud sur le non-respect par la Grande-Bretagne des dispositions de l'article 13 de la convention de 1961 sur les nouveautés végétales (p. 561). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord conclu avec l'Australie sur l'imposition des revenus tirés du transport aérien international** [28 mai 1970] (p. 562) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention avec l'Espagne relative à l'entraide judiciaire en matière pénale** (p. 563) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention avec l'Espagne relative au service national des double-nationaux** (p. 564). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Jean Péridier relative à l'**intervention militaire française au Tchad** [3 novembre 1970] (p. 1700).

BOURGOING (M. PHILIPPE de) [Calvados].

Elu sénateur le 6 septembre 1970 en remplacement de M. Jean-Marie Louvel, décédé.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

BOUSCH (M. Jean-Eric) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 2120). — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion du budget de l'ÉQUIPEMENT ET DU LOGEMENT : *b)* LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la rénovation urbaine, la construction, les H. L. M. (p. 2122 à 2125). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : observations sur l'amélioration de la situation et sur la reconstruction de certains commissariats des régions frontalières (Forbach) (p. 2272).

BOUVARD (M. ROBERT) [Haute-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

BRAYARD (M. JOSEPH) [Ain].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

BREGEGERE (M. MARCEL) [Dordogne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Questions orales :

M. Marcel Brégégère demande à **M. le ministre de l'économie et des finances :** 1° pour quelles raisons des rappels d'impôts au titre des revenus de 1966 viennent-ils d'être adressés à un certain nombre de contribuables et pourquoi les notifications ont été faites sans aucune explication ; 2° s'il ne craint pas que de telles mesures mettent en difficulté un grand nombre de contribuables et d'entreprises perturbant ainsi l'économie du pays ; 3° quelles mesures il compte prendre pour remédier à cette situation [12 mai 1970] (n° 1020). — Réponse [2 juin 1970] (p. 587, 588).

M. Marcel Brégégère, se référant aux dispositions de la loi de finances du 26 décembre 1969 qui prévoient l'application de la T. V. A. aux séances de cinéma organisées par les foyers d'éducation populaire, demande à **M. le ministre de l'économie et des finances :** 1° quelles sont les raisons invoquées pour pénaliser ainsi ces associations en assimilant leurs activités culturelles à des opérations commerciales ; 2° s'il n'envisage pas de réexaminer la question en abrogeant les dispositions concernant l'application de la T. V. A. aux ciné-clubs [9 juin 1970] (n° 1035). — Réponse [30 juin 1970] (p. 1299).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1020** (*cf. supra*) [2 juin 1970] (p. 587, 588). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1035** (*cf. supra*) [30 juin 1970] (p. 1299). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'enseignement agricole, la Communauté européenne et les prix agricoles, le problème de la noix dans les départements du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze, la pollution de la nature (p. 2310 à 2313).

BRIVES (M. LOUIS) [Tarn].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. de Félice tendant à une nouvelle rédaction de l'article* 870-27 *du code rural* (p. 1585). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des éducateurs sportifs, la situation des inspecteurs départementaux, la situation des clubs, les crédits consacrés aux équipements (p. 2373, 2374).

BROUSSE (M. MARTIAL) [Meuse].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Question orale :

M. Martial Brousse expose à **M. le ministre de l'économie et des finances** que certains représentants de l'administration des finances dans les commissions départementales des impôts directs chargées de déterminer le barème de l'impôt forfaitaire sur les bénéfices des exploitations agricoles ont proposé à ces commissions une augmentation de ces impôts pour 1969 par rapport à 1968. Il lui demande : 1° s'il lui paraît normal que cet impôt sur les bénéfices agricoles de 1969 soit augmenté par rapport à l'année précédente alors que tout le monde, même le Gouvernement, reconnaît que le revenu agricole a diminué en 1969 ; 2° s'il est exact que les représentants du ministère des finances dans ces commissions aient reçu des instructions de l'administration centrale en vue d'obtenir une augmentation du bénéfice forfaitaire à l'hectare. [7 avril 1970] (n° 996). — Réponse [21 avril 1970] (p. 239, 240).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 996** (*cf. supra*) [21 avril 1970] (p. 240). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits d'aide et de fonctionnement affectés à l'agriculture (p. 1879 à 1881). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 14 : *son amendement tendant à compléter l'alinéa* 2° *de cet article par une disposition prévoyant un aménagement du régime fiscal des C. U. M. A.* (coopératives d'utilisation du matériel agricole) (p. 1951). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la retraite des anciens combattants, les anciens combattants d'Afrique du Nord, l'entretien des cimetières (p. 2037, 2038). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations sur les échanges amiables (p. 2297) ; le régime fiscal des C. U. M. A. (p. 2322).

BROUSSE (M. PIERRE) [Hérault].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre du comité national des vins de France [22 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faire bénéficier les groupements de marins-pêcheurs professionnels d'un droit de priorité pour prendre à bail le droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen [12 mai 1970] (n° 201).

Questions orales avec débat :

M. Pierre Brousse expose à **M. le ministre de l'économie et des finances** qu'il est nécessaire que soient revisées les règles actuelles mettant les collectivités locales dans l'obligation de payer la T. V. A. sur tous les travaux d'équipement engagés par les collectivités locales, en partant du double principe que cela conduit, dans tous les cas, à faire payer deux fois les contribuables locaux et, dans un certain nombre de cas, à faire payer par l'Etat à lui-même la T. V. A. pour la part subventionnée de ces travaux. Il maintient qu'il est également nécessaire que soit supprimé le paiement par les collectivités locales de la T. V. A. sur les subventions d'équilibre versées par elles aux régies municipales de transports, en fonction du même principe et de l'injustice qui frappe ces collectivités locales de province par rapport à celles de la région parisienne, auxquelles l'Etat verse une subvention pour la R. A. T. P. Si la réforme n'est pas envisageable en fonction de la législation fiscale actuelle (cf. la réponse à sa question écrite n° 9030 du 6 décembre 1969. — *J. O.* du 28 janvier 1970), il lui demande quelles mesures il compte proposer au Gouvernement et au Parlement pour remédier à ce déplorable état de fait [2 avril 1970] (n° 35). — Réponse [28 avril 1970] (p. 276 et suivantes).

M. Pierre Brousse attire l'attention de **M. le ministre des transports** sur les conséquences que pourrait avoir pour la ville de Béziers le projet de redécoupage des régions S. N. C. F. — conséquences susceptibles d'entraîner le transfert à Montpellier, avec les arrondissements de Béziers, d'un certain nombre de cheminots et de leurs familles — ainsi que sur la préoccupante baisse d'activité du trafic du triage de Béziers. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter les répercussions que de telles dispositions seraient et sont susceptibles d'avoir, tant sur le plan économique que sur le plan social, dans le Biterrois [30 octobre 1969] (n° 23). — Réponse [30 juin 1970] (p. 1306 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative au **paiement de la T. V. A. par les collectivités locales** [28 avril 1970] (p. 276, 277, 283, 284). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faire bénéficier les groupements de marins-pêcheurs professionnels d'un droit de priorité pour prendre à bail le droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 413, 414). — Discussion des articles. — Art. A nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « les dispositions de la présente loi s'appliquent aux étangs salés qui, sans être classés dans le domaine public maritime sont en communication directe, naturelle et permanente avec la mer »* (p. 414, 415) ; *sous-amendement de M. Yvon tendant à ajouter au texte ci-dessus le mot « Méditerranée »* (ibid.) ; Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer cet article dont les dispositions sont reprises à l'alinéa 2 de l'article 2* (p. 415) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions d'exercice du droit de priorité* (p. 416, 417) ; Art. 2 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant que : « Les baux conçus en application de la présente loi et au profit des groupements ou personnes désignés à l'alinéa 2 du précédent article ont une durée de six ans »* (p. 417 418) ; Art. 3 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour coordination* (p. 418) ; Art. 3 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article qui traite de la cession éventuelle du droit de pêche par ses titulaires* (ibid.) ; Art. 4 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Dans les étangs où le droit de pêche est donné à bail en application de la présente loi, les groupements ou personnes visés à l'article 2, alinéa 2, ont la charge du gardiennage de la pêche (ibid.)* ; Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui assure la protection des droits des propriétaires d'étangs lorsque ceux-ci se livrent à une exploitation industrielle ou commerciale* (ibid.) ; Art. 6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif a l'application de la nouvelle législation sur le droit de pêche aux baux en cours* (p. 419) ; Art. 7 nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article additionnel qui stipule « que les conditions d'application de la présente loi seront déterminées par un décret en Conseil d'Etat »* (ibid.) ; Art. 8 nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article additionnel disposant que « la présente loi ne s'applique pas aux étangs définis à l'article 1er qui se trouvent sur les rivages des départements d'outre-mer »* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé de la proposition de loi : « Proposition de loi tendant à réglementer la location du droit de pêche aux groupements de marins-pêcheurs professionnels dans certains étangs salés privés du littoral »* (p. 419, 420). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Schiélé et Jacques Henriet concernant la **liaison Rhin-Rhône** [9 juin 1970] (p. 663, 665). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1090, 1091). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale concernant les **conséquences que pourrait avoir pour la ville de Béziers le projet de redécoupage des régions S. N. C. F.** [30 juin 1970] (p. 1306, 1307, 1309, 1310). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la « réorganisation » de la S. N. C. F., la différence de traitement entre l'agglomération parisienne et les villes de province en matière de transports en commun (p. 2115 à 2117). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation du personnel communal, le problème de la police, la situation des rapatriés, l'équipement et les finances des collectivités locales (p. 2261, 2262) ; (p. 2270). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGIONALISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations sur le problème viticole, la politique de soutien des marchés (p. 2327, 2328).

BRUN (M. PIERRE) [Seine-et-Marne]

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970]

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Question orale :

M. Pierre Brun attire l'attention de **M. le ministre de l'économie et des finances** sur les inconvénients et les dangers d'une mesure prise à l'encontre des exportateurs français de bois feuillus : il s'agit, pour la vente à l'exportation, de l'exclusion des sciages de chêne du bénéfice de l'exonération de la taxe parafiscale du fonds forestier national et des taxes annexes qui leur avait été accordée depuis de longues années. L'exportation des sciages de chêne est un débouché indispensable à l'écoulement de cette production et correspond à une appréciable rentrée de devises. Freiner, voire tarir cette exportation, ne présente aucune intérêt pour le marché intérieur français, déjà saturé, surtout en bois de sciage de qualité secondaire. C'est, de plus, annihiler les efforts consentis par la profession forestière, en matière de prospection et de conditionnement, pour la conquête des marchés extérieurs. Il lui demande s'il ne conviendrait pas de rapporter cette décision afin de ne pas entraver les exportations en ce domaine [23 octobre 1970] (n° 1073). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1694, 1695).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Darou et Lefort relatives à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [19 mai 1970] (p. 448). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 745, 746). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant dans l'article 25-1 du code de la route à supprimer les mots : « et sur prescription de l'officier de police judiciaire territorialement compétent »* (p. 750) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant, dans l'article L. 25-3 du code de la route, à abaisser à trente jours au lieu de quarante-cinq jours le délai de garde en fourrière* (p. 751) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter l'article L. 25-3 du code de la route par un alinéa stipulant que les carcasses non identifiées de voitures sont mises à la casse sans formalité* (p. 752). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1073** (*cf. supra*) [3 novembre 1970] (p. 1695). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. SERVICES DU PREMIER MINISTRE, TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION. Discussion générale. Déplore le manque d'information des travailleurs au sujet des services de l'emploi et souhaite une plus grande participation des travailleurs à la marche de ces services (p. 2539, 2540).

BRUN (M. RAYMOND) [Gironde].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire du conseil supérieur de l'aménagement rural [19 novembre 1970].

Interventions :

Prend part, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1141, 1142). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Giraud et Boucheny relatives aux **abattoirs de la Villette** [20 octobre 1970] (p. 1533). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS. — Discussion générale (p. 2152 à 2154). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970] en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité), intervient dans la discussion du budget des SERVICES DU PREMIER MINISTRE. DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale. — Observations sur la notion de Plan, les résultats du Ve et les perspectives du VIe (p. 2487, 2488).

BRUYNEEL (M. ROBERT) [LOIR-ET-CHER].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres [9 juin 1970] (n° 265).

Rapport fait au nom de de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres [17 novembre 1970] (n° 51).

Question orale :

M. Robert Bruyneel expose à **M. le ministre de l'économie et des finances** que, pour remédier dans une faible proportion aux difficultés causées aux industries de la navigation de plaisance par l'application de la taxe à la valeur ajoutée au taux intermédiaire de 15 p. 100 à partir du 1er janvier 1969 et au taux normal, à compter du 1er janvier 1970, le Gouvernement avait décidé de dispenser, à compter du 1er janvier 1969, les embarcations de moins de deux tonneaux de jauge brute du droit de francisation et de navigation. En outre, cette exonération devrait être étendue aux moteurs montés sur ces bateaux. Ces mesures, qui avaient été annoncées par M. le Premier ministre lors de sa visite au Salon de la navigation de plaisance au mois de janvier 1969 et confirmées, à la même époque, par le secrétariat d'Etat à l'économie et aux finances, ont été appliquées pendant l'année 1969. Mais en 1970, les droits de francisation et de navigation ont été rétablis sur ces embarcations sans aucune explication, provoquant une vive émotion tant parmi les professionnels de la plaisance que parmi les usagers. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître pour quels motifs ces détaxations ont été interrompues ainsi que les dispositions qu'il compte prévoir pour que les engagements formellement pris soient exactement tenus [29 avril 1970] (n° 1013). — Réponse [26 mai 1970] (p. 516, 517).

Question orale avec débat :

M. Robert Bruyneel rappelle à **M. le Premier ministre** que, le 23 octobre 1969, il lui a demandé, par question orale sans débat, s'il avait l'intention de proposer rapidement l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'une proposition de loi organique, dont il était l'auteur et le rapporteur, votée le 26 octobre 1967 par le Sénat, à la majorité de 164 voix contre 56 et ayant pour objet la suppression de la suppléance des parlementaires. Au cours de la séance du 18 novembre 1969, le représentant du Gouvernement s'était contenté de répondre que le Gouvernement avait précisé sa position à l'occasion des débats précédant l'adoption par le Sénat de cette proposition de loi organique et que son attitude négative n'avait pas subi de changement. Or, à la suite de multiples et fâcheuses expériences, dont la dernière concerne la vacance d'un siège législatif à Bordeaux, il apparaît indispensable et urgent de réformer une institution discréditée qui dénote de graves imperfections et comporte des dangers d'immoralité. Il lui demande donc, à nouveau, s'il a l'intention de proposer, dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi organique votée par le Sénat le 26 octobre 1967, afin de régler le problème de la suppléance comme il l'a récemment déclaré lui-même [7 octobre 1970] (n° 75). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1539 à 1543).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. François Schleiter et René Tinant relatives à l'**état des routes et à la coordination des transports** [12 mai 1970] (p. 360, 361). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1013** (*cf. supra*) [26 mai 1970] (p. 516, 517). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 744, 745). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement rédactionnel de M. Bord, Secrétaire d'Etat à l'intérieur* (p. 748) ; *amendement de M. Eberhard tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article L. 25 du code de la route, alinéa visant à interdire le stationnement abusif* (ibid.) ; *amendements de M. Eberhard* (ibid.) ; Art. 2 : *amendement de M. Gargar tendant à supprimer l'article 25-1 du code de la route autorisant les policiers à ouvrir les portes du véhicule et à le conduire en fourrière* (p. 750) ; *amendement de M. Pierre Brun* (ibid.) ; *son amendement tendant, dans le même texte, à habiliter les seuls officiers de police en tenue et les militaires de la gendarmerie à constater par procès-verbaux les contraventions à la police de la circulation routière* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit la 2e phrase de cet article 25-1 : « Ils peuvent conduire le véhicule ou le faire conduire, en leur présence, vers le lieu de mise en fourrière en utilisant, le cas échéant, les moyens autonomes de propulsion dont le véhicule est muni »* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer les deux dernières phrases de l'article 25-1 relatives à la validité du contrat d'assurance* (ibid.) ; *son amendement tendant, dans le 3e alinéa de l'article L-25-2, à faire désigner l'expert par l'autorité administrative* (p. 751) ; *amendement de M. Pierre Brun tendant, dans l'article L. 25-3 du code de la route, à abaisser à trente jours au lieu de quarante-cinq jours le délai de garde en fourrière* (ibid.) ; *son amendement tendant à remplacer les deux derniers alinéas de l'article L. 25-3 du code de la route par l'alinéa suivant : « Les véhicules qu'un expert désigné par l'administration aura estimés d'une valeur marchande inférieure à un montant fixé par arrêté ministériel et déclarés hors d'état de circuler dans des conditions normales de sécurité sont, à l'expiration d'un délai de dix jours, à compter de leur entrée en fourrière, livrés à la destruction. »* (p. 752) ; *amendement de M. Pierre Brun tendant à compléter l'article L. 25-3 par un alinéa stipulant que les carcasses non identifiées de voitures sont mises à la casse sans formalité* (ibid.) ; *son amendement à l'article L. 25-4 du code de la route tendant à harmoniser les délais de mise en vente des véhicules mis en fourrière et en conséquence à remplacer les mots : « d'un délai fixé pour chaque département par le préfet », par les mots : « d'un délai fixé par décret »* (ibid.) ; le retire (*ibid.*) ; observations à l'article 25-5 du code de la route sur l'avance des frais d'enlèvement, de mise en fourrière, d'expertise et de vente (p. 753) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'article L. 25-6 du code de la route : « Les collectivités intéressées ne sont pas responsables des dommages subis par les véhicules visés à l'alinéa 2 de l'article L. 25 et à l'alinéa 4 de l'article L. 25-3 placés dans une fourrière non clôturée et non gardée. »* (ibid.) ; *son amendement de coordination à l'article L. 25-7 du code de la route* (ibid.). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **procédure de remplacement des parlementaires** [20 octobre 1970] (p. 1539 à 1541 ; p. 1542, 1543). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 25 : observations sur la modification du droit annuel de francisation et de navigation (p. 1960, 1961) ; *amendement de M. Yves Durand tendant à réduire les formalités et à alléger les charges financières des petites embarcations à moteur* (p. 1962).

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du projet de loi relatif à la **mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules automobiles** (2e lecture) [9 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2723). — Discussion des articles : Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article 1er* (p. 2724) ; Art. 2 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « dans les termes du contrat » par les mots « dans les limites du contrat »* ; *son amendement tendant à rédiger ainsi le troisième alinéa de l'article L. 25-2 du code de la route : « en cas de désaccord sur l'état du véhicule, un expert est désigné dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat »* (p. 2725).

C

CAILLAVET (M. HENRI) [Lot-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 28 de la Constitution (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 171).

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la création et au fonctionnement des organismes privés dispensant un enseignement à distance, ainsi qu'à la publicité et au démarchage faits par les établissements d'enseignement [27 octobre 1970] (n° 36).

Proposition de loi tendant à modifier le délai de désignation des délégués sénatoriaux [4 novembre 1970] (n° 42).

Questions orales :

M. Henri Caillavet rappelle à **M. le ministre de l'éducation nationale** qu'il a reconnu lui-même, lors des débats budgétaires, la nécessité d'améliorer le financement du ramassage scolaire qui intéresse environ un million d'enfants ramassés journellement. En effet, la part de l'Etat dans les dépenses de ramassage a encore diminué au détriment de celle supportée par les budgets des collectivités locales (départements et communes) et les budgets familiaux. En particulier le décret du 31 mai 1969 a retiré à de nombreux enfants scolarisables le bénéfice de l'aide de l'Etat dans ce domaine. Ce texte prévoit notamment que les enfants ne pourront plus profiter du ramassage scolaire que s'ils demeurent à plus de 3 kilomètres de leur école en zone rurale et à plus de 5 kilomètres en zone urbaine ou suburbaine. Or, le ministère de l'éducation nationale a choisi comme élément de référence pour ces délimitations de zones les travaux de l'I. N. S. E. E. qui place désormais en zone urbaine et suburbaine les localités considérées précédemment comme rurales par le ministère de l'éducation nationale. Il en résulte une nouvelle aggravation d'une situation déjà suffisamment injuste. Le ministre de l'éducation nationale a promis au Parlement de remédier à cette situation anormale en publiant une circulaire d'application rétablissant les droits acquis, mais cette circulaire n'a toujours pas été publiée. Il lui demande s'il ne pense pas qu'il soit urgent d'aménager dans ce sens le décret du 31 mai 1969 et quelles raisons impérieuses justifient la non-publication de cette circulaire ; il lui demande également s'il ne serait pas souhaitable, à l'occasion de cette modification et après les explications données au Parlement, de réexaminer les données du problème budgétaire du ramassage scolaire afin de réduire les dépenses imposées par l'Etat aux conseils généraux et aux communes. [14 janvier 1970. — *J. O.* du 28 janvier 1970] (n° 968). — Réponse [7 avril 1970] (p. 124).

M. Henri Caillavet demande à **M. le ministre de l'agriculture** si, après les décisions prises à Bruxelles, l'éventualité d'une reprise des négociations pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, la réponse faite à certains dirigeants de l'agriculture française et au moment où le Gouvernement définit les lignes de force du VI[e] Plan, il ne lui paraît pas souhaitable d'exposer devant le Sénat le plan d'action auquel il entend se référer, compte tenu, d'une part, des décisions nationales et communautaires retenues, d'autre part, de l'hypothèse d'un élargissement du Marché commun. Il lui demande également quelles sont, sur le plan intérieur, les actions conjoncturelles et cas par cas que le Gouvernement entend réaliser pour mettre en œuvre la politique de réforme des structures agricoles et de développement industriel. [23 janvier 1970. — *J. O.* du 28 janvier 1970] (n° 969). — Réponse [7 avril 1970] (p. 126 à 128).

M. Henri Caillavet demande à **M. le ministre de l'agriculture,** après les résultats des négociations agricoles ayant eu lieu sur le règlement viti-vinicole et l'organisation du marché du tabac entre les partenaires du Marché commun, et après les appréhensions que suscitent les accords réalisés, s'il ne lui paraît pas nécessaire de venir devant le Sénat, tout au début de la prochaine session, pour préciser la nature et les limites des règlements adoptés. Il lui demande également s'il est en mesure d'indiquer, plus particulièrement pour le vin, si les dispositions adoptées permettront d'obtenir la maîtrise de la production, la maîtrise de l'enrichissement dans un régime unique appliqué au stade de la production, la maîtrise de la préférence communautaire et la maîtrise des prix fixés à un niveau rentable. Dans le domaine du tabac, il lui demande enfin d'expliquer dans quelles conditions pourront être maintenues les garanties de prix et d'écoulement de la production, ainsi notamment que les avantages accordés par les monopoles nationaux [12 février 1970. *J. O.* du 17 février 1970] (n° 972). — Réponse [7 avril 1970] (p. 126 à 128).

M. Henri Caillavet rappelle à **M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre** que les anciens combattants et leurs ayants droit, par l'intermédiaire de leurs associations départementales, lui ont demandé dans quelles conditions il entendait proposer un règlement du contentieux qui divise, à l'heure actuelle, le Gouvernement et les anciens combattants. Les anciens combattants présentent, en effet, un certain nombre de revendications, dont les principales sont le rétablissement de l'égalité des droits à la retraite du combattant, la constitution immédiate d'une commission tripartite pour l'aménagement de l'article L. 8 *bis* du code des pensions garantissant un rapport constant entre les traitements des fonctionnaires et leur pension, la revalorisation des pensions des veuves, orphelins et ascendants, l'abrogation des forclusions, le renforcement des droits des déportés politiques, internés résistants et internés politiques, l'attribution éventuelle de la carte du combattant à ceux ayant combattu en Afrique du Nord, la célébration de l'anniversaire du 8 mai 1945 dans les mêmes conditions que l'anniversaire du 11 novembre 1918. Il lui demande s'il ne serait pas opportun, par respect pour les anciens combattants et dans le but d'apaiser de légitimes craintes, que la politique du Gouvernement à l'égard des anciens combattants soit très prochainement exposée devant le Sénat au cours de la présente session [14 avril 1970] (n° 994). — Réponse [28 avril 1970] (p. 288, 289).

M. Henri Caillavet demande à **M. le ministre des affaires étrangères** quelles motivations ont décidé le Gouvernement français à ne pas approuver la résolution votée par le comité des ministres du Conseil de l'Europe concernant le rétablissement des droits de l'Homme et des libertés fondamentales en Grèce. L'argument technique invoqué selon lequel la France n'a pas « ratifié la convention européenne des droits de l'Homme » emporte d'autant moins l'adhésion qu'elle est dans la lignée des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Pour quelles raisons cette convention, répondant à la mission civilisatrice de la France, n'a-t-elle pas été ratifiée. Il lui demande, par ailleurs, si l'argument basé sur le respect de la souveraineté des Etats peut s'appliquer ici, étant donné la nécessité quasi unanimement reconnue aujourd'hui par les nations européennes d'une solidarité à l'échelle du continent, ce qui implique naturellement des règles, des institutions et des juridictions établies en commun et s'appliquant à tous [21 avril 1970] (n° 1002). — Réponse [26 mai 1970] (p. 518, 519, 520).

M. Henri Caillavet demande à **M. le ministre des affaires étrangères** s'il ne pense pas que l'envoi d'un satellite dans l'espace par la Chine communiste, déjà en possession de la bombe atomique et de fusées à moyenne portée, soit de nature à inciter la France et les autres puissances européennes protégées ou non par l'Alliance atlantique à réexaminer les données fondamentales de leur politique de défense. Ce lancement d'un engin spatial, prévisible, mais qui ne devait se réaliser que plus tard, devrait obliger le Gouvernement à rechercher les conséquences de la situation nouvellement créée, tant sur le plan de la défense du territoire que sur ceux de la validité des traités de désarmement internationaux et des rapports de force entre les nations. En conséquence, il lui demande quelles sont les première conclusions qu'il tire de l'apparition dans l'espace d'un satellite chinois et quelles modifications politiques peut apporter cet événement [28 avril 1970] (n° 1011). — Réponse [12 mai 1970] (p. 350, 351, 352).

M. Henri Caillavet expose à **M. le ministre des affaires étrangères** que des informations de sources diverses relatives aux rapports pétroliers entre la France et l'Algérie ont suscité une intense émotion. Il apparaît en effet que le Gouvernement algérien cherche à obtenir des sociétés pétrolières françaises le rapatriement en Algérie de près de 95 p. 100 du produit de leurs ventes. Jusqu'à présent le pourcentage de rapatriement ne devait pas dépasser 50 p. 100. Cette mesure aurait pour conséquence, si elle était appliquée, d'empêcher les compagnies pétrolières françaises de payer en France leurs dépenses de personnel et de fournitures et surtout, sur le plan de l'économie française, de permettre au Gouvernement algérien de transférer en devises les francs ainsi rapatriés. Etant donné que d'autres questions intéressant le Marché commun font encore l'objet de différends entre les deux gouvernements, et que des négociations doivent s'ouvrir prochainement sur le contentieux pétrolier, il lui demande d'indiquer au Sénat si ces informations sont fondées et, dans l'affirmative, quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour s'opposer aux intentions discriminatoires et contraires aux accords de 1965 qui sont prêtées au Gouvernement algérien [6 juillet 1970. — *J. O.* du 4 août 1970] (n° 1041).

M. Henri Caillavet, tout en regrettant l'abandon définitif de l'indexation des prix agricoles décidée par le Gouvernement de M. Félix Gaillard pour ne pas accentuer la disparité des revenus de l'agriculture et des autres secteurs de l'activité économique, demande à **M. le ministre de l'agriculture** les raisons qui interdisent au Gouvernement français d'augmenter les prix nationaux des produits agricoles d'un montant égal au pourcentage de la dévaluation monétaire de 1969. En effet, alors

que la monnaie a été dévaluée de 12,5 p. 100, le rattrapage des prix agricoles n'a été que de 8 p. 100 pour le lait et la viande bovine et reste bien inférieur à ce taux pour les céréales, la betterave et les oléagineux. Le rattrapage des prix agricoles français réclamé, à juste titre, par les organisations professionnelles contribuerait cependant à arrêter un exode rural anarchique dont les graves conséquences demeurent imprévisibles [2 octobre 1970] (n° 1043). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1632, 1633, 1634).

M. Henri Caillavet expose à **M. le ministre de la justice** que les arrêts rendus le 5 octobre 1970 par la Cour de sûreté de l'Etat à l'encontre des trois jeunes gens prévenus de reconstitution de ligue dissoute, qui comportent la privation des droits civiques, civils et de famille énumérés à l'article 42 du code pénal, notamment le droit de vote et de suffrage dans les délibérations de famille, et le droit d'être tuteur, curateur, si ce n'est de ses enfants et sur l'avis seulement de la famille, constituent une grave atteinte à des droits fondamentaux de l'individu. En effet, la condamnation prononcée qui réduit la capacité familiale de l'individu sanctionne un délit politique et est hors de proportion avec les faits matériels reprochés. Il lui demande, soucieux du respect qui s'attache à l'autorité de la chose jugée, et pronfondément convaincu de l'indépendance des magistrats détachés auprès de la Cour de sûreté, et étant donné que les arrêts rendus ne sont pas susceptibles d'appel, si l'existence de la Cour de sûreté ne doit pas être remise en cause afin que de tels procès puissent être renvoyés à nouveau devant les tribunaux traditionnels [7 octobre 1970] (p. 1060).

Questions orales avec débat :

M. Henri Caillavet demande à **M. le ministre des affaires étrangères** s'il n'existe pas une contradiction entre la politique d'embargo sur les armes, appliquée à l'encontre de l'Etat d'Israël et les livraisons d'armes faites récemment à l'Irak, ainsi que l'annonce de la conclusion imminente d'un marché d'armement entre la France et la Libye, pouvant comprendre notamment l'acquisitoin d'un certain nombre de *Mirage*. Il lui demande également si, par ces livraisons d'avions *Mirage*, il n'entrevoit pas la possibilité pour les pays arabes belligérants avec Israël, d'obtenir sur leur adversaire, par le pilotage et la connaissance technique des appareils, des avantages véritablement offensifs. En définitive, il demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il ne pense pas que des méthodes autres que l'embargo sur les armes soient plus aptes à préparer et à réaliser, dans le cadre de la négociation des quatre grands, un règlement satisfaisant et équitable du conflit du Moyen-Orient [2 avril 1970] (n° 34). — Réponse [7 avril 1970] (p. 133 et suivantes).

M. Henri Caillavet demande à **M. le ministre des affaires étrangères** dans quelles conditions deux journalistes français, de renom, qui se trouvaient en Algérie, et dont l'un couvrait la visite officielle que le ministre rendait à l'Etat algérien, ont pu être gardés à vue, puis ont fait l'objet d'une mesure de refoulement de la part des autorités algériennes. Il lui demande si, en tant que représentant du Gouvernement français, il juge ces actions compatibles avec les règles habituellement suivies lors de visites officielles, et s'il ne compte pas intervenir auprès du Gouvernement algérien contre les mesures paraissant aussi arbitraires, alors qu'il est souhaitable de conserver aux relations franco-algériennes un caractère de courtoise franchise et de compréhension [8 octobre 1969] (n° 17). — Retrait par son auteur [2 avril 1970].

M. Henri Caillavet indique à **M. le Premier ministre** qu'après la décision du Gouvernement grec de se retirer du Conseil de l'Europe, la suppression, par la direction des affaires extérieures et de la coopération du ministère des affaires étrangères, des émissions radiophoniques sur ondes courtes à destination de la Grèce constitue une mesure très regrettable. En effet, ces émissions étaient un des rares liens d'information objective existant entre un pays démocratique et la Grèce, ou un « régime de colonels » n'assure plus l'exercice des libertés individuelles et collectives que toute démocratie a le devoir de permettre. Il lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour rapporter cette décision ambiguë et inopportune, qui empêchera la France de remplir une mission d'information pouvant contribuer à restaurer en Grèce un régime politique libéral et démocratique [15 décembre 1969]. — Retrait par son auteur [2 avril 1970] (n° 30).

M. Henri Caillavet demande à **M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération,** quelle démarche il compte entreprendre auprès du Gouvernement tchadien pour défendre l'honorabilité des coopérants français mis en cause par les déclarations intempestives et inopportunes du président Tombalbaye dans « un message à la nation ». Il importe, en effet, que le Gouvernement français réagisse vigoureusement, car l'opinion publique déjà émue par les décès de militaires français combattant au Tchad ne saurait tolérer un tel dénigrement de nos coopérants qualifiés de « faux coopérants, de maffia étrangère », organisant « une conspiration » contre le Tchad et ne peut que s'étonner, dans ces conditions, de la réaffirmation de « l'amitié franco-tchadienne » [14 avril 1970] (n° 49). — Réponse [26 mai 1970] (p. 522 et suivantes).

M. Henri Caillavet rappelle à **M. le ministre des affaires étrangères** que le 6 juillet dernier, dans une question orale sans débat, il appelait son attention sur les mesures prises par le Gouvernement algérien pour obliger les compagnies pétrolières françaises à rapatrier en Algérie la presque totalité du produit de leurs ventes. Depuis, le Gouvernement algérien a exprimé la volonté de majorer unilatéralement et massivement l'imposition des compagnies pétrolières françaises opérant en Algérie, en augmentant le prix servant de base à la détermination de la matière imposable, qui passe ainsi de 2,08 à 2,85 dollars par baril de pétrole. Les arguments présentés par le Gouvernement algérien pour justifier cette violation des accords de 1965 n'ont guère de valeur au regard de l'aspect particulièrement novateur qui caractérisait les accords franco-algériens. Ceux-ci ont, en effet, permis une mise en valeur intensive des gisements existants, en dehors de la découverte de nouvelles ressources pétrolières, due en grande partie aux efforts consentis par la France avant l'indépendance de l'Algérie. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour s'opposer aux décisions prises par le Gouvernement algérien. Il lui demande également si les dispositions arrêtées par les autorités algériennes ne vont pas contribuer à accroître le coût de l'essence distribuée en France alors même que les tendances inflationnistes n'ont pas disparu, et s'il ne conviendrait pas, dès lors, de diversifier davantage encore les approvisionnements en carburant [7 octobre 1970] (n° 70).

— **M. Henri Caillavet** demande à **M. le Premier ministre** sur quelles dispositions constitutionnelles il se fonde pour affirmer, en contradiction notamment avec l'article 20 de la Constitution, que le rôle du Président de la République est de décider de la politique générale de la nation, tandis que celui du Premier ministre est de se contenter de l'appliquer. Il lui demande si le maintien de l'irresponsabilité du chef de l'Etat et l'extension à tous les secteurs politiques du domaine dit réservé, selon l'usage du septennat précédent, ne lui paraissent pas déséquilibrer gravement les pouvoirs et paralyser indirectement le contrôle parlementaire, et s'il ne conviendrait pas, dès lors, qu'une réforme constitutionnelle vienne harmoniser le droit avec les faits, de façon à éviter d'éventuelles interprétations abusives ou erronées et des remous politiques imprévisibles. Il lui demande également s'il ne juge pas opportun qu'un débat sur ce sujet intervienne prochainement devant le Parlement, et plus particulièrement devant le Sénat, gardien traditionnel des institutions républicaines [7 octobre 1970] (n° 73).

— **M. Henri Caillavet** rappelle à **M. le ministre des affaires étrangères** que, dans sa question écrite du 7 octobre 1970, il lui exposait que M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a indiqué au Sénat, le 26 mai 1970, que le Gouvernement avait décidé de retirer progressivement l'ensemble des forces françaises engagées au Tchad, à partir de l'été 1970 et au plus tard en 1971. Prenant acte d'une telle affirmation, il lui demandait combien d'hommes ont été, depuis cette déclaration, rapatriés en métropole, combien de compagnies ont été retirées du territoire tchadien et quelle date limite était envisagée pour le retrait complet des effectifs exceptionnels mis à la disposition de la présidence de la République du Tchad. Devant les événements tragiques de ces derniers jours qui ont causé la mort de onze militaires français et qui démontrent l'inefficacité de l'action militaire menée par la France au Tchad, il lui demande de venir très prochainement informer le Sénat des objectifs poursuivis au Tchad par le Gouvernement français [15 octobre 1970] (n° 87). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1702 et suivantes).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique française en Méditerranée** [7 avril 1970] (p. 138, 139). — Est entendu lors de la réponse de M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, à **sa question orale n° 994** (*cf. supra*) [28 avril 1970] (p. 288, 289). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, à sa **question orale n° 1011** (*cf. supra*) [12 mai 1970] (p. 350, 351, 352). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer les deuxième, troisième et quatrième alinéas du texte de l'article* 314 *du code pénal, alinéas sanctionnant les violences*

et voies de faits commises à l'occasion de manifestations (p. 494). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, à sa **question orale n° 1002** (*cf. supra*) [26 mai 1970] (p. 519, 520). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation des coopérants français au Tchad** [26 mai 1970] (p. 522, 523, 526). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire, sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [4 juin 1970]. Discussion générale (p. 611). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 651). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 846, 847). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. Discussion des articles. — Art. 1er. — Articles du code de procédure pénale. — Art. 138 : *son amendement tendant à supprimer le 2° de cet article, alinéa faisant obligation à l'inculpé de ne pas s'absenter de son domicile sans accord du juge d'instruction* (p. 878) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant dans le 3° de cet article à supprimer les mots : « ou ne se rendre que dans les lieux »* (ibid.) ; *son amendement tendant, dans cet article, à supprimer le 11° relatif au cautionnement* (p. 881) ; *son amendement tendant à compléter ce même 11° par les mots : « ... et de la gravité de l'inculpation »* (ibid.) ; Art. 141 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa de cet article relatif à la notification verbale des ordonnances portant placement sous contrôle judiciaire* (p. 884) ; le retire (p. 885) ; Art. 150-9 : *son amendement tendant à supprimer à la fin de cet article les mots : « lorsque cette détention lui a causé un préjudice d'une particulière gravité » afin que toute détention provisoire d'une personne reconnue innocente donne droit à indemnisation* (p. 889) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 150-10 : *son amendement tendant à remplacer le texte de cet article relatif à la composition de la commission chargée d'allouer l'indemnité prévue à l'article précédent par le texte suivant : « La juridiction qui prononce le non-lieu, la relaxe ou l'acquittement alloue à la personne qui a été détenue provisoirement l'indemnité prévue à l'article précédent »* (p. 890) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 11 : *amendements de MM. Courrière, Namy et du Luart tendant à la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat* (p. 903) ; Art. 14 : l'alinéa introductif est réservé jusqu'au vote des textes modificatifs proposés pour les articles 368 à 372 du code pénal. — Art. 368 : *son amendement, au début de cet article, tendant à punir moins sévèrement les atteintes délibérées à l'intimité de la vie privée* (p. 907). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Giraud tendant à porter à vingt-deux ans les possibilités de report d'incorporation* (p. 1000) ; Art. 24 : *amendements de Mmes Lagatu et Cardot et de M. Dailly tendant à supprimer cet article instituant un service national féminin volontaire* (p. 1013). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du régime des poudres et substances explosives** [23 juin 1970]. — Sur la motion de M. Méric tendant à opposer la question préalable (p. 1024) ; prend la parole pour un rappel au règlement (*ibid.*). — Discussion générale (p. 1026). — Prend part, en remplacement de M. Louis Gros, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1145 à 1147). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 11 : *son amendement relatif au renouvellement des magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat* (p. 1226) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à ramener la garde à vue aux règles du droit commun au cas où un inculpé est déféré devant la cour de sûreté* (p. 1227) ; le retire (*ibid.*) ; art. 22 *bis* : (p. 1231). — Intervient dans la discussion, en deuxième lecture, du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : explique son vote sur l'amendement de M. Dailly (p. 1241). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1043** (*cf. supra*) [27 octobre 1970] (p. 1633, 1634). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, à la discussion de la **proposition de loi concernant l'enseignement à distance** [29 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1655, 1656). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter la notion de déclaration en précisant que cette déclaration sera adressée au préfet et au recteur d'académie* (p. 1657) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un second alinéa stipulant que « les organismes d'enseignement à distance ne peuvent utiliser que la dénomination de cours, écoles ou centres d'enseignement à distance »* (p. 1658) ; Art. 3 : *amendement de M. Billecocq* (ibid.) ; *son amendement tendant, au 1er alinéa de cet article, à supprimer les mots : « et administratif » après les mots : « soumis au contrôle pédagogique »* (p. 1659) ; *son amendement tendant à compléter le 2e alinéa de cet article afin de prévoir la possibilité d'un appel devant le conseil supérieur de l'éducation nationale* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet articles par des dispositions relatives à la création d'un conseil de l'enseignement à distance au sein du conseil supérieur de l'éducation nationale* (p. 1659) ; Art. 4 : *amendement de M. Tinaud* (p. 1660) ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer le mot : « administration » afin que ne soit pas exigée la nationalité française pour le personnel administratif* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un 2e alinéa stipulant que les « étrangers remplissant les conditions de capacité requises sont autorisés à enseigner par décision spéciale et individuelle du recteur d'académie »* (ibid.) ; Art. 7 : *amendement de M. Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, relatif à une nouvelle rédaction de cet article concernant les contrats d'enseignement conclus avec les élèves* (p. 1661, 1662) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1er alinéa de cet article relatif aux contrats d'enseignement conclus avec les élèves* (p. 1662) ; *son amendement tendant à insérer un nouvel alinéa stipulant que « la nullité du contrat entraîne ipso facto le remboursement des sommes versées par l'élève* (p. 1662) ; *son amendement tendant, avant le 2e alinéa, à insérer des dispositions relatives aux conditions de résiliation du contrat* (p. 1662, 1663) ; *son amendement tendant, au 2e alinéa de cet article, à préciser que la pénalité frappant l'élève qui renonce au cours, ne pourra pas excéder 25 p. 100 du montant de la première année pédagogique des cours envisagés* (p. 1663) ; *son amendement tendant, au 3e alinéa de cet article, à préciser qu'il ne peut être payé par anticipation « lors de la signature plus de 30 p. 100 du prix du contrat d'enseignement pour la première année pédagogique »* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que : « outre les conditions prévues à l'article 8, le contrat d'enseignement à distance doit comporter, à peine de nullité absolue, les clauses relatives aux tarifs et aux obligations contractuelles ainsi que mention des délais de renonciation placés de façon apparente et en caractères lisibles et gras »* (p. 1663) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que « copie conforme à l'original signé par le présentateur est laissée à l'élève* (ibid.) ; Art. 7 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article visant à imposer à l'ensemble des établissements d'enseignement à distance l'obligation de l'assurance* (p. 1663) ; Art. 8 : *son amendement tendant à insérer, au début de cet article, un 1er alinéa nouveau visant à confier au ministre de l'éducation nationale des pouvoirs de censure sur la publicité faite par les organismes d'enseignement* (p. 1664) ; *son amendement tendant à préciser les indications propres à l'information des candidats* (ibid.) ; Art. 9 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 1er alinéa de cet article relatif à la présentation à domicile* (p. 1665) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa de cet article, alinéa relatif aux qualifications des présentateurs* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par deux nouveaux alinéas faisant interdiction aux présentateurs de laisser sur place, dès la signature du contrat, les cours présentés et sanctionnant la responsabilité du présentateur en cas de manœuvres dolosives* (ibid.) ; Art. 13 : *son amendement tendant à une aggravation des peines prévues et à porter à cet effet l'amende de 5.000 à 10.000 francs* (p. 1666) ; *son amendement tendant, au même article, à porter de deux mois à un an les peines d'emprisonnement* (ibid.) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa permettant aux syndicats ou associations visés à l'article 3, qui acceptent de passer des conventions, à porter plainte et à se constituer partie civile devant les tribunaux répressifs* (p. 1667). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à l'**intervention militaire française au Tchad** [3 novembre 1970] (p. 1702 à 1704). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1821 à 1823). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la fiscalité (p. 1871, 1872). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉORGANISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur l'application de la taxe sur la valeur ajoutée aux coopératives d'utilisation du matériel agricole, la situation financière des sociétés d'intérêt collectif agricoles, la culture du tabac (p. 2321 à 2323). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970].

— AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (coopération), intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur la participation de la France au programme spatial, l'alliance française, l'aide économique à l'Algérie (p. 2417 à 2420) ; le fonds d'action conjoncturelle, le contrôle des subventions d'équilibre accordées à certains Etats (p. 2423).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles faisant publiquement appel à l'épargne** [8 décembre]. — Discusion des articles. — Observation sur le travail parlementaire (p. 2730). — Art. 12 *quindecies* : *son amendement tendant à compléter la commission des opérations de Bourse par deux membres désignés par le Gouvernement et proposés par les sociétés civiles* (p. 2738) ; le retire (*ibid.*).

CARAT (M. JACQUES) [Val-de-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Question orale :

M. Jacques Carat attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur les graves conséquences, notamment dans les départements de l'agglomération parisienne, de la circulaire n° 70-204 du 27 avril 1970 fixant à un minimum de 400 élèves l'effectif permettant à un directeur d'école primaire d'être complètement déchargé de classe. Une telle décision qui, sous prétexte de remédier à des disparités, constitue en fait une grave régression par rapport aux dispositions existant depuis quatre-vingts ans, ne peut aboutir qu'à un nouveau transfert de charges de l'Etat sur les communes ou à la création d'écoles monstrueuses. Il lui demande si le but de la circulaire n'est pas pratiquement de supprimer toutes les charges de l'Etat puisque aucune des nouvelles écoles primaires ou maternelles construites selon les normes actuelles ne peut atteindre l'effectif de 400 élèves [12 mai 1970] (n° 1021). — Réponse [2 juin 1970] (p. 582, 583).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, à sa **question orale n° 1021** (*cf. supra*) [2 juin 1970] (p. 583). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 780, 781). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la gratuité des fonctions des maires, leur recrutement et leur statut (p. 2864, 2865).

CARCASSONNE (M. ROGER) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

CARDOT (Mme MARIE-HÉLÈNE) [Ardennes].

Est nommée vice-présidente de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommée membre du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés [9 avril 1970].

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à modifier l'article 39 *ter* de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse concernant les règles de publicité relatives au suicides des mineurs (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 170).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants [11 juin 1970] (n° 279).

Question orale :

Mme Marie-Hélène Cardot rappelle à **M. le Premier ministre** que l'Etat ne peut se désintéresser ni de la sauvegarde des bonnes mœurs, ni des troubles publics provoqués par la violation répétée des articles du code pénal destinés à sauvegarder la décence et à assurer la dignité humaine. Or, dans les rues s'étalent des affiches indécentes et l'annonce de spectacles où des artistes pratiquent l'exhibitionnisme intégral. Il suffit d'ouvrir sa boîte aux lettres pour recevoir des catalogues de livres interdits à cause de leur caractère pornographique. Des magasins s'ouvrent à Paris et dans toutes les grandes villes de province qui sont spécialisés dans la vente d'articles, livres, films, gadgets dont l'utilisation est inavouable. Depuis plus d'un an, des procès-verbaux sont faits contre des spectacles exhibitionnistes et ne sont pas transmis au tribunal par le Parquet. Les firmes de diffusion pornographiques bénéficient des moyens de transmission officiels et de la protection du secret postal, voire de tarifs privilégiés, qui constituent des subventions de fait considérables. La défense de la santé publique et de l'équilibre moral de la population n'est plus assurée, cette carence entraînant des conséquences incalculables. Les importations étrangères massives ne sont arrêtées aux douanes que pour partie. Les personnels féminins qui devraient être protégés par l'article 72 du code du travail ne le sont pas. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour remédier à cette situation ; s'il compte appliquer les textes existants, les renforcer ou en proposer l'abrogation, et si la « nouvelle société » sera celle des « maisons de tolérance », de « l'avortement raciste » et de la boue montante de la pornographie [9 décembre 1970] (n° 1094).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 847 à 849). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants** [16 juin 1970]. — Discussion générale (p. 854, 855). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du 2e alinéa de cet article : « Toutefois, à compter du 1er janvier 1974, les pensions des déportés politiques seront calculées et liquidées... »* (p. 858) ; Art. 2 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « à partir de cette date, jusqu'au 31 décembre 1973 », par les mots : « les 1er janvier 1971, 1er janvier 1972, 1er janvier 1973 et 1er janvier 1974 »* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à supprimer la dernière phrase du second alinéa pour harmonisation* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 24 : *son amendement tendant à supprimer cet article instituant le service national féminin volontaire* (p. 1011). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : observations sur la suppression de la faculté de l'application du prélèvement libératoire de 25 p. 100 sur les intérêts des comptes courants des associés (p. 1070). — Prend part, au nom de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1156 à 1158). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 29 *bis* : observations sur les publications dont la vente est interdite aux mineurs de dix-huit ans (p. 1981). — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'Office national, les pensions des ascendants, la levée des forclusions, la situation des veuves, les pupilles de la nation, la situation des orphelins, infirmes ou handicapés, les anciens de l'armée d'Orient 1914-1918, les anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 2030 à 2032). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur la situation des fonctionnaires, des anciens cadres d'Afrique du Nord et d'outre-mer anciens combattants, résistants ou victimes des lois d'exception prises sous le régime de Vichy (p. 2147). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES a) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des personnes âgées bénéficiaires de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et de l'allocation supplémentaire du fonds de solidarité (p. 2470, 2471). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : observations sur l'unification de l'enseignement des enfants sourds-muets et du contrôle pédagogique de cet enseignement (p. 2475). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I a) SERVICES GÉNÉRAUX (fin). — Discussion générale. — Observations sur la situation des fonctionnaires rapatriés d'Afrique du Nord et d'outre-mer (p. 2594). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970] — Examen des articles. — Article additionnel : *son amendement tendant à proroger la législation sur les emplois réservés* (p. 2936) ; le retire (p. 2937). — Art. 28 : observation sur l'excédent qui pourrait permettre la construction

de centres pour l'enfance inadaptée (p. 2941). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant une allocation pour les orphelins** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la justice et la solidarité (p. 2961). — Examen des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à réduire la durée d'absence à 2 ans* (p. 2963) ; le retire (*ibid.*).

CAROUS (M. PIERRE) [Nord].

Vice-président du Sénat.

En cette qualité, préside la séance du 14 avril 1970 ; la séance du 23 avril 1970 ; la séance du 4 juin 1970 ; la séance du 16 juin 1970 ; la séance du 23 juin 1970 ; la séance du 24 juin 1970 ; la séance du 26 juin 1970 ; la séance du 27 juin 1970 ; la séance du 29 juin 1970 ; la séance du 20 octobre 1970 ; la séance du 23 octobre 1970 ; la 2e séance du 17 novembre 1970 ; la séance du 20 novembre 1970 ; la séance du 23 novembre 1970 ; la séance du 24 novembre 1970 ; la séance du 26 novembre 1970 ; la séance du 28 novembre 1970 ; la séance du 30 novembre 1970 ; la séance du 1er décembre 1970 ; la séance du 8 décembre 1970 ; la séance du 17 décembre 1970.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commision mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. Lucien De Montigny tendant à modifier l'article 27, alinéa 1er, du code de l'administration communale (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 177).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi tendant à modifier l'article 27, alinéa 1er, du code de l'administration communale** (délibérations des conseils généraux municipaux et conseils généraux) [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 216). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 482, 483). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : observations sur les crédits de T.V.A. acquittés par les grossistes en fruits et légumes (p. 1060). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'application de la T.V.A. aux communes (p. 1898). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer la majoration exceptionnelle d'impôt* (p. 1919) ; explique son vote sur cet article (p. 1927) ; Art. 6 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1931). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Art. 31 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article.* — Observations sur les crédits de la voirie départementale et locale (p. 1983). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Explique son vote sur ce budget (p. 2077). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Examen des crédits. — Observations sur les problèmes de l'emploi dans la région de Valenciennes (p. 2651). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. Observations sur les habitudes centralisatrices, les commissions multiples, la création d'un fonds de compensation à la T.V.A., le personnel communal, la participation de la jeunesse (p. 2858, 2859). — Examen des articles. — Art. 3 *bis* : *son amendement tendant à porter de 15 à 30 jours le délai dans lequel le maire est tenu de convoquer son conseil municipal* (p. 2872). — Art. 5 : ces dispositions sont un facteur de souplesse et d'efficacité (p. 2876). — Art. 11 [16 décembre 1970] : se prononce en faveur de cet article (p. 2890). — Art. 17 : s'oppose à la thèse de M. Descours Desacres sur les dépenses de construction (p. 2903). — Art. 19 : observation sur l'amendement de M. Descours Desacres (p. 2906).

CARRIER (M. MAURICE) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'école polytechnique [10 juin 1970] (n° 273).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'école polytechnique** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 754). — **Discussion en deuxième lecture** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 954). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de préciser la mission de l'école polytechnique* (p. 959) ; Art. 2 : *son amendement tendant à préciser les conditions d'administration de l'école polytechnique* (p. 960) ; *son amendement tendant à insérer, avant le dernier alinéa, un nouvel alinéa stipulant que « Le conseil d'administration est assisté d'un organe consultatif, le conseil de perfectionnement, dont la composition et le rôle sont fixés par décret »* (p. 961) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1090). — Discussion des articles. — Art. 44 : *soutient les amendements tendant à accorder aux bénéficiaires de prêts de réinstallations la remise globale des*

intérêts courus entre la date à laquelle le rapatrié a été dépossédé de ses biens, et la date à laquelle l'indemnité revenant à ce rapatrié aura été liquidée (p. 1114) ; les retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1967. — Suite de la discussion.** — Examen des articles. — *Son amendement tendant à créer un fonds national pour l'indemnisation* (p. 2675).

CATHALA (M. CHARLES) [Seine-Saint-Denis].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, instituant une allocation en faveur des orphelins et de certains enfants à la charge d'un parent isolé [15 décembre 1970] (n° 114).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi instituant une allocation en faveur des orphelins** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la notion de solidarité, les modalités d'application de la loi (p. 2959). — Examen des articles. — Art. 1er : observation (p. 2962). — Art. 2 : observation (p. 2963) ; *son amendement tendant à donner au père célibataire une allocation* (ibid.) ; *son amendement proposant une nouvelle rédaction de l'article et tendant à faire donner l'allocation sans condition d'activité* (p. 2964) ; explication sur les modalités de versement de l'allocation (p. 2964, 2965) ; *son amendement proposant une nouvelle rédaction pour réintroduire la notion de père célibataire* (p. 2965) ; *son amendement de forme* (ibid.) ; le retire (ibid.).

CHABAN-DELMAS (M. JACQUES), **Premier ministre** (cabinet des 20 et 22 juin 1969).

Intervient au cours du débat sur le **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 473). — Intervient dans le débat sur le **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2847, 2848).

CHALANDON (M. ALBIN), **ministre de l'équipement et du logement** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. André Mignot concernant les **constructions immobilières sur des zones protégées** [12 mai 1970] (p. 353). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. François Schleiter et René Tinant relatives à **l'état des routes et à la coordination des transports** [12 mai 1970] (p. 357 à 360, 364, 365). — Répond à la question orale de M. Pierre-Christian Taittinger sur la **politique de l'urbanisme à Paris** [9 juin 1970] (p. 657, 658). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Schiélé et Jacques Henriet concernant la **liaison Rhin-Rhône** [9 juin 1970] (p. 663, 664, 665). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à accélérer les travaux de construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1849). — Discussion de l'article unique. — *Amendement de M. Geoffroy et sous-amendement de M. Chatelain* (p. 1850) ; après l'article unique : *amendement de M. Chatelain* (p. 1851). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a*) ÉQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale (p. 2085 à 2089) ; répond aux observations présentées sur ce budget (p. 2095 à 2098). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *b*) LOGEMENT. — Discussion générale (p. 2127 à 2131). — Répond aux observations présentées (p. 2136 à 2137). — Répond à la question orale avec débat de M. Taittinger sur l'**équipement routier dans la région parisienne** [15 décembre 1970]. — Observations sur la décentralisation, la nécessité de regrouper emploi et habitat en banlieue, les nouveaux modes de transport (p. 2844 à 2847). — Réponse aux questions de M. de la Vasselais (p. 2847).

CHAMBARETAUD (M. LÉON) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

CHAMPEIX (M. MARCEL) [Corrèze].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. Discussion générale (p. 224, 225). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Brousse et Fernand Lefort relatives au **paiement de la T. V. A. par les collectivités locales** [28 avril 1970] (p. 280 à 282). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion de l'article unique. — *Amendements de MM. Aubry et Schiélé tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge d'éligibilité pour toutes les catégories d'élections au suffrage universel* (p. 592). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 647, 648). — Explique son vote sur le **projet de loi portant règlement définitif du budget de 1968** [10 juin 1970] (p. 698). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 989 à 991, p. 995) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1016). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1971]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations sur la réforme des finances locales (p. 2254, 2255). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Examen des crédits. — Etat C. — Titre VI : demande un scrutin public sur ce titre VI afin de condamner : l'insuffisance des crédits consacrés aux collectivités locales, la situation faite aux rapatriés, les juridictions d'exception (p. 2273). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion communale et aux libertés municipales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur l'histoire de la commune et sur le développement du pouvoir des maires et les syndicats intercommunaux (p. 2854 à 2856). — Examen des articles. Art. 5 : s'élève contre les délégations de pouvoir données aux maires (p. 2874, 2875). — Art. 11 [16 décembre 1970] : observations sur les syndicats à vocation unique (p. 2891) ; les syndicats à vocation multiple risquent de supprimer des bonnes volontés (p. 2892). — Art. 17 : cet article aggrave les charges des communes (p. 2904).

CHATELAIN (M. FERNAND) [Val-d'Oise].

Est nommé secrétaire de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi relative à la liquidation des bidonvilles et au relogement des travailleurs immigrés [23 avril 1970] (n° 191).

Proposition de loi instituant un statut démocratique et social en faveur des travailleurs immigrés [8 octobre 1970] (n° 7).

Proposition de loi tendant à promouvoir une politique sociale de construction dans le domaine du logement [10 décembre 1970] (n° 89).

Proposition de loi tendant à améliorer les conditions d'attribution de l'allocation loyer et le logement des personnes âgées, des handicapés physiques, invalides et grands malades [10 décembre 1970] (n° 99).

Proposition de loi tendant à empêcher les abus liés à la pénurie de logements [14 décembre 1970] (n° 103).

Questions orales :

M. Fernand Chatelain signale à **M. le ministre de l'équipement et du logement** que la réalisation de l'aérodrome de Roissy-en-France entraîne des sujétions nombreuses en particulier : pour la population actuelle de plusieurs localités et quartiers qui sera dans l'impossibilité de continuer à vivre dans la zone

de bruit ; pour la réalisation des plans d'aménagement d'une partie des départements du Val-d'Oise, de la Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et de l'Oise, auxquels l'implantation de l'aérodrome avec la création sur l'aérodrome et dans son environnement immédiat de plus de 100.000 emplois et la nécessité de loger ces travailleurs à proximité de leur travail vont apporter de profonds bouleversements. Il lui demande de lui indiquer : 1° l'étendue des zones territoriales qui seront affectées par les nuisances provoquées par le bruit des réacteurs des avions subsoniques ; 2° quels sont les moyens financiers qui sont prévus pour permettre le relogement des habitants et la reconstruction des biens des personnes et des communes situées dans les futures zones sinistrées ; 3° quelles sont les dispositions envisagées dans le domaine de l'urbanisme pour faire face aux suggestions résultant de l'implantation de l'aéroport et les conséquences qui en découleront, notamment pour la réalisation de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise ; 4° quels sont les équipements prévus pour répondre à l'accroissement considérable du trafic sur les différents moyens de transport qui va résulter dès 1972 de l'ouverture de l'aéroport et quels sont les moyens financiers prévus pour permettre leur réalisation [2 octobre 1970] (n° 1056). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1636, 1637).

M. Fernand Chatelain expose à **M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population** que la présence sur le sol français de 3.500.000 immigrés dont 1.700.000 introduits en France depuis 1958 pose en termes nouveaux certains aspects de la vie économique et sociale. La nécessité d'apporter de véritables améliorations aux conditions de vie déplorables de ces travailleurs et de leurs familles, conséquence directe de l'orientation politique actuelle, exige l'adoption d'un statut général réglant les conditions de l'immigration et assurant aux travailleurs immigrés l'égalité avec les travailleurs français devant les lois civiles et sociales, l'adoption de mesures tendant à favoriser leur promotion sociale, l'octroi de moyens financiers permettant de procéder rapidement à la liquidation des bidonvilles et au relogement des travailleurs étrangers. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour passer des déclarations et des promesses à des actes concrets dans ce domaine [2 octobre 1970] (n° 1057). — Réponse [27. octobre 1970] (p. 1637, 1638).

M. Fernand Chatelain attire l'attention de **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** sur les répercussions néfastes des augmentations répétées du prix des loyers sur les conditions de vie des personnes âgées titulaires d'une pension ou d'une retraite modeste. Les plafonds des ressources fixés pour l'octroi de l'allocation loyer, dans le calcul desquels interviennent les pensions alimentaires versées par les enfants, font que des milliers de personnes âgées n'ont pas d'autres possibilités pour se loger que de louer des pièces démunies de tout confort dans des immeubles vétustes. Donner à toutes les personnes âgées la possibilité d'habiter dans des logements confortables suppose que 5 p. 100 des logements H. L. M. à usage locatif construits chaque année leur soient réservés, que les personnes âgées dont les ressources sont inférieures au salaire minimum vital bénéficient d'une allocation loyer leur permettant de faire face à leurs dépenses réelles de loyer, que les pensions alimentaires n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de l'allocation loyer. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour permettre à toutes les personnes âgées de se loger dans des conditions normales. [7 octobre 1970] (n° 1059). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1640, 1641).

Question orale avec débat :

M. Fernand Chatelain signale à **M. le ministre de l'équipement et du logement** que la commission de l'industrie du commissariat général au Plan, dans son rapport sur les options du VI[e] Plan, souligne que pour permettre l'accroissement jugé indispensable du pourcentage de la population active occupée dans l'industrie, il est nécessaire de rompre avec la tendance passée et notamment d'augmenter les salaires et de fournir aux travailleurs des logements à prix modérés. Les options fixées par le V[e] Plan, la remise au secteur privé du soin de régler le problème du logement, la politique gouvernementale en matière de logement se traduisent pour les travailleurs : d'une part, par le nombre insuffisant de logements construits qui atteint les deux tiers des besoins, obligeant nombre d'entre eux à vivre dans des conditions inacceptables, et, d'autre part, pour ceux qui ont un logement décent, par l'augmentation considérable des dépeses qui y sont consacrées. Il lui demande quelles conclusions il entend tirer des travaux de la commission de l'industrie du commissariat au Plan, en ce qui concerne le logement social, qui devraient se concrétiser par : la construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 H. L. M. ; l'amélioration des conditions de crédit pour les organismes H. L. M. et les travailleurs désirant accéder à la propriété ; une politique des loyers permettant le retour à la parité salaire-loyer fixée par le législateur en 1948 pour les logements anciens et par la fixation des loyers en fonction des coûts réels de construction et de gestion dans les immeubles neufs [21 avril 1970] (n° 54). — Réponse [23 juin 1970] (p. 969 et suivantes).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine** [29 avril 1970]. — Discussion générale (p. 301, 302). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son sous-amendement tendant à compléter le texte de l'amendement de M. Dailly par une disposition stipulant que « lorsqu'il s'agit d'immeubles figurant sur les listes des bâtiments à démolir prévues à l'article 3, la vente par appartements est interdite »* (p. 304). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. François Schleiter et René Tinant, relatives à l'**état des routes et à la coordination des transports** [12 mai 1970] (p. 361, 362). — Intervient dans la **suite de la discussion de la proposition de loi tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine** [28 mai 1970]. — Art. 2 : *amendements de MM. Héon et Mignot* (p. 537) ; Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer cet article portant création de l'ensemble urbain* (p. 539) ; Art. 7 : (p. 545) ; Art. 8 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui détermine la compétence du syndicat communautaire* (p. 546) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 558). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur l'indexation du prix des loyers** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 777). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 780). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la centralisation de la documentation relative à la circulation routière** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p.800). — Intervient dans la discussion de la question orale de M. Jean Colin relative aux **mécanismes administratifs des constructions scolaires** [16 juin 1970] (p. 826). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 940, 941). — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à insérer, après l'article 12, un article 12 bis prévoyant des mesures permettant d'assurer aux travailleurs étrangers un logement décent* (p. 947) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 13 : *son amendement tendant, dans le premier alinéa de cet article, après les mots : « le préfet », à insérer les mots : « après avis du conseil municipal »* (p. 949) ; *son amendement tendant à ajouter, après le troisième alinéa de cet article, un nouvel alinéa stipulant que le préfet « fixe le programme de construction de logements sociaux permettant le relogement des occupants des lieux destinés à être expropriés et en assure le financement »* (p. 950) ; le retire et se rallie à l'amendement de la commission (*ibid.*) ; *son amendement tendant à stipuler que « pour la région parisienne les offres de relogement soient faites conformément aux dispositions de l'article 1[er] de l'arrêté du 1[er] octobre 1968 »* (ibid.) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant, après le quatrième alinéa de cet article, à ajouter un nouvel alinéa prévoyant que « les offres de relogement prévues doivent tenir compte des besoins et des ressources des occupants »* (ibid.) ; Art. 16 : *son amendement tendant, dans le deuxième alinéa, après les mots : « par le préfet », à ajouter les mots : « subordonné à l'avis du conseil municipal »* (p. 952) ; Art. 19 : explique son vote sur cet article (p. 953). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique du logement social** [23 juin 1970] (p. 969 à 971). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1056** (*cf. supra*) [27 octobre 1970] (p. 1636, 1637) ; lors de la réponse de M. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population, à sa **question orale n° 1057** (*cf. supra*) (p. 1638) ; lors de la réponse de Mme Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation, à sa **question orale n° 1059** (*cf. supra*) (p. 1640, 1641). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à accélérer les travaux de construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1849, 1850). — Discussion de l'article unique : *son sous-amendement tendant à ne prévoir l'intervention du décret que « le conseil général et les conseils municipaux intéressés ayant été préalablement consultés »* (p. 1850) ; Après l'article unique : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 58 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 afin d'instituer le paiement automatique au moment de la prise de possession* (p. 1851). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 5 : *son*

amendement tendant à insérer un article additionnel ainsi rédigé : « Les contribuables ont la faculté de payer les impôts des collectivités locales et de divers établissements bénéficiant du prélèvement de l'impôt, en deux tranches de 50 p. 100, la première dans les trois mois qui suivent la mise en recouvrement du rôle, la seconde dans le semestre suivant. » (p. 1929) ; Art. 28 : *son amendement tendant à la suppression de cet article relatif au maintien de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur et de la taxe annuelle sur les véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 16 CV* (p. 1977). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : a) EQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le financement des autoroutes, les routes nationales et leur entretien par les départements, les suppressions de postes et la situation des agents non titulaires (p. 2092, 2093). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — b) LOGEMENT. — Discussion générale, observations ayant porté notamment sur les problèmes de la construction (p. 2132 à 2134). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — DISCUSSION GÉNÉRALE. — Observations selon lesquelles le VIe Plan favorise les grandes firmes, sans résoudre les problèmes de l'environnement (p. 2491, 2492). — Intervient dans le débat sur la question de M. Taittinger relative à l'**équipement routier dans la région parisienne** [15 décembre 1970]. — Observations sur le schéma directeur, l'augmentation des migrations alternantes, le stationnement payant (p. 2842, 2843).

CHAUTY (M. MICHEL) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la pratique de la pêche à bord des navires de plaisance, des engins de sport et des navires assujettis à l'obligation d'un permis de circulation et portant interdiction de la vente et de l'achat des produits de cette pêche [10 juin 1970] (n° 274).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi relatif à la pratique de la pêche à bord des navires de plaisance** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1245, 1246). — Discussion des articles. — Art. A : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article 11 de la loi du 1er avril 1942 relative aux titres de la navigation maritime* (p. 1246, 1247) ; Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'étendre l'interdiction de vendre les produits de la pêche provenant de tous les navires, quels qu'ils soient, autres que ceux qui sont armés par des professionnels* (p. 1247) ; Art. 4 *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article qui précise la zone d'application de la nouvelle loi en se référant à l'article 1er du décret-loi du 9 janvier 1852 fixant les limites dans lesquelles s'exerce la pêche maritime* (p. 1248), *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé du projet de loi : « Projet de loi relatif à la pratique de la pêche à bord des navires ou embarcations de plaisance et des navires assujettis à l'obligation d'un permis de circulation et portant interdiction de la vente et de l'achat des produits de cette pêche. »* (ibid.). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Coudé du Foresto relative à la **politique en matière d'énergie électrique et nucléaire** [20 octobre 1970] (p. 1553). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : d) LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations sur la perception de la taxe locale d'équipement (p. 2138).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971**. — **Suite de la discusison** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (recherche scientifique). — Observations sur la sécurité des approvisionnements en énergie, la production d'électricité nucléaire par l'exploitation de la filière à uranium enrichi, la nécessité de la commercialisation des prototypes et des machines d'informatique, les problèmes relatifs au financement des opérations à entreprendre (p. 2612 à 2616). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 8 : *son amendement tendant à favoriser l'implantation de petits commerces dans les nouveaux ensembles immobiliers* (p. 2927) ; le retire (p. 2928).

CHAUVIN (M. ADOLPHE) [Val-d'Oise].

Est *nommé vice-président* de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission de contrôle créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat le 18 décembre 1969, et chargée d'examiner l'état d'exécution du Ve Plan de développement économique et social en matière d'équipement sanitaire et social [16 avril 1970] (n° 188).

Question orale avec débat :

M. Adolphe Chauvin demande à **M. le ministre de l'éducation nationale** quelles sont les mesures qu'il compte prendre, dans le cadre de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, pour permettre aux étudiants d'étudier, aux professeurs d'enseigner et aux chercheurs de poursuivre leurs recherches [2 avril 1970] (n° 42). — Retrait par son auteur [29 avril 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 227, 228, 229). — **Suite de la discussion** [14 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er *bis : son sous-amendement tendant à remplacer les quatre derniers alinéas du texte de l'amendement de M. Mignot par les dispositions suivantes : « Ces avis sont pris sur le vu d'un rapport préalable permettant d'apprécier la cohérence des objectifs à atteindre compte tenu du nombre de logements prévus, énumérant les communes intéressées et délimitant un périmètre d'urbanisation pour la création de l'agglomération nouvelle. Le décret prévu au présent article énumère les communes intéressées et fixe le périmètre d'urbanisation. »* (p. 410, 411, 412). — **Suite de la discussion** [28 mai 1970]. — Art. 2 : *amendement de MM. Héon et Mignot* (p. 536) ; Art. 2 *bis* nouveau : *son sous-amendement tendant à compléter le texte de l'amendement de M. Mignot par un alinéa relatif aux conditions de création de l'ensemble urbain* (p. 538) ; Art. 2 *ter* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article qui fixe les limites de la zone de création de l'agglomération nouvelle à la demande présentée par les communes* (p. 538) ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par M. Mignot (*ibid.*) ; Art. 3 : *amendement de M. Mignot tendant à supprimer cet article qui détermine les conditions de fonctionnement du syndicat communautaire* (p. 539) ; Art. 4 : *son sous-amendement tendant à une nouvelle rédaction des quatre premiers alinéas de cet article portant création de l'ensemble urbain* (p. 540, 541) ; Art. 5 *bis* nouveau : *son sous-amendement tendant à une nouvelle rédaction des premier, deuxième et troisième alinéas du texte de l'amendement de M. Mignot concernant la composition du comité du syndicat* (p. 541) ; le retire (p. 542) ; Art. 5 *ter* nouveau : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article additionnel qui détermine les relations entre le syndicat communautaire et l'établissement public chargé de l'aménagement de l'agglomération nouvelle* (p. 543, 544) ; Art. 9 : observations sur l'établissement du budget par le syndicat communautaire (p. 547) ; Art. 10 : *son amendement tendant à modifier le texte de cet article qui définit les ressources du syndicat communautaire* (p. 549) ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par le Gouvernement (*ibid.*) ; Art. 13 : *son sous-amendement au texte de l'amendement présenté par M. Mignot tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui traite de l'administration provisoire du syndicat communautaire* (p. 551) ; Art. 15 *bis* nouveau : *son sous-amendement tendant à modifier le texte de l'amendement de M. Mignot visant à insérer cet article concernant la composition des membres chargés d'administrer l'ensemble urbain* (p. 554, 555) ; Art. 15 *bis* A nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article visant le cas où le conseil de l'ensemble urbain ne passe pas avec l'organisme chargé de l'aménagement de l'agglomération nouvelle, la convention prévue à l'article 5 ter de la présente proposition de loi* (p. 555, 556) ; Art. 17 : *son amendement d'harmonisation* (p. 556). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 650, 651). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Jean Colin relative aux **mécanismes administratifs des constructions scolaires** [16 juin 1970] (p. 831, 832). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 845, 846). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [30 juin 1970]. — Discussion

générale (p. 1312). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Mignot* (p. 1313) ; Art. 8 : *amendement de M. Mignot tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui fixe la compétence du syndicat communautaire* (p. 1315). — **Discussion en troisième lecture** [30 juin 1970] (p. 1327). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les transports de la région parisienne (p. 2111). — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : b) LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations sur la taxe locale d'équipement (p. 2131). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, intervient dans la discussion du budget de l'ÉDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'orientation et l'information, les crédits consacrés à la création de postes de personnel administratif, le financement des constructions scolaires, l'enseignement supérieur, le problème de l'ordre dans l'Université (p. 2187 à 2190) ; les I.U.T. (p. 2203). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : *son amendement tendant à réduire les crédits de ce titre afin d'obtenir la création de nouveaux postes de personnel administratif* (p. 2210) ; *son amendement tendant à supprimer les crédits de ce titre prévus pour la nationalisation de quarante C.E.S. au cours de l'année* 1971 (*ibid.*, p. 2211). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations sur l'antenne pédagogique de Cergy-Pontoise (p. 2240). — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la consultation des conseils généraux pour l'esquisse du plan régional, la répartition dans la région parisienne des amendes pour stationnement interdit (p. 2265). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 2368).

Intervient dans la discussion du projet de loi relatif à la **réforme hospitalière** (deuxième lecture) [14 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 3 *bis* : observation sur l'allégement de la tutelle (p. 2798). Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]). — Discussion générale. — Observations sur la réforme des finances locales et la diversité des milieux urbains ou ruraux (p. 2867, 2868). — Examen des articles. — Art. 5 : est favorable à cet article (p. 2874). — Art. 11 : est favorable à cet article, qui rend les regroupements obligatoires [16 décembre 1970] (p. 2892).

CHAVANAC (M. ALBERT) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

CHEVIGNY (M. PIERRE DE) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention consulaire signée le 18 mai 1968 entre la République française et la République socialiste de Roumanie [9 juin 1970] (n° 267).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif au service national [18 juin 1970] (n° 292).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire, sur le projet de loi relatif au service national [25 juin 1970] (n° 316).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire avec la Roumanie** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 759). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 984 à 986). — Discussion des articles. — Art 1er : *son amendement tendant à réduire la durée du service militaire de douze mois à neuf mois* (p. 998) ; Art. 2 : *amendement de M. Giraud* (p. 1001) ; Art. 3 : *amendement de M. Boucheny tendant à abaisser à* 18 *ans l'âge de l'électorat* (ibid) ; Art. 4 : *amendement de M. Boucheny tendant à rétablir le sursis d'incorporation des étudiants jusque vingt-cinq ans* (p. 1002) ; Art. 7 : *amendement de M. Boucheny tendant à ramener de seize mois à douze mois le temps de service des sursitaires* (p. 1004) ; Art. 8 : *amendement de M. Boucheny tendant à supprimer cet article qui permet, pour raison de santé, de mettre certains étudiants en médecine à la disposition du ministre de la santé publique pour une durée de seize mois* (p. 1004) ; *amendement de M. Giraud* (p. 1005) ; Art. 9 : *amendement de M. Boucheny tendant à supprimer cet article concernant les jeunes gens qui auront bénéficié des dispositions permettant d'accomplir le service national, soit au titre de la coopération, soit dans un laboratoire, soit comme médecin* (ibid.) ; Art. 10 : *amendement de M. Giraud tendant à contraindre le Gouvernement à demander, en temps de paix, l'approbation par le Parlement des limitations apportées à certains articles de la loi* (p. 1006) ; Art. 11 : *amendement de M. Boucheny tendant à préciser que les jeunes gens accomplissant leur service militaire actif « ne peuvent participer à des missions de maintien de l'ordre ni être utilisés pour remplacer des travailleurs en grève »* (ibid.) ; Art. 13 : *amendement de M. Boucheny tendant à supprimer cet article prévoyant que des unités militaires peuvent être chargées de tâches de protection civile ou d'intérêt général* (p. 1007) ; *amendement de M. Giraud tendant à prévoir que le ministre, avant d'utiliser l'armée pour des objectifs autres que militaires, devra prendre l'avis d'une commission spéciale groupant des représentants de l'administration et des organismes sociaux* (p. 1008) ; *son amendement rédactionnel au début de cet article* (ibid.) ; Art. 14 : *amendement de M. Giraud tendant à préciser que les jeunes gens employés comme gendarmes auxiliaires ne pourront en aucun cas être utilisés dans des opérations de maintien de l'ordre* (p. 1009) ; Art 24 : *amendements de Mmes Lagatu et Cardot et de M. Dailly tendant à supprimer cet article instituant un service national féminin volontaire* (p. 1012). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (forces terrestres). — Observations sur la force nucléaire stratégique et la valeur de l'armée de terre (p. 2563 à 2565).

CHIRAC (M. JACQUES), **secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond aux questions orales de MM. Charles Durand et Martial Brousse concernant l'**augmentation des impôts sur les bénéfices agricoles** [21 avril 1970] (p. 239) ; à la question orale de M. Emile Durieux relative à la **revalorisation des prix agricoles** (p. 241). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Brousse et Fernand Lefort relatives au **paiement de la T.V.A. par les collectivités locales** [28 avril 1970] (p. 279, 280, 285). — Répond à la question orale de M. Louis Jung relative aux **difficultés financières des entreprises du bâtiment et de travaux publics** [5 mai 1970] (p. 327) ; à la question orale de M. Coudé du Foresto concernant l'**accusé de réception des déclarations fiscales** (p. 328). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 651 à 653, 654). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des français rapatriés** [24 juin 1970]. Discussion générale (p. 1080 à 1082, 1084). — Observations sur la motion présentée par M. Le Bellegou tendant à opposer la question préalable (p. 1088, 1089). — Suite de la discussion générale (p. 1092). — Discussion des articles. — Article A : *amendement de M. Le Bellegou tendant à substituer à l'idée d'une indemnisation ayant le caractère d'une avance sur l'indemnisation due par les Etats étrangers, celle d'une indemnisation due par l'Etat français* (p. 1095) ; Art. 1er : *amendement de M. Louis Gros tendant à supprimer la disposition relative à la date* (p. 1096) ; *amendement de M. Louis Gros tendant à supprimer le § 2 de cet article, paragraphe qui exige une condition de résidence de trois ans pour bénéficier de la loi* (p. 1097) ; Art. 3 : *amendement de M. Louis Gros tendant à autoriser la transmission des droits à indemnisation par succession à tous les héritiers ou légataires* (p. 1097, 1098) ; oppose à cet amendement l'article 40 (*ibid.*) ; Art. 4 : *amendement de M. Louis Gros tendant à assurer l'indemnisation des personnes physiques associées d'une société dont une filiale à subi la dépossession* — cet amendement est passible des dispositions de l'article 40 (p. 1099) ; Art. 5 : *amendement de M. Louis Gros tendant à sup-*

primer le dernier alinéa de cet article, alinéa qui exclut du bénéfice de l'indemnisation les propriétaires de parts dans le capital d'une société (p. 1100) ; Art. 6 : *amendement de M. Louis Gros tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Art. 10 : *amendement de M. Louis Gros tendant à supprimer cet article qui exclut du bénéfice de l'indemnisation les biens appartenant à des personnes morales autres que les sociétés* (p. 1101) ; Art. 11 : *amendement de M. Louis Gros tendant à introduire dans la notion de dépossession l'idée de « perte totale ou partielle »* (*ibid.*) ; *amendement de M. Le Bellegou tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article* (p. 1102) ; Art. 14 : *amendement de M. Louis Gros tendant à préciser que toute acquisition au moins antérieure à la date de l'indépendance ne puisse pas être exclue du bénéfice de la loi* (ibid.) ; Art. 16 : *amendement de M. Louis Gros tendant à réintroduire, à côté du droit de propriété, la notion du droit d'usufruit* (p. 1103) ; Art. 16 : *amendement de M. Louis Gros tendant à supprimer le dernier alinéa qui prévoit que les terres, non exploitées ne sont pas indemnisables* (ibid.) ; Art. 17 : *amendement de M. Louis Gros* (p. 1104) ; *amendement de M. Louis Gros tendant à préciser que la valeur d'indemnisation est établie à partir de barèmes fixés par décret en Conseil d'Etat sur la proposition de l'agence prévue à l'article* 30 (ibid.) ; Art. 18 : *amendement rédactionnel de M. Louis Gros* (ibid.) ; Art. 20 : *amendement de M. Louis Gros* (p. 1105) ; *amendement de M. Louis Gros tendant, au 2e alinéa, à préciser que « l'abattement pour vétusté ne pourra en aucun cas excéder 40 p. 100 » et à supprimer la fin de l'alinéa qui retient comme critère de la valeur du bien la date d'entrée dans le patrimoine* (ibid.) ; Art. 23 : *amendement de M. Louis Gros tendant à ramener de 70 à 50 p. 100 le taux d'abattement maximum* (p. 1106) ; Art. 24 : *amendement de M. Louis Gros tendant à supprimer cet article relatif « aux terrains non agricoles, non bâtis qui ont fait l'objet d'aménagements ou d'autorisation d'aménagement »* (ibid.) ; Art. 25 : *amendement de M. Louis Gros tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'indemnisation pour la perte des meubles meublants d'usage courant et familial* (p. 1106) ; Art. 26 : *amendement de M. Louis Gros tendant à supprimer les mots « des résultats de son exploitation » dans cet article qui détermine le droit à indemnisation des biens des entreprises* (p. 1107) ; Art. 27 : *amendement de M. Louis Gros tendant à une nouvelle rédaction du 2e alinéa de cet article* (p. 1107, 1108) ; *amendement de M. Jean Colin tendant à envisager le cas des entreprises ne pouvant fournir les renseignements comptables ou fiscaux prévus à cet article* (p. 1108) ; Art 28 : *amendement de M. Louis Gros tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de pouvoir indemniser les professions libérales* (p. 1109) ; Art. 31 : *amendement de M. Louis Gros relatif aux délais de procédure prévus* (p. 1110) ; Art. 32 *bis* nouveau : *amendement de M. Louis Gros tendant à insérer cet article stipulant que si le requérant se trouve dans l'impossibilité morale ou matérielle de produire les justifications prévues à l'article* 32, *la preuve peut être administrée par tout moyen »* (ibid.) ; Art. 39 : *amendement de M. Jean Colin tendant, en ce qui concerne le calcul de l'indemnité, à uniformiser les régimes matrimoniaux* (p. 1111) ; Art. 40 : *amendement de M. Louis Gros et sous-amendement de M. Le Bellegou* (p. 1112) ; *amendement de M. Le Bellegou tendant à supprimer le second alinéa de cet article, aliéna relatif à la grille des coefficients permettant le calcul de l'indemnité* (ibid.) ; Art. 41 : *Amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à supprimer les alinéas 3°, 4° et 5° de cet article, alinéas correspondant à des déductions ayant un caractère social et temporaire* (p. 1113) ; Art. 43 : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à ne pas déduire de l'indemnité les prêts d'honneur non remboursés* (ibid.) ; Art. 44 : *amendements de M. Carrier tendant à accorder aux bénéficiaires de prêts de réinstallation la remise globale des intérêts courus entre la date à laquelle le rapatrié a été dépossédé de ses biens et la date à laquelle l'indemnité revenant à ce rapatrié aura été liquidée* (p. 1114) ; Art. 45 *bis* nouveau : *amendement de M. Lecanuet soutenu par M. Schiélé* (ibid.) ; Art. 46 : *amendement de M. Louis Gros soutenu par M. Schiélé et sous-amendement de M. Armengaud* (p. 1115) ; Art. 53 : *amendement de M. Louis Gros tendant à donner au recours contentieux un caractère suspensif* (p. 1117) ; Art. 56 : *son amendement rédactionnel* (ibid) ; *amendement de M. Louis Gros tendant à supprimer la dernière phrase du premier alinéa de cet article, alinéa ne permettant pas aux juges d'accorder des délais pour le remboursement des prêts d'installation visés à l'article* 44 (ibid.) ; Art. 60 : *amendement de M. Louis Gros tendant à prévoir que les décisions des commissions visées à l'article* 58 *soient portées en appel devant les cours d'appel et non pas devant le Conseil d'Etat* (p. 1118) ; Art. 62 : *amendement de M. Louis Gros* (p. 1119) ; Art. 66 : *amendement de M. Louis Gros tendant à substituer à la prescription trentenaire une prescription quadriennale dans le cas d'une indemnisation reconnue ultérieurement mal fondée* (*ibid.*) ; Après l'article 67 : *amendement de M. Schiélé tendant à insérer un article exonérant de toute imposition les sommes versées en application de la présente loi* (p. 1119) ; *amendement de M. Tailhades relatif aux retraités rapatriés* (p. 1120) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; *amendement de M. Louis Gros tendant à modifier l'intitulé du projet de loi* (p. 1121). — **Suite de la discussion** [29 juin 1970]. — **Discussion en nouvelle lecture.** — Discussion générale (p. 1285, 1286). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Répond à M. Duclos (lettre de M. le ministre de l'intérieur) (p. 1874) ; répond à M. Tournan (fonds d'action conjoncturelle) (p. 1883) ; répond à M. Coudé du Foresto (p. 1886) ; répond aux observations présentées sur : la situation de l'emploi, les prix, la fiscalité, les insuffisances du budget de l'agriculture, les besoins spécifiques des départements d'outre-mer, la réorientation de la politique agricole, la situation des petits commerçants, les finances locales (p. 1891 à 1896, p. 1898). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *amendement de M. Bardol* (p. 1912) ; *amendement de M. Bardol ;* le déclare irrecevable (p. 1913) ; Art. 2 : *amendement de M. Bardol* (p. 1914) ; *amendement de M. Bardol ;* le déclare irrecevable (p. 1915) ; *amendement de MM. Pellenc et Bardol* (p. 1916, 1917) ; *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer la majoration exceptionnelle d'impôt* (p. 1917, 1918, 1919) ; *amendement de M. Talamoni* (p. 1920) ; *amendement de M. Tournan* (p. 1922) ; demande au Sénat, en vertu de l'article 44 de la Constitution et de l'article 42 du règlement du Sénat, de se prononcer par un seul vote sur l'article 2 dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tous amendements ou articles additionnels (p. 1923) ; Après l'article 2 : *amendement de Mme Lagatu* (ibid.) ; *amendement de M. Pellenc* (p. 1924, 1925) ; *amendement de M. Pellenc* (p. 1925, 1926) ; sur l'ensemble de l'article 2 (p. 1926, 1927) ; Art. 4 : *amendement de M. Viron ;* le déclare irrecevable (p. 1928) ; Après l'article 5 : *amendement de M. Chatelain ;* le déclare irrecevable (p. 1929) ; Art. 6 : *amendement de M. Armengaud* (p. 1930) ; amendement de M. Pellenc (p. 1931, 1932) ; *son amendement tendant à compléter le paragraphe I de cet article par les mots : « ... et des rétrocessions d'honoraires à des confrères selon les usages de la profession »* (ibid.) ; Art. additionnel 6 *bis* nouveau : *amendement de M. Pellenc* (p. 1933) ; Art. 8 : *amendements de MM. Pellenc et Pauzet* (p. 1934) ; *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1935) ; *son amendement tendant à rédiger ainsi le début de l'alinéa 2 de cet article : « Les exploitants agricoles dont les recettes s'abaissent au dessous de la limite prévue au 1° ne sont soumis, sauf option contraire de leur part, au régime du forfait... »* (p. 1936) ; *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1936, 1937) ; *amendement de M. de Montalembert* (p. 1937) ; le déclare irrecevable (p. 1938) ; Art. 9 : *amendements de M. Pauzet* (p. 1938, 1939) ; Art. 10 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe I de cet article : « Pour l'application des articles 6, 8 et 9-II ci-dessus, il est tenu compte des recettes réalisées par les sociétés et groupements non soumis à l'impôt sur les sociétés dont le contribuable est membre, à proportion de ses droits dans les bénéfices de ces sociétés et groupements. Toutefois le régime fiscal de ceux-ci demeure déterminé uniquement par le montant global de leurs recettes. »* (p. 1940) ; Art. 12 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1941) ; après l'article 12 : *amendement de M. Bardol* (p. 1942) ; Art. 13 : *amendement de M. Bardol* (taux réduit de la T. V. A. sur les produits alimentaires solides et liquides) ; le déclare irrecevable (p. 1946) ; *amendement de M. Pauzet* (taux réduit de la T. V. A. sur les vins, bières et jus de fruits) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; *amendements de MM. Monichon, Javelly et Viron tendant à faire bénéficier les hôtels non homologués de tourisme du taux réduit de la T. V. A. ;* les déclare irrecevables (p. 1947) ; Après l'article 13 : *amendement de M. Gargar tendant à insérer un article additionnel stipulant que la T. V. A. cesse de s'appliquer à compter du 1er janvier* 1971 *dans les départements d'outre-mer* (p. 1948) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; Art. 14 : *amendement de M. Bardol soutenu par M. Gargar tendant à supprimer cet article permettant au Gouvernement de réduire par décret le taux de la T. V. A. à certains produits alimentaires solides* (p. 1949) ; *amendement de M. Pellenc tendant à soumettre au taux réduit de la T. V. A. les spectacles cinématographiques* (p. 1950, 1951) ; *amendement de M. Martial Brousse tendant à un aménagement du régime fiscal des coopératives d'utilisation du matériel agricole* (p. 1951) ; après l'article 15 : *amendement de M. Bardol* (p. 1953) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; Art. 16 : (p. 1954) ; *amendement de M. Bardol tendant à appliquer le taux réduit de la T. V. A. aux corridas, novilladas et spectacles taurins* (p. 1954) ; le déclare irrecevable (*ibid*) ; *amendement de M. Bardol* (p. 1955) ; *amendements de MM. Cornu et Minot* (p. 1956) ; *amendement de M. Cornu* (p. 1957) ; Art. 23 : *amendement de M. Pellenc soutenu par M. Armengaud* (p. 1960) ; Art. 26 : *amendements de M. Armengaud* (p. 1963) ; *son amendement tendant à proroger le taux particulier de remboursement forfaitaire pour les œufs et les animaux de basse-cour* (p. 1964). — **Suite de la discussion** [21 no-

vembre 1970] ; après l'article 26 : *amendement de M. Talamoni tendant à exclure du droit à la déduction la T. V. A. ayant grevé certains achats par les magasins à grande surface et à prévoir une imposition majorée de ces commerces à la contribution des patentes* (p. 1975, 1976) ; après l'article 27 : *amendement de M. Descours Desacres* (p. 1977) ; Art. 28 : *amendement de M. Pellenc tendant à ne reconduire que pour une année la majoration exceptionnelle de la vignette* (p. 1978) ; Art. 29 *bis* : *amendement de M. Cornu tendant à supprimer cet article soumettant au taux majoré les publications dont la vente est interdite aux mineurs de 18 ans* (p. 1981) ; Art. 31 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article* ; observations sur les crédits de la voirie départementale et communale (p. 1982, 1983) ; Après l'article 31 : *amendement de M. Soudant tendant à insérer un article additionnel fixant à 40 francs la cotisation individuelle d'assurance vieillesse agricole* (p. 1984) ; le déclare irrecevable (*ibid.*) ; Art. 32 : *amendement de M. Bardol tendant à établir la détaxation des carburants agricoles sans référence à des critères de superficie des exploitations* (p. 1985, 1986) ; *amendement de M. Descours Desacres tendant à préciser que les attributions d'essences ou de pétroles détaxées sont faites sans limitation de surface dans les zones humides déterminées dans chaque département par arrêté préfectoral* (ibid) ; *amendement de M. de Montalembert tendant à étendre cette attribution aux utilisateurs de débroussailleuses et de tarières fonctionnant à l'essence* (p. 1987) ; *amendement de M. Bajeux tendant à étendre les attributions d'essence détaxée aux utilisateurs d'une moissonneuse-batteuse à essence qui ne disposent pas d'une moissonneuse-batteuse au fuel* (p. 1988) ; observations sur l'ensemble de cet article (p. 1989) et demande de vote unique sur ce même article tel qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale (*ibid.*) (p. 1990) ; Art. 32 *bis* : *amendement de M. Dulin tendant à insérer cet article majorant de 66 p. 100 les taux de la taxe sur les corps gras instituée au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles* (p. 1991, 1992) ; Après l'article 33 : *amendement de M. Gaudon* — le déclare irrecevable (p. 1992) ; Art. 34 : *amendements de M. Gaudon* (p. 1994, 1995) ; répond à M. Gaudon (p. 2008). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970] ; ÉCONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 2144, 2145) ; répond aux observations présentées (p. 2148 à 2150). — II. — SERVICES FINANCIERS. — Discussion générale (p. 2154 à 2156). — Examen des crédits. — Etat B — répond à M. Piot (création de nouveaux postes d'attachés agricoles) ; à M. Monichon (application du régime des droits d'enregistrement en matière agricole) (p. 2157). — Titre IV : *son amendement tendant à majorer ce crédit de 44.235 francs afin de permettre la tenue de la prochaine assemblée générale de la conférence internationale des contrôles d'assurances des Etats africains, français et malgache* (p. 2157, 2158) ; *amendement de M. Yves Durand tendant à majorer ce crédit afin de développer le centre de prospection et de recherche commerciale* (p. 2159, 2160). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE — EXAMEN DES CRÉDITS — Etat C — Titre VI : *amendement d'harmonisation de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture* (p. 2345, 2346) ; le retire (*ibid.*) — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR — Discussion générale — Observations sur la présentation de ces comptes (p. 2636) — IMPRIMERIE NATIONALE — Discussion générale. Réponse à M. Talamoni sur l'avenir de l'Imprimerie Nationale (p. 2639). — Examen des articles. Art. 44. Réponse à M. Diligeant sur l'achat d'un terrain à Douai (p. 2639, 2640). — MONNAIES ET MÉDAILLES. — Discussion générale. Souligne l'effort fait dans le domaine des médailles (p. 2641). **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — Examen des articles — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel pour taxer la différence entre le train de vie d'un contribuables et ses revenus déclarés* (p. 2661 à 2663) — Intervient pour repousser divers amendements de MM. Bardol et Gargar (p. 2665 à 2267), pour commenter l'amendement de M. Marcilhacy sur l'article 19, tendant à taxer les fraudeurs à revenus élevés (p. 2668, 2669). — Article 65 *quinquies* : intervient sur l'amendement de M. Armengaud (p. 2670). — Article 65 *octies* : intervient sur l'amendement de M. Descours Desacres et oppose l'article 40 (p. 2671, 2672) ; sur l'amendement de M. Durand instituant un article additionnel (p. 2672), sur l'amendement de M. Armengaud tendant à insérer un article additionnel (p. 2672, 2673) ; sur les amendements de M. Monichon, oppose l'article 40 (p. 2674, 2675) ; s'oppose à l'amendement de M. Carrier, tendant à créer un fonds national pour l'indemnisation (p. 2676) ; réponse à M. Gros sur le même sujet (p. 2677, 2678) ; intervient sur l'amendement de M. Coudé du Foresto (p. 2679). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale. Observations sur l'imposition au bénéfice réel, de certains contribuables, la présentation de comptes prévisionnels pour les régimes de prestations sociales, le taux de la taxe sur les corps gras (p. 2748 à 2750). — Réponse à M. Coudé du Foresto à propos de la taxe sur l'électricité (p. 2750). — Examen des articles : *son amendement tendant à supprimer l'article 32 bis* (p. 2754). — Réponse à M. Armengaud sur la modification des barèmes d'évaluation de certains revenus (p. 2758).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificatives pour 1970** [16 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le redressement économique, le commerce extérieur, l'inflation par les coûts, le maintien de l'équilibre budgétaire, l'augmentation des dépenses civiles en capital (p. 2909 à 2912). — Examen des articles. — Art. 1er : repousse la distinction de M. Armengaud entre obtenteurs qui exercent une activité agricole ou commerciale et chercheurs isolés (p. 2917). — Art. 4 : observations sur l'amendement de M. Bardol (p. 2918). — Art. 5 : s'oppose à l'amendement de M. Vadepied (p. 2918, 2919). — *Son amendement tendant à préciser l'assiette de la taxe au profit du fonds national de solidarité* (p. 2919). — Répond à la question de M. Coudé du Foresto (*ibid.*). Art. 7 : observations sur l'amendement de M. Lefort relatif à la réforme de la fiscalité locale (p. 2925). Art. 8 : réaffirme la nécessité d'une péréquation de la patente (p. 2927). — Observations sur l'amendement de M. Chauty, relatives à la procédure budgétaire et à l'évolution du commerce (p. 2928). Art. 9 : réponse à M. Armengaud (*ibid.*) et observations sur le caractère marginal des pertes subies par les communes du fait de cet article (p. 2929). — Réponse à M. Descours Desacres pour souligner les complications entraînées par les mesures proposées (p. 2930). Art. 10 : défend la remise en cause des exonérations (p. 2933). — Réponse à M. Coudé du Foresto : les articles 9 et 10 sont liés (p. 2934). — Constate la perte de recettes subie par les communes du fait de la suppression de cet article (*ibid.*). Art. 10 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article devenu sans objet* (ibid.). Art. 13 : répond à la question de M. Armengaud sur la réévaluation des bilans (p. 2936). — Article additionnel : remarque sur l'amendement de Mme Cardot relatif aux emplois réservés (p. 2936, 2937). Art. 22 : réponse à la question de M. Armengaud sur la commission des opérations de bourse (p. 2937). Art. 26 : *son amendement relatif à la fusion des sociétés d'investissement* (p. 2938). Art. 26 B : *son amendement relatif aux ristournes dont bénéficient les coopératives d'utilisation de matériel agricole* (ibid.). Art. 26 C : *son amendement tendant à insérer cet article pour définir le financement de l'électrification rurale* (p. 2938, 2939). — Art. 26 D : *son amendement tendant à proroger les délais de mise en conformité des statuts pour les sociétés anonymes à responsabilité limitée* (p. 2940). — Art. 28 : réponse à Mme Cardot sur l'augmentation des crédits à l'enfance inadaptée (p. 2941). — Art. 36 : s'oppose à l'amendement de M. Monichon tendant à insérer un article additionnel (p. 2943). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant exonération des droits de mutation sur la succession du général de Gaulle** [18 décembre 1970]. Discussion générale (p. 2992). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1971** [18 décembre 1970]. Discussion générale (p. 3022).

COGNIOT (M. GEORGES) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Questions orales avec débat :

M. Georges Cogniot attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur l'appréhension des enseignants et des parents d'élèves devant la mise en œuvre d'une conception appauvrissement de l'enseignement du second degré, notamment en raison de la suppression de fait de la deuxième langue vivante au programme des études. Cette suppression a été opérée par voie d'autorité et sans consultation ; bien plus, ses auteurs ont passé outre à l'opposition unanime des professeurs, à celle des doyens des facultés des lettres, à celle de nombreux parents. Les explications données à l'appui d'une telle disposition convainquent d'autant moins les intéressés qu'au cours des dernières années une série de décisions défavorables à l'enseignement des langues ont déjà été prises. Il est permis de se demander si le but visé n'est pas d'assurer une situation de monopole à l'étude de la langue anglaise, au détriment de langues de haute culture comme l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe, etc. Pour toutes ces raisons, il lui demande s'il ne serait pas convenable de renoncer pour une fois aux principes de rentabilité à tout prix et de praticisme et de rétablir la situation antérieure [2 avril 1970] (n° 38). — Réponse [21 avril 1970] (p. 248 et suivantes).

M. Georges Cogniot attire l'attention de **M. le ministre du développement industriel et scientifique** sur la grave crise que traverse le commissariat à l'énergie atomique et sur le péril national représenté par une politique de démantèlement de la recherche et d'abandon aux puissances industrielles étran-

gères de la construction des centrales nucléaires. Il exprime la crainte que la politique gouvernementale ne consiste à tirer un trait sur vingt ans d'études, de recherches et de réalisations en licenciant des milliers d'agents, et demande s'il ne conviendrait pas au contraire de mettre en œuvre une véritable politique de la recherche publique en assignant des missions et des programmes au commissariat, en assurant la reconversion et le reclassement de tous les travailleurs des secteurs en baisse au lieu de leur licenciement, en veillant au respect des accords signés avec le personnel [20 novembre 1969]. — Retrait par son auteur [2 avril 1970] (n° 27).

M. Georges Cogniot, traduisant l'étonnement et l'inquiétude du personnel enseignant et des parents d'élèves en présence des conditions de la récente rentrée scolaire, demande à **M. le ministre de l'éducation nationale** sur quelles raisons il s'est fondé pour qualifier ces conditions de satisfaisantes alors que les écoles maternelles sont encombrées et n'inscrivent certains enfants que sur des listes d'attente ; qu'aucune amélioration réelle des enseignements du deuxième degré n'apparaît, tant s'en faut, puisque des horaires ont dû être réduits ; que les places continuent à manquer dans l'enseignement technique ; que la situation s'est détériorée dans les écoles normales ; qu'au total plus des deux tiers des créations de postes demandées pour la rentrée par le ministère lui-même ont été refusées ; et qu'enfin la rentrée des étudiants de l'enseignement supérieur, notamment à Paris, reste dans bien des cas fort aléatoire. Toute cette situation provoque des déperditions considérables de ressources humaines et matérielles, et il est difficile de comprendre l'optimisme avec lequel la rentrée a été jugée « réussie à quatre-vingt-dix-neuf virgule cinq pour cent ». [7 octobre 1970] (n° 80). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1645 à 1650).

Interventions :

Intervient dans la discussion de sa question orale concernant l'**enseignement obligatoire d'une deuxième langue vivante dans les établissements scolaires du second degré** [21 avril 1970] (p. 248 à 251 ; p. 252, 253). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale concernant la **rentrée scolaire et universitaire** [27 octobre 1970] (p. 1645 à 1648).

COLIN (M. ANDRÉ) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport d'information établi par la délégation française au parlement européen sur l'activité de cette assemblée [10 décembre 1970] (n° 90).

Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 39 de l'ordonnance n° 59-2 portant loi organique relative aux lois de finances, en vue de porter de quinze à vingt jours le délai imparti au Sénat pour l'examen du projet de loi de finances [15 décembre 1970] (n° 116).

Question orale :

M. André Colin, prenant acte du fait que le Gouvernement paraît avoir renoncé aux expériences régionales de « décentralisation accentuée » qui avaient été annoncées au Sénat en décembre dernier, demande à **M. le Premier ministre** s'il ne serait pas opportun et utile de donner, dès à présent, forme organique à la vie régionale en créant une organisation fondée sur la réunion des conseils généraux, ou d'une délégation des conseils généraux, des régions existantes. Cette proposition qui n'engage pas l'avenir, pourrait sans doute être mise en œuvre immédiatement du fait des dispositions de la loi de 1871 sur les conseils généraux [2 octobre 1970] (n° 1044). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1517, 1518).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [14 mai 1970]. — Discussion des articles. — *Son amendement tendant à insérer, avant l'article* 1er, *un article additionnel* 1er *A ainsi conçu : « Les projets de création d'agglomérations nouvelles sont fixés par le plan de développement économique et social dont l'approbation est soumise au vote du Parlement* (p. 407, 408). — Explique son vote sur le **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — (p. 1213). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : *amendement de M. Dailly.* — Observations (p. 1242). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, à sa **question orale n° 1044** (*cf. supra*) [20 octobre 1970] (p. 1517, 1518). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 2 : *amendement de M. Pellenc* (p. 1925). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. Observations ayant porté notamment sur les structures administratives, la politique régionale, la situation des collectivités locales (p. 2255, 2256). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. Explique son vote sur l'ensemble du budget, en regrettant que le Sénat n'ait pas eu plus de temps pour en débattre et que les crédits consacrés aux équipements collectifs soient insuffisants (p. 2681).

COLIN (M. JEAN) [Essonne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à l'indemnisation des commerçants victimes de la transformation des structures commerciales [14 avril 1970] (n° 185).

Questions orales avec débat :

M. Jean Colin demande à **M. le Premier ministre** de vouloir bien, en fonction du mécontentement qui se manifeste dans les milieux du petit commerce et qui se traduit souvent, à l'heure actuelle, par des actes répréhensibles, informer le Parlement, dans le cadre d'un large débat, des mesures qu'il compte prendre pour trouver des solutions aux problèmes incontestablement très graves qui se posent dans ce domaine ; cette formule aurait le double avantage de faire jouer les règles normales de nos institutions et de ne pas laisser s'accroître les risques d'affrontement [2 avril 1970] (n° 45). — Réponse [14 avril 1970] (p. 191 à 205).

M. Jean Colin expose à **M. le ministre de l'éducation nationale** que, chaque année à la même époque, des acrobaties invraisemblables doivent être effectuées par les entreprises chargées de réaliser, pour la rentrée de septembre, les bâtiments scolaires qui sont programmés et ainsi jugés indispensables pour effectuer cette rentrée. Il lui signale que cette situation découle pour l'essentiel de règles budgétaires dépassées. Les crédits ne sont, en effet, dégagés qu'en février et la phase de visa au contrôle financier demande alors des semaines, précisément parce que tous les dossiers sont présentés en même temps et qu'en outre les crédits ne sont mis à la disposition des services que par paliers successifs de faible montant. Il lui indique combien il lui apparaît indispensable de revoir entièrement ces mécanismes administratifs qui sont inadaptés aux circonstances et qui rendent chaque année la rentrée scolaire d'autant plus impossible qu'on s'ingénie, par ailleurs, à avancer la date de cette rentrée. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures il compte prendre pour arriver à une situation normale dans les années qui suivront [23 avril 1970] (n° 56). — Réponse [16 juin 1970] (p. 824 à 826).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative au **mécontentement des commerçants, artisans et travailleurs indépendants** [14 avril 1970] (p. 191 à 193, 203, 204). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative aux **mécanismes administratifs des constructions scolaires** [16 juin 1970] (p. 824 à 826 ; 831). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 27 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa visant le cas des entreprises ne pouvant fournir les renseignements comptables ou fiscaux prévus à cet article* (p. 1108) ; Art. 39 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de préciser que « les biens des personnes mariées, quel que soit leur régime matrimonial, sont réputés pour le calcul de l'indemnité, appartenir pour moitié à chacun des époux »* (p. 1111). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés** [8 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter le texte de l'article L. 613-6 du code de la sécurité sociale, par l'alinéa suivant : « Ce régime d'assurance obligatoire s'applique également aux pharmaciens qui exercent leur activité à temps partiel dans les établissements hospitaliers, leur contrat étant assimilable à la convention visée au présent article »* (p. 1461) ;

le retire (*ibid.*) ; Art. 1er *bis : son amendement tendant à supprimer cet article instituant une contribution de solidarité* (p. 1463, 1464) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son sous-amendement rédactionnel* (p. 1771) ; *son sous-amendement tendant à remplacer la 1re ligne de l'amendement de M. Blanchet par le texte suivant : « De plus, en fonction des moyens et des ressources financières qui lui seraient apportés, il assure la tenue des dossiers individuels de santé »* (p. 1772) ; Art. 5 : *son amendement tendant à prévoir que le directeur ne sera plus nommé par le ministre de la santé publique, mais par le préfet sur une liste de proposition de trois noms arrêtée par le conseil d'administration* (p. 1776, 1777) ; Art. 10 : *son amendement tendant à supprimer cet article permettant aux médecins et sages-femmes résidant dans un secteur d'action sanitaire de participer aux soins dispensés aux malades dont ils ont prescrit l'hospitalisation* (p. 1784). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des magistrats, l'administration pénitentiaire (p. 2072, 2073). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : b) LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la taxe locale d'équipement et sur la taxe d'urbanisation (p. 2131, 2132) ; (p. 2138). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réforme hospitalière** [14 décembre 1970] (2e lecture). — Examen des articles. — Art. 29 : *son amendement tendant à empêcher certaines dérogations à la carte sanitaire* (p. 2812).

COLLERY (M. JEAN) [Marne].

Devenu sénateur le 20 août 1970, en remplacement de M. Roger Menu, décédé.

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Examen des crédits. — Art. 68 *bis*. — Observations sur les déportés du travail (p. 2047). Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réforme hospitalière** (2e lecture) [10 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 3 *bis*. — *Défend l'amendement de M. Noury proposant un allégement de la tutelle sur les établissements publics hospitaliers* (p. 2798). Art. 47 *bis : reprend son amendement ayant le même objet* (p. 2820) ; *le retire* (ibid.).

COLLOMB (M. FRANCISQUE) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Interventions.

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Examen des crédits. — Etat B, titre III : inscription au VIe Plan de la zone Miribel-Jonage, au nord de Lyon.

COMITI (M. JOSEPH), **Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 2366 à 2370) ; répond aux observations présentées sur ce budget (p. 2375 à 2377). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : *amendement de M. Pelletier* (situation faite aux inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports) (p. 2378) ; Titre IV : *amendement de M. Pelletier* (insuffisance des crédits consacrés pour l'éducation populaire) (*ibid.*).

CORNU (M. ANDRÉ) [Côtes-du-Nord].

Est nommé vice-président de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Questions orales avec débat :

M. André Cornu expose à **M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles** que la construction d'une tour de 89 mètres de haut servant de centre administratif à la faculté des sciences de la Halle-aux-Vins a été entreprise, avant même que l'avis nécessaire de la commission des sites ait été sollicité. C'est ainsi qu'un bloc de béton se dresse dans une perspective qui aurait dû être sauvegardée depuis la pointe de l'île Saint-Louis jusqu'aux coupoles du Panthéon et du Val-de-Grâce, et à moins de mille mètres des tours de Notre-Dame. Il lui demande si l'autorisation qui a été accordée est bien conforme aux directives pour la sauvegarde des secteurs anciens et des paysages du cœur historique de la capitale et quelles mesures il compte prendre pour éviter le retour de semblables erreurs esthétiques et urbanistiques. Il lui demande également s'il peut donner des assurances formelles quant au respect des servitudes en hauteur par les constructions envisagées sur les emplacements de la gare d'Orsay et des halles de Paris [16 avril 1970] (n° 51). — Retrait par son auteur [14 mai 1970].

M. André Cornu attire l'attention de **M. le ministre de l'économie et des finances** sur le nombre considérable de questions écrites qui lui ont été posées au sujet de la réglementation surprenante appliquée pour l'enregistrement des testaments. Il lui demande s'il croit réellement que l'administration interprète d'une manière correcte la législation actuelle en exigeant le versement d'un droit proportionnel pour enregistrer un testament par lequel un père a réparti ses biens entre ses enfants, alors qu'elle perçoit seulement un droit fixe, beaucoup moins onéreux, pour enregistrer un testament par lequel une personne sans postérité a partagé sa succession entre des bénéficiaires qui ne sont pas ses descendants directs (ascendants, héritiers collatéraux ou simples légataires [28 avril 1970] (n° 59). — Retrait par son auteur [14 mai 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 16 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du § II de cet article relatif aux taxes applicables aux recettes réalisées aux entrées des représentations d'œuvres dramatiques, poétiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques nouvellement créées ou d'œuvres classiques* (p. 1955, 1956) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter le § II par un 3e alinéa visant à l'attribution à l'association pour le soutien du théâtre privé d'une fraction représentative de la part locale du produit de l'impôt sur les spectacles en 1970 prélevé sur les théâtres fixes privés* (p. 1957) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Art. 29 *bis : son amendement*

tendant à supprimer cet article soumettant au taux majoré de la T. V. A. les publications dont la vente est interdite aux mineurs de 18 ans (p. 1980, 1981). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'entretien et la restauration des monuments historiques, la situation de l'Opéra et de l'Odéon (p. 2234, 2235) ; au nom de M. Pelletier présente des observations sur l'enseignement de l'architecture, la décentralisation de cet enseignement, les conditions d'enseignement de l'architecture (p. 2235).

COUDE DU FORESTO (M. YVON) [Deux-Sèvres].

Est nommé vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport d'information présenté au nom de la mission commune d'information désignée par les commissions des affaires culturelles, des affaires économiques et du Plan, des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, et chargée de l'étude de l'ensemble des questions nucléaires [13 octobre 1970] (n° 8).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975, adopté par l'Assemblée nationale [27 octobre 1970] (n° 38).

Question orale :

M. Yvon Coudé du Foresto expose à **M. le ministre de l'économie et des finances** que les services locaux de la direction des impôts ont reçu des instructions pour ne plus envoyer d'accusé de réception des déclarations d'impôts. De même, les versements des tiers provisionnels n'ont plus, comme justification de leur date d'envoi, le cachet de la poste. Or, les incertitudes de distribution du courrier sont, à l'heure actuelle, notoires. Dans ces conditions, aucun contribuable ne peut être certain de ne pas être en infraction, même s'il a rempli en temps utile ses obligations. Il en résulte que les contribuables, déjà irrités par le poids de la fiscalité, sont en plus exaspérés par des mesures qui, psychologiquement, pourraient être aisément évitées. Il lui demande en conséquence s'il pense revenir bientôt à la méthode qui consistait à accuser réception des déclarations et à accepter que le cachet de la poste au départ constitue la preuve de tout versement destiné à la direction des impôts [23 avril 1970] (n° 1006). — Réponse [5 mai 1970] (p. 328).

Question orale avec débat :

Devant le développement de l'énergie nucléaire dans les pays industrialisés et les changements d'orientation envisagés par le Gouvernement français, **M. Yvon Coudé du Foresto** demande à **M. le ministre du développement industriel et scientifique** de définir la politique du Gouvernement, tant au point de vue de la production d'énergie électrique que de la recherche et de son impact sur l'industrie. Etant donné l'ampleur des réalisations à envisager, il demande, en outre, quel est le point de la collaboration européenne et internationale en ce domaine [7 octobre 1970] (n° 79). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1543 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale** n° 1006 (*cf. supra*) [5 mai 1970] (p. 328). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi relatif à l'école polytechnique** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 955). — Discussion des articles. — Art. 2 : (p. 961). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 24 : explique son vote sur cet article instituant un service national féminin volontaire (p. 1014). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1059, 1060). — **Suite de la discussion** [30 juin 1970] ; en remplacement de M. Armengaud, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, expose les conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion de ce projet de loi (p. 1318). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique en matière d'énergie électrique et nucléaire** [20 octobre 1970] (p. 1543 à 1547 ; p. 1556, 1559, 1560). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1807 à 1810). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1884 à 1886, p. 1896). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : explique son vote sur cet article (p. 1927, 1928). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Art. 28 : *amendement de M. Pellenc tendant à ne reconduire que pour une année la majoration exceptionnelle de la vignette* (p. 1978) ; explique son vote sur l'article 37 qui fixe les ressources et les charges du budget (p. 2007). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a*) EQUIPEMENT. — Discussion générale. — Observations sur le port de La Pallice et sur la voie transversale Centre-Europe—Atlantique (p. 2095). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le coût du développement et de la rentabilité de « Concorde », la construction de l'Europe de l'aviation, la séparation entre l'aviation civile et l'aviation militaire (p. 2176). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE (p. 2340). — **Suite de la discussion** [12 décembre 1970]. — Au nom de M. Bousch, rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la suite de la discussion du budget des SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE ET GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIO-ÉLECTRIQUES. — Discussion générale (p. 2482, 2483). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970], en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, fait un exposé d'ensemble sur les DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale. — Observations sur les évaluations insuffisantes pour les crédits, la politique européenne de défense, la poussée militariste au Japon (p. 2258, 2559). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale. — Réflexions sur la coopération dans le domaine spatial, les centrales nucléaires et l'éventualité d'un impôt sur l'énergie (p. 2622). — Examen des articles. — *Son amendement tendant à maintenir au bénéfice des groupements de communes la perception de la taxe sur l'électricité* (p. 2678, 2679). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale. Remarque sur l'article 78 (p. 2750). — Explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 2758, 2759).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 5 : question sur les sociétés de commerce extérieur (p. 2919). — Art. 10 : s'interroge sur le lien entre l'article 9 et l'article 10 (p. 2934). — Art. 26 *c* : se félicite de l'amendement du Gouvernement (p. 2939). — Observations sur le fonds national de l'habitat, la patente et le travail parlementaire (p. 2943).

COURBATERE (M. ROGER) [Corrèze].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

COURRIERE (M. ANTOINE) [Aude].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission nationale des opérations immobilières et de l'architecture [23 avril 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de résolution instituant une commission d'enquête parlementaire sur le fonctionnement des sociétés d'économie mixte chargées de l'aménagement et de la gestion des abattoirs et du Marché d'intérêt national de Paris-La Villette [8 octobre 1970] (n° 5).

Question orale :

M. Antoine Courrière demande à **M. le ministre de l'agriculture** les conditions dans lesquelles a été décidée la vente de 400 hectares de bois dépendant des forêts de Rialsesse, de Greffeil, de Saint-Hilaire et de Villebazy dans le département de l'Aude. Il lui demande en outre si la vocation de l'office des forêts consiste à déboiser à blanc-étoc des domaines plantés depuis un siècle pour la protection des terrains et qui constituent une forêt unique en Europe. Il lui demande enfin comment il peut concilier, dans cette « année de protection de la nature », la création de la direction générale de la protection de la nature dans son ministère avec l'ardeur dévastatrice de l'office des forêts qui méconnaît dans son action non seulement les intérêts des populations locales, mais encore et surtout le caractère touristique de la région des Corbières, complément naturel du littoral méditerranéen aménagé à grands frais par l'Etat par l'intermédiaire de la mission interministérielle constituée à cet effet [7 avril 1970] (n° 984).

Question orale avec débat :

M. Antoine Courrière demande à **M. le ministre de l'agriculture** les conditions dans lesquelles a été décidée la vente de 400 hectares de bois dépendant des forêts de Rialsesse, de Greffeil, de Saint-Hilaire et de Villebazy, dans le département de l'Aude. Il lui demande en outre si la vocation de l'office des forêts consiste à déboiser à blanc-étoc des domaines plantés depuis un siècle pour la protection des terrains et qui constituent une forêt unique en Europe. Il lui demande enfin comment il peut concilier, dans cette « année de protection de la nature », la création au sein de son ministère de la direction générale de la protection de la nature avec l'ardeur dévastatrice de l'office des forêts qui méconnaît dans son action non seulement les intérêts des populations locales, mais encore et surtout le caractère touristique de la région des Corbières, complément naturel du littoral méditerranéen aménagé à grands frais par l'Etat par l'intermédiaire de la mission interministérielle constituée à cet effet [14 mai 1970] (n° 65).

Interventions :

Explique son vote sur le **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970] (p. 498). — Explique son vote sur le **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970] (p. 754). — Explique son vote sur le **projet de loi relatif au service de santé des armées** [11 juin 1970] (p. 758). — Explique son vote sur le **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970] (p. 1213, 1214). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1^er^ : *amendement de M. Pellenc* (p. 1236) ; Art. 10 : *amendement de M. Dailly.* — Observations (p. 1239) ; explique son vote sur cet amendement (p. 1241) ; Après l'article 17 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel ainsi conçu : « Les dispositions de la loi n° 69-992 du 6 novembre 1969 concernant les mesures de protection juridique en faveur des rapatriés et de personnes dépossédées de leurs biens outre-mer sont applicables aux sûretés prises par le Trésor pour garantir les droits d'enregistrement dont les rapatriés et autres personnes dépossédées de leurs biens outre-mer ont obtenu le fractionnement lors des acquisitions par eux réalisées grâce aux prêts de réinstallation »* (p. 1245) ; le retire (*ibid.*). — Explique son vote sur le **projet de loi relatif au service national** [29 juin 1970] (p. 1281). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Pierre Brousse relative aux **conséquences que pourrait avoir pour la ville de Béziers le projet de redécoupage des régions S. N. C. F.** [30 juin 1970] (p. 1310). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 2077). — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a)* EQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des personnels du ministère de l'équipement, les travaux d'amélioration de Port-la-Nouvelle, le financement des autoroutes, la participation des collectivités locales à la construction de l'autoroute du Sud-Ouest et à l'entretien des routes nationales (p. 2093, 2094). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *b)* LOGEMENT. — Examen des crédits. — Etat C. — Titre VI : explique son vote sur la politique de construction suivie par le Gouvernement (p. 2141). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — Examen des crédits. — Titre VI : explique son vote sur ce titre (p. 2346, 2347, 2348). — **Suite de la discussion** [1^er^ décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale. — Financement de la lutte contre les moustiques (p. 2498). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial, de la commission des finances pour le service des poudres. — Observations sur la gestion du service et les mesures transitoires consécutives à la loi du 30 juillet 1970 (p. 2561, 2562). — Remarque sur le logement des gendarmes (p. 2573). — Examen des articles. — Article 42. — Explication de vote (p. 2580). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — Explique son vote sur l'ensemble du budget, en déplorant le manque d'information des parlementaires sur les travaux de la commission mixte paritaire (p. 2759, 2760). — Intervient au sujet de l'**ordre du jour établi par la conférence des présidents.** — Observation sur la rapidité du travail législatif (p. 2771). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au reclassement de certains fonctionnaires des postes et télécommunications** [10 décembre 1970]. — Explique son vote sur l'ensemble du texte (p. 2782). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réforme hospitalière** [14 décembre 1970]. — Explique son vote sur l'ensemble du projet (p. 2821). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Examen des articles. Art. 5 : émet un avis défavorable sur cet article (p. 2874). — **Suite de la discussion** [16 décembre 1970]. — Art. 11 : explique son vote sur cet article (p. 2895, 2896). — **Suite de la discussion** [17 décembre 1970]. — Explique son vote sur l'ensemble du texte (p. 2983). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [19 décembre 1970]. — Observation sur la procédure adoptée (p. 3054). — **Suite de la discussion** (nouvelle lecture). — Remarques sur les intentions du Gouvernement et sur la concertation parlementaire (p. 3062).

COURROY (M. LOUIS) [Vosges].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé secrétaire rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1233) ; sur l'ensemble (p. 1234). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *amendement de M. Boulin, ministre de la santé publique, tendant à étendre le champ des incompatibilités entre les fonctions de président de la commission administrative et d'agent rétribué de l'établissement* (p. 1779). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1^er^ décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — Souhaite que les sénateurs participent aux émissions de télévision (p. 2516).

COUTROT (M. MAURICE) [Seine-Saint-Denis].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

CREMIEUX (Mme SUZANNE) [Gard].

Est nommée membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

D

DAILLY (M. ETIENNE) [Seine-et-Marne].

Vice-président du Sénat.

En cette qualité, préside la séance du 16 avril 1970 ; la séance du 28 avril 1970 ; la séance du 14 mai 1970 ; la séance du 21 mai 1970 ; la séance du 26 mai 1970 ; la séance du 11 juin 1970 ; la séance du 12 juin 1970 ; la séance du 18 juin 1970 ; la séance du 25 juin 1970 ; la séance du 29 juin 1970 ; la séance du 30 juin 1970 ; la séance du 15 octobre 1970 ; la séance du 22 octobre 1970. — Au cours de cette séance, adresse les souhaits de bienvenue du Sénat aux représentants de la chambre des conseillers du Japon (p. 1580). — Préside la séance du 4 novembre 1970 ; la séance du 5 novembre 1970 ; la séance du 20 novembre 1970 ; la séance du 21 novembre 1970 ; la séance du 25 novembre 1970 ; la séance du 27 novembre 1970 ; la séance du 3 décembre 1970 ; la séance du 9 décembre 1970, et souhaite la bienvenue à une délégation du Parlement chilien (p. 2733) ; la séance du 14 décembre 1970 ; la séance du 16 décembre 1970.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, au suffrage universel du règlement d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de déliquance [21 mai 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi relative à l'organisation de l'indivision [28 mai 1970] (n° 239).

Proposition de loi tendant à compléter l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, en vue de préciser les moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle [28 mai 1970] (n° 240).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de MM. Etienne Dailly Jean de Bagneux, Auguste Billiemaz, Raymond Brun, Roger Carcassonne, Henri Caillavet, Michel Chauty, André Diligent, Jean Gravier, Louis Gros, Gustave Héon, René Jager, Louis Jung, Bernard Lemarié, Pierre Marcilhacy, Paul Mistral, Léon Motais de Narbonne, Dominique Pado, Jacques Pelletier, Jacques Rastoin, Georges Rougeron, François Schleiter et René Tinant, tendant à compléter l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, en vue de préciser les moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle [28 mai 1970] (n° 241).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine [26 juin 1970] (n° 325).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967 instituant une commission des opérations de bourse et relative à l'information des porteurs de valeurs mobilières et à la publicité de certaines opérations de bourse [5 novembre 1970] (n° 48).

Proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 47 de la Constitution en vue de porter de quinze à vingt jours le délai imparti au Sénat pour l'examen du projet de loi de finances [8 décembre 1970] (n° 84).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970] (n° 146).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970] (n° 147).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [9 décembre 1970] (n° 149).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [19 décembre 1970] (n° 150).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [19 décembre 1970] (n° 157).

Questions orales :

M. Etienne Dailly expose à **M. le ministre de l'éducation nationale** que certains journaux, en général de province, publient dans leurs petites annonces des offres d'argent émanant d'instituteurs désireux d'obtenir leur mutation dans d'autres départements et qui proposent ainsi une sorte de « reprise » à d'éventuels permutants. Il lui demande : 1° si une telle pratique lui paraît conforme à la loi et compatible avec la dignité de la fonction publique ; 2° dans la négative, quelles mesures il compte prendre pour mettre fin à une telle situation [28 mai 1970] (n° 1030). — Réponse [16 juin 1970] (p. 810).

M. Etienne Dailly demande à **M. le ministre du développement industriel et scientifique** s'il lui est possible de dresser un premier bilan de l'application de la loi n° 70-11 du 2 janvier 1970 permettant la mise en œuvre de l'actionnariat à la Régie nationale des usines Renault [17 novembre 1970] (n° 1079).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales** [9 avril 1970]. — Discussion des articles. — Art. 8 : observations (p. 170, 171) ; Art. 9 : *amendement de M. Marcilhacy tendant à rédiger cet article dans le texte présenté par le Gouvernement* (p. 172). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine** [29 avril 1970]. — Discussion générale (p. 299, 300, 301). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 303) ;

Art. 2 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Il est inséré dans le décret n° 58-1465 du 31 décembre 1958 relatif à la rénovation urbaine un article 4 bis ainsi rédigé : « Art. 4 bis. — A compter de la fixation du périmètre de rénovation par la décision administrative portant création de la zone, toute vente par appartements de bâtiments situés dans ledit périmètre est subordonnée à une autorisation du préfet. Lorsqu'il s'agit de bâtiments satisfaisant aux normes minimales définies par le décret n° 68-976 du 9 novembre 1968, cette autorisation ne peut être refusée que si ces bâtiments doivent être acquis ou expropriés conformément au plan d'aménagement de la zone » (p. 303, 304) ; sous-amendement de M. Chatelain* (p. 304 305) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui a pour objet d'offrir une compensation aux propriétaires qui se verraient interdire la vente par appartements* (p. 305) ; art. 3 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article visant à concilier les dispositions précédentes concernant l'acquisition par la collectivité en échange de l'interdiction de vendre avec le droit de participation reconnu au propriétaire dans l'opération de rénovation urbaine (ibid.)* ; Art. 4 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'indemnisation des commerçants* (p. 306, 307, 308, 309) ; Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article visant à régler la situation des locaux libérés par les commerçants qui ont été indemnisés en vertu de l'article précédent* (p. 310, 311) ; Art. 6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui traite du problème des locataires commerçants désirant résilier leur bail* (p. 311, 312) ; Art. 7 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'indemnisation du préjudice causé à un commerçant atteint par une décision réglementaire portant interdiction d'exercice.* — Observations sur le problème des halles de Rungis (p. 313, 314) ; le retire et se rallie à l'amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article (p. 314) ; Art. 7 *bis* (nouveau) : *son amendement tendant à insérer cet article ainsi rédigé : « L'article 14 de l'ordonnance n° 67-808 du 22 septembre 1967 est complété par les dispositions suivantes : « Le locataire commerçant qui, en raison d'une décision d'interdiction prise conformément à la présente ordonnance, doit cesser son activité dans le local loué, peut mettre fin au bail sans indemnité au profit du propriétaire, à condition d'en informer ce dernier par acte extrajudiciaire au moins trois mois à l'avance »* (p. 315) ; Art. 8 : *son amendement de coordination* (ibid.) ; Art. 5 : (seconde délibération) (p. 315). — Explique son vote sur la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [28 mai 1970] (p. 559). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi relative au fonctionnement des assemblées parlementaires en vue de préciser les moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 761 à 763) ; sur l'ensemble (p. 764). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la centralisation de la documentation relative à la circulation routière** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 803). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1030** (*cf. supra*) [16 juin 1970] (p. 810). — Explique son vote sur le **projet de loi relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants** [16 juin 1970 (p. 859). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 14 : *amendement de M. Giraud tendant à préciser que les jeunes gens employés comme gendarmes auxiliaires ne pourront en aucun cas être utilisés dans des opérations de maintien de l'ordre.* — Observations (p. 1009) ; Art. 24 : *son amendement tendant à supprimer cet article instituant un service national féminin volontaire* (p. 1011, 1012, 1014) ; Art. 28 : *amendement de Mme Lagatu.* — Observations (p. 1016), explique son vote sur l'ensemble (p. 1017). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : observations sur la suppression de la faculté de l'application du prélèvement libératoire de 25 p. 100 sur les intérêts des comptes courants des associés (p. 1070, 1071) ; *son sous-amendement tendant dans le texte de l'amendement de M. Pellenc à remplacer les mots : « celui des avances de la Banque de France », par les mots : « celui des avances sur titres de la Banque de France majoré de deux points »* (p. 1071, 1072) ; *son amendement tendant à compléter les alinéas 1° et 2° du § 1 de cet article par les mots : « et que le montant des sommes susvisées excède, pour l'ensemble desdits associés, le montant du capital social »* (p. 1073). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Observations sur la motion présentée par M. Le Bellegou tendant à opposer la question préalable (p. 1087, 1088). — Discussion des articles. — Art. 46 : *soutient l'amendement de M. Louis Gros tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa afin que les personnes qui ont été privées des recours qu'elles auraient pu exercer sur les biens de leurs débiteurs spoliés, ne soient pas tenues de remplir sur leurs biens en France ou dans les départements et territoires d'outre-mer les engagements résultant de leurs activités professionnelles, les sommes que ces personnes récupéreraient sur leurs débiteurs en application des dispositions de la présente loi, étant cependant spécialement affectées à l'amortissement de ces engagements* (p. 1115, 1116). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : *son amendement tendant, à l'alinéa 1° du paragraphe 5 de cet article : a) à supprimer la fin de l'alinéa après les mots : « 31 décembre 1970 » ; b) à compléter cet alinéa par les dispositions suivantes : « Toutefois continueront à bénéficier des dispositions du I de l'article 125 A précité les intérêts des sommes susvisées à condition qu'elles n'excèdent pas, pour l'ensemble des associés, le montant du capital social et que le taux de ces intérêts n'excède pas celui des avances sur titres de la Banque de France, majoré de deux points. »* (p. 1237, 1238, 1239, 1241) ; *le retire* (p. 1242) ; *son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. Pellenc, à supprimer les mots « 40 p. 100 » et à remplacer le chiffre « 16 » par le chiffre « 25 »* (p. 1243) ; *sur le nouvel amendement de M. Pellenc* (p. 1244) ; *son amendement tendant à compléter l'alinéa 2° du paragraphe I par les dispositions suivantes : « Toutefois, continueront à bénéficier des dispositions du I de l'article 125 A précité les intérêts des sommes susvisées à condition qu'elles n'excèdent pas, pour l'ensemble des associés, les limites fixées à l'alinéa 1° ci-dessus et que le taux de ces intérêts n'excède pas celui des avances sur titres de la Banque de France majoré de deux points. »* (p. 1244). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** de **la proposition de loi tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1251, 1252). — Discussion des articles. — Art. 3 *bis* : (p. 1253) ; Art. 4 : *son amendement tendant, à la fin de l'alinéa 2° à remplacer les mots : « n'aient exercé leur droit », par les mots : « n'aient été appelés à exercer leur droit »* (p. 1253, 1254) ; Art. 5 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article par les dispositions suivantes : « Lorsque, de ce fait, le propriétaire ne retire pas du local libéré un revenu normal, il a la faculté de demander à la personne morale chargée de l'opération, ou en ayant pris l'initiative, d'acquérir la propriété de ce local. En cas de refus ou d'absence de réponse dans les six mois de la demande, il peut obtenir, lors de l'expropriation, une indemnité compensatrice de la perte de loyer qu'il a subie. »* (p. 1254) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'amendement précédent* (p. 1254, 1255) ; Art. 7 *bis : son amendement tendant à rétablir cet article dans la rédaction adoptée en première lecture par le Sénat* (p. 1256). — Intervient dans la discussion en **nouvelle lecture,** du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1287). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Robert Bruyneel relative à la **procédure de remplacement des parlementaires** [20 octobre 1970] (p. 1541, 1542). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 *nouveau : amendement de M. Pelletier tendant à insérer cet article stipulant que « Le Gouvernement déposera, avant le 1er octobre 1971, un projet de loi tendant à autoriser la conclusion de conventions départementales entre bailleurs et preneurs de baux ruraux. »* (p. 1596). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 9 *bis nouveau : amendement de M. Geoffroy tendant à insérer cet article stipulant que les parts de groupements fonciers agricoles pourront être données en nantissement pour l'obtention de prêts, notamment auprès du crédit agricole* (p. 1609). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi concernant les opérations de bourse** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1841 à 1844). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'alinéa 1er de l'article 162-1 de la loi du 24 juillet 1966 relatif au fonctionnement de la commission des opérations de bourse* (p. 1844, 1845, 1846) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la convocation et l'audition des personnes susceptibles de fournir des informations à la commission des opérations de bourse* (p. 1847) ; Art. 3 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « et qui auront sans motif légitime omis de répondre à cette convocation »,*

par les mots : « et qui, sans motif légitime, n'auront pas répondu à cette convocation » (p. 1847) ; Art. 4 : *son amendement tendant à modifier le dernier alinéa de cet article, alinéa relatif à la sanction de l'émission d'informations fausses et trompeuses sur la marche technique, commerciale ou financière d'une société* (p. 1847, 1848) ; Art. 6 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article* 12-1 *de l'ordonnance du* 28 *septembre* 1967, *article relatif à l'avis de la commission des opérations de bourse devant les autorités judiciaires* (p. 1848) ; le retire (p. 1849). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1890). — Observations sur l'application de la T. V. A. (p. 1897). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 18 : *amendements de MM. Talamoni et Tournan tendant à l'abrogation de l'article* 1241 *du code général des impôts exemptant des droits de mutation, à titre gratuit, les titres représentatifs de l'emprunt Pinay* 3,50 *p.* 100, 1952-1958 (p. 1959, 1960). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Explique son vote sur l'article 37, qui fixe les ressources et les charges du budget (p. 2007). — Observations sur les conditions de discussion de la loi de finances (p. 2027). — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : observations sur les anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 2045, 2046). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS. — Examen des crédits. — Titre IV : *amendement de M. Yves Durand tendant à majorer ce crédit afin de développer le centre de prospection et de recherche commerciale* (p. 2159, 2160). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III. — Observations sur le problème de la protection contre les risques d'incendie (p. 2271, 2272). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — Examen des crédits. — Etat C. — Titre VI : *amendement d'harmonisation de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture* (p. 2346). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES a/ SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : observations sur le relèvement du plafond majorable de la retraite mutualiste du combattant et sur la possibilité pour les anciens d'Afrique du Nord de cotiser pour la retraite mutualiste (p. 2475, 2476). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — Remarques sur les similitudes entre le rapport Paye et le rapport Diligent (p. 2506). — Examen des crédits. — ETAT B. — TITRE III. — *Son amendement tendant à réduire les crédits du comité interministériel pour l'information,* celui-ci n'ayant que partiellement fait état des travaux du Sénat (p. 2521, 2522) ; *le maintient* (p. 2523) ; soutient l'amendement de M. Diligent tendant à l'institution d'un conseil de surveillance (p. 2528) ; ETAT E, ligne 106, soutient l'amendement tendant à la suppression de la redevance (p. 2529). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Examen des articles. — ART. 41. — Remarque sur le financement des casernements pour la gendarmerie (p. 2578). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SERVICES GÉNÉRAUX (fin). — Observations sur l'institut national d'équitation, à Saumur ou Fontainebleau (p. 2598). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 13 : question relative aux districts ruraux (p. 2898). — Art. 15 : demande une explication sur la différence entre les finances des communautés urbaines et celles des districts (p. 2900). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les problèmes de principe, les conditions de travail du Sénat, l'extension de ces dispositions et le dépôt d'une question préalable (p. 2973 à 2975). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la souscription ou l'achat d'actions par le personnel des sociétés** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les dispositions du texte et la nécessité d'adopter la question préalable (p. 2978). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 1er : explication sur la difficulté d'obtenir une exonération fiscale et sur l'intérêt qu'elle présente pour les bailleurs (p. 3003). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** (2e lecture) [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le caractère incitatif et supplétif du texte, la discrimination basée sur l'âge, l'obligation de modifier les statuts et la situation des sociétés fusionnées (p. 3028, 3029). — Réponses à MM. Marcilhacy et Pleven sur le problème d'une référence à l'âge (p. 3030). — Examen des articles. Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer la référence à l'âge de* 70 *ans pour les administrateurs* (p. 3031). — Réponse à M. Pleven (*ibid.*). — *Son amendement rédactionnel* (p. 3032). — *Son amendement de coordination* (ibid.). — Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer la référence à l'âge de* 65 *ans pour les présidents de conseil d'administration* (p. 3032). — Art. 3 : *son amendement ayant le même objet pour les directeurs généraux* (ibid.). — Art. 4 : *son amendement ayant le même objet pour les membres des directoires* (p. 3033). — Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer la réfédence à l'âge de* 70 *ans pour les membres de conseils de surveillance* (*ibid.*) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *son amendement de coordination* (ibid.). — Art. 6 : *son amendement tendant à supprimer la référence à l'âge de* 65 *ans pour les gérants* (ibid.). — Art. 7 : *son amendement tendant à supprimer la référence à l'âge de* 70 *ans* (ibid.) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.). — Article additionnel : *son amendement faisant obligation, aux S. A. R. L., ayant plus de* 5 *millions d'actif, de fixer un âge limite pour leurs gérants* (p. 3034). — Observation sur la transformation des sociétés anonymes en société à responsabilité limitée (*ibid.*). — Art. 8 : *son amendement définissant les peines applicables aux dirigeants des sociétés dont les statuts ne prévoieraient pas de limite d'âge* (ibid.). — Articles additionnels : *ses amendements ayant le même objet pour les dirigeants de sociétés à responsabilité limitée et ceux qui seraient restés sur place au-delà de la limite d'âge* (p. 3035). — *Son amendement tendant à donner la possibilité d'appartenir à plus de deux directoires de sociétés anonymes de type nouveau* (ibid.). — Réponse à M. Pleven (p. 3036). — Son amendement de coordination (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la souscription ou l'achat d'actions pour le personnel des sociétés,** en qualité de rapporteur de la commission des lois (2e lecture) [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les problèmes de principe (non-fixité du capital social, rachat de titres) posés par ce texte et le dépôt d'une question préalable (p. 3036, 3037). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission mixte paritaire, dans la discusion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [19 décembre 1970]. — Observation sur les travaux de la commission mixte paritaire, les « cavaliers » du collectif (p. 3052), sur le pouvoir des « clés » et le vote bloqué (*ibid.*). — Examen des articles. — Observations sur le rétablissement de la référence à l'âge (p. 3053), sur la date d'harmonisation des statuts (p. 3054) et le problème de la fusion des sociétés d'investissement (*ibid.*). — Explique sont vote (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission mixte, dans la discussion du **projet de loi relatif à la souscription, l'achat d'actions par le personnel des sociétés** [19 décembre 1970]. — Observations sur le fait que la commission mixte a accepté le texte du Gouvernement (p. 3055) et sur l'engagement du Gouvernement de déposer un texte à la prochaine session (p. 3056). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission mixte dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** (nouvelle lecture) [19 décembre 1970]. — Discussion générale. — Explique ses amendements destinés à revenir au texte de la commission mixte (p. 3058). — Examen des articles. — Art. 1 à 7 : *ses amendements supprimant la référence à l'âge* (p. 3058, 3059). — Art. 7 *bis* et 8 : explication sur l'harmonisation des statuts (p. 3059, 3060), sur la suppression des articles 8 *bis*, 8 *ter*, 8 *quater* et 8 *quinquies* (p. 3060). — S'interroge sur les motifs de l'attitude gouvernementale et l'intervention éventuelle de minorités de blocage (p. 3060, 3061).

DARDEL (M. GEORGES) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Question orale :

M. Georges Dardel demande à **M. le ministre de l'intérieur** quelles mesures il compte prendre contre l'autorité préfectorale qui, après avoir apposé son visa de légalité sur la délibération d'un conseil municipal prise en violation de l'article 145 (1er alinéa) du code de l'administration communale, annule partiellement par un acte contradictoire le scrutin public secret et proclamé d'une assemblée départementale qui lui paraît entaché de la même infraction (décrets interministériels nos 58-815, art. 5, et 69-193, art. 2) [12 mai 1970] (n° 1017). Réponse [2 juin 1970] (p. 585, 586).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès de M. le ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1017** (*cf. supra*) [2 juin 1970] (p. 585, 586). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux ressources des communautés européennes** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1270 à 1272).

DAROU (M. MARCEL) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Questions orales avec débat :

M. Marcel Darou signale à **M. le Premier ministre,** à la suite de la déclaration qu'il a faite devant le Parlement, que malgré les nombreux problèmes économiques et financiers intéressant les diverses catégories sociales qu'il a évoqués, aucune précision n'a été fournie sur la situation des anciens combattants et des victimes de guerre et lui demande en conséquence s'il peut envisager : 1° de réunir rapidement une commission tripartite qui apporterait une solution valable et définitive à l'irritant problème du rapport constant dont sont présentement victimes les anciens combattants et victimes de guerre ; 2° de prévoir une nouvelle étape à l'occasion du budget de 1970 pour réaliser les différents points de l'article 55 de la loi de finances pour 1962, à savoir : les pensions des veuves et des ascendants ; la proportionnalité des pensions ; la retraite des anciens combattants ; 3° d'accorder une égalité des droits à réparation pour tous les déportés et internés politiques avec les déportés et internés résistants ; 4° d'accorder la carte d'anciens combattants à ceux qui ont combattu en Afrique du Nord, conformément au vote exprimé par le Sénat le 19 novembre 1968 ; 5° de lever définitivement toutes les forclusions ; 6° de proclamer à nouveau que le 8 mai est jour de fête nationale dans les mêmes conditions que le 11 novembre ; 7° de créer chaque année un contingent spécial dans l'Ordre national de la Légion d'honneur pour donner satisfaction en particulier aux anciens combattants de la première guerre mondiale de 1914-1918, qui ont au moins quatre titres de guerre ; 8° de décider que la tombe du soldat inconnu restera définitivement sous l'Arc de Triomphe [27 juin 1969] (n° 55). — Réponse [19 mai 1970] (p. 444 et suivantes).

M. Marcel Darou demande à **M. le ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement** de bien vouloir lui indiquer à quel moment le Gouvernement se propose d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale la discussion de la proposition de loi, adoptée à la majorité de 242 voix contre 3 par le Sénat, le 11 décembre 1968, tendant à la reconnaissance de la qualité de combattant aux militaires ayant pris part aux combats d'Algérie, de Tunisie et du Maroc [27 juin 1970] (n° 68).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [19 mai 1970] (p. 444 à 446). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale — Observations ayant porté sur le meeting des anciens combattants de novembre, la retraite des anciens combattants, les promesses de M. Pompidou candidat à la présidence de la République, les pensions des ascendants, les anciens combattants d'Afrique du Nord, la situation des veuves et des orphelins (p. 2038, 2039). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : *son amendement tendant à supprimer les crédits de ce titre pour permettre au Gouvernement d'apporter diverses améliorations au budget des anciens combattants* (p. 2046) ; Art. 68 *ter : son sous-amendement tendant à améliorer la situation des veuves de grands blessés craniens* (p. 2048). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les allocations d'aide sociale aux invalides civils et aux rentes d'accident du travail (p. 2473). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE — TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION. — Discussion générale. — Observations sur la prévention des accidents du travail et le reclassement des travailleurs handicapés (p. 2539).

DARRAS (M. MICHEL) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

DAVID (M. LÉON) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner :

1° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ;

2° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ;

3° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à accorder au conjoint du chef d'exploitation le bénéfice des prestations d'invalidité (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 169).

Questions orales :

M. Léon David rappelle à **M. le ministre de l'agriculture** le profond mécontentement qui règne parmi les producteurs de fruits, de légumes et de raisins de table du Midi. Les protestations du M. O. D. E. F. sont bien connues ainsi que ses propositions contenues dans la charte de défense des petits producteurs de fruits et légumes. Deux nouvelles organisations, l'A. S. C. O. F. E. L. et la F. N. P. F., qui jusqu'ici n'avaient jamais mis en cause le Marché commun, s'insurgent aujourd'hui contre les importations et les accords de Bruxelles. Il lui demande : 1° ce qu'il compte faire pour remédier à cette situation alors que le précédent ministre avait déjà reconnu, le 4 octobre 1968, qu' « il semble donc souhaitable de modifier ou d'améliorer le système communautaire en vigueur » ; 2° pour quelles raisons il ne donne pas suite aux promesses de son prédécesseur concernant la distribution gratuite aux nécessiteux des produits retirés au lieu et place de leur destruction pure et simple. [2 octobre 1970] (n° 1045). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1524, 1525.)

M. Léon David attire l'attention de **M. le ministre de l'économie et des finances** sur la protestation unanime des coopératives agricoles contre l'assujettissement de celles-ci à la patente. Il lui demande s'il est d'accord avec la proposition de loi déposée par deux députés de la majorité ayant pour objet de réformer complètement le statut de la coopération. Il lui demande en particulier s'il est disposé à infliger aux coopératives agricoles le poids de cette nouvelle fiscalité. [15 octobre 1970] (n° 1067). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1693, 1694).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 431 à 434, 439). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1045** (*cf. supra*) [20 octobre 1970] (p. 1524, 1525). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer l'article* 870-27 *du code rural permettant certaines augmentations du prix des fermages* (p. 1583) ; explique son vote sur ce projet de loi (p. 1596). — Explique son vote sur le **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970] (p. 1610). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1620). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au stockage souterrain de produits chimiques** [29 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1672). — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. Jager* (p. 1675). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1067** (*cf. supra*) [3 novembre 1970] (p. 1694). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — III MARINE MARCHANDE. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur la construction navale, le régime de retraites des marins (p. 2285, 2286). — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discus-

sion générale. — Observations ayant porté notamment sur le Marché commun, l'enseignement agricole, les coopératives agricoles, les charges sociales, les productions animales, les producteurs exploitants familiaux de fruits et légumes, la protection de la forêt française, l'indemnité viagère de départ (p. 2306 à 2309). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970] (p. 2342). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Explique son vote sur l'amendement de MM. Armengaud et Bayeux tendant à reviser le mode de financement du B. A. P. S. A. (p. 2355). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — TOURISME. — Discussion générale. Insiste sur la nécessité du tourisme social, du libre accès à la mer, de la lutte contre les pollutions (p. 2587, 2588). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [18 décembre 1970]. Examen des articles. — Art. 1er : réaffirme son opposition à la possibilité d'augmenter le prix du fermage (p. 3004, 3005).

DEBLOCK (M. ROGER) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [28 novembre 1970]. — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Explique son vote sur l'amendement de MM. Armengaud et Bajeux tendant à reviser le mode de financement du B. A. P. S. A. (p. 2355).

DEBRE (M. MICHEL), **ministre d'Etat chargé de la défense nationale** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Est entendu au cours du débat, en deuxième lecture, sur **le projet de loi relatif à l'Ecole polytechnique** [22 juin 1970]. — Observations sur la motion présentée par M. Descours Desacres tendant à opposer la question préalable et discussion générale (p. 956 à 959). — Discussion des articles. — Art. 1er : observations sur la mission de l'Ecole polytechnique (p. 960) ; Art. 2 : *amendement de M. Carrier relatif à la gestion de l'Ecole polytechnique (ibid.) ; amendement de M. Carrier relatif au conseil de perfectionnement* (p. 961) ; répond à M. Coudé du Foresto (p. 962) ; Art. 3 : répond à M. Descours Desacres (fixation du nombre des élèves) (*ibid.*). — Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 986 à 989 ; 994, 995, 996, 997). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Giraud tendant à réduire de douze mois à neuf mois la durée du service militaire* (p. 998) ; Art. 2 ; *amendement de M. Giraud tendant à porter à vingt-deux ans les possibilités de report d'incorporation* (p. 1000) ; *amendement de M. Giraud tendant à compléter cet article par deux nouveaux alinéas visant à faire intervenir, en faveur de ce report du service à l'âge de vingt-deux ans, des motifs moraux, familiaux ou de santé* (p. 1001) ; Art. 3 : *amendement de M. Boucheny tendant à abaisser à dix-huit ans l'âge de l'électorat (ibid.)* ; Art. 8 : *amendement de M. Boucheny tendant à supprimer cet article qui permet, pour raison de santé, de mettre certains étudiants en médecine à la disposition du ministère de la santé publique pour une durée de seize mois* (p. 1004, 1005) ; *amendement de M. Giraud* (p. 1005) ; Art. 9 : *amendement de M. Boucheny tendant à supprimer cet article concernant les jeunes gens qui auront bénéficié des dispositions permettant d'accomplir le service national soit au titre de la coopération, soit dans un laboratoire, soit comme médecin* (p. 1005, 1006) ; Art. 10 : *amendement de M. Giraud tendant à contraindre le Gouvernement à demander en temps de paix l'approbation du Parlement pour approuver les limitations apportées à certains articles de la loi* (p. 1006) ; Art. 13 : *amendement de M. Boucheny tendant à supprimer cet article prévoyant que les unités militaires peuvent être chargées de tâches de protection civile ou d'intérêt général* (p. 1007, 1008) ; *amendement de M. Giraud tendant à prévoir que le ministre, avant d'utiliser l'armée pour des objectifs autres que militaires, devra prendre l'avis d'une commission spéciale groupant des représentants de l'administration et des organismes sociaux* (p. 1008) ; Art. 24 : *amendements de MMmes Lagatu et Cardot et de M. Dailly tendant à supprimer cet article instituant un service national féminin volontaire* (p. 1012, 1013, 1014) ; Après l'article 24 : *amendement de M. Giraud* (p. 1014). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du régime des poudres et substances explosives** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1019) ; sur la motion présentée par M. Méric tendant à opposer la question préalable (p. 1021 à 1024) ; suite de la discussion générale (p. 1026, 1027). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Giraud tendant à préciser que la société nationale, visée à cet article, négociera les conditions d'emploi de son personnel avec les organisations syndicales représentatives* (p. 1027) ; Art. 5 : *amendement de M. Boucheny tendant à maintenir le statut d'Etat aux personnels du service des poudres* (p. 1028) ; *amendement de M. Boucheny tendant à préciser que les personnels en service au moment de la création de la société nationale conserveront leur emploi dans leur établissement* (p. 1028, 1029) ; *amendements de MM. Boucheny et Giraud tendant à favoriser le départ à la retraite anticipée* (p. 1029) ; *amendements de MM. Méric et Giraud tendant à assurer la garantie de l'emploi aux personnels militaires* (p. 1030) ; *amendements de MM. Méric et Giraud* (p. 1031) ; *amendements de M. Boucheny* (ibid.). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif au service national** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1280, 1281). — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Alain Poher, président du Sénat, à la mémoire de M. Eugène Jamain, sénateur du Cher [5 novembre 1970] (p. 1807). — Intervient au cours du débat sur le **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1808, 1812 à 1816, 1817, 1822, 1823 à 1825). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Lecanuet tendant à envisager une unité politique de l'Europe et une défense commune* (p. 1828, 1829) ; en application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 42 du règlement du Sénat, demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article 1er, dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tous amendements ou articles additionnels (p. 1829). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE ET GROUPEMENT DES CONTROLES RADIO-ÉLECTRIQUES. — Discussion générale (p. 2483). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale. — Réponse à M. de Chevigny sur la priorité donnée aux forces nucléaires stratégiques (p. 2564). — Exposé sur les textes à venir, la responsabilité de gestion donnée aux commandants d'unités, la synthèse entre armée de métier et de conscription (p. 2574 à 2577).

DECHARTRE (M. PHILIPPE), **secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Guy Schmaus concernant les **atteintes aux libertés syndicales** [9 juin 1970] (p. 642). — Répond à la question orale de M. Hector Viron relative aux **licenciements de travailleurs dans les entreprises textiles du Nord** [16 juin 1970] (p. 808, 809). — Intervient dans la discussion, en **troisième lecture, de la proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1490). — Répond à la question orale de M. Fernand Chatelain relative aux **conditions de vie des travailleurs immigrés** [27 octobre 1970] (p. 1637, 1638) ; à la question orale de M. Guy Schmaus sur l'**atteinte aux droits syndicaux dans les usines Citroën** (p. 1638, 1639, 1640). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION. — Discussion générale. — Ce budget permet une politique active de l'emploi (agence de l'emploi et connaissance de l'emploi par métier et par région), son effort de formation professionnelle, constate les difficultés des jeunes et des femmes au travail, souligne la nécessité d'une concertation des partenaires sociaux (p. 2534 à 2536). — Réponse aux orateurs (p. 2541, 2542). — Répond à la question orale de M. Aubry relative à la **situation de l'emploi dans la ville de Montrouge** [8 décembre 1970] (p. 2698).

DEGUISE (M. JEAN) [Aisne].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Question orale :

M. Jean Deguise expose à **M. le ministre de l'agriculture** qu'un certain nombre de produits agricoles ne bénéficient toujours pas d'un règlement communautaire et que, pour plusieurs d'entre eux, dont la pomme de terre, la commission de Bruxelles n'a même pas encore été saisie d'un projet de règlement. Dans de récentes déclarations ministérielles, il a été évoqué l'absence d'organisation communautaire dans divers secteurs, mais la pomme de terre n'a même pas été citée. C'est pourquoi il lui demande de lui exposer ce qu'il a l'intention de faire pour organiser ce marché au niveau national lors de la prochaine campagne, ainsi que le plan d'action prévu à plus longue échéance dans ce domaine [1er décembre 1970] (n° 1084). — Réponse [15 décembre 1970] (p. 2839, 2840).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1084** (cf. *supra*) [15 décembre 1970] (p. 2839, 2840).

DELAGNES (M. ROGER) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Schiélé et Jacques Henriet concernant la **liaison Rhin—Rhône** [9 juin 1970] (p. 662, 663). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *b*) LOGEMENT. — Discussion générale (p. 2138). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des communes touristiques (p. 2264, 2265). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — TOURISME. — Discussion générale. — Observations sur l'étalement des vacances et la protection des sites (p. 2588 à 2590).

DELORME (M. CLAUDIUS) [Rhône].

Est nommé secrétaire de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi remplaçant l'article 340 du code d'administration communale relatif aux archives communales** [8 octobre 1970]. — Discussion de l'article unique : *amendement de M. De Montigny* (p. 1457, 1458). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations sur les frais incombant au conditionnement de fruits (p. 2317).

DESCOURS DESACRES (M. JACQUES) [Calvados].

Est nommé secrétaire de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 653, 654). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : art. L. 25-5 du code de la route : observations sur l'avance des frais d'enlèvement, de mise en fourrière, d'expertise et de vente (p. 753). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'école polytechnique** [11 juin 1970]. — Sa motion, tendant à opposer la question préalable, ainsi libellée : « En application de l'article 44, troisième alinéa, du règlement, le Sénat, considérant l'insuffisance de son information sur les buts et les incidences de la réforme de l'école polytechnique qui lui est soumise, décide qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération sur le projet de loi relatif à cette école. » (p. 755, 756). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'agrément des entreprises de transports sanitaires** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 932). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi relatif à l'école polytechnique** [22 juin 1970]. — Présente la motion, ainsi libellée, tendant à opposer la question préalable : « En application de l'article 44, troisième alinéa, du règlement, le Sénat, considérant que son information sur les buts et les incidences de la réforme de l'école polytechnique qui lui est soumise n'a pas été complétée, comme il l'aurait souhaité, depuis la première lecture du texte concernant cette réforme, décide qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération, en deuxième lecture, sur le projet de loi relatif à l'école polytechnique. » (p. 955, 956). — Discussion des articles. — Art. 1er : *observations sur la mission de l'école polytechnique* (p. 959, 960) ; Art. 2 : *observations sur l'amendement de M. Carrier relatif aux conditions d'administration de l'école polytechnique* (p. 960, 961) ; Art. 3 : observations sur la fixation du nombre des élèves (p. 962). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 16 : *son amendement rédactionnel* (p. 1075). — Intervient dans la discussion **du projet de loi remplaçant l'article 340 du code d'administration communale relatif aux archives communales** [8 octobre 1970]. — Discussion de l'article unique : *amendement de M. De Montigny* (p. 1458). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 8 : *son amendement tendant, dans cet article, 1° à l'alinéa 1, à remplacer les mots : « de la deuxième de ces années », par les mots : « du 1er janvier de l'année suivante » ; 2° à l'alinéa 2, à remplacer les mots : « ne sont soumis », par les mots : « ne peuvent demander à être soumis » ; 3° à l'alinéa 3, à remplacer les mots : « de la deuxième année », par les mots : « de l'année suivante »* (p. 1935, 1936). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Après l'article 27 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel stipulant que « les dispositions de l'article 39 septdecies du code général des impôts demeurent applicables aux contribuables qui, assujettis au régime de forfait, optent pour le régime simplifié prévu à l'article 12 de la loi de finances pour 1970. »* (p. 1977) ; Art. 29 *bis* : observations sur les publications dont la vente est interdite aux mineurs de dix-huit ans (p. 1981) ; Art. 31 : *amendement de M. Pellenc tendant à supprimer cet article.* — Observations sur les crédits de la voirie départementale et communale (p. 1983, 1984) ; Art. 32 : *amendement de M. Bardol tendant à rétablir la détaxation des carburants agricoles sans référence à des critères de superficie des exploitations* (p. 1986) ; *son amendement tendant à préciser que les attributions d'essence ou de pétrole détaxés sont faites sans limitation de surface « dans les zones humides déterminées dans chaque département par arrêté préfectoral. »* (p. 1986, 1987) ; le retire (p. 1988) ; explique son vote sur cet article (p. 1990). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. — Observations sur les transferts de compte à compte, le détournement des règles budgétaires, le fonds d'investissement routier, l'aide au commerce extérieur (p. 2634 à 2636). — Examen des articles. — Article 65 *octies. — Son amendement tendant à exonérer de l'impôt sur la plus-value en cas de cession les contribuables optant pour le régime simplifié* (p. 2671) ; non recevable (p. 2672). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Examen des articles. — Se félicite qu'un contribuable ne puisse être obligé de tenir une comptabilité avant dénonciation du forfait (p. 2752). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. — Insiste sur le réalisme du projet, le rôle des petites communes et leur liberté dans la collaboration volontaire (p. 2862 à 2864). — Examen des articles. — Art. 5 : favorable à une évolution, est donc favorable à cet article (p. 2877). — Observations sur le 6° et le 7° de cet article (p. 2877, 2878). — Art. 11 [16 décembre 1970]. — Observation sur le rôle des syndicats à vocation unique (p. 2893). — *Son amendement relatif à la délibération concordante des conseils municipaux* (p. 2894, 2895) ; le retire (p. 2895). — Art. 13 : *son amendement tendant à rendre obligatoire la représentation des communes minoritaires au sein du bureau du syndicat* (p. 2897) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à ajouter un article additionnel pour fixer les conditions de quorum dans les délibérations du comité* (p. 2898) ; le retire (*ibid.*). — Art. 13 *bis : son amendement tendant à introduire l'avis conforme des conseils généraux* (p. 2898, 2899) ; le retire (p. 2899). — Art. 14 : *son amendement tendant à exiger l'avis conforme des conseils généraux pour étendre les attributions des districts* (ibid.). — Art. 16 *bis* : *son sous-amendement tendant à rendre obligatoire l'avis des conseils municipaux* (p. 2901) ; le retire (p. 2902). — Art. 17 : *son amendement tendant à retirer aux communes les dépenses de construction des établissements scolaires* (p. 2903), *le défend à nouveau* (p. 2904). — Art. 19 : *son amendement tendant à permettre la création de sections électorales dans les communes de plus de 30.000 habitants* (p. 2906). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 7 *ter :* observation sur la réforme de la patente (p. 2926). — Art. 9 : insiste sur la nécessité d'une garantie pour les collectivités locales (p. 2929, 2930). — Art. 26-C : observation sur les comptes spéciaux du Trésor (p. 2939). — Art. 34 : observation sur les avances à l'association technique de l'importation

charbonnière et sur les comptes spéciaux du Trésor (p. 2942). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observation sur la suppression de son amendement instituant l'avis conforme des conseils généraux à l'article 13 *bis* (p. 2979, 2980). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le fonds national de l'habitat et la réforme de la patente (p. 3022, 3023).

DESSEIGNE (M. HENRI) [Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

DIENESCH (Mlle MARIE-MADELEINE), **secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Jean Aubin concernant la **catastrophe du Plateau-d'Assy** [5 mai 1970] (p. 332, 333). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la délivrance obligatoire de certificats de santé à l'occasion de certains examens médicaux préventifs** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 934, 935). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Souquet, soutenu par M. Javelly* (groupe sanguin des nouveau-nés) (p. 936) ; *amendement de M. Mathias,* observations sur les possibilités de recyclage et d'études pour les médecins (*ibid.*) ; *amendement de M. Mathias tendant à ajouter à la liste des maladies devant être mentionnées dans le certificat de santé, les maladies « d'origine génétique ou autre »* (p. 937) ; *amendement de M. Mathias tendant, après le 1er alinéa de l'article L. 164-2 du code de la santé publique, à insérer un alinéa nouveau stipulant que les dépenses correspondant à des examens complémentaires seront prises en charge dans les mêmes conditions que l'examen initial* (p. 937). — **Discussion en deuxième lecture** [30 juin 1970] (p. 1310). — Répond à la question orale de M. Fernand Chatelain concernant le **logement des personnes âgées** [27 octobre 1970] (p. 1640, 1641). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES, a) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 2460 à 2463, 2468, 2475).

DILIGENT (M. ANDRÉ) [Nord].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Question orale :

M. André Diligent rappelle à **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** que la création en 1967 d'une caisse nationale des allocations familiales, née de l'éclatement de la caisse nationale de sécurité sociale, avait pour objet d'assurer l'autonomie financière du régime des prestations familiales ; que cette décision avait pour but de mettre un terme, après de nouvelles réductions de deux points de la cotisation des allocations familiales, à la pratique des transferts habituels des « excédents » des caisses d'allocations familiales dans les caisses déficitaires d'assurance maladie, transferts qui s'opposaient à une progression normale des prestations familiales parallèlement à l'évolution des salaires ; mais que néanmoins, si l'autonomie des fonds des différentes caisses est ainsi garantie par les ordonnances de 1967, il reste possible au Gouvernement d'agir par décret en modifiant les taux de cotisation d'assurances maladie et d'allocations familiales et d'arriver ainsi pratiquement à un nouveau transfert de fonds qui serait contraire aux intentions exprimées antérieurement. Il lui rappelle également que la valeur des prestations familiales n'a cessé de se dégrader depuis dix ans, par rapport au budget social de la nation et par rapport à la production nationale et à l'indice des salaires. Il lui demande, dès lors, s'il est en mesure de confirmer qu'il ne peut être envisagé une diminution du taux des cotisations d'allocations familiales qui aurait pour conséquences d'entraîner une nouvelle diminution des prestations familiales [11 mars 1970. — *J. O.* du 15 mars 1970] (n° 975). — Réponse [7 avril 1970] (p. 130, 131).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 975** (*cf. supra*) [7 avril 1970] (p. 131). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 375 du code civil : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont en danger » afin de ne pas exclure de la protection de l'enfance les mineurs émancipés* (p. 391, 392) ; Art. 375-2 du code civil : *son amendement tendant à remplacer les mots : « le juge désigne », par les mots : « le juge peut désigner »* (p. 392) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte proposé pour cet article.* — Observations sur la désignation par le juge d'une personne qualifiée (p. 392, 393) ; retire cet amendement (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 11 : *amendements de MM. Courrière, Namy et du Luart tendant à la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat* (p. 902, 904). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 940). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1201). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1er décembre 1970] en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (information et O. R. T. F.), intervient dans la discussion du budget des SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — Observations sur la Société nationale des entreprises de presse, les rapports entre la justice et la presse, l'avenir de la presse, l'augmentation de la redevance télévision, le renouveau nécessaire d'un conseil de surveillance pour la radio et la télévision (p. 2499 à 2504). — Examen des crédits. — ETAT C. — Art. 65 *nonies : son amendement tendant à ajouter le mot « mobiliers » après le mot « matériels »* (p. 2523) ; le retire (*ibid.*). — Art. 77 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article selon lequel la Société nationale des entreprises de presse ne pourrait plus acquérir de participations dans les imprimeries de labeur* (p. 2524). — Article additionnel *tendant à instituer un Conseil de surveillance comprenant des membres du Parlement* (p. 2525). — *Défend son amendement* (p. 2528). — ETAT E, ligne 106 : *son amendement tendant à supprimer la redevance* (p. 2528) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I. — *a)* SERVICES GÉNÉRAUX (*fin*). — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. — Observations sur les effectifs de la fonction publique, les rémunérations, l'institut d'équitation, la formation professionnelle et la promotion sociale (p. 2592 à 2594). — V. — JOURNAUX OFFICIELS. — VII. — CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. — Souhaite le renouvellement du matériel du *Journal officiel* (p. 2600, 2601). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale. — Question sur la rénovation de l'industrie textile à Roubaix-Tourcoing (p. 2629). — IMPRIMERIE NATIONALE. — Examen des articles. — Art. 44. — Observations sur l'achat d'un terrain à Douai (p. 2639). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Observation sur les réunions du comité de surveillance de l'O. R. T. F. (p. 2751). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif aux **agents de l'O. R. T. F. ayant la qualité de fonctionnaires** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Remarque sur les inégalités dans la situation des personnels de l'O. R. T. F. (p. 2777). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** (2e lecture) [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Article additionnel : observation sur l'importance de certaines sociétés à responsabilité limitée (p. 3034).

DRIANT (M. PAUL) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Interventions :

Intervient, au nom de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. additionnel 31 *bis : amendement de M. Duhamel, ministre de l'agriculture, tendant à insérer cet article afin de dégager des crédits supplémentaires pour la protection de la nature* (p. 1943, 1944). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale. — Observations sur les bonifications d'intérêt intéressant l'institution du crédit agricole (p. 2147, 2148). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits, les adductions d'eau, le financement de l'agriculture, les crédits consacrés aux industries agricoles et alimentaires (p. 2290 à 2293). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — Examen des crédits. — Etat C. — Titre VI : *amendement de M. Jacques Duhamel tendant à majorer de 18 millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement de ce titre* (p. 2344) ; *amendement d'harmonisation de M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture* (p. 2345).

DUBOIS (M. EMILE) [Nord].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

DUBOIS (M. HECTOR) [Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

DUCHET (M. ROGER) [Côte-d'Or].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

DUCLOS (M. JACQUES) [Seine-Saint-Denis].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à fixer à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et de la majorité électorale, et à vingt et un ans l'âge d'éligibilité des députés, conseillers généraux et conseillers municipaux [28 mai 1970] (n° 235).

Proposition de loi tendant à rétablir le scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle pour les élections législatives, cantonales, municipales et, éventuellement, régionales [28 mai 1970] (n° 245).

Proposition de résolution tendant à modifier les dispositions des articles 10, 11, 13, 21 et 60 du règlement du Sénat [16 juin 1970] (n° 286).

Proposition de loi tendant à porter à 450 francs par mois le minimum garanti pour les personnes âgées et 8.400 francs par an et par personne le plafond des ressources ouvrant droit aux allocations vieillesse [19 décembre 1970] (n° 160).

Proposition de loi tendant à commémorer le centième anniversaire de la commune de Paris qui fut le premier gouvernement socialiste du monde [17 décembre 1970] (n° 135).

Proposition de loi sur l'organisation régionale [18 décembre 1970] (n° 148).

Question orale :

M. Jacques Duclos rappelle à **M. le Premier ministre** que des groupements à caractère fasciste viennent de se livrer à une série d'agressions, notamment contre le musée Lénine, rue Marie-Rose, à Paris, et contre un bateau soviétique en construction à Dunkerque. Il lui demande s'il n'envisage pas de prendre des mesures de dissolution à l'encontre des groupements coupables de ces agissements criminels [2 avril 1970] (n° 981). — Réponse [14 avril 1970] (p. 186 à 188).

Questions orales avec débat :

M. Jacques Duclos rappelle à **M. le ministre des affaires étrangères** qu'en déclenchant l'offensive militaire sur le territoire cambodgien, le président Nixon vient de prendre une initiative d'une gravité exceptionnelle. Cette décision prise en violation des accords de Genève de 1954 étend la guerre à l'ensemble de la péninsule indochinoise. Les risques d'un conflit généralisé n'ont jamais été aussi grands. Devant cette brutale aggravation de la situation, qui provoque une inquiétude extrêmement vive en France, aux Etats-Unis même et dans le monde entier, il lui demande s'il n'estime pas indispensable : de déclarer clairement, officiellement et sans attendre, que la France condamne cette politique d'aventure ; de prendre d'urgence toute initiative tendant à obtenir le retrait rapide, total et inconditionnel des troupes américaines et de leurs alliés des trois pays d'Indochine [5 mai 1970] (n° 64). — Réponse [23 juin 1970] (p. 978 et suivantes).

M. Jacques Duclos rappelle à **M. le Premier ministre** que, lors de son accession au pouvoir, il présenta le problème de la régionalisation comme un des objectifs politiques qu'il se proposait d'atteindre. Or, rien de concret n'a été prévu à cet effet et si dans les milieux officiels on parle volontiers de décentralisation en donnant d'ailleurs à ce mot une signification évocatrice de déconcentration, il n'est plus question de régionalisation pas plus que de participation. Il lui demande en conséquence : 1° si le Gouvernement a l'intention de soumettre au Parlement un projet de régionalisation ; 2° si dans cette hypothèse le Gouvernement envisage : *a*) de faire élire les conseils régionaux au suffrage universel et à la représentation proportionnelle en vue d'assurer la représentation en leur sein de tous les courants politiques représentatifs des diverses catégories sociales de la population ; *b*) d'abandonner une part des recettes fiscales de l'Etat aux régions et de ne pas procéder à d'inadmissibles transferts de charges de l'Etat sur les collectivités locales à l'échelon régional, comme cela se fait à l'échelon communal ; *c*) de permettre aux conseils régionaux de désigner leur propre exécutif (le président et le bureau) tout comme les conseils municipaux désignent le leur (le maire et ses adjoints) [7 octobre 1970] (n° 74). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2703 à 2707).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Monteil et Caillavet relatives à la **politique française en Méditerranée** [7 avril 1970] (p. 145, 146). — Est entendu lors de la réponse de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, à sa **question orale n° 981** (*cf. supra*) [14 avril 1970] (p. 186 à 188). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1163 à 1166). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la fiscalité, la répartition des charges et des ressources entre l'Etat et les collectivités locales (lettre de M. le ministre de l'intérieur) (p. 1872 à 1876). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. — Observations sur la politique extérieure de la France (p. 2432 à 2434). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : explique son vote (p. 2447). — Est entendu dans le débat sur sa question orale relative à la **régionalisation** [8 décembre 1970] (p. 2706, 2707).

DUFEU (M. BAPTISTE) [Isère].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

DUHAMEL (M. JACQUES), **ministre de l'agriculture** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond aux questions orales de M. Henri Caillavet relatives : 1° à la **politique agricole communautaire ;** 2° à la **production du vin et du tabac à l'intérieur du marché commun** [7 avril 1970] (p. 126, 127, 128). — Intervient dans la discussion du **projet**

de loi relatif à la protection des obtentions végétales [9 avril 1970]. — Discussion générale (p. 163). — Discussion des articles. — Art. 1er A : *amendement de M. Bajeux tendant à une définition plus précise de cet article portant définition de « l'obtention végétale »* (p. 164) ; Art. 1er : *amendement de M. Bajeux tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin que « l'étendue des droits de l'obtenteur ne soit pas fixée par un décret » ; son sous-amendement tendant à compléter comme suit cet amendement : « en même temps seront déterminés pour chacune d'elles les éléments de la plante sur lesquels porte le droit de l'obtenteur »* (p. 164, 165). — Art. 2 : *amendement de M. Bajeux tendant à modifier la composition du comité de la protection des obtentions végétales créé par le présent article* (p. 165) ; Art. 3 : *amendement de M. Bajeux tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la délivrance des certificats d'obtention* (p. 166) ; Art. 4 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 166, 167) ; Art. 5 : *amendement de M. Marcilhacy tendant à supprimer dans le second alinéa de cet article, les mots « depuis moins de quatre ans »* (p. 167) ; Art. 7 : répond aux observations de M. Armengaud sur la coexistence de la dénomination variétale et de la marque, sur l'impossibilité pour les rosiéristes français de faire protéger leurs dénominations variétales en Grande-Bretagne, sur l'interprétation de l'article 13 de la convention de 1961 sur les nouveautés végétales (p. 168, 169) ; Art. 8 : *observations sur les amendements de MM. Bajeux et Armengaud tendant à modifier le premier alinéa de cet article relatif à l'attribution du certificat d'obtention aux étrangers* (p. 170, 171, 172) ; Art. 9 : *amendement de M. Marcilhacy tendant à rédiger cet article dans le texte présenté par le Gouvernement* (p. 173) ; après l'article 35 : *amendement de M. Bajeux tendant à insérer un article additionnel* 35 bis *nouveau stipulant que les dispositions fiscales relatives aux brevets d'invention sont applicables aux certificats d'obtention végétale* (p. 175, 176). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 431, 432, 433, 435, 436, 437 à 443). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1573, 1574 à 1578) ; p. 1579, 1580, 1581). — Discussion des articles. — Art. 3 *nouveau : amendement de M. Pelletier tendant à insérer cet article stipulant que « Le Gouvernement déposera, avant le* 1er *octobre* 1971, *un projet de loi tendant à autoriser la conclusion de conventions départementales entre bailleurs et preneurs de baux ruraux »* (p. 1595). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1597, 1598, 1599). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Vassor* (p. 1599) ; Art. 1er *bis nouveau : amendement de M. Geoffroy* (p. 1600) ; Art. 2 : *amendements de MM. Bajeux et Durieux* (*ibid.*) ; Art. 3 : *amendement de M. de Félice* (p. 1601) ; *amendement de M. Geoffroy* (ibid.) ; *amendement de M. Pauzet* (p. 1602) ; Art. 5 : *amendement de M. Geoffroy* (p. 1603) ; *amendement de M. Geoffroy* (p. 1604) ; Art. 6 : *déclare irrecevable l'amendement de M. Geoffroy tendant à remplacer le* 2e *alinéa de cet article par de nouvelles dispositions relatives au régime fiscal applicable lors de la dissolution du Groupement foncier agricole* (p. 1604, 1605) ; Art. 7 : *déclare irrecevables les amendements de M. Geoffroy tendant à obtenir un régime fiscal de faveur pour les actes constatant les acquisitions de biens immobiliers et d'immeubles agricoles* (p. 1605, 1606) ; Art. 8 : *déclare irrecevable l'amendement de M. Geoffroy tendant à accorder un avantage fiscal aux groupements fonciers agricoles constitués entre membres d'une même famille dont les statuts n'interdisent pas l'exploitation directe* (p. 1606) ; *déclare irrecevable l'amendement de M. Geoffroy tendant à appliquer les exonérations prévues à l'alinéa* 1er *de cet article chaque fois qu'un groupement foncier agricole donne à bail à long terme certains biens de son patrimoine* (ibid.) ; *déclare irrecevable l'amendement de M. Molle tendant à étendre la dispense de délai à tous les donateurs ou défunts qui ont été parties constitutives lors de la fondation du groupement* (p. 1607) ; *déclare irrecevable l'amendement de M. Geoffroy tendant à prévoir certains avantages fiscaux pour les cessions de parts entre les porteurs de parts d'un groupement foncier agricole* (ibid.) ; Art. 9 : (p. 1608) ; *amendement de M. Geoffroy* (*ibid.*) ; Art. 9 *bis nouveau : amendement de M. Geoffroy tendant à insérer cet article stipulant que les parts de groupements fonciers agricoles pourront être données en nantissement pour l'obtention de prêts, notamment auprès du Crédit agricole* (p. 1609). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1619, 1620). — Discussion des articles. — Art. additionnel 1er B (*nouveau*) : *amendement de M. Piot tendant à insérer cet article visant à modifier la rédaction de l'article* 845-1 *du code rural de façon à accorder au preneur le bénéfice de l'indemnité complémentaire de restructuration dans tous les cas où il remplit les conditions de caractère personnel* (p. 1621) ; *sous-amendement de M. Bajeux* (ibid.) ; *sous-amendement de M. Molle* (p. 1622). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. additionnel 31 *bis : son amendement tendant à insérer cet article afin de dégager des crédits supplémentaires pour la protection de la nature au moyen d'une majoration du prélèvement sur les paris mutuels et d'une diminution des crédits affectés au fonds de développement des adductions d'eau* (p. 1943). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale (p. 2292, 2294, 2295 ; p. 2298 à 2306) ; (p. 2311, 2312, 2313, 2315, 2322, 2323, 2324, 2328, 2329). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970] (p. 2335) ; répond aux observations présentées sur ce budget : problème du revenu, des prix à la production, de la transformation et de la production, des transferts sociaux, de la fiscalité, problèmes d'équipement, structure des exploitations, investissements, conditions de crédit, équipement rural (p. 2336 à 2343). — Examen des crédits. — Etat C. — Titre VI : *son amendement tendant à majorer de* 18 *millions de francs les autorisations de programme et les crédits de paiement de ce titre* (p. 2343, 2344) ; *son amendement d'harmonisation* (p. 2345) ; le retire (p. 2346) ; sur l'ensemble du titre VI (p. 2347). — ECONOMIE ET FINANCES — I. — Charges communes concernant le fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (p. 2344). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion générale (p. 2351 à 2353). — Examen des crédits ; *amendements de MM. Armengaud et Bajeux tendant à insérer un article additionnel nouveau afin de reviser le mode de financement du B. A. P. S. A.* (p. 2355). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [18 décembre 1970]. Discussion générale. Observations sur la réforme de l'indemnité viagère de départ, les trois formules de baux à long terme, l'exonération partielle des droits (p. 2999). — Examen des articles : Art. 1er : observation sur l'amendement de M. Bajeux (p. 3001). — Observation sur la portée du texte et la question de M. de Félice (p. 3002) ; observation sur la possibilité d'augmenter le prix du bail (p. 3005). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [18 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 3006). Examen des articles. — Art. 2 : observation sur l'amendement de M. Geoffroy (p. 3007). — Art. 5 : observations sur l'amendement de M. Geoffroy (p. 3008). — Annonce la convocation d'une commission mixte paritaire (p. 3009).

DULIN (M. ANDRÉ) [Charente-Maritime].

Est nommé vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de vice-président de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er *bis* : observations sur l'applicabilité de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de M. de Hauteclocque tendant à l'extension de l'exonération des droits de mutation (p. 1592). — Intervient, en qualité de vice-président de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Observations sur l'opposition faite par le Gouvernement de l'article 40 aux amendements présentés (p. 1624). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 31 : *amendement de M. Pellenc.* — Observations sur les crédits de la voirie départementale et communale (p. 1984) ; Art. 32 : observations sur l'attribution d'essence détaxée aux utilisateurs d'un matériel à essence qui ne disposent pas d'un matériel identique au fuel (p. 1988, 1989) ; Art. 32 *bis* : *son amendement tendant à insérer cet article majorant de* 66 p. 100 *les taux de la taxe sur les corps gras alimentaires instituée au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles* (p. 1991, 1992). — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations sur le déficit des chèques postaux (p. 2015). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 2075). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances pour les crédits du F. O. R. M. A., intervient dans la discussion générale du budget de l'AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Observations ayant porté notamment sur le F. O. R. M. A. (fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) et sur le F. E. O. G. A. (fonds européen d'orientation de la garantie agricole), la production bovine, la situation vinicole et les importations de vins d'Algérie, le marché de la viande, la politique agricole commune (p. 2293 à 2296), les primes à la qualité du lait (p. 2303). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — 1. — Charges communes concernant le fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (p. 2344). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Explique son vote sur l'amendement de MM. Armengaud et Bajeux tendant à reviser le mode du financement du B. A. P. S. A. (p. 2355, 2356). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICE DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 2377). — **Suite de la discussion** (1er décembre 1970). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale. — Lutte contre les moustiques (p. 2497). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — Discussion générale. — Observation à propos de la taxe sur les corps gras (p. 2750). Remarque sur le rôle des conseils généraux (p. 2759). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles : Art. 6 : Observation sur les aides aux promoteurs (p. 2923, 2924). — Art. 10 : observation sur les exonérations de la patente (p. 2933).

DURAND (M. CHARLES) [Cher].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé secrétaire du Sénat [7 octobre 1970].

Questions orales :

M. Charles Durand expose à **M. le ministre de l'éducation nationale** que la fermeture de nombreuses écoles communales rurales, sous prétexte qu'elles ne sont plus fréquentées par au moins seize élèves, comporte des inconvénients graves, tant du point de vue financier que du point de vue humain. Il lui demande s'il ne lui semble pas désirable que des assouplissements importants puissent être apportés à une réglementation qui provoque une vive émotion dans les campagnes [7 avril 1970] (n° 985). — Réponse [21 avril 1970] (p. 245, 246).

M. Charles Durand expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que les commissions départementales des impôts sur les bénéfices agricoles perdent toute leur efficacité du fait que les membres administratifs de ces commissions semblent obéir à des ordres formels. Il lui demande s'il est exact qu'une augmentation systématique des impôts agricoles doive être obtenue à tout prix, sans tenir compte des résultats comptables de l'année considérée [7 avril 1970] (n° 986). — Réponse [21 avril 1970] (p. 239, 240).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 986** (*cf. supra*) [21 avril 1970] (p. 239, 240). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 985** (*cf. supra*) [21 avril 1970] (p. 245, 246).

DURAND (M. HUBERT) [Vendée].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

DURAND (M. YVES) [Vendée].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : observations sur la suppression de la faculté de l'application du prélèvement libératoire de 25 p. 100 sur les intérêts des comptes courants des associés (p. 1069). — **Discussion en deuxième lecture** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : observations (p. 1242, 1243). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 25 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de réduire les formalités et d'alléger les charges financières des petites embarcations à moteur* (p. 1961, 1962). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, présente le budget de la LÉGION D'HONNEUR. — Discussion générale (p. 2078, 2079). — Et le budget de l'ORDRE DE LA LIBÉRATION. — Discussion générale (p. 2079). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS. — Examen des crédits. — Titre IV : *son amendement tendant à majorer ce crédit de* 292.600 *francs afin de développer le centre de prospection et de recherche commerciale* (p. 2158, 2159). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — MONNAIES ET MÉDAILLES. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. — Souhaite une plus grande production de médailles commémoratives (p. 2640). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — Examen des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel entre l'article* 54 *et l'article* 55 *pour majorer de* 5 *francs la taxe pour frais de chambres de métiers* (p. 2657). — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel pour abroger les dispositions de l'article* 1729-2° *du code général des impôts* [pénalisation pour déclarations insuffisantes] (p. 2672).

DURIEUX (M. EMILE) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre 1er du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Questions orales :

— **M. Emile Durieux** expose à **M. le ministre de l'économie et des finances** que depuis de nombreuses années les agriculteurs français attendent une revalorisation maintes fois promises des prix agricoles qui tienne compte des charges auxquelles les producteurs de notre pays doivent faire face ; qu'au lieu d'une remise en ordre de ces prix, à la suite des événements de mai 1968, ils ont dû faire face à de nouvelles hausses de leurs frais de production dont certaines se sont révélées considérables ; que la dévaluation de 12,50 p. 100 de 1969 a encore aggravé cette situation ; que pour bénéficier le plus complètement possible de la dévaluation, le Gouvernement qui a cependant accepté certaines majorations dans divers secteurs a bloqué la quasi-totalité des prix agricoles à leur niveau antérieur admettant cependant qu'ils seraient reconsidérés dans un délai de deux ans pour tenir compte de la dévaluation. Il lui demande quelles sont ses intentions en ce qui concerne le prix des produits de la prochaine récolte et de combien il entend les revaloriser. [7 avril 1970] (n° 987). — Réponse [21 avril 1970] (p. 241).

— **M. Emile Durieux** expose à **M. le ministre des transports** que le réseau routier national, et en particulier celui du Nord de la France, est dans un état de plus en plus mauvais ; que pendant l'hiver dernier le « déneigement » indispensable n'a pas été effectué faute de crédits ; que sur certains parcours étroits, bombés et transformés en fondrières les accidents mortels sont de plus en plus nombreux. Il lui demande ce qu'il compte faire pour remédier à cette situation. [7 avril 1970] (n° 988). — Réponse [21 avril 1970] (p. 242, 243).

M. Emile Durieux rappelle à **M. le ministre de l'économie et des finances** qu'au moment où le Gouvernement a réalisé la dernière dévaluation qui était de 12.50 p. 100, il a obtenu de nos partenaires du Marché commun un délai de deux ans, soit jusqu'en 1971, pour aligner les prix agricoles français sur les prix européens. Il lui expose : 1° que, compte tenu des hausses intervenues dans de nombreux domaines sur les prix et services, y compris ceux de l'Etat, ainsi que de l'augmentation du coût de la vie en général qui intéresse les cultivateurs comme tous les autres citoyens, le non-alignement immédiat des prix agricoles français sur les prix européens a causé un grave préjudice à l'ensemble de l'agriculture ; 2° que la faible augmentation accordée pour les produits de la récolte 1970, assortie en certains cas de reprises ou de taxes, est sans commune mesure avec la majoration des charges auxquelles doivent faire face les producteurs agricoles ; 3° que, dans ces conditions, les prix agricoles français demeurent le plus souvent inférieurs de 8 à 10 p. 100 aux prix européens. Il lui demande : 1° si les agriculteurs peuvent avoir la certitude que, pour la récolte 1971, le rattrapage sera intégralement réalisé et que les prix agricoles français seront relevés au niveau des prix européens sans qu'il soit en même temps procédé à des reprises ou taxations qui ne manqueraient pas de rendre illusoire une équitable remise en ordre des prix agricoles français par rapport aux prix européens ; 2° si désormais il ne serait pas possible de mettre en recouvrement la taxe sur les corps gras alimentaires qui ne semble pas avoir été perçue jusqu'alors, ce qui permettrait de supprimer la taxe sur les betteraves à sucre au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles sans qu'il s'ensuive une diminution de recette [2 octobre 1970] (n° 1054). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1634).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 987** (*cf. supra*) [21 avril 1970] (p. 241). — Est entendu lors de la réponse de M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, à sa **question orale n° 988** (*cf. supra*) [21 avril 1970] (p. 243). — Explique son vote sur la **proposition de loi relative au droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen** [14 mai 1970] (p. 420). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 430, 431). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1580, 1581). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter l'article* 870-27 *du code rural par un alinéa stipulant que « les sept derniers alinéas de l'article* 812 *sont applicables »* (p. 1588) ; explique son vote sur ce projet de loi (p. 1596). — Explique son vote sur le **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970] (p. 1609). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1620). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1054** (*cf. supra*) (p. 1634). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation économique de l'agriculture et le problème des prix (p. 2328, 2329).

DUVAL (M. FRANÇOIS) [Martinique].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Question orale :

M. François Duval signale à **M. le ministre de l'économie et des finances** que, conformément aux recommandations du Ve Plan, la production martiniquaise d'ananas a été portée au niveau de 22.000 tonnes de fruits par an, ce qui correspond à quelque 11.000 tonnes de conserves. A la veille de la nouvelle récolte qui s'ouvre début mai, il y a encore sur les lieux de production un stock de 5.600 tonnes de conserves invendues provenant de la récolte 1969. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour permettre à la production de conserves d'ananas du département de la Martinique de trouver son écoulement sur le marché national [7 avril 1970] (n° 991). — Réponse [26 mai 1970] (p. 513, 514).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 991** (*cf. supra*) [26 mai 1970] (p. 514). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'aide apportée par le Gouvernement au département de la Martinique dévasté par la tempête « Dorothée », la situation des planteurs de canne à sucre, la création à la Martinique d'un théâtre départemental (p. 2388, 2389).

DUVILLARD (M. HENRI), **ministre des anciens combattants et victimes de guerre** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Henri Caillavet concernant les **revendications des anciens combattants** [28 avril 1970] (p. 288). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 449 à 454). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants** [16 juin 1970]. — Discussion générale (p. 857). — Répond à la question orale de M. André Aubry relative à la **situation des anciens déportés du travail et réfractaires** [3 novembre 1970] (p. 1687). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 2032 à 2037, 2045). Examen des crédits, Etat B, Titre IV : observations de M. Dailly sur les anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 2046) ; *amendement de M. Darou tendant à supprimer les crédits de ce titre pour permettre au Gouvernement d'apporter diverses améliorations au budget des anciens combattants* (p. 2046) ; Art. 68 *ter : son amendement tendant à insérer cet article portant de* 140 *à* 175 *l'indice de pension des veuves de grands invalides* (p. 2048) ; Après l'article 68 *ter :* déclare irrecevable les amendements de M. Louis Martin et de M. Souquet (p. 2048).

E

EBERHARD (M. JACQUES) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Question orale :

M. Jacques Eberhard signale à **M. le ministre de l'intérieur :** 1° que depuis les arrêtés d'octobre 1968, les sapeurs-pompiers communaux et départementaux avaient obtenus un classement indiciaire qui, tenant compte de leurs qualifications professionnelles, les faisait bénéficier des mêmes indices que les ouvriers professionnels des communes ; 2° qu'à l'occasion de l'application de la réforme des catégories C et D, le Gouvernement refuse de leur accorder le même classement que celui qui résulte des conclusions de la « Commission Masselin » pour les ouvriers professionnels, remettant en cause ce qu'il avait admis en 1968 ; 3° que devant le mécontentement des intéressés, exprimé sous diverses formes durant ces derniers mois, M. le Premier ministre vient de rendre un arbitrage qui ne leur donne nullement satisfaction ; 4° que, de ce fait, des mouvements revendicatifs importants se développent dans les corps de sapeurs-pompiers professionnels dans les plus grandes villes de France. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre rapidement afin qu'en reconnaissance de leurs qualifications, les sapeurs-pompiers communaux et départementaux bénéficient du même classement indiciaire que les ouvriers professionnels de l'Etat et des communes [3 décembre 1970] (n° 1087). Réponse [15 décembre 1970] (p. 2832, 2833).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. Discussion générale (p. 226, 227). — **Suite de la discussion** [14 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Mignot tendant à porter à* 20.000 *le nombre de logements nécessaires pour qu'il y ait agglomération nouvelle* (p. 409). — **Suite de la discussion** [28 mai 1970]. — Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer cet article portant création de l'ensemble urbain* (p. 539) ; Art. 9 : son amendement tendant *à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'établissement du budget par le syndicat communautaire d'aménagement* (p. 547) ; Art. 10 : *son amendement tendant à supprimer cet article concernant les bases d'imposition* (p. 548) ; *son sous-amendement tendant, dans l'amendement de M. Mignot, à supprimer le premier alinéa* (ibid.) ; Art. 13 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Sur proposition du syndicat communautaire d'aménagement, après avis conforme des conseils municipaux intéressés donné dans les conditions de majorité prévues à l'article* 2 bis, *un décret pourra ériger en commune nouvelle la zone prévue à l'article* 1er, *ou la rattacher à l'une des communes situées dans le périmètre de cette zone »* (p. 551) ; Art. 15 : *son amendement tendant à la suppression de cet article et des articles* 16, 17 *et* 18 *relatifs à la procédure d'administration de l'ensemble urbain* (p. 551, 552). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 746). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article L.* 25 *du code de la route, alinéa relatif à la mise en fourrière des véhicules laissés en stationnement en un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours consécutifs* (p. 748) ; *son amendement tendant, dans le second alinéa de l'article L.* 25 *du code de la route, après le mot « stationnement » à insérer le mot : « ininterrompu »* (ibid.) ; *son amendement tendant, au même article, à remplacer les mots : « sept jours », par les mots : « quinze jours » en ce qui concerne le stationnement* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'Ecole polytechnique** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 755). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 790, 791). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Mignot* (p. 797). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Jean Colin relative aux **mécanismes administratifs des constructions scolaires** [16 juin 1970] (p. 826, 827). — Intervient dans la discussion de la question orale de M. Pierre Brousse relative aux **conséquences que pourrait avoir pour la ville de Béziers le projet de redécoupage des régions S. N. C. F.** [30 juin 1970] (p. 1307). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [30 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Mignot* (p. 1313). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a*) EQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la liaison Basse-Seine—Amiens, la construction du port pétrolier au Havre, le mouvement revendicatif des dockers (p. 2094, 2095) ; (p. 2097). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations sur le problème de l'indemnisation des rapatriés (p. 2262, 2263). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa **question orale n° 1087** (cf. *supra*) [15 décembre 1970] (p. 2833). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 2875, 2876).

ERRECART (M. JEAN) [Pyrénées-Atlantiques].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Question orale avec débat :

M. Jean Errecart demande à **M. le ministre de l'intérieur** de bien vouloir donner les raisons qui le poussent depuis quelque temps à traiter les réfugiés politiques basques espagnols avec sévérité : dispersion à travers tout le territoire français, assignation à résidence dans des départements lointains où tout reclassement est difficile, séparation rendue inévitable des membres de la même famille, instabilité totale par la durée très courte des cartes de séjour ou de travail, etc. Tout semble pourtant justifier le choix que ces réfugiés basques ont fait de continuer à vivre et à travailler sur le territoire basque français : connaissance de la langue basque qui leur permet, malgré la méconnaissance totale de la langue française, une communication facile avec la population, présence de ce côté de la frontière de nombreux parents, solidarité naturelle qui facilite leur hébergement et leur reclassement, bref toute cette ambiance que constitue pour eux le fait d'être de la même race, parlant la même langue et qui rend particulièrement légitime leur désir de rester dans la région qui assure le moindre dépaysement. Au nom de la traditionnelle hospitalité de la France qui a su toujours accueillir humainement tous les réfugiés politiques, quelle que fût l'idéologie qui les amenait vers l'exil, au nom aussi des Basques français, très nombreux aujourd'hui à souffrir des souffrances de leurs frères, il lui demande instamment d'accorder à tous ces Basques espagnols droit de séjour et de travail sur le territoire même du pays basque, dans la mesure évidemment où ils acceptent par ailleurs les dispositions légales qui s'appliquent à leur situation [2 avril 1970] (n° 43).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le marché ovin, l'économie montagnarde et la politique de rénovation rurale (p. 2329, 2330). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. — Remarques sur la tutelle, l'influence des corps techniques, le rôle des syndicats de communes, les lenteurs de la réforme financière (p. 2866, 2867). — **Suite de la discussion** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 17 : se prononce en faveur du texte gouvernemental (p. 2903, 2904).

ESSEUL (M. FERNAND) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

ESTEVE (M. YVES) [Ille-et-Vilaine].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

F

FANTON (M. ANDRÉ), **secrétaire d'Etat après du ministre d'Etat chargé de la défense nationale** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'école polytechnique** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 754, 755) ; sur la motion de M. Jacques Descours Desacres tendant à opposer la question préalable (p. 756). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service de santé des armées** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 758) ; sur l'ensemble (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet**

de loi relatif au service national [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 999) ; *amendement de M. Giraud tendant, dans l'alinéa 2° de cet article, à porter à vingt-deux ans les possibilités de report d'incorporation* (p. 999, 1000). — Art. 4 : *amendement de M. Boucheny tendant à rétablir le sursis d'incorporation des étudiants jusque vingt-cinq ans* (p. 1002) ; Art. 7 : *amendement de M. Boucheny tendant à ramener de seize à douze mois le temps de service des sursitaires coopérants et médicaux* (p. 1004) ; Art. 9 : *amendement de M. Boucheny tendant à supprimer cet article concernant les jeunes gens qui auront bénéficié des dispositions permettant d'accomplir le service national, soit au titre de la coopération, soit dans un laboratoire, soit comme médecin* (p. 1005) ; Art. 11 : *amendement de M. Boucheny tendant à préciser que les jeunes gens accomplissant leur service militaire actif « ne peuvent participer à des missions de maintien de l'ordre ni être utilisés pour remplacer des travailleurs en grève »* (p. 1007) ; Art. 14 : *amendement de M. Giraud tendant à préciser que les jeunes gens employés comme gendarmes auxiliaires ne pourront en aucun cas être utilisés dans des opérations de maintien de l'ordre* (p. 1009) ; Art. 26 : *amendement de M. Giraud tendant à ce que les coopérants actuellement incorporés n'accomplissent qu'un service de douze mois au lieu de seize* (p. 1015) ; Art. 28 : *amendement de Mme Lagatu tendant à supprimer le troisième alinéa abrogeant l'affectation « rapprochée » des orphelins, chefs et soutiens de famille prévue par la loi du 30 novembre 1950* (p. 1016). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — *Dépenses militaires.* — Discussion générale. Remarques sur la nécessité de l'augmentation des crédits de fonctionnement, la réduction des effectifs et la double carrière, l'importance de la gendarmerie (p. 2568 à 2570). — Réponse à M. Dailly sur le financement du logement des gendarmes (p. 2578).

FELICE (M. PIERRE DE) [Loiret].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralement le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen** [14 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Pierre Brousse :* observations (p. 416, 417). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 486, 487). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion générale (p. 873, 874). — Discussion des articles. — Art. 23 : *son amendement tendant, dans l'article 58-2 du code pénal, à stipuler que la « durée de la tutelle pénale ne peut excéder dix ans »* (p. 915, 916) ; *son amendement tendant, à modifier l'article 58-3 du code pénal afin de stipuler que la tutelle pénale soit subie sous le régime de la liberté conditionnelle* (p. 916) ; le retire (ibid.). — **Discussion en deuxième lecture** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 11 : explique son vote sur cet article relatif à la garde à vue (p. 1228). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant modification de la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [29 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis* : *amendement de M. Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement tendant à rétablir cet article qui accorde aux propriétaires âgés d'au moins soixante-cinq ans l'exercice du droit de reprise* (p. 1290). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement à l'article 870-27 du code rural tendant à substituer aux modes de calcul du prix des baux à long terme prévus, un système de majoration forfaitaire fondé sur le prix actuel des baux à ferme* (p. 1584, 1585, 1586) ; Art. 1er A *nouveau : amendement de M. de Hauteclocque tendant à insérer cet article visant à faciliter l'application de la loi nouvelle — et en particulier des avantages fiscaux qu'elle comporte — aux baux en cours* (p. 1591) ; Art. 1er *bis* : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du second alinéa de cet article* (p. 1593) ; le retire (p. 1594). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1598, 1599). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 1er alinéa de cet article : « Le capital social est constitué par des apports en propriété d'immeubles ruraux ou de droits immobiliers à destination agricole, accessoirement par des apports en numéraire »* (p. 1601) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 2 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel 3 nouveau stipulant que « les dispositions de la présente loi sont applicables, nonobstant tout refus antérieur de l'indemnité viagère de départ, à tous ceux qui présenteront une nouvelle demande dans un délai de six mois à dater de la publication de ladite loi »* (p. 1624). — Intervient dans la discussion du *projet de loi de finances pour* 1971 [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le fonctionnement de la cour de sûreté de l'Etat, la réforme des institutions et des professions judiciaires (p. 2067). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 1er : question sur la fin du bail, la nullité du pacte sur succession future (p. 3002) ; observation sur le droit d'hériter du bail (p. 3002, 3003) ; question sur l'information du propriétaire (p. 3005).

FERRAND (M. CHARLES) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. Observations ayant porté notamment sur les télécommunications, la situation du personnel, la formation professionnelle (p. 2018, 2019).

FILIPPI (M. JEAN) [Corse].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à

l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant approbation d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du VI[e] Plan [22 juin 1970] (n° 298).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1[er] : *son amendement tendant dans le texte proposé pour l'art.* 314 *du code pénal, à insérer après les mots : « les chefs ou organisateurs de ces groupes », les mots : « dans la mesure où la preuve de leur responsabilité aura été établie »* (p. 493) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1050, 1051). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI[e] Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1135 à 1141). — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à compléter cet article par diverses dispositions soumettant l'approbation du Plan à certaines réserves relatives au taux de croissance annuel de la production intérieure brute, à l'industrialisation, à l'autofinancement des entreprises, au financement des petites et moyennes entreprises, au rattrapage des revenus agricoles, à l'adoption d'une planification européenne, à une politique industrielle européenne, à l'action de la France en faveur de l'intégration économique européenne, à l'élargissement de la Communauté économique européenne, au « déplafonnement » de la sécurité sociale, aux logements sociaux* (p. 1207, 1208) ; le retire (p. 1211).

FLEURY (M. JEAN) [Hauts-de-Seine].

Est nommé secrétaire de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'ordonnance n° 45-2646 du 2 novembre 1945 portant réglementation provisoire des agences de presse [8 octobre 1970] (n° 3).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi relatif à la réglementation provisoire des agences de presse** [8 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1453, 1454). Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. Suite de la discussion** [1[er] décembre 1970]. SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — Remarque sur le montant de la redevance (p. 2502). Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, au sujet des difficultés de la presse française, les charges de la radio-télévision et l'augmentation de la redevance, le niveau de la télévision et son rôle en matière d'éducation (p. 2504 à 2506). — Examen des articles. ÉTAT C, ART. 65 nonies, *son amendement tendant à ce que le* 1/3 *des investissements des entreprises de presse, soumis à l'impôt, bénéficie de la franchise* (p. 2523) ; *irrecevable en vertu de l'art.* 40 bis. — Article additionnel. — *Amendement de M. Diligent tendant à insérer un article additionnel rétablissant un conseil de surveillance auprès de l'O. R. T. F.* (p. 2525).

FONTANET (M. JOSEPH), **ministre du travail, de l'emploi et de la population** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au contrôle des mouvements migratoires de travailleurs** [19 décembre 1970]. Discussion générale. — Observation sur la nécessité de coordonner l'immigration et la politique de l'emploi, le logement, la formation professionnelle, les diverses autorisations nécessaires pour travailler en France (p. 3046 à 3048).

FORTIER (M. MARCEL) [Indre-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics [16 avril 1970].

Question orale avec débat :

M. Marcel Fortier, étant donné l'importance des crédits d'études et de prototypes pour l'aviation civile, étant donné l'agitation qui se manifeste de façon permanente dans le secteur de la navigation aérienne, étant donné les problèmes posés par le fonctionnement de la météorologie nationale, demande à **M. le ministre des transports** de vouloir bien préciser si ces éléments sont de nature à lui faire envisager une adaptation des structures du secrétariat général à l'aviation civile [26 mai 1970] (n° 66).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p 1760, 1761). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le problème du contrôle de la circulation aérienne, les programmes Concorde-Airbus-Mercure, la situation d'Air France, Air-Inter, l'aéroport de Paris, la desserte d'Orly et de Roissy-en-France, les nuisances, les crédits affectés aux subventions pour l'équipement des associations aéronautiques en matériel d'instruction (p. 2166 à 2169) ; (p. 2173).

FOSSET (M. ANDRÉ) [Hauts-de-Seine].

Questeur du Sénat (élu le 4 octobre 1968).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 16 : observations sur les conditions dans lesquelles les foires, salons, expositions peuvent bénéficier de l'application de la T. V. A. au taux réduit (p. 1954).

G

GALLEY (M. ROBERT), **ministre des postes et télécommunications** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le rôle des sociétés de financement de télécommunications (Finextel, Codetel), la modernisation de la poste, les services financiers, l'insuffisance des moyens en personnel (p. 2011 à 2016) ; répond. aux observations présentées (p. 2023 à 2027). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 2105 à 2108) ; (p. 2116). — Répond aux observations présentées sur les transports urbains en province, les transports de la région parisienne, le métro de Marseille et de Lyon, la desserte des aéroports d'Orly et de Roissy-en-France, la R. A. T. P., les problèmes de la S. N. C. F. (tarifs, questions sociales, transfert sur route, liaisons rapides) (p. 2117 à 2121). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la navigation aérienne, la construction aéronautique (p. 2172 à 2175). — Répond aux observations présentées (p. 2181 à 2183).

GARET (M. PIERRE) [Somme].

Vice-président du Sénat :

En cette qualité, préside la séance du 21 avril 1970 ; la séance du 5 mai 1970 ; la séance du 19 mai 1970 ; la séance du 28 mai 1970 ; la séance du 2 juin 1970 ; la séance du 9 juin 1970 ; la séance du 16 juin 1970 ; la séance du 23 juin 1970 ; la séance

du 24 juin 1970 ; la séance du 26 juin 1970 ; la séance du 29 juin 1970 ; la séance du 30 juin 1970 ; la séance du 8 octobre 1970 ; la séance du 20 octobre 1970 ; la séance du 27 octobre 1970 ; la séance du 3 novembre 1970 ; la séance du 25 novembre 1970 ; la séance du 27 novembre 1970 ; la séance du 29 novembre 1970 ; la séance du 2 décembre 1970 ; la séance du 10 décembre 1970 ; la séance du 15 décembre 1970 ; la séance du 16 décembre 1970.

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre IV du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi relatif au statut civil de droit commun dans les territoires d'outre-mer [21 avril 1970] (n° 189).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif au statut civil de droit commun dans les territoires d'outre-mer** [23 avril 1970]. — Discussion générale (p. 261, 262). — Discussion des articles. — Art. 1er ; Art. 2 ; Art. 3 ; Art. 4 : observations (p. 263). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1971** [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 10 : observation sur la suppression de l'exonération de patente pour les caisses d'épargne (p. 3024).

GARGAR (M. MARCEL) [Guadeloupe].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Question orale :

M. Marcel Gargar demande à **M. le ministre de l'équipement et du logement** quelles mesures d'aide il pense prendre en faveur des petits propriétaires expropriés dans le cadre de la rénovation urbaine de la ville de Pointe-à-Pitre à la Guadeloupe. Il est nécessaire que ceux auxquels l'indemnité d'expropriation ne permet pas de se reloger dans de bonnes conditions et qui sont sans ressources reçoivent une aide de l'Etat. Pour aider efficacement à la rénovation urbaine, il lui demande également s'il ne convient pas d'appliquer en Guadeloupe l'allocation logement telle qu'elle est appliquée en France métropolitaine [14 avril 1970] (n° 995). — Réponse [28 avril 1970] (p. 287, 288).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, à sa **question orale n° 995** (*cf. supra*) [28 avril 1970] (p. 287, 288). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale p. 483, 484). — Explique son vote sur le **projet de loi portant règlement définitif du budget de 1968** [10 juin 1970] (p. 731). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice de fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 741). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à la suppression de l'article 25-1 du code de la route autorisant les policiers à ouvrir les portes du véhicule et à le conduire en fourrière* (p. 749, 750) ; explique son vote (p. 754). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 12 : *soutient l'amendement de M. Bardol tendant à exonérer de la T. V. A. les opérations réalisées par les fédérations habilitées à diffuser la culture par le film ainsi que les opérations réalisées par les associations d'éducation populaire déclarées* (p. 1056). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1194 à 1196). — Intervient dans la discussion du **projet de la loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la situation économique et sociale des départements d'outre-mer et notamment de la Guadeloupe (p. 1886, 1887). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 13 : observations sur les taux de la T.V.A. applicables aux produits de première nécessité et de large consommation (p. 1945). Après l'article 13 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel stipulant que « La T.V.A. cesse de s'appliquer à compter du 1er janvier 1971 dans les départements d'outre-mer* (p. 1948) ; Art 14 : *soutient l'amendement de M. Bardol tendant à supprimer cet article permettant au Gouvernement de réduire par décret le taux de la T.V.A. à certains produits alimentaires solides* (p. 1949). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Explique son vote sur l'article 37 qui fixe les ressources et les charges du budget (p. 2007, 2008). — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des postiers guadeloupéens (p. 2025). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations sur l'enseignement à la Guadeloupe (p. 2206). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'utilisation des crédits du F.I.D.O.M., l'infrastructure économique et les équipements collectifs, l'activité agricole, le tourisme, la politique de décentralisation (p. 2384 à 2387). — Examen des crédits. — Etat C. — Titre VI : *son amendement tendant à une réduction de crédits* (industrie sucrière et plan de relance de la canne à sucre) (p. 2393). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — Examen des articles : *son amendement tendant à relever les plafonds en dessous desquels les artisans et commerçants restent soumis au régime du forfait* (p. 2666, 2667). — Intervient dans la discussion du **projet de loi** relatif au **reclassement de certains fonctionnaires des postes et télécommunications** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Question sur l'indemnité de fonction des fonctionnaires d'outre-mer (p. 2780).

GAUDON (M. ROGER) [Val-de-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à modifier les dispositions répressives en matière d'accidents de chemin de fer [1er décembre 1970] (n° 76).

Proposition de loi tendant à instituer en faveur des agents de la S.N.C.F. le libre choix du médecin [1er décembre 1970] (n° 75).

Questions orales :

M. Roger Gaudon rappelle à **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** que le nouvel hôpital en construction à Villeneuve-Saint-Georges doit ouvrir prochainement ses services (536 lits) à la disposition des habitants des communes environnantes. Que cet hôpital, service public, conçu selon les critères d'un établissement hospitalier des plus modernes, suscite de la part des usagers, du personnel hospitalier et des communes concernées de légitimes préoccupations ; que, pour les communes, les charges de remboursement des emprunts vont

être lourdes pour leurs budgets ; que la pénurie actuelle de personnel hospitalier qualifié (infirmières et personnels paramédicaux) risque d'entraver l'ouverture des services ; que, sur avis du syndicat intercommunal, une école (provisoire) d'infirmières prévue n'a pu encore être mise en service faute de monitrices ; que l'installation prévue d'une bombe au cobalt sera différée par manque de crédits, alors que les infrastructures (blockhaus bétonné et plombé) devant recevoir l'appareillage ont été construites au prix de 900.000 francs. Etant donné que cette région est sous-développée en matière hospitalière, il lui demande de lui faire savoir quelles mesures il compte prendre pour que : 1° un personnel qualifié et en nombre suffisant soit rapidement affecté afin d'ouvrir les services hospitaliers dans les meilleurs délais et conditions ; 2° soit livrée dès 1970 la bombe au cobalt, cet appareil étant d'une très grande utilité [4 mars 1970. — *J. O.* du 15 mars 1970] (n° 974). — Réponse [7 avril 1970] (p. 129, 130).

M. Roger Gaudon attire l'attention de **M. le ministre des transports** sur le bruit des réacteurs dont les conséquences sont très nuisibles aux populations riveraines de l'aéroport d'Orly. En effet, si aucune mesure n'était envisagée, l'environnement deviendrait insupportable. Les pires effets seraient à craindre sur la santé de la population du fait que, dès 1969, on dénombrait 182.388 mouvements à Orly et que les prévisions pour 1973 sont de l'ordre de 273.392. Il lui signale d'autre part : que plus de 37.000 enfants fréquentant 57 écoles et 5 établissements de santé sont concernés ; que, par exemple, pendant les heures de cours à l'école Marcelin-Berthelot de Villeneuve-Saint-Georges et au C. E. S. de Villeneuve-le-Roi, il est enregistré un passage d'avions toutes les trois minutes ; que le niveau acoustique de ces survols oscille entre 56 et 114 décibels ; or les spécialistes indiquent qu'au-dessus de 60 décibels toute activité se trouve interrompue ; au-dessus de 95 décibels — ce qui est le cas — la santé se trouve dangereusement altérée ; déjà de nombreux enfants sont atteints de troubles nerveux graves. Il lui demande donc : 1° quelles mesures il envisage pour exiger des compagnies aériennes concernées qu'elles adaptent aux réacteurs des réducteurs de bruit ; 2° à la veille de la discussion budgétaire, de lui indiquer le montant des crédits d'Etat envisagés pour permettre aux villes intéressées d'insonoriser les bâtiments scolaires et de santé [2 octobre 1970] (n° 1046). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1520, 1521).

M. Roger Gaudon attire l'attention de **M. le ministre des transports** sur la situation des personnes âgées susceptibles d'utiliser les transports en commun et qui ne peuvent les emprunter en raison des lourdes charges financières que cela leur occasionne. Les tarifs des transports publics et privés ne cessent d'augmenter alors que les personnes âgées sont loin d'avoir des ressources équivalentes. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour : 1° attribuer gratuitement la carte Vermeille à tous les retraités n'atteignant pas le S. M. I. C. ; 2° faire bénéficier ces catégories d'usagers d'une réduction de 50 p. 100 au lieu de 30 p. 100 sur le prix des transports et pour appliquer ces mesures à la R. A. T. P. [8 octobre 1970] (n° 1062). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1689, 1690).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 974** (*cf. supra*) [7 avril 1970] (p. 129, 130). — Prend la parole, en remplacement de M. Fernand Lefort, dans la discussion orale déposée par ce dernier, relative à la **reconnaissance du 8 mai comme fête légale** [14 avril 1970] (p. 188, 189). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice des fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat** [11 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin de l'article* 34 *de l'ordonnance du* 4 *février* 1959 : « *Les fonctionnaires... sont, sur leur demande et dans les cas et conditions déterminés par règlement d'administration publique, autorisés à accomplir un service à mi-temps* » (p. 741). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1046** (*cf. supra*) [20 octobre 1970] (p. 1520, 1521). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Coudé du Foresto relative à la **politique en matière d'énergie électrique et nucléaire** [20 octobre 1970] (p. 1547). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1062** (*cf. supra*) [3 novembre 1970] (p. 1690). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 6 : *son amendement tendant à modifier le* 1er *alinéa de cet article relatif à la composition du conseil d'administration des établissements* (p. 1777). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 33 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel disposant que les titulaires de pensions, en fonctions lors de leur retraite dans les pays d'outre-mer, bénéficieront des dispositions du code des pensions au même titre que leurs homologues qui exerçaient leurs fonctions en métropole* (p. 1992) ; le retire (p. 1993) ; art. 34 : observations sur le régime de protection sociale de la S. N. C. F. (p. 1994) ; *son amendement tendant, dans le second alinéa de cet article, à supprimer les mots « à laquelle les intéressés restent immatriculés » afin d'introduire dans le décret d'application le principe de la double immatriculation, une à la caisse de prévoyance et une au régime général* (p. 1994) ; *son amendement tendant au second alinéa de cet article à supprimer les mots : « La S. N. C. F. continuant à dispenser aux agents en activité les soins médicaux et paramédicaux »* (p. 1995) ; *son amendement tendant à remplacer les mots : « qu'elle servait au 31 décembre* 1970 *» par les mots : « prévues par son règlement intérieur »* (ibid.) ; *son amendement tendant au* 4e *alinéa de cet article à supprimer les mots : « et à la S. N. C. F. les dépenses afférentes aux soins médicaux et paramédicaux dispensés aux agents en activité »* (ibid.). — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des personnels, les grèves, les télécommunications (p. 2021 à 2023). — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 2043, 2044). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur le transport S.N.C.F. (p. 2108, 2109) ; (p. 2121). — ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les revendications des retraites de la fonction publique (p. 2145).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au reclassement de certains fonctionnaires des postes et télécommunications** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. Se prononce pour l'utilisation sur place des titulaires des emplois libérés (p. 2779).

GAUTHIER (M. ABEL) [Puy-de-Dôme].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

GAUTIER (M. LUCIEN) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *soutient l'amendement de M. Taittinger tendant à modifier la durée du crédit d'enlèvement pour les redevables du droit de fabrication sur les alcools* (p. 1052) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un paragraphe V visant à fixer uniformément à neuf litres par véhicule automobile la quantité de vins, cidres, poirés et hydromels transportés* (p. 1052, 1053) ; le retire (p. 1053) ; Art. 9 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa stipulant que « sera prorogée de deux ans, en franchise de droits, la validité des passeports délivrés entre le* 1er *janvier* 1970 *et la date d'entrée en vigueur de la loi »* (p. 1069). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT. — TOURISME. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. Examine la répartition des crédits, notamment pour la publicité à l'étranger et le « planneige » (p. 2581, 2582). — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I *a*) SERVICES GÉNÉRAUX (fin). Question sur l'institut d'équitation (p. 2597).

GEOFFROY (M. JEAN) [Vaucluse].

Est nommé secrétaire du Sénat [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifiant l'article 357-2 du code pénal [19 mai 1970] (n° 214).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'admnistration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale concernant la centralisation de la documentation relative à la circulation routière [21 mai 1970] (n° 228)

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. Etienne Dailly, relative à l'organisation de l'indivision [12 juin 1970] (n° 284)

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture, tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens [30 juin 1970] (n° 354).

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [15 octobre 1970] (n° 11).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi tendant à accélérer les travaux de construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs [5 novembre 1970] (n° 47).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à limiter la durée des clauses d'inaliénabilité contenues dans une donation ou un testament [3 décembre 1970] (n° 77).

Rapport, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux groupements fonciers agricoles [15 décembre 1970] (n° 114).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale, tendant à accélérer les travaux de construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs [18 décembre 1970] (n° 141).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [19 décembre 1970] (n° 151).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi modifiant l'article 357-2 du code pénal** (sanctions pénales pour abandon de famille) [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 608, 609). — Discussion des articles. — Art. 2 nouveau : *amendement du Gouvernement tendant à rendre applicable aux territoires d'outre-mer les dispositions de la présente loi* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 793). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi concernant la centralisation de la documentation relative à la circulation routière** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 799, 800, 802). — Discussion des articles. — Art. 2 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article qui prévoit l'établissement d'un classement des conducteurs selon le danger que présente leur comportement* (p. 804). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *soutient l'amendement de M. Courrière tendant à supprimer la dernière phrase du 1er alinéa de l'article 150-11 du code de procédure pénale, phrase relative à la motivation des ejets* (p. 1223). — **Discussion en troisième lecture** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1304). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'organisation de l'indivision** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1495, 1496). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1597). — Discussion des articles. — Art 1er *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « l'application des présentes dispositions ne doit en aucun cas permettre de déroger au statut des baux ruraux et aux dispositions concernant les cumuls d'exploitation »* (p. 1599) ; Art. 2 : *amendements de MM. Bayeux et Durieux tendant à interdire au groupement foncier agricole le faire-valoir direct* (p. 1600) ; *son amendement tendant à compléter cet article par les deux alinéas suivants : « Les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas aux groupements constitués entre membres d'une même famille jusqu'au quatrième degré inclus. Le même décret pourra préciser les conditions dans lesquelles les groupements seront habilités à détenir des biens situés dans des régions naturelles différentes. »* (p. 1600) ; Art. 3 : *amendement de M. de Félice* (p. 1601) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Le capital social est constitué par des apports en propriété d'immeubles ou de droits immobiliers à destination agricole ou par des apports en numéraire. »* (p. 1601) ;

son amendement tendant à préciser, s'agissant d'un bien indivis, que l'apport devait être fait simultanément par tous les indivisaires (p. 1602) ; *amendement de M. Pauzet* (ibid.) : Art 4 : *son amendement tendant à compléter le 1er alinéa de cet article par les dispositions suivantes : « La réunion de toutes les parts dans une seule main n'entraîne pas la dissolution de plein droit du groupement si la situation est régularisée dans le délai d'un an »* (p. 1603). Art. 5 : *son amendement tendant à exclure les regroupements d'exploitations de l'obligation de donner à bail* (ibid.) ; *son amendement tendant à insérer un nouvel alinéa stipulant que : « Les statuts des groupements fonciers et agricoles procédant à la mise en valeur directe de leurs biens sociaux doivent prévoir la nomination de l'un ou de plusieurs de leurs membres comme gérants statutaires, dans les conditions visées par l'article 1856 du code civil »* (p. 1603, 1604) ; *son amendement rédactionnel au dernier alinéa de cet article* (ibid) ; Art. 6 : *son amendement tendant à remplacer le 2e alinéa de cet article par de nouvelles dispositions relatives au régime fiscal applicable lors de la dissolution du groupement foncier agricole* (p. 1604) ; Art. 7 : *son amendement tendant à appliquer le régime du droit fixe prévu à l'article 671 ter du code général des impôts, aux actes constatant des apports immobiliers ou de droits immobiliers à destination agricole à un groupement foncier agricole* (p. 1605) ; Après l'article 7 : *ses amendements tendant à obtenir un régime fiscal de faveur pour les actes constatant les acquisitions de biens immobiliers et d'immeubles agricoles destinés à un groupement foncier agricole* (p. 1605, 1606) ; Art. 8 : *son amendement tendant à préciser que les dispositions prévues au 1er alinéa de cet article s'appliquent aux « groupements fonciers agricoles constitués entre membres d'une famille en ligne directe ou collatéraux privilégiés dont les statuts n'interdisent pas l'exploitation directe »* (p. 1606) ; *son amendement tendant, après le 1er alinéa de cet article, à insérer un nouvel alinéa stipulant que : « Lorsqu'un groupement foncier agricole donne à bail à long terme certains biens de son patrimoine, les dispositions de l'alinéa qui précède sont applicables au prorata de la valeur desdits biens eu égard à la valeur totale de l'actif social. »* (p. 1606) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa prévoyant certains avantages fiscaux pour les cessions de parts entre les porteurs de parts d'un groupement foncier agricole* (ibid.) ; Art. 9 : (p. 1607, 1608) *son amendement tendant à préciser que certaines dispositions peuvent demeurer applicables pour les groupements agricoles fonciers constitués antérieurement à la publication de la présente loi lorsqu'ils ne sont pas transformés en groupements fonciers agricoles* (p. 1608) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa visant à faire bénéficier les groupements agricoles fonciers transformés en groupements fonciers agricoles des dispositions fiscales prévues par la présente loi* (p. 1609) ; Art. 9 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « Les parts de groupements fonciers agricoles pourront être données en nantissement pour l'obtention de prêts, notamment auprès du Crédit agricole »* (ibid.). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi tendant à accélérer les travaux de construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1849). — Discussion de l'article unique. — *Son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article relatif au décret autorisant la prise de possession des terrains* (p. 1850) ; *sous-amendement de M. Chatelain* (ibid.) : après l'article unique : *amendement de M. Chatelain* (p. 1851). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 11 : exprime son inquiétude à propos de cet article qui aboutit à faire fusionner les communes (p. 2889, 2890). — *son amendement tendant à permettre le transfert des biens à la nouvelle commune en cas de fusion* (p. 2906). — Explique son vote sur l'ensemble du projet de loi (p. 2908). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion d'un **projet de loi relatif aux clauses d'inaliénabilité dans les donations et testaments** [17 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2972). — Examen des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article et donnant notamment au donataire la possibilité de faire reviser les clauses par un tribunal* (p. 2973). — Art. 2 : *son amendement tendant à rendre la loi applicable aux libéralités consenties avant son entrée en vigueur* (ibid.). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observation sur la dimension des exploitations à caractère familial et la possibilité de faire-valoir direct (p. 3006). — Examen des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à ne pas appliquer les limitations de superficie aux groupements constitués entre membres d'une même famille* (p. 3006, 3007) ; le retire (p. 3007). — Art. 5 : *son amendement tendant à obliger de donner à bail les exploitations regroupées* (p. 3007, 3008). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs** [18 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 3014, 3015).

GIACOBBI (M. FRANÇOIS) [Corse].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

GIRAUD (M. PIERRE) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Questions orales :

M. Pierre Giraud demande à **M. le ministre des affaires étrangères,** en raison du caractère de plus en plus officiel des informations concernant la vente d'avions de type « Mirage » à la Libye : 1° si ces appareils ont cessé d'être des armes offensives ; 2° quelle serait l'attitude du Gouvernement français au cas où, comme tout Etat souverain en a parfaitement le droit, si la Libye décidait de fusionner avec l'Egypte et le Soudan, ou plus simplement de placer ses forces armées sous un commandement unique avec ces deux Etats, décisions qui permettraient de tourner l'interdiction de transferts ; 3° et par conséquent si cette décision est compatible avec la notion d'embargo, même sélectif [12 janvier 1970. — *J. O.* du 28 janvier 1970] (n° 967). — Réponse [7 avril 1970] (p. 132, 133).

M. Pierre Giraud demande à **M. le ministre de l'éducation nationale,** compte tenu de la réponse faite à sa question écrite n° 9252 du 28 février 1970 par M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, de lui indiquer quelles instructions il va donner, en fonction de l'état actuel de la question, pour lancer l'opération de construction des nouveaux bâtiments prévus à l'Observatoire de Paris [7 avril 1970] (n° 982). — Réponse [21 avril 1970] (p. 243, 244, 245).

Questions orales avec débat :

M. Pierre Giraud demande à **M. le ministre de l'éducation nationale** dans quelles conditions il entend continuer à assurer l'enseignement obligatoire d'une seconde langue vivante dans les établissements scolaires du second degré [2 avril 1970] (n° 37). — Réponse [21 avril 1970] (p. 246 et suivantes).

M. Pierre Giraud attire l'attention de **M. le Premier ministre** sur l'émotion ressentie par l'ensemble de la population et en particulier les Parisiens, à la suite des informations relatives au développement des opérations concernant la reconstruction des abattoirs de La Villette et lui demande de bien vouloir lui fournir toutes les informations utiles [18 décembre 1969] (n° 78). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1526 et suivantes).

Interventions :

Est entendu sur sa question orale n° 967 (*cf. supra*) relative à la **vente d'avions à la Libye** [7 avril 1970] (p. 132, 133). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Monteil et Caillavet relatives à la **politique française en Méditerranée** [7 avril 1970] (p. 143 à 145). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 982** (*cf. supra*) [21 avril 1970] (p. 244, 245). — Intervient au cours du débat sur sa question orale relative à l'**enseignement obligatoire d'une deuxième langue vivante dans les établissements scolaires du second degré** [21 avril 1970] (p. 246, 247, 248, 253). — Explique son vote sur la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [28 mai 1970] (p. 558). — Intervient dans

la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention avec l'Espagne relative à l'entraide judiciaire en matière pénale** [28 mai 1970]). — Discussion générale (p. 563). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à réduire la durée du service militaire de douze à neuf mois* (p. 998) ; Art. 2 : *son amendement tendant, dans l'alinéa 2°, à porter à vingt-deux ans les possibilités de report d'incorporation* (p. 999, 1000) ; *son amendement tendant à compléter cet article par deux nouveaux alinéas visant à faire intervenir, en faveur de ce report du service à l'âge de vingt-deux ans, des motifs moraux, familiaux ou de santé* (p. 1001) ; Art. 8 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « ils seront soumis à un statut particulier fixé par une loi dont le projet devra être déposé au plus tard le 2 octobre 1971 »* (p. 1005) ; Art. 10 : *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa contraignant le Gouvernement à demander en temps de paix l'intervention d'une loi pour approuver les limitations apportées à certains articles de la loi* (p. 1006) ; Art. 13 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant que le ministre, avant d'utiliser l'armée pour des objectifs autres que militaires, devra prendre l'avis d'une commission spéciale groupant des représentants de l'administration et des organismes sociaux* (p. 1008) ; Art. 14 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa, aux termes duquel les jeunes gens employés comme gendarmes auxiliaires ne pourront en aucun cas être utilisés dans des opérations de maintien de l'ordre* (p. 1009) ; Art. 24 : *amendements de Mmes Lagatu et Cardot et de M. Dailly tendant à supprimer cet article instituant un service national féminin volontaire* (p. 1013) ; Après l'article 24 : *son amendement tendant à insérer un article 24 bis nouveau créant une taxe sur les marchés de défense nationale dont le produit sera utilisé à l'amélioration du sort du soldat* (p. 1014) ; Art. 26 : *son amendement tendant à modifier cet article afin que les coopérants actuellement incorporés n'accomplissent qu'un service de douze mois au lieu de seize* (p. 1015). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du régime des poudres et substances explosives** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à compléter cet article par une disposition précisant que la société nationale visée à cet article négociera les conditions d'emploi de son personnel avec les organisations syndicales représentatives* (p. 1027) ; Art. 5 : *son amendement tendant à permettre aux fonctionnaires âgés au moins de cinquante-cinq ans de bénéficier d'une retraite anticipée avec jouissance immédiate des droits à pension* (p. 1029) ; *son amendement tendant à compléter le § I de cet article par un nouvel alinéa visant à assurer la garantie de l'emploi aux personnels militaires* (p. 1030). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative aux **abattoirs de La Villette** [20 octobre 1970] (p. 1526 à 1529, 1537). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1819 à 1821). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le déficit de la R. A. T. P. et les possibilités offertes pour l'amélioration des transports en commun (p. 2114, 2115) ; (p. 2117). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la formation des instituteurs, l'enseignement supérieur, le développement des bibliothèques universitaires, l'enseignement du latin et du grec, l'enseignement technique, les écoles maternelles, l'enseignement primaire, l'ordre dans les universités (p. 2202, 2203). — Examen des crédits. — Etat C. — Titre V : observations sur l'insuffisance des crédits d'investissements (p. 2211). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits pour l'équipement scolaire, les crédits d'entretien, les problèmes du personnel, les crédits pour la location des piscines, la médecine sportive, l'application de la loi d'orientation universitaire à la région parisienne, le financement des activités de jeunesse et de sports (parcs) (p. 2370, 2371). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la réorganisation administrative, le problème algérien, la politique d'ouverture à l'Est, le problème de la Méditerranée et du Moyen-Orient (p. 2439 à 2441). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : présente une demande de scrutin public pour permettre aux membres du Sénat d'exprimer leur position à l'égard de la politique extérieure du Gouvernement (p. 2447). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale. — S'élève contre la force nucléaire stratégique, regrette les retards affectant la livraison de certains matériels et l'effort insuffisant en matière d'utilisation des réserves (p. 2571, 2572). — Intervient lors de la question orale avec débat de Mme Lagatu, relative au **statut de Paris** [8 décembre 1970]. — Observations sur la nécessité d'élire un maire et sur la situation des maires d'arrondissement (p. 2710 à 2712).

GISCARD D'ESTAING (M. VALÉRY), **ministre de l'économie et des finances** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la participation de la France au fonds monétaire international** [27 octobre 1970] (p. 1643 à 1645). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Son exposé sur la politique budgétaire, économique et financière du Gouvernement (p. 1862 à 1868) ; répond à M. Caillavet (p. 1871).

GOLVAN (M. VICTOR) [Morbihan].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Question orale :

M. Victor Golvan rappelle à **M. le ministre de l'équipement et du logement** que la responsabilité des collectivités locales, et principalement des maires, a été étendue à la surveillance des côtes françaises, la sécurité des plages et le sauvetage en mer. La surveillance à terre est assurée par des C. R. S. maîtres-nageurs. La surveillance des côtes et le sauvetage en mer, qui en sont le complément, sont assurés par la Société nationale de sauvetage en mer qui fournit des hommes bénévoles apportant leur courage et leur dévouement, mais aussi un matériel hautement spécialisé, appareils de radio, vedettes rapides d'intervention, canots pneumatiques. Ces hommes tous volontaires possèdent au plus haut point cette notion de solidarité des gens de mer à laquelle on ne fait jamais appel en vain, rendent des services inestimables, principalement en période estivale où ils sauvent au péril de leur vie nombre de plaisanciers n'ayant aucune notion de navigation et qui se lancent imprudemment en pleine mer. Il serait souhaitable, et cela n'est malheureusement pas le cas, que cette société soit dégagée des soucis financiers occasionnés par l'entretien ou la modernisation des matériels dont elle doit disposer. Les maires font un effort pour l'aider au maximum mais la part des ressources provenant de l'Etat ne cesse de diminuer alors que la fréquentation des eaux territoriales a pour le moins quintuplé. Il lui demande, dans ces conditions, quelles mesures il envisage de prendre pour que les membres de la Société nationale de sauvetage en mer, qui ne demandent ni argent ni faveurs pour eux-mêmes, puissent continuer de remplir la mission qui leur a été confiée [14 mai 1970] (n° 1022). — Réponse [9 juin 1970] (p. 638, 639).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1022** (*cf. supra*) [9 juin 1970] (p. 638, 639). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la lutte contre la brucellose (p. 2315, 2316). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — TOURISME. — Discussion générale en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires éco-

nomiques et du Plan. — Observations sur la finalité humaine et sociale du tourisme, l'étalement des vacances (p. 2582 à 2584). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 16 *bis* : question sur les fonds pour la collecte et l'enlèvement des ordures ménagères (p. 2901).

GONARD (M. PIERRE) [Allier].

Devenu sénateur le 24 novembre 1970, en remplacement de M. Besson, décédé.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [8 décembre 1970].

GOUTMANN (Mme MARIE-THÉRÈSE) [Seine-Saint-Denis].

Est nommée membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommée membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance ou à l'adolescence [25 juin 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à instituer, dans le secteur privé, une contribution patronale obligatoire à titre de participation au financement de la construction et au fonctionnement de crèches (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969 [2 avril 1970] (n° 172).

Proposition de loi tendant à l'octroi des indemnités journalières à l'assurée sociale lorsqu'elle est contrainte de suspendre son travail pour soigner son enfant mineur (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 175).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion des articles : Art. 372 *bis* nouveau du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 387, 388, 389) ; après l'article 213 du code civil : *son amendement tendant à insérer le texte suivant :* « Art. 214. — *Le deuxième et le troisième alinéas de cet article sont supprimés* » (ces deux alinéas réintroduisant la notion de primauté du chef de famille) (p. 396, 397). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 836, 837). — Explique son vote sur le **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970] (p. 1214). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1767). — Discussion des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'alléger la tutelle de l'Etat sur la gestion des établissements publics d'hospitalisation* (p. 1776). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits et la politique suivie par le Gouvernement en matière d'éducation nationale (p. 2198 à 2201). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits consacrés à ce budget (p. 2236, 2237). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : *soutient l'amendement de M. Duclos tendant à réduire le crédit de ce titre afin d'obtenir la fin de l'intervention militaire au Tchad et le rapatriement des troupes françaises qui y sont engagées* (p. 2447, 2448). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES : a) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le sort des handicapés (p. 2472, 2473). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux monuments historiques** [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à étendre le classement des objets mobiliers à ceux appartenant aux personnes privées* (p. 2996) ; le retire (*ibid.*).

GRAND (M. LUCIEN) [Charente-Maritime].

Est nommé président de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi portant amnistie des condamnations prononcées contre les commerçants et artisans ayant manifesté sur la voie publique [14 avril 1970] (n° 186).

Avis présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1971, adopté par l'Assemblée nationale [19 novembre 1970] (n° 58).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au fonctionnement des assemblées parlementaires en vue de préciser les moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 763). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 7 : *soutient l'amendement de M. Cornu tendant à assujettir les spectacles de variétés à la taxe parafiscale à laquelle sont assujettis les théâtres non subventionnés au profit de l'association pour le soutien des théâtres privés* (p. 1067, 1068). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1^er^ : *amendement de M. Schleiter.* — Observations sur la notion de service public hospitalier (p. 1770) ; Art. 9 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Taittinger et sous-amendement de M. Blanchet* (p. 1783). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : explique son vote (p. 2447). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES *a*) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE ; en qualité de président et rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur la situation du personnel du ministère de la santé pulbique, la situation des différents régimes de sécurité sociale, le régime général de la sécurité sociale (p. 2454 à 2456). — Examen des crédits. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel ainsi conçu :* « *Les projets de loi de finances comporteront en annexe une présentation des comptes prévisionnels de chacun des régimes de protection sociale recevant directement ou indirectement une aide de l'Etat ou d'un autre régime* » (p. 2476).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réforme hospitalière** (2^e^ lecture) [4 décembre 1970]. — Examen des articles. Art. 3 *bis.* — Observation sur les établissements publics hospitaliers (p. 2798). — Art. 26 *quinquies.* — Observation sur les cliniques ouvertes (p. 2807).

GRAVIER (M. JEAN) [Jura].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements agricoles [18 décembre 1970].

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent**

la préparation du VI^e Plan [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1147 à 1153). — **Suite de la discussion** [26 juin 1970]. Discussion de l'article unique : *ses amendements tendant à compléter cet article par des dispositions soumettant l'approbation du plan à certaines réserves reltives à l'expansion économique, à la construction de logements sociaux locatifs, aux équipements collectifs sanitaires et sociaux, aux prestations familiales, à la présentation des comptes prévisionnels de chacun des régimes sociaux recevant une aide de l'Etat ou d'un autre régime, à l'effort de solidarité à l'égard des personnes âgées et handicapées, à l'évolution du S. M. I. G.* (p. 1208, 1209, 1211).

GRAVIER (M. ROBERT) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Avis présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant approbation d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du VI^e Plan [22 juin 1970] (n° 30).

GREGORY (M. LÉON-JEAN) [Pyrénées-Orientales].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

GROS (M. LOUIS) [Français établis hors de France].

Est nommé président de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [22 juin 1970] (n° 300).

Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant approbation d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du VI^e Plan [22 juin 1970] (n° 302).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France. [26 juin 1970] (n° 328).

Questions orales :

M. Louis Gros demande à **M. le ministre de l'intérieur** pour quelles raisons l'application de l'arrêté du 31 janvier 1970 serait limitée aux rapatriés qui auraient demandé, avant le 31 décembre 1962, le bénéfice de certaines prestations prévues par la loi n° 61-1439 du 26 décembre 1961. D'une part, en effet, l'arrêté du 31 janvier 1970, conçu en termes absolument généraux et non restrictifs, pose comme seule condition à l'inscription sur les listes professionnelles, le fait d'être rentré avant le 1^er janvier 1970. D'autre part, les prescriptions particulières du décret du 10 mars 1962 concernant le bénéfice de certaines des prestations prévues par la loi du 26 décembre 1961, ne font en rien obstacle à l'application de l'arrêté susvisé à tous les rapatriés qui, pour une raison quelconque, n'étaient pas inscrits sur une liste professionnelle [23 avril 1970] (n° 1004). — Réponse [5 mai 1970] (p. 333, 334, 335).

M. Louis Gros demande à **M. le ministre de la justice** s'il estime conforme à l'esprit et au texte de la loi n° 69-992 du 6 novembre 1969 instituant un moratoire en faveur des rapatriés, et notamment aux dispositions des articles 6 et 10 de cette loi, qu'il soit réclamé aux rapatriés des frais importants pour la transcription des mainlevées d'hypothèques ou des nantissements par la conservation des hypothèques ou le registre du commerce, au motif qu'il ne s'agit pas de frais perçus au bénéfice de l'Etat et que ce sont seulement ceux-là qui sont visés par les textes ci-dessus. Dans le cas contraire, il lui demande s'il ne croit pas devoir prendre des mesures tendant à établir une complète gratuité pour l'accomplissement des formalités d'inscription de mainlevée des différentes sûretés et garanties visées par la loi [23 avril 1970] (n° 1007). — Réponse [12 mai 1970] (p. 349, 350).

Question orale avec débat :

M. Louis Gros, se référant à la délibération de la commission des affaires culturelles en date du 16 avril 1970, expose à **M. le ministre de l'éducation nationale** que, dans de trop nombreux cas, la gestion du service public de l'enseignement paraît avoir été, au cours de cette année scolaire et universitaire, soit peu satisfaisante, soit même défectueuse. Il souhaiterait savoir comment il entend remédier, pour l'année scolaire et universitaire 1970-1971, à cette situation. Il lui demande, au moment où sont élaborées les options du VI^e Plan, quelle place le Gouvernement propose d'accorder parmi les fins du progrès économique, à la culture et le rôle qu'il attribue dans le processus du développement aux investissements intellectuels. Il lui demande quelle réponse il entend donner aux problèmes pédagogiques qui se posent aux différents degrés de l'enseinement, aux questions concernant l'orientation liée elle-même aux structures, aux programmes, aux aides financières, à la définition d'une fonction exercée par un corps spécialisé. Il lui demande, en troisième lieu, de quels moyens financiers et en personnel jugés nécessaires par lui il entend disposer pour mener à bien les réformes pédagogiques, pour assurer effectivement la scolarisation des enfants jusqu'à l'âge de seize ans, développer l'enseignement technique et appliquer la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Il lui demande également comment s'effectuera la rentrée de l'automne 1970 dans l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, technique et supérieur, compte tenu des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'enseignants [29 avril 1970] (n° 61). — Réponse [16 juin 1970] (p. 832 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1004** (*cf. supra*) [5 mai 1970] (p. 334, 335). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1007** (*cf. supra*) [12 mai 1970] (p. 349, 350). — Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 832 à 835). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 7 : *observations sur l'amendement de M. Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, tendant à éviter que la réduction des tarifs décidés par certaines communes en faveur des spectacles de la première catégorie « A » ne se cumule avec le demi-tarif des concerts* (p. 1067). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, à la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1082 à 1085). — Observations sur la motion présentée par M. Le Bellegou tendant à opposer la question préalable (p. 1088). — Discussion des articles. — Art. 1^er : *son amendement rédactionnel* (p. 1096) ; *son amendement tendant, dans le 1° de cet article, à supprimer les mots : « avant le 1^er juin 1970, par suite d'événements politiques », afin de ne pas exclure du bénéfice de la loi les dépossessions qui peuvent encore se produire dans les territoires visés par l'article 1^er* (p. 1096) ; *son amendement tendant à supprimer le paragraphe 2° de cet article, paragraphe qui exige une condition de résidence de trois ans pour bénéficier de la loi* (p. 1097) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'autoriser la transmission des droits à indemnisation par succession à tous les héritiers ou légataires* (p. 1097, 1098) ; Art. 4 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa visant à assurer l'indemnisation des personnes physiques associées d'une société dont une filiale a subi la dépossession* (p. 1098) ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa qui exclut du bénéfice de l'indemnisation les propriétaires de parts dans le*

capital d'une société (p. 1099) ; Art. 6 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui n'envisage l'indemnisation des sociétés civiles ou commerciales qu'en visant, à travers les personnes morales, les associés, personnes physiques, pour lequelles les sociétés constituent l'instrument d'une entreprise familiale ou personnelle* (p. 1100) ; Art. 8 : *son amendement de coordination* (p. 1101) ; Art. 10 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui exclut du bénéfice de l'indemnisation les biens appartenant à des personnes morales autres que les sociétés* (ibid.) ; Art. 11 : *son amendement tendant à introduire dans la notion de dépossession l'idée de « perte totale ou partielle »* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa ainsi conçu : « L'expropriation d'immeubles prononcée en Algérie, avant le 3 juillet 1962, et dans les autres territoires avant les dates qui seront fixées par décret, est assimilée à la dépossession visée ci-dessus, dans la mesure où elle n'aura pas donné lieu au versement d'une indemnité »* (p. 1101, 1102) ; Art. 14 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « ... en fonction des circonstances dans lesquelles... », par les mots : «... et qui ne pourront être antérieures aux dates auxquelles... », afin que toute acquisition au moins antérieure à la date de l'indépendance ne puisse pas être exclue du bénéfice de la loi* (p. 1102) ; Art. 16 : *son amendement tendant à réintégrer, à côté du droit de propriété, la notion du droit d'usufruit* (p. 1103) ; *son amendement tendant, dans le 3° de cet article, à supprimer le mot : « productives » en ce qui concerne les taxes, et à supprimer également le dernier alinéa qui stipule que les « terres non exploitées ne sont pas indemnisables »* (ibid.) ; Art. 17 : *son amendement tendant à préciser que les bâtiments d'exploitation sont « situés sur le domaine »* (p. 1104) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à remplacer le 2e alinéa de cet article par les dispositions suivantes : « La valeur d'indemnisation est établie forfaitairement à partir de barèmes fixés par décret en Conseil d'Etat, sur proposition de l'agence prévue à l'article 30 ; cette proposition est faite après consultation des organisations les plus représentatives des bénéficiaires de la présente loi. Les barèmes précités sont établis en fonction de la situation des terres, de leur aménagement et des natures de culture ou d'activités »* (p. 1104) ; Art. 18 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 20 : *son amendement tendant, dans le 1° de cet article, à supprimer les mots : « de propriété »* (p. 1105) ; Art. 22 : *son amendement de coordination* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « Ces biens sont classés en fonction de leur localisation, de leur usage, de leur superficie et de leur année de construction ; l'abattement pour vétusté ne pourra en aucun cas excéder 40 p. 100 »* (*ibid.*) ; Art. 23 : *son amendement tendant à ramener le taux d'abattement maximum de 70 à 50 p. 100* (p. 1106) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 24 : *son amendemnt tendant à supprimer cet article concernant « les terrains non agricoles non bâtis qui ont fait l'objet d'aménagements ou d'autorisations d'aménagement »* (ibid.) ; Art. 25 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'indemnisation pour la perte des meubles meublants d'usage courant et familial* (p. 1106) ; Art. 26 : *son amendement tendant, dans le 1er alinéa, à supprimer les mots : « des résultats de son exploitation » dans cet article qui détermine le droit à indemnisation des biens des entreprises* (p. 1107) ; Art. 27 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « Un décret en Conseil d'Etat fixe, selon les professions, les modalités du calcul de la valeur d'indemnisation des éléments incorporels en fonction du chiffre d'affaires ou des bénéfics, tels qu'ils ont été retenus pour l'assiette de l'impôt, notamment, lors des cinq dernières années d'activité, et de la valeur réelle, ou éventuellement forfaitaire, des immobilisations, ainsi qu'en fonction du montant des créances à date certaine qui n'ont pu être recouvrées du fait de la dépossession »* (p. 1107) ; Art. 27 *bis nouveau : son amendement de coordination tendant à insérer cet article qui reprend le 2e alinéa de l'article 26* (p. 1108) ; Art. 26 (précédemment réservé) ; *son amendement tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article pour coordination* (p. 1109) ; Art. 28 : *son amendement tendant à modifier le 1er alinéa de cet article afin de pouvoir indemniser les professions libérales* (p. 1109) ; Art. 31 : *son amendement tendant à porter de douze à dix-huit mois et de dix-huit mois à deux ans, selon le lieu de résidence, le délai dont disposent les spoliés pour présenter leur demande d'indemnisation* (p. 1110) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 32 *bis* (*nouveau*) : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « si le requérant se trouve dans l'impossibilité morale ou matérielle de produire les justifications prévues à l'article 32, la preuve peut être administrée par tout moyen »* (p. 1110) ; Art. 40 : *son amendement tendant à souligner que les sommes versées par l'Etat au titre de la présente loi ne constituaient qu'une avance sur l'indemnisation* (p. 1112) ; Art. 45 *bis* (*nouveau*) : *amendement de M. Lecanuet soutenu par M. Schiélé* (p. 1114) ; Art. 49 : *son amendement rédactionnel* (p. 1116) ; *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article pour coordination* (*ibid.*) ; Art. 53 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de donner au recours contentieux un caractère suspensif* (p. 1117) ; *son amendement de coordination* (ibid.) ; Art. 56 : *son amendement tendant à supprimer la dernière phrase du 1er alinéa de cet article, alinéa ne permettant pas aux juges d'accorder des délais pour le remboursement des prêts d'installation visés à l'article 44 du projet de loi* (ibid.) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 60 : *son amendement tendant à modifier cet article afin que les décisions des commissions visées à l'article 58 soient portées en appel devant les cours d'appel et non par-devant le Conseil d'Etat* (p. 1118) ; Art. 62 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article, ainsi rédigée : « Avant le 1er janvier 1972, le Gouvernement rendra compte, devant les commissions des affaires étrangères du Parlement, des négociations qu'il conduit avec les Etats où les dépossessions se sont produites, dans le but d'en obtenir l'indemnisation »* (p. 1118, 1119) ; Art. 66 : *son amendement tendant à modifier cet article afin de substituer une prescription quadriennale à la prescription trentenaire dans le cas d'une indemnisation reconnue ultérieurement mal fondée* (p. 1119) ; Après l'article 67 : *amendement de M. Tailhades relatif aux retraités rapatriés* (p. 1120) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé du projet de loi : « projet de loi relatif à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France »* (p. 1121). — Intervient, en qualité de président et rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — Discussion de l'article unique. — *Son amendement tendant à compléter cet article par des dispositions soumettant l'approbation du Plan à certaines réserves relatives à la croissance du budget de l'éducation nationale ; à la croissance des moyens mis à la disposition de la recherche, aux activités culturelles, sportives et socio-éducatives* (p. 1210) ; le retire (p. 1212). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires culturelles, dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'enseignement à distance** [29 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 7 : *amendement de M. Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale* (p. 1661, 1662) ; Art. 14 : *soutient l'amendement de M. Caillavet tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa de cet article : « Les organismes privés pourront également bénéficier de subventions de collectivités locales ou d'établissements publics dans le cas où ils auraient conclu des conventions du type de celles visées à l'article 3 »* (p. 1667) ; Art. 2 (deuxième délibération) (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971 ; Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — Examen des articles. — Se prononce en faveur du fonds pour l'indemnisation (p. 2677).

GUICHARD (M. OLIVIER), **ministre de l'éducation nationale** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 839, 843, 850 à 854). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 2190 à 2193). — Répond aux observations présentées (p. 2207 à 2209). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : *amendement de M. Chauvin tendant à réduire les crédits de ce titre afin d'obtenir la création de nouveaux postes de personnel administratif* (p. 2210) ; *amendement de M. Chauvin tendant à supprimer les crédits prévus pour la nationalisation de 40 C. E. S. au cours de l'année* 1971 (p. 2210) ; Art. 70 *bis* nouveau : *amendement de M. Armengaud* (situation des petites écoles françaises à l'étranger) (p. 2212).

GUILLARD (M. PAUL) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé secrétaire du Sénat [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à certains personnels du service de déminage du ministère de l'intérieur [12 mai 1970] (n° 213).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi tendant à modifier la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 et à proroger diverses dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement [10 juin 1970] (n° 270).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, tendant à modifier l'article 79 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958, modifié par l'article 14 de l'ordonnance n° 59-246 du 4 février 1959 [10 juin 1970] (n° 271).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à certains personnels du service du déminage du ministère de l'intérieur** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 402, 403). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 497). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi sur l'indexation du prix des loyers** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 776, 777). — Discussion de l'article unique. — *Son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de compléter le premier alinéa de l'article* 79 *de l'ordonnance du* 30 *décembre* 1958 *de manière à rendre licite l'indexation sur les variations de l'indice national du coût de la construction dans toutes les conventions relatives à la propriété immobilière bâtie* (p. 778) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé du projet de loi : « projet de loi tendant à modifier l'article* 79 *de l'ordonnance du* 30 *décembre* 1958 *relatif aux indexations »* (ibid.) ; dans la discussion du **projet de loi portant prorogation de dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 778, 779). — Intervient, en remplacement de M. Schiélé, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des **conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1249, 1250). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *b*) LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur l'habitat ancien (p. 2135). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur la normalisation des fruits et légumes (p. 2317). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 6 : observations sur le fonds national de l'habitat et objectif des amendements (p. 2920).

GUILLAUMOT (M. PAUL) [Yonne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970] — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le problème des productions animales, la suspension de l'exonération de la taxe pour les sciages de chêne à l'exportation (p. 2309). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970] (p. 2343). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations sur le calcul des revenus donnant droit au fonds national de solidarité (p. 2353).

GUILLOU (M. LOUIS) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif à l'agrément des entreprises de transports sanitaires [9 juin 1970] (n° 269).

Question orale :

M. Louis Guillou attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur le fait que dans certains départements, pour le dernier trimestre scolaire de 1970, les subventions d'Etat pour les transports scolaires ont été sérieusement diminuées (circuits spéciaux et circuits réguliers). Ceci a sérieusement gêné les familles et aussi les communes qui, ayant établi leur budget, escomptaient recevoir les subventions promises. Il lui demande si, pour l'année scolaire en cours, il peut s'engager à verser un taux de subvention de 65 p. 100. Il lui demande aussi s'il n'envisage pas de modifier le critère des 3 kilomètres, qui semble nettement exagéré, et s'il continuera à exclure du bénéfice des subventions les enfants d'âge préscolaire, fréquentant les écoles maternelles ; cette dernière disposition pénalise en effet gravement les enfants du milieu rural, au moment où tout le monde s'accorde pour reconnaître la valeur éducative à l'école maternelle qui conditionne la réussite et l'adaptation à la vie scolaire, et même à la vie adulte [23 octobre 1970] (n° 1072). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2699).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi relatif à l'agrément des entreprises de transports sanitaires** [22 juin 1970]. Discussion générale (p. 929, 930). — Discussion de l'article unique. — *Son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article L.* 51-2 *afin de prévoir que le préfet devra, préalablement au retrait d'agrément, prendre l'avis de la commission départementale d'équipement dans sa section sanitaire et sociale* (p. 932). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question n° 1072** (cf. *supra*) [8 décembre 1970] (p. 2699).

GUISLAIN (M. MARCEL) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à accorder un temps de parole aux représentants délégués par les partis politiques valablement constitués aux tribunes de la radiodiffusion et de la télévision [19 décembre 1970] (n° 158).

GUYOT (M. RAYMOND) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 473, 474). — Est entendu, en remplacement de M. Jacques Duclos, au cours du débat sur la question orale de ce dernier relative aux **événements du Cambodge** [23 juin 1970] (p. 978). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 991 à 994 ; p. 996). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1816, 1817).

H

HABERT (M. JACQUES) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention relative à l'agence de coopération culturelle et technique, en date du 20 mars 1970 [29 juin 1970] (n° 348).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 843, 844). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'agence de coopération culturelle et technique** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1325, 1326). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : observations sur les crédits pour les écoles des Français résidant hors de France (p. 2211). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES *a*) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations sur le problème de l'assurance volontaire vieillesse pour les Français de l'étranger (p. 2464).

HALGOUET (M. ROGER du) [Ille-et-Vilaine].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

HAMON (M. YVES) [Finistère].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

HAUTECLOCQUE (M. BAUDOUIN de) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission spéciale sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme [15 octobre 1970] (n° 12).

Rapport fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif au bail rural à long terme [15 décembre 1970] (n° 113).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion générale (p. 383). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1576, 1577). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement à l'article* 870-24 *du code rural tendant à préciser qu'il n'est en aucune manière porté atteinte au droit commun des baux ruraux, en particulier en matière de renouvellement et que le bail à long terme n'est qu'une faculté nouvelle accordée aux parties* (p. 1581) ; *son amendement tendant à supprimer l'article* 870-25 *du code rural pour coordination* (p. 1583) ; *amendements de MM. David et Bajeux tendant à supprimer l'article* 870-27 *du code rural permettant certaines majorations du prix des fermages* (p. 1583) ; *amendement de M. de Félice tendant à modifier le texte de l'article* 870-27 *du code rural afin de substituer aux modes de calcul du prix des baux à long terme prévus, un système de majoration forfaitaire fondé sur le prix actuel des baux à ferme* (p. 1584) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du 1er alinéa de l'article* 870-27 *du code rural : « Pour les baux à ferme conclus ou renouvelés dans les conditions fixées par le présent chapitre, le prix du bail ... »* (p. 1587) ; *son amendement tendant, dans ce même article, à remplacer les mots : « des trois dernières années », par les mots : « des cinq dernières années »* (ibid.) ; *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article* 870-27 *du code rural, alinéa relatif aux aménagements effectués par le bailleur* (ibid.) ; *amendement de M. Durieux tendant à préciser à l'article* 870-27 *du code rural que les sept derniers alinéas de l'article*

812. *du code rural sont applicables* (p. 1588) ; *son amendement tendant à supprimer l'article* 870-28 *du code rural qui permet la réalisation du bail par le preneur si lui-même ou l'un des membres de sa famille sont dans l'incapacité de travailler* (p. 1588) ; *son amendement tendant à supprimer l'article* 870-29 *du code rural concernant les améliorations apportées par le preneur au bien loué* (p. 1588, 1589) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'article* 870-33 *du code rural : « Les dispositions des chapitres I, II et III du présent titre sont applicables aux baux à long terme conclus dans les conditions du présent chapitre, ainsi qu'à leurs renouvellements successifs, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions dudit chapitre »* (p. 1589) ; Art. 1er A *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article visant à faciliter l'application éventuelle de la loi nouvelle — et en particulier des avantages fiscaux qu'elle comporte — aux baux en cours* (p. 1590) ; Art. 1er *bis : son amendement tendant, dans le 2e alinéa de cet article, à supprimer, le mot « première » afin d'étendre l'exonération partielle du droit de mutation prévu pour la transmission à titre gratuit d'un bien donné en bail à long terme aux mutations successives portant sur ce bien* (p. 1591) ; *son amendement tendant à compléter le 2e alinéa de cet article par les mots : « durant le bail et ses renouvellements successifs »* (p. 1592) ; *amendement de M. de Félice* (p. 1593, 1594) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un 3e alinéa visant à faire valoir que les acquisitions d'immeubles ruraux destinés à faire l'objet d'un bail à long terme doivent bénéficier du même régime fiscal que les mutations immobilières tendant à faciliter l'adaptation à l'évolution économique des structures des entreprises industrielles et commerciales* (p. 1594) ; *amendement de M. Vassor tendant à accorder aux propriétaires de biens donnés à bail à long terme l'abattement de* 35 p. 100 *du revenu dont bénéficient les propriétaires d'immeubles neufs* (p. 1594) ; Art. 3 *nouveau : amendement de M. Pelletier tendant à insérer cet article stipulant que : « Le Gouvernement déposera, avant le* 1er *octobre* 1971, *un projet de loi tendant à autoriser la conclusion de conventions départementales entre bailleurs et preneurs de baux ruraux »* (p. 1595). — Intervient dans la discussion de **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 14 : observations sur l'application du taux réduit de la T. V. A. aux articles de chocolaterie (p. 1949). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observation sur les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale (p. 2999, 3000). — Examen des articles. — Art. 1er : observation sur les modalités des baux à long terme (p. 3000). — Observation sur l'amendement de M. Bajeux (p. 3001). — Observation sur le texte permettant des améliorations sans l'accord du bailleur (p. 3005). — Réponse à la question de M. de Félice (*ibid.*).

HENNEGUELLE (M. HENRI) [Pas-de-Calais].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le problème des effectifs, la modernisation de la poste, le rôle des sociétés de financement de télécommunications (p. 2008 à 2011) ; les chèques postaux et les tarifs pour les journaux (p. 2026, 2027).

HENRIET (M. JACQUES) [Doubs].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Question orale :

M. Jacques Henriet expose à **M. le ministre de l'intérieur** que les maires de nos villes, de nos bourgs et de nos villages sont astreints à des charges lourdes et de plus en plus accaparantes ; que nombreux sont parmi ces maires ceux qui négligent leurs intérêts personnels et ainsi se trouvent à l'âge de la retraite en présence de difficultés que leurs fonctions ne leur ont pas laissé le loisir de prévoir. Il lui demande de bien vouloir étudier la possibilité pour ces maires de se constituer une retraite qui ne serait que la juste récompense d'une activité dévouée au service de la collectivité. Il va sans dire qu'une telle retraite ne saurait être constituée par des petits groupes départementaux ou régionaux, et il importe donc qu'il propose une formule de retraite qui pourrait être acceptée, semble-t-il, par la grande majorité des maires de France [27 novembre 1970] (n° 1083) : Réponse le 15 décembre 1970 (p. 2830, 2831).

Question orale avec débat :

M. Jacques Henriet expose à **M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire,** que les options du IVe Plan, puis du Ve Plan, les déclarations officielles du Premier ministre en 1967, confirmées par les déclarations du Président de la République en 1968, ont donné un caractère irréversible au projet de liaison fluviale Rhône-Rhin, avec ses deux branches, lorraine et alsacienne. Cette dernière, la branche alsacienne, qui d'ailleurs bénéficie d'un commencement d'exécution, revêt un intérêt exceptionnel pour l'expansion économique de la région de Franche-Comté et pour les implantations industrielles indispensables à la création, dans les départements intéressés, et notamment le département du Doubs, de nombreux emplois nouveaux exigés par une augmentation particulièrement sensible de la population jeune. Il signale que si les prévisions du IVe Plan n'ont pas été suivies, si le Ve Plan a comblé ces retards, ce même Ve Plan, dont on perçoit déjà le terme, n'aura pas vu se réaliser toutes les promesses : pour ce qui regarde la branche alsacienne, en effet, les crédits prévus étaient de 93 millions de francs auxquels il faut ajouter 10 millions du F. I. A. T. affectés à des acquisitions de terrains entre Mulhouse et Montbéliard, mais les crédits engagés n'ont été en réalité que de 15 millions. Il demande instamment que dans les prévisions budgétaires du VIe Plan qui est en préparation, soient inclus les moyens financiers nécessaires au rattrapage du Ve Plan et les moyens financiers nécessaires à l'exécution des travaux prévus dans le calendrier et notamment, pour 1975, la canalisation, mise au gabarit international, de Saint-Symphorien à Besançon. Il précise que cet axe fluvial doit être accompagné d'une liaison efficace mer du Nord—Méditerranée, grâce à l'autoroute A 36 et à l'électrification de la voie ferrée de Mulhouse à Dole. Cet ensemble — voie fluviale, autoroute et voie ferrée électrifiée — doit constituer pour l'avenir une grande voie européenne et un atout majeur pour la réalisation de la politique méditerranéenne proposée par M. le Président de la République [21 avril 1970] (n° 53). — Réponse [9 juin 1970] (p. 659 et suivantes).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Brousse et Fernand Lefort relatives au **paiement de la T. V. A. par les collectivités locales** [28 avril 1970] (p. 285). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale concernant la **liaison Rhin-Rhône** [9 juin 1970] (p. 659 à 661, 665). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 793, 794). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 846, 847, 849, 850). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'agrément des entreprises de transports sanitaires** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 930, 931). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la délivrance obligatoire de certificats de santé à l'occasion de certains examens médicaux préventifs** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 934, 935). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Mathias tendant à prévoir des possibilités de recyclage et d'études pour les médecins.* — Observations (p. 936). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1185 à 1187). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 13 : (p. 1229). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1233) ; sur l'ensemble (p. 1234, 1235). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1762 à 1764). — Discussion des articles. — Art. 10 : *amendement de M. Jean Colin tendant à supprimer cet article* (p. 1784). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 13 : *amendement de M. Pauzet tendant à étendre l'application du taux réduit de la T. V. A. aux vins, bières et jus de fruits* (p. 1946). — Intervient

dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation de la faculté des lettres de Besançon (p. 2201). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES ; a) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale (p. 2450). — Observations sur la situation des sanatoriums privés et publics (p. 2464). — Observations ayant porté notamment sur la prévention des handicaps de l'enfance, les problèmes en matière de périnatalité et de génétique (p. 2465 à 2467, p. 2474). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION. — Discussion générale. — S'inquiète de la baisse de la natalité et réclame un crédit pour les jeunes ménages (p. 2538, 2539). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réforme hospitalière** (2e lecture) [14 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à remplacer les mots : « De plus, il concourt à la formation et au perfectionnement des corps médicaux et pharmaceutiques et du personnel paramédical », par les mots : « De plus, il concourt à l'enseignement universitaire et post-universitaire médical et pharmaceutique et à la formation du personnel paramédical »* (p. 2793, 2794). — *Son amendement tendant à exclure du service hospitalier les actions de médecine préventive* (p. 2794). — *Son amendement tendant à inclure les établissements de convalescence dans les établissements à vocation nationale ou régionale* (p. 2797). — *Son amendement tendant à exclure l'hospitalisation à domicile des dispositions de cet article* (ibid.) ; le retire (*ibid.*). — Prend la parole sur l'amendement du Gouvernement introduisant des médecins non hospitaliers dans les conseils d'administration des établissements publics d'hospitalisation (p. 2805). — Art. 26 *quinquies : son amendement tendant à supprimer les mots : « ... et notamment de services ouverts »* (p. 2806, 2807). — Art. 29 : *son amendement tendant à supprimer la notion de tarif excessif* (p. 2813). — Est entendu lors de la réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, sur sa question orale relative à la **retraite des maires** [15 décembre 1970] (p. 2831). Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [18 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 3016). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au contrôle des mouvements migratoires de travailleurs** [19 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la nécessité de l'assimilation, de l'immigration familiale, sur l'Europe des Latins et le crédit aux jeunes ménages (p. 3046).

HEON (M. GUSTAVE) [Eure].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970.]

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 228). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé du titre IX du Livre premier du code civil : « De l'autorité des parents » et, en conséquence, dans tous les articles suivants, à remplacer les mots « autorité parentale » par les mots « autorité des parents »* (p. 385) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la suite de la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [14 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er *bis* : *amendement de M. Mignot* (p. 411). — **Suite de la discussion** [28 mai 1970]. — Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article fixant les modalités de participation des communes à la création des agglomérations nouvelles* (p. 535, 536, 537) ; Art. 4 : (p. 540). — **Discussion en deuxième lecture** [30 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Mignot* (p. 1313). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la protection civile (p. 2249, 2250). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, pour les crédits relatifs aux dépenses ordinaires. — Remarques sur l'importance des crédits de fonctionnement, la réduction du nombre des personnels et leur situation, les réformes de structures dans les armées (p. 2559 à 2561).

HOUDET (M. ROGER [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. Insiste sur l'importance de la recherche appliquée, la sécurité de l'emploi pour les chercheurs, les problèmes du Commissariat à l'énergie atomique et du Centre national d'études spatiales, le développement de l'informatique et de la recherche océanologique (p. 2607 à 2610).

I

ISAUTIER (M. ALFRED) [La Réunion].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1194).

J

JAGER (M. RENÉ) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi relatif au stockage souterrain de produits chimiques [22 octobre 1970] (n° 32).

Question orale :

M. René Jager expose à **M. le secrétaire d'Etat au tourisme** les difficultés auxquelles se heurtent les établissements hôteliers du fait de certaines mesures les affectant. D'une part, l'application des nouvelles normes de classement doit intervenir dès le début de l'année prochaine ; la brièveté du délai et les contraintes résultant de l'encadrement du crédit ne permettent pas à certains hôteliers de procéder avant la fin de l'année aux travaux de modernisation nécessaires. D'autre part, le seuil de trente chambres nécessaires dans les communes de moins de 100.000 habitants pour obtenir les prêts du F. D. E. S. par l'intermédiaire du Crédit hôtelier paraît suffisant ; il serait dommageable pour nombre d'établissements d'élever ce seuil à quarante chambres en 1971. En conséquence, il lui demande : 1° si la date de classement des établissements hôteliers, terrains de camping et complexes de plein air ne pourrait être reportée jusqu'en janvier 1972 ; 2° si le seuil de trente chambres pourrait ne pas être relevé pour l'attribution des prêts du Crédit hôtelier ; 3° si certaines catégories, les gîtes ruraux et les groupements d'établissements hôteliers en particulier, et si certaines zones, essentiellement les zones de rénovation rurale, ne pourraient bénéficier de mesures particulières afin d'obtenir, dans un seuil compris entre dix et vingt chambres, les prêts du Crédit hôtelier [16 avril 1970] (n° 997). — Réponse [9 juin 1970] (p. 637, 638).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Marcel Anthonioz, secrétaire d'Etat au tourisme, à sa **question orale n° 997** (*cf. supra*) [9 juin 1970] (p. 637, 638). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi relatif au stockage souterrain de produits chimiques** [29 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1671). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'application de l'ordonnance du 23 décembre 1958 au stockage de produits chimiques liquides ou gazeux dans des cavités souterraines* (p. 1673) ; art. 2 : *son amendement tendant à une rédaction plus précise de cet article* (p. 1673, 1674) ; Art. 3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au paiement de l'indemnité d'occupation* (p. 1674) ; Art. 4 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'intervention possible du préfet au cours des travaux de recherche ou d'exploitation* (ibid.) (p. 1675) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé du projet de loi : « Projet de loi relatif au stockage souterrain des produits chimiques de base à destination industrielle* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur le problème des écoles maternelles, notamment dans les départements de l'Est (p. 2197). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la localisation des manifestations culturelles, la politique des loisirs, l'enseignement de l'architecture (p. 2237, 2238). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (industrie). Observations sur le rôle de l'institut du développement industriel, le rôle de l'Etat, les investissements étrangers en France, les problèmes de l'artisanat et les besoins énergétiques (p. 2610 à 2612).

JAMAIN (M. EUGÈNE) [Cher].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Décédé le 24 octobre 1970. — Eloge funèbre prononcé par M. Alain Poher, président du Sénat [5 novembre 1970].

JAVELLY (M. MAXIME) (Alpes-de-Haute-Provence).

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Jean Colin, René Monory et Jean Bardol relatives au **mécontentement des commerçants, artisans et travailleurs indépendants** [14 avril 1970] (p. 201, 202). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la délivrance obligatoire de certificats de santé à l'occasion de certains examens médicaux préventifs** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 935). — Discussion des articles. — Art. 2 : *soutient l'amendement de M. Souquet tendant à compléter l'article* L. 164-1 *du code de la santé publique par une disposition visant à inscrire dans le carnet de santé des enfants le groupe sanguin auquel chacun d'eux appartient* (p. 936). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 13 : observations sur les taux de la T. V. A. applicables aux hôtels non homologués (p. 1944) ; *son amendement tendant à faire bénéficier les hôtels non homologués de tourisme du taux réduit de la T. V. A.* (p. 1947). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a*) EQUIPEMENT. — Discussion générale. — Observations sur le déneigement (p. 2097).

JOZEAU-MARIGNE (M. LÉON) [Manche].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article 1er de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'autorité parentale [5 mai 1970] (n° 197).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à modifier certaines dispositions du code civil sur la reconnaissance des enfants naturels [26 juin 1970] (n° 331).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du sufrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à compléter les articles 832, 832-1 et 832-2 du code civil [5 novembre 1970] (n° 46).

Rapport d'information fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, à la suite de la mission effectuée du 10 au 30 septembre 1970 par une délégation de la commission chargée d'étudier l'organisation institutionnelle, administrative et judiciaire de l'U.R.S.S. [30 novembre 1970] (n° 72).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant les dispositions du code civil relatives aux dispenses d'âge en vue du mariage [17 décembre 1970] (n° 131).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion générale (p. 378 à 380). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Héon tendant à substituer au titre « autorité parentale » celui de « autorité des parents »* (p. 385) ; Art. 371-3 du code civil : *son amendement tendant, dans cet article, à supprimer les dispositions concernant les lois sur le recrutement des armées et à les rétablir sous forme d'un article* 7 bis (*ibid.*) ; Art. 371-4 du code civil : observations (p. 386) ; Art. 372 du code civil : observations sur cet article qui stipule que pendant le mariage les père et mère exercent en commun leur autorité (p. 387) ; Art. 372 *bis* nouveau du code civil : *son amendement tendant à insérer cet article qui a pour objet de préciser que lorsqu'il existait auparavant une habitude, tant que le magistrat n'aura pas décidé sur la saisine du mari ou de la femme, c'est la pratique antérieure qui se poursuivra* (p. 387) ; *sous-amendement de M. Pleven, garde des sceaux, tendant à remplacer les mots « le juge d'instance » par les mots « le juge des tutelles »* (ibid.) ; répond à Mme Goutmann (p. 388) ; Art. 373-1 du code civil : *son amendement rédactionnel* (p. 389) ; *amendement de M. Guislain, soutenu par M. Le Bellegou* (p. 389) ; Art. 373-3 du code civil : *son amendement rédactionnel* (p. 390) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du 2e alinéa de cet article : « Néanmoins, le tribunal qui avait statué en dernier lieu sur la garde pourra toujours être saisi... »* (ibid.) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 3e alinéa de cet article : « Dans des circonstances exceptionnelles, le tribunal qui statue sur la garde de l'enfant après divorce ou séparation de corps pourra décider, du vivant même des époux, qu'elle ne passera pas au survivant en cas de décès de l'époux gardien. Il pourra, dans ce cas, désigner la personne à laquelle la garde sera provisoirement dévolue. »* (p. 390) ; Art. 374-1 du code civil : *son amendement rédactionnel* (p. 391) ; Art. 375 du code civil : *amendement de M. Diligent tendant à une nouvelle rédaction du début de cet article afin de ne pas exclure de la protection de l'enfance les mineurs émancipés* (p. 391) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit la dernière phrase du 1er alinéa de cet article : « Le juge peut se saisir d'office à titre exceptionnel »* (p. 392) ; Art. 375-2 du code civil : *amendement de M. Diligent* (p. 392) ; *amendement de M. Diligent tendant à supprimer le 2e alinéa de cet article, alinéa qui laisse au juge la possibilité de subordonner le maintien de l'enfant dans son milieu à des obligations particulières* (p. 393) ; *son amendement tendant à une rédaction plus précise de la fin du second alinéa de cet article* (ibid.) ; Art. 375-3 du code civil : *son amendement de coordination* (ibid.) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article afin que les mesures visées à cet article puissent être prises dès que la requête en divorce a été déposée* (ibid.) ; Art. 375-4 du code civil : *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin du 1er alinéa de cet article : « ... d'apporter aide et conseil au gardien ainsi qu'à la famille et de suivre le développement de l'enfant. »* (p. 394) ; Art. 375-5 du code civil : *son amendement tendant, dans cet article, à faire référence aux articles* 375-3 *et* 375-4 (p. 394) ; Art. 376-1 du code civil : *son amendement tendant à compléter cet article qui dit « qu'un tribunal peut, quand il est appelé à statuer sur la garde ou l'éducation d'un enfant mineur, avoir égard aux pactes que les père et mère ont pu librement conclure entre eux à ce sujet » par la disposition suivante : « à moins que l'un d'eux ne justifie de motifs graves qui l'autoriseraient à révoquer son consentement »* (ibid.) ; Art. 377 du code civil : *son amendement tendant à ajouter à la délégation prévue à cet article que « la même délégation peut être décidée à la seule requête du délégataire lorsque les parents se sont désintéressés de l'enfant depuis plus d'un an »* (ibid.) ; Art. 377-2 du code civil : *son amendement tendant, au début du 1er alinéa de cet article, à supprimer les mots : « sous réserve des dispositions de l'article* 352 » (p. 395) ; Art. 383 du code civil : *amendement de Mme Lagatu tendant à préciser l'égalité entre le père et la mère en matière d'administration des biens* (p. 396) ; Art. 386 du code civil : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Après l'article 213 du code civil : *amendement de Mme Goutmann tendant à supprimer le 2e et le 3e alinéa de l'article* 214, *alinéas qui imposent au mari l'obligation principale d'assurer la charge du ménage* (p. 397) ; Art. 215, alinéas premier et 2 du code civil : *amendement de Mme Lagatu tendant, dans cet article concernant la résidence de la famille, à supprimer les mots : « faute d'accord, au lieu choisi par le mari »* (p. 398) ; Art. 7 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article stipulant « que les dispositions de la présente loi ne portent pas atteinte aux règles relatives à l'engagement dans les armées »* (p. 399). — Intervient dans la suite de la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 407). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 11 : explique son vote sur les amendements de MM. Courrière, Namy et du Luart tendant à la suppression de la cour de sûreté de l'Etat (p. 903, 904) ; Art. 23 : *son amendement tendant, dans l'article* 58-1 *du code pénal, à donner au tribunal la possibilité de prononcer la mise en tutelle pénale lorsque, dans un délai de dix ans, il aura été prononcé au moins deux peines qualifiées crimes* (p. 914, 915). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à compléter l'alinéa* 1° *de cet article par la disposition suivante : « sauf opposition des père et mère manifestée dans des conditions de délai fixées par décret » afin de laisser aux parents la possibilité de manifester une opposition pour un engagement dès l'âge de dix-sept ans et demi* (p. 999). — Prend part, en qualité de président de la commission spéciale, à la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1079, 1080). — Discussion des articles. — Art. 41 : *son amendement de coordination* (p. 1112) ; *son amendement tendant à supprimer les alinéas* 3°, 4° *et* 5° *de cet article, alinéas correspondant à des déductions ayant un caractère social et temporaire* (p. 1113) ; Art. 43 : *son amendement tendant à supprimer dans cet article la mention des prêts d'honneur non remboursés consentis avant* 1962 *pour permettre les investissements nécessaires à la réinstallation* (ibid.) ; Art. 60 : *amendement de M. Louis Gros tendant à prévoir que les décisions des commissions visées à l'article* 58 *soient portées en appel devant les cours d'appel et non par devant le Conseil d'Etat* (p. 1118) ; Art. 66 : *amendement de M. Louis Gros tendant à substituer à la prescription trentenaire une prescription quadriennale dans le cas d'une indemnisation reconnue ultérieurement mal fondée* (p. 1119). — **Suite de la discussion** [29 juin 1970]. — **Discussion, en nouvelle lecture.** — Discussion générale (p. 1282, 1283, 1286, 1287) ; sa motion tendant à opposer la question préalable décidant qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération, en nouvelle lecture, sur ce projet de loi (p. 1288). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. de Félice tendant à modifier l'article* 870-27 *du code rural afin de substituer aux modes de calcul du prix des baux à long terme prévus, un système de majoration forfaitaire fondé sur le prix actuel des baux à ferme* (p. 1585, 1586) ; explique son vote sur cet amendement (p. 1586) ; *amendement de M. de Hauteclocque tendant à supprimer l'article* 870-29 *du code rural* (p. 1589) ; Art. 1er A *nouveau : amendement de M. de Hauteclocque tendant à insérer cet article visant à faciliter l'application de la loi nouvelle — et en particulier des avantages fiscaux qu'elle comporte — aux baux en cours* (p. 1590, 1591) ; Art. 1er *bis* : prend la parole pour une motion d'ordre (p. 1592) ; *amendement de M. de Hauteclocque* (p. 1592, 1593). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. additionnel 1er B *nouveau : sous-amendement de M. Bajeux concernant la situation des exploitants agricoles âgés de soixante ans* (p. 1622). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 2073, 2074). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *b*) LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les problèmes d'urbanisme dans la région de basse Normandie et la politique des réserves foncières (p. 2135, 2136). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 9 : demande que le vote sur cet article soit réservé (p. 2930). — Art. 10 : *son amendement tendant à supprimer cet article, qui détermine les nouveaux assujettis à la patente* (p. 2932, 2933). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'attribution préférentielle d'une exploitation agricole,** en qualité de rapporteur de la commission des lois [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur ce texte qui étend l'attribution préférentielle aux nus-propriétaires et fait échec à une jurisprudence contraire (p. 2966, 2967). — Examen des articles. — Art. 3 A : *son amendement tendant à étendre l'attribution préférentielle aux copropriétaires tenant leurs droits d'un testament* (p. 2967) ; *le retire* (ibid.). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la reconnaissance des enfants naturels** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les divergences entre les deux Assemblées et sur les diverses modalités de reconnaissance (p. 2968). — Examen des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à abroger l'article* 337 *du code civil* (p. 2968). — Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui institue un*

nouveau mode de reconnaissance (p. 2969). — *Son amendement tendant à rédiger comme suit l'intitulé : « Proposition de loi tendant à abroger l'article* 337 *du code civil relatif à la reconnaissance faite, durant le mariage, par un époux, d'un enfant naturel né avant le mariage, d'un autre que de son conjoint »* (p. 2969). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion d'un **projet de loi relatif aux dispenses d'âge en vue du mariage** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la dispense d'âge accordée par le procureur de la République et sur l'éventualité d'un recours hiérarchique (p. 2969).

JUNG (M. Louis) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant le financement des travaux d'aménagement du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweier, signée à Paris le 22 juillet 1969 [26 juin 1970] (n° 334).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale concernant certaines dispositions relatives à l'aménagement du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweier, prévu par la convention franco-allemande du 4 juillet 1969 [26 juin 1970] (n° 335).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention entre la République française et la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweier, signée à Paris le 4 juillet 1969 [26 juin 1970] (n° 336).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention consulaire, signée le 22 janvier 1969, entre la République socialiste de Tchécoslovaquie [15 octobre 1970] (n° 13).

Proposition de loi tendant à la modification des articles 35, 43, 46 et 71 de la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique [19 décembre 1970] (n° 152).

Questions orales :

M. Louis Jung expose à **M. le ministre de l'économie et des finances** que les graves difficultés que connaissent les entreprises de bâtiments et de travaux publics ne cessent de croître, malgré l'effort de modernisation et de rationalisation qu'elles ont entrepris. Ces difficultés sont essentiellement d'ordre financier. Dans une large mesure elles résultent de la conjoncture et de l'encadrement du crédit. Force est pourtant de constater que les procédures traditionnelles de paiement contribuent à détériorer une situation de trésorerie rendue déjà difficile. En conséquence, il lui demande s'il ne lui paraît pas opportun d'autoriser les services techniques à opérer par chèques les règlements au fur et à mesure de l'avancement des travaux [16 avril 1970] (n° 998). — Réponse [5 mai 1970] (p. 327).

M. Louis Jung attire l'attention de **M. le Premier ministre** sur les encombrements survenant aux frontières, en particulier lors des périodes de pointe, et qui résultent dans une large mesure d'un contrôle systématique des certificats internationaux d'assurance automobile. Il lui rappelle que l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation au comité des ministres afin que celui-ci invite les gouvernements des Etats membres à prendre des mesures tendant à supprimer ces contrôles fastidieux pour les usagers. La signature d'accords bilatéraux et multilatéraux pour ne plus exiger les contrôles des cartes vertes des véhicules immatriculés dans les pays signataires, ainsi que la constitution du fonds de garantie conformément à l'article 9 de la convention européenne de 1959 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicule auto-moteur, contribueraient puissamment à résoudre ce problème. Il lui demande en conséquence les mesures que compte prendre le Gouvernement dans ce domaine, et en particulier s'il prévoit la conclusion prochaine d'accords bilatéraux ou multilatéraux avec certains pays voisins [13 octobre 1970] (n° 1063). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2696, 2697).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, à sa **question orale n° 998** (*cf. supra*) [5 mai 1970] (p. 327). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 654). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 8 : observations sur la nécessité de simplifier les formalités pour certains transports de fruits (p. 1054). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 24 : *son amendement tendant à insérer un article ainsi rédigé : « Dans le cas où la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires examine la situation d'un contribuable imposé dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux celui-ci peut demander qu'un commissaire soit membre de l'une des associations professionnelles dont il fait partie »* (p. 1078) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention avec l'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1322) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention avec la Suisse concernant le financement de travaux d'aménagement du Rhin** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1322, 1323) ; dans la discussion du **projet de loi concernant diverses dispositions relatives à l'aménagement du Rhin** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1323). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire signée avec la Tchécoslovaquie** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1491). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — Anciens combattants et victimes de guerre. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les anciens combattants d'Alsace (p. 2039, 2041). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — Equipement et logement : a) Equipement (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits affectés aux infrastructures routières, l'étalement de la construction de la liaison Strasbourg-Saint-Avold, la traversée transvosgienne, le projet mer du Nord-Méditerranée (p. 2089 et 2090). — **Suite de la discussion** [24 novembre 2090]. — Transports. — I. Services communs et transports terrestres. — Discussion générale. — Observations sur l'encombrement aux frontières (p. 2117). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Sa question orale relative au **contrôle frontalier des certificats d'assurance automobile n° 1063** (*cf. supra*) [8 décembre 1970] (p. 2697). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, aliénation et destruction des véhicules automobiles** (deuxième lecture) [9 décembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er (p. 2724). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finance rectificative** pour 1970 [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 6 : s'oppose à la création de l'agence nationale pour l'habitat (p. 2923). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant une allocation pour les orphelins** [17 décembre 1970]. — Se félicite de ce texte et demande que l'allocation aux veuves soit revalorisée (p. 2966).

JUNILLON (M. Lucien) [Drôme].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — Postes et télécommunications. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les zones rurales et les chèques postaux (p. 2019 à 2021).

K

KASPEREIT (M. Gabriel), **secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Jean Colin, René Monory et Jean Bardol relatives au **mécontentement des commerçants, artisans et travailleurs indé-**

pendants [1er avril 1970] (p. 196, 197 à 199). — Répond à la question orale de M. Hector Viron relative à la **situation du marché du charbon** [30 juin 1970] (p. 1299, 1300). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au stockage souterrain de produits chimiques** [29 octobre 1970]. Discussion générale (p. 1672, 1673). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Jager* (p. 1674) ; Art. 4 : *amendement de M. Jager* (p. 1674, 1675).

KAUFFMANN (M. MICHEL) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'adhésion de la France au protocole relatif au statut des réfugiés, signé à New York le 31 janvier 1967 par le président de l'Assemblée générale et le secrétaire général des Nations Unies [4 novembre 1970] (n° 43).

Questions orales :

M. Michel Kauffmann expose à **M. le ministre de l'intérieur** qu'à la suite de pluies diluviennes, plusieurs régions d'Alsace situées en bordure de cours d'eau, viennent d'être ravagées par des crues sauvages qui ont causé d'importants dégâts aux riverains, aux collectivités locales et à l'agriculture. Il lui demande quelles mesures lui-même et le Gouvernement comptent prendre pour venir au secours des sinistrés [19 mai 1970] (n° 1023). — Réponse [9 juin 1970] (p. 639).

M. Michel Kauffmann expose à **M. le ministre de l'économie et des finances** que les déclarations à souscrire en vue de la revision des évaluations cadastrales des propriétés bâties sont d'une telle complexité que beaucoup d'assujettis ne sont pas en mesure de les remplir pour la date du 31 mai, délai limite pour les propriétaires de biens situés dans les communes dont la population totale ne dépasse pas 5.000 habitants. Il lui demande de bien vouloir reporter cette date au 31 juillet et aussi à quelles fins sont destinés des renseignements aussi inattendus que le nombre de w. c., de receveurs de douches, de lavabos, de greniers, de celliers, etc., matériaux de construction, le fait aussi qu'une piscine ou un terrain de jeux soit considéré de « pur agrément ». Il lui demande aussi s'il n'estime pas que l'exagération des rubriques constitue une véritable inquisition dans le domaine privé des citoyens que l'Etat se doit de préserver [19 mai 1970] (n° 1024). — Réponse [9 juin 1970] (p. 640, 641).

M. Michel Kauffmann expose à **M. le ministre de l'agriculture** qu'en vertu d'une décision du conseil des ministres à Bruxelles, le houblon devait bénéficier pour la campagne 1968-1969 déjà d'un règlement communautaire d'organisation de marché. Or ce règlement n'a pas encore été discuté ni adopté par la commission, malgré de nombreuses interventions dans ce sens. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que ce règlement puisse entrer en vigueur pour la campagne 1970-1971 [19 mai 1970] (n° 1025). — Réponse [9 juin 1970] (p. 641).

M. Michel Kauffmann expose à **M. le ministre de l'agriculture** qu'en vertu d'un accord interprofessionnel basé sur le principe de la politique contractuelle, homologué par arrêté du 15 mai 1964, la brasserie française s'était engagée à acheter annuellement un volume déterminé et croissant de houblon français. Cet accord, en dehors du volume des contrats à souscrire, contenait pour les planteurs une notion essentielle : la garantie du prix de revient ; celui-ci avait été établi en commun par les parties contractantes après de longues et difficiles négociations. Durant quatre années, la pratique de cette politique a donné satisfaction aux parties contractantes. En 1968, à la suite de la libération totale des échanges communautaires, tant en matière de houblon que de bière, la brasserie a dénoncé la clause du prix garanti sous prétexte qu'étant maintenant en concurrence directe avec ses collègues brasseurs du Marché commun, elle devait pouvoir s'approvisionner en houblon à des prix identiques à ceux de ses collègues européens. Le résultat de cet état de choses a été une chute importante du revenu des planteurs de houblon de France qui sont devenus les véritables victimes de l'entrée en vigueur du Marché commun agricole. Devant le fait indéniable, le F. O. R. M. A. avait accordé pour la récolte 1968 une indemnisation partielle des pertes subies, en octroyant une aide aux planteurs lésés en attendant la promulgation du règlement européen du houblon. Une demande analogue présentées pour les récoltes des années 1969 et 1970 a cependant été refusée par le F. O. R. M. A., alors que la situation est identique. Il lui demande quelles mesures il compte prendre jusqu'à la promulgation du règlement européen, pour indemniser les producteurs lésés [24 novembre 1970] (n° 1081). — Réponse [15 décembre 1970] (p. 2838, 2839).

Question orale avec débat :

M. Michel Kauffmann expose à **M. le ministre de l'agriculture** que les déclarations qu'il a faites à Bruxelles à la suite de la réunion du conseil des ministres consécutive à la dévaluation du franc, ainsi que celles faites à l'Assemblée nationale par M. le Premier ministre à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement, laissent entendre que la loi d'orientation agricole votée en 1962 ne sera plus à l'avenir la charte de l'agriculture française. Afin que les agriculteurs sachent comment orienter leur activité, il lui demande de vouloir bien définir dans les meilleurs délais possibles quelle sera la nouvelle politique agricole que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour assurer la progression du revenu agricole en France, ainsi que les orientations nouvelles de la politique agricole européenne qui se dessinent à Bruxelles [18 septembre 1969] (n° 13). — Réponse [19 mai 1970] (p. 427 et suivantes).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 427, 428, 441). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur à ses **questions orales n°s 1023, 1024 et 1025** (*cf. supra*) [9 juin 1970] (p. 639, 641). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'adhésion de la France au protocole relatif au statut des réfugiés** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1840). — Intervient dans la discussion du projet de loi de finances pour 1971 [27 novembre 1970]. — Agriculture. — Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés à l'enseignement agricole, les crédits consacrés à l'A. N. D. A., les crédits de remembrement, les industries agricoles et alimentaires, la politique des prix, (p. 2326). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement à sa **question orale n° 1081** (*cf. supra*) [15 décembre 1970] (p. 2839).

KIEFFER (M. ALFRED) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le comité international des poids et mesures, relatif au siège du bureau international des poids et mesures et à ses privilèges et immunités sur le territoire français, du 25 avril 1969 [28 mai 1970] (n° 237).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord avec le comité international des poids et mesures** [28 mai 1970]. — Discussion générale (p. 565). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : b) LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur le problème des prix plafonds dans les départements du Rhin et de la Moselle et sur le concours de la maison individuelle (p. 2135).

KISTLER (M. MICHEL) [Bas-Rhin].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre du comité de contrôle du fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale [8 octobre 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES a) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés à la sécurité sociale, la politique démographique du Gouvernement, la situation des veuves et des mutilés du travail (p. 2453, 2454). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1er décembre 1970] en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. — TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION. — Discussion générale. — Souhaite un plus grand dynamisme de l'agence de l'emploi, une responsabilité accrue des entreprises dans la formation professionnelle, une meilleure intégration des travailleurs étrangers (surtout pour le logement) (p. 2529 et 2531). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'allocation pour les orphelins** [17 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 2 : observation sur l'applicabilité de l'article 40 à l'amendement de M. Cathala (p. 2963) ; demande la réserve (p. 2964).

L

LACAZE (M. JEAN) [Tarn-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

LACHOMETTE (M. JEAN DE) [Haute-Loire].

Est nommé secrétaire de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

LAFLEUR (M. HENRI) [Nouvelle-Calédonie].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations sur la situation économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie (p. 2401, 2402).

LAGATU (Mme CATHERINE) [Paris].

Est nommée secrétaire de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommée membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance ou à l'adolescence [25 juin 1970].

Est nommée membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Est nommée membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à faire bénéficier les femmes salariées d'une réduction de l'âge d'ouverture du droit à la pension de retraite de l'assurance vieillesse à raison d'un an par enfant légitime, naturel reconnu, adoptif ou issu d'un premier mariage du mari et élevé pendant sa minorité (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 173).

Proposition de loi tendant, dans l'immédiat, à **fixer** à soixante ans l'âge auquel les femmes travailleuses peuvent bénéficier de la retraite à taux plein (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 174).

Proposition de loi relative à l'application du principe d'égalité de rémunération à travail égal et à qualification égale entre les hommes et les femmes sans discrimination (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 176).

Proposition de loi tendant à permettre aux mères de famille exerçant un emploi salarié de déduire, lors du calcul de leur revenu net imposable, le montant des frais résultant de la garde de leurs enfants (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970) [2 octobre 1970] (n° 363).

Proposition de loi tendant à donner à toutes les jeunes filles et aux femmes travailleuses, une formation professionnelle leur permettant d'accéder aux emplois qualifiés [27 novembre 1970] (n° 69).

Proposition de loi tendant à créer une allocation en faveur des orphelins et des enfants à la charge d'un seul parent [14 décembre 1970] (n° 104).

Questions orales :

Mme Catherine Lagatu, se référant à la réponse de **M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles** à sa question écrite n° 9145 du 29 janvier 1970 concernant en particulier les fonds optionnels du budget des affaires culturelles, lui demande s'il entend intervenir auprès des ministères intéressés pour obtenir : 1° le déblocage immédiat des fonds optionnels du budget des affaires culturelles, qu'il s'agisse de ceux de 1969 ou de ceux de 1970 ; 2° la présentation à la session parlementaire du printemps d'un collectif budgétaire pour les affaires culturelles [2 avril 1970] (n° 976). — Réponse [14 avril 1970] (p. 184, 185).

Mme Catherine Lagatu attire l'attention de **M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles** sur la nouvelle mesure qui frappe les ciné-clubs. En effet, à la suite de la loi de finances 1970 (*Journal officiel du* 26 décembre 1969), une note d'application a été prise par le ministère de l'économie et des finances qui rend les ciné-clubs redevables de la T.V.A., mettant ainsi fin à l'exonération de la taxe sur les spectacles dont ils bénéficiaient auparavant. S'ajoutant aux contraintes antérieures, cette mesure est pratiquement un arrêt de mort pour les ciné-clubs qui ne pourront pas faire face à ces nouvelles charges financières (lourdes pour eux, mais d'un rapport insignifiant pour le Trésor public), alors que leurs animateurs bénévoles, volant à leur vie familiale le temps qu'ils consacrent à la diffusion de la culture par le film, ne pourront assumer la comptabilité complexe qu'impose la T.V.A. Depuis plus de soixante ans (c'est le 5 janvier 1905 que la ligue française de l'enseignement a organisé la première séance de cinéma culturel), les ciné-clubs ont mené une lutte sans relâche pour imposer un cinéma de qualité. Aujourd'hui encore, ils sont les seuls à assurer la diffusion des films de recherche, de ceux des petits pays producteurs, du cinéma pour enfants, du court métrage. Faudra-t-il qu'un tel mouvement disparaisse ? En conséquence, elle lui demande quelles dispositions il compte prendre pour que cette mesure soit rapidement rapportée [avril 1970] (n° 978). — Réponse [14 avril 1970] (p. 185).

Mme Catherine Lagatu, se référant aux déclarations faites par M. le président du conseil d'administration de l'O. R. T. F. à un hebdomadaire, demande à **M. le Premier ministre** si l'on prévoit de faire passer : 1° le temps d'antenne accordé aux annonces de publicité de marques de huit à dix minutes ; 2° la redevance sur les postes de télévision de 100 francs à 130 francs, en dépit des promesses faites naguère selon lesquelles l'introduction limitée de la publicité privée à la télévision permettrait de faire face aux dépenses nouvelles et d'améliorer les programmes : en dépit également de ses propres déclarations du 24 avril 1968 spécifiant « qu'accepter la publicité c'était choisir de développer la télévision sans augmenter la taxe ». [12 mai 1970] (n° 1019). — Réponse [2 juin 1970] (p. 587).

Mme Catherine Lagatu attire l'attention de **M. le ministre de l'économie et des finances** sur l'injustice flagrante qui permet à des sociétés et à d'importants chefs d'entreprise de déduire, lors de leurs déclarations de revenus, le montant de frais professionnels somptuaires relatifs à des réceptions, des voyages, etc., et qui interdit à une femme travailleuse, même payée au S. M. I. G., de déduire de sa déclaration de revenus le montant des frais concernant la garde de ses enfants — la garde des enfant en bas âge étant pour la mère travailleuse une nécessité absolue pour pouvoir exercer sa profession. Elle lui demande s'il

n'entend pas assimiler les dépenses résultant de la garde de jeunes enfants à des frais professionnels déductibles de la déclaration des revenus. [2 octobre 1970] (n° 1048). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1521).

Mme Catherine Lagatu attire l'attention de **M. le ministre de l'économie et des finances** sur la situation des mères célibataires en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En effet, les mères veuves et les pères veufs ont droit, pour le calcul de l'I. R. P. P., à deux parts, plus celles correspondant au nombre d'enfants, tandis que les mères célibataires n'ont droit qu'à une part et demie. Elle lui demande si cette distinction entre parents seuls ne lui semble pas périmée, voire discriminatoire et s'il n'entend pas prendre des mesures pour que, en ce qui concerne le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, toutes les catégories de personnes seules ayant des enfants à charge aient droit à deux parts plus celles correspondant au nombre d'enfants à charge. [2 octobre 1970] (n° 1049). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1521, 1522).

— **Mme Catherine Lagatu** attire l'attention de **M. le ministre de l'économie et des finances** sur l'imposition des familles dont les enfants étudiants travaillent durant les vacances. En effet, la poursuite d'études longues devenant de plus en plus coûteuse, les étudiants, fils ou filles de salariés modestes, doivent très souvent travailler durant leurs vacances scolaires. Mais les salaires gagnés pour faire face aux dépenses indispensables (livres, matériel scolaire, vêtements) s'ajoutent au moment de la déclaration du revenu, aux gains des parents, accroissant très sensiblement le montant des impôts payables par ceux-ci. Ce qui est acquis d'un côté se trouve ainsi repris partiellement de l'autre : le bénéfice reste très médiocre, en dépit du sacrifice consenti par les jeunes étudiants, sacrifice rendu nécessaire en raison de l'insuffisance du montant des bourses. En conséquence, elle lui demande s'il n'entend pas prendre des mesures pour que les gains acquis par les étudiants durant leurs congés ne soient pas imposables [2 octobre 1970] (p. 1050). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1522, 1523).

— **Mme Catherine Lagatu** attire l'attention de **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** sur les difficultés accrues rencontrées par les familles lors de la récente rentrée scolaire. L'augmentation générale du coût de la vie n'a épargné ni les livres, ni les articles de papeterie. Les familles qui ont pu partir en vacances ont été contraintes de dépenser plus, les prix ayant grimpé ; elles ont à faire face à des impôts majorés et à des prix en constante progression dans toutes les branches. En conséquence, elle lui demande s'il n'entend pas accorder aux familles dont les enfants sont d'âge scolaire une prime exceptionnelle de 200 francs à prendre sur les excédents de la caisse d'allocations familiales [2 octobre 1970] (n° 1051). — Réponse [20 octobre 1970] (p. 1523, 1524).

Mme Catherine Lagatu attire l'attention de **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** sur les conditions de travail à la caisse d'assurance vieillesse de Paris. Un suicide récent qui vient de se produire à Sainte-Geneviève, dans l'Oise, illustre bien le drame que constituent les retards de paiement des pensions de retraite dues aux vieux travailleurs, drame dont le personnel de la caisse d'assurance vieillesse de Paris ne porte en aucun cas la responsabilité. En conséquence, elle lui demande : 1° si des mesures sont envisagées immédiatement pour que la caisse nationale d'assurance vieillesse ait un personnel suffisamment nombreux et qualifié, afin d'exécuter les travaux qu'impliquent la mise en place d'un système électronique et la coordination des divers services ; 2° s'il n'envisage pas le paiement immédiatement d'acomptes substantiels, en attendant que les dossiers soient régularisés ; 3° s'il n'entend pas à l'avenir tenir compte des suggestions et solutions préconisées par les syndicats de la caisse nationale d'assurance vieillesse, afin d'éviter l'attente dramatique des milliers de travailleurs salariés [20 octobre 1970] (n° 1069). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1696, 1697).

Mme Catherine Lagatu appelle l'attention de **M. le Premier ministre** sur les questions angoissantes que se posent les Bretons concernant la réalisation des travaux promis à la Bretagne par le conseil des ministres du 9 octobre 1968. En effet, deux axes à quatre voies allant de Brest à Saint-Brieuc et de Brest à Nantes étaient compris dans ce « Plan breton ». Le général de Gaulle le confirmait à Quimper le 2 février 1969. M. Pompidou a donné à son tour des assurances formelles aux Bretons, le 11 juin 1969, à Guingamp. Enfin M. le ministre de l'équipement et du logement a fait savoir aux Brestois, le 28 mai dernier, que les travaux seraient réalisés dans les délais prévus. Or on vient d'apprendre que l'important ouvrage de déviation de la R. N. 12 qui doit permettre à l'axe Brest—Saint-Brieuc de franchir la vallée de Morlaix est en cours de construction mais qu'il est seulement à deux voies. Elle aimerait donc connaître : *a*) les raisons qui ont amené à la construction d'un pont étroit sur cette voie nationale dont l'importance, pour un début de désenclavement de cette région, ne peut échapper à personne ; *b*) s'il n'entend pas faire respecter les engagements pris dès maintenant pour l'édification de ce pont sur quatre voies. Par ailleurs elle lui demande : 1° de bien vouloir lui confirmer les engagements pris par le Président de la République à Guingamp concernant la mise en service de l'axe à quatre voies Brest—Saint-Brieuc en 1974 et de l'itinéraire Brest—Vannes en 1975 ; 2° de lui indiquer l'évaluation des travaux prévus au « Plan breton » d'octobre 1968, ainsi que le calendrier de financement et de réalisation ; 3° s'il est exact qu'il est envisagé l'institution du péage sur tout ou partie de ces axes routiers, considérée par les Bretons comme une injustice supplémentaire à leur égard en raison du retard dont est déjà victime leur province en matière de voies rapides de liaison [4 novembre 1970] (n° 1078). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2701, 2702).

Questions orales avec débat :

Mme Catherine Lagatu rappelle à **M. le ministre de l'intérieur** que M. le préfet de police de Paris déclarait dernièrement à la presse : « Le stationnement payant doit remplacer totalement le stationnement gratuit. Il faut l'étendre à tout Paris... Les tarifs devront être progressifs au fur et à mesure que l'on se rapprochera du centre... En dehors des rues à stationnement payant, la règle serait l'interdiction du stationnement... Pour sélectionner les déplacements automobiles indispensables, je ne vois pas d'autres moyens que la perception d'une taxe... » En conséquence, elle lui demande : 1° s'il est d'accord pour imposer le stationnement payant de jour et de nuit aux automobilistes parisiens déjà accablés d'impôts et de taxes ; 2° quelles mesures il entend prendre pour améliorer la situation dans la capitale [20 décembre 1969]. — Retrait par son auteur [9 avril 1970] (n° 32).

Mme Catherine Lagatu attire l'attention **de M. le Premier ministre** sur le caractère particulier du statut de Paris qui fait de la capitale la seule ville de France à posséder des élus municipaux sans pouvoir. Elle souligne que les Parisiens, sensibilisés par le sous-équipement de leur ville, scandalisés par les opérations spéculatives qui s'y développent, comprennent de moins en moins que la capitale ne soit pas dotée dans l'immédiat d'un régime identique à celui des autres communes de France. Elle lui rappelle que les Parisiens ne sauraient être satisfaits par un changement d'appellation du président du conseil de Paris. Ils exigent : que leur ville ait comme les autres villes un maire élu, choisi au sein du conseil municipal ; que le maire se voie confier les pouvoirs actuellement détenus sur le plan municipal par le préfet de Paris, représentant du Gouvernement, véritable chef de la capitale ; que les conseillers de Paris, qui n'ont actuellement aucun pouvoir véritable puisque leurs décisions sont soumises au bon vouloir du préfet, puissent administrer leur ville avec le même esprit de responsabilité que les conseillers municipaux de la plus petite commune de France. Elle lui rappelle également que les parlementaires communistes ont déposé une proposition de loi donnant leur point de vue sur une gestion démocratique de Paris. En conséquence, soulignant quelques vagues promesses émanant du Chef de l'Etat, elle lui demande quelles initiatives concrètes il entend prendre durant cette session parlementaire pour que Paris, débarrassé de son statut périmé et réactionnaire, puisse bénéficier d'un régime identique à celui de toutes les communes de France [7 octobre 1970] (n° 82). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2707 et suivantes).

Interventions :

Est entendue lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à ses **questions orales n°s 976 et 978** (*cf. supra*) [14 avril 1970] (p. 184, 185). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 383 du code civil ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du 1er alinéa de cet article : « l'administration légale est exercée par le père et la mère dans le cas de l'article* 389-1... *afin de bien marquer l'égalité complète entre le père et la mère en matière d'administration des biens* » (p. 396) ; Art. 215, alinéas premier et 2 du code civil : *son amendement tendant, dans cet article relatif à la résidence de la famille, à supprimer les mots : « faute d'accord, au lieu choisi par le mari »* (p. 397, 398). — Est entendue lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1019** (*cf. supra*) [2 juin 1970] (p. 587). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice de fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 738, 739). —

Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui précise que « les services à mi-temps prévus à l'article L. 5, 1° du code des pensions civiles et militaires, ne sont en aucun cas décomptés comme services actifs ou de la catégorie B »* (p. 742) ; Après l'article 4 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 4 bis *stipulant que « au terme de la période durant laquelle ils ont accompli un service à mi-temps, les fonctionnaires sont intégrés dans un emploi à plein temps sans changement de résidence ni de service »*. (p. 742, 743). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 15 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article sur la formation professionnelle* (p. 1010) ; Art. 24 : *son amendement tendant à supprimer cet article instituant le service national féminin volontaire* (p. 1011, 1014) ; Art. 28 : *soutient l'amendement de M. Aubry tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa abrogeant l'affectation « rapprochée » des orphelins, chefs et soutiens de famille prévue par la loi du 30 novembre* 1950 (p. 1016). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 12 : observations sur l'application de la T. V. A. aux ciné-clubs (p. 1055, 1057). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1179, 1180). — Est entendue lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement à ses **questions orales n^os^ 1048, 1049, 1050 et 1051** (*cf. supra*) [20 octobre 1970] (p. 1521 à 1524). — Explique son vote sur la **proposition de loi relative à l'enseignement à distance** [29 octobre 1970] (p. 1667). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1069** (*cf. supra*) [3 novembre 1970] (p. 1697). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à insérer un paragraphe XI disposant « 1° pour le calcul de leur revenu net imposable à l'impôt sur le revenu, les mères de famille occupant un emploi salarié pourront déduire de leur revenu net annuel brut le montant des frais afférents à la garde de leurs enfants ; 2° les président directeurs et directeurs généraux ne sont pas considérés comme des salariés pour le calcul de l'impôt sur le revenu »* (p. 1921) ; Après l'article 2 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel modifiant l'article* 194 *du code général des impôts relatif aux parts de revenu* (p. 1923). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'enseignement technique, la formation professionnelle féminine (p. 2203 à 2205). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur la situation du cinéma (p. 2238). — **Suite de la discussion** [1^er^ décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — S'élève contre l'augmentation de la redevance, le maintien de la tutelle, la baisse de qualité et les cumuls des réalisateurs (p. 2511, 2512). — Examen des articles. — ETAT C, Art. 77 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article, selon lequel la Société nationale des entreprises de presse ne pouvait plus prendre de participations dans les imprimeries de labeur* (p. 2524). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I *a*) SERVICES GÉNÉRAUX (fin). — Examen des articles. — ETAT B. — Titre III. — Déplore l'insuffisance de la formation professionnelle pour les femmes et les jeunes (p. 2599, 2600). — Est entendue lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement à sa **question orale n° 1078** (*cf. supra*) [8 décembre 1970] (p. 2702), à sa question orale avec débat relative au **statut de Paris** (p. 2707 à 2709, p. 2714). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant une allocation pour les orphelins** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le statut des pères célibataires, la revalorisation du salaire de base, le plafond de revenus et les ressources des caisses d'allocation familiale (p. 2962). — Examen des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à indexer le montant de l'allocation sur le salaire de base* (p. 2965) ; irrecevable en vertu de l'article 40 (*ibid.*).

LALLOY (M. MAURICE) [Seine-et-Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Question orale :

M. Maurice Lalloy rappelle à **M. le Premier ministre** l'émotion soulevée par la pollution de la Durance consécutive à un accident survenu à l'usine Péchiney-Saint-Gobain, à Saint-Auban. Dans les régions situées en aval du point de pollution, le fonctionnement de nombreuses distributions publiques d'eau potable a dût être en hâte suspendu, les économies industrielles et agricoles régionales ont été perturbées, l'inquiétude s'est installée chez les populations. Il lui demande : 1° de bien vouloir lui préciser l'origine, les causes et la nature de la pollution dont il s'agit ainsi que les circonstances qui ont pu, éventuellement, en accroître la gravité ; 2° de lui faire connaître les mesures qu'il compte appliquer ou les dispositions qu'il entend promouvoir pour que l'alimentation des distributions publiques utilisant l'eau de rivière traitée soit, dans l'avenir, assurée avec les garanties de sécurité et de pérennité qu'exige un service public aussi essentiel pour la santé des hommes, la sauvegarde de leur environnement et la défense des économies locales directement concernées ; 3° de rappeler, s'il le juge expédient, que le recours aux eaux souterraines demeure, conformément aux prescriptions du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, la solution technique à laquelle il convient en priorité de faire appel dès lors qu'il s'agit d'alimenter un réseau de distribution publique d'eau potable [25 novembre 1970] (n° 1082). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2694 à 2696).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. André Bettencourt, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, à sa **question orale n° 1082** [8 décembre 1970] (p. 2965, 2696). — Intervient dans la discussion relative à la commission d'enquête sur les abattoirs de La Villette [14 décembre 1970]. — Examen de l'article : *son amendement tendant à introduire le mot « techniques »* (p. 2822).

LAMBERT (M. MARCEL) [Morbihan].

Est nommé vice-président de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, étendant les possibilités d'emprunt des groupements mutualistes [26 novembre 1970] (n° 68).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des ascendants (p. 2042, 2043). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des aéro-clubs (p. 2179, 2180). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi relatif aux possibilités d'emprunt des groupements mutualistes** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur l'histoire de la mutualité et la liberté d'emprunt accordée par le texte, sous le contrôle du ministre (p. 2954).

LAMOUSSE (M. GEORGES) [Haute-Vienne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 840 à 842). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. —

Discussion des articles. — Art. 12 : *soutient l'amendement de Mlle Rapuzzi tendant à exonérer de la T. V. A. les opérations réalisées par les fédérations habilitées à diffuser la culture par le film ainsi que les opérations réalisées par les associations d'éducation populaire déclarées* (p. 1055, 1056, 1057, 1058). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi concernant l'enseignement à distance** [29 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1656). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés aux bourses, les équipements, la formation des maîtres, l'ordre dans les universités (p. 2205, 2206). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma et les théâtres nationaux intervient dans la discussion du budget des AFFAIRES CULTURELLES (p. 2227, 2228). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : *son amendement tendant à réduire les crédits de ce titre de* 3.400.000 *francs (réorganisation de l'Opéra et de l'Opéra Comique)* (p. 2242).

LAPLACE (M. ADRIEN) [Tarn-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

LARTIGUE (M. EMMANUEL) [Pyrénées-Atlantiques].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

LAUCOURNET (M. ROBERT) [Haute-Vienne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine** [29 avril 1970]. — Discussion générale (p. 302, 303). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Chatelain relative à la **politique du logement social** [23 juin 1970] (p. 971, 972). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1166 à 1168). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Coudé du Foresto relative à la **politique en matière d'énergie électrique et nucléaire** [20 octobre 1970] (p. 1551 à 1553). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. additionnel 6 *bis* nouveau : explique son vote sur l'amendement de M. Pellenc (p. 1933). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, intervient dans la discussion du budget de l'ÉQUIPEMENT et du LOGEMENT : *b)* LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la politique en matière d'urbanisme, les nouveaux modes de financement, le patrimoine immobilier, la suppression d'un certain nombre de blocages, l'aide au développement de l'industrie du bâtiment, l'amélioration des structures d'accueil et des procédures, la rénovation de l'habitat ancien (p. 2125 à 2127). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 6 : réflexions sur le nombre des fonctionnaires, la lourdeur financière et d'emploi des fonds quant à l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 2921).

LAURENS (M. ROBERT) [Aveyron].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

LAURENT-THOUVEREY (M. CHARLES) [Jura].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Question orale avec débat :

M. Charles Laurent-Thouverey demande à **M. le Premier ministre** de lui indiquer comment il concilie les termes de la Constitution déclarant dans son article 20 que le « Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation » et ses déclarations sur le rôle du Président de la République qui, selon lui, « définit les orientations, choisit les voies dans lesquelles le pays doit être engagé » [22 octobre 1969]. — Retrait par son auteur [2 avril 1970] (n° 21).

LA VASSELAIS (M. GUY DE) [Eure-et-Loir].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 438, 439). — Explique son vote sur le **projet de loi relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants** [16 juin 1970] (p. 858). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les attributions de la Légion d'honneur et le rétablissement du Mérite combattant (p. 2043). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a)* EQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les problèmes d'exploitation du trafic routier pendant la période de vacances et sur la nécessité d'apporter des limitations de circulation pour certains types de véhicules, les autoroutes à péage, l'aménagement de la R. N. 10 (p. 2091, 2092) ; la construction de l'autoroute A 11 et les nuisances des voies à grande circulation (p. 2097, 2098). — Intervient dans le débat sur la question orale de M. Taittinger relative à l'**équipement routier dans la région parisienne** [15 décembre 1970]. — Questions posées à M. Chalandon sur les autoroutes A 10 et A 11 et sur les toboggans (p. 2847).

LAVY (M. ARTHUR) [Haute-Savoie].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

LE BELLEGOU (M. EDOUARD) [Var].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens [12 juin 1970] (n° 282).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens [26 juin 1970] (n° 329).

Question orale :

A la suite des incendies de forêts aux conséquences dramatiques qui viennent d'avoir lieu en plusieurs points du département du Var, **M. Edouard Le Bellegou,** attire de nouveau l'attention de **M. le ministre de l'intérieur** sur la nécessité de prendre dans les délais les plus brefs des mesures efficaces de nature à prévenir le retour de pareilles catastrophes. Le conseil général du Var a fait un effort considérable pour équiper le département de moyens de détection et de lutte contre les incendies ; mais les moyens à mettre en œuvre dépassent de beaucoup les possibilités du département en personnel, en matériel et en argent, si bien que celui-ci doit faire appel à la solidarité nationale. A la suite de nombreuses réunions et consultations qui ont eu lieu dans les mois et les années précédentes, il apparaît qu'il conviendrait : 1° d'intensifier les moyens de détection des incendies en multipliant les centres de guet et la surveillance aérienne ; 2° de faciliter l'accès des forêts en cas d'incendie ; 3° d'augmenter le nombre des avions « Canadairs » ; 4° d'augmenter l'effectif du corps des sapeurs-pompiers, de leur assurer une formation professionnelle accélérée et de mettre à leur disposition un matériel plus important ; 5° de coordonner les divers services disposant de moyens de lutte (armée, marine, etc.) ; 6° de multiplier les points d'eau (barrages collinaires en particulier, dont l'efficacité s'est montrée très grande) ; 7° d'implanter certaines cultures et en particulier des essences non résineuses. En conséquence il lui demande s'il ne lui paraît pas nécessaire d'engager d'importants moyens financiers pour empêcher le renouvellement d'événements aussi tragiques que ceux que l'on vient de vivre dans le département du Var [13 octobre 1970] (n° 1065). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1691, 1692).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion générale (p. 381 à 383). — Discussion des articles. — Art. 372 *bis* nouveau du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné :* observations (p. 388, 389) ; Art. 373-1 du code civil : *soutient l'amendement de M. Guislain tendant, après les mots : « l'exercice de l'autorité parentale » à rédiger comme suit la fin de l'article : « et le droit de jouissance, suivant les articles* 384 *et* 387 *du chapitre II, sont dévolus en entier à l'autre »* (p. 389) ; le retire (*ibid.*) ; *soutient l'amendement de M. Guislain tendant à compléter cet article par une disposition ayant trait à la suppression du droit de garde à un époux* (p. 389, 390) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 373-3 du code civil : *soutient l'amendement de M. Guislain tendant à rédiger comme suit cet article : « De son vivant, le gardien du ou des enfants pourra demander au juge d'instance qu'en cas de décès l'autorité parentale et le droit de jouissance, suivant les articles* 384 *et* 387, *soient attribués à un tiers désigné par lui-même et non pas à l'époux survivant auquel la garde n'a pas été confiée par jugement et qui n'a pas rempli les conditions mentionnées à l'article* 373-1. » p. 390) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 474 à 478, 484). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant dans le texte de l'article* 314 *du code pénal, après les mots : « action menée à force ouverte par un groupe », à insérer les mots : « composé d'individus dont un ou plusieurs sont porteurs d'armes apparentes ou cachées ou d'objets quelconques apparents ou cachés apportés pour servir d'armes »* (p. 492) ; *son amendement tendant dans le texte de l'article* 314 *du code pénal, à remplacer les mots : « les chefs ou organisateurs de ces groupes », par les mots : « les organisateurs de cette action »* (p. 493) ; *son amendement tendant à supprimer les* 2e, 3e et 4e *alinéas de l'article* 314 *du code pénal, alinéas sanctionnant les violences et voies de faits commises à l'occasion de manifestations* (p. 494). — **Suite de la discussion** [4 juin 1970]. — Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (p. 611, 612). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organique relative au statut des magistrats** [10 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendements de M. Molle* (p. 681) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 687, 688). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire** [10 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *soutient l'amendement de M. Marcilhacy tendant, au premier alinéa de cet article, à établir une liste des causes et à remplacer les mots : « relatives à l'état des personnes », par les mots : « relatives aux diverses recherches et désaveux de paternité, aux régimes matrimoniaux, aux successions et libéralités »* (p. 691) ; le retire (*ibid.*) ; *amendement de M. Molle tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article* 3-1 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958, *alinéa qui stipule que le renvoi à la formation collégiale d'une affaire portée devant le tribunal de grande instance statuant à juge unique est de droit en cas d'opposition de l'une des parties* (p. 692). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion générale (p. 866 à 870). — Discussion des articles. — **Art. 1er :** l'alinéa introductif est réservé jusqu'au vote des textes modificatifs proposés pour les articles du code de procédure pénale (p. 876). — Discussion des articles du code de procédure pénale : Art. 137 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de ce texte relatif au contrôle judiciaire et à la détention provisoire* (p. 876) ; Art. 138 : *son amendement tendant à remplacer le* 1er *alinéa de ce texte par deux nouveaux alinéas permettant au magistrat d'examiner la situation personnelle de l'inculpé avant d'ordonner le contrôle judiciaire* (p. 877) ; *son amendement tendant, dans le* 2° *de cet article, à supprimer les « heures » dans l'autorisation du juge d'instruction* (p. 878) ; *amendement de M. Caillavet tendant, dans le* 3° *de cet article, à supprimer les mots : « ou ne se rende que dans les lieux »* (ibid.) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du* 5° *de cet article, alinéa relatif à la présentation périodique aux autorités désignées par le juge d'instruction* (p. 879) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du* 7° *de cet article, alinéa relatif à la remise de la carte d'identité ou du passeport contre un récépissé* (ibid.) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du* 8° *de cet article, alinéa relatif à l'interdiction de conduire et à la remise du permis de conduire* (ibid., p. 880) ; *amendement de M. Namy tendant à préciser que les dispositions du contrôle judiciaire applicables au permis de conduire ne puissent être que la conséquence d'une infraction au code de la route* (p. 880) ; *son amendement tendant, dans le* 9° *de cet article, à supprimer l'interdiction, pour l'inculpé, de rencontrer les coïnculpés, témoins ou victimes de l'infraction* (ibid.) ; *amendements de MM. Namy et Caillavet tendant, dans cet article, à supprimer le* 11° *relatif au cautionnement* (p. 881) ; *amendement de M. Namy au* 12° *de cet article tendant à maintenir l'inculpé dans l'exercice de ses fonctions syndicales* (p. 882) ; Art. 139 : *son amendement au* 1er *alinéa de ce texte tendant à demander au juge d'instruction de motiver l'ordonnance par laquelle il placera un inculpé sous contrôle judiciaire* (p. 883) ; Art. 140 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du* 1er *alinéa relatif à la mainlevée du contrôle judiciaire* (ibid.) ; *amendement de M. Pleven, garde des sceaux, tendant à supprimer les deux derniers alinéas de cet article, alinéas qui imposent au juge un délai de cinq jours pour statuer sur une demande de mainlevée ou de modification du contrôle judiciaire* (p. 884) ; Art. 142 : *son amendement tendant à supprimer ce texte relatif à la levée du contrôle judiciaire* (p. 885) ; Art. 143 : *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; Art. 146 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la réparation du préjudice causé* (p. 886) ; Art. 150 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article relatif à la détention provisoire* (ibid.) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du* 2° *de cet article, alinéa relatif à la détention nécessaire pour préserver l'ordre public ou pour protéger l'inculpé* (p. 887) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'alinéa* 3° *relatif à la détention ordonnée dans les conditions prévues par l'article* 143 (ibid.) ; Art. 150-1 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de ce texte, alinéa relatif à la prolongation de la détention* (ibid.) ; *amendement de M. Pleven, garde des sceaux, tendant à supprimer le* 3e *alinéa de cet article qui stipule « que les ordonnances sont rendues après avis du procureur de la République et observations de l'inculpé ou de son conseil »* (p. 887) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau afin de prévoir pour la détention provisoire la même procédure de notification que celle prévue par l'article* 141 *pour le contrôle judiciaire* (p. 888) ; Art. 150-3 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du* 1er *alinéa de cet article qui règle le régime de la détention en matière criminelle afin de prescrire que la détention provisoire puisse être décidée sans autorisation préalable du juge d'instruction* (ibid.) ; Art. 150-9 : *amendement de M. Caillavet tendant, dans cet article, à supprimer les mots : « ... lorsque cette détention lui a causé un préjudice d'une particulière gravité. » afin que toute détention provisoire d'une personne reconnue innocente donne droit à indemnisation* (p. 889) ; *son amendement tendant à rétablir la notion de préjudice « manifestement anormal » et de rédiger comme suit la fin du texte de cet article « ... lorsque cette*

détention lui a causé un préjudice manifestement anormal et d'une particulière gravité. » (p. 890) ; Art. 150-10 : *amendement de M. Caillavet tendant à supprimer la procédure prévue à cet article concernant l'indemnisation à raison d'une détention provisoire* (ibid.) ; Art. 150-11 : *son amendement tendant à supprimer la dernière phrase du 1er alinéa de cet article, phrase qui stipule que « seules les décisions de rejet sont obligatoirement motivées »* (p. 891) ; *son amendement tendant à supprimer la mention « le débat est oral » dans le 2e alinéa de cet article.* Observations (ibid.) ; Art. 150-12 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article. « L'indemnité allouée en application de la présente sous-section est à la charge de l'Etat, sauf le recours de celui-ci contre le dénonciateur de mauvaise foi ou le faux témoin dont la faute aurait provoqué la détention ou sa prolongation. Elle est payée comme frais de justice criminelle. »* (ibid.) ; **après l'article 1er :** *amendement de M. Namy tendant à insérer un article additionnel abrogeant l'article 30 du code de procédure pénale qui confère aux préfets des pouvoirs en matière de police judiciaire* (p. 892) ; *amendement de M. Namy tendant à abroger les articles 63 et 64 du code de procédure pénale relatifs à la garde à vue* (p. 893) ; **art. 1er bis :** *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Le premier alinéa de l'article 133 du code de procédure pénale est modifié ainsi qu'il suit : « Art. 133. — Dans les quarante-huit heures de l'incarcération de l'inculpé, il est procédé à son interrogatoire et, en matière correctionnelle, il est statué sur le maintien de sa détention dans les conditions prévues par l'article 150-1. A défaut et à l'expiration de ce délai, les dispositions des articles 125 (alinéa 3) et 126 sont applicables. »* (p. 893, 894) ; **art. 2 :** l'alinéa introductif est réservé jusqu'au vote des textes modificatifs proposés pour les articles 178, 179, 181 et 183 du code de procédure pénale. — Discussion des articles du code de procédure pénale. — Art. 178 : *son amendement tendant à compléter comme suit cet article : « Le prévenu détenu est immédiatement remis en liberté ; le contrôle judiciaire prend fin. »* (p. 894) ; Art. 179 : *son amendement tendant à compléter comme suit le 2e alinéa de cet article : « Le contrôle judiciaire continue à produire ses effets »* (ibid.) ; *amendement de M. Pleven, garde des sceaux* (p. 895) ; art. 183 : *amendement de M. Pleven, garde des sceaux* (ibid.) ; **art. 3 :** *son amendement rédactionnel* (p. 896) ; **art. 4 :** *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 213 du code de procédure pénale : « En cas de renvoi devant le tribunal correctionnel, la détention provisoire prend fin ; le contrôle judiciaire continue à produire ses effets. Toutefois, la chambre d'accusation peut faire application, par un arrêt spécialement motivé, des dispositions prévues au 3e alinéa de l'article 179. »* (p. 896) ; **art. 6** *bis : son amendement tendant à rédiger comme suit le texte modificatif présenté pour l'article 397 du code de procédure pénale concernant la procédure du flagrant délit : « Si l'affaire n'est pas en état de recevoir jugement, le tribunal en ordonne le renvoi à l'une des plus prochaines audiences pour plus ample information et, s'il y a lieu, met le prévenu en liberté, assortie ou non du contrôle judiciaire* (p. 897) ; **art. 7 :** *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte modificatif présenté pour l'article 471 du code de procédure pénale relatif à la fin de la détention et aux effets du contrôle judiciaire après condamnation* (ibid.) ; **art. 8** *bis* (nouveau) : *son amendement tendant à insérer cet article relatif à l'effet suspensif de l'appel* (p. 898) ; **art. 9 :** *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du texte modificatif présenté pour l'article 569 du code de procédure pénale relatif au pourvoi en cassation et au contrôle judiciaire* (ibid.) ; **art. 10** *ter : amendement de M. Pleven, garde des sceaux, tendant à supprimer cet article* (ibid.) ; **art. 10** *quater : amendement de M. Pleven, garde des sceaux, tendant à modifier les articles 8 et 11 de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, articles concernant la détention provisoire des mineurs de seize ans* (p. 899) ; **art. 11 :** *amendements de MM. Courrière, Namy et du Luart tendant à la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat* (p. 901) ; **art. 13 :** *amendement de M. Prélot* (p. 905) ; **après l'article 13 :** *amendement de M. Courrière soutenu par M. Tailhades tendant à condamner l'écoute téléphonique* (p. 906) ; **art. 14 :** l'alinéa introductif est réservé jusqu'au vote des textes modificatifs proposés pour les articles 368 à 372 du code pénal. — art. 368 : *amendement de M. Caillavet tendant à punir moins sévèrement les atteintes délibérées à l'intimité de la vie privée* (p. 907) ; art. 369 : *amendement de M. Pleven, garde des sceaux* (ibid.). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Sa motion tendant à opposer la question préalable afin d'écarter la discussion de ce projet de loi (p. 1085 à 1087). — Discussion des articles. — Article A : *son amendement tendant à substituer à l'idée d'une indemnisation ayant le caractère d'une avance sur l'indemnisation due par les Etats étrangers, celle d'une indemnisation due par l'Etat français* (p. 1095, 1096) ; art. 32 *bis* (nouveau) : (p. 1110) ; art. 40 : *son sous-amendement tendant à supprimer, après les mots : « une avance de l'Etat français à l'indemnisation », les mots : « qui est égale à la valeur globale d'indemnisation de ces biens affectée des coefficients ci-dessous* (p. 1112) ; *son amendement tendant à supprimer le second alinéa de cet article, alinéa relatif à la grille des coefficients permettant de calculer le montant de l'indemnité à verser aux rapatriés, de façon à obtenir une revision de cette grille en commission paritaire* (p. 1112) ; explique son vote sur l'ensemble (p. 1121). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1220, 1221). — Discussion des articles. — **art. 1er :** art. 150-11 du code de procédure pénale : *amendement de M. Courrière soutenu par M. Geoffroy tendant à supprimer la dernière phrase du 1er alinéa de cet article, phrase relative à la motivation des rejets* (p. 1223) ; **art. 2 :** art. 179 du code de procédure pénale : *amendement de M. Pleven, garde des sceaux* (p. 1224) ; **art. 11.** — Observations sur le fonctionnement et la composition de la cour de sûreté de l'Etat (p. 1226) ; *amendement de M. Caillavet* (p. 1227) ; *amendement de M. Pleven, garde des sceaux tendant à une nouvelle rédaction de l'article 16 de la loi du 15 janvier 1963 relatif à la garde à vue* (p. 1228) ; art. 13 : observations sur cet article relatif à la protection de la vie privée (p. 1229). — Intervient, dans la discussion, en **nouvelle lecture,** du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1283 à 1285). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi concernant la procédure du divorce et de la séparation de corps** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1494). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, à sa **question orale n° 1065** (*cf. supra*) [3 novembre 1970] (p. 1691, 1692). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie** [3 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1718, 1719). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Marcilhacy* (p. 1723, 1724) ; *amendement de M. Marcilhacy tendant à insérer un article additionnel L. 627-1 (nouveau) relatif à une prolongation du délai de la garde à vue* (p. 1726) ; *amendement de M. Lemarié* (p. 1729). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des magistrats, la création d'emplois, la situation des auxiliaires de la justice, le coût des frais de justice, la réforme de la profession judiciaire (p. 2062 à 2065). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le budget des rapatriés (p. 2259, 2260). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE.— Discussion générale. — Remarques sur le coût des émissions non programmées, la qualité des jeux et la libéralisation de l'Office (p. 2514 à 2516). — Examen des articles. — ETAT E, ligne 106 : *reprend l'amendement de M. Diligent tendant à supprimer la redevance* (p. 2528).

LECANUET (M. JEAN) [Seine-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi portant création et organisation des régions [17 décembre 1970] (n° 132).

Question orale :

M. Jean Lecanuet demande à **M. le ministre de l'économie et des finances** quelles mesures il compte prendre pour indemniser les commerçants et alléger leurs charges fiscales lorsque les activités de ces derniers sont notoirement diminuées du fait des opérations de rénovation des secteurs vétustes situés dans le centre des villes. Il appelle tout spécialement son attention sur le cas des commerçants qui se trouvent situés à proximité, mais en dehors des périmètres de rénovation et qui, de ce fait, ne peuvent bénéficier d'aucune acquisition ni indemnisation de la part des collectivités ou organismes chargés de la rénovation et devraient par suite être assimilés, pendant la durée de la rénovation du secteur limitrophe, à des sinistrés pour cause d'urbanisation [8 décembre 1970] (n° 1091). Réponse [15 décembre 1970] (p. 2835 à 2837).

Questions orales avec débat :

M. Jean Lecanuet demande à **M. le ministre des affaires étrangères** quels sont les résultats politiques des conversations franco-soviétiques et s'il n'estime pas que les récents développements de la politique d'ouverture à l'Est exigent, comme complément indispensable, l'accélération de la politique d'unification européenne annoncée l'année dernière à La Haye, seule capable d'assurer le progrès et la sécurité de la France [15 octobre 1970] (n° 88).

M. Jean Lecanuet expose à **M. le ministre de l'équipement et du logement** les graves difficultés rencontrées par les villes pour réaliser les opérations de rénovation des secteurs vétustes situés dans le centre des agglomérations, tandis que continue de se développer, à la périphérie, la construction de grands ensembles. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre rapidement pour corriger ce déséquilibre de l'urbanisation et, notamment, si le Gouvernement n'estime pas le moment venu de reprendre une politique de participation financière aux opérations de rénovation, afin d'en réduire la durée et le coût. Il lui demande enfin, compte tenu du fait que les secteurs vétustes sont presque toujours habités par des personnes à revenus faibles, d'attribuer des contingents spéciaux de logements sociaux pour permettre le relogement de la population temporairement évincée de son quartier jusqu'à l'achèvement des opérations de rénovation [8 décembre 1970] (n° 90).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1182 à 1185). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1^er^ : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de cet article : « En vue de mettre les forces armées en mesure de remplir leurs missions, et notamment d'assurer la sécurité de la France et de concourir au maintien de la paix, dans le cadre de nos alliances et dans les perspectives de l'unité politique de l'Europe et d'une défense commune, est approuvé... »* (p. 1826, 1827, 1828, 1829). — Est entendu lors de la réponse de M. Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, à sa **question orale** (n° 1091) (cf. *supra*) [15 décembre 1970] (p. 2836, 2837).

LEFORT (M. FERNAND) [Seine-Saint-Denis].

Donne sa démission de membre de la commission des finances [16 avril 1970].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [16 avril 1970] et [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à faire du 8 mai une journée fériée [7 avril 1970] (n° 181). — Cette proposition est déclarée irrecevable [29 avril 1970].

Proposition de loi tendant à une plus juste répartition des charges et des ressources entre l'Etat, les départements et les communes et à une réforme démocratique de la fiscalité locale [12 mai 1970] (n° 199).

Proposition de loi tendant à assurer le développement du commerce indépendant et de l'artisanat et la réglementation des magasins à grande surface de vente [29 juin 1970] (n° 352).

Proposition de loi tendant à modifier le livre premier (titre II, chapitre III) du code de l'administration communale, afin de démocratiser et moderniser les syndicats de communes [27 novembre 1970] (n° 70).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de M. Jacques Duclos et plusieurs de ses collègues tendant à fixer à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et de la majorité électorale, et à vingt et un ans l'âge d'éligibilité des députés, conseillers généraux et conseillers municipaux [17 décembre 1970] (n° 133).

Questions orales avec débat :

M. Fernand Lefort rappelle à **M. le Premier ministre** qu'il y aura 25 ans le 8 mai 1970 que les armées alliées et les patriotes dans chaque pays occupé abattaient l'ennemi commun, le fascisme hitlérien. Fidèle à la mémoire de ceux qui, de 1939 à 1945, moururent pour restaurer la liberté dans l'indépendance des nations et désirant, comme tout le monde ancien combattant, que soient reconnus, honorés et respectés les sacrifices consentis au cours de la seconde guerre mondiale. Il lui demande quelles dispositions le Gouvernement compte enfin prendre pour que la journée du 8 mai, anniversaire de la Victoire, soit définitivement reconnue fête légale au même titre et dans les mêmes conditions que le 11 novembre [2 avril 1970] (n° 44).

M. Fernand Lefort attire l'attention de **M. le Premier ministre** sur les difficultés financières que rencontrent les collectivités locales (communes et départements). Ces difficultés proviennent principalement des transferts de charges opérés par l'Etat sur ces collectivités et de l'assujettissement de ces dernières à la T. V. A. pour les travaux d'équipement. Les conséquences sont lourdes pour les familles payant la contribution mobilière ainsi que pour les petits patentés. Il lui demande donc quelles sont les solutions envisagées par le Gouvernement pour opérer le remboursement de la T. V. A. payée par les communes et les départements pour les travaux d'équipement et réduire les difficultés financières des collectivités locales [14 avril 1970] (n° 50). — Réponse [28 avril 1970] (p. 277 et suivantes).

M. Fernand Lefort attire l'attention de **M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre** sur la situation des anciens combattants. Le contentieux des anciens combattants, non seulement n'est toujours pas réglé, mais vient d'être aggravé en ce qui concerne l'application du rapport constant. En effet, à la suite des décrets du 22 janvier 1970 portant reclassement indiciaire des fonctionnaires des catégories C et D, les fonctionnaires servant de référence au calcul des pensions de guerre sont assurés, à la date du 1^er^ janvier 1974, de terminer leur carrière à l'indice 205 majoré, tandis que les pensions de guerre demeurent figées à l'indice 166 majoré. En ce vingt-cinquième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, les anciens combattants de la seconde guerre mondiale sont toujours l'objet d'injustes discriminations, notamment au sujet de la retraite du combattant. Les anciens d'Afrique du Nord se voient toujours refuser la qualité de combattant malgré la proposition de loi votée au Sénat. La revalorisation des pensions de veuves de guerre, d'ascendants et d'orphelins, conformément à la loi est toujours en suspens. Il lui demande s'il n'envisage pas de constituer la commission tripartite (Gouvernement, Parlement, associations d'anciens combattants) afin de régler dans les meilleures conditions le problème du rapport constant ; d'inclure dans le prochain budget des mesures pouvant constituer une première étape dans le règlement du contentieux [23 avril 1970] (n° 55). — Réponse [19 mai 1970] (p. 446 et suivantes).

M. Fernand Lefort demande à **M. le Premier ministre** quelles sont les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la revision de la répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales et départementales et ce qu'il compte faire pour alléger la tutelle qui pèse sur ces collectivités [13 octobre 1970] (n° 85).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative au **paiement de la T. V. A. par les collectivités locales** [28 avril 1970] (p. 277 à 279). — Intervient au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [19 mai 1970] (p. 446 à 448, p. 454). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 646, 647). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants** [16 juin 1970]. — Discussion générale (p. 856, 857). — Intervient dans la discussion **du projet de loi autorisant la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines à recouvrer des impôts directs en 1970** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 983, 984). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la retraite des anciens combattants, les pensions des ascendants, la situation des internés politiques, les forclusions (p. 2041, 2042). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — Observations ayant porté notamment sur la situation financière des collectivités locales (p. 2250 à 2252 ; p. 2270). — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion géné-

rale. Remarques sur la patente, le statut de Paris, les délégations de pouvoirs aux maires (p. 2861, 2862). Examen des articles. Art. 2 : *son amendement tendant à ramener à 15 jours le délai pendant lequel une seconde lecture peut être demandée* (p. 2870, 2871). — Art. 3 *bis* : observation sur l'amendement de M. Mignot (p. 2872). Art. 4 : *son amendement tendant à supprimer l'élection conjointe du maire et des adjoints* (ibid.). — Art. 11 [16 décembre 1970] : explique son vote sur cet article (p. 2893). — *Son amendement tendant à modifier la rédaction de cet article* (p. 2894) ; le retire (ibid.). — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel après cet article, pour préciser le rôle des préfets* (p. 2896) ; le retire (ibid.). Articles additionnels : *ses amendements tendant à instituer une assemblée régionale pour la région parisienne* (p. 2907), *à faire définir les prérogatives du maire et des conseillers de Paris* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1971** [16 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les ressources des communes, les transferts de charge, la réforme de la patente (p. 2915, 2916). — Examen des articles. — Art. 7 *ter* : *son amendement tendant à préciser les réformes de la fiscalité locale : patente et contribution mobilière* (p. 2924, 2925). — Art. 9 : *son amendement tendant à mettre à la charge du Trésor la compensation des pertes résultant des abattements de patente consentis aux petits commerçants* (p. 2929, 2930). — Article additionnel : *son amendement tendant à augmenter l'imposition des magasins à grande surface et à supprimer les réductions pour recherche* (p. 2934, 2935). — Art. 11 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui institue l'annualité de la patente* (p. 2935). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [17 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 11 : s'abstient (p. 2981) ; explique son vote sur l'ensemble du texte (p. 2983).

LEGARET (M. JEAN) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, autorisant l'approbation de la décision du conseil des communautés européennes du 21 avril 1970 relative au remplacement des contributions financières des Etats membres par des ressources propres aux communautés [25 juin 1970] (n° 320).

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, autorisant la ratification du traité portant modification de certaines dispositions budgétaires des traités instituant les communautés européennes et du traité instituant un conseil unique et une commission unique des communautés européennes, signé à Luxembourg le 22 avril 1970 [25 juin 1970] (n° 321).

Proposition de loi sur le statut de Paris [5 novembre 1970] (n° 45).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion des **projets de loi relatifs aux ressources des communautés européennes** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1260 à 1265). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Giraud et Serge Boucheny relatives aux **abattoirs de La Villette** [20 octobre 1970] (p. 1531 à 1533 ; p. 1538). — Prend part au débat sur la question de Mme Lagatu, relative au **statut de Paris** [8 décembre 1970]. — Observations sur les réformes entreprises (p. 2712, 2713).

LEGOUEZ (M. MODESTE) [Eure].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la retraite des anciens combattants, les pensions des ascendants, le anciens combattants d'Afrique du Nord, la situation des veuves des grands invalides (p. 2028, 2029).

LEGROS (M. MARCEL) [Saône-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

LEMAIRE (M. MARCEL) [Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à compléter le § II de cet article par les dispositions suivantes : « ... notamment aux affaires portant sur la transformation des produits agricoles et sur la prestation de services concernant la production agricole, et pourra ultérieurement étendre les dispositions du paragraphe ci-dessus aux exploitations agricoles. »* (p. 1062) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 6 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article qui modifie l'article 440 du code général des impôts en soumettant les vins dont le degré alcoolique acquis et en puissance excède 15°, au régime fiscal des vins de liqueur sans appellation d'origine* (p. 1064, 1066). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Pauzet* (p. 1603). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'élevage ovin, l'usine de déshydratation des fourrages d'Etrepy (p. 2309, 2310). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970] (p 2342). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Explique son vote sur l'amendement de MM. Armengaud et Bayeux tendant à reviser le mode de financement du B.A.P.S.A. (p. 2355).

LEMARIE (M BERNARD) [Côtes-du-Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses [29 octobre 1970] (n° 39).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses [16 décembre 1970] (n° 117).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion de la **proposition de loi relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses** [3 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1710 à 1715). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement rédactionnel à l'article L. 355-17 du code de la santé publique* (p. 1720) ; *son amendement tendant à préciser la rédaction du texte de l'article L. 355-20 du code de la santé publique* (p. 1721) ; Art. 2 : *amendement de M. Robert Boulin, ministre de la santé publique* (p. 1724) ; *son amendement tendant à compléter la fin du deuxième alinéa de l'article L. 628-1 du code de la santé publique par les mots : « ... et l'auront suivi jusqu'à son terme » afin de préciser que l'action publique ne sera pas exercée à*

l'égard des personnes qui se seront conformées au traitement médical prescrit et qui l'auront suivi jusqu'à son terme (p. 1728) ; *son amendement tendant à modifier la liste de référence figurant au premier alinéa de l'article L. 628-5 du code de la santé publique, en remplaçant les mots :* « *articles L. 628-2 et L. 628-3* » *par les mots :* « *articles L. 628-1 à L. 628-3* » (p. 1729). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion de la **proposition de loi relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les modifications apportées par l'Assemblée nationale (p. 2954, 2955).

LEVACHER (M. FRANÇOIS) [Eure-et-Loir].

Est nommé secrétaire de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Examen des crédits — Titre IV : explique son vote sur l'amendement de M. Darou tendant à supprimer les crédits de ce titre pour permettre au Gouvernement d'apporter diverses améliorations au budget des anciens combattants (p. 2046, 2047).

LHOSPIED (M. JEAN) [Nièvre].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion des questions orales de MM. Giraud et Boucheny relatives aux **abattoirs de la Villette** [20 octobre 1970] (p. 1534). Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1er décembre 1971]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — Demande le maintien des avantages accordés à la presse et la non-augmentation de la publicité télévisée (p. 2518, 2519).

LIMOUZY (M. JACQUES), **secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **date de discussion par le Sénat des options du VIe Plan** [12 mai 1970] (p. 347) ; à la question orale de M. Louis Gros concernant les **frais d'hypothèques à la charge des rapatriés** (p. 349). — Répond à la question orale de M. Léon Motais de Narbonne relative à la **politique à l'égard des Indiens de la Guyane française** [26 mai 1970] (p. 512, 513) ; aux questions orales de MM. Georges Marie-Anne et François Duval concernant le **marché des ananas de la Martinique** (p. 513, 514) ; à la question orale de M. Robert Bruyneel relative aux **taxes sur les embarcations de plaisance** (p. 516, 517) ; à la question orale de M. Léon Motais de Narbonne relative à la **situation des ouvriers vietnamiens de la poudrerie de Saint-Chamas** (p. 518). — Répond à la question orale de M. Etienne Dailly sur la **permutation d'instituteurs** [16 juin 1970] (p. 810) ; à la question orale de M. Guy Schmaus concernant l'**accroissement de la participation d'une société italienne dans une société française de construction d'automobiles** (p. 811). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture**, du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Pellenc* (p. 1236) ; Art. 10 : *amendement de M. Dailly.* — Observations (p. 1239, 1241, 1242) ; *amendement de M. Pellenc* (p. 1244) ; Après l'article 17 : *amendement de M. Courrière* (p. 1245). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la pratique de la pêche à bord des navires de plaisance** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1246). — Discussion des articles. — Art. A : *amendement de M. Chauty* (p. 1247) ; Art. 1er : *amendement de M. Chauty* (ibid.) ; Art. 4 : nouveau : *amendement de M. Chauty* (p. 1248). — Répond à la question orale de M. Jean Bardol concernant le **fonctionnement du collège d'enseignement secondaire du Portel (Pas-de-Calais)** [3 novembre 1970] (p. 1689) ; à la question orale de M. Roger Gaudon relative à la **réduction du tarif des transports pour les personnes âgées** (p. 1689, 1690) ; à la question orale de M. Louis Talamoni concernant l'**impôt sur le revenu des retraités** (p. 1692, 1693) ; à la question orale de M. Léon David sur **l'assujettissement des coopératives agricoles à la patente** (p. 1693, 1694) ; à la question orale de M. Pierre Brun relative aux **taxes sur les sciages de chêne vendus à l'exportation** (p. 1694, 1695) ; à la question orale de M. Marc Pauzet concernant les **crédits destinés aux travaux d'adduction d'eau** (p. 1695, 1696) ; à la question orale de Mme Catherine Lagatu sur les **conditions de travail à la caisse d'assurance vieillesse de Paris** (p. 1696, 1697). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale (p. 2284, 2285) ; répond aux observations présentées sur ce budget (p. 2288, 2289, 2290).

LIOT (M. ROBERT) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

LIPKOWSKI (M. JEAN de), **secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Henri Caillavet relative au **lancement par la Chine d'un satellite spatial** [12 mai 1970] (p. 350, 351, 352). — Répond à la question orale de M. Henri Caillavet concernant la **résolution du comité des ministres du Conseil de l'Europe sur le rétablissement des libertés en Grèce** [26 mai 1970] (p. 518, 519, 520). — Des négociations internationales sur les brevets d'invention étant en cours, demande le retrait de l'ordre du jour des questions orales avec débat posées par M. Armengaud sur ce sujet [26 mai 1970] (p. 521). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Marcel Martin relative aux **droits d'enregistrement des testaments-partages** [9 juin 1970] (p. 655, 656). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Léon Motais de Narbonne et Jacques Duclos relatives aux **événements du Cambodge** [23 juin 1970] (p. 978 à 981). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention avec la Yougoslavie relative à l'entraide judiciaire** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1319) ; dans la discussion du **projet de loi approuvant l'adhésion de la France à l'accord portant création de la banque asiatique de développement** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1320, 1321). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant diverses dispositions relatives à l'aménagement du Rhin** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1323) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention internationale sur l'exercice de la pêche dans l'Atlantique Nord** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1324) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'agence de coopération culturelle et technique** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1326, 1327). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 2420 à 2424) ; répond à M. Péridier (Grèce) (p. 2437). — Intervient dans la discussion du projet de loi autorisant approbation d'une **convention fiscale avec la République centrafricaine** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Explique la portée du texte (p. 2772).

LOSTE (M. HENRY) (Wallis et Futuna).

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la pratique de la pêche à bord des navires de plaisance** [27 juin 1970]. Discussion des articles. — Art. A : (p. 1247). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la lutte contre la filariose à Wallis et Futuna, le problème de l'eau, l'avenir économique des deux îles (p. 2398, 2399).

LOUVEL (M. JEAN-MARIE) (Calvados).

Décédé le 13 juin 1970. — Eloge funèbre prononcé par M. Alain Poher, président du Sénat [23 juin 1970] (p. 981 à 983).

LUART (M. LADISLAS DU) [Sarthe].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Brousse et Fernand Lefort relatives au **paiement de la T. V. A. par les collectivités locales** [28 avril 1970] (p. 284, 285). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Pierre Brun tendant à compléter l'article L. 25-3 du code de la route par un alinéa stipulant que les carcasses non identifiées de voitures sont mises à la casse sans formalité* (p. 752). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 11 : *son amendement tendant à la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat* (p. 901) ; le retire (p. 904). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1291). — Intervient dans la discussion du **projets de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. — Observations sur la gare Montparnasse (p. 2121, 2122).

M

MAILHE (M. PIERRE) [Hautes-Pyrénées].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2859, 2860). — Examen des articles. — Art. 1er : question relative à l'approbation des emprunts consentis aux communes par les départements (p. 2870). — Art. 5 : est opposé à cet article au nom de la concertation (p. 2875).

MAILLE (M. PIERRE) [Somme].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Question orale :

M. Pierre Maille attire l'attention de **M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives,** sur l'ensemble du malaise qui règne au sein du corps des ingénieurs des travaux agricoles du ministère de l'agriculture. Le récent déclenchement d'une grève tournante et illimitée suffirait à illustrer l'ampleur du mécontentement d'une catégorie de fonctionnaires qui jusqu'à ce jour n'a jamais recouru à de tels moyens de pression. L'urgence d'un reclassement indiciaire qui conférerait aux ingénieurs des travaux agricoles la parité avec leurs homologues ingénieurs des travaux publics de l'Etat, de la navigation aérienne et de la météorologie ne peut échapper à l'attention des pouvoirs publics. Les niveaux de recrutement et de qualification étant comparables, rien ne semble devoir s'opposer à cette parité réclamée de longue date par les intéressés et, semble-t-il, par le ministre de l'agriculture lui-même. En conséquence, il lui demande si une mesure de reclassement indiciaire les concernant va être prise lors de la prochaine réunion du conseil supérieur de la fonction publique. [23 avril 1970] (n° 1009). — Réponse [5 mai 1970] (p. 337).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1009** (*cf. supra*) [5 mai 1970] (p. 337).

MALAUD (M. PHILIPPE), **secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice de fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 739 à 741). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Gaudon* (p. 742) ; *amendement de Mme Lagatu* (p. 742) ; Après l'article 4 : *amendement de Mme Lagatu tendant à insérer un article* 4 bis *relatif aux conditions de réintégration des fonctionnaires dans un emploi à plein temps* (p. 743) ; Art. 6 : observations sur l'application des dispositions du projet de loi aux fonctionnaires en service hors du territoire métropolitain (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I*a*) SERVICES GÉNÉRAUX (fin). — Discussion générale. — Observations sur la rémunération des fonctionnaires, leur formation (instituts régionaux d'administration), la déconcentration, la formation professionnelle, l'institut d'équitation (p. 2594 à 2599). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux fonctionnaires affectés au traitement de l'information** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la nécessité d'une interpénétration entre le cadre général des fonctionnaires et celui des informaticiens (p. 2773, 2774). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux agents de l'O. R .T. F. ayant la qualité de fonctionnaire** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Explique les modalités du délai d'option (p. 2777). — Intervient dans la discussion d'un **projet de loi relatif au reclassement de certains fonctionnaires des postes et télécommunications** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le texte qui a pour but de permettre une dérogation aux règles statutaires d'intégration dans les administrations (p. 2779, 2780).

MARCELLIN (M. RAYMOND), **Ministre de l'intérieur** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Jacques Duclos sur les **agressions commises contre le musée Lénine, rue Marie-Rose, à Paris et contre un bateau soviétique en construction à Dunkerque** [14 avril 1970] (p. 186, 187, 188). — Répond à la question orale de M. Edouard Bonnefous relative à la **réglementation de la publication des sondages électoraux** [20 octobre 1970] (p. 1515, 1516). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale (p. 2254) ; répond à M. Colin (politique régionale) (p. 2256) ; répond aux observations présentées sur ce budget (p. 2266 à 2270). — Examen des crédits. — Etat B — Titre IV : répond à M. Bousch (reconstruction de certains commissariats des départements frontaliers) (p. 2272) ; Après l'article 76 : *amendement de M. Motais de Narbonne tendant à la création d'un fonds national pour l'indemnisation des rapatriés* (p. 2274). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. — Expose les principaux objectifs du projet : alléger la tutelle, étendre le pouvoir des maires, faciliter les regroupements (p. 2849 à 2852). — Examen des articles. — Art. 1er : Observations sur les emprunts consentis aux communes par les départements (p. 2870). — Art. 5 : réponse à la question de M. Petit et explications sur les délégations de pouvoirs accordées aux maires (p. 2874, 2875) ; défend à nouveau cet article (p. 2877). Art. 6 [16 décembre 1970] : observations sur l'amendement de M. Mignot (p. 2888). — Art. 11 : observations sur l'histoire des communes et la nécessité de les doter de structures plus fortes (p. 2891) ; réponse à M. Champeix sur la création de nouvelles entités administratives (p. 2892) ; réponse aux observations de M. Nayrou et à la question de M. Schleiter (p. 2893) ; observation sur l'amendement de M. Descours-Desacres (p. 2895) ; explication sur les conditions de participation des communes minoritaires (*ibid.*) ; défend cet article et répond à M. Courrière (p. 2896). — Art. 13 : observation sur l'amendement de M. Descours-Desacres (p. 2897). — Art. 13 *bis* : réponse à la question de M. Dailly sur les districts ruraux (p. 2898) ; *son amendement tendant à introduire l'avis conforme des conseils généraux* (p. 2899). — Art. 14 : défend cet article qui permet d'étendre les attributions des districts (*ibid.*) ; s'oppose à l'amendement de M. Descours-Desacres (*ibid.*). — Art. 15 : s'oppose à l'amendement de M. Mignot (p. 2900). — Art. 16 : explications sur l'amendement de M. Bajeux (p. 2901). — Art. 16 *bis* : observation sur le sous-amendement de M. Descours-Desacres (*ibid.*).

— Art. 17 : observations sur les sous-amendements de MM. Chauvin et Descours-Desacres (p. 2903) ; accepte celui de M. Chauvin (p. 2904) ; s'oppose à celui de M. Tinant (*ibid.*). — Art. 18 : s'oppose à l'amendement de M. Poudonson (p. 2905) ; répond à M. Schiélé (*ibid.*). — Art. 19 : observations sur les amendements de MM. Descours-Desacres et Mignot (p. 2906). — Articles additionnels : s'oppose aux amendements de M. Lefort sur le statut de Paris (p. 2907, 2908). — **Suite de la discussion** [17 décembre 1970]. — Discussion générale : observation sur le travail de la commission mixte paritaire et son esprit de conciliation (p. 2979).

MARCILHACY (M. PIERRE) [Charente].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article 1er de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre Ier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses [27 octobre 1970] (n° 35).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de résolution de MM. Antoine Courrière, Pierre Giraud et des membres du groupe socialiste, instituant une commission d'enquête parlementaire sur le fonctionnement des sociétés d'économie mixte chargées de l'aménagement et de la gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national Paris-La Villette [20 novembre 1970] (n° 60).

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses [16 décembre 1970] (n° 121).

Questions orales :

M. Pierre Marcilhacy demande à **M. le Premier ministre** : 1° si l'armée de l'air libyenne est, par ses ressources en hommes, capable à elle seule de réceptionner, entretenir et piloter le matériel aéronautique que la France doit lui livrer ; 2° quels intérêts publics ou privés ont déterminé la politique de la France tant au Proche-Orient qu'en Afrique ; 3° s'il ne lui paraît pas désormais indispensable d'informer complètement et exactement le Parlement et la nation avant que ne soient prises des décisions engageant l'avenir et l'honneur de la France [26 janvier 1970, *J. O.* du 28 janvier 1970] (n° 970).

M. Pierre Marcilhacy demande à **M. le Premier ministre** si, à la lumière de certains douloureux événements récents, il ne lui semble pas nécessaire de mettre en demeure les responsables du journalisme et de la presse d'établir un code de déontologie de l'information, lequel ne saurait être imposé par l'Etat ou le Parlement, ceux-ci ne pouvant intervenir que pour donner au code de déontologie de l'information force de loi [3 décembre 1970] (n° 1088).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales** [9 avril 1970]. — Discussion générale (p. 163). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Bajeux tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la délivrance des certificats d'obtention* (p. 166) ; Art. 4 : *son amendement tendant à ajouter* in fine *à cet article : « une liste de ces espèces sera établie par arrêté ministériel dans les conditions prévues à l'article* 37 » (p. 166, 167) ; Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer les mots : « depuis moins de quatre ans »* (p. 167) ; Art. 8 : *observations sur les amendements de MM. Bajeux et Armengaud tendant à modifier le 1er alinéa de cet article relatif à l'attribution du certificat d'obtention aux étrangers* (p. 170, 171) ; Art. 9 : *son amendement tendant à rédiger cet article dans le texte présenté par le Gouvernement* (p. 172) ; Art. 20 : *son amendement tendant, dans l'alinéa 3° de cet article, à remplacer le mot « redevance » par le mot « taxe »* (p. 174) ; Art. 21 : *son amendement tendant à rédiger comme suit la 2e phrase de l'alinéa 1er de cet article : « Toutefois, si cette atteinte a été le fait d'un tiers autre que le reproducteur ou le multiplicateur, elle ne constitue une contrefaçon que si elle a été commise en connaissance de cause »* (p. 174) ; Art. 28 : *son amendement rédactionnel* (p. 175). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 371-2 du code civil : observations (p. 386) ; Art. 371-4 du code civil : observations (*ibid.*) ; Art. 372 *bis* nouveau du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné :* observations (p. 388) ; Après l'article 213 du code civil : *amendement de Mme Goutmann tendant à supprimer le 2e et le 3e alinéa de l'article* 214, *alinéas qui imposent au mari l'obligation principale d'assurer la charge du ménage* (p. 397). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 479 à 481). Discussion des articles. — Art. 1er : *amendements de MM. Caillavet, Poudonson et Le Bellegou tendant à supprimer les 2e, 3e et 4e alinéas de l'article* 314 *du code pénal, alinéas sanctionnant les violences et voies de faits commises à l'occasion de manifestations* (p. 495, 496). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion de l'article unique : *amendements de MM. Aubry et Schiélé tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge d'éligibilité pour toutes les catégories d'élections au suffrage universel* (p. 593). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 613). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre** [22 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er nouveau : *amendement de M. Schiélé tendant à rétablir cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, et qui énonce les dispositions d'intention de ce projet de loi* (p. 944) ; Art. 9 : *amendement de M. Schiélé* (p. 946). — Inter-

vient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Article A : *explique son vote sur l'amendement de M. Le Bellegou tendant à substituer à l'idée d'une indemnisation ayant le caractère d'une avance sur l'indemnisation due par les Etats étrangers, celle d'une indemnisation due par l'Etat français* (p. 1096). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 13 : observations sur cet article relatif à la protection de la vie privée (p. 1229) ; Art. 22 *bis : amendement de M. Pleven, garde des sceaux, tendant à modifier les articles* 782 *et* 799 *du code de procédure pénale relatifs à la réhabilitation et à ses effets* (p. 1230, 1231). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, à la discussion de la proposition de loi relative aux **mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie** [3 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1715, 1716). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article L.* 627 *du code de la santé publique afin de requérir pour un certain nombre de trafiquants une peine de dix à vingt ans de réclusion criminelle* (p. 1722, 1723) ; le retire (*ibid.*) ; *ses amendements rédactionnels* (p. 1724) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'avant-dernier alinéa de l'article L.* 627 *du code de la santé publique afin de prévoir que les tribunaux pourront prononcer l'interdiction de séjour, le retrait du passeport, la suspension du permis de conduire* (p. 1725) ; *son amendement tendant, dans ce même article L.* 627, *à insérer un alinéa* 7 *stipulant que « les locaux où l'on usera en société de stupéfiants et ceux où seront fabriquées, transformées ou entreposées illicitement lesdites substances seront assimilés aux lieux livrés notoirement à la débauche, en conformité avec l'alinéa* 2 *de l'article* 10 *du décret du* 19-22 *juillet* 1791. *Les officiers de police judiciaire pourront en tout temps y pénétrer pour y procéder à des constatations, perquisitions et saisies* » (p. 1725) ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique (*ibid.*) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel L.* 627-1 *(nouveau) relatif à une prolongation du délai de la garde à vue* (p. 1726, 1727) ; *amendement de M. Schiélé* (p. 1727) ; *son amendement tendant à supprimer la dernière phrase de l'article L.* 628-1 *du code de la santé publique* (p. 1728) ; *son amendement d'harmonisation (ibid.)* ; *amendement de M. Robert Boulin, ministre de la santé publique* (p. 1728) ; *amendement de M. Lemarié* (p. 1729) ; *amendement de M. Robert Boulin, ministre de la santé publique tendant à insérer un article additionnel L.* 628-6 *(nouveau)* (p. 1730) ; *amendement de M. Robert Boulin, ministre de la santé publique tendant à supprimer les mots : « de plus de vingt et un ans » dans l'article L.* 630-1 *relatif à l'interdiction définitive du territoire français aux étrangers condamnés pour trafic et usage des stupéfiants* (p. 1731). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur le rôle de la justice (p. 2069, 2070). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale (p. 2239). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le problème chinois (p. 2431, 2432). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. Examen des articles. — *Son amendement tendant à reprendre partiellement l'article* 19 *du Gouvernement, pour obtenir une taxation des fraudeurs à revenus élevés* (p. 2667 à 2669. — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles faisant publiquement appel à l'épargne** [9 décembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : observation sur le mot « publicité » (p. 2729). — Explique son vote sur le projet de loi relatif aux **sociétés civiles faisant publiquement appel à l'épargne** (p. 2739). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — Explique son abstention dans le vote sur l'ensemble du budget (p. 2759). — Intervient en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion relative à la **commission d'enquête sur les abattoirs de la Villette** [14 décembre 1970]. — Discussion générale. — Conclut à la validité de cette commission (p. 2821). — Examen de l'article. — *Son amendement tendant à préciser le nombre des membres de la commission* (p. 2821, 2822). — Intervient en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la lutte contre la toxicomanie** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Explications sur le délai de garde à vue, les perquisitions, l'émotion soulevée par le texte (p. 2955 à 2957). — Examen des articles. — Art. 2 : observations sur l'amendement de M. Piot (p. 2958). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur l'utilité du texte et le peu de différence entre le texte du Gouvernement et celui de la commission (p. 3030).

MARIE-ANNE (M. GEORGES) [Martinique].

Est *nommé secrétaire* de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Questions orales :

M. Georges Marie-Anne signale à **M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer,** la situation extrêmement critique dans laquelle se trouvent les producteurs de conserves d'ananas de la Martinique. L'encombrement du marché métropolitain par les importations de Côte-d'Ivoire, des îles Havaï et du Kenya fait obstacle à l'écoulement de la production nationale sur le marché. A la veille de la grande récolte qui commence en mai, il y a un stock d'invendus de 5.600 tonnes provenant de la récolte de 1969. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre pour parer à cette déplorable situation [7 avril 1970] (n° 989). — Réponse [26 mai 1970] (p. 513 à 516).

M. Georges Marie-Anne expose à **M. le ministre de l'agriculture** qu'à la veille de la grande récolte qui commence en mai, il y a sur les lieux de production à la Martinique un stock de 5.600 tonnes de conserves d'ananas invendues provenant de la récolte 1969. La caisse régionale du crédit agricole mutuel, qui a déjà un découvert de quelque 20 millions de francs pour le secteur ananas, est peu encline à consentir de nouvelles avances pour l'enlèvement de la prochaine récolte. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre pour permettre à la production des ananas de la Martinique de trouver son écoulement sur le marché national [7 avril 1970] (n° 990). — Réponse [26 mai 1970] (p. 513 à 516).

M. Georges Marie-Anne expose à **M. le ministre de l'agriculture** que les trois communes du centre de la Martinique (Fort-de-France, 115.000 habitants ; Schoelcher, 15.000 habitants ; Lamentin, 20.000 habitants), forment actuellement une agglomération centrale de quelque 150.000 habitants, soit sensiblement la moitié de la population totale de l'île ; et que dans cet ensemble la distribution du lait au niveau du détail se fait encore, pour la plus grande part, de manière archaïque, et dans des conditions qui se caractérisent par un manque total d'hygiène, mettant ainsi en danger la santé publique. Il lui demande si des dispositions ne pourraient être prises pour exiger que le lait destiné à la vente au détail aux consommateurs, dans cet ensemble central, soit préalablement pasteurisé et présenté en emballages hermétiques, étant entendu que les intéressés auraient un délai raisonnable pour se conformer à ces nouvelles prescriptions [9 avril 1970] (n° 992). — Réponse [28 avril 1970] (p. 285, 286).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture, à sa **question orale n° 992** (*cf. supra*) [28 avril 1970] (p. 286). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à ses **questions orales nos 989 et 990** (*cf. supra*) [26 mai 1970] (p. 514, 515 et 516). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 782). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1174 à 1176). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'action déployée par le Gouvernement pour aider la Martinique lors du désastre causé par la tempête « Dorothée » et sur la situation économique et sociale des territoires d'outre-mer (p. 1887, 1888). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur l'aviation civile et les départements d'outre-mer, le tourisme, les tarifs sur la ligne des Antilles françaises (p. 2180, 2181). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits affectés à l'indemnisation des dommages causés par la tempête « Dorothée », la politique gouvernementale dans les départements d'outre-mer (p. 2382 à 2384) ; prend la parole sur ce budget au lieu et place de M. Repiquet (p. 2387, 2388).

MARTIN (M. LOUIS) [Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la retraite des anciens combattants, les anciens combattants d'Afrique du Nord, les internés de Rawa-Ruska (p. 2040, 2041). — Examen des crédits. — Après l'article 68 *ter* : *son amendement tendant à insérer un article additionnel permettant aux internés résistants de bénéficier des mêmes avantages en matière de pension militaire d'invalidité que les déportés résistants* (p. 2048).

MARTIN (M. MARCEL) [Meurthe-et-Moselle].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Question orale avec débat :

M. Marcel Martin demande à **M. le ministre de l'économie et des finances** s'il n'estime pas que devrait être modifiée l'interprétation de la loi aux termes de laquelle, lorsqu'un testateur partage ses biens entre ses héritiers directs, il y a application des droits de partage alors que, si ce même testateur avait légué lesdits biens à des étrangers, ceux-ci n'auraient à payer qu'un droit fixe très léger. Dans l'hypothèse où cette interprétation serait conforme au texte, il lui demande s'il envisage la modification de celui-ci afin que ne soient pas pénalisées les successions en ligne directe [8 octobre 1969] (n° 15). — Réponse [9 juin 1970] (p. 654, 655, 656).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 478, 479). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative aux **droits d'enregistrement des testaments-partages** [9 juin 1970] (p. 654, 655, 656). — Explique son vote sur le **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970] (p. 1212, 1213). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'utilisation de l'informatique en matière judiciaire, la situation des magistrats, les services pénitentiaires, l'éducation surveillée, la délinquance juvénile (p. 2054 à 2056) ; (p. 2077). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la diversité des primes, les aéroclubs, le prix élevé des pièces de rechange d'avion (p. 2177). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations sur l'aide aux propriétaires de monuments historiques (p. 2235, 2236). — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation du personnel municipal, les services de police d'Etat dans les grandes villes, la responsabilité des magistrats municipaux, notamment en matière de sécurité publique (p. 2250).

MASSA (M. PAUL) [Alpes-Maritimes].

Est *nommé membre* de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

MATHEY (M. PIERRE-RENÉ) [Haute-Marne].

Est *nommé membre* de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

MATHIAS (M. JEAN-BAPTISTE) [Savoie].

Est *nommé membre* de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge de l'éligibilité des députés, conseillers généraux et conseillers municipaux [14 avril 1970] (n° 184).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi relatif à la délivrance obligatoire de certificats de santé à l'occasion de certains examens médicaux préventifs [11 juin 1970] (n° 281).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale, relatif à la délivrance obligatoire de certificats de santé à l'occasion de certains examens médicaux préventifs [30 juin 1970] (n° 356).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi relatif à la délivrance obligatoire de certificats de santé à l'occasion de certains examens médicaux préventifs** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 932 à 934). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Souquet soutenu par M. Javelly* (groupe sanguin des nouveau-nés) (p. 936) ; *son amendement tendant à remplacer le deuxième alinéa de l'article L.* 164-1 *du code de la santé publique par les dispositions suivantes : « Des décrets en Conseil d'Etat préciseront : parmi les examens obligatoires, ceux qui doivent donner lieu à l'établissement d'un certificat de santé et les âges auxquels doivent être subis les examens ; les compétences techniques que devront posséder les médecins effectuant ces examens. »* (p. 936) ; *son amendement tendant, dans l'article L.* 164-2 *du code de la santé publique, à ajouter à la liste des maladies qui doivent être mentionnées dans le certificat de santé, les maladies « d'origine génétique ou autre »* (p. 936) ; *son amendement tendant, après le premier alinéa de l'article L.* 164-2 *du code de la santé publique, à insérer un nouvel alinéa stipulant que les dépenses correspondant à des examens complémentaires seront prises en charge dans les mêmes conditions que l'examen initial* (p. 937) ; Art. 3 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du premier alinéa de l'article L.* 546 *du code de la sécurité sociale : « Le versement de la fraction des allocations familiales, de l'allocation de salaire unique et de l'allocation de la mère au foyer afférente à l'enfant... »* (p. 938) ; *son amendement de coordination au deuxième alinéa de l'article L.* 546 *du code de la sécurité sociale* (*ibid.*). — **Discussion en deuxième lecture** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1310). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1765). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1^er^ décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION. — Discussion générale. — Souhaite un développement de la formation professionnelle des adultes et demande la représentation des travailleurs intellectuels dans les assemblées (p. 2540, 2541).

MATHY (M. MARCEL) [Saône-et-Loire].

Est *nommé membre* de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'avenant à la convention générale sur la sécurité sociale, signée le 5 janvier 1950, entre la France et la Yougoslavie, complétée et modifiée par l'avenant du 8 février 1966, et concernant la détermination des droits à l'indemnisation en matière de maladies professionnelles, signé, à Belgrade, le 13 février 1969 [28 mai 1970] (n° 234).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention sur la sécurité sociale signée avec la Yougoslavie** [4 juin 1970]. Discussion générale (p. 609, 610). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1200, 1201). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observation ayant porté notamment sur l'enseignement agricole, le crédit agricole, la situation des ingénieurs des travaux agricoles, la situation des employés auxiliaires, contractuels et temporaires du génie rural et des eaux et forêts (p. 2334, 2335). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 10 : observation sur la non-imposition des coopératives agricoles et viticoles (p. 2931).

MAURICE-BOKANOWSKI (M. MICHEL) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères et de la défense et des forces armées (section commune). — Réflexion sur l'armement nucléaire tactique et l'augmentation des effectifs dans la gendarmerie (p. 2562, 2563).

MAURY (M. JACQUES) [Sarthe].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1758 à 1760).

MENARD (M. JACQUES) [Deux-Sèvres].

Questeur du Sénat [réélu le 4 octobre 1968].

MENU (M. ROGER) [Marne].

Décédé le 19 août 1970.

Interventions :

Prend part, au nom de la commission des affaires sociales, à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e Plan** [26 juin 1970]. — Discusion générale (p. 1191 à 1194).

MERIC (M. ANDRÉ) [Haute-Garonne].

Vice-président du Sénat.

En cette qualité, préside la séance du 9 avril 1970 ; la séance du 12 mai 1970 ; la séance du 13 mai 1970 ; la séance du 9 juin 1970 ; la séance du 10 juin 1970 ; la séance du 18 juin 1970 ; la séance du 24 juin 1970 ; la séance du 25 juin 1970 ; la séance du 13 octobre 1970. — En qualité de vice-président du Sénat, prononce l'**éloge funèbre de M. Edmond Michelet, ancien sénateur, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles** [13 octobre 1970] (p. 1472). — Préside la séance du 29 octobre 1970 ; la séance du 24 novembre 1970 ; la séance du 26 novembre 1970 ; la séance du 1^er décembre 1970 ; la séance du 2 décembre 1970 ; la séance du 3 décembre 1970 ; la séance du 9 décembre 1970 ; la séance du 16 décembre 1970 ; la séance du 17 décembre 1970.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme du régime des poudres et substances explosives** [23 juin 1970]. — Sa motion tendant à opposer la question préalable stipulant qu'en application de l'article 44, 3^e alinéa, du règlement, le Sénat décide qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération sur ce projet de loi (p. 1019 à 1021 ; p. 1024, 1025). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à préciser que la Société nationale, visée à cet article, négociera les conditions d'emploi de son personnel avec les organisations syndicales représentatives* (p. 1027, 1028) ; Art. 5 : *son amendement tendant à permettre aux fonctionnaires âgés au moins de cinquante-cinq ans de bénéficier d'une retraite anticipée avec jouissance immédiate des droits à pension* (p. 1029, 1030) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter le § I de cet article par un nouvel alinéa visant à assurer la garantie de l'emploi aux personnels militaires* (p. 1030) ; *son amendement tendant à insérer, après l'alinéa b) du § II, un nouvel alinéa ayant pour but de maintenir les droits acquis pour les ouvriers qui solliciteraient leur radiation des contrôles* (p. 1031) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations sur les crédits affectés à l'équipement des associations aéronautiques en matériel d'instruction (p. 2176. — **Suite de la discussion** [1^er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — S'interroge sur l'impartialité des informations données à la radio et à la télévision (p. 2521). — TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales. — Discussion générale. — Souhaite qu'un taux de croissance plus élevé soit retenu, qu'un comité interministériel pour l'emploi soit créé, s'inquiète des différences entre les salaires masculins et féminins et du manque d'information des salariés (p. 2531 à 2534) ; **suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale. — Met l'accent sur la nécessité d'un développement de la recherche publique ; observations sur les conditions de travail au Centre national de la recherche scientifique (p. 2621, 2622).

MESSAGER (M. ANDRÉ) [Val-d'Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

MESSAUD (M. LÉON) [Haute-Garonne].

Est nommé vice-président de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés [9 avril 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

MICHELET (M. EDMOND), **ministre d'Etat chargé des affaires culturelles** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Jean Aubin relative à la **célébration du centenaire de la République** [16 juin 1970] (p. 812, 813).

MIGNOT (M. ANDRÉ) [Yvelines].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la supression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris - La Villette [15 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Questions orales :

M. André Mignot, apprenant que des études seraient en cours pour l'implantation d'ensembles importants tant au haras de Jardy jouxtant Versailles qu'à l'hippodrome de Saint-Cloud, sur des zones protégées comme espaces verts sur le schéma directeur de la région parisienne, ce qui aurait en outre pour effet d'aggraver la saturation de l'autoroute de l'Ouest et d'en compromettre le doublement nécessaire, demande à **M. le ministre de l'équipement et du logement** s'il est prêt à refuser tout permis de construire sur ces terrains [29 avril 1970] (n° 1012). — Réponse [12 mai 1970] (p. 352, 353).

M. André Mignot demande à **M. le ministre de l'éducation nationale :** 1° s'il est dans les intentions du Gouvernement de revaloriser les subventions forfaitaire accordées pour les constructions scolaires du premier degré qui ont été fixées par l'arrêté du 31 décembre 1963, étant donné l'augmentation importante du coût de la construction depuis cette date ; 2° en vertu de quel texte, au lieu d'accorder, comme dans le passé, un prêt égal à la différence entre la dépense subventionnelle et le montant de la subvention d'Etat, la caisse des dépôts et consignations n'accorde des prêts aux collectivités locales que dans la limite des 15/85 de la participation de l'Etat, ce qui oblige la collectivité à recherche des crédits importants soit sur ses ressources générales quand elle en a, soit par un emprunt à un taux très élevé [17 novembre 1970] (n° 1080). — Réponse [8 décembre 1970] (n° 2697).

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles [9 avril 1970] (n° 182).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [26 mai 1970] (n° 230).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [10 juin 1970] (n° 275).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [26 juin 1970] (n° 333).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [26 juin 1970] (n° 337).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles [27 juin 1970] (n° 343).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [29 juin 1970] (n° 349).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, sur la gestion municipale et les libertés communales [14 décembre 1970] (n° 100).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970] (p. 124).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 217 à 219 ; p. 228). — Est entendu lors de la réponse de M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, à sa **question orale n° 1012** (cf. *supra*) [12 mai 1970] (p. 352, 353). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la suite de la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 406). — Discussion des articles. — Art. 1er A nouveau : *amendement de M. André Colin tendant à insérer cet article qui stipule que « les projets de création d'agglomérations nouvelles sont fixés par le Plan de développement économique et social dont l'approbation est soumise au vote du Parlement »* (p. 408) ; Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Les agglomérations nouvelles sont destinées à constituer des centres équilibrés grâce aux possibilités d'emploi et de logement ainsi qu'aux équipements publics et privés qui y seront offerts. Leur programme de construction doit porter sur vingt mille logement au moins. »* (p. 408) ; Art. 1er *bis : son amendement tendant à insérer cet article ainsi conçu : « La création d'une agglomération nouvelle est décidée par décret en Conseil d'Etat après avis du conseil général, des conseils municipaux intéressés et, éventuellement, du conseil de la communauté urbaine intéressée. Ces avis sont pris sur le vu d'un rapport préalable permettant d'apprécier la cohérence des objectifs à atteindre, compte tenu du nombre de logements prévus, et délimitant le périmètre de la zone dans laquelle sera créée l'agglomération nouvelle. Cette zone doit coïncider avec les limites territoriales des communes et être incluse à l'intérieur des limites d'un seul département. Si, exceptionnellement, un territoire communal doit être compris pour partie dans la zone, la commune devra soit céder ce territoire à une commune déjà incluse dans la zone, soit obtenir l'extension de la zone à la totalité de son territoire. Le décret prévu au présent article définit les conditions de création de l'agglomération nouvelle. »* (p. 409, 410, 411). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant, dans le texte de l'article* 314 *du code pénal, à supprimer les mots : « sans que cette limitation soit opposable à une action en réparation engagée par la victime en application des articles* 116 *à* 122 *du code de l'administration communale* (p. 497) ; le retire (*ibid.*). Intervient dans la **suite de la discussion de la proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [28 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amen-*

dement tendant à une nouvelle rédaction de cet article fixant les modalités de participation des communes à la création des agglomérations nouvelles (p. 535, 536, 537) ; Art. 2 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article fixant les conditions de création du syndicat communautaire d'aménagement* (p. 538) ; Art. 2 *ter* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article qui fixe les limites de la zone de création de l'agglomération nouvelle à la demande présentée par les communes* (p. 538) ; Art. 3 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui détermine les conditions de fonctionnement du syndicat communautaire* (p. 539) ; Art. 4 : *amendement de M. Eberhard tendant à supprimer cet article portant création de l'ensemble urbain* (p. 539) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article* (p. 540) ; Art. 5 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article relatif à la composition du comité du syndicat* (p. 541, 542) ; Art. 5 *ter* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article qui détermine les relations entre le syndicat communautaire et l'établissement public chargé de l'aménagement de l'agglomération nouvelle* (p. 543, 544) ; Art. 6 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Sous réserve des dispositions prévues par la présente loi, les articles 142 (dernier alinéa), 144 à 146 et 148 du code de l'administration communale sont applicables au syndicat communautaire d'aménagement »* (p. 545) ; Art. 7 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin que le syndicat communautaire d'aménagement exerce sur la partie du territoire des communes qui le composent, située à l'extérieur dudit périmètre, les compétences fixées dans une convention avec lesdites communes* (*ibid.*) ; Art. 8 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui détermine la compétence du syndicat communautaire* (p. 545) ; Art. 9 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'établissement du budget par le syndicat communautaire d'aménagement* (p. 547) ; Art. 10 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui définit les ressources du syndicat communautaire* (p. 548) ; *amendement de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, sur ce même article* (p. 549) ; Art. 11 : *son amendement d'harmonisation* (p. 550), *le retire et se rallie à l'amendement de M. Chauvin tendant, dans cet article, à faire référence à l'article 2 ter au lieu de l'article 1er bis* (*ibid.*) ; Art. 13 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui traite de l'administration provisoire du syndicat communautaire* (p. 551) ; Art 15 : *amendement de M. Eberhard tendant à la suppression du titre III de la proposition de loi relatif à l'ensemble urbain* (p. 552) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de ne laisser subsister dans cet article que les dispositions concernant le régime de l'ensemble urbain et à faire figurer dans un article 15 bis* nouveau *les dispositions concernant la composition de l'ensemble urbain* (p. 552) ; Art. 15 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article concernant la composition des membres chargés d'administrer l'ensemble urbain* (p. 553) ; *sous-amendements de M. Chauvin et de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur tendant à modifier l'amendement ci-dessus* (p. 555) ; Art. 15 *bis* A nouveau : *amendement de M. Chauvin* (p. 556) ; Art. 15 *ter* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article qui vise les compétences de la commission communale des impôts directs* (p. 556) ; Art. 16 : *son amendement tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été précédemment reportées à l'article 15 bis* (*ibid.*) ; Art. 17 : *son amendement d'harmonisation* (*ibid.*) ; *le retire et se rallie à l'amendement de M. Chauvin* (*ibid.*) ; Art. 18 : *son amendement tendant à remplacer les dispositions du 2e alinéa de cet article par les suivants : « L'ensemble urbain est soumis au même régime que les communes en ce qui concerne les attributions et répartitions du versement représentatif de la part locale de la taxe sur les salaires. Les dispositions de l'alinéa 2 du § 12 de l'article 10 de la présente loi sont applicables à l'ensemble urbain. »* (p. 557) ; Art. 19 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui détermine l'aide apportée par l'Etat* (p. 557, 558). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant l'organisation judiciaire dans la région parisienne** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 694). — Discussion de l'article unique. — *Son amendement tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de l'article 1er de la loi du 12 juillet 1967 : « à l'expiration du régime provisoire, une loi interviendra pour accorder la plénitude de juridiction aux tribunaux visés à l'alinéa 1er. »* (p. 696). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi concernant la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [12 juin 1970]. — Dicussion générale (p. 779, 780). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à porter le critère de la population des commune de 4.000 à 5.000 habitants* (p. 782, 783) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit l'avant-dernier alinéa de l'article 1er : « Dans les communes où le recensement général de 1968 accuse un accroissement de la population municipale d'au moins 5 p. 100 sur le précédent recensement »* (ibid.) ; Art. 2 : *soutient l'amendement de M. Schiélé tendant à maintenir le bénéfice de la loi au profit de certaines catégories de locataires ou occupants en raison de leur âge et de leurs ressources* (p. 784) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 5 : *son amendement rédactionnel* (*ibid.*) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un II ainsi rédigé : « II. — Les dispositions du présent article sont applicables lorsque, antérieurement à la publication de la présente loi, le bail est expiré ou a cessé par le départ anticipé du locataire. »* (p. 784) ; *sous-amendement de M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat* (p. 785) ; Art. 6 : *son amendement tendant, dans le 3e et 4e alinéa de cet article, à remplacer le mot « habituellement » par le mot « effectivement »* (*ibid.*) ; répond à M. Bertaud [congés adressés à des occupants âgés] (*ibid.*) ; Art. 7 : observations sur la politique de majoration des loyers (p. 786). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 786 à 788). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant, au début du 1er alinéa du § 1er de l'article L. 1er du code de la route, à introduire l'adverbe « sciemment » et en conséquence à rédiger ainsi cet alinéa : « Toute personne qui aura sciemment conduit un véhicule... »* (p. 796, 797) ; *son amendement tendant à remplacer, à la fin du 1er alinéa du § I de l'article L. 1er du code de la route, les mots « d'une amende de 400 F à 1.000 F, par les mots : « d'une amende de 400 F à 3.000 F » afin de correctionnaliser l'infraction entre 0,80 gramme et 1,20 gramme* (p. 797) ; *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa du § I de l'article L. 1er du code de la route, alinéa visant la peine accessoire de la suspension du permis de conduire* (ibid) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit le 2e alinéa du § II de l'article L. 1er du code de la route : « Les épreuves de dépistage ainsi que les vérifications médicales, cliniques et biologiques, où ces dernières vérifications seulement seront utilisées à l'égard de l'auteur présumé de l'infraction de conduite en état d'ivresse manifeste »* (ibid) ; *son amendement tendant à supprimer les phrases : « Le tribunal pourra en outre prononcer une amende civile qui sera recouvrée par le Trésor au profit du fonds de garantie automobile. Le montant de cette amende ne pourra dépasser le maximum de l'amende pénale encourue. » au § III de l'article L. 1er du code de la route* (ibid.) ; Art. 3 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article pour harmonisation* (p. 798) ; Art. 3 *quater : son amendement tendant à supprimer cet article qui ajoute au code des débits de boissons des dispositions qui prescrivent l'apposition d'affiches à la porte des mairies ainsi que dans la salle principale des cabarets, cafés et autres débits* (ibid) ; Art. 3 *quinquies : son amendement tendant à supprimer cet article qui prévoit la remise avec chaque vignette, moyennant paiement, d'un alcootest* (ibid). — **Discussion en deuxième lecture** [27 juin 1970]. Discussion générale (p. 1232). — Discussion des articles. — *Amendements de MM. Armengaud, Courroy et Henriet tendant à reprendre, pour cet article, le texte voté en première lecture par le Sénat* (p. 1234) ; Art 3 *ter : son amendement tendant à supprimer cet article* (ibid.). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur le **projet de loi portant modification de la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1288). — Discussion des articles. — Art. 6 *bis : amendement de M. Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement tendant à rétablir cet article qui accorde aux propriétaires âgés d'au moins soixante-cinq ans l'exercice du droit de reprise* (p. 1289, 1290) ; dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1291). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture**, de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1311, 1312). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à remplacer les mots : « dix mille logements » par les mots : « vingt mille logements »* (p. 1313) ; Art. 8 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui fixe la compétence du syndicat communautaire* (p. 1314, 1315) ; art 15 *bis : son amendement tendant à remplacer les mots : « nommer en son sein par le conseil général », par les mots : « nommés en leur sein par le ou les conseils généraux »* (p. 1316) ; *son amendement tendant à remplacer le 3e alinéa de cet article par les dispositions suivantes : « Dans les autres cas, le conseil comprend neuf conseillers généraux. Les conseillers généraux du ou des cantons dans lesquels était situé le territoire ayant constitué l'ensemble*

urbain sont membres de droit ; les autres sont élus par le ou les conseils généraux » (ibid) ; Art. 19 : *amendement de M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur* (p. 1317). — **Discussion en troisième lecture** [30 juin 1970] (p. 1327). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 6 : observations (p. 1778) ; Art. 7 : observations sur les pouvoirs du conseil d'administration (p. 1780, 1781). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la répartition des crédits de fonctionnement et d'investissement, l'éducation surveillée (p. 2071, 2072). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les effectifs de police, la situation financière des collectivités locales (p. 2252 à 2254). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa question orale relative **aux constructions scolaires** (n° 1080 ; cf. *supra*) [8 décembre 1970] (p. 2697). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la nécessité de ce texte, l'état des impôts locaux, les syndicats de communes (p. 2849). — Examen des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à faire adresser les délibérations « au préfet ou au sous-préfet »* (p. 2869) ; *son amendement tendant à donner la possibilité d'abréger « d'office » le délai d'exécution des délibérations* (ibid). — Observation sur l'amendement de M. Bajeux (p. 2870). — *Son amendement tendant à inclure les délibérations relatives aux effectifs du personnel communal dans celles qui échappent à l'approbation* (ibid.) ; Art. 2 : Observation sur l'amendement de M. Lefort (p. 2871) ; Art. 3 : *son amendement proposant un nouveau texte pour les réunions obligatoires des conseils municipaux* (ibid). — *Son amendement tendant à insérer un article 3 bis, pour définir la procédure à suivre lorsque le maire est tenu de convoquer son conseil municipal* (p. 2872) ; Art. 4 : s'oppose à l'amendement de M. Lefort (*ibid.*) ; Art. 5 : se prononce pour le maintien de cet article (p. 2876) ; *ses amendements tendant à supprimer la faculté de délégation pour le choix des « hommes de l'art »* (p. 2877) ; *la passation des baux de moins de 18 ans* (ibid.) ; *les modalités des foires et marchés* (p. 2878) ; *les aliénations de gré à gré jusqu'à 30.000 francs* (ibid.) ; *son amendement tendant à ajouter d'autres facultés de délégation* (ibid.). — *Son amendement tendant à transférer in fine l'antépénultième alinéa de l'article 75 bis nouveau* (ibid.). — *Son amendement tendant à remplacer le mot « session » par le mot « réunion obligatoire »* (ibid.) ; *son amendement tendant à insérer un article 5 bis pour changer le nom des sections du budget* [16 décembre 1970] (p. 2887). — Art. 6 : *son amendement tendant à restreindre au seul exercice budgétaire les prévisions des conseils municipaux* (p. 2888). — *Son amendement tendant à insérer un article 9 bis nouveau pour abroger l'article 182 du code de l'administration communale (reconduction automatique de certains taux pour le directeur des contributions)* (ibid.) ; Art. 11 : observations sur l'amendement de M. Geoffroy (p. 2890, 2891) ; observations sur les amendements de MM. Lefort, Descours Desacres et Monichon (p. 2894). — *Son amendement tendant à introduire l'avis conforme du conseil général* (p. 2895). — *Son amendement tendant à retirer au préfet la fixation des modalités de participation pour les communes ayant adhéré au syndicat* (ibid.) ; Art. 13 : *son amendement tendant à distinguer, pour leurs réunions, syndicats à vocation simple et syndicats à vocation multiple* (p. 2897). — Observations sur l'amendement de M. Descours Desacres (*ibid.*) ; *son amendement tendant à permettre des délégations au bureau du syndicat* (ibid.) ; Art. 13 *bis : son amendement tendant à supprimer cet article qui permet de créer des districts ruraux* (p. 2898) ; Art. 14 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui permet d'étendre les attributions des districts* (p. 2899) ; Art. 15 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui étend aux districts les attributions financières des communautés urbaines* (p. 2900) ; Art. 16 *bis : son amendement tendant à accorder aux syndicats le droit de prélever la taxe sur les ordures ménagères* (p. 2901) ; Art. 17 : *son amendement tendant à ne pas rendre obligatoire la création de syndicats pour le financement des constructions scolaires* (p. 2902, 2903) ; Art. 18 : *son amendement tendant à augmenter le nombre des membres du conseil provisoire* (p. 2905) ; Art. 19 : *son amendement tendant à reprendre le texte du Gouvernement en y ajoutant : « à la demande de la commune »* (p. 2906). — Observation sur l'amendement de M. Descours Desacres (*ibid.*). — Article additionnel : observation sur l'amendement de M. Lefort (p. 2907, 2908). — **Suite de la discussion** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Expose les conclusions de la commission mixte paritaire (p. 2978, 2979).

MINOT (M. PAUL) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 16 : *son amendement tendant, dans le paragraphe II de cet article, après les mots : « ou d'œuvres classiques » à supprimer les mots : « faisant l'objet d'une nouvelle mise en scène »* (p. 1956) ; le retire (*ibid.*) ; *amendement de M. Cornu* (p. 1957). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits, les nationalisations, l'enseignement technique, l'enseignement du latin (p. 2195, 2196). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la protection des quartiers anciens des villes, la situation de l'Opéra et de l'Opéra comique, les musées (p. 2233, 2234).

MINVIELLE (M. GÉRARD) [Landes].

Questeur du Sénat [réélu le 4 octobre 1968].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le déficit des chèques postaux ; les insuffisances en matière d'investissements ; la situation des personnels et les emplois nouveaux ; les grèves (p. 2016 à 2018).

MIROUDOT (M. MICHEL) [Haute-Saône].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1968].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 837, 838). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés à la sauvegarde, la protection et la mise en valeur des monuments historiques (p. 2228 à 2230).

MISTRAL (M. PAUL) [Isère].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 2016). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** (2e lecture) [18 décembre 1970]). — Examen des articles. — Art. 26 *sexies :* observation sur l'appel aux capitaux privés (p. 3019, 3020). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificatives pour 1971** [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 6 : observation sur l'agence nationale de l'emploi (p. 3023, 3024).

MOLLE (M. MARCEL) [Ardèche].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article 1er de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962, complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi organique relative au statut des magistrats [2 juin 1970] (n° 248).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire [2 juin 1970] (n° 250).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [4 juin 1970] (n° 257).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [26 juin 1970] (n° 338).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire [26 juin 1970] (n° 339).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970] (n° 340).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, fixant le régime applicable aux sociétés civiles autorisées à faire publiquement appel à l'épargne [3 décembre 1970] (n° 81).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, fixant le régime applicable aux sociétés civiles autorisées à faire publiquement appel à l'épargne [17 décembre 1970] (n° 134).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi organique relative au statut des magistrats** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 674 à 676). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant dans l'article* 19 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958 *à supprimer les termes « participent à l'activité juridictionnelle » afin de maintenir l'activité et les méthodes du centre national d'études judiciaires* (p. 680, 681) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant, dans l'article* 22 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958, *à supprimer la dernière phrase du* 3° *de l'alinéa* 1 *qui assimile le diplôme de l'institut régional d'administration avec la licence en droit* (p. 681) ; Art. 4 : *son amendement rédactionnel à l'article* 32 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958 (p. 682) ; Art. 6 : *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article* 35 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958, *alinéa qui prévoit qu'un représentant du ministre de la justice fait partie de la commission d'avancement* (p. 682) ; Art. 12 : *ses amendements rédactionnels aux articles* 65-1 *et* 66-1 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958 (p. 684) ; Art. 12 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article ainsi rédigé : « L'article* 66 (*alinéa* 1) *de l'ordonnance précitée du* 22 *décembre* 1958 *est modifié ainsi qu'il suit : « Art.* 66 (*alinéa* 1). — *Lorsque le garde des sceaux, ministre de la justice, entend prendre une sanction plus grave que celle proposée par la commission de discipline, il saisit cette dernière de son projet de décision motivée. Cette commission émet alors un nouvel avis qui est versé au dossier du magistrat intéressé. »* (ibid.) ; Art. 13 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le* 3° *de cet article relatif au recrutement de magistrats à titre temporaire : « 3° s'ils sont licenciés en droit les auxiliaires ou anciens auxiliaires de justice mentionnés à l'article* 30 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958, *âgés de plus de cinquante-deux ans »* (p. 684, 685) ; *son amendement tendant à compléter* in fine *le* 3° *de cet article par les mots suivants : « ... ainsi que les personnes visées à l'article* 20 *de la présente loi »* (ibid.) ; Art. 19 : *son amendement tendant, après les mots : « ... de l'article* 30 *de ladite ordonnance au cours d'une année civile déterminée peuvent atteindre... », à remplacer les mots : « la moitié des vacances constatées », par les mots : « le cinquième de l'ensemble des vacances constatées »* (p. 685, 686) ; *Art.* 20 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cat article relatif au recrutement des magistrats des premier et second grades prévu aux articles* 16 *et* 30 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958 (p. 687). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance du 22 décembre 1958 relatif à l'organisation judiciaire** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 688, 689). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à faire disparaître l'exception qui attribue à la compétence du tribunal siégeant et statuant collégialement les affaires relatives à l'état des personnes* (p. 690) ; le retire (p. 691) ; *son amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article* 3-1 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958, *alinéa qui stipule que le renvoi à la formation collégiale d'une affaire portée devant le tribunal de grande instance statuant à juge unique est de droit en cas d'opposition de l'une des parties* (p. 692). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi concernant l'organisation judiciaire dans la région parisienne** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 693, 694). — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Mignot* (p. 696). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion générale (p. 870 à 872). — Discussion des articles. — Art. 18 : *son amendement tendant, dans le texte présenté pour l'article* 723-1 *du code de procédure pénale relatif au régime de la semi-liberté, à fixer à un an au lieu de six mois la durée de la peine pour laquelle le tribunal pourra décider l'exécution sous cette forme* (p. 908) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 20 : *son amendement tendant à modifier le premier alinéa du texte modificatif présenté pour l'article* 735 *du code de procédure pénale relatif aux conditions dans lesquelles se trouve révoqué le sursis, afin de maintenir le sursis même en cas de nouvelle faute du condamné* (p. 909) ; *son amendement tendant à modifier les deuxième et troisième alinéas du texte modificatif présenté pour l'article* 736 *du code de procédure pénale, afin de permettre au tribunal de suspendre également les peines accessoires* (p. 910) ; *son amendement tendant, dans la pre-*

mière phrase du texte modificatif présenté pour l'article 742 *du code de procédure pénale, à remplacer les mots : « aux mesures de surveillance et d'assistance et aux obligations particulières », par les mots : « aux mesures de surveillance et d'assistance ou aux obligations particulières »* (p. 911) ; *ses amendements de coordination aux articles* 744-3, 744-4 *et* 746 *du code de procédure pénale* (p. 912) ; Art. 22 : *ses amendements rédactionnels aux articles* 775 *et* 777 *du code de procédure pénale* (p. 913) ; Art. 22 *bis : son amendement tendant, en matière de réhabilitation, à supprimer les textes modificatifs proposés pour les articles* 798 *et* 799 *du code de procédure pénale* (p. 914) ; Art. 23 : *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à donner au tribunal la possibilité de prononcer la mise en tutelle pénale lorsque, dans un délai de dix ans, il aura été prononcé au moins deux peines qualifiées crimes* (p. 915) ; *amendement de M. de Felice tendant, dans l'article* 58-2 *du code pénal, à stipuler que « la durée de la tutelle pénale ne peut excéder dix ans »* (p. 915) ; *amendement de M. de Felice tendant, dans l'article* 58-3 *du code pénal, à stipuler que la tutelle pénale soit subie sous le régime de la liberté conditionnelle* (p. 916) ; Art. 37 : *son amendement rédactionnel* (p. 917). — **Discussion en deuxième lecture** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1221, 1222). — Discussion des articles. — Art. 20 : *amendement d'harmonisation de M. Pleven, ministre de la justice, garde des sceaux, à l'article* 746 *du code de procédure pénale* (p. 1230) ; Art. 22 *bis : amendement de M. Pleven, ministre de la justice, garde des sceaux, tendant à modifier les articles* 782 *et* 799 *du code de procédure pénale relatifs à la réhabilitation et à ses effets* (p. 1230, 1231). — **Suite de la discussion** [29 juin 1970]. — Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. — Discussion générale (p. 1276). — Intervient, en qualité de rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant organisation des tribunaux d'instance** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1276, 1277). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi organique relatif au statut des magistrats** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1277, 1278). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 8 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de cet article afin d'étendre la dispense de délai à tous les donateurs ou défunts qui ont été parties constitutives lors de la fondation du groupement* (p. 1607). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. additionnel 1er B *(nouveau) : son sous-amendement rédactionnel tendant à préciser les conditions dans lesquelles le preneur peut, lorsqu'il bénéficie de l'indemnité viagère de départ, renoncer au renouvellement de son bail ou en demander la résiliation* (p. 1622). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des magistrats, la création d'emplois, l'éducation surveillée, la situation du personnel pénitentiaire, les crédits, les autorisations de programme (p. 2056 à 2058) (p. 2077). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, sur le **projet de loi relatif aux sociétés civiles faisant publiquement appel à l'épargne** [9 décembre 1970]. — Discussion générale : (p. 2726 à 2728). — Discussion des articles : Art. 1er : *son amendement tendant à remplacer les mots : « par dérogation aux dispositions ci-dessus » par le mot « toutefois »* (p. 2729). — *Son amendement tendant à supprimer les mots : « les sociétés à objet agricole, ni les sociétés civiles qui ne font pas publiquement appel à l'épargne »* (ibid.) ; *son amendement visant à limiter la responsabilité des associés à la part de leur capital social et à la subordonner à celle de la société ou de ses dirigeants* (p. 2730, 2731) ; le retire (p. 2731) ; Art. 3 : *son amendement tendant à instituer une prime d'émission en cas de nouvelles souscriptions* (p. 2732). — Art. 4 *bis : son amendement tendant à insérer un article additionnel pour appliquer la procédure d'agrément aux sociétés civiles faisant publiquement appel à l'épargne* (p. 2732, 2733). — Art. 5 : *son amendement tendant à prévoir, en plus de la révocation, la nomination des gérants* (p. 2733). — Art. 5 *bis : son amendement tendant à préciser la rédaction de cet article* (p. 2734). — Art. 6 : *son amendement tendant à introduire un quorum dans la délibération des assemblées générales* (p. 2734) ; *son amendement tendant à définir la notion de bénéfice distribuable* (p. 2735). — Art. 6 *quater : son amendement tendant à rendre inopposable aux tiers la limitation du pouvoir des dirigeants par le conseil de surveillance* (p. 2735). — Art. 7 : *son amendement définissant le statut et le rôle des commissaires aux comptes* (p. 2735). — Art. 12 *sexies : son amendement tendant à remplacer les mots : « des articles* 5 bis *et* 6 bis » *par les mots : « de l'article* 5 bis ». — Art. 13 : *son amendement tendant à permettre, dès la publication de la loi, certains contrôles de la commission des opérations de bourse* (p. 2739). — **Suite de la discussion** (2e lecture) [18 décembre 1970]. — Examen des conclusions de la commission mixte paritaire (p. 2992).

MONDON (M. RAYMOND), **ministre des transports** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Serge Boucheny relative au **montant et aux conditions d'attribution de la prime mensuelle de transports** [7 avril 1970] (p. 121, 122). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 414). — Discussion des articles. — Art. A nouveau : observations sur le sous-amendement de M. Yvon (p. 415) ; Art. 2 : *amendement de M. Pierre Brousse ; son sous-amendement tendant dans l'amendement de M. Pierre Brousse, après les mots : « ayant leur siège dans le quartier des affaires maritimes où est situé cet étang », à ajouter les mots : « ou dans un quartier limitrophe »* (p. 417).

MONICHON (M. MAX) [Gironde].

Est nommé secrétaire de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finance rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Brousse et Fernand Lefort relatives au **paiement de la T. V. A. par les collectivité locales** [28 avril 1970] (p. 282, 283). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine** [29 avril 1970]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'indemnisation des commerçants* (p. 309). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III. — Observations sur l'application du régime des droits d'enregistrement en matière agricole (p. 2156, 2157). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les adductions d'eau, l'électrification rurale, l'aménagement du massif forestier gascon, la taxe de défrichement, le problème du vin, la chaptalisation (p. 2317 à 2319). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — Examen des crédits. — Explique son vote sur le titre VI (p. 2348). — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale du budget annexe des PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (p. 2349, 2350). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — Examen des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel pour rédiger ainsi l'article* 1241, 5°, *b, du code général des impôts : « 5° b) Que le groupement forestier prenne, selon le cas, l'un des engagements prévus à l'article* 1370 *s'il ne l'a déjà fait depuis moins de trente ans. »* (p. 2673, 2674) irrecevable en vertu de l'article 40 ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel pour modifier l'article* 1372 quinquies *du code général des impôts afin que le droit de mutation sur certaines acquisitions agricoles soit ramené à* 4,20 *p.* 100 (p. 2674, 2675) ; irrecevable en vertu de l'article 40 (p. 2675). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. Discussion générale. — Observations sur la nature de la tutelle, la situation des maires, les emprunts communaux, la T. V. A. versée par les communes et les lenteurs administratives (p. 2852 à 2854). — Examen des articles [16 décembre 1970]. — Art. 11 : *son amendement tendant à modifier la rédaction de cet article* (p. 2895). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 26 C : *son sous-amendement tendant à admettre la proposition du conseil du fonds d'amortissement pour l'établissement du pro-*

gramme d'électrification (p. 2939). — *Son sous-amendement tendant à ne pas définir précisément la part des collectivités locales* (ibid). — Art. 36 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel pour ramener à* 4,20 p. 100 *le droit sur les mutations d'exploitations agricoles* (p. 2942) ; *irrecevable en vertu de l'article* 40 (p. 2943).

MONNERVILLE (M. GASTON) (Lot).

Est *nommé membre* de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Question orale avec débat :

M. Gaston Monnerville demande à **M. le Premier ministre** de bien vouloir exposer au Sénat les raisons exactes pour lesquelles le Gouvernement français refuse de soumettre au Parlement le projet de loi l'autorisant à ratifier la convention européenne de sauvegarde des Droits de l'homme signée le 4 novembre 1950 [23 avril 1970] (n° 57). — Réponse [16 juin 1970] (p. 814 et suivantes).

Interventions :

Prend la parole au cours du débat sur sa question orale relative à la **non-ratification de la convention européenne des droits de l'homme** [16 juin 1970] (p. 814 à 817).

MONORY (M. RENÉ) [Vienne].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à créer un fonds d'amortissement pour alléger les charges des collectivités locales en matières d'équipements sportifs et socio-éducatifs [29 juin 1970] (n° 351).

Questions orales avec débat :

M. René Monory expose à **M. le ministre de l'agriculture** qu'afin de rattraper l'écart qui existait entre les revenus agricoles et les autres catégories de revenus, le V[e] Plan dispose : « ... les taux annuels moyens suivants ont été retenus pour la progression des principales catégories de revenus directs en francs constants et par tête : (...) « Revenu agricole par exploitation : 4,8 p. 100 ». Or, la commission nationale des comptes de l'agriculture indique que l'augmentation des revenus agricoles s'est traduite par les chiffres suivants : 1962-1963 : + 6,8 p. 100 ; 1963-1964 : — 4,5 p. 100 ; 1964-1965 : + 2,5 p. 100 ; 1965-1966 : + 5,1 p. 100 ; 1966-1967 : + 4,3 p. 100 ; 1967-1968 : — 0,4 p. 100, soit, pour les six dernières années, par une moyenne de 2,3 p. 100, c'est-à-dire à peine la moitié de l'objectif assigné. Il lui demande quelle politique agricole il compte mettre en œuvre en liaison avec les organisations représentatives : 1° pour permettre l'amélioration des revenus des exploitants agricoles ; 2° pour promouvoir au cours du VI[e] Plan les mesures nécessaires permettant de leur garantir la parité du niveau de vie avec les autres catégories sociales de la nation [18 septembre 1969] (n° 11). — Retrait par son auteur [2 avril 1970].

M. René Monory attire l'attention de **M. le Premier ministre** sur la cause des désordres récents provoqués par certains groupes de commerçants, artisans et travailleurs indépendants. Ces troubles sont l'expression d'une profonde angoisse ressentie par ces catégories professionnelles. Si tous ne recourent pas à la violence, chacun d'entre eux s'interroge sur le sort qui sera réservé à leurs revendications les plus urgentes. Il demande à M. le Premier ministre quelles mesures il entend prendre ou proposer au Parlement, notamment en ce qui concerne : 1° l'octroi d'une indemnité viagère de départ permettant d'assurer aux plus défavorisés une fin de vie décente ; 2° la reconnaissance du salaire fiscal mettant fin à une situation d'injustice ; 3° les dispositions qui s'imposent afin de favoriser la restructuration et l'adaptation du petit commerce et de l'artisanat ; 4° l'éventualité d'une réforme de la patente dont l'augmentation continuelle, résultant d'un transfert des charges de l'Etat sur les collectivités locales, place bien des commerçants dans une situation difficile [7 avril 1970] (n° 46). — Réponse [14 avril 1970] (p. 194 et suivantes).

M. René Monory demande à **M. le Premier ministre** de bien vouloir exposer les intentions du Gouvernement en ce qui concerne l'allégement de la tutelle administrative et de la tutelle financière concernant les communes et les départements [7 octobre 1970] (n° 76).

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative au **mécontentement des commerçants, artisans et travailleurs indépendants** [14 avril 1970] (p. 194, 195 ; 205). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *b*) LOGEMENT. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les offices d'H.L.M. (p. 2134). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur les crédits, les chefs de service départementaux, les sociétés socio-éducatives, l'office franco-allemand et l'office franco-québécois, les crédits d'équipement, l'institution de nouvelles ressources provenant des concours de pronostics (p. 2362 à 2364) ; (p. 2369). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III. — *Amendement de M. Pelletier* (p. 2378). — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — En remplacement de M. Jean Colin, rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Adresse, au nom de la commission des finances et du Sénat tout entier, un message de sympathie aux représentants des Antilles victimes du cyclone « Dorothée ». — Observations ayant porté notamment sur le problème de la canne à sucre, la production bananière, les investissements industriels, le tourisme (p. 2379 à 2382). — Examen des crédits. — Etat C. — Titre VI : *amendement de M. Gargar* (p. 2393). — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Au nom de M. Jean Colin, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur la politique de promotion économique et sociale, la situation des Comores, la situation de la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, le territoire des Afars et des Issas, les Nouvelles-Hébrides (p. 2394 à 2396). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. — Remarques sur la mission économique des communes regroupées en zones d'aménagement concerté, sur le rôle de conseil tenu par les préfets, la rétribution du personnel communal, les impôts locaux, avec répartition d'une part de l'impôt sur le revenu (p. 2856 à 2858). — Examen des articles. — Art. 5 : se montre favorable à cet article, permettant une gestion plus dynamique (p. 2875). — **Suite de la discussion** [16 décembre 1970]. — Art 17 : propose d'ajouter le mot « obligatoire » après le mot « enseignement » (p. 2903).

MONT (M. CLAUDE) [Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

MONTALEMBERT (M. GEOFFROY DE) [Seine-Maritime].

Est nommé secrétaire de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation

agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 228). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 431). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Pellenc* (p. 1061). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art 1er *bis* : *amendement de M. de Hauteclocque* (p. 1592). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 8 : *son amendement tendant à ajouter au § II, l'alinéa ci-après : « Les exploitants agricoles auxquels les dispositions du présent article sont applicables pourront déduire leurs déficits éventuels des revenus d'autre nature dont ils ont disposé au cours de la même année ou les reporter sur les revenus des années suivantes, dans les mêmes conditions que les commerçants et industriels. »* (p. 1937, 1938). — Art. 14 : observations sur les problèmes fiscaux de la forêt (p. 1948). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Art. 32 : *son amendement tendant à étendre les attributions d'essence ou de pétrole détaxés « aux utilisateurs de moteurs mobiles et de matériel léger pour l'entretien et l'exploitation des forêts, tels que tronçonneuses, débroussailleuses et tarières »* (p. 1986, 1987) ; le retire (*ibid.*) ; (p. 1990). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — Examen des crédits. — Explique son vote sur le titre VI (p. 2348). — BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Explique son vote sur l'amendement de MM. Armengaud et Bayeux tendant à reviser le mode de financement du B.A.P.S.A. (p. 2355). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970], en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion du budget des SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale. — Observations sur l'aménagement de l'espace rural et l'environnement (p. 2484, 2485). — Intervient, en remplacement de M. Geoffroy, rapporteur de la commission mixte paritaire, dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [19 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le texte, qui a pour but de protéger les exploitants (p. 3050), et sur le travail de la commission mixte (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [19 décembre 1970]. — Observation sur le rôle des commissions mixtes paritaires (p. 3054).

MONTEIL (M. ANDRÉ) [Finistère].

Est nommé président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de résolution tendant à modifier l'article 13 du règlement du Sénat [2 juin 1970] (n° 249).

Question orale avec débat :

M. André Monteil, se référant aux déclarations faites le 27 janvier 1970 par M. le ministre des affaires étrangères devant la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, ainsi qu'au débat qui les a suivies, expose à **M. le ministre des affaires étrangères** que le fait d'appliquer l'embargo à Israël et de livrer dans le même temps un armement considérable à des pays hostiles aura pour effet d'accroître encore la tension au Moyen-Orient, de relancer la course aux armements dans cette région et de priver la France de la possibilité d'exercer un rôle de conciliation et d'arbitrage en vue du rétablissement de la paix. Il lui demande si, dans ces conditions, le Gouvernement ne devrait pas procéder à un réexamen de la politique française en Méditerranée, notamment en ce qui concerne l'application de l'embargo sur les armes et le rétablissement d'un plus juste équilible entre les parties en présence dans le conflit du Moyen-Orient [2 avril 1970] (n° 36). — Réponse [7 avril 1970] (p. 133 et suivantes).

Interventions :

Est entendu, au nom de la commission des affaires étrangères, au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique française en Méditerranée** [7 avril 1970] (p. 133 à 138 ; p. 141). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'Ecole polytechnique** [11 juin 1970]. — Sur la motion présentée par M. Descours Desacres tendant à opposer la question préalable (p. 756, 757). — **Discussion en deuxième lecture** [22 juin 1970]. — Observations sur la motion présentée par M. Descours Desacres tendant à opposer la question préalable (p. 959). — Discussion des articles. — Art. 2 : *observations sur l'amendement de M. Carrier relatif aux conditions d'administration de l'Ecole polytechnique* (p. 961) ; *amendement de M. Carrier relatif au conseil de perfectionnement* (ibid.) ; observations sur l'entrée des jeunes filles à l'Ecole polytechnique (p. 962). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 13 : *amendement de M. de Chevigny.* — Observations (p. 1008) ; Art. 15 : *amendement de Mme Lagatu tendant à une nouvelle rédaction de cet article sur la formation professionnelle* (p. 1010) ; Art. 24 : *amendements de Mmes Lagatu et Cardot et de M. Dailly tendant à supprimer cet article instituant un service national féminin volontaire* (p. 1012, 1013). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi relatif aux ressources des communautés européennes** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1266 à 1268 ; p. 1273, 1274). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire, sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif au service national** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1280). — Intervient, en qualité de président de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1823). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'école d'apprentissage maritime du Guilvinec, les activités de la Société nationale de sauvetage en mer (p. 2287, 2288). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — En qualité de président de la commission des affaires étrangères, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur la construction européenne, la politique d'ouverture à l'Est, la sécurité (p. 2427 à 2431). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale. — Remarques sur la situation des sous-officiers et celle de la gendarmerie, sur l'insuffisance des rémunérations (p. 2572 à 2574). — Examen des articles. — Art. 42. — S'affirme partisan d'une défense intégrée dans le cadre européen (p. 2578 à 2580).

MONTIGNY (LUCIEN **DE**) [Mayenne].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discusison du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouvertre d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté, avec modifications, par l'Assemblée nationale en troisième lecture, tendant à modifier les articles 1952 à 1954 du code civil sur la responsabilité des hôteliers [2 avril 1970] (n° 178).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi remplaçant l'article 340 du code d'administration communale relatif aux archives communales [4 juin 1970] (n° 261).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre la République française et la République socialiste fédérative de Yougoslavie, signée à Belgrade le 29 octobre 1969 [26 juin 1970] (n° 330).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à modifier les articles 234, 235 et 307 du code civil relatifs à la procédure du divorce et de la séparation de corps [26 juin 1970) (n° 332).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux délais de comparution après citation devant les juridictions répressives des territoires d'outremer [22 octobre 1970] (n° 29).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale, remplaçant l'article 340 du code de l'administration communale relatif aux archives communales [8 décembre 1970] (n° 86).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **troisième lecture,** du **projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 214 à 216). — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des second et troisième alinéas de l'article* 1954 *du code civil afin de préciser que l'hôtelier sera responsable des objets laissés dans les véhicules stationnés sur les parcs de stationnement à concurrence de cinquante fois le prix de location du logement* (p. 216). — Intervient dans la discussion de sa **proposition de loi tendant à modifier l'article 27, alinéa 1er, du code de l'administration communale** (délibérations des conseils municipaux et conseils généraux) [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 217) .— Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention avec la Yougoslavie relative à l'entraide judiciaire** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1319). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi remplaçant l'article 340 du code d'administration communale relatif aux archives communales** [8 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1455, 1456). — Discussion de l'article unique : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* 340 *du code d'administration communale visant notamment à supprimer les dispositions qui envisagent la prescription du dépôt d'office pour assurer la conservation de tous documents d'archives « présentant un intérêt public particulier du point de vue de l'histoire »* (p. 1457, 1458). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi concernant la procédure du divorce et la séparation de corps** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1493, 1494). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit le* 3e *alinéa du texte de l'article* 234 *du code civil : « Le demandeur doit toutefois comparaître en personne lorsqu'il sollicite en sa requête l'une ou l'autre des mesures prévues aux articles* 236 *et* 242 *ci-après. En cas d'empêchement dûment constaté, le magistrat se transporte, assisté de son greffier, au domicile de l'époux demandeur. »* (p. 1495). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif aux délais de comparution devant les juridictions répressives des territoires d'outre-mer** [29 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1668). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendements de M. Ahmed Abdallah* (p. 1670). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des greffiers officiers ministériels (p. 2065, 2066). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Discussion générale. — Observations sur la protection et la restauration du patrimoine architectural (p. 2233). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations sur l'enseignement agricole (p. 2311). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux archives communales** [10 décembre 1970], en qualité de rapporteur de la commission des lois. — Discussion générale. — Exposé des procédures à suivre avant que le préfet ne prescrive le dépôt d'office aux archives départementales (p. 2782, 2783).

MONTPIED (M. GABRIEL) [Puy-de-Dôme].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

MOREVE (M. ROGER) [Indre].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

MORICE (M. ANDRÉ) [Lôire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Question orale avec débat :

M. André Morice expose à **M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire,** que l'aménagement prévu de villes nouvelles dans la région parisienne, les possibilités très grandes permettant aux industries de la capitale de se réimplanter à proximité de leur siège parisien, ainsi que la pratique qui se développe conduisant les nouvelles concentrations à transférer à Paris des bureaux d'études et de recherches déjà installés en province, prélude à des réductions des activités qui s'appuyaient sur ces services rares, sont autant d'indices qui semblent marquer une nouvelle tendance — très regrettable — de la politique d'aménagement du territoire. Il lui demande, en conséquence, de préciser la définition des grandes lignes d'action de la politique de son ministère, politique qui semble se différencier sensiblement des définitions précédentes [8 octobre 1970] (n° 84).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 223, 224). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale. S'inquiète de la création de villes nouvelles autour de Paris, du ralentissement de la décentralisation, des concentrations industrielles (p. 2494, 2495).

MOTAIS DE NARBONNE (M. LÉON) [Français établis hors de France].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement espagnol relative au service national des double-nationaux, signée à Madrid le 9 avril 1969 [28 mai 1970] (n° 236).

Proposition de loi tendant à compléter et à modifier l'ordonnance n° 58-1006 du 23 octobre 1958 relative à l'exercice en France des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales par des personnes de nationalité française ayant exercé lesdites professions en Tunisie en vertu de la réglementation particulière à ce pays [30 juin 1970] (n° 357).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention additionnelle à la convention du 6 janvier 1909 relative à l'extradition entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, signée à Paris le 12 février 1970 [4 novembre 1970] (n° 44).

Questions orales :

M. Léon Motais de Narbonne demande à **M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer,** si le moment ne lui paraît pas venu de définir sa politique à l'égard de la colonie de la Guyane française, actuellement menacée par le développement d'une certaine forme de tourisme. Il lui demande aussi s'il lui paraît décent, sur le double plan de l'action éducative et de l'action civique, de tolérer ou d'encourager la doctrine de l'assimilation [29 avril 1970] (n° 1014). — Réponse [20 mai 1970] (p. 512, 513).

M. Léon Motais de Narbonne rappelle à **M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale** la situation des Vietnamiens travaillant à la poudrerie nationale de Saint-Chamas depuis 1929, comme engagés volontaires de nationalité française qui ayant, par suite de la convention franco-vietnamienne de 1957, perdu la nationalité française parce qu'ils n'ont pas opté pour elle en temps voulu par un acte positif et se trouvent en conséquence frustrés de leur retraite d'ouvrier d'Etat, cette retraite pour laquelle ils n'ont cessé de cotiser et qui devait leur être versée à soixante ans. Elle se trouve reportée à soixante-cinq ans. Il lui demande quelles mesures transitoires il envisage de prendre pour atténuer cette injustice. Il lui demande également s'il lui paraît de bonne méthode de contraindre un parlementaire à recourir à la procédure de la question orale parce que ce parlementaire ne parvient pas à obtenir, dans un délai raisonnable, de réponse à ses lettres [29 avril 1970] (n° 1015). — Réponse [26 mai 1970] (p. 518).

M. Léon Motais de Narbonne demande à **M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer,** si le moment ne lui paraît pas venu d'en finir avec les anomalies qui caractérisent encore les pouvoirs du représentant de la République dans la France d'outre-mer, et d'abroger notamment le décret du 24 mai 1932 selon lequel un citoyen français domicilié dans ce territoire ou ce département, y exerçant sa profession, en peut être expulsé, au motif qu'il n'en est point originaire [2 octobre 1970] (n° 1055). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1634, 1635).

Questions orales avec débat :

M. Léon Motais de Narbonne rappelle à **M. le ministre des affaires étrangères** que la faveur dont jouit la culture française en Espagne a été récemment sanctionnée par un accord franco-espagnol d'octrobre 1969 qui admet l'équivalence au baccalauréat espagnol du baccalauréat français, ouvrant ainsi aux jeunes Espagnols qui ont poursuivi en Espagne leurs études dans un établissement français l'accès, jusqu'alors interdit, à leurs universités nationales et même à la fonction publique. Il lui précise que les autorités espagnoles se montrent aujourd'hui nettement hostiles à cet accord depuis la suppression, dans l'enseignement français, de la deuxième langue obligatoire ; que l'attitude espagnole se retrouve dans les divers pays d'Amérique latine ainsi qu'en Italie. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il envisage de prendre en accord avec son collègue, M. le ministre de l'éducation nationale, pour écarter ou atténuer les conséquences, déplorables pour les intérêts français à l'étranger, de la récente réforme métropolitaine [5 mai 1970] (n° 62). — Retrait par son auteur [23 juin 1970].

M. Léon Motais de Narbonne demande à **M. le ministre des affaires étrangères** s'il n'estime pas opportun de préciser devant le Sénat quelle est la position de la France face aux événements du Cambodge et, d'autre part, les mesures que le Gouvernement envisage de prendre en faveur de nos compatriotes qui y résident, dans l'éventualité où l'aggravation de la situation les mettrait hors d'état de poursuivre leurs activités [5 mai 1970] (n° 63). — Réponse [23 juin 1970] (p. 976 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à ses **questions orales n°s 1014 et 1015** (cf. *supra*) [26 mai 1970] (p. 513, 518). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention avec l'Espagne relative au service national des double-nationaux** [28 mai 1970]. — Discussion générale (p. 564). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 842, 843). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative aux **événements du Cambodge** [23 juin 1970] (p. 976, 977). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 994). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1093, 1094). — Est entendu lors de la réponse de M. J.-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1055** (cf. *supra*) [27 octobre 1970] (p. 1635). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à l'extradition entre la France et les Etats-Unis** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1839, 1840). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté sur le budget des rapatriés et notamment sur la situation des planteurs du Cambodge et sur la situation des Français du Nord Viet-Nam (p. 2260, 2261) ; (p. 2271). — Examen des crédits. — Après l'article 76 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à la création d'un fonds national pour*

l'indemnisation des rapatriés (p. 2273, 2274) ; le retire (*ibid.*). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la coopération (p. 2438). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Constate l'augmentation du nombre d'émissions à destination de l'étranger, mais souhaite une meilleure gestion de l'office (p. 2517, 2518).

N

NAMY (M. LOUIS) [Essonne].

Est nommé secrétaire du Sénat [7 octobre 1970].

Est nommé secrétaire de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion générale (p. 380, 381). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : observations (p. 497). — **Suite de la discussion** [4 juin 1970]. — Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (p. 612, 613). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organique relative au statut des magistrats** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 676). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 689, 690). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant l'organisation judiciaire dans la région parisienne** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 694, 695). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970). — Discussion générale (p. 872, 873). — Discussion des articles. — **Art. 1er.** — Discussion des articles du code de procédure pénale : Art. 137 : *son sous-amendement à l'amendement de M. Le Bellegou tendant à ne pas appliquer le contrôle judiciaire aux infractions commises à l'occasion de manifestations politiques, de conflits sociaux ou professionnels ou en matière de liberté de presse* (p. 877) ; Art. 138 : *son amendement tendant à compléter le 8° de cet article par un alinéa stipulant que les dispositions du contrôle judiciaire applicables au permis de conduire ne puissent être que la conséquence d'une infraction au code de la route* (p. 880) ; *son amendement tendant à supprimer le 11° de cet article, alinéa relatif au cautionnement* (p. 880, 881) ; son amendement tendant à compléter le 12° de cet article par une disposition *stipulant que « cette mesure ne pourra en aucun cas aboutir à ce que soient entravées les activités syndicales ou de représentation du personnel ou de gestion et d'administration dans le cadre professionnel »* (p. 882) ; **Après l'article 1er :** *son amendement tendant à insérer un article additionnel abrogeant l'article 30 du code de procédure pénale qui confère aux préfets des pouvoirs en matière de police judiciaire* (p. 892) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel abrogeant les articles 63 et 64 du code de procédure pénale relatifs à la garde à vue* (ibid.) ; **Art. 11 :** *son amendement tendant à la suppression de la cour de sûreté de l'Etat* (p. 900). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi concernant la procédure du divorce et de la séparation de corps** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1494). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'insuffisance des crédits d'équipement, la situation des personnels de l'administration pénitentiaire (p. 2067 à 2069). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les personnels de préfecture et les personnels de police (p. 2257). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations sur les crédits consacrés aux départements d'outre-mer, la réforme foncière (p. 2388). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. — Observations sur la politique de coopération (p. 2438). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux fonctionnaires affectés au traitement de l'information** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le texte, et aussi la situation des fonctionnaires des P. et T. (p. 2773). — Examen des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel après l'article 3 pour exclure les fonctionnaires des P. et T. de l'application de la loi* (p. 2775, 2776). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la lutte contre la toxicomanie** [17 décembre 1970] (deuxième lecture). — Examen des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à ne permettre les perquisitions de nuit qu'après autorisation du Procureur de la République* (p. 2958) ; le retire (*ibid.*).

NATALI (M. JEAN) [Oise].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

NAYROU (M. JEAN) [Ariège].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Avis présenté au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi de finances pour 1971, adopté par l'Assemblée nationale [19 novembre 1970] (n° 59).

Question orale :

M. Jean Nayrou rappelle à **M. le ministre de l'éducation nationale** sa question orale n° 963 concernant le ramassage scolaire et la réponse qu'il lui a faite le 16 décembre 1969. A la suite de l'incident regrettable du vendredi 12 décembre 1969, à La Roche-sur-Yon, qui montre une fois de plus la nécessité d'organiser ce service sous la surveillance des établissements scolaires, la responsabilité de l'Etat étant engagée à partir du moment où les élèves sont accueillis dans les véhicules

de transport, il lui demande s'il n'estime pas souhaitable que le ministère de l'éducation nationale ait la haute main sur le ramassage scolaire [17 décembre 1969] (n° 965). — Réponse [7 avril 1970] (p. 123, 124).

Questions orales avec débat :

M. Jean Nayrou appelle l'attention de **M. le Premier ministre** sur les problèmes de la montagne dans le cadre de l'économie d'ensemble du pays et lui demande de bien vouloir préciser comment il entend promouvoir une politique cohérente, concernant à la fois l'agriculture, les équipements et l'aménagement du territoire, susceptible de mettre en valeur les possibilités immenses des zones d'altitude [7 octobre 1970] (n° 72).

M. Jean Nayrou appelle l'attention de **M. le ministre de l'intérieur** sur la situation des sapeurs-pompiers qui demandent des négociations immédiates concernant leur reclassement, leur temps de travail, leurs effectifs, leurs indemnités et les pensions accordées à leurs veuves. Il lui demande dans quelles conditions il compte satisfaire ces revendications et mettre ainsi fin aux mouvements légitimes qui émeuvent les municipalités et la population. Il lui demande également quelles mesures il compte prendre pour améliorer le sort des sapeurs-pompiers volontaires et pour mieux équiper les centres de secours [18 décembre 1970] (n° 91).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, à sa **question orale n° 965** (*cf. supra*) [7 avril 1970] (p. 123, 124). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale (p. 2191). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des lois, intervient dans la discussion générale du budget de l'INTÉRIEUR. — Observations ayant porté notamment sur la police nationale, la protection civile (lutte contre l'incendie en montagne, secours en montagne), les personnels de préfecture, la situation financière des collectivités locales (p. 2248, 2249). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 2876). — Art. 11 : [16 décembre 1970]. — Craint que cet article n'entraîne la suppression de certaines communes (p. 2893). — **Suite de la discussion** [17 décembre 1970]. — Examen des articles (p. 2981).

NOURY (M. JEAN) [Ille-et-Vilaine].

Est nommé secrétaire du Sénat [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Question orale :

M. Jean Noury demande à **M. le ministre de l'éducation nationale** s'il ne lui paraît pas opportun de trouver une procédure permettant à tout instituteur de choisir son département d'exercice et de l'obtenir légalement comme cela se fait pour les fonctionnaires en général et certaines catégories d'enseignants en particulier, les procédures actuelles d'*exeat-ineat* et de permutation étant inefficaces et entraînant certaines pratiques que la morale réprouve. Dans l'affirmative, il lui demande de lui indiquer la date approximative de la mise en œuvre de cette nouvelle procédure [18 juin 1970] (n° 1037). — Réponse [30 juin 1970] (p. 1301, 1302).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1037** (*cf. supra*) [30 juin 1970] (p. 1302). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. —JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés à l'éducation populaire, les équipements sportifs, l'institution de concours de pronostics, la mise en œuvre d'un office européen de la jeunesse (p. 2371, 2372). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ. — Discussion générale. — Observations sur la montagne, zone d'accueil où la nature est protégée mais où les voies de communication posent un problème préoccupant (p. 2493, 2494).

NUNINGER (M. MARCEL) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à abaisser l'âge d'éligibilité au conseil municipal [9 avril 1970] (n° 183).

O

ORTOLI (M. FRANÇOIS), **ministre du développement industriel et scientifique** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Coudé du Foresto relative à la **politique en matière d'énergie électrique et nucléaire** [20 octobre 1970] (p. 1553 à 1559). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale. — Observations sur le rôle du ministère, la politique de l'énergie, les problèmes des structures industrielles et des petites et moyennes entreprises, le financement de la recherche (p. 2623 à 2629). — Observations sur la modernisation du textile (p. 2629, 2630). — Examen des articles. — ETAT B. — Titre III. — Observations sur les statistiques et leur dépouillement (p. 2630, 2631). — Observations sur les centres techniques et les aides à la recherche (p. 2632 à 2634).

P

PADO (M. DOMINIQUE) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation d'un certain nombre de coopérants français en Algérie (p. 2439). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — Intervient sur la qualité des programmes, la rivalité entre les deux chaînes, les problèmes posés par le monopole d'Etat et sur le contrôle parlementaire de l'Office (p. 2512 à 2514). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — Explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 2683).

PAMS (M. GASTON) [Pyrénées-Orientales].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite de la mission effectuée aux Etats-Unis du 4 au 22 avril 1970 sur la situation des transports aériens intérieurs et des constructions aéronautiques [13 octobre 1970] (n° 9).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis* : *amendements de MM. Pams*

et Verneuil tendant à supprimer cet article qui modifie l'article 440 du code général des impôts en soumettant les vins dont le degré alcoolique acquis et en puissance excède 15°, au régime fiscal des vins de liqueur sans appellation d'origine (p. 1065, 1066) ; *amendement de M. Bailly, secrétaire d'Etat au commerce tendant à autoriser le Gouvernement à prendre des décrets pour traduire les négociations européennes sur le problème viticole* (p. 1067). — Explique son vote sur le **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970] (p. 1829). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la situation des compagnies d'aviation, la concurrence air-fer, les nuisances, les programmes de constructions aéronautiques (p. 2169 à 2171).

PARISOT (M. HENRI) [Vosges].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Interventions :

Intervient, en remplacement de M. Pierre de Chevigny, rapporteur pour le Sénat de la commission mixte paritaire, dans la discussion des conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi relatif au service national** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1280).

PASCAUD (M. GUY) [Charente].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

PATENOTRE (M. FRANÇOIS) [Aube].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

PAULY (M. PAUL) [Creuse].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Giraud et Boucheny relatives aux **abattoirs de la Villette** [20 octobre 1970] (p. 1533, 1534, 1535). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS. — Discussion générale (p. 2150 à 2152) ; (p. 2155). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations sur la situation financière des C.U.M.A. (coopératives d'utilisation du matériel agricole) (p. 2325, 2326).

PAUZET (M. MARC) [Gironde].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi de finances pour 1971, adopté par l'Assemblée nationale [19 novembre 1970] (n° 56).

Questions orales :

M. Marc Pauzet attire l'attention de **M. le ministre de l'agriculture** sur le retard apporté à l'équipement rural et en particulier à l'alimentation en eau potable, du fait de crédits très insuffisants. Ce retard crée une situation inéquitable pour de nombreux habitants des campagnes, privés de ces avantages indispensables à la vie moderne, et empêche la modernisation d'exploitations agricoles. Ainsi ce sous-équipement s'oppose à l'aménagement rationnel du territoire et au maintien d'une population rurale. Il souligne qu'au rythme actuel des crédits d'équipement l'achèvement des travaux d'adduction d'eau demandera douze à quinze années, ce qui est inadmissible. Il lui demande enfin s'il ne serait pas possible, pour hâter cet équipement, de permettre aux communes et aux syndicats de communes d'emprunter pour ces travaux, en dehors des programmes d'Etat et départementaux, sous bénéfice d'une bonification d'intérêt [20 octobre 1970] (n° 1068). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1695,1696).

M. Marc Pauzet expose à **M. le ministre de l'intérieur** les difficultés rencontrées par les maires au sujet de la nomination de la femme de service obligatoire dans les classes enfantines, et lui demande de lui faire connaître à qui incombe cette nomination. Une classe enfantine est créée sur avis de l'inspection académique par délibération du conseil municipal comportant engagement de prise en charge par la commune du traitement de cette femme de service et, d'autre part, de divers aménagements qu'imposent les soins particuliers à ces jeunes élèves. La nomination de cette employée communale incombe-t-elle au maire en application de la loi du 5 avril 1884, avec l'agrément de la directrice d'école ou bien, comme le prétend l'éducation nationale, à la directrice avec l'agrément du maire [1er décembre 1970] (n° 1085). — Réponse [15 décembre 1970] (p. 2832).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VIe Plan** [26 juin 1970]. — Discussion de l'article unique (p. 1212). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à compléter cet article par un troisième alinéa stipulant que « Le droit de préemption institué par l'article 7 de la loi du 8 août 1962 ne s'applique pas aux apports de biens à un groupement foncier agricole »* (p. 1602). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1068** (*cf. supra*) [3 novembre 1970] (p. 1696). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 8 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début de l'alinéa 1er de cet article : « Les exploitants agricoles dont les recettes annuelles de deux années consécutives dépassent 500.000 francs hors taxes pour l'ensemble de leurs exploitations... »* (p. 1934) ; *son amendement tendant au paragraphe II de cet article, après l'alinéa 1er, à insérer un nouvel alinéa stipulant que « le bénéfice réel des exploitants agricoles est déterminé sur la base des résultats comptables des trois dernières années »* (p. 1936, 1937) ; Art. 9 : *son amendement tendant à supprimer le paragraphe Ier de cet article, lequel fixe au 1er février pour les exploitants agricoles soumis au régime du forfait collectif le délai d'option pour l'imposition d'après le régime du bénéfice réel* (p. 1938, 1939) ; *son amendement tendant à rédiger en ces termes le dernier alinéa du paragraphe II de cet article : « La dénonciation — du forfait du bénéfice agricole — peut être notifiée jusqu'au 31 décembre de l'année précédant celle de la réalisation des revenus. Elle reste valable tant que les faits qui l'ont motivée subsistent »* (p. 1939) ; Art. 13 : *son amendement tendant à étendre l'application du taux réduit de la T. V. A. aux vins, bières et jus de fruits* (p. 1946). — **Suite de la discussion** [23 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur pour avis de la commisison des affaires économiques et du Plan, intervient dans la discussion générale du budget de l'AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés à l'agriculture, l'en-

seignement agricole, les services publics ruraux, le problème des industries agricoles et alimentaires, le Marché commun, l'amélioration des revenus agricoles (p. 2296 à 2298). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, à sa question relative au **personnel de service dans les classes enfantines** (p. 2832).

PELLENC (M. MARCEL) [Vaucluse].

Est nommé rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1968 [21 mai 1970] (n° 224).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant simplifications fiscales [10 juin 1970] (n° 277).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [10 juin 1970] (n° 278).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [25 juin 1970] (n° 319).

Rapport général fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances pour 1971, adopté par l'Assemblée nationale [19 novembre 1970] (n° 54).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [9 décembre 1970] (n° 87).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1970, adopté par l'Assemblée nationale [10 décembre 1970] (n° 98).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [17 décembre 1970] (n° 126).

Interventions :

Intervient en qualité de rapporteur général de la commission des finances dans la discussion du **projet de loi portant règlement définitif du budget de 1968** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 697, 698). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1050). — Discussion des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à supprimer le paragraphe IV de cet article, paragraphe concernant les mesures à prescrire pour améliorer le contrôle du sucrage des vins* (p. 1053) ; le retire (p. 1054) ; Art. 8 : (p. 1054) ; Art. 12 : *amendements de Mlle Rapuzzi et de M. Bardol soutenus respectivement par M. Lamousse et M. Gargar tendant à exonérer les ciné-clubs de la T. V. A.* (p. 1056, 1057) ; *son amendement tendant à ajouter, après le paragraphe II de cet article, un paragraphe II* bis *aux termes duquel le Gouvernement pourra étendre l'exonération de la T. V. A. aux opérations réalisées soit par les fédérations habilitées à diffuser la culture par le film soit par les associations d'éducation populaire déclarées* (p. 1057, 1058) ; le retire (p. 1059). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1059, 1060). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe II de cet article relatif à la levée de la règle du butoir au bénéfice des entreprises de fabrication de produits alimentaires : « Le Gouvernement pourra, par décret pris avant le 31 décembre 1970, étendre les dispositions du I ci-dessus à des affaires portant sur la production, la fabrication et la commercialisation d'autres produits ou sur la prestation de services soumis au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée. »* (p. 1061) ; *amendement de M. Lemaire* (p. 1062) ; Art. 4 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article permettant aux sociétés d'habitations à loyer modéré, ayant acquis des terrains de l'Etat, d'opter, dans le délai d'un an, pour le régime de location-attribution* (p. 1063, 1064) ; Art. 6 *bis : amendement de MM. Lemaire et Verneuil tendant à supprimer cet article et amendement de M. Bailly, secrétaire d'Etat au commerce tendant à insérer un nouvel alinéa autorisant le Gouvernement à prendre des décrets pour traduire les négociations européennes sur le problème viticole* (p. 1066, 1067) ; Art. 7 : *son amendement tendant à ajouter*, in fine, *un paragraphe III ainsi rédigé : « Le Gouvernement présentera dans la prochaine loi de finances des dispositions tendant au remplacement de l'impôt sur les spectacles par la taxe sur la valeur ajoutée et prévoyant l'attribution de ressources compensatrices en faveur des collectivités locales. »* (p. 1068, 1069) ; Art. 10 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le début du paragraphe I de cet article : « Par dérogation aux dispositions du I de l'article 125-A du code général des impôts, et pour les placements dont le taux dépasse celui des avances de la Banque de France, l'option pour le prélèvement de 25 p. 100... »* (p. 1071) ; *amendement de M. Dailly* (p. 1073) ; *son amendement tendant à compléter cet article par un paragraphe III ainsi rédigé : « Nonobstant les dispositions du paragraphe I ci-dessus, les dépôts reçus par les banques régies par la loi du 13 juin 1941, relative à la réglementation et à l'organisation de la profession bancaire, continuent d'ouvrir droit à l'option pour le prélèvement de 25 p. 100 »* (p. 1073) ; le retire (p. 1074) ; Art. 12 : *son amendement tendant à supprimer le paragraphe I de cet article* (p. 1074) ; le retire (*ibid.*) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article* (*ibid.*) ; Art. 14 *bis nouveau : son amendement tendant à insérer cet article visant à rendre applicables les dispositions portant prise en charge et revalorisation de droits et avantages sociaux consentis à des Français ayant résidé en Algérie, aux anciens salariés de Tunisie qui ont été affiliés à l'Association nord-africaine de prévoyance de Tunisie (A. N. A. P. T.)* ; Art. 22 *nouveau : amendement de M. Bailly, secrétaire d'Etat au commerce* (p. 1077) ; Art. 23 *nouveau : amendement de M. Bailly, secrétaire d'Etat au commerce* (*ibid*) ; Art. 24 *nouveau : ses sous-amendements rédactionnels à l'amendement de M. Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, tendant à instituer un abattement de 20 p. 100 sur la T. V. A. due par les salles de cinéma d'art et d'essai et à créer sur ces mêmes salles une taxe parafiscale* (p. 1078) ; Art. 25 : *son amendement tendant à insérer cet article afin de déléguer au Gouvernement le pouvoir d'exonérer de la taxe sur la valeur ajoutée les opérations réalisées par les fédérations de ciné-clubs* (p. 1079). — **Discussion en deuxième lecture** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1235). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe II de cet article : « Le Gouvernement pourra, par décret pris avant le 31 décembre 1970, étendre les dispositions du I ci-dessus à des affaires portant sur la production, la fabrication, la transformation et la commercialisation d'autres produits ou sur la prestation de services soumis au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée »* (p. 1235, 1236) ; Art. 10 : *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin de l'alinéa 1° du paragraphe I : « ... lorsque ces intérêts sont versés après le 31 décembre 1970. Toutefois, continueront à bénéficier des dispositions du I de l'article 125 A susvisé les intérêts des sommes ne représentant pas au total plus de 40 p. 100 du capital social dans la limite de seize fois le capital minimum fixé par l'article 71 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 pour les sociétés par actions qui ne font pas publiquement appel à l'épargne, sous réserve que le taux d'intérêt de ces sommes n'excède pas celui des avances sur titres de la Banque de France majoré de deux points »* (p. 1240) ; *sous-amendement de M. Dailly* (p. 1243) ; *son amendement tendant à rédiger comme suit la fin de l'alinéa 1er de cet article : « Toutefois continueront à bénéficier des dispositions du I de l'article 125 A susvisé les intérêts des sommes ne représentant pas au total plus du montant du capital*

social lorsque ce dernier est inférieur ou égal à 400.000 *francs, cette somme étant, le cas échéant, augmentée de* 40 p. 100 *de la fraction du capital excédentaire et dans la limite de seize fois le capital minimum fixé par l'article* 71 *de la loi n°* 66-537 *du* 24 *juillet* 1966 *pour les sociétés par actions qui ne font pas publiquement appel à l'épargne, sous réserve que le taux d'intérêt de ces sommes n'excède pas celui des avances sur titres de la Banque de France, majoré de deux points* » (p. 1244) ; *amendement de M. Dailly* (ibid.). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, en remplacement de M. Portmann, dans la discussion du **projet de loi approuvant l'adhésion de la France à l'accord portant création de la Banque asiatique de développement** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1319, 1320) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention avec la Suisse sur les doubles impositions** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1321). — Prend part, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1868 à 1871). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 1er : *amendement de M. Bardol* (p. 1913) ; Art. 2 : *son amendement tendant à introduire dans cet article un paragraphe IV* bis *ainsi rédigé : « IV* bis. — *La cotisation due au titre des années* 1971 *et suivantes par les contribuables dont les revenus sont composés principalement de traitements, salaires, pensions ou rentes viagères sera réduite d'un montant égal à* 5 p. 100 *des sommes qu'ils sont autorisé à déduire de leur revenu net global. Pour l'imposition du revenu de l'année* 1970, *le taux de la déduction est fixé à* 2 p. 100 » (p. 1915, 1917) ; *son amendement tendant à supprimer le paragraphe IX de cet article, paragraphe instituant une majoration exceptionnelle d'impôt* (p. 1917, 1918, 1919) ; *amendement de Mme Lagatu* (p. 1921) ; Après l'article 2 : *son amendement tendant à ajouter un article additionnel stipulant que « Le Gouvernement soumettra au Parlement chaque année, à l'occasion de l'examen de la loi de finances, des dispositions tendant à élargir les tranches du barème de l'impôt sur le revenu en fonction d'une détérioration éventuelle du pouvoir d'achat de la monnaie par rapport à l'année précédente* » (p. 1924, 1925) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel* 2 bis *nouveau disposant que « la majoration prévue au paragraphe IX de l'article* 2 *ne s'appliquera pas à la fraction de l'impôt dû par le contribuable et correspondant à la taxation de revenus provenant de salaires ou pensions* (p. 1925, 1926) ; sur l'ensemble de l'article 2 (p. 1927) ; Art. 6 : *son amendement tendant à fixer à* 200.000 *francs la limite du forfait pour les contribuables imposables au bénéfice réel* (p. 1931, 1932) ; Article additionnel 6 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article prévoyant que le Gouvernement présentera dans le projet de loi de finances pour* 1972 *des dispositions instituant un régime spécial d'imposition des revenus déclarés par des tiers* (p. 1932, 1933) ; Art. 8 : *son amendement tendant à ajouter « hors taxes » après : «* 500.000 *francs » dans le* 1er *alinéa de cet article ainsi conçu : « Les exploitants agricoles dont les recettes annuelles de deux années consécutives dépassent* 500.000 *francs pour l'ensemble de leurs exploitations, sont obligatoirement imposés d'après leur bénéfice réel, à compter de la deuxième de ces années* » (p. 1934) ; Art. 12 : *son amendement tendant à supprimer cet article réduisant de* 5 p. 100 *l'abattement forfaitaire admis pour l'imposition des revenus des propriétaires d'immeubles* (p. 1941) ; Après l'article 12 : *amendement de M. Bardol* (p. 1942) ; Art. 14 : *son amendement tendant après l'alinéa* 1° *de cet article à insérer un nouvel alinéa permettant au Gouvernement de taxer au taux réduit de la T. V. A. les spectacles cinématographiques* (p. 1950, 1951). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Après l'article 26 : *amendement de M. Talamoni* (p. 1975) ; Art. 28 : *son amendement tendant à modifier la fin de cet article afin de ne reconduire que pour une année la majoration exceptionnelle de la la vignette* (p. 1978) ; Art. 29 : *son amendement tendant, dans le paragraphe II* ter, *à une nouvelle rédaction des alinéas* 2 *et* 3, *afin d'aménager les conditions dans lesquelles s'effectuera le paiement de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers* (p. 1979) ; Art. 29 *bis : amendement de M. Cornu tendant à supprimer cet article* (p. 1981) ; Art. 31 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui fixe pour l'année* 1971 *à* 18 p. 100 *le prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers appliquée aux carburants routiers, prévu au profit du fonds spécial d'investissement routier. — Observations sur l'insuffisance des crédits de la voirie départementale et communale* (p. 1982, 1983). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — AFFAIRES CULTURELLES. — Examen des crédits. — Etat B, Titre III : *son amendement tendant à réduire les crédits de ce titre de* 3.400.000 *francs (réorganisation de l'Opéra et de l'Opéra Comique)* (p. 2242, 2243). — Titre IV : *amendement de M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, tendant à majorer les crédits de ce titre de* 4 *millions de francs consacrés spécialement aux activités théâtrales, aux manifestations musicales, aux associations techniques pour l'action culturelle et la formation d'animateurs.* — Observations sur les crédits affectés aux manifestations artistiques au théâtre national d'Orange (p. 2244). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale. — Observations sur la situation des inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports (p. 2365). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [9 décembre 1970]. — Discussion générale. — Expose les conclusions de la commission mixte paritaire du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la hausse des prix, le caractère disparate des mesures prises, le fonds national de l'habitat, la réforme de la patente (p. 2912, 2913). — Examen des articles. — Art. 4 : Réponse à l'amendement de M. Bardol (p. 2918) ; Art. 6 : *son amenedment tendant à supprimer cet article créant une agence nationale de l'emploi* (p. 2921) ; Art. 7 : *son amendement tendant à exonérer du timbre de quittance les réseaux de chemins de fer secondaires d'intérêt général* (p. 2924). — Intervient, en qualité de rapporteur général de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi portant exonération des droits de mutation sur la succession du général de Gaulle** [18 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2991, 2992). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission mixte paritaire, dans la discussion de la **loi de finances rectificative pour 1971** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les conclusions de la commission mixte paritaire (p. 3022).

PELLERAY (M. PAUL) [Orne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Question orale :

M. Paul Pellerey a l'honneur d'exposer à **M. le ministre de l'économie et des finances** ce qui suit : dans de très nombreux départements la commission départementale des impôts directs n'a pu se mettre d'accord pour déterminer le forfait servant de base à l'établissement des bénéfices agricoles (impôt sur le revenu des exploitants agricoles), les comptes d'exploitation présentés par l'administration ne correspondant en rien à la réalité. En effet, dans les région à production animale dominante « tous les avis sont concordants » les résultats d'exploitation sont stagnants, pour ne pas dire déficitaires, alors que les charges et services sont en augmentation constante. Le remboursement forfaitaire de la T. V. A., qui apparaît dans lesdits comptes d'exploitation, ne peut être considéré comme un revenu puisqu'il est compensation de la T. V. A. payée par les intéressés sur leurs investissements et leurs moyens de production. Il lui demande donc quelles justifications sont retenues par son administration pour majorer de 30 à 50 p. 100 le forfait 1969 des exploitations agricoles par rapport à 1968. Il lui demande également si on a cherché ainsi à procéder à un rattrapage permettant d'annuler les effets de la suppression de la taxe complémentaire, ce qui aurait pour conséquence d'aggraver encore la fiscalité des exploitants [26 mai 1970] (n° 1029). — Réponse [9 juin 1970] (p. 639, 640).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1029** (*cf. supra*) [9 juin 1970] (p. 640). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. de Félice tendant à une nouvelle rédaction de l'article* 870-27 *du code rural* (p. 1585). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — Discussion générale. — Observations sur le marché de la viande (p. 2342).

PELLETIER (M. JACQUES) [Aisne].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance ou à l'adolescence [25 juin 1970].

Est nommé secrétaire du Sénat [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 481, 482). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1178, 1179). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 *nouveau : son amendement tendant à insérer cet article stipulant que « Le Gouvernement déposera, avant le 1^er^ octobre 1971, un projet de loi tendant à autoriser la conclusion de conventions départementales entre bailleurs et preneurs de baux ruraux* (p. 1595). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les enfants inadaptés, le financement des constructions scolaires, le ramassage, le plein emploi des équipements sportifs, l'enseignement technique (p. 2197, 2198). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés aux industries agricoles et alimentaires (p. 2316). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, intervient dans la discussion générale de ce budget. — Observations ayant porté notamment sur la situation des fonctionnaires de la jeunesse et des sports, les investissements, le plein emploi des équipements sportifs, la pratique de l'éducation physique, l'éducation populaire (p. 2364 à 2366). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III. — *Son amendement tendant à réduire les crédits de ce titre afin de souligner la situation faite aux inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports* (p. 2378) ; Titre IV. — *Son amendement tendant à réduire les crédits de ce titre pour souligner l'insuffisance des crédits consacrés à l'éducation populaire* (p. 2378).

PEN (M. ALBERT) [Saint-Pierre et Miquelon].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations sur la situation économique des îles Saint-Pierre et Miquelon et sur l'enseignement (p. 2397, 2398, 2406).

PERDEREAU (M. LUCIEN) [Loiret].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

PERIDIER (M. JEAN) [Hérault].

Est nommé vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Question orale avec débat :

M. Jean Péridier demande à **M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale,** après les pertes douloureuses que vient de subir le corps expéditionnaire français au Tchad, de lui fournir toutes les informations concernant la situation militaire actuelle au Tchad et les raisons que la France à de poursuivre une intervention aussi meurtrière, aussi ruineuse pour notre pays et que rien ne justifie [13 octobre 1970] (n° 86). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1698 et suivantes).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 414). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 435 à 437). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Henri Caillavet relative à la **situation des coopérants français au Tchad** [26 mai 1970] (p. 523, 524). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à l'**intervention militaire française au Tchad** [3 novembre 1970] (p. 1698 à 1702). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale : observation sur la situation du marché du vin dans le cadre nouveau de l'organisation communautaire (p. 2319, 2320). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — En qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères (coopération), intervient dans la discussion générale de ce budget (p. 2415 à 2417) ; en son nom personnel, explique son vote sur ce budget et présente ses observations concernant la politique européenne (p. 2435 à 2438). — Intervient pour un **rappel au règlement** relatif au retrait de l'ordre du jour d'un accord passé entre la France et l'Espagne [16 décembre 1970] (p. 2908).

PETIT (M. GUY) [Pyrénées-Atlantiques].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à compléter les articles 22 et 26 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis [9 décembre 1970] (n° 88).

Interventions :

Intervient dans la discussion, en **troisième lecture,** du **projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers** [16 avril 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. De Montigny* (p. 216). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 225, 226, 229). — **Suite de la discussion** [14 mai 1970] (p. 407). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 479, 484 à 486). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la réorientation de la politique agricole, la situation des petits commerçants, l'application de la T. V. A. aux communes (p. 1888 à 1891, p. 1897, 1898). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'application de la T. V. A. aux collectivités locales, les communes touristiques, le problème de la pollution, les stations d'épuration, le découpage des régions. — Suite de la discussion (p. 2257 à 2259). Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 5 : observations sur le danger des délégations de pouvoir et la formation du personnel communal (p. 2873, 2874). — Art. 11 [16 décembre 1970] : est favorable à cet article, du fait de l'avis conforme du conseil général (p. 2892, 2893). — Art. 16 *bis :* demande à préciser la notion de « destruction »

des ordures ménagères (p. 2901) ; observation sur les décharges contrôlées (p. 2902). — Art. 18 : observation sur la règle de la proportionnalité (p. 2905). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la lutte contre la toximanie** [17 décembre 1970]. — Discussion générale ; observation sur les droits donnés par le code des douanes (p. 2957).

PIALES (M. PAUL) [Cantal].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

PICARD (M. ANDRÉ) [Côte-d'Or].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations sur la situation de l'élevage (p. 2325).

PINSARD (M. JULES) [Saône-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

PINTON (M. AUGUSTE) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Pierre Brousse et Fernand Lefort relatives au **paiement de la T. V. A. par les collectivités locales** [28 avril 1970] (p. 283). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1162, 1163). — Prend part, au nom de M. Pierre Brousse, à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1187, 1188). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a*) EQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le problème des axes routiers transversaux (p. 2090, 2091). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le projet de réalisation du métro de Lyon, la ligne nouvelle Paris—Lyon, la coordination des transports, la suppression des lignes secondaires de chemin de fer (p. 2111 à 2113), les liaisons rapides (p. 2121).

PIOT (M. JACQUES) [Yonne].

Est nommé secrétaire du Sénat [7 octobre 1970].

Est nommé secrétaire de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1^er^ septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner : 1° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ; 2° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au bail rural à long terme ; 3° le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux groupements fonciers agricoles [29 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [19 mai 1970] (n° 215).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargé de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [4 juin 1970] (n° 255).

Rapport fait au nom de la commission spéciale sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence complétant certaines dispositions du titre I^er^ du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole [20 octobre 1970] (n° 20).

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à préciser le caractère interprétatif de l'article 639, alinéa 2, du code de procédure pénale [14 décembre 1970] (n° 105).

Question orale :

M. Jacques Piot demande à **M. le ministre de l'équipement et du logement** si, à la suite du tragique accident survenu à un car scolaire sur la route nationale n° 6, entre Sens et Villeneuve-sur-Yonne, il entend faire enfin procéder à l'arrachage des arbres en bordure des grands axes routiers. Il rappelle que le lourd bilan de cet accident est dû à la percussion du car contre un arbre en bordure de la route nationale n° 6, faisant malheureusement suite à une longue série d'accidents similaires [8 décembre 1970] (n° 1092).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 468, 469). — Discussion des articles. — Art 1er : *son amendement tendant, dans le texte de l'article* 314 *du code pénal, à remplacer les mots « action menée à force ouverte », par les mots « action concertée, menée à force ouverte »* (p. 492) ; *amendement de M. Le Bellegou* (ibid.) ; *son amendement tendant, dans le texte de l'article* 314 *du code pénal, à remplacer les mots : « Les chefs ou organisateurs de ces groupes, ainsi que ceux qui y auront participé », par les mots : « Les responsables ou organisateurs de cette action ainsi que ceux qui y auront participé volontairement et en connaissance de cause. »* (p. 493) ; *amendements de MM. Caillavet, Poudonson et Le Bellegou tendant à supprimer les* 2e, 3e *et* 4e *alinéas de l'article* 314 *du code pénal, alinéas sanctionnant les violences et voies de faits commises à l'occasion de manifestations* (p. 495). — **Suite de la discussion** [4 juin 1970]. — En qualité de rapporteur, pour le Sénat, de la commission mixte paritaire, présente les conclusions du rapport de la commission sur les dispositions restant en discussion de ce projet de loi (p. 610, 611). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission spéciale, dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1618, 1619). — Discussion des articles. — Art. additionnel 1er B (nouveau) : *son amendement tendant à insérer, avant l'article* 1er, *cet article additionnel visant à modifier la rédaction de l'article* 845-1 *du code rural de façon à accorder au preneur le bénéfice de l'indemnité complémentaire de restructuration dans tous les cas où il remplit les conditions de caractère personnel* (p. 1621) ; *sous-amendement de M. Bajeux* (ibid.). — Art. additionnel 1er A *(nouveau) : amendement de M. Bajeux tendant à insérer cet article relatif à la situation des bailleurs et des preneurs qui ont atteint l'âge de la retraite* (p. 1623). — Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer cet article pour coordination* (ibid.). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 2066, 2067). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — ECONOMIE ET FINANCES. — II. — SERVICES FINANCIERS. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III. — Observations sur la création de nouveaux postes d'attachés agricoles (p. 2156). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi,** adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, **relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses** [17 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à ne permettre les perquisitions de nuit qu'après autorisation du procureur de la République* (p. 2958). — Intervient en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à la vente des biens d'un contumax** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les difficultés d'application des textes antérieurs, lésant le contumax et l'acquéreur (p. 2970, 2971). — Examen des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à valider les acquisitions, même en cas de résolution de la condamnation par contumace* (p. 2971). — Art. 2 : *son amendement tendant à la remise à jour du fichier immobilier* (p. 2972). — Art. 3 *nouveau : son amendement tendant à faire indemniser le propriétaire évincé* (ibid.). — *Son amendement tendant à rédiger ainsi l'intitulé : « proposition de loi relative aux actes de disposition afférents à certains biens ayant appartenu à des contumax »* (ibid.).

PLEVEN (M. RENÉ), **garde des sceaux, ministre de la justice** (Cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient au cours du débat sur le **projet de loi relatif à l'autorité parentale** [13 mai 1970]. — Discussion générale (p. 383 à 385). — Discussion des articles. — Art. 372 *bis* nouveau du code civil : *son sous-amendement tendant, dans le texte présenté par M. Jozeau-Marigné, à remplacer les mots : « le juge d'instance », par les mots : « le juge des tutelles »* (p. 387) ; Art. 374-1 du code civil : observations sur l'amendement rédactionnel de M. Jozeau-Marigné (p. 391) ; Art. 375 du code civil : *amendement de M. Diligent tendant à une nouvelle rédaction du début de cet article afin de ne pas exclure de la protection de l'enfance les mineurs émancipés* (p. 391) ; *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 392) ; Art. 375-2 du code civil : *amendement de M. Diligent ; observations sur l'intervention des personnes qualifiées désignées par le juge* (p. 392, 393) ; Art. 375-3 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 393) ; Art. 377 du code civil : *amendement de M. Jozeau-Marigné* (p. 394) ; Art. 383 du code civil : *amendement de Mme Lagatu tendant à préciser l'égalité entre le père et la mère en matière d'administration des biens* (p. 396) ; Après l'art. 213 du code civil : *amendement de Mme Goutmann tendant à supprimer le* 2e *et le* 3e *alinéa de l'art.* 214, *alinéas qui imposent au mari l'obligation principale d'assurer la charge du ménage* (p. 397) ; Art. 215, alinéas premier et 2 du code civil : *amendement de Mme Lagatu* (p. 398). — Prend part à la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion générale (p. 469 à 473 ; p. 480 ; p. 489 à 491). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Le Bellegou* (p. 492) ; *amendements de MM. Le Bellegou, Piot et Filippi :* observations (p. 493) ; *amendements de MM. Caillavet, Poudonson et Le Bellegou tendant à supprimer les* 2e, 3e *et* 4e *alinéas de l'article* 314 *du code pénal, alinéas sanctionnant les violences et voies de faits commises à l'occasion de manifestations* (p. 495, 496) ; *amendement de M. Mignot* (p. 497) ; Art. 2 : observations (p. 497, 498). — **Suite de la discussion** [4 juin 1970]. — Discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire (p. 613, 614). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organique relative au statut des magistrats** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 676 à 679). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Molle tendant à modifier l'article* 19 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958 ; observations sur la formation des auditeurs de justice (p. 680, 681) ; *amendement de M. Molle tendant à supprimer la dernière phrase du* 3° *de l'alinéa* 1 *qui assimile le diplôme de l'institut régional d'administration avec la licence en droit* (p. 681) ; Art. 6 : *amendement de M. Molle tendant à supprimer dans l'article* 35 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958 *le dernier alinéa qui prévoit un représentant du garde des sceaux dans la composition de la commission d'avancement* (p. 683) ; Art. 19 : *amendement de M. Molle tendant à fixer au cinquième de l'ensemble des vacances constatées le recrutement des magistrats des premier et second grades prévu par l'article* 30 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958 ; observations (p. 686) ; *son amendement tendant à compléter comme suit cet article : « ... sans toutefois que le nombre des magistrats ainsi recrutés puisse excéder* 90 *par an »* (ibid.) ; sur l'ensemble (p. 688). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire** [10 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Molle tendant à faire disparaître l'exception qui attribue à la compétence du tribunal siégeant et statuant collégialement les affaires relatives à l'état des personnes* (p. 691) ; *amendement de M. Molle tendant à supprimer le* 2e *alinéa de l'article* 3-1 *de l'ordonnance du* 22 *décembre* 1958, *alinéa qui stipule que le renvoi à la formation collégiale d'une affaire portée devant le tribunal de grande instance statuant en juge unique est de droit en cas d'opposition de l'une des parties* (p. 692) ; sur l'ensemble : observations sur les tribunaux d'instance (p. 693). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant l'organisation judiciaire dans la région parisienne** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 695). — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Mignot* (p. 696). — Prend la parole au cours du débat sur le **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 794 à 796). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Mignot tendant à supprimer le* 3e *alinéa du* § I *de l'article L.* 1er *du code de la route, alinéa visant la peine accessoire de la suspension du permis de conduire* (p 797) ; *amendement de M. Mignot tendant à supprimer, dans le* § III *de l'article* L. 1er *du code de la route, les phrases instituant une amende civile au profit du fonds de garantie automobile* (ibid.) ; Art. 3 *quinquies : amendement de M. Mignot tendant à supprimer cet article qui prévoit la remise, avec chaque vignette, moyennant paiement, d'un alcootest* (p. 798). — Intervient dans la discussion du **projet de loi concernant la centralisation de la documentation relative à la circulation routière** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 800 à 803). — Prend part à la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion générale (p. 872, 874 à 876). — Discussion des articles. — **Art. 1er :** discussion des articles du code de procédure pénale ; Art. 138 : *amendements de MM. Caillavet et Le Bellegou* (p. 878) ; *amendement de M. Caillavet* (ibid.) ; *amendement de M. Le Bellegou* (p. 879) ; *amendement de M. Namy tendant à préciser que les dispositions du contrôle judiciaire applicables au permis de conduire ne puissent être que la conséquence d'une infraction au code de la route* (p. 880) ; *amendements de MM. Namy et Caillavet tendant, dans cet article, à supprimer le* 11° *relatif au cautionnement* (p. 881) ; *amendement de M. Namy au* 12° *de cet article tendant à maintenir l'inculpé dans l'exercice de ses fonctions syndicales* (p. 882) ; Art. 139 : *amendement de M. Le Bellegou tendant à demander au juge d'instruction de motiver l'ordonnance par laquelle il placera un inculpé sous contrôle judiciaire* (p 883) ; Art. 140 : *son amendement tendant à supprimer les deux derniers alinéas de ce texte, alinéas qui imposent au juge un délai de cinq jours pour statuer sur une demande de mainlevée ou de modification du contrôle judiciaire* (p. 884) ; *son amendement tendant*

à compléter le dernier alinéa de cet article par les mots : « sauf si des vérifications concernant la demande de l'inculpé ont été ordonnées » (ibid.) ; Art. 141 : *amendement de M. Caillavet tendant à une nouvelle rédaction de la fin du 1er alinéa de cet article relatif à la notification verbale des ordonnances portant placement sous contrôle judiciaire* (p. 884) ; Art. 150-1 : *son amendement tendant à supprimer le 3e alinéa de cet article, alinéa qui stipule que « les ordonnances sont rendues après avis du procureur de la République et observations de l'inculpé ou de son conseil »* (p. 887) ; Art. 150-3 : *amendement de M. Le Bellegou tendant à prescrire que la détention provisoire, en matière criminelle, puisse être décidée sans ordonnance préalable du juge d'instruction* (p. 888) ; *son sous-amendement tendant à supprimer la phrase qui, dans cet amendement, prévoit que la détention provisoire peut être prolongée, dans les conditions de délai prévues à l'article* 150-1, *par ordonnance non motivée* (ibid.) ; Art. 150-8 : *son amendement tendant à compléter ce texte par un second alinéa ainsi rédigé : « Lorsque la liberté a été accordée par la chambre d'accusation réformant l'ordonnance du juge d'instruction, ce magistrat ne peut ordonner à nouveau la détention provisoire qu'autant que cette chambre, sur les réquisitions écrites du ministère public, a retiré à l'inculpé le bénéfice de sa décision. »* (p. 889) ; Art. 150-9 : *amendement de M. Caillavet tendant, dans cet article, à supprimer les mots : «... lorsque cette détention lui a causé un préjudice d'une particulière gravité » afin que toute détention provisoire d'une personne reconnue innocente donne droit à indemnisation* (p. 889) ; Art. 150-10 : *amendement de M. Caillavet tendant à supprimer la procédure prévue à cet article concernant l'indemnisation à raison d'une détention provisoire* (p. 890) · Art. 150-11 : *amendement de M. Le Bellegou.* — Observations (p. 891) ; **après l'article 1er :** *amendement de M. Namy tendant à insérer un article additionnel abrogeant l'article* 30 *du code de procédure pénale qui confère aux préfets des pouvoirs en matière de police judiciaire* (p. 892) ; *amendement de M. Namy tendant à abroger les articles* 63 *et* 64 *du code de procédure pénale relatifs à la garde à vue* (p. 893) ; **Art. 2 :** l'alinéa introductif est réservé jusqu'au vote des textes modificatifs proposés pour les articles 178, 179, 181 et 183 du code de procédure pénale. — Discussion des articles du code de procédure pénale. — Art. 179 : *son amendement tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa qui stipule que « l'ordonnance cesse de produire effet à l'expiration d'un délai de quatre mois. »* (p. 894, 895) ; Art. 183 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Les conseils de l'inculpé et de la partie civile sont avisés, dans les vingt-quatre heures, de toutes ordonnances juridictionnelles, soit par lettre recommandée, soit par notification mentionnée au dossier de la procédure* (ibid.) ; **art. 3 :** *son amendement tendant à harmoniser le texte de l'article* 186 *avec la nouvelle rédaction de l'article* 150-1 (p. 896) ; **art. 10** *ter : son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 898) ; **art. 10** *quater : son amendement tendant à une nouvelle rédaction des articles* 8 *et* 11 *de l'ordonnance du* 2 *février* 1945 *relative à l'enfance délinquante, articles concernant la détention provisoire des mineurs de seize ans* (p. 899) ; **art. 11 :** *amendements de MM. Courrière, Namy et du Luart tendant à la suppression de la cour de sûreté de l'Etat* (p. 901, 902, 903) ; **art. 13 :** *amendement de M. Prélot* (p. 905) ; **après l'article 13 :** *amendement de M. Courrière soutenu par M. Tailhades tendant à condamner l'écoute téléphonique* (p. 906) ; **art. 14 :** l'alinéa introductif est réservé jusqu'au vote des textes modificatifs proposés pour les articles 368 à 372 du code pénal. — Art. 368 : *amendement de M. Caillavet tendant à punir moins sévèrement les atteintes délibérées à l'intimité de la vie privée* (p. 907) ; Art. 369 : *son amendement tendant à compléter le second alinéa de cet article par les mots suivants : « ..., sans préjudice de l'application des dispositions des articles* 59 *et* 60 *relatives à la complicité. », afin que les présomptions de responsabilité pénale prévues à cet article* 369 *en ce qui concerne les responsables d'une émission ou d'une entreprise qui a procédé à l'émission, ne fassent pas échec aux règles de la complicité de droit commun* (p. 907) ; **art. 18 :** *amendement de M. Molle tendant, dans cet article relatif au régime de la semi-liberté, à fixer à un an au lieu de six mois la durée de la peine pour laquelle le tribunal pourra décider l'exécution sous cette forme* (p. 908) ; **art. 20 :** *amendement de M. Molle tendant à permettre au tribunal de suspendre également les peines accessoires* (p. 910) ; **art. 22** *bis : amendement de M. Molle tendant, en matière de réhabilitation, à supprimer les textes modificatifs proposés pour les articles* 798 *et* 799 *du code de procédure pénale* (p. 914) ; **art. 23 :** *amendement de M. Jozeau-Marigné tendant à donner au tribunal la possibilité de prononcer la mise en tutelle pénale lorsque, dans un délai de dix ans, il aura été prononcé au moins deux peines qualifiées crimes* (p. 915) ; *amendement de M. de Felice tendant à stipuler, dans l'article* 58-2 *du code pénal, « que la durée de la tutelle pénale ne peut excéder dix ans »* (p. 915, 916) ; *amendement de M. de Félice tendant à ériger, dans son principe, que la tutelle pénale soit subie sous le régime de la liberté conditionnelle* (p. 916) ; **Art. 2 :** *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de donner au Gouvernement de plus longs délais pour prendre les textes d'application nécessaires* (p. 918). — **Discussion en deuxième lecture** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1222). — Discussion des articles. — **Art. 1er.** — Article 150-1 du code de procédure pénale : *son amendement tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa de cet article : « L'ordonnance visée au premier alinéa est notifiée verbalement par le juge d'instruction à l'inculpé, avec mention au procès-verbal de cette notification et, s'il y a lieu, des observations de l'inculpé ou de son conseil. »* (p. 1223) ; Art. 150-11 du code de procédure pénale : *amendement de M. Courrière soutenu par M. Geoffroy tendant, dans cet article, à supprimer la dernière phrase du premier alinéa de cet article, phrase relative à la motivation des rejets* (p. 1223) ; **art. 2 :** *Son amendement tendant à rédiger comme suit la deuxième phrase du troisième alinéa de l'article* 179 *du code de procédure pénale : « En cas de mise ou de maintien en détention provisoire, les éléments de l'espèce expressément énoncés dans l'ordonnance doivent justifier cette mesure particulière de sûreté au regard des dispositions de l'article* 150. *»* (p. 1224) ; le retire (*ibid.*) ; **art. 11 :** *amendement de M. Caillavet relatif au renouvellement de la cour de sûreté de l'Etat* (p. 1226) ; *son amendement rédactionnel* (ibid.) ; *amendement de M. Caillavet tendant à ramener la garde à vue aux règles de droit commun au cas où un inculpé est déféré devant la cour de sûreté de l'Etat* (p. 1227) ; *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de l'article* 16 *de la loi du* 15 *janvier* 1963 *relatif à la garde à vue* (p. 1227, 1228) ; **art. 13 :** observations sur cet article relatif à la protection de la vie privée (p. 1229) ; **art. 20 :** *son amendement d'harmonisation à l'article* 746 *du code de procédure pénale* (p. 1230) ; **art. 22** *bis : son amendement tendant à modifier les articles* 782 *et* 799 *du code de procédure pénale relatifs à la réhabilitation et à ses effets* (p. 1230) ; le retire (p. 1231). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture, du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1232, 1233) ; sur l'ensemble (p. 1235). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi organique relative au statut des magistrats** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1278) ; dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1291). — Intervient dans la discussion, en **troisième lecture,** du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1304). — Donne lecture, devant le Sénat, de la **déclaration de politique générale faite à l'Assemblée nationale par M. le Premier ministre** [15 octobre 1970] (p. 1483 à 1488). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** de la **proposition de loi concernant la procédure du divorce et de la séparation de corps** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1494) ; dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'organisation de l'indivision** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1496, 1497). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à l'extradition entre la France et les Etats-Unis** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1840) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'adhésion de la France au protocole relatif au statut des réfugiés** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1840). — Prend part à la discussion du **projet de loi concernant les opérations de Bourse** [17 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1843, 1844). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de l'alinéa* 1er *de l'article* 162-1 *de la loi du* 24 *juillet* 1966 *relatif au fonctionnement de la commission des opérations de Bourse* (p. 1845, 1846) ; Art. 4 : *amendement de M. Dailly* (1847, 1848) ; Art. 6 : *amendement de M. Dailly* (p. 1848). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Discussion générale (p. 2058 à 2062) ; répond aux observations présentées sur ce budget (p. 2074 à 2077). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles faisant publiquement appel à l'épargne** [9 décembre 1970]. — Discussion générale. — Le texte a pour objet de protéger l'épargne qui s'investit dans le secteur immobilier (p. 2728, 2729). — Discussion des articles. — Article 1er *quater : son amendement visant à limiter la responsabilité des associés à la part de leur capital social* (p. 2731) .— Art. 12 *bis : son amendement tendant à ajouter les mots :* « et premier *quater* ». — Art. 12 *quindecies :* s'oppose à l'amendement de M. Caillavet, relatif à l'adjonction de nouveaux membres à la commission des opérations de

Bourse (p. 2738). — Art. 12 *sedecies : son amendement tendant à supprimer l'abattement forfaitaire sur les revenus de ces sociétés* (p. 2738). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'attribution préférentielle d'une exploitation agricole** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur un texte qui prend une portée plus générale que celle qui était d'abord prévue (p. 2967). — S'engage à faire discuter la proposition de M. Jozeau-Marigné lors de la prochaine session (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la reconnaissance des enfants naturels** [17 décembre 1970] (2e lecture). — Discussion générale. — Observations sur les modalités d'un futur projet de loi et sur la reconnaissance tacite (p. 2968). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux dispenses d'âge en vue du mariage** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le recours hiérarchique (p. 2969, 2970). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la vente des biens d'un contumax** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Remarque sur la nécessité de concilier l'équité et la paix publique (p. 2971). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux clauses d'inaliénabilité dans les donations et testaments** [17 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2972, 2973). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur l'intervention de M. Dailly et la nécessité d'une relève des dirigeants (p. 2977) ; réponse à M. Bonnefous sur la question préalable (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la souscription ou l'achat d'actions par le personnel des entreprises** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Explique l'importance de ce texte (p. 2978). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés civiles faisant publiquement appel à l'épargne** [18 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2993). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur le caractère rigide du texte de la commission et l'impact psychologique d'une référence à l'âge (p. 3029, 3030). — Examen des articles. — Art. 1er : observation sur le caractère rigide du texte de M. Dailly (p. 3031). — Article additionnel : observations sur l'amendement de M. Dailly relatif aux sociétés anonymes à responsabilité limitée et les fausses sociétés anonymes (p. 3034). — Art. 8 : observation favorable à l'amendement de M. Dailly. — Se montre défavorable au cumul de plusieurs directoires (p. 3035, 3036). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la souscription ou l'achat d'actions pour le personnel des sociétés** (2e lecture) [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur l'avis de la commission des opérations de Bourse et sur l'utilité de ce texte (p. 3037).

POHER (M. ALAIN) [Val-de-Marne].

Président du Sénat.

En cette qualité, préside la séance du 2 avril 1970 et déclare ouverte la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1969-1970. — Préside la séance du 7 avril 1970 ; la séance du 14 avril 1970 ; la séance du 29 avril 1970 ; la séance du 21 mai 1970 ; la séance du 26 mai 1970 ; la séance du 11 juin 1970 ; la séance du 12 juin 1970. — Adresse les souhaits de bienvenue du Sénat à la délégation du Sénat de la République irlandaise [12 juin 1970] (p. 777). — Préside la séance du 16 juin 1970 ; la séance du 22 juin 1970 ; la séance du 23 juin 1970. — Prononce **l'éloge funèbre de M. Jean-Marie Louvel, sénateur du Calvados** [23 juin 1970] (p. 981 à 983). — Préside la séance du 26 juin 1970 ; la séance du 27 juin 1970 ; la séance du 30 juin 1970. — Son allocution à l'occasion de la clôture de la session sur le fonctionnement des institutions, l'organisation des sessions et l'insuffisance de l'information politique télévisée relative au Sénat [30 juin 1970] (p. 1328, 1329, 1330). — Déclare close la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1969-1970 [30 juin 1970] (p. 1330). — Préside la séance du 2 octobre 1970 et déclare ouverte la première session ordinaire 1970-1971 du Sénat [2 octobre 1970]. — Préside la séance du 7 octobre 1970 ; la séance du 8 octobre 1970. Prononce **l'éloge funèbre de M. Roger Menu, sénateur de la Marne** [8 octobre 1970] (p. 1450, 1451). — Préside la séance du 15 octobre 1970 ; la séance du 20 octobre 1970 ; la séance du 22 octobre 1970 ; la séance du 27 octobre 1970 ; la séance du 3 novembre 1970 ; la séance du 5 novembre 1970. — Prononce **l'éloge funèbre de M. Eugène Jamain, sénateur du Cher** [5 novembre 1970] (p. 1806). — Préside la 1re séance du 17 novembre 1970 ; lève la séance en signe de deuil afin de rendre un **hommage solennel à la mémoire du général de Gaulle.** — Préside la séance du 19 novembre 1970 ; la séance du 20 novembre 1970 ; la séance du 21 novembre 1970. — Répond à M. Dailly sur les conditions de discussion de la loi de finances [21 novembre 1970] (p. 2027). — Préside la séance du 23 novembre 1970 ; la séance du 24 novembre 1970 ; la séance du 25 novembre 1970. — Adresse les souhaits de bienvenue du Sénat aux représentants du Sénat belge [25 novembre 1970] (p. 2187). — Préside la séance du 26 novembre 1970 ; la séance du 27 novembre 1970 ; la séance du 28 novembre 1970 ; la séance du 29 novembre 1970 ; la séance du 30 novembre 1970 ; la séance du 1er décembre 1970. — Prononce **l'éloge funèbre de M. Roger Besson, sénateur de l'Allier** [1er décembre 1970] (p. 2480, 2481). — Préside la séance du 2 décembre 1970 ; la séance du 8 décembre 1970 ; la séance du 15 décembre 1970 ; la séance du 18 décembre 1970 ; la séance du 19 décembre 1970. — Prononce l'allocution de clôture de la session [19 décembre 1970]. — Observations sur les conditions de travail législatifs, l'amélioration des locaux, les problèmes de l'information et la nécessité d'une réelle confrontation des opinions (p. 3062 à 3064). — Prononce l'ajournement du Sénat, la clôture de la session devant être effectuée par publication au *Journal officiel* (p. 3064).

Dépôt législatif :

Proposition de résolution tendant à modifier les dispositions des articles 3, 5, 7, 13, 21, 22, 32, 36, 108 du règlement du Sénat et à le compléter par un article 29 *bis* (nouveau) et un article 109 (nouveau) [27 octobre 1970] (n° 34).

POIGNANT (M. FERNAND) [Sarthe].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1765 à 1767).

PONS (M. BERNARD), **secrétaire d'Etat à l'agriculture** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Georges Marie-Anne relative à la **distribution du lait à la Martinique** [28 avril 1970] (p. 285, 286). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. de Hauteclocque à l'article* 870-24 *du code rural* (p. 1581, 1582) ; *amendement de M. de Hauteclocque et sous-amendement de M. Bajeux à l'article* 870-27 *du code rural* (p. 1587) ; *amendement de M. de Hauteclocque tendant à supprimer l'article* 870-28 *du code rural* (p. 1588) ; *amendement de M. de Hautecloque tendant à supprimer l'article* 870-29 *du code rural concernant les améliorations apportées par le preneur au bien loué* (p. 1589) ; *amendement de M. de Hauteclocque à l'article* 870-33 *du code rural* (p. 1589) ; Art. 1er A *nouveau : amendement de M. de Hautecloque tendant à insérer cet article visant à faciliter l'application de la loi nouvelle — et en particulier des avantages fiscaux qu'elle comporte — aux baux en cours* (p. 1590, 1591) ; Art 1er bis : *amendement de M. de Hautecloque tendant à étendre l'exonération partielle du droit de mutation prévu pour la transmission à titre gratuit d'un bien donné à long terme aux mutations successives portant sur ce bien* (p. 1591) ; *amendement de M. de Hautecloque* (p. 1592, 1593) ; *déclare irrecevable l'amendement de M. de Hauteclocque tendant à ajouter à cet article un* 3e *alinéa visant à une nouvelle incitation fiscale* (p. 1594) ; *déclare irrecevable l'amendement de M. Vassor tendant à accorder aux propriétaires de biens donnés à bail à long terme l'abattement de* 35 *p.* 100 *du revenu dont bénéficient les propriétaires d'immeubles neufs* (p. 1594). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à compléter certaines dispositions relatives à l'indemnité viagère de départ** [23 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. additionnel 1er A (nouveau) : *amendement de M. Bajeux tendant à insérer cet article relatif à la situation des bailleurs et des preneurs qui ont atteint l'âge de la retraite* (p. 1623) ; Après l'article 2 : *déclare irrecevable l'amendement de M. de Félice tendant à insérer un article* 3 *nouveau stipulant que les dispositions de la présente loi sont applicables, nonobstant tout refus antérieur de l'indemnité viagère de départ à tous ceux qui présenteront une nouvelle demande dans un délai de six mois à dater de la publication de ladite loi* (p. 1624). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale (p. 2307). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [19 décembre 1970]. — Adoption des conclusions de la commission mixte paritaire (p. 3050).

POROI (M. ALFRED) [Polynésie française].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française [22 octobre 1970] (n° 31).

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1970** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la préparation du VI[e] Plan, la construction d'un barrage hydroélectrique sur la Papenoo, à Tahiti, la réforme communale (p. 2396, 2397).

PORTMANN (M. GEORGES) [Gironde].

Est nommé vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octoble 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord conclu par échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe unie, destiné à éviter la double imposition des revenus provenant de la navigation aérienne signé au Caire le 5 septembre 1968 [21 mai 1970] (n° 222).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord conclu entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Commonwealth d'Australie en vue d'éviter la double imposition des revenus tirés du transport aérien international, signé à Canberra le 27 mai 1969 [21 mai 1970] (n° 223).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, approuvant l'adhésion de la France à l'accord portant création de la Banque asiatique de développement [24 juin 1970] (n° 305).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'avenant à la convention du 9 septembre 1966 entre la France et la Suisse, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signé à Paris, le 3 décembre 1969 [24 juin 1970] (n° 307).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République centrafricaine et du protocole, signé à Bangui le 13 décembre 1969, complétés par un échange de lettres des 13 et 16 décembre 1969 [27 octobre 1970] (n° 37).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat espagnol relatif aux exemptions fiscales accordées aux institutions culturelles des deux pays situées sur le territoire de l'autre, signé à Madrid le 7 février 1969 [10 décembre 1970] (n° 94).

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de l'accord conclu entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques en vue d'éviter les doubles impositions dans le domaine des transports aériens et maritimes, signé à Moscou le 4 mars 1970 [10 décembre 1970] (n° 96).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord conclu avec la République Arabe Unie sur l'imposition des revenus provenant de la navigation aérienne** [28 mai 1970]. — Discussion générale (p. 561) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'accord conclu avec l'Australie sur l'imposition des revenus tirés du transport aérien international** (p. 562). — Prend part à la discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 788 à 790). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1747 à 1749). — Discussion des articles. — Art. 1[er] : *amendement de M. Schleiter.* — Observations sur la notion de service public hospitalier (p. 1770) ; Art. 2 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de supprimer la différence entre établissements à but lucratif et établissements à but non lucratif* (p. 1773). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la réorganisation administrative, la réorientation des relations culturelles en fonction des exigences du monde moderne, la reconversion de la coopération avec l'Algérie (p. 2408, 2409) ; à titre personnel présente ses observations sur la politique extérieure de la France notamment en ce qui concerne l'Europe, la Méditerranée et l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (p. 2410, 2411, 2412). — Intervient en qualité de rapporteur de la commission des finances dans la discussion d'une **convention fiscale avec la République Centrafricaine** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Ce texte a pour but d'éviter les doubles impositions (p. 2771, 2772). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à restreindre l'assiette de la taxe, perçue au profit du fonds national de solidarité, au chiffre d'affaires* (p. 2919) ; *le retire* (ibid.).

POUDONSON (M. ROGER) [Pas-de-Calais].

Est nommé secrétaire de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1[er] septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement espagnol relative à l'entraide judiciaire en matière pénale, signée à Madrid le 9 avril 1969 [21 mai 1970] (n° 227).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 31 de l'ordonnance n° 67-838 du 28 septembre 1967 portant réforme du crédit aux entreprises [17 novembre 1970] (n° 52).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, tendant à abaisser l'âge de l'éligibilité des conseillers municipaux et des conseillers généraux [18 décembre 1970] (n° 142).

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance** [21 mai 1970]. — Discussion des atricles. — Art. 1er : *son amendement tendant à supprimer les 2e, 3e et 4e alinéas de l'article* 314 *du code pénal, alinéas sanctionnant les violences et voies de faits commises à l'occasion de manifestations* (p. 494, 495). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention avec l'Espagne relative à l'entraide judiciaire en matière pénale** [28 mai 1970]. — Discussion générale (p. 562, 563). — Intervient, en remplacement de M. Jean-Pierre Blanc, rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion générale (p. 589, 590). — Discussion de l'article unique. — *Amendement de M. Aubry tendant, avant cet article, à ajouter un article additionnel visant à abaisser à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et de la majorité électorale* (p. 591) ; *amendements de MM. Aubry et Schiélé tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge d'éligibilité pour toutes les catégories d'élections au suffrage universel* (p. 591, 592). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — JUSTICE. — Explique son vote sur ce budget (p. 2078). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le recrutement des personnels de police, la situation des personnels de préfecture (p. 2263, 2264). — **Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — I *a*). — SERVICES GÉNÉRAUX. — Discussion générale. Observation sur les mesures réparatrices en faveur des fonctionnaires d'Afrique du Nord (p. 2598, 2599). — Intervient dans la discussion du projet de loi relatif au **reclassement de certains fonctionnaires des postes et télécommunications** [10 décembre 1970]. — Examen des articles. — *Son amendement tendant à insérer un article additionnel après l'article* 2 *pour faire bénéficier certains fonctionnaires de la défense nationale des dispositions de cette loi* (p. 2781). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, sur le **projet de loi relatif à la réforme du crédit aux entreprises** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur l'usage des chèques et les sanctions pour manque de provision ; la loi étend ces sanctions aux territoires d'outre-mer (p. 2782). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. Art. 17 : *son amendement d'ordre rédactionnel* (p. 2903). — Art. 18 : *son amendement tendant à prolonger la durée du conseil provisoire en cas de fusion de communes* (p. 2905). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'âge d'éligibilité des conseillers municipaux et des conseillers généraux** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la genèse de ce texte (p. 3026). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [19 décembre 1970]. — Observations sur la procédure suivie pour ce texte (p. 3053). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la souscription ou l'achat d'actions par le personnel des sociétés** [19 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la portée du texte (p. 3056).

PRELOT (M. MARCEL) [Doubs].

Est nommé vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Reprend, conformément aux dispositions du 3e alinéa de l'article 28 du règlement, la *proposition de loi* qu'il avait déposée le 11 juillet 1968 avec MM. Louis Gros et Etienne Dailly, tendant à modifier l'article 6, alinéa 5, de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 209 [1967-1968]) [2 avril 1970].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi de MM. Marcel Prélot, Louis Gros et Etienne Dailly, tendant à modifier l'article 6, alinéa 5, de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, relative au fonctionnement des assemblées parlementaires [28 mai 1970] (n° 238).

Interventions :

En qualité de vice-président de la commission des lois, demande le renvoi, devant la commission des lois, de la proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles [14 mai 1970] (p. 412). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion de la **proposition de loi relative au fonctionnement des commissions de contrôle et des commissions d'enquête parlementaires** [2 juin 1970]. — Discussion générale (p. 588, 589). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion de l'article unique (p. 592, 593). — Intervient, en qualité de vice-président de la commission des lois, dans la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice de fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 741). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Gaston Monnerville, relative à la **non-ratification de la convention européenne des droits de l'homme** [16 juin 1970] (p. 821 à 823). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 13 : *son amendement tendant à ajouter, au texte présenté pour l'article* 9 *du code civil relatif au respect de la vie privée, un troisième alinéa stipulant que « ne peuvent se prévaloir des dispositions légales protectrices de la vie privée, les personnes qui, par leur propre comportement, auront permis les divulgations touchant leur intimité »* (p. 905). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 11 : observation sur l'avis conforme du conseil général (p. 2892). — Est entendu à propos des travaux de la commission des lois sur les projets de réforme des sociétés commerciales (p. 3027, 3028).

PRETRE (M. HENRI) [Haute-Saône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

PROST (M. PIERRE) [Essonne].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

R

RAPUZZI (Mlle IRMA) [Bouches-du-Rhône].

Est nommée membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adapté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a)* ÉQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la politique d'investissements portuaires, les crédits d'entretien, les crédits inscrits au titre des ports de pêche et de plaisance (p. 2079 à 2081). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur la R.A.T.P., sur les transports urbains de province, les crédits pour le démarrage des travaux du métro de Marseille et de Lyon (p. 2109, 2110). — **Suite de la discussion** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les crédits de ce budget, les classes démontables, les constructions scolaires, l'aide à l'enseignement privé, les transports scolaires, l'enseignement technique féminin (p. 2183 à 2185). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés à la marine marchande, l'armement maritime (p. 2286, 2287).

RASTOIN (M. JACQUES) [Bouches-du-Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargé d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

RAYBAUD (M. JOSEPH) [Alpes-Maritimes].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la communauté urbaine du Creusot—Montceau-les-Mines à recouvrer des impôts directs en 1970 [10 juin 1970] (n° 276).

Questions orales :

M. Joseph Raybaud expose à **M. le ministre de l'éducation nationale** que l'accroissement des effectifs scolaires dans les lycées et collèges, l'évolution des problèmes d'éducation et la multiplication des tâches ont considérablement alourdi les charges du personnel administratif des lycées et collèges, tout particulièrement des surveillants généraux. Il lui demande, en conséquence, quelles sont les raisons du retard apporté à la publication du statut du personnel d'éducation des lycées et collèges qui doit fixer et revaloriser les conditions d'exercice des fonctions de ce personnel [2 avril 1970] (n° 979). — Transformée par son auteur, en question écrite [5 mai 1970].

M. Joseph Raybaud expose à **M. le ministre de l'éducation nationale** que le décret n° 69-494 en date du 30 mai 1969 a apporté des modifications au statut du personnel de direction des établissements d'enseignement relevant du ministère de l'éducation nationale. Certaines de ces modifications intéressent les fonctionnaires ayant exercé les fonctions de directeur de collège d'enseignement technique. En premier lieu, l'indemnité des charges administratives a été remplacée par une modification indiciaire donnant lieu à retenue pour pension. En second lieu, l'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de censeur des études de lycée technique a été rendue possible pour certains professeurs ayant exercé les fonctions de directeur de C. E. T. (professeurs licenciés d'enseignement justifiant de cinq années de services effectifs dans les fonctions de directeur de C. E. T., professeurs titulaires du baccalauréat ou du brevet supérieur justifiant de dix années de services effectifs dans les fonctions de directeur de C. E. T.). Le décret du 30 mai 1969 ayant pris effet au 1er janvier 1968, tous les directeurs de C. E. T. qui ont pris leur retraite avant cette date n'ont pu bénéficier de ces avantages. Or, ces directeurs ont le plus souvent exercé leurs fonctions dans des conditions très difficiles. En conséquence, il lui demande quelles mesures pourraient être prises pour leur accorder le bénéfice des dispositions du décret n° 69-494 du 30 mai 1969 [2 avril 1970] (n° 980).

M. Joseph Raybaud indique à **M. le Premier ministre** que le budget 1969 du ministère de l'agriculture avait prévu un montant total de crédits d'équipement rural de 1.683.580.000 francs et que, en conséquence, les préfets des divers départements avait élaboré les programmes d'investissement correspondants pour les différentes catégories de travaux. Mais, à partir de juillet 1969, le Gouvernement a été conduit à prescrire dans ce domaine, de rigoureuses mesures de blocage de crédits, qui n'ont pas encore été levées, et qui atteignent globalement la proportion de 38 p. 100. Le pourcentage est variable suivant le chapitre concerné et s'élève à 36 p. 100 pour l'adduction d'eau et l'assainissement, 43 p. 100 pour l'électrification et 40 p. 100 pour le remembrement. Il en résulte une gêne considérable, dans la poursuite des travaux, tant pour les collectivités locales que pour les entreprises, d'autant plus qu'un nouveau blocage de 10 p. 100 en moyenne est intervenu en début d'année sur les crédits 1970, dans le même temps que les crédits d'équipement rural utilisables au titre du budget de 1970 marquaient un recul d'environ 5 p. 100 par rapport aux prévisions budgétaires de 1969. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour permettre un rythme d'exécution satisfaisant des programmes d'équipement rural et quelles prévisions de déblocage des crédits du fonds d'action conjoncturelle peuvent être raisonnablement faites [12 mai 1970] (n° 1018).

M. Joseph Raybaud indique à **M. le ministre des postes et télécommunications** que l'automatisation du téléphone prévue par le VIe Plan ne sera pas réalisée sans qu'interviennent des mesures de suppression d'emploi, notamment en ce qui concerne le personnel féminin pour lequel le reclassement se révélera souvent difficile. Il lui demande s'il ne serait pas possible, pour pallier ces difficultés, d'accorder pour le personnel fonctionnaire féminin touché par des mesures de suppression d'emploi, soit une retraite anticipée avec bonifications et jouissance immédiate, soit la faculté de travailler à mi-temps dans le cadre de l'application du projet de loi relatif à l'exercice du travail à mi-temps pour les fonctionnaires [28 mai 1970] (n° 1031).

M. Joseph Raybaud indique à **M. le ministre de l'agriculture** que le projet de création d'un établissement d'enseignement supérieur agricole regroupant l'Institut national agronomique de Paris et l'école nationale supérieure agronomique de Grignon n'est pas sans susciter de sérieuses réserves. Si la fusion de ces deux établissements d'enseignement supérieur agricole est souhaitable, en tant qu'elle répond à une meilleure gestion et à une répartition de disciplines (contact avec l'environnement rural pour Grignon et ouverture sur l'université pour l'institut national agronomique), elle appelle certaines critiques s'il s'agit par cette opération de créer dans la région parisienne un établissement de niveau mathématique et biologique très élevé, dont l'activité serait en conurrence avec celle des facultés de sciences. En conséquence, il lui demande si le projet de fusion envisagé ne va pas à l'encontre de la politique de décentralisation de l'enseignement encouragée par le Gouvernement et ne devrait pas, dans l'affirmative, être abandonné [22 juin 1970] (n° 1038).

M. Joseph Raybaud demande à **M. le ministre de l'éducation nationale** si, compte tenu de la réponse faite à sa question écrite n° 9451, il ne conviendrait pas de modifier le décret n° 69-494 du 30 mai 1969, de façon à permettre l'application de l'article L. 16 du code des pensions à tous les retraités ayant occupé les fonctions de chefs d'établissement et de censeurs des lycées et collèges [22 octobre 1970] (n° 1071).

Interventions :

Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des finances, à la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 219, 220). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi autorisant la communauté urbaine du Creusot—Montceau-les-Mines à recouvrer des impôts directs en** 1970 [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 983). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur le problème de la protection civile, la situation de la police nationale, la situation économique et financière des collectivités locales (p. 2244 à 2247).

REPIQUET (M. GEORGES) [La Réunion].

Est nommé secrétaire de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 27 *bis* nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article rendant la présente loi applicable aux départements et territoires d'outre-mer* (p. 1015).

RESTAT (M. ETIENNE) [Lot-et-Garonne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 64-706 du 10 juillet 1964 concernant l'indemnisation des agriculteurs victimes des calamités agricoles [8 octobre 1970] (n° 4).

Question orale avec débat :

M. Etienne Restat indique à **M. le ministre de l'agriculture** que les informations qu'il a fournies au Sénat lors du débat budgétaire, l'orientation qu'il entend donner à la politique agricole française et les perspectives agricoles dégagées à la conférence de La Haye ont rassuré, en partie, les agriculteurs et tous ceux qui sont préoccupés de l'avenir de l'agriculture française. Conscient des difficultés qui vont accompagner, dans les prochains mois, la nécessaire mutation de l'agriculture française et du délai indispensable à la prise de conscience des solutions qui s'imposeront, il lui demande d'exposer au Sénat les résultats déjà obtenus et le plan d'action à moyen et à long terme que devrait adopter le Gouvernement pour permettre un règlement définitif du problème agricole français dans le cadre national et dans le cadre du Marché commun [20 décembre 1969] (n° 33). — Réponse [19 mai 1970] (p. 425 et suivantes).

Intervention :

Intervient au cours du débat sur sa question orale relative à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 426, 427, 444).

REY (M. HENRY), **ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au statut civil de droit commun dans les territoires d'outre-mer** [23 avril 1970]. — Discussion générale (p. 262, 263). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2389 à 2393). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : observations sur l'établissement Bonnet à Saint-Mandé et l'accueil des jeunes filles venant des pays d'outre-mer. — Titre VI : *amendement de M. Gargar* (industrie sucrière et plan de relance de la canne à sucre) (p. 2393). — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Discussion générale (p. 2402 à 2406).

RIBEYRE (M. PAUL) [Ardèche].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1158 à 1161). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES : *a*) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur le budget, la réorganisation des études médicales, l'action sanitaire, la protection maternelle et infantile, la lutte contre la drogue, les mesures en faveur des handicapés, l'enfance inadaptée, les actions en faveur des jeunes travailleurs, les crédits d'équipement (p. 2448 à 2452).

ROMAINE (M. EUGÈNE) [Creuse].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [2 décembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — TOURISME. — Discussion générale. — Observations sur l'équipement touristique du centre de la France (p. 2587).

ROTINAT (M. VINCENT) [Indre].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

ROUBERT (M. ALEX) [Alpes-Maritimes].

Est nommé président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Intervention :

En qualité de président de la commission des finances, remercie au nom du Sénat, M. Lucien Paye, premier président de la Cour des comptes pour le dépôt du rapport établi par la Cour des comptes au cours de la présente année [30 juin 1970] (p. 1317).

ROUGERON (M. GEORGES) [Allier].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Henri Caillavet relative à la **situation des coopérants français au Tchad** [26 mai 1970] (p. 527). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Gaston Monnerville relative à la **non-ratification de la convention européenne des droits de l'homme** [16 juin 1970] (p. 820, 821).

S

SAMBRON (M. MAURICE) [Loire-Atlantique].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du plan [7 octobre 1970].

Intervention :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1199, 1200).

SAUVAGE (M. JEAN) [Maine-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargé de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1^er^ septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1197 à 1199). — Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (enseignement supérieur), dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés à l'enseignement supérieur, les instituts universitaires de technologie, les échanges universitaires et la coopération européenne (p. 2186, 2187).

SCHIELE (M. PIERRE) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance [21 mai 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1^er^ septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion : 1° du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ; 2° du projet de loi modifiant l'article premier de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 [25 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relative au statut des magistrats [26 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré [27 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la gestion municipale et les libertés communales [16 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'exercice de fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat [9 juin 1970] (n° 268).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [18 juin 1970] (n° 288).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [23 juin 1970] (n° 303).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux agents de l'office de radiodiffusion-télévision française ayant qualité de fonctionnaire [3 décembre 1970] (n° 80).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la situation des fonctionnaires affectés aux tâches du traitement de l'information [8 décembre 1970] (n° 82).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif au reclassement de certains fonctionnaires de l'administration des postes et télécommunications [8 décembre 1970] (n° 83).

Question orale avec débat :

M. Pierre Schiélé, rappelant à **M. le Premier ministre** que depuis 1965 de nombreuses déclarations gouvernementales avaient donné toutes assurances que la liaison Rhin-Rhône était considérée comme prioritaire et que les travaux devaient absolument se poursuivre conformément aux prévisions, constate avec inquiétude que les faits démentent les promesses formelles et que la réponse de M. le ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat lors du dernier débat budgétaire, est en totale contradiction avec

les assurances données antérieurement. C'est pourquoi il demande à M. le Premier ministre les raisons pour lesquelles le Gouvernement, revenant sur ses déclarations et ses promesses, accepte que de tels retards soient pris sur les prévisions. Enfin, si ces retards devaient être consécutifs à une difficulté de financement, il demande pourquoi le Gouvernement ne recourt pas à la Banque européenne d'investissement [2 avril 1970] (n° 41). — Réponse [9 juin 1970] (p. 661 et suivantes).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion de l'article unique. — *Son amendement tendant à rédiger comme suit l'article L. 44 du code électoral* : « Art. L. 44 : *Tout Français et toute Française ayant vingt et un ans accomplis peuvent faire acte de candidature et être élus sous réserve des cas d'incapacité ou d'inéligibilité prévus par la loi* » (p. 591, 592) ; le retire (p. 593). — Intervient au cours du débat sur sa question orale concernant la **liaison Rhin-Rhône** [9 juin 1970] (p. 661, 662, 665, 666). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi relatif à l'exercice de fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 736, 737). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Gaudon* (p. 741, 742). — Après l'article 4 : *amendement de Mme Lagatu tendant à insérer un article additionnel 4 bis relatif aux conditions de réintégration des fonctionnaires dans un emploi à plein temps* (p. 743). — Art. 6 (*ibid.*). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 938 à 940). — Discussion des articles. — Art. 1er nouveau : *son amendement tendant à rétablir cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, et qui énonce les dispositions d'intention de ce projet de loi* (p. 944). — Art. 2 : *son amendement tendant à supprimer le 5e alinéa de cet article qui donne aux préfets la possibilité de faire démolir l'immeuble insalubre afin d'éviter les plus-values résultant de la libération des terrains* (p. 945). — Art. 6 : *son amendement d'harmonisation* (ibid.). — Art. 8 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas de l'article L. 42 du code de la santé publique, afin d'introduire la participation du maire et le cas échéant, du président du groupement de communes lors de la réunion du comité départemental d'hygiène* (p. 946) . — Art. 9 : *son amendement tendant « à interdire à l'habitation les pièces dépourvues d'ouvertures sur l'extérieur permettant une aération suffisante »* (p. 946) ; le retire (*ibid.*) ; *amendement de M. Schiélé tendant, après l'article 12, à insérer un article 12 bis prévoyant des mesures permettant d'assurer aux travailleurs étrangers un logement décent* (p. 947). — Art 13 A : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui fixe les conditions dans lesquelles vont être employées les procédures d'expropriation, afin de prévoir que dans le cas où une opération d'urbanisme n'est pas connue, l'expropriation pourra avoir pour but la constitution d'une réserve foncière* (p. 948). — Art. 13 : *amendement de M. Chatelain* (p. 949) : *son amendement tendant à rédiger comme suit le 4e alinéa de cet article : « le préfet mentionne les offres de relogement faites obligatoirement aux occupants y compris les propriétaires »* (p. 950) ; *amendement de M. Chatelain tendant à prévoir que les offres de relogement tiennent compte des besoins et des ressources des occupants* (p. 951). — Art. 14 : *son amendement tendant à supprimer cet article qui prévoit l'utilisation à titre précaire des terrains expropriés pour la construction de logements provisoires* (ibid.). — Art. 15 : *son amendement tendant à supprimer cet article pour coordination* (ibid.). — Art. 16 : *son amendement tendant à remplacer la phrase du début de cet article : « dans un délai fixé par le préfet mais ne pouvant excéder trois mois » par les mots : « dans un délai de deux mois »* (p. 952). — Art. 18 : *son amendement tendant à compléter cet article par un alinéa stipulant que « lorsque les locaux ont fait l'objet d'un arrêté du préfet l'indemnisation ne peut prendre en considération le revenu tiré d'une utilisation non conforme aux dispositions de l'arrêté. »* (*ibid.*) ; Art. 20 : *son amendement rédactionnel* (p. 953). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 45 *bis* (nouveau) : *soutient l'amendement de M. Lecanuet tendant à insérer cet article créant un fonds national d'indemnisation des biens définitivement perdus ou spoliés outre-mer, géré par l'agence nationale pour l'indemnisation, les droits des bénéficiaires de la présente loi étant matérialisés par des titres négociables* (p. 1114) ; Après l'article 67 : *son amendement tendant à insérer un article exonérant de toute imposition les sommes versées en application de la présente loi* (p. 1119) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses** [3 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel L. 627-2 excluant tout allégement ou remise de peine à l'égard des trafiquants* (p. 1727) ; le retire (p. 1728). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des lois, dans la discussion d'un **projet de loi relatif aux fonctionnaires affectés au traitement de l'information** [10 décembre 1970]. — Discussion générale. — Remarques sur le développement de l'informatique, la nécessité d'intégrer les informations dans la fonction publique, les droits acquis des personnels déjà en place (p. 2772, 2773). — Examen des articles. — Art. 1er : *son amendement visant à mieux définir les personnels concernés par la loi* (p. 2774). — Art. 1er *bis* : *son amendement instituant la possibilité d'organiser des épreuves techniques pour l'accès à certains corps* (p. 2774). — Art. 1er *ter* : *son amendement tendant à supprimer cet article, qui relève du domaine réglementaire* (p. 2775). — Art. 2 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « à des textes de » par le mot « au »* (p. 2775). — *Son amendement tendant à rectification matérielle* (p. 2775). — Art. 3 : *son amendement tendant à préciser le début de cet article* (p. 2775). — *Son amendement tendant à remplacer, dans l'intitulé de la loi, les mots « aux tâches de » par le mot « au »* (p. 2776). — Intervient dans la discussion d'un **projet de loi relatif aux agents de l'O. R. T. F. ayant la qualité de fonctionnaires** [10 décembre 1970]. — Discussion générale, en qualité de rapporteur de la commission des lois. — Observations sur la situation des personnels de l'O. R. T. F. et le délai d'option qui leur est ouvert à nouveau (p. 2776, 2777). — Examen de l'article unique. — *Son amendement tendant à faire partir le délai d'option de la publication du décret d'application et non de la publication de la loi* (p. 2778). Intervient dans la discussion d'un **projet de loi relatif au reclassement de certains fonctionnaires des postes et télécommunications** [10 décembre 1970]. — Discussion générale, en qualité de rapporteur de la commission des lois. — Ce texte s'applique aux téléphonistes appelées à perdre leur poste et définit les procédures de reclassement (p. 2776, 2777). — Examen des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant, après les mots « ... fixer les conditions... » à supprimer les mots : « ...d'intégration et... »* (p. 2780, 2781). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 17 : observations sur les dépenses obligatoires des communes (p. 2904). — Art. 18 : *son amendement tendant à prolonger la durée du conseil provisoire en cas de fusion de communes* (p. 2905) ; le retire (*ibid.*).

SCHLEITER (M. FRANÇOIS) [Meuse].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Question orale avec débat :

M. François Schleiter a l'honneur de demander à **M. le Premier ministre** de bien vouloir accepter de faire exposer au Sénat, soit par M. le ministre de l'équipement, soit par M. le ministre des transports, la politique du Gouvernement au regard des moyens de communication. Au lendemain d'un hiver rigoureux et surprenant, dont les effets ont été ressentis dans presque toutes les régions de France, il semble nécessaire de faire le bilan des immenses dégâts subis par nos routes, principalement par les routes dont l'entretien avait été différé ou restreint dans les dernières années. Il conviendrait d'évoquer, en outre, l'encombrement de ces routes, l'encombrement supplémentaire provoqué par les transports scolaires des syndicats de communes regroupés, par le passage sur la route de tous les transports pondéreux qui échappent à la S. N. C. F., comme par les transports par cars établis, à titre de remplacement, par la Société nationale à l'occasion des suppressions de lignes de voyageurs ou de la fermeture de gares de desserte en surface. Ce serait l'occasion pour le Gouvernement de préciser la politique poursuivie par la S. N. C. F. et dont les motivations échappent à la plupart des citoyens, la Société nationale paraissant, à l'image de l'industrie automobile, surtout préoccupée de la vitesse, vraisemblablement dans le but de concurrencer l'autre société à intérêts d'Etat qui exploite Air-Inter. A la veille des décisions sur les orientations du VIe Plan, il serai souhaitable que soient précisées devant le Sénat les conceptions du Gouvernement sur l'ensemble des grands moyens de communication : liaisons aériennes, voies navigables à grand gabarit, routes, autoroutes, voies ferrées et gares de la S. N. C. F. [9 avril 1970] (n° 48). — Réponse [12 mai 1970] (p. 354 et suivantes).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur sa question orale relative à **l'état des routes et à la coordination des transports** [12 mai 1970] (p. 354, 355, 356, 363, 364, 365). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion de l'article unique. — *Amendements de MM. Aubry et Schiélé tendant à abaisser à vingt et un ans, l'âge électoral.* — Observation sur l'âge d'éligibilité des députés (p. 591). — Intervient dans la discussion du **projet de loi organique relative aux statut des magistrats** [10 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Molle.* — Observations sur la formation des auditeurs de justice (p. 681). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 746, 747). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 789). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au service national** [23 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 24 : *amendements de Mmes Lagatu et Cardot et de M. Dailly tendant à supprimer cet article instituant un service national féminin volontaire* (p. 1013). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant simplifications fiscales** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 12 : (p. 1058). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [30 juin 1970] (p. 1318). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1756). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant, à cet article, à remplacer les mots : « Le service public hospitalier », par les mots : « Les établissements hospitaliers qui concourent au service de la santé publique »* (p. 1768, 1769, 1770) ; Art. 17 : (p. 1787) ; Art. 26 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de définir les mesures financières relatives à la gestion des hôpitaux publics* (p. 1788) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 33 : *soutient l'amendement de M. Portmann tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui donne au préfet la possibilité de prononcer la suspension de l'autorisation dans des conditions fixées par voie réglementaire, afin de prévoir que cette suspension puisse faire l'objet d'un appel devant la commission qui a accordé l'autorisation* (p. 1792) ; art. 35 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de la dernière phrase de cet article relatif à la communication de la comptabilité de tous les établissements privés aux organismes de sécurité sociale* (p. 1793) ; le retire (*ibid.*). — Explique son vote sur le **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970] (p. 1829). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : explique son vote (p. 2447). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — Examen des articles additionnels. — S'oppose à l'amendement de M. Marcilhacy sur la taxation des fraudeurs à revenus élevés (p. 2669). — Explique son vote sur l'ensemble du budget en insistant sur la nécessité du développement industriel, la définition du rôle des pouvoirs publics, et l'effort pour garder la confiance des Français (p. 2679, 2680). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [15 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les subventions incitant aux regroupements et sur les transports scolaires (p. 2863, 2864). — **Suite de la discussion** [16 décembre 1970] (p. 2887). — Examen des articles (p. 2893).

SCHMAUS (M. GUY) [Hauts-de-Seine].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant au développement et à l'organisation des activités physiques, sportives et de pleine nature [7 avril 1970] (n° 180).

Proposition de loi tendant au développement du sport et des activités physiques [19 décembre 1970] (n° 154).

Questions orales :

M. Guy Schmaus appelle l'attention de **M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs,** sur les problèmes de l'éducation physique et sportive pour la rentrée scolaire 1970-1971. En effet, les professeurs d'éducation physique et sportive ont, le 10 mars dernier, fait grève et exprimé leurs revendications, et la journée du 20 mars a été marquée par des initiatives en direction des pouvoirs publics. Il apparaît que, dans l'immédiat, le vote d'un collectif budgétaire comprenant des créations nouvelles de postes de professeurs est indispensable pour faire face aux besoins. Le projet sur les « éducateurs sportifs », qui remplaceraient les enseignants et qui seraient formés hors de l'éducation nationale et à la charge des collectivités locales, va à l'encontre d'une véritable politique d'éducation physique et sportive. Aussi est-il nécessaire de prévoir l'admission de 6.000 bacheliers en vue de leur préparation au professorat comme condition d'une expansion du recrutement. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour la prise en considération de ces légitimes revendications et la solution qu'li compte apporter à ce problème pour permettre de répondre aux besoins d'éducation physique et sportive dans notre pays [2 avril 1970] (n° 977). — Réponse [28 avril 1970] (p. 289, 290).

M. Guy Schmaus appelle l'attention de **M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs,** sur les graves incidents survenus lors du match de football, le 1er avril dernier, au Parc des Princes, à Paris, qui ont fait plusieurs blessés. En effet, 30.000 spectateurs se sont présentés au guichet d'un stade qui ne comprend que 18.000 places, soit beaucoup moins que de nombreux stades de province. N'est-il pas aberrant de constater que la capitale du pays ne puisse donner la possibilité aux spectateurs d'assister à un match important ? Il lui rappelle que différents projets avaient été envisagés pour la construction d'un stade de 100.000 places, indispensable pour permettre que les grandes compétitions sportives se déroulent dans de bonnes conditions. Il lui demande donc s'il est envisagé la construction prochaine d'un stade de 100.000 places, à quelle date et en quel lieu il doit être édifié [7 avril 1970] (n° 983).

M. Guy Schmaus appelle l'attention de **M. le Premier ministre** à propos d'une émission à la télévision française, le 31 mars 1970, sur Berlin-Ouest, au moment de la première rencontre d'Erfurt. Sous le couvert d'un reportage sur la vie et les distractions à Berlin-Ouest, cette « visite » était accompagnée de commentaires scandaleusement tendancieux au mépris des faits reconnus par tout le monde. C'est ainsi, par exemple, que le présentateur a prétendu que l'on ne savait pas qui, des communistes ou des nazis, avait incendié le « Reichstag ». De même qu'il a trouvé que le soldat soviétique dominant le monument aux morts et symbolisant le sacrifice de ce peuple à la lutte antihitlérienne, ressemblait étrangement à un soldat de la Wehrmacht. Les interviews de femmes « choisies » ont été l'occasion de jugements méprisants à l'égard de la République démocratique allemande. La retransmission d'une émission télévisée de Berlin-Est d'un opéra de Wagner a fait dire que ce compositeur était « particulièrement » apprécié par les « dictateurs ». Aussi, il lui demande : 1° quelles sont les motivations politiques d'une telle émission de dénigrement à l'égard d'un Etat avec lequel la France devrait avoir des relations diplomatiques normales, ce qui est une nécessité pour la paix et la sécurité collective en Europe ; 2° s'il ne lui paraît pas scandaleux que de tels propos tenus contre les pays socialistes et l'Union soviétique soient de nature à nuire au développement salutaire des relations avec ces pays ; 3° quelles mesures il compte prendre pour que ne se reproduisent plus des « reportages » ayant ce caractère choquant pour des millions de Français qui savent par expérience combien l'amitié et la coopération avec tous les peuples est conforme à l'intérêt de la France et de la paix dans le monde [23 avril 1970] (n° 1003). — Réponse [5 mai 1970] (p. 329).

M. Guy Schmauss appelle l'attention de **M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population** sur les atteintes aux libertés syndicales dont sont victimes les responsables syndicaux, les délégués du personnel et de nombreux travailleurs français et immigrés des usines d'un important constructeur d'automobiles. C'est ainsi, par exemple, qu'un délégué « C. G. T. » de l'usine d'Asnières a eu deux jours de mise à pied pour « insuffisance de production » ; que trois ouvriers de l'usine de Saint-Denis ont eu des jours de mise à pied pour avoir fait grève deux heures à l'appel de leur syndicat ; que de nombreux travailleurs de cette firme sont l'objet de mesures de discrimination de toutes sortes. Certains sont même licenciés dès lors qu'est connue leur sympathie pour la C. G. T. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour : 1° faire enfin respecter les lois dans l'entreprise considérée ; 2° que réparation du préjudice causé soit accordée aux victimes de ces agissements arbitraires [21 mai 1970] (n° 1027). — Réponse [9 juin 1970] (p. 642, 643).

M. Guy Schmaus appelle l'attention de **M. le ministre de l'économie et des finances** sur l'accord conclu entre deux constructeurs d'automobiles, l'un italien et l'autre français, et sur ses conséquences. La presse s'est faite l'écho ces derniers jours d'une demande de la société italienne tendant à accroître sa participation dans la société française. Ainsi la société italienne pourrait intervenir encore plus directement dans la politique industrielle de la société française et donc, dans celle de ses filiales, ce qui aurait pour résultat que 40 p. 100 de l'industrie automobile et le premier constructeur de poids lourds français passeraient définitivement sous le contrôle étranger avec tout ce que cela comporte de danger, en particulier pour la Régie Renault. L'accord de 1968 qui devait, selon certains, permettre une extension de la firme française a eu des effets inverses puisque cette firme, qui était en 1965 le deuxième constructeur français (30 p. 100 de la fabrication nationale) n'est plus que le troisième (avec 20 p. 100). L'accroissement des participations de la société italienne risque par conséquent de réduire la place de la firme française sur le marché automobile et d'en faire un sous-traitant d'une entreprise étrangère. On ne peut manquer de s'interroger sur le sort qui sera réservé aux ouvriers, techniciens et ingénieurs. Aussi il lui demande : 1° quelle est la position du Gouvernement à propos de la demande de la société italienne ; 2° s'il ne lui semble pas urgent et nécessaire de procéder à la nationalisation de la société française et de l'ensemble de l'industrie automobile qui apparaît comme une solution moderne, progressiste et nationale aux problèmes actuels de cette importante branche de notre économie [2 juin 1970] (n° 1034). — Réponse [16 juin 1970] (p. 811, 812).

M. Guy Schmauss appelle l'attention de **M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population** sur les nouvelles atteintes aux libertés et droits syndicaux émanant de la direction de « Citroën » et de ses agents. Depuis la prise en main du comité d'entreprise, en juillet dernier, par la C. F. T., les violations de la loi sont permanentes. Par exemple : 44 employés du comité d'entreprise, dont une déléguée syndicale, ont été licenciés. Il lui signale également que trois ouvriers viennent d'être licenciés et sept « lockoutés », deux délégués C. G. T. ont été mis à pied à la suite des deux débrayages de l'ensemble des travailleurs de la chaîne « A » de l'usine Saint-Charles. D'autres travailleurs et militants syndicaux sont l'objet de brimades à Asnières. A Clichy, il suffit qu'un employé fasse une remarque écrite sur le cahier de réclamations du restaurant self-service géré sous l'autorité de la C. F. T. pour être convoqué et réprimandé par un chef du personnel. Sachant que lui-même et l'inspection du travail ont été informés par les organisations syndicales représentatives de toutes ces infractions qui privent les travailleurs de leurs droits de s'exprimer et de se défendre, il lui demande quelles démarches il a entreprises et quelles mesures il compte prendre afin de contraindre la direction de « Citroën » à respecter les lois [2 octobre 1970] (n° 1058). — Réponse [27 octobre 1970] (p. 1638. 1639, 1640).

M. Guy Schmauss rappelle à **M. le Premier ministre** qu'en date du 2 juin dernier, le Sénat, à une très forte majorité, a adopté une proposition de loi tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge de l'éligibilité pour les élections aux conseils généraux et aux conseils municipaux. En conséquence, il aimerait savoir s'il a l'intention, durant cette session parlementaire, d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale la discussion de cette proposition de loi qui répond à l'aspiration de la jeunesse [29 octobre 1970] (n° 1076). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2699).

M. Guy Schmauss avait demandé à **M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs,** lors du débat budgétaire, s'il entendait faire débloquer avant la fin de l'année 1970 les 39 millions gelés depuis août 1969 au titre du fonds d'action conjoncturelle. N'ayant pas eu de réponse, il lui demande donc si les mesures sont prises afin que cette somme puisse être utilisée pour financer les installations sportives dont le pays a grand besoin [3 décembre 1970] (n° 1089). — Réponse [15 décembre 1970] (p. 2832).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 977** (*cf. supra*) [28 avril 1970] (p. 289, 290). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1003** (*cf. supra*) [5 mai 1970] (p. 329). — Est entendu lors de la réponse de M. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population, à sa **question orale n° 1027** (*cf. supra*) [9 juin 1970] (p. 642, 643). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1034** (*cf. supra*) [16 juin 1970] (p. 811, 812). — Est entendu lors de la réponse de M. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population, à sa **question orale n° 1058** (*cf. supra*) [27 octobre 1970] (p. 1639, 1640). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS. — Discussion générale (p. 2374, 2375). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1076** (*cf. supra*) [8 décembre 1970] (p. 2699, 2700). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1089** [15 décembre 1970] (p. 2832). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'âge d'éligibilité des conseillers généraux et des conseillers municipaux** [18 décembre 1970]. — Discussion générale : observations sur la jeunesse et l'âge de la majorité électorale (p. 3026, 3027).

SCHMITT (M. ROBERT) [Moselle].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier [27 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi relative au financement et à la gestion des équipements collectifs des communes-dortoirs (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969) [2 avril 1970] (n° 167).

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [25 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1153 à 1156). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Examen des crédits. — Etat B. — Titre III : observations sur les écoles maternelles, en Moselle particulièrement, sur les classes pratiques et les nationalisations (p. 2209). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances (coopération), intervient dans la discussion générale de ce budget ; observations ayant porté notamment sur les crédits réservés au développement de la recherche scientifique outre-mer (O.R.S.T.O.M.) (p. 2412, 2413). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. —AFFAIRES SOCIALES : *a*) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale : observations ayant porté notamment sur les hospices (hospice départemental de Corze), la situation des veuves (p. 2471, 2472).

SCHUMANN (M. MAURICE), **ministre des affaires étrangères** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Pierre Giraud relative à la **vente d'avions à la Libye** [7 avril 1970] (p. 132, 133). — Prend la parole au cours du débat sur les questions orales de MM. Monteil et Caillavet relatives à la **politique française en Méditerranée** [7 avril 1970] (p. 136, 139 à 143, 146, 147). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Gaston Monnerville relative à la **non-ratification de la convention européenne des droits de l'homme** [16 juin 1970] (p. 817 à 820, 823, 824). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux ressources des communautés européennes** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1265, 1266, 1272, 1273, 1274, 1275). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Péridier, Caillavet et Boucheny, relatives à **l'intervention militaire française au Tchad** [3 novembre 1970] (p. 1705 à 1707). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION. — Discussion générale (p. 2424 à 2427, 2430) ; répond aux observations présentées notamment sur la politique spatiale, le problème méditerranéen et algérien, la politique européenne, le budget des affaires étrangères (p. 2440 à 2446). — Examen des crédits. — Etat B. — Titre IV : *amendement de M. Duclos tendant à réduire le crédit de ce titre afin d'obtenir la fin de l'intervention militaire au Tchad* (p. 2448).

SEMPE (M. ABEL) [Gers].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Questions orales :

M. Abel Sempé demande à **M. le Premier ministre** quelle aide le Gouvernement envisage d'accorder aux collectivités publiques et aux particuliers du Gers et du Sud-Ouest de la France, et plus particulièrement de la région de Mirande, qui ont souffert de récentes inondations et de trombes d'eau renouvelées entre le 1er et le 20 juin. Il lui demande quelle aide peut être attendue, d'une part, du ministre de l'intérieur, au titre de la protection civile, d'autre part, du ministre de l'économie et des finances au titre de la protection contre les calamités atmosphériques. Il lui demande également s'il envisage des exonérations fiscales, des crédits à long terme et à taux réduit au bénéfice des agriculteurs sinistrés [22 juin 1970] (n° 1039). — Réponse [30 juin 1970] (p. 1302, 1303).

M. Abel Sempé demande à **M. le ministre de l'agriculture** s'il a dégagé les crédits nécessaires au financement des excédents des productions viticoles que l'on peut chiffrer à un milliard de francs pour dix millions d'hectolitres de vins divers ; si les organismes coopératifs et privés de Cognac et d'Armagnac recevront les prêts nécessaires au financement de la distillation des quantités indispensables pour l'exportation ; si ces prêts seront assortis de bonifications d'intérêts susceptibles de favoriser le meilleur prix de revient de ces produits alcoolisés dont la vente augmente de 7 à 15 p. 100 chaque année et s'ils seront étendus à la fabrication des futailles et foudres en bois du pays. Il lui demande par ailleurs si les importations de vins et d'alcools d'Afrique du Nord seront suspendues pour toute la campagne 1970-1971 [20 octobre 1970] (n° 1070).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 441). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Edouard Bonnefous concernant la **réforme des finances des collectivités locales** [9 juin 1970] (p. 648 à 650). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis :* observations sur le problème des rapports entre l'Italie et la France en matière viticole (p. 1066, 1067). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1039** (*cf. supra*) [30 juin 1970] (p. 1303).

SINSOUT (M. CHARLES) [Dordogne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

SOLDANI (M. EDOUARD) [Var].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

SOUDANT (M. ROBERT) [Marne].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Interventions :

Intervient, au nom de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 31 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel fixant à 40 francs pour 1971 la cotisation individuelle vieillesse agricole prévue à l'article 1124 du code rural* (p. 1984) ; le retire (p. 1991) ; Art. 34 : observations sur le régime de protection sociale de la S. N. C. F. (p. 1993, 1994) ; *amendements de M. Gaudon* (p. 1994, 1995). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970], en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, intervient dans la discussion générale du budget annexe des PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (p. 2350, 2351).

SOUFFLET (M. JACQUES) [Yvelines].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre [22 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel [25 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [18 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés [18 décembre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à insérer dans le code pénal un article 462 réprimant le détournement d'aéronef [2 juin 1970] (n° 246).

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, ouverte à la signature à Tokyo le 14 septembre 1963, signée par la France le 11 juillet 1969 [2 juin 1970] (n° 247).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **propositions de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion de l'article unique : *amendements de MM. Aubry et Schiélé tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge d'éligibilité pour toutes les catégories d'élections au suffrage universel* (p. 592). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des lois, à la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention relative aux infractions commises à bord des aéronefs** [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 604, 605) ; à la discussion de la **proposition de loi tendant à insérer dans le code pénal un article 462 réprimant le détournement d'aéronef** [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 606, 607). — Discussion des articles. — Art. 2 nouveau : *son amendement tendant à insérer cet article visant à étendre aux territoires d'outre-mer les dispositions de la présente loi* (p. 608). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 11 : *amendements de MM. Courrière, Namy et du Luart tendant à la suppression de la cour de sûreté de l'Etat* (p. 904) ; Après l'article 13 : *amendement de M. Tailhades tendant à condamner l'écoute téléphonique* (p. 906). — Intervient dans la discussion, en **deuxième lecture,** du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [27 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 10 : (p. 1243). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'enseignement à distance** [29 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Caillavet relatif à la création d'un conseil de l'enseignement à distance au sein du conseil supérieur de l'éducation nationale* (p. 1659). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — Explique son vote sur l'article 37 qui fixe les ressources et les charges du budget (p. 2008). — Explique son vote sur l'ensemble du budget, en regrettant que les crédits des affaires étrangères et l'augmentation de la redevance aient été rejetés par le Sénat (p. 2681, 2682). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 1er : demande de scrutin public (p. 3031).

SOUQUET (M. MARCEL) [Aude].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et pour lequel l'urgence a été déclarée [24 juin 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Fernand Lefort relative à la **reconnaissance du 8 mai comme fête légale** [14 avril 1970] (p. 189, 190). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen** [14 mai 1970]. — Discussion générale (p. 414). — Discussion des articles. — Art. 2 : *amendement de M. Pierre Brousse* (p. 417). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Restat et Kauffmann relatives à la **politique agricole française** [19 mai 1970] (p. 434, 435). — Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Darou et Lefort relatives à la **situation des anciens combattants et victimes de guerre** [19 mai 1970] (p. 448, 449, 454). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant un taux légal d'alcoolémie** [12 juin 1970]. — **Discussion générale** (p. 791 à 793). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants** [16 juin 1970]. — Discussion générale (p. 855, 856). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1189 à 1191). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Pierre Brousse relative aux **conséquences que pourrait avoir pour la ville de Béziers le projet de redécoupage des régions S. N. C. F.** [30 juin 1970] (p. 1307, 1308, 1309, 1310). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1751 à 1753). — Discussion des articles. — Art. 3 : *son amendement tendant à remplacer le mot « hôpital » par la dénomination de « centres hospitaliers »* (p. 1774) ; Art. 5 : *son amendement tendant à insérer après le 2^e^ alinéa de l'article 5, un alinéa nouveau ainsi libellé : « Peuvent être membres d'un conseil d'administration les représentants des populations voisines au même titre que les habitants de la commune, siège de l'établissement concerné par le fonctionnement »* (p. 1777) ; le retire (*ibid.*) ; Art. 8 : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa créant une commission technique paritaire consultée sur les problèmes intéressant les personnels* (p. 1781) ; le retire (*ibid.*). — Explique son vote sur l'ensemble (p. 1800). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS. — Discussion générale (p. 2016). — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 2034). — Observations ayant porté notamment sur la situation des internés et déportés résistants et politiques (p. 2044, 2045). — Examen des crédits. — Après l'article 68 *ter : son amendement tendant à insérer un article additionnel aux termes duquel « Les déportés politiques et résistants, titulaires d'un taux d'invalidité de 85 p. 100 et plus, bénéficient des avantages accordés aux personnes âgées de plus de soixante-quinze ans en ce qui concerne la franchise et la décote, au titre de l'impôt sur le revenu »* (p. 2048) ; *son amendement tendant à insérer un article additionnel aux termes duquel « Les déportés politiques et résistants, quels que soient leur âge, leur situation de famille et le taux de leur pension d'invalidité, bénéficient automatiquement d'une demi-part supplémentaire en ce qui concerne le calcul de l'impôt sur le revenu »* (ibid.). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale (p. 2116). — **Suite de la discussion** [30 novembre 1970]. — AFFAIRES SOCIALES (*a*) SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'aide sociale, l'enfance inadaptée, la situation des vieux travailleurs, l'institut Pasteur (p. 2469, 2470) ; en remplacement de M. Guislain présente les observations sur l'insuffisance des lits à l'hôpital de Lille par rapport au nombre des étudiants (p. 2473). — Intervient dans la discussion du **projet de loi instituant une allocation en faveur des orphelins** [17 décembre 1970]. — Discussion générale. — Demande une échelle mobile pour cette allocation ; observations sur la situation des veuves et les plafonds de ressources (p. 2959, 2960).

SURAN (M. CHARLES) [Haute-Garonne].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a*) EQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les voies navigables et le réseau routier (p. 2082, 2083). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la R. A. T. P. et la S. N. C. F. (p. 2102, 2103).

T

TAILHADES (M. EDGAR) [Gard].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Louis Gros relative à la **politique de l'enseignement** [16 juin 1970] (p. 838, 839 et 840). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens** [18 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 11 : *soutient l'amendement de M. Courrière tendant à la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat* (p. 900) ; Après l'article 13 : *soutient l'amendement de M Courrière tendant à insérer un article additionnel* 13 bis *nouveau visant à modifier l'article* 187 *du code pénal afin de condamner l'écoute téléphonique enregistrée ou transmise au moyen d'un appareil quelconque* (p. 905, 906). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Après l'article 67 : *son amendement tendant à insérer un article relatif aux retraités rapatriés* (p. 1120). — Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1196, 1197). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [25 novembre 1970]. — EDUCATION NATIONALE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la régression des créations d'emplois, les crédits consacrés aux équipements et aux autorisations de programme, le financement des constructions scolaires, les transports scolaires (p. 2193 à 2195). — **Suite de la discussion** [26 novembre 1970]. — INTÉRIEUR. — Discussion générale. — Observations sur le problème de l'indemnisation des rapatriés (p. 2263). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [16 décembre 1970]. Examens des articles. — Art. 17 : les dépenses de construction scolaire doivent être financées par l'Etat (p. 2902).

TAITTINGER (M. PIERRE-CHRISTIAN) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant réforme du régime des poudres et substances explosives [18 juin 1970] (n° 290).

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975, adopté par l'Assemblée nationale [3 novembre 1970] (n° 41).

Question orale :

Devant les différentes menaces qui pèsent sur l'évolution de la capitale, **M. Pierre-Christian Taittinger** demande à **M. le ministre de l'équipement et du logement** l'action qu'il compte mener pour permettre à la fois la survivance d'une certaine idée de Paris, faite de mesure et de tradition architecturale avec la nécessité d'une politique moderne d'urbanisme qui permettrait aux Parisiens de mieux vivre, donc de voir améliorer les problèmes du logement, de l'hygiène, du travail, de la circulation et des loisirs. [5 mai 1970] (n° 1016). — Réponse [9 juin 1970] (p. 657, 658, 659).

Question orale avec débat :

M. Pierre-Christian Taittinger demande à **M. le ministre de l'équipement et du logement** quelle politique il entend mener dans le domaine de l'urbanisme, à Paris et dans la région parisienne, pour assurer, en particulier, le développement progressif de l'équipement routier rendu impérieux par la rénovation urbaine et la création de villes nouvelles, d'une part, la progression incessante du nombre des véhicules automobiles dans les départements concernés, d'autre part [9 juin 1970] (n° 67). — Réponse le 15 décembre 1970 (n° 2841 et suivantes).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement, à sa **question orale** n° **1016** (cf. *supra*) [9 juin 1970] (p. 659). — Prend part, en qualité de rapporteur de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi portant réforme du régime des poudres et substances explosives** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1017 à 1019). — Discussion des articles. — Art. 3 : *amendement de M. Giraud* (p. 1027). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 9 *bis* (nouveau) : *son amendement tendant à insérer cet article ainsi rédigé : « Les personnels médicaux des établissements nationaux de bienfaisance à caractère hospitalier situés dans une ville siège d'unités d'enseignement et de recherches médicales, ou de C. H. U. ou de faculté de médecine, seront intégrés dans le cadre des personnels hospitalo-universitaires suivant les conditions fixées par un décret en Conseil d'Etat »* (p. 1783) ; Art. 46 : *son amendement tendant à adapter les dispositions prévues par le 1er alinéa de cet article, aux conditions particulières d'un certain nombre d'établissements nationaux de bienfaisance* (centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts) (p. 1797). — Prend part, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, à la discussion du **projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975** [5 novembre 1970]. — Discussion générale (p. 1810 à 1812). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances 1971.** — Suite de la discussion [2 décembre 1970]. — DÉPENSES MILITAIRES. — Discussion générale, en qualité de rapporteur pour avis de la commission de la défense (section Air). — Remarques sur l'importance des dépenses d'équipement, consacrées au *Mirage* F 1 et au *Jaguar* (p. 2565, 2566). — Est entendu, lors de la réponse de M. Chalandon, ministre de l'équipement, à sa **question orale avec débat n° 67** (cf. *supra*) [15 décembre 1970] (p. 2841, 2842).

TALAMONI (M. LOUIS) [Val-de-Marne].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à aménager les conditions dans lesquelles est appliqué le régime du forfait [15 octobre 1970] (n° 15).

Proposition de loi tendant à promouvoir les mesures les plus urgentes pour établir la justice fiscale [20 octobre 1970] (n° 27).

Question orale :

M. Louis Talamoni attire l'attention de **M. le ministre de l'économie et des finances** sur le nombre toujours croissant de retraités assujettis à l'impôt sur le revenu. Il tient à lui rappeler que ces retraités sont de plus en plus fortement touchés par la T. V. A. qui frappe tous les produits alimentaires et pharmaceutiques ainsi que les produits de première nécessité. Afin de permettre aux retraités et veuves de retraités de faire face aux dépenses résultant de leur âge, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour qu'une déduction forfaitaire égale à 15 p. 100 du montant de leur pension, soit accordée à tous les retraités pour leur permettre de ne pas payer plus d'impôts, à revenu égal, que s'ils étaient en activité [13 octobre 1970] (n° 1066). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1692, 1693).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur les questions orales de MM. Jean Colin, René Monory et Jean Bardol relatives au **mécontentement des commerçants, artisans et travailleurs indépendants** [14 avril 1970] (p. 202, 203, 204). — Prend part à la discussion du **projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés** [24 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1089, 1090). — Est entendu lors de la réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement à sa **question orale n° 1066** (cf. *supra*) [3 novembre 1970] (p. 1693). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur la récupération de la T. V. A. sur les marchés passés par les collectivités locales (p. 1896, 1897, 1898, 1899). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à rédiger comme suit le paragraphe X de cet article : « X. — Le prélèvement exceptionnel sur les banques et les établissements de crédit institué par l'article 6 de la loi n° 69-872 du 25 septembre 1969, modifié par l'article 3 de la loi n° 69-1160 du 24 décembre 1969 est reconduit pour 1971 dans les mêmes conditions qu'en 1970. Dans la limite des nouvelles ressources ainsi dégagées : 1° le taux de la déduction forfaitaire pour frais professionnels concernant les salariés est porté de 10 à 15 p. 100 et elle s'applique aux retraités ; 2° le taux de la déduction spéciale est porté de 20 à 30 p. 100 sauf pour les présidents directeurs généraux ; 3° les artisans fiscaux bénéficient d'un abattement de 15 p. 100 pour la détermination du revenu imposable. »* (p. 1920, 1921) ; Après l'article 18 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel nouveau visant à l'abrogation de l'article 1241 du code général des impôts exemptant des droits de mutation à titre gratuit les titres représentatifs de l'emprunt Pinay 3,50 p. 100, 1952-1958* (p. 1958). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Après l'article 26 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à exclure du droit à la déduction de la T. V. A. ayant grevé certains achats par les magasins à grande surface et à prévoir une imposition majorée de ces commerces à la contribution des patentes* (p. 1974, 1975, 1976). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — IMPRIMERIE NATIONALE. — Discussion générale, en qualité de rapporteur spécial de la commission des finances. — Remarques sur la situation du personnel et l'avenir de l'entreprise (p. 2637 à 2639). — **Suite de la discussion** [9 décembre 1970]. — Explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 2758).

TERRE (M. HENRI) [Aube].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, modifiant certaines dispositions des livres IV, VII et IX du code de la santé publique [15 décembre 1970] (n° 111).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi relatif au personnel hospitalier** [18 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 3009). — Examen des articles. Art. 1er : explications sur

la direction des écoles d'infirmières (p. 3010). — Art. 3 : *son amendement proposant de supprimer la référence aux articles L 679 et L 681 du code de la santé publique* (ibid.). — Art. 4 : observations sur le temps partiel (p. 3010, 3011). — Art. 6 : observations sur l'accès à la fonction hospitalière des Français naturalisés (p. 3011). — Art. 7 : observations sur la suspension des agents des établissements hospitaliers (*ibid.*). — Art. 8 : observations sur les congés de l'outre-mer : *son amendement rédactionnel* (p. 3012). — Art. 9 : observations sur les absences pour fonctions électives ou syndicales (p. 3013) : *son amendement tendant à ajouter le mot « qualifiés » après le mot « représentants »* (ibid.). — Article additionnel : observations sur l'amendement de M. Aubry (p. 3014) : *son amendement tendant à rédiger ainsi l'intitulé du projet de loi : « Projet de loi relatif à certaines dispositions concernant le personnel des établissements d'hospitalisation, de soins et de cure »* (ibid.).

THIOLERON (M. Louis) [Cantal].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

TINANT (M. René) [Ardennes].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à compléter la loi n° 60-791 du 2 août 1960 relative à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles [18 juin 1970] (n° 293).

Question orale :

M. René Tinant attire l'attention de **M. le ministre de l'équipement et du logement** sur l'état des routes nationales. Les dégradations consécutives aux intempéries de l'hiver dernier rendent certains tronçons de routes pratiquement inutilisables ; les usagers se trouvent de ce fait placés dans des situations extrêmements difficiles. Il prend acte d'une réponse récente qu'il a faite à une question écrite (n° 10430) posée par un membre de l'Assemblée nationale. Si, comme il l'affirme, le Gouvernement vient de décider l'engagement prioritaire d'un crédit de 250 millions de francs, par anticipation sur les crédits du deuxième semestre 1970, il lui demande : 1° quels seront les critères de répartition entre les départements intéressés ; 2° à quelle date interviendra clette répartition ; 3° dans quel délai les travaux pourront être entrepris [9 avril 1970] (n° 993). — Retirée par son auteur le 28 avril 1970.

Questions orales avec débat :

M. René Tinant attire l'attention de **M. le ministre de l'équipement et du logement** sur l'état des routes nationales : les dégradations consécutives aux intempéries de l'hiver dernier rendent certains tronçons de routes pratiquement inutilisables ; les usagers se trouvent de ce fait placés dans des situations extrêmement difficiles. Il prend acte d'une réponse récente qu'il a faite à une question écrite (n° 10430) posée par un membre de l'Assemblée nationale. Si, comme il l'affirme, le Gouvernement vient de décider l'engagement prioritaire d'un crédit de 250 millions de francs, par anticipation sur les crédits du deuxième trimestre 1970, il lui demande : 1° quels seront les critères de répartition entre les départements intéressés ; 2° à quelle date interviendra cette répartition ; 3° dans quel délai les travaux pourront être entrepris [28 avril 1970] (n° 58). — Réponse [12 mai 1970] (p. 356 et suivantes).

M. René Tinant exprime à **M. le ministre de l'agriculture** son étonnement à la suite de la fixation des prix agricoles pour la campagne 1970-1971. Il lui demande pourquoi le Gouvernement ne tient pas les engagements qu'il avait pris de réajuster ces prix au niveau européen, en deux ans, par moitié chaque saison. Il s'agit là d'une injustice aux conséquences graves pour les agriculteurs français qui se trouvent placés en situation d'infériorité par rapport à ceux des autres pays du Marché commun. Il lui demande de bien vouloir définir devant le Sénat la politique agricole que le Gouvernement envisage de suivre pour que cesse enfin la disparité qui ne fait que s'aggraver entre le revenu de l'agriculture et celui des autres secteurs économiques de la nation [7 octobre 1970] (n° 71).

Interventions :

Intervient au cours du débat sur sa question orale relative à l'**état des routes** [12 mai 1970] (p. 356, 357). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'enseignement à distance** [29 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son sous-amendement tendant à prévoir également l'envoi de la déclaration à l'ingénieur régional d'agronomie s'il s'agit d'enseignement agricole* (p. 1657) ; le retire (p. 1658) ; Art. 4 : *son amendement tendant à rédiger comme suit cet article : « Deux représentants de l'enseignement public et privé à distance complètent le conseil académique lorsque celui-ci est appelé à statuer à l'égard d'un organisme privé pratiquant cette forme d'enseignement. »* (p. 1660). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [27 novembre 1970]. — Agriculture. — Fonds d'orientation et de réorganisation des marchés agricoles. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la diminution des crédits consacrés au soutien des marchés, les crédits d'équipement, l'enseignement agricole, la prophylaxie (p. 2313 à 2315). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la gestion municipale et aux libertés communales** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 17 : *son amendement tendant à ôter aux communes la charge des établissements d'enseignement technique et des lycées* (p. 2903) ; le retire (ibid) ; *son amendement tendant à ajouter le mot « obligatoire » après le mot « enseignement »* (p. 2904).

TINAUD (M. Jean-Louis), **secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Roger Gaudon relative à l'**ouverture du nouvel hôpital de Villeneuve-Saint-Georges** [7 avril 1970] (p. 129), à la question orale de M. André Diligent concernant l'**autonomie financière du régime des prestations familiales** (p. 130, 131). — Répond aux questions orales de Mme Catherine Lagatu sur 1° le **déblocage des fonds optionnels du budget des affaires culturelles ;** 2° la **fiscalité applicable aux cinés-clubs** [14 avril 1970] (p. 184, 185). — Répond à la question orale de M. Fernand Lefort relative à la **reconnaissance du 8 mai comme fête légale** [14 avril 1970] (p. 190, 191). — Intervient dans la discussion, en **troisième lecture,** du **projet de loi relatif à la responsabilité des hôteliers** [16 avril 1970]. — Discussion générale (p. 216). — Répond à la question orale de M. Guy Schmaus sur les **professeurs d'éducation physique et sportive** [28 avril 1970] (p. 289). — Répond à la question orale de M. Guy Schmaus relative à une **émission télévisée sur Berlin** [5 mai 1970] (p. 329) ; à la question orale de M. Hector Viron sur l'**intervention policière dans une entreprise du Nord** [5 mai 1970] (p. 330, 331, 332) ; à la question orale de M. Louis Gros concernant l'**inscription des rapatriés sur les listes professionnelles** (p. 333, 334) ; à la question orale de M. Jean Bertaud sur le **transfert en province de l'institut géographique national** (p. 335) ; à la question orale de M. Pierre Maille concernant la **situation des ingénieurs des travaux agricoles** (p. 337). — Répond à la question orale de M. Georges Dardel relative à l'**exercice du contrôle préfectoral des collectivités locales** [2 juin 1970] (p. 585) ; à la question orale de Mme Catherine Lagatu sur la **publicité à la télévision et le taux de la redevance** (p. 587) ; a la question orale de M. Marcel Brégégère concernant les **rappels d'impôts** (p. 587, 588). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au fonctionnement des commissions de contrôle et des commissions d'enquête parlementaires** [2 juin 1970]. — Discussion générale (p. 589). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative à l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et aux conseils municipaux** [2 juin 1970]. — Discussion générale (p. 590). — Discussion de l'article unique. — *Amendements de MM. Aubry et Schiélé tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge d'éligibilité pour toutes les catégories d'élections au suffrage universel* (p. 591, 593). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention relative aux infractions commises à bord des aéronefs** [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 605, 606) ; dans la discussion de la **proposition de loi tendant à insérer dans le code pénal un article 462 réprimant le détournement d'aéronefs** [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 607, 608). — Intervient dans la discussion du **projet de loi modifiant l'article 357-2 du code pénal** (sanctions pénales pour abandon de famille) [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 609). — Discussion des articles. — Art. 2 nouveau : *son amendement tendant à ajouter cet article additionnel disposant que la présente loi est applicable aux territoires d'outre-mer* (ibid.) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la convention sur la sécurité sociale signée avec la Yougoslavie** [4 juin 1970]. — Discussion générale (p. 610). — Discussion de l'article unique (*ibid.*). — Répond à la question orale de M. Victor Golvan sur l'**aide à la Société nationale de sauvetage en mer** [9 juin 1970] (p. 638) ; à la question orale de M. Paul Pelleray relative à la **majoration des forfaits servant de base à l'imposition des exploitations agricoles** (p. 639, 640) ; aux questions orales de M. Michel Kauffmann concernant : 1° les **déclarations en vue de la**

revision des évaluations cadastrales des propriétés bâties ; 2° le **règlement communautaire d'organisation du marché du houblon** (p. 640, 641). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant règlement définitif du budget de 1968** [10 juin 1970]. — Discussion générale (p. 696, 697, 698). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire avec la Roumanie** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 759) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification du traité sur l'espace extra-atmosphérique** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 760) ; dans la discussion de la **proposition de loi relative au fonctionnement des assemblées parlementaires en vue de préciser les moyens d'actions des commissions d'enquête et de contrôle** [11 juin 1970]. — Discussion générale (p. 763). — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Alain Poher, président du Sénat, à la mémoire de M. Jean-Marie-Louvel, sénateur du Calvados [23 juin 1970] (p. 983). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines à recouvrer des impôts directs en 1970** [23 juin 1970]. — Discussion générale (p. 983). — Répond à la question orale de M. Marcel Brégégère relative à l'**application de la T. V. A. aux cinés-clubs** [30 juin 1970] (p. 1299) ; à la question orale de M. Jean Noury sur le **choix du département d'exercice par les instituteurs** [30 juin 1970] (p. 1301, 1302) ; à la question orale de M. Sempé sur l'**aide aux victimes d'inondations dans le Sud-Ouest** (p. 1302). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Pierre Brousse relative aux **conséquences que pourrait avoir pour la ville de Béziers le projet de redécoupage des régions S. N. C. F.** [30 juin 1970] (p. 1309, 1310). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [30 juin 1970] (p. 1318). — Son allocution à l'occasion de la clôture de la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1969-1970 [30 juin 1970] (p. 1330). — Associe le Gouvernement à l'hommage rendu par M. Alain Poher, président du Sénat, à la mémoire de M. Roger Menu, sénateur de la Marne [8 octobre 1970] (p. 1451). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réglementation provisoire des agences de presse** [8 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1454, 1455) ; dans la discussion du **projet de loi remplaçant l'article 340 du code d'administration communale relatif aux archives communales** [8 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1456, 1457). — Discussion de l'article unique : *amendement de M. De Montigny* (p. 1458). — Intervient dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention consulaire signée avec la Tchécoslovaquie** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1491) ; dans la discussion du **projet de loi autorisant la ratification de la convention relative à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure** [15 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1492, 1493). — Répond à la question orale de M. Roger Gaudon concernant le **bruit aux alentours de l'aéroport d'Orly** [20 octobre 1970] (p. 1519, 1520) ; aux questions orales de Mme Lagatu relatives aux **frais de garde des enfants en bas âge** (p. 1521) ; à la **situation des mères célibataires au regard de l'impôt sur le revenu** (p. 1521, 1522) ; à l'**imposition des gains acquis par les étudiants durant leurs congés** (p. 1522) ; aux **charges imposées aux familles par la rentrée scolaire** (p. 1523) ; à la question orale de M. Léon David sur la **situation des producteurs de fruits et légumes** (p. 1524). — Est entendu au cours du débat sur les questions orales de MM. Giraud et Boucheny concernant les **abattoirs de La Villette** [20 octobre 1970] (p. 1534 à 1538). — Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Robert Bruyneel relative à la **procédure de remplacement des parlementaires** [20 octobre 1970] (p. 1542). — Répond aux questions orales de M. Jean Bardol sur les **moyens de communications dans la région de Boulogne-sur-Mer** [27 octobre 1970] (p. 1630, 1631) ; le **trafic voyageurs entre Boulogne-sur-Mer et l'Angleterre** (p. 1631, 1632) ; aux questions orales de MM. Henri Caillavet et Emile Durieux relatives aux **prix agricoles** (p. 1633, 1634) ; à la question orale de M. Léon Motais de Narbonne concernant les **pouvoirs des représentants de la République dans la France d'outre-mer** (p. 1634, 1635) ; à la question orale de M. Fernand Chatelain relative aux **conséquences de la réalisation de l'aérodrome de Roissy-en-France** (p. 1635). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux délais de comparution devant les juridictions répressives des territoires d'outre-mer** [29 octobre 1970]. — Discussion générale (p. 1668). — Associe le gouvernement à l'hommage rendu par M. Alain Poher, à la mémoire de M. Roger Besson, sénateur de l'Allier [1er décembre 1970] (p. 2481). — Intervient dans la discussion du **projet de finances pour 1971. — Suite de la discussion.** — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Discussion générale. — Rend compte des activités du comité interministériel pour l'information, de la situation de la presse en matière de fiscalité, de la gestion de la radio-télévision, des ressources de la télévision et de son développement (p. 2507 à 2510). — Réponse aux orateurs et détails numériques sur les émissions à destination de l'étranger (p. 2519 à 2521). — Intervient sur l'amendement de M. Diligent, instituant un conseil de surveillance composé de parlementaires (p. 2526). — Réponse à M. Bonnefous pour demander un délai avant de modifier les statuts de l'office (p. 2527). — Répond à la question orale de M. Louis Jung relative au **contrôle frontalier des certificats d'assurance automobile** [8 décembre 1970] (p. 2696, 2697) ; à la question orale de M. Mignot relative aux **constructions scolaires** (p. 2697) ; à la question orale de M. Guillou relative aux **subventions d'Etat pour les transports scolaires** (p. 2699) ; à la question orale de M. Schmaus, relative à **l'âge d'éligibilité aux conseils généraux et municipaux** (p. 2699) ; à la question orale de M. Bouchery relative à la **politique française à l'égard de la Corée** (p. 2700) ; à la question orale de Mme Lagatu relative à l'équipement routier de la Bretagne (p. 2701, 2702). — Réponse à la question orale avec débat de Mme Lagatu, relative au **statut de Paris** (p. 2709, 2710), et aux intervenants sur les mesures déjà prises par le Gouvernement (p. 2713, 2714). — Souhaite la bienvenue à une délégation du Parlement chilien (p. 2733). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au contrôle international des pêches maritimes** [9 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2740). — Discussion des articles. — Art. 8 : son amendement tendant à assimiler les inspecteurs étrangers aux inspecteurs français (p. 2742). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réglementation de la pêche maritime** [9 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 2742, 2743). — Discussion des articles. — S'oppose à l'amendement de M. Yvon sur l'article 7 (p. 2744). — Répond à la question de M. Schmaus relative au **financement des installations sportives par les crédits bloqués au fonds d'action conjoncturelle** [15 décembre 1970] (p. 2832) ; à la question orale de M. Aubry relative au **financement des investissements prévus par Air France** (p. 2833) ; à la question orale de M. Aubry relative aux **négociations d'accords entre sociétés aéronautiques** (p. 2835) ; à la question orale de M. Viron relative aux **pharmacies mutualistes** (p. 2838) ; à la question orale de M. Kaufmann relative au **prix du houblon** (p. 2839) ; à la question orale de M. Deguise, relative au **marché de la pomme de terre** (p. 2839). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux monuments historiques** [18 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur les vols d'objets précieux, la protection des objets mobiliers (p. 2995). — Examen des articles. — Art. 2 : observation sur l'amendement de Mme Goutmann (p. 2996) ; Article additionnel : observation sur l'amendement de M. de Bagneux : les poursuites pour vols d'objets classés seront menées avec diligence (p. 2996, 2997). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réglementation de la pêche maritime** (2e lecture) [19 décembre 1970]. — Discussion générale (p. 3048). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** [19 décembre 1970]. — Observations sur les conclusions de la commission mixte et vote bloqué (p. 3052). — Examen des articles. — *Ses amendements tendant à rétablir la référence à l'âge des dirigeants aux articles* 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (p. 3053, 3054) ; *son amendement tendant à supprimer l'article* 9 (p. 3054). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la souscription ou l'achat d'actions par le personnel des sociétés** [19 décembre 1970]. — Discussion générale. — Se félicite des conclusions de la commission mixte (p. 3055) et de l'ensemble du texte (p. 3056). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux sociétés commerciales** (nouvelle lecture) [19 décembre 1970]. — Demande le vote bloqué (p. 3058). — Observation sur le libéralisme du texte (p. 3061). — **Allocution de clôture** [19 décembre 1970]. — Dresse le bilan de la session parlementaire (p. 3064).

TOURNAN (M. HENRI) [Gers].

Est nommé membre de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1971 [3 décembre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris - La Villette [15 décembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1970 [16 décembre 1970].

Interventions :

Prend part à la discussion du **projet de loi portant approbation d'un rapport sur les options qui commandent la préparation du VI[e] Plan** [26 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1201 à 1203). — Prend part à la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [19 novembre 1970]. — Discussion générale. — Son exposé sur l'ensemble du budget et en particulier sur le fonds d'action conjoncturelle (p. 1881 à 1884). — **Suite de la discussion** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à insérer un paragraphe XI nouveau modifiant le quotient familial par enfant à charge et permettant aux mères de famille de déduire de leur revenu professionnel les dépenses nécessitées par la garde de leurs enfants à charge âgés de moins de six ans* (p. 1921, 1922) ; explique son vote sur cet article (p. 1926). — Après l'article 18 : *son amendement tendant à insérer un article additionnel visant à l'abrogation de l'article* 1241 *du code général des impôts exemptant des droits de mutation à titre gratuit les titres représentatifs de l'emprunt Pinay 3,50 p. 100 1952-1958* (p. 1959) ; le retire (p. 1960). — **Suite de la discussion** [21 novembre 1970]. — Explique son vote sur l'article 37 qui fixe les ressources et les charges du budget (p. 2007). — **Suite de la discussion** [24 novembre 1970]. — En qualité de rapporteur spécial de la commission des finances, intervient dans la discussion du budget de l'ÉCONOMIE ET DES FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES. — Discussion générale (p. 2142 à 2144). — **Suite de la discussion** [28 novembre 1970]. — AGRICULTURE. — FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (p. 2335, 2336). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — Explique son vote sur l'ensemble du budget en déplorant la hausse des prix et l'augmentation du chômage (p. 2681). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Discussion générale. — Observations sur l'évolution de la conjoncture et la réforme de la patente (p. 2913, 2914). — Examen des articles. — Art. 10 : explique son vote favorable à la suppression de cet article (p. 2932). — Art. 20 : vote contre (p. 2937).

TRAVERT (M. RENÉ) [Manche].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

V

VADEPIED (M. RAOUL) [Mayenne].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 26 : *son amendement tendant à compléter le* § I *de cet article par une disposition prorogeant le taux particulier de remboursement forfaitaire pour les œufs, les animaux de basse-cour et les porcs* (p. 1964) ; le retire et se rallie à l'amendement déposé par le Gouvernement (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 5 : *son amendement tendant à exonérer les sociétés d'intérêt collectif agricole de la contribution sociale de solidarité* (p. 2918. — **Suite de la discussion** (conclusions de la commission mixte paritaire) [18 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 10 : observation sur la suppression de l'exonération de patente pour les caisses de crédit agricole (p. 3025).

VALEAU (M. AMÉDÉE) [Guadeloupe].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

VASSOR (M. JACQUES) [Indre-et-Loire].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France [16 juin 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au bail rural à long terme** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1[er] *bis* : *son amendement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa visant à accorder aux propriétaires de biens donnés à bail à long terme l'abattement de* 35 *p.* 100 *du revenu dont bénéficient les propriétaires d'immeubles neufs* (p. 1594). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles** [22 octobre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 1[er] : *son amendement tendant à compléter cet article par les mots : « Toutefois, les associés seront responsables du passif de la société proportionnellement à leur part dans le capital social »* (p. 1599).

VERDEILLE (M. FERNAND) [Tarn].

Est nommé membre de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [7 octobre 1970].

VERILLON (M. MAURICE) [Drôme].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au cours du débat sur la question orale de M. Coudé du Foresto relative à la **politique en matière d'énergie électrique et nucléaire** [20 octobre 1970] (p. 1547 à 1549). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion** [décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale, en qualité de membre de la commission des affaires culturelles (recherche scientifique et technique). Insiste sur la nécessité d'une recherche internationale et d'une diffusion des connaissances scientifiques, le rôle de l'Université et l'augmentation des charges financières (p. 2616 à 2619).

VERNEUIL (M. JACQUES) [Charente-Maritime].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 6 *bis* : *son amendement tendant à supprimer cet article qui modifie l'article* 440 *du code général des impôts en soumettant les vins dont le degré alcoolique acquis et en puissance excède* 15°, *au régime fiscal des vins de liqueur sans appellation d'origine* (p. 1064, 1065, 1066). — Intervient dans la discussion du **projet de loi pour 1971** [28 novembre 1970]. AGRICULTURE. — Discussion générale (p. 2336).

VIGIER (M. JEAN LOUIS) [Paris].

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles [7 octobre 1970].

Interventions :

Intervient au nom de M. Marie-Anne dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [21 novembre 1970]. — ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Discussion générale (p. 2040). — **Suite de la discussion** [29 novembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — JEUNESSE, SPORTS ET

LOISIRS. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur les crédits consacrés aux installations sportives, la situation des inspecteurs de la jeunesse et des sports, l'institution de concours de pronostics (p. 2372, 2373).

VIGNON (M. ROBERT) [Guyane].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Dépôt législatif :

Proposition de loi tendant à déterminer dans le département de la Guyane certaines modalités d'application du code de la nationalité française [23 avril 1970] (n° 193).

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants** [16 juin 1970]. — Discussion générale (p. 855).

VILLARD (M. YVES) [Cher].

Devenu sénateur le 25 octobre 1970 en remplacement de M. Eugène Jamain, décédé.

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [20 novembre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme hospitalière [16 décembre 1970].

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés [17 décembre 1970].

Dépôt législatif :

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 64 du livre II du code du travail et abrogeant les articles 64 *c* et 64 *d* du même livre [18 décembre 1970] (n° 138).

Interventions :

Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires sociales, dans la discussion du **projet de loi relatif au contrôle des mouvements migratoires de travailleurs** [19 décembre 1970]. — Discussion générale. Observations sur le travail de la commission, les besoins de main-d'œuvre étrangère et les différentes catégories de celle-ci, sur la nouvelle réglementation de la carte de travail (p. 3044 à 3046).

VIRON (M. HECTOR) [Nord].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales (7 octobre 1970).

Dépôts législatifs :

Proposition de loi tendant à assurer la rénovation des cités et de l'habitat miniers du bassin du Nord et du Pas-de-Calais [19 décembre 1970] (n° 162).

Proposition de loi tendant à améliorer les conditions de fonctionnement des institutions mutualistes [19 décembre 1970] (n° 161).

Proposition de loi tendant à prendre en considération les périodes d'arrêt de travail dues à des invalidités de guerre en vue de l'ouverture du droit à une pension de retraite [16 décembre 1970] (n° 122).

Questions orales :

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre de l'intérieur** sur les graves incidents qui se sont déroulés le 16 avril 1970 à Aulnoye-Aymeries où l'intervention brutale des forces de police pour le compte d'une grande entreprise métallurgique se solda par douze blessés parmi les travailleurs dont plusieurs assez gravement. En effet, le prétexte choisi pour réclamer cette intervention — la retenue pendant plusieurs heures dans leurs bureaux des représentants de la direction et de plusieurs de leurs collaborateurs — n'est nullement en rapport avec ces violences mais apparaît beaucoup plus comme une volonté délibérée de briser un mouvement revendicatif puissant résultant du refus de la direction de négocier des revendications posées depuis des mois. Le mécontentement du personnel est d'autant plus justifié que, parallèlement à ce refus de négocier, le conseil d'administration de cette société publiait un communiqué soulignant que le « cash-flow » passait de 66.031.362 francs en 968 à 96.366.521 francs en 1969, représentant une augmentation des bénéfices réels de 80 p. 100. Il faut de plus souligner que depuis 1958 d'innombrables conflits sociaux se sont déroulés dans ce département du Nord. Dans deux cas seulement des incidents eurent lieu : en 1958, à Fives-Lille, et ce 16 avril 1970 à Aulnoye-Aymeries. Cheque fois c'est l'intervention des forces policières qui en fut l'origine. Il lui demande donc : 1° les mesures qu'il compte prendre contre les excès de ces forces policières ; 2° si une telle intervention dans un mouvement revendicatif, au moment où le Gouvernement s'apprête à faire voter une nouvelle loi répressive, devient une ligne de conduite dans les conflits sociaux ; 3° si de telles méthodes ne dévoilent pas la triste réalité de cette « nouvelle société » plus prompte à prendre les mesures propres à préserver les profits des sociétés capitalistes qu'à satisfaire les revendications de ceux qui travaillent et contribuent à la richesse de ces entreprises [21 avril 1970] (n° 1001). — Réponse [5 mai 1970] (p. 330, 331, 332).

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur la situation critique qui existe à la faculté des sciences de Lille, suite à l'insuffisance notoire des crédits de fonctionnement, de recherche et d'enseignement. La situation est telle qu'en signe de protestation l'intersyndicale de la faculté, groupant tous les syndicats et les étudiants, a décidé d'appuyer la décision du conseil transitoire de gestion de la faculté de fermer la faculté du 19 au 23 mai à titre d'avertissement. Dans l'état actuel du budget alloué à la faculté pour le premier semestre 1970, celle-ci ne peut fonctionner que jusqu'au début de juin. En effet, les crédits accordés sont sensiblement les mêmes qu'en 1969, mais ne tiennent aucun compte : 1° des méfaits de la dévaluation ; 2° de la progression du nombre de chercheurs passé de 729 à 821 ; 3° de l'augmentation de dépenses incompressibles (chauffage, électricité, entretien) ; 4° de l'augmentation du prix du matériel et produits nécessaires à la recherche. Par manque de crédits, les laboratoires de recherche qui restent ouverts en période de vacances en raison des nécessités des expériences seront contraints de fermer. Si aucune solution durable n'est trouvée, c'est la fermeture quasi certaine de la faculté à la rentrée, a tenu à indiquer le doyen. Cette situation amène à constater que les promesses et déclarations de plusieurs ministres en ce qui concerne l'importance de la région du Nord et la nécessité de la formation des cerveaux n'ont pas été suivis d'effets puisque l'enseignement en général est en difficulté et la faculté des sciences, dans ce cas précis, est en situation de faillite. Il lui demande donc : 1° les mesures qu'il compte prendre dans l'immédiat pour permettre à la faculté de terminer l'année scolaire ; 2° les mesures qu'il compte prendre pour l'année scolaire 1970-1971 afin de permettre le fonctionnement de cette faculté vu les immenses besoins de cette région [21 mai 1970] (n° 1026). — Réponse [2 juin 1970] (p. 583, 584, 585).

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population** sur la décision de fusion de deux des plus importants groupes textiles du Nord qui va entraîner le licenciement, à compter du 1er juillet 1970, de 350 ouvriers et ouvrières de l'un de ces groupes. Ainsi, une fois de plus, les travailleurs vont faire les frais d'opérations de concentration à un moment particulièrement critique, l'Observatoire économique régional signalant « un plafonnement de l'économie régionale qui se reflète sur la marche de l'emploi ». Les travailleurs licenciés vont donc rencontrer de grosses difficultés pour se reclasser. Tenant compte de la situation économique et financière de ce nouveau groupe qualifiée de « brillante » par la presse financière, il lui demande s'il n'estime pas qu'aucune autorisation de licenciement ne devra être accordée sans que la situation personnelle de chaque travailleur ou travailleuse soit examinée et régularisée, et qu'en conséquence toutes mesures devront être prises pour que les travailleurs et travailleuses, non susceptibles d'obtenir la préretraite ou ne pouvant l'accepter soient immédiatement reclassés [2 juin 1970] (n° 1032). — Réponse [16 juin 1970] (p. 808, 809, 810).

M. Hector Viron appelle l'attention de **M. le ministre du développement industriel et scientifique** sur la situation charbonnière en France qui se traduit en raison de la crise mondiale présente, par une pénurie de charbon. Cette situation est génératrice de hausses de prix très importantes notamment sur le coke et risque d'avoir de très graves conséquences pour l'industrie française. L'inquiétude qu'elle provoque vient d'être soulignée à Bruxelles

par le directeur des Charbonnages de France qui a attiré l'attention de la Communauté sur les dangers de plus en plus graves qu'elle engendre. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer : 1° si devant une telle situation, il n'envisage pas une revision des programmes de fermeture des puits de mine tels qu'ils avaient été prévus pour les houillères du Nord et du Pas-de-Calais ; 2° quelle est la politique énergétique choisie par le Gouvernement français devant cette nouvelle situation [11 juin 1970] (n° 1036). — Réponse [30 juin 1970] (p. 1299, 1300).

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre dé développement industriel et scientifique** sur la situation économique de la région du Nord. Dans la dernière période, fermetures d'entreprises, licenciements et réductions d'horaires se sont accélérés alors que le rythme des annonces d'implantations industrielles nouvelles s'est singulièrement ralenti. Des prévisions d'ouverture d'entreprises ont été retardées. Dans l'arrondissement de Lille, les effets néfastes de la politique actuelle se font particulièrement sentir, en particulier dans l'industrie textile où, depuis le début de l'année, une trentaine d'entreprises ont fermé leurs portes, entraînant la suppression de 6.000 emplois. L'annonce de la fermeture prochaine de trois entreprises du plus important groupe textile de la région, avec pour conséquence la suppression de 2.000 nouveaux emplois, a été très vivement ressentie comme une nouvelle dégradation de la situation économique et de l'emploi. Cela est d'autant plus inquiétant que les créations d'emplois nouveaux sont loin de compenser ceux supprimés. Du reste, alors que 910 hectares de zones industrielles sont prévus dans l'arrondissement, 165 hectares seulement ont été péniblement occupés, certains n'étant en fait que de simples déplacements d'entreprises. Les prévisions de réduction d'emplois dans l'industrie textile annoncées jusqu'en 1985 nécessitent donc un effort de créations nouvelles très important dans cette région, si l'on veut éviter le marasme économique, le sous-emploi, le dépeuplement. En conséquence, devant la situation particulièrement inquiétante qui se développe dans l'arrondissement de Lille, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour : 1° préserver en tout état de cause dans l'immédiat le droit au travail des travailleurs et travailleuses du groupe précité qui risquent d'être licenciés dans les semaines à venir ; 2° accélérer la création des emplois qui avaient été décidés, notamment dans l'automobile et dont la presse a annoncé le retard pour l'implantation de certaines de ces entreprises ; 3° développer la création d'emplois nouveaux dans l'arrondissement de Lille afin de pallier le déficit croissant de l'emploi, notamment de l'emploi féminin et compte tenu des possibilités d'implantation industrielles qui existent, les zones industrielles ayant été réservées à cet effet [23 octobre 1970] (n° 1074). — Réponse [8 décembre 1970] (p. 2691 à 2693).

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** sur les très graves conséquences pour les pharmacies mutualistes de l'arrêté ministériel de janvier 1970 imposant un abattement de 12 p. 100 sur les prix pour les pharmacies mutualistes non conventionnées avec la caisse nationale. En effet, la caisse nationale d'assurance maladie, tenant compte de l'existence de cet arrêté, exige de chaque pharmacie mutualiste la signature d'une nouvelle convention entraînant le versement à la caisse nationale d'une ristourne de 6 p. 100 sur les produits vendus. En cas de refus, la pharmacie mutualiste du bassin de la Sambre, dont la convention expire le 31 décembre, se verrait imposer au taux de 12 p. 100 autorisé par l'arrêté ministériel de janvier 1970. Une telle mesure mettrait en cause l'existence même de cette réalisation sociale dont l'action est soutenue par toutes les organisations syndicales et familiales de cette région et qui dessert 54.000 familles regroupant 140.000 personnes. Il lui demande donc : les mesures qu'il compte prendre pour protéger les pharmacies mutualistes, réalisation sociale de première importance pour les familles ; les mesures qu'il compte préconiser pour la réalisation d'une nouvelle convention avec la caisse nationale qui n'impose pas de contrainte plus élevée aux pharmacie mutualistes, à but non lucratif, qu'aux pharmacies commerciales dont la vocation est de réaliser des bénéfices ; s'il ne convient pas de prendre une mesure pour suspendre l'application de l'arrêté précité dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention, comme l'ont suggéré les pharmacies mutualistes de France qui groupent un million six cent mille adhérents et ont désigné à cet effet un représentant commun pour la négociation : l'Union nationale d'action mutualiste sanitaire et sociale [8 décembre 1970] (n° 1093). — Réponse [15 décembre 1970] (p. 2837, 2838).

Questions orales avec débat :

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** sur la situation qui est faite aux mutilés du travail. En effet, ceux-ci n'ont pas bénéficié, sur leurs rentes et pensions, du pourcentage d'augmentation moyen qui a été appliqué aux salaires depuis juin 1968. De plus, ils subissent plus que d'autres les effets de la dévaluation et de la hausse des prix. Il lui demande donc quelles mesures sont envisagées pour réparer cette injustice, combler le retard accumulé et revaloriser les rentes et pensions en établissant les rapports tels qu'ils existaient auparavant avec les salaires [3 décembre 1969] (n° 28). — Retrait par son auteur [7 avril 1970].

M. Hector Viron attire l'attention de **M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale** sur la situation des personnes âgées, notamment celles bénéficiant du fonds national de solidarité. Actuellement près de 450.000 Français n'atteignent pas comme ressources 8 francs par jour, même en bénéficiant de l'allocation spéciale du fonds de solidarité. Par ailleurs, 1.900.000 Français ont un revenu légèrement supérieur, pouvant aller jusqu'à 12 francs par jour. Ils bénéficient également, parce que n'atteignant pas le plafond des ressources, du fonds national de solidarité. Les mesures, qui prendront effet le 1er octobre 1970, relevant de 2.900 à 3.000 francs par an le minimum vieillesse ne peuvent être considérées comme suffisantes. En effet, les hausses intervenues depuis un an sur les produits alimentaires et de première nécessité réduiront considérablement les effets de cette augmentation. En conséquence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour qu'une réelle revalorisation des ressources de ces personnes soit effectuée, afin de leur assurer le plus rapidement possible un pouvoir d'achat décent [7 octobre 1970] (n° 81). — Réponse [3 novembre 1970] (p. 1707 à 1710).

Interventions :

Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1001** (cf. *supra*) [5 mai 1970] (p. 330, 331, 332). — Est entendu lors de la réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, à sa **question orale n° 1026** (cf. *supra*) [2 juin 1970] (p. 584, 585). — Est entendu lors de la réponse de M. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population, à sa **question orale n° 1032** (cf. *supra*) [16 juin 1970] (p. 809, 810). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 941, 942). — Discussion des articles. — Art. 20 : observations sur le cas des personnes devenues propriétaires des « courées » (logements insalubres dans le Nord) (p. 953). — Est entendu lors de la réponse de M. Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie et à l'artisanat, à sa **question orale n° 1036** (*cf. supra*) [30 juin 1970] (p. 1300, 1301). — Est entendu au cours du débat sur sa question orale relative à la **situation des personnes âgées** [3 novembre 1970] (p. 1707 à 1709, p. 1710). — Intervient dans la discussion du **projet de loi portant réforme hospitalière** [4 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à la suppression du 3e alinéa de cet article afin de ne pas retenir l'hôpital à but lucratif dans le secteur public* (p. 1773) ; Art. 7 : *son amendement tendant à remplacer les mots : « Le conseil d'administration délibère », par les mots : « Le conseil d'administration règle par ses délibérations »* (p. 1780) ; Art. 46 : *son amendement tendant à étendre le statut du personnel de l'assistance publique de Paris au personnel de l'assistance publique de Lyon* (p. 1798) ; le retire (*ibid.*). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [20 novembre 1970]. — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à assimiler aux salaires et traitements les pensions de retraite* (p. 1928) ; Art. 13 : *son amendement tendant à faire bénéficier les hôtels non homologués de tourisme du taux réduit de la T. V. A.* (p. 1947). — **Suite de la discussion** [1er décembre 1970]. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Examen des articles. — ETAT E, ligne 106, soutient l'amendement tendant à supprimer la redevance (p. 2528). — EMPLOI, TRAVAIL ET POPULATION. — Discussion générale. — Constate que la tendance est à l'augmentation du chômage et à la hausse des prix, souligne les problèmes d'emploi au niveau régional, dans le Nord en particulier (p. 2537, 2538). — **Suite de la discussion** [3 décembre 1970]. — DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Discussion générale. — Observations sur la politique d'aide aux entreprises privées, la politique charbonnière, la situation de l'emploi dans le Nord et la région parisienne (p. 2619 à 2621). — Est entendu lors de la réponse de M. André Bettencourt, ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire à sa **question orale n° 1074** (cf. *supra*) [8 décembre 1970] (p. 2692, 2693). — Est entendu lors de la réponse de M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, à sa **question orale n° 1093** (cf. *supra*) [15 décembre 1970] (p. 2838).

VIVIEN (M. ROBERT-ANDRÉ), **secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement** (cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas des 20 et 22 juin 1969).

Répond à la question orale de M. Emile Durieux concernant l'**état du réseau routier** [21 avril 1970] (p. 242, 243). — Répond à la question orale de M. Marcel Gargar relative aux **opérations de rénovation urbaine à la Guadeloupe** [28 avril 1970] (p. 287). — Intervient dans la discussion de la **proposition de loi tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine** [29 avril 1970]. — Discussion générale (p. 300, 301). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Dailly tendant à supprimer cet article* (p. 303) ; Art. 2 : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'interdiction de vente par appartements des immeubles situés dans les périmètres de rénovation* (p. 304) ; Art. 3 : *amendement de M. Dailly tendant à une nouvelle rédaction de cet article qui a pour objet d'offrir une compensation aux propriétaires qui se verraient interdire la vente par appartements* (p. 305) ; Art. 3 *bis* : *amendement de M. Dailly tendant à insérer cet article visant à concilier les dispositions précédentes concernant l'acquisition par la collectivité en échange de l'interdiction de vendre avec le droit de participation reconnu au propriétaire dans l'opération de rénovation urbaine* (p. 305, 306) ; Art .4 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article concernant l'indemnisation des commerçants* (p. 307, 308, 309) ; Art. 5 : *son amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article visant à régler la situation des locaux libérés par les commerçants qui ont été indemnisés en vertu de l'article précédent* (p. 310, 311) ; Art. 6 : *ses sous-amendements tendant à modifier l'amendement de M. Dailly qui traite du problème des locataires commerçants désirant résilier leur bail* (p. 312) ; les retire (ibid.) ; Art. 7 : *son amendement tendant à supprimer cet article* (p. 313, 314) ; Art. 5 (seconde délibération) (p. 315, 316). — Répond à la question orale de M. André Mignot relative aux **constructions immobilières sur les zones protégées** [12 mai 1970] (p. 352). — Intervient dans la discussion du **projet de loi sur l'indexation du prix des loyers** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 778). — Discussion de l'article unique : *amendement de M. Guillard tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de compléter le premier alinéa de l'article 79 de l'ordonnance du 30 décembre 1958 de manière à rendre licite l'indexation sur les variations de l'indice national du coût de la construction dans toutes les conventions relatives à la propriété immobilière bâtie* (p. 778) ; *amendement de M. Guillard tendant à rédiger comme suit l'intitulé du projet de loi : « projet de loi tendant à modifier l'article 79 de l'ordonnance du 30 décembre 1958 relatif aux indexations »* (ibid.) ; dans la discussion du **projet de loi portant prorogation de dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 779) ; dans la discussion du **projet de loi concernant la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [12 juin 1970]. — Discussion générale (p. 781, 782). — Discussion des articles. — Art. 1er : *amendement de M. Mignot tendant à porter le critère de la population des communes de 4.000 à 5.000 habitants* (p. 783) ; *amendement de M. Mignot* (ibid.) ; Art. 2 : *amendement de M. Schiélé soutenu par M. Mignot tendant à maintenir le bénéfice de la loi au profit de certaines catégories de locataires ou occupants en raison de leur âge et de leurs ressources* (p. 784) ; Art. 5 : *amendement de M. Mignot* (p. 785) ; *son sous-amendement tendant à rédiger en ces termes le début du II : « II. — Sous réserve des décisions judiciaires passées en force de chose jugée, les dispositions du présent article... »* (ibid.) ; Art. 7 : observations sur la politique de majoration des loyers (p. 786). — Associe le Gouvernement au salut de bienvenue adressé par M. Alain Poher, président du Sénat, à la délégation du sénat de la république irlandaise [12 juin 1970] (p. 777). — Intervient dans la discussion du **projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre** [22 juin 1970]. — Discussion générale (p. 942 à 944). — Discussion des articles. — Art. 1er nouveau : *amendement de M. Schiélé tendant à rétablir cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, et qui énonce les dispositions d'intention de ce projet de loi* (p. 944) ; Art. 2 : *amendement de M. Schiélé tendant à supprimer le cinquième alinéa de cet article qui donne aux préfets la possibilité de faire démolir l'immeuble insalubre afin d'éviter les plus-values résultant de la libération des terrains* (p. 945) ; Art. 8 : *amendement de M. Schiélé tendant à introduire la participation du maire et, le cas échéant, du président du groupement de communes, lors de la réunion du comité départemental d'hygiène* (p. 946) ; Art. 9 : *amendement de M. Schiélé tendant à interdire à l'habitation les pièces « dépourvues d'ouverture sur l'extérieur permettant une aération suffisante »* (ibid.) ; *amendement de M. Schiélé tendant, après l'article 12, à insérer un article 12 bis prévoyant des mesures permettant d'assurer aux travailleurs étrangers un logement décent* (p. 947) ; Art. 13 *A* : observations sur cet article qui fixe les conditions dans lesquelles vont être employées les procédures d'expropriation et *amendement de M. Schiélé tendant à prévoir que dans le cas où une opération d'urbanisme n'est pas connue, l'expropriation pourra avoir pour but la constitution d'une réserve foncière* (p. 948) ; Art. 13 : *amendement de M. Chatelain* (p. 949) ; *son amendement tendant à mettre en harmonie les dispositions de cet article avec celles de l'article 13 A* (p. 949) ; *amendement de M. Chatelain tendant à prévoir que les offres de relogement tiennent compte des besoins et des ressources des occupants* (p. 951) ; Art. 14 : *amendement de M. Schiélé tendant à supprimer cet article* (*ibid.*) ; Art. 15 : *amendement de M. Schiélé* (p. 952) ; Art. 20 : répond à M. Viron sur le cas des personnes devenues propriétaires des « courées » (logements insalubres dans le Nord) (p. 953). — Est entendu au cours du débat sur la question orale de M. Fernand Chatelain relative à la **politique du logement social** [23 juin 1970] (p. 972 à 975). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1250) ; dans la discussion, en **deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine** [27 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1252, 1253). — Discussion des articles. — Art. 4 : *amendement de M. Dailly* (p. 1253, 1254) ; Art. 5 : *amendement de M. Dailly.* — Observations (p. 1254, 1255, 1256) ; Art. 7 *bis* : *amendement de M. Dailly tendant à rétablir cet article dans la rédaction adoptée en première lecture par le Sénat* (p. 1256). — Intervient dans la discussion des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi portant modification de la législation relative aux locaux d'habitation et à usage professionnel** [29 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1288, 1289). — Discussion des articles. — Art. 6 : *son amendement tendant, au § I de cet article, à supprimer les mots : « ... frères, sœurs... » afin de rétablir le droit au maintien dans les lieux pour les enfants majeurs* (p. 1289) ; Art. 6 *bis* : *son amendement tendant à rétablir cet article qui accorde aux propriétaires âgés d'au moins soixante-cinq ans, l'exercice du droit de reprise, en vertu des articles 19 et 20 de la loi de 1948* (p. 1289, 1290). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [24 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : b) LOGEMENT. — Discussion générale (p. 2139, 2140). — Examen des crédits. — Etat E. — Titre VI : (p. 2141). — Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances rectificative pour 1970** [16 décembre 1970]. — Examen des articles. — Art. 6 : observations sur cet article, sur la nécessité d'améliorer le parc immobilier et de simplifier les procédures (p. 2921 à 2923). — Réponse aux observations de MM. Jung et Dulin (p. 2923, 2924).

VOYANT (M. JOSEPH) [Rhône].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Est nommé membre de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du marché d'intérêt national de Paris-La Villette [15 décembre 1970].

Interventions :

Intervient dans la discussion du **projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier** [24 juin 1970]. — Discussion des articles. — Art. 2 : *son amendement tendant à remplacer la date du 1er janvier 1972 par celle du 1er janvier 1973 en ce qui concerne l'exonération et l'atténuation des droits pour les plus-values tirées des opérations de construction* (p. 1062, 1063) ; Art. 21 *nouveau : son amendement tendant à ajouter cet article modifiant le 3e alinéa de l'article 632 du code de commerce afin de préciser le caractère civil des opérations réalisées par les sociétés civiles de construction* (p. 1076).

W

WAZIERES (M. RAYMOND DE) [Somme].

Est nommé membre de la commission des affaires sociales [7 octobre 1970].

Y

YVER (M. MICHEL) [Manche].

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [7 octobre 1970].

Est nommé membre suppléant de la commission mixte-paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au service national et pour lequel l'urgence a été déclarée [23 juin 1970].

Intervention :

Intervient dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971. — Suite de la discussion.** — Explique son vote sur l'ensemble du budget (p. 2683).

YVON (M. JOSEPH) [Morbihan].

Est nommé vice-président de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

Dépôts législatifs :

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de la Convention internationale sur l'exercice de la pêche dans l'Atlantique Nord, ouverte à la signature, à Londres, le 1er juin 1967, signée par la France le 26 juillet 1967 [18 juin 1970] (n° 287).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi relatif à la procédure à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévu par les conventions internationales [17 novembre 1970] (n° 49).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale, sur la pêche maritime, modifiant le décret du 9 janvier 1852 [17 décembre 1970] (n° 127).

Interventions :

Intervient dans la discussion de la **proposition de loi relative au droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen** [14 mai 1970]. — Discussion des articles. — Art. A nouveau : *son sous-amendement tendant à ajouter au texte de l'amendement proposé par M. Pierre Brousse le mot « Méditerranée »* (p. 415) ; le retire (*ibid.*). — Intervient, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi autorisant l'approbation de la convention internationale sur l'exercice de la pêche dans l'Atlantique Nord** [30 juin 1970]. — Discussion générale (p. 1324). — Intervient, en qualité de rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan, dans la discussion du **projet de loi de finances pour 1971** [23 novembre 1970]. — EQUIPEMENT ET LOGEMENT : *a)* EQUIPEMENT (travaux publics, routes, voies navigables, ports maritimes). — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'aspect économique de nos activités portuaires (p. 2081, 2082) ; (p. 2097). — **Suite de la discussion** [27 novembre 1970]. — TRANSPORTS. — III. — MARINE MARCHANDE. — Discussion générale. — Observations ayant porté notamment sur l'armement au commerce, la construction navale, les pêches maritimes (p. 2281 à 2283). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif au contrôle international des pêches maritimes** [9 décembre 1970]. — Discussion générale, en qualité de rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan. — Observations sur un texte destiné à faire appliquer des conventions internationales relatives à la protection de la faune marine (p. 2739, 2740). — Discussion des articles. — Art. 1er : *son amendement tendant à modifier la rédaction du 2e alinéa* (p. 2740, 2741). — Art. 2 : *son amendement tendant à rédiger ainsi le premier alinéa : « les navires sur lesquels sont embarqués les inspecteurs ou officiers habilités à participer au contrôle international arborent un pavillon ou guidon distinctif »* (p. 2741) ; *ses amendements tendant à supprimer les mots « contrôle international » aux articles* 4, 5, 7 et 8 (p. 2741, 2742). — Art. 8 : accepte l'amendement du Gouvernement (p. 2742). — Intervient dans la discussion du **projet de loi relatif à la réglementation de la pêche maritime** [9 décembre 1970]. — Discussion générale. — Expose la nécessité de modifier le décret du 9 janvier 1852 (p. 2742). — Discussion des articles. — Art. 4 : *son amendement tendant à modifier la forme de cet article* (p. 2743) ; Art. 7 : *son amendement tendant à supprimer les mots : « ou du premier port dans lequel le navire aura été conduit »* (p. 2744, 2745).

Z

ZWICKERT (M. CHARLES) [Haut-Rhin].

Est nommé membre de la commission des affaires économiques et du Plan [7 octobre 1970].

TABLE ANALYTIQUE

A

ABANDON DE FAMILLE. — Voy. : CODE PÉNAL (art. 357-2).

ABATTOIRS DE LA VILLETTE

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1042.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 78.

Voy. : SÉNAT (COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE).

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION. — Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ACOMPTES PROVISIONNELS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ACTIONNARIAT DANS LES ENTREPRISES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1079.

ADMINISTRATEURS CIVILS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

ADMINISTRATION PENITENTIAIRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AERONAUTIQUE (INDUSTRIE). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AERONEFS

Voy. : MENACES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

AEROTRAIN. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AEROPORT DE PARIS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AFFAIRES CULTURELLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AFFAIRES CULTURELLES (BUDGET OPTIONNEL). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 976.

AFFAIRES ETRANGERES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AFFAIRES SOCIALES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

AGENCE DE DEFENSE DES BIENS ET INTERETS DES RAPATRIES. — Voy. : RAPATRIÉS.

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

AGENCE NATIONALE POUR L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS D'OUTRE-MER. — Voy. : RAPATRIÉS.

AGGLOMERATIONS NOUVELLES. — Voy. : URBANISME.

AGGLOMERATIONS URBAINES. — Voy. : URBANISME.

AGRICULTURE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AGRONOMIE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à la protection des obtentions végétales.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1969. — Voy. : Impressions n^os^ 721, 801, 175. — **Transmission au Sénat** [9 décembre 1969] (I., n° 99). — *Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale* [11 décembre 1969] — Rapport par M. Octave Bajeux [19 décembre 1969] (I., n° 164). — **Discussion** [9 avril 1970] (p. 161 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Octave Bajeux, rapporteur ; Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture. — *Discussion des articles* (p. 164 et suiv.). — Art. 1^er^ A (p. 164). — Amendement par M. Octave Bajeux, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article portant définition de l' « obtention végétale » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1^er^ B (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Octave Bajeux, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1^er^ (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin que l' « étendue des droits de l'obtenteur » ne soit pas fixée par un décret (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, tendant à compléter comme suit l'amendement : « En même temps seront déterminés pour chacune d'elles les éléments de la plante sur lesquels porte le droit de l'obtenteur » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (p. 165). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux, rapporteur, tendant à modifier la composition du comité de la protection des obtentions végétales créé par le présent article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la délivrance des certificats d'obtention (*ibid.*), observation, retrait du deuxième alinéa de l'amendement et adoption du premier (p. 166). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à ajouter *in fine* à cet article : « une liste de ces espèces sera établie par arrêté ministériel dans les conditions prévues à l'article 37 » (*ibid.*), observations, adoption (p. 167). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à supprimer les mots : « depuis moins de quatre ans » (*ibid.*), obesrvations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Observations sur la coexistence de la dénomination variétale et de la marque, sur l'impossibilité pour les rosiéristes français de faire protéger leurs dénominations variétales en Grande-Bretagne, sur l'interprétation de l'article 13 de la convention de 1961 sur les nouveautés végétales (p. 167 à 169). — Art. 8 (p. 169). — Amendement par M. Octave Bajeux, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article relatif à l'attribution du certificat d'obtention aux étrangers (*ibid.*) et amendement par M. André Armengaud tendant également à modifier cet alinéa 1^er^ (*ibid.*), observations, rejet de ce dernier amendement (p. 172) et adoption de l'amendement de M. Octave Bajeux, rapporteur (*ibid.*) ; l'amendement par M. André Armen-

gaud, tendant à modifier les deuxième et troisième alinéas de l'article 8 n'a plus d'objet (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à supprimer le dernier alinéa de l'article 8, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à reprendre le texte initial du projet de loi pour cet article relatif aux taxes à verser pour la délivrance du certificat d'obtention (*ibid.*), observations, adoption (p. 173). — Art. 11 *bis* (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Octave Bajeux, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 20 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, adoption (p. 174). — Art. 21 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à une modification rédactionnelle de la deuxième phrase de l'alinéa premier de cet article relatif à la contrefaçon, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis (p. 175), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux, rapporteur, tendant, après l'article 35, à insérer un article additionnel 35 *bis* nouveau disposant que : « Les dispositions fiscales relatives aux brevets d'invention sont applicables aux certificats d'obtention végétale » (*ibid.*), observations, retrait (p. 176). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Octave Bajeux, rapporteur ; Etienne Dailly ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis. — Sur l'ensemble (p. 176). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 87).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1071, 1101, 221.

Deuxième transmission au Sénat [12 mai 1970] (I., n° 207). — Renvoi à la Commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Octave Bajeux [21 mai 1970] (I., n° 221). — **Discussion** [28 mai 1970] (p. 559 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*. MM. Octave Bajeux, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération. — *Discussion des articles* (p. 560 et 561). — Observations sur l'inobservation par la Grande-Bretagne de la convention de 1961. — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération. — Sur l'ensemble (p. 561). — ADOPTION (n° 97). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-489 du 11 juin 1970 (*J. O.* du 12 juin 1970).

AIDES FINANCIERES. — Voy : LOIS DE FINANCES.

AIDE SOCIALE A L'ENFANCE. — Voy. : FAMILLE.

AIRBUS. — Voy : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

AIR FRANCE (INVESTISSEMENTS). — Voy : QUESTIONS ORALES, 1086.

ALCOOLEMIE. — Voy : CIRCULATION ROUTIÈRE.

ALCOOLISME. — Voy : CIRCULATION ROUTIÈRE.

ALCOOLS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : IMPOTS.

ALGERIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ALGERIE (EVENEMENTS D'). — Voy. : RAPATRIÉS.

ALLEGEMENTS FISCAUX. — Voy. : LOI DE FINANCES.

ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 975.

ALLOCATION LOYER

Proposition de loi, présentée par M. Fernand CHATELAIN, sénateur, **tendant à améliorer les conditions d'attribution de l'allocation loyer et le logement des personnes âgées, des handicapés physiques, invalides et grands malades** [10 décembre 1970] (I., n° 99). — Renvoi à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

ALLOCATIONS LOYER AUX PERSONNES AGEES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1059.

ALLOCUTIONS PRONONCEES AU SENAT. — Voy. : SÉNAT.

ALSACE (SINISTRES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1023.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 84.

AMENAGEMENTS REGIONAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AMENDES. — Voy. : LOI DE FINANCES.

AMNISTIE

Proposition de loi, présentée par M. Lucien GRAND, sénateur, **portant amnistie des condamnations prononcées contre les commerçants et artisans ayant manifesté sur la voie publique** [14 avril 1970] (I., n° 186). — Renvoi à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

ANANAS DE LA MARTINIQUE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 989, 990, 991.

ANCIENS COMBATTANTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 994.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 55.

ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 68.

ANIMATEURS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

APPRENTISSAGE (TAXE D'). — Voy. : IMPOTS.

ARBRES (EN BORDURE DES ROUTES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1092.

ARCHEOLOGIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ARCHITECTE

Proposition de loi, présentée par M. Serge BOUCHENY, sénateur, **tendant à accorder le droit de porter le titre et d'exercer la profession d'architecte aux démissionnaires de l'Ordre et aux diplômés des écoles d'architecture reconnues par l'Etat** [27 juillet 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970. — *J. O.* du 2 octobre 1970] (I., n° 362). — Renvoi à la Commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

ARCHITECTE (profession d'). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 83.

ARCHITECTURES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ARCHIVES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ARCHIVES COMMUNALES

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **remplaçant l'article 340 du code de l'administration communale relatif aux archives communales** [23 avril 1970] (I., n° 192). — Renvoi à la commission des lois constitu-

tionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny [4 juin 1970] (I., n° 261). — **Discussion** [8 octobre 1970] (p. 1455 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Discussion de l'article unique* (p. 1457). — Amendement par M. Lucien De Montigny, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article rejetant notamment la possibilité pour le préfet de prescrire le dépôt d'office pour tout document présentant un intérêt historique (*ibid.*), observations, adoption (p. 1458). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Claudius Delorme ; Jacques Descours Desacres ; Lucien De Montigny, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Adoption (p. 1458). — ADOPTION (n° 2).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture le 18 novembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1393, 1434, 312.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [20 novembre 1970] (I., n° 64). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien De Montigny [8 décembre 1970] (I., n° 86). — **Discussion** [10 décembre 1970]. — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce. — *Article unique* (p. 2783), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 34). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1200 du 21 décembre 1970 (*J. O.* du 22 décembre 1970).

ARMEE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : MÉDECINE MILITAIRE.

ARMEE DE L'AIR. — Voy. : ARMEMENT.

ARMEE DE MER. — Voy. : ARMEMENT.

ARMEE DE TERRE. — Voy. : ARMEMENT.

ARMEMENT

Projet de loi de programme présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relative aux équipements militaires de la période 1971-1975.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 8 octobre 1970. — Voy. : Impressions nos 1361, 1372, 1373, 300. — **Transmission au Sénat** [15 octobre 1970] (I., n° 16). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis, à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [20 octobre 1970]. — Rapport par M. Yvon Coudé du Foresto [27 octobre 1970] (I., n° 38). — Avis par M. Pierre-Christian Taittinger [3 novembre 1970] (I., n° 41). — **Discussion** [5 novembre 1970] (p. 1807 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; Michel Debré, ministre d'Etat, chargé de la défense nationale ; Pierre-Christian Taittinger, rapporteur pour avis ; Raymond Guyot ; Raymond Boin ; Pierre Giraud ; le général Antoine Béthouart ; Henri Caillavet ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — *Discussion des articles* (p. 1826 et suiv.). — Art. 1er (p. 1826). — Amendement par M. Jean Lecanuet tendant à rédiger comme suit le début de l'article 1er : « En vue de mettre les forces armées en mesure de remplir leurs missions, et notamment d'assurer la sécurité de la France et de concourir au maintien de la paix, dans le cadre de nos alliances et dans les perspectives de l'unité politique de l'Europe et d'une défense commune, est approuvé... » (*ibid.*), observations ; vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement du Sénat, sur l'article 1er dans le texte adopté par l'Assemblée nationale à l'exclusion de tous amendements ou articles additionnels (p. 1829). — Explications de vote sur l'article 1er : MM. Gaston Pams ; François Schleiter. — Adoption (p. 1830) de l'article 1er par scrutin public (n° 7). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Jean Lecanuet ; André Méric. — Sur l'ensemble (p. 1830). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 8). — ADOPTION (n° 18). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1058 du 19 novembre 1970 (*J. O.* du 20 novembre 1970).

ARMEMENT ATOMIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ARMES (LIVRAISONS A CERTAINS PAYS). — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 34, 36.

ARSENAUX (EXPORTATION DES). — Voy. : LOI DE FINANCES.

ARTISANAT. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 47.

ARTISANS. — Voy. : IMPOTS.

ARTISTES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ARTS ET LETTRES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ASIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ASSEMBLEE NATIONALE (BUREAU). — Voy. : COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES

1. — Proposition de loi, présentée par M. Marcel PRÉLOT, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 6, alinéa 5, de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, relative au fonctionnement des assemblées parlementaires** [11 juillet 1968] (I., n° 209 - annoncée sous le n° 210 à la séance du 11 juillet 1968). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions pévues par le règlement.* — Reprise, conformément au troisième alinéa de l'article 28 du règlement, le 2 avril 1970. — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [2 avril 1970]. — Rapport par M. Marcel Prélot [28 mai 1970] (I., n° 238). — **Discussion** [2 juin 1970] (p. 588 et 589). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Prélot, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 589). — ADOPTION (n° 103).

2. — Proposition de loi, présentée par M. Etienne DAILLY, *sénateur*, **tendant à compléter l'article 6 de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, en vue de préciser les moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle** [28 mai 1970] (I., n° 240). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Etienne Dailly [28 mai 1970] (I., n° 241). — **Discussion** [11 juin 1970] (p. 761 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Lucien Grand ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 764). — *Explication de vote :* M. Serge Boucheny. — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 52). — ADOPTION (n° 120).

ASSOCIATIONS. — Voy. : IMPÔTS.

ASSURANCE AUTOMOBILE. — Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.

ASSURANCE AUTOMOBILE (CONTROLE DES CERTIFICATS INTERNATIONAUX AUX FRONTIERES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1063.

ASSURANCE DECES. — Voy. : MÉDECINS.

ASSURANCE MALADIE. — Voy. : MÉDECINS.

ASSURANCE MATERNITE. — Voy. : MÉDECINS.

ASSURANCES SOCIALES

1. — Proposition de loi, présentée par Mme Catherine LAGATU, *sénateur*, **tendant à faire bénéficier les femmes salariées d'une réduction de l'âge d'ouverture du droit à la pension de retraite**

de l'assurance vieillesse à raison d'un an par enfant légitime, naturel reconnu, adoptif ou issu d'un premier mariage du mari et élevé pendant sa minorité [23 février 1970. — *J. O.* séance du 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969] (I., n° 173). — *Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

2. — Proposition de loi, présentée par Mme Catherine LAGATU, *sénateur*, **tendant, dans l'immédiat, à fixer à soixante ans l'âge auquel les femmes travailleuses peuvent bénéficier de la retraite à taux plein** [23 février 1970. — *J. O.* séance du 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969] (I., n° 174). — *Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

3. — Proposition de loi, présentée par Mme Marie-Thérèse GOUTMANN, *sénateur*, **tendant à l'octroi des indemnités journalières à l'assurée sociale lorsqu'elle est contrainte de suspendre son travail pour soigner son enfant mineur** [23 février 1970. — *J. O.* séance du 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969] (I., n° 175). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

ASSURANCES SOCIALES (REGIME GENERAL DES SALARIES). — Voy. : MÉDECINS.

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES

Proposition de loi, présentée par M. Léon DAVID, *sénateur*, **tendant à accorder au conjoint du chef d'exploitation le bénéfice des prestations d'invalidité** [29 janvier 1970. — *J. O.* séance du 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1970] (I., n° 169). — *Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

ASSURANCES SOCIALES DE NON-SALARIES NON AGRICOLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

ASSURANCE VIEILLESSE. — Voy. : MÉDECINS.

ASTRONAUTIQUE. — Voy. : TRAITES ET CONVENTIONS.

ASSY (CATASTROPHE DU PLATEAU D'). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1010.

ATLANTIQUE NORD. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

AUDITEURS DE JUSTICE. — Voy. : MAGISTRATS.

AULNOY-AYMERIES (INCIDENTS A). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1001.

AUSTRALIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

AUTOMOBILES

Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.
Voy. : LOIS DE FINANCES.

AUTOMOBILES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à la mise en fourrière et à la destruction de certains véhicules automobiles.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 mai 1970. — Voy. : Impressions n°s 1025, 1083, 234. — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres** ». — **Transmis au Sénat** [26 mai 1970] (n° 232). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Robert Bruyneel [9 juin 1970] (I, n° 265). — **Discussion** [11 juin 1970] (p. 744 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Bruyneel, rapporteur ; Pierre Brun ; Jacques Eberhard ; François Schleiter ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 748 et suiv.). — Art. 1er (p. 748). — Amendement rédactionnel par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à supprimer dans le texte proposé pour l'article L. 25 du code de la route l'alinéa relatif à la mise en fourrière pour stationnement excédant sept jours consécutifs (*ibid.*)., observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à préciser que le stationnement incriminé doit être « ininterrompu » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à ne viser que le stationnement excédant quinze jours au lieu de sept (*ibid.*), observations, rejet (p. 749). — Art. 2 (*ibid.*), — L'alinéa introductif de l'article 2 est réservé (*ibid.*) — Art. L. 25-1 du code de la route. — Amendement par M. Marcel Gargar tendant à supprimer le texte proposé pour l'article L. 25-1 du code de la route permettant aux policiers et gendarmes d'ouvrir les portes des véhicules et de les conduire en fourrière (*ibid.*), observations, rejet (p. 750). — Amendement par M. Pierre Brun tendant à supprimer du texte proposé pour l'article L. 25-1 du code de la route la mention de la prescription de l'officier de police judiciaire territorialement compétent (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant, dans la première phrase du texte proposé pour l'article L. 25-1 du code de la route, à remplacer les mots : « les contraventions de police » par les mots : « les contraventions à la police de la circulation routière » afin d'habiliter les seuls officiers de police en tenue et les militaires de la gendarmerie à constater par procès-verbaux les contraventions à la police de la circulation routière (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la deuxième phrase du texte proposé pour l'article L. 25-1 du code de la route : « Ils peuvent conduire le véhicule ou le faire conduire, en leur présence, vers le lieu de mise en fourrière en utilisant, le cas échéant, les moyens autonomes de propulsion dont le véhicule est muni. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant à supprimer du texte proposé pour l'article L. 25-1 du code de la route les deux dernières phrases relatives à la continuation de l'assurance du véhicule (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. L. 25-2 du code de la route. — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa du texte présenté pour l'article L. 25-2 du code de la route, alinéa relatif à la désignation de l'expert chargé de constater si le véhicule retiré de la fourrière est en état de circuler (p. 751), observations, adoption (*ibid.*). — Art. L. 25-3 du code de la route. — Amendement par M. Pierre Brun tendant, au premier alinéa du texte proposé pour l'article L. 25-3 du code de la route, à ramener de quarante-cinq jours à trente jours le délai au-delà duquel les véhicules laissés en fourrière sont réputés abandonnés (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant à remplacer les deux derniers alinéas du texte proposé pour l'article L. 25-3 du code de la route par un nouvel alinéa relatif à la destruction des épaves après un délai de dix jours en fourrière (p. 752), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brun, tendant à compléter le texte proposé pour l'article L. 25-3 du code de la route par un alinéa permettant la casse sans formalité des carcasses non identifiées de voitures (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. L. 25-4 du code de la route. — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant, dans le texte prévu pour l'article L. 25-4 du code de la route, à remplacer, s'agissant des délais de mise en vente des véhicules mis en fourrière, les mots : « d'un délai fixé dans chaque département par le préfet », par les mots : « d'un délai fixé par décret » (*ibid.*), observations, retrait (p. 753). — Art. L. 25-5 du code de la route. — Observations sur l'avance des frais d'enlèvement, de mise en fourrière, d'expertise et de vente des véhicules (*ibid.*). Art. L. 25-6 du code de la route. — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article L. 25-6 du code de la route, rédaction dégageant la responsabilité de la commune dans le cas d'un séjour en fourrière non clôturée et non gardée, lorsque les véhicules transférés étaient soit en stationnement excessif, soit sans valeur (*ibid.*), et sous-amendement rédactionnel par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. L. 25-7 du code de la route. — Amendement de coordination par M. Robert Bruyneel, rapporteur (*ibid.*), observations (*ibid.*) ; sous-amendement rédactionnel par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Pierre Brun ; Robert Bruyneel, rapporteur ; Antoine Courrière ; Jacques Descours Desacres ; Jacques Eberhard ; Marcel Gargar ;

Ladislas Du Luart. — *Explications de vote :* MM. Antoine Courrière, Marcel Gargar. — Sur l'ensemble (p. 754). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 115).

Adopté avec modification par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 14 octobre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1243, 1249, 303.

Deuxième transmission au Sénat [20 octobre 1970] (I., n° 26). — Renvoi à la commission des lois constitutionnellles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Robert Bruyneel [17 novembre 1970] (I., n° 51). — **Discussion** [9 décembre 1970] (p. 2723 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Bruyneel, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur. — *Discussion des articles* (p. 2724 et suiv.). — Art. 1er (p. 2724). — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa relatif à l'enlèvement des épaves (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « dans les termes du contrat », par les mots : « dans les limites du contrat », au second alinéa du texte présenté pour l'article L. 25-1 du code de la route relatif à la responsabilité des dommages causés aux tiers lors du transfert en fourrière (p. 2725), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Bruyneel, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la première phrase du troisième alinéa du texte proposé pour l'article L. 25-2 du code de la route : « En cas de désaccord sur l'état du véhicule, un expert est désigné dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2726). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Robert Bruyneel, rapporteur ; Louis Jung, sur l'ensemble (p. 2726), adoption (*ibid.*) — ADOPTION MODIFIÉE (n° 24). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1523, 1527, 356.

Promulgation : loi n° 70-1301 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 1er janvier 1971).

Autorisations de voirie (droit fixe). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

AUTORITE PARENTALE. — Voy. : FAMILLE.

AUTOROUTES (PEAGES). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 77.

AUXILIAIRES MEDICAUX. — Voy. : MÉDECINS.

AVIATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

AVIATION CIVILE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 66.

AVIONS « MIRAGE » A LA LYBIE

Voy. : QUESTIONS ORALES, 967, 970.
Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 34.

B

BACCALAUREAT. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 20.

BAIL. — Voy. : PÊCHE.

BALANCE FRANÇAISE DES BREVETS ET LICENCES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

BANQUES. — Voy : FINANCES PUBLIQUES.

BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT (B. A. D.). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

BASSE-SEINE (ETABLISSEMENT PUBLIC). — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

BASSIN DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Proposition de loi, présentée par M. Hector VIRON, *sénateur*, **tendant à assurer la rénovation des cités et de l'habitat miniers du bassin du Nord et du Pas-de-Calais** [*J. O.* Lois et décrets 16 janvier 1971. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 19 décembre 1970] (I., n° 162). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

BASQUES ESPAGNOLS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 43.

BATELLERIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

BATIMENTS SCOLAIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 56.

BAUX COMMERCIAUX. — Voy. : URBANISME.

BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL

1. — Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupant de locaux d'habitation ou à usage professionnel** [2 juin 1970] (I., n° 252). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Mignot [10 juin 1970] (I., n° 275). — **Discussion** [12 juin 1970] (p. 779 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Mignot, rapporteur ; Fernand Chatelain ; Jacques Carat ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement ; Georges Marie-Anne. — *Discussion des articles* (p. 782 et suiv.). — Art. 1er (p. 782). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à porter le critère de la population des communes de 4.000 à 5.000 habitants (*ibid.*), observations, retrait (p. 783). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit l'avant-dernier alinéa de l'article 1er : « Dans les communes où le recensement général de 1968 accuse un accroissement de la population municipale d'au moins 5 p. 100 sur le précédent recensement » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé tendant à maintenir le bénéfice de la loi au profit de certaines catégories de locataires ou occupants : « en raison de leur âge et de leurs ressources » (*ibid.*), observations, retrait (p. 784). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. André Mignot, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à compléter *in fine* cet article par un II ainsi rédigé : « II. — Les dispositions du présent article sont applicables lorsque, antérieurement à la publication de la présente loi, le bail est expiré ou a cessé par le départ anticipé du locataire », et, en conséquence, de faire précéder le premier alinéa de cet article du chiffre I (*ibid.*), observations ; sous-amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement tendant à rédiger en ces termes le début du II : « II. — Sous réserve des décisions judiciaires passées en force de chose jugée, les dispositions du présent article... » (p. 785), observations, adoption de l'amendement modifié par le sous-amendement (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, dans les troisième et quatrième alinéas de cet article, à remplacer le mot : « habituellement », par le mot : « effectivement » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean Bertaud, André Mignot, rapporteur ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement. — Sur l'ensemble (p. 786). — ADOPTION (n° 123).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture le 24 juin 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1245, 1277, 1311, 266.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [25 juin 1970] (I., n° 318). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1325, 289.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [25 juin 1970] (p. 1128). — Election des membres de la commission [25 juin 1970] (p. 1135). — Rapport par M. André Mignot [26 juin 1970] (I., n° 337). — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1288 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Mignot, rapporteur ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement. — *Discussion des articles* (p. 1289 et suiv.). — Art. 6 (p. 1289). —

Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer « frères, sœurs » du texte modificatif du premier alinéa de l'article 5 de la loi du 1er septembre 1948, alinéa relatif aux bénéficiaires du maintien dans les lieux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 *bis*. — Amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement tendant à rétablir cet article modifiant l'article 22 de la loi du 1er septembre 1948 afin d'accorder aux propriétaires âgés d'au moins soixante-cinq ans l'exercice du droit de reprise (*ibid.*), observations, adoption (p. 1290). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Pierre de Félice ; André Mignot, rapporteur ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement. — Sur l'ensemble (p. 1291). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 152). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-598 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

2. — Proposition de loi, présentée par M. Fernand CHATELAIN, *sénateur*, **tendant à empêcher les abus liés à la pénurie de logements** [14 décembre 1970] (I., n° 103). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL

Voy. : LOGEMENT.

Voy. : URBANISME.

BAUX RURAUX

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **complétant certaines dispositions du titre Ier du livre VI du code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 26 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1204, 1304, 277. — **Transmission au Sénat** [27 juin 1970] (I., n° 344). — Renvoi à une commission spéciale. — Election des membres de cette commission [29 juin 1970] (p. 1275). — Rapport par M. Jacques Piot [20 octobre 1970] (I., n° 20). — **Discussion** [23 octobre 1970] (p. 1618 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Piot, rapporteur ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Léon David ; Emile Durieux. — *Discussion des articles* (p. 1620 et suiv.). — Avant l'art. 1er. — Amendement par M. Octave Bajeux tendant, avant l'article 1er, à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 845-1 du code rural et relatif à la situation des bailleurs et des preneurs qui ont atteint l'âge de soixante-cinq ans (p. 1620), observations, l'amendement est réservé (p. 1621). — Art. additionnel 1er B nouveau. — Amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant à insérer, avant l'article 1er, un article additionnel 1er B nouveau, modifiant la rédaction de l'article 845-1 du code rural de façon à accorder au preneur le bénéfice de l'indemnité complémentaire de restructuration [I. R. C.] dans tous les cas où il remplit les conditions de caractère personnel (p. 1621), sous-amendement par M. Octave Bajeux relatif à la situation des exploitants de plus de soixante ans et sous-amendement par M. Marcel Molle, précisant les conditions dans lesquelles le preneur peut, lorsqu'il bénéficie de l'indemnité viagère de départ, renoncer au renouvellement de son bail ou en demander la résiliation (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Jacques Piot, rapporteur (p. 1622), adoption (*ibid.*) du sous-amendement par M. Octave Bajeux par scrutin public (n° 4) et du sous-amendement par M. Marcel Molle. — Art. additionnel 1er A nouveau (p. 1623). — Amendement par M. Octave Bajeux tendant, avant l'article 1er, à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 845-1 du code rural et relatif à la situation des bailleurs et preneurs qui ont atteint l'âge de soixante-cinq ans (précédemment réservé), observations, adoption (p. 1623). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour coordination, en conséquence de l'adoption de l'article additionnel 1er B, adoption (*ibid.*). — Après l'article 2 (p. 1624). — Amendement par M. Pierre de Félice tendant à insérer, après l'article 2, un article additionnel 3 nouveau ainsi conçu : « Les dispositions de la présente loi sont applicables, nonobstant tout refus antérieur de l'indemnité viagère de départ, à tous ceux qui présenteront une nouvelle demande dans un délai de six mois à dater de la publication de ladite loi. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; René Blondelle, président de la commission spéciale ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; André Dulin, vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Pierre de Félice ; Léon Jozeau-Marigné ; Marcel Lemaire ; Marcel Molle ; Jacques Piot, rapporteur ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture. — Sur l'ensemble (p. 1624). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 11).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif au bail rural à long terme.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1205, 1305, 278. — **Transmission au Sénat** [27 juin 1970]. (I., n° 345.) — Renvoi à une commission spéciale. — Election des membres de cette commission [29 juin 1970] (p. 1275) ; rapport par M. Baudoin de Hauteclocque [15 octobre 1970] (I, n° 12). — **Discussion** [22 octobre 1970] (p. 1572 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. René Blondelle, président de la commission spéciale ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Baudoin de Hauteclocque, rapporteur ; Octave Bajeux ; Emile Durieux. — *Discussion des articles* (p. 1581 et suiv.). — Art. 1er (p. 1581). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Art. 870-24 du code rural. — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article précisant qu'il n'est pas porté atteinte au droit commun des baux ruraux en particulier en matière de renouvellement et que le bail à long terme n'est qu'une faculté nouvelle accordée aux parties (*ibid.*), observations, adoption (p. 1582). — Art. 870-25 du code rural. — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour coordination (*ibid.*), observations, adoption (p. 1583). — Art. 870-27 du code rural. — Amendement par M. Léon David, tendant à supprimer cet article permettant certaines majorations du prix des fermages et amendement identique par M. Octave Bajeux (*ibid.*), observations, rejet des amendements (p. 1584) par scrutin public (n° 3). — Amendement par M. Pierre de Félice, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 870-27 du code rural, basée sur un système de majoration forfaitaire fondé sur le prix actuel des baux à ferme (*ibid.*), observations, rejet (p. 1586). — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du premier alinéa de l'article 870-27 du code rural : « Pour les baux à ferme conclus ou renouvelés dans les conditions fixées par le présent chapitre, le prix du bail... » (p. 1587) et sous-amendement par M. Octave Bajeux, tendant, après les mots : « pour les baux à ferme conclus ou renouvelés », à insérer les mots : « pour une durée d'au moins dix-huit ans » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à préciser que la production moyenne par hectare servant de base au calcul du prix, sera celle des cinq et non des trois dernières années (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article 870-27 du code rural, alinéa relatif aux aménagements effectués par le bailleur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Emile Durieux, tendant à compléter *in fine* le texte présenté pour l'article 870-27 du code rural par un alinéa précisant que les sept derniers alinéas de l'article 812 sont applicables, alinéas relatifs à la revision du prix du bail lorsque celui-ci a été fixé à un montant supérieur ou inférieur de plus de 10 p. 100 à la valeur locative normale (*ibid.*), observations, adoption (p. 1588). — Art. 870-28 du code rural. — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer cet article qui permet la résiliation du bail par le preneur, si lui-même ou l'un des membres de sa famille sont dans l'incapacité de travailler, ou en cas de décès d'un membre de la famille indispensable au travail de l'exploitation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 870-29 du code rural. — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif aux améliorations apportées par le preneur au bien loué (*ibid.*), observations, adoption (p. 1589). — Art. 870-33 du code rural. — Amendement par M. Baudoin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article faisant référence expressément aux renouvellements successifs du bail et supprimant le deuxième alinéa aux termes duquel certaines dispositions du présent projet seraient d'ordre public (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — L'alinéa introductif de l'article 1er du projet de loi est adopté (*ibid.*). — Après l'article 1er. — Amendement par M. Octave Bajeux tendant, après l'article 1er, à insérer un article additionnel 1er A nouveau, ainsi rédigé ; « Les biens donnés à bail antérieurement à la publication de la présente loi sont réputés donnés à bail dans les conditions prévues à l'article premier ci-dessus, lorsque le bail est conclu pour dix-huit ans, sans clause de reprise triennale pendant cette durée, ou lorsque le bailleur a fait connaître au preneur, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, son engagement à renoncer à exercer le droit de reprise pendant dix-huit années au moins. Toutefois, les dispositions de l'article 870-27 ne seront applicables aux baux à ferme conclus antérieurement à ladite date de publication, ainsi qu'à

leurs renouvellements successifs, qu'avec l'accord exprès du preneur. » (p. 1590), observations, l'irrecevabilité de l'amendement aux termes de l'article 40 de la Constitution, invoquée par le Gouvernement, n'est pas reconnue par la commission des finances (p. 1591), adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 1er *bis*. — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin d'étendre l'exonération partielle du droit de mutation prévu par la transmission à titre gratuit d'un bien donné en bail à long terme aux mutations successives portant sur ce bien (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1592). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de ce même article 1er *bis* par les mots : « durant le bail et ses renouvellements successifs » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1593). — Amendement par M. Pierre de Félice tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa du même article 1er *bis*, alinéa relatif à l'exonération partielle du droit de mutation (*ibid.*), observations, retrait (p. 1594). — Amendement par M. Baudouin de Hauteclocque, rapporteur, tendant à faire bénéficier les acquisitions d'immeubles ruraux destinés à faire l'objet d'un bail à long terme du même régime fiscal que les mutations immobilières tendant à faciliter l'adaptation à l'évolution économique des structures des entreprises industrielles et commerciales (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Vassor tendant à compléter le même article 1er *bis* par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « En ce qui concerne les épargnants décidés à acquérir des biens ruraux en vue de les donner à bail pour une longue durée, ils pourront bénéficier, comme les acquéreurs d'immeubles neufs, des mêmes réductions au titre de l'I. R. P. P., c'est-à-dire d'un abattement de 35 p. 100 du montant de leurs revenus » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. additionnel 3 nouveau (p. 1595). — Amendement par M. Jacques Pelletier, tendant à insérer un article additionnel 3 nouveau faisant obligation au Gouvernement de déposer, avant le 1er octobre 1971, un projet de loi tendant à autoriser la conclusion de conventions départementales entre bailleurs et preneurs de baux ruraux (*ibid.*), observations, adoption (p. 1596). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; René Blondelle, président de la commission spéciale ; Léon Brives ; Etienne Dailly ; Léon David ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; André Dulin, vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Emile Durieux ; Pierre de Félice ; Baudouin de Hauteclocque, rapporteur ; Léon Jozeau-Marigné ; Geoffroy de Montalembert ; Paul Pelleray ; Jacques Pelletier ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture ; Jacques Vassor. — Sur l'ensemble (p. 1596). — *Explications de vote :* MM. Emile Durieux ; Léon David. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 9).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 11 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1407, 1482, 335.

Deuxième transmission au Sénat [14 décembre 1970] (I., n° 109). — Renvoi à la commission spéciale. — Rapport par M. Baudouin de Hauteclocque [15 décembre 1970] (I., n° 113). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 2997 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. René Blondelle, président de la commission spéciale ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Baudouin de Hauteclocque, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 3000 et suiv.). — Art. 1er. — Art. 870-25 du code rural (p. 3000). — Amendement par M. Octave Bajeux tendant à remplacer les deux derniers alinéas du texte présenté par l'article 870-25 du code rural par le nouvel alinéa suivant : « Il peut, d'autre part, à la condition que la durée du bail initial soit de vingt-cinq ans au moins, être convenu que le bail à long terme, à son expiration, se renouvelle, sans limitation de durée, par tacite reconduction. Dans ce cas, chacune des parties peut y mettre fin, chaque année, par acte extrajudiciaire, sans que le bailleur soit tenu de remplir les conditions énoncées aux articles 838 et 845 ; le congé prend effet à la fin de la quatrième année suivant celle au cours de laquelle il a été donné. Il peut en outre être convenu, à la condition que la durée du bail initial soit de vingt-cinq ans au moins, que les descendants du preneur ne pourront bénéficier des dispositions de l'article 832 du code rural. » (*ibid.*), observations, rejet (p. 3004) par scrutin public (n° 34). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; René Blondelle, président de la commission spéciale ; Etienne Dailly ; Léon David ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Pierre de Félice ; Baudouin de Hauteclocque, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 3006), adoption (*ibid.*). ADOPTION (n° 54). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1298 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 1er janvier 1971).

BAUX RURAUX. — Voy. : GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES.

BENEFICES AGRICOLES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 986, 1029.

BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Voy. : IMPÔTS.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

BENEFICES NON COMMERCIAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

BERLIN-OUEST (EMISSION DE TELEVISION SUR). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1003.

BIDONVILLES

Voy. : LOGEMENT.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1057.

Voy. : TRAVAILLEURS ÉTRANGERS.

BOISSONS. — Voy. : IMPÔTS.

BOULOGNE (MOYENS DE COMMUNICATION). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1052, 1053.

BOURSE DES VALEURS

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967 instituant une commission des opérations de bourse et relative à l'information des porteurs de valeurs mobilières et à la publicité de certaines opérations de bourse** [27 octobre 1970] (I. n° 33). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Etienne Dailly [5 novembre 1970] (I., n° 48). — **Discussion** [17 novembre 1970] (p. 1841 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 1844 et suiv.). — Art. 1er (p. 1844). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction des dispositions destinées à remplacer l'article 162-1 de la loi du 24 juillet 1967 relatif à la forme nominative et au dépôt des actions des présidents, directeurs généraux, ou titulaires de certaines fonctions au sein des sociétés (*ibid.*), observations, rejet (p. 1846). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la convocation et l'audition des personnes susceptibles de fournir des informations à la commission des opérations de bourse (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 1847). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « et qui auront sans motif légitime omis de répondre à cette convocation », par les mots : « et qui, sans motif légitime, n'auront pas répondu à cette convocation » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier le dernier alinéa de cet article, alinéa relatif à la sanction de l'émission d'informations fausses et trompeuses sur la marche technique, commerciale ou financière d'une société (*ibid.*), observations, adoption (p. 1848). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 12-1 de l'ordonnance du 28 septembre 1967, article relatif à l'avis de la commission des opérations de bourse devant les autorités judiciaires (*ibid.*), observations, retrait (p. 1849). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 1849). — ADOPTION (n° 21).

Adopté par l'Assemblée nationale le 10 décembre 1970. — Voy. : IMPRESSIONS nos 1438, 1480, 332.

Promulgation : loi n° 70-1208 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 24 décembre 1970).

BOURSES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

BREVET EUROPEEN. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 40.

BREVETS D'INVENTIONS

Voy. : AGRONOMIE.
Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 39, 40.

BUDGET

Voy : LOIS DE FINANCES.
Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.
Voy. : LOIS DE RÈGLEMENT.

BUREAU INTERNATIONAL DES POIDS ET MESURES. — Voy. : TRAITES ET CONVENTIONS.

C

CALAMITES AGRICOLES. — Voy. : LOI DE FINANCES.

CALAMITES AGRICOLES

Proposition de loi, présentée par M. Etienne RESTAT, *sénateur*, **tendant à modifier la loi n° 64-706 du 10 juillet 1964 concernant l'indemnisation des agriculteurs victimes des calamités agricoles** [8 octobre 1970] (I. n° 4). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

CALAMITES ATMOSPHERIQUES. — Voy : QUESTIONS ORALES, 1023, 1039.

CAMBODGE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 63.

CAMPING. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CARBURANTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CARBURANTS AGRICOLES. — Voy. : LOI DE FINANCES.

CARTE SANITAIRE. — Voy. : HÔPITAUX.

CASIER JUDICIAIRE

Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.
Voy. : TRAITES ET CONVENTIONS.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (C. N. R. S.). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CENTRE NATIONAL D'ETUDES JUDICIAIRES. — Voy. : MAGISTRATS.

CENTRE NATIONAL POUR L'EXPLOITATION DES OCEANS (C. N. E. X. O.). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CERTIFICATS DE SANTE. — Voy. : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.

CHARBON. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CHARBONNAGES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1036.

CHEMINOTS

Proposition de loi, présentée par M. Roger GAUDON, *sénateur*, **tendant à instituer en faveur des agents de la S. N. C. F. le libre choix du médecin** [1er décembre 1970] (I., n° 75). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

CHEMINS DE FER

Proposition de loi, présentée par M. Roger GAUDON, *sénateur*, **tendant à modifier les dispositions répressives en matière d'accidents de chemin de fer** [1er décembre 1970 (I., n° 76). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

CHEQUES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant l'article 31 de l'ordonnance n° 67-838 du 28 septembre 1967 portant réforme du crédit aux entreprises.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1970. — Voy. : Impressions nos 949, 1375, 307. — **Transmission au Sénat** [20 octobre 1970] (I., n° 24). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Roger Poudonson [17 novembre 1970] (I., n° 52). — **Discussion** [10 décembre 1970] (p. 2782). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Poudonson, rapporteur ; Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce. — *Article unique* (p 2782), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 33). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1187 du 18 décembre 1970 (*J. O.* du 20 décembre 1970).

CHIENS ERRANTS. — Voy. : POLICE RURALE.

CHIMIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CHINE (SATELLITE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1011.

CHIRURGIENS DENTISTES. — Voy. : MÉDECINE MILITAIRE. Voy. : SERVICE MILITAIRE.

CINE-CLUBS (IMPOSITION A LA T. V. A.). — Voy. : IMPOTS (Projet de loi portant simplifications fiscales).
Voy. : QUESTIONS ORALES, 978.

CINEMA. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CINEMAS D'ART ET D'ESSAI. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

CIRCULATION ROUTIERE. — Voy. : AUTOMOBILES.

CIRCULATION ROUTIERE

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **instituant un taux légal d'alcoolémie et généralisant le dépistage par l'air expiré.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 22 avril 1970. — Voy. : Impressions nos 955, 1038, 213. — **Transmission au Sénat** [28 avril 1970] (I., n° 194). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Mignot [26 mai 1970] (I., n° 230). — **Discussion** [12 juin 1970] (p. 787 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Mignot, rapporteur ; Georges Portmann ; François Schleiter ; Jacques Eberhard ; Marcel Souquet ; Jean Geoffroy ; Jacques Henriet ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 796 et suiv.). — Art. 1er (p. 796). — Le premier alinéa de cet article est réservé (*ibid.*) — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à ajouter le mot « sciemment » au début du premier alinéa du § I du texte présenté pour l'article L. 1er du code de la route : « Toute personne qui aura conduit *sciemment* un véhicule ... sous l'empire d'un état alcoolique... » (*ibid.*), observations, adoption (p. 797). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, à la fin du premier alinéa du § I du texte présenté pour l'article L. 1er du code de la route, à fixer l'amende prévue de 400 à 3.000 francs au lieu de 400 à 1.000 francs afin de correctionnaliser l'infraction entre 0,80 gramme et 1,20 gramme (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au deuxième alinéa du § I du texte présenté pour l'article L. 1er du code de la route, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer le troisième alinéa du § I du texte présenté pour l'article L. 1er du code de la route, alinéa visant la peine accessoire de la suspension du permis de conduire et le sursis (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. André Mignot, rapporteur, au premier alinéa du § II du texte présenté pour l'article L. 1er du code de la route, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur,

tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa du § II du texte présenté pour l'article L. 1er du code de la route, alinéa relatif à la soumission aux épreuves de dépistage (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer la deuxième et la troisième phrase du § III du texte présenté pour l'article L. 1er du code de la route, dispositions autorisant le tribunal à prononcer une amende civile au profit du fonds de garantie automobile (*ibid.*), observations, adoption (p. 798). — Le premier alinéa précédemment réservé et l'article 1er en son ensemble sont adoptés (*ibid.*). — Art. 3 *ter* (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation tendant à supprimer cet article, par M. André Mignot, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer cet article modifiant l'article L. 77 du code des débits de boissons prescrivant l'apposition d'affiches à la porte des mairies, dans les cabarets, cafés et autres débits (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 *quinquies* (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la possibilité d'achat d'un alcootest avec la vignette (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jacques Eberhard ; André Mignot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 798). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 124).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 24 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1248, 1258, 262.

Deuxième transmission au Sénat [25 juin 1970] (I., n° 314). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. André Mignot [26 juin 1970] (I., n° 333). — **Discussion** [27 juin 1970] (p. 1232 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Mignot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Jacques Henriet ; André Armengaud ; Louis Courroy. — *Discussion des articles* (p. 1233 et suiv.). — Art. 1er (p. 1233). — Amendement par M. André Armengaud tendant à reprendre pour l'article 1er le texte adopté en première lecture par le Sénat (*ibid.*), observations, adoption (p. 1234). — Art. 3 *ter* (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation tendant à supprimer cet article par M. André Mignot, rapporteur, observations, adoption (*ibid*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Mignot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Explications de vote :* MM. Louis Courroy ; Jacques Henriet. — *Est entendu :* M. René Pleven, gare des sceaux, ministre de la justice. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 140). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1331, 1339, 290.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [27 juin 1970] (p. 1245). — Election des membres de la commission [27 juin 1970] (p. 1248). — Rapport par M. André Mignot [29 juin 1970] (I., n° 349). — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1291 et 1292). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Mignot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Ladislas du Luart. — *Articles* (p. 1291 et 1292). — Sur l'ensemble (p. 1292). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 153). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-597 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **concernant la centralisation de la documentation reltive à la circulation routière.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 avril 1970. — Voy. : Impressions nos 973, 1074, 214. — **Transmission au Sénat** [28 avril 1970] (I., n° 195). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Geoffroy [21 mai 1970] (I., n° 228). — **Discussion** [12 juin 1970] (p. 799 et suiv.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Fernand Chatelain ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; André Armengaud ; Etienne Dailly. — *Discussion des articles* (p. 803 et 804). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à supprimer cet article plaçant la centralisation de tous les renseignements d'ordre administratif sous l'autorité du ministre de l'intérieur (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 2 *bis* (p. 804). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif au classement des conducteurs selon le danger que présente leur comportement (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — *Est entendu dans la discussion des articles :* M. Jean Geoff rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 804). — ADOPTION (n° 125). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-539 du 24 juin 1970 (*J. O.* du 25 juin 1970).

« CITROEN » (DROITS SYNDICAUX). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1058.

CODE CIVIL

Voy. : CODE PÉNAL.
Voy. : DIVORCE.
Voy. : DONATION.
Voy. : FAMILLE.
Voy. : FILIATION NATURELLE.
Voy. : HÔTELS ET RESTAURANTS.
Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.
Voy. : MARIAGE.
Voy. : ORPHELINS.
Voy. : SUCCESSIONS.

CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Proposition de loi, présentée par M. Lucien DE MONTIGNY, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 27, alinéa premier, du code de l'administration communale** [12 décembre 1969] (I., n° 124). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — Rapport par M. Pierre Carous [16 mars 1970. — *J. O.*, séance du 2 avril 1970. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969] (I., n° 177). — **Discussion** [16 avril 1970] (p. 216 et 217). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Carous, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur. — *Articles* (p. 217). — NOUVEL INTITULÉ. — **Proposition de loi tendant à modifier l'article 27, alinéa premier, du code de l'administration communale, et à compléter l'article 30 de la loi du 10 août 1871 relative aux conseils généraux.** — Sur l'ensemble (p. 217). — ADOPTION (n° 89).

CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (ART. 340)

Voy. : ARCHIVES COMMUNALES.
Voy. : COMMUNES.

CODE DE LA FAMILLE ET DE L'AIDE SOCIALE. — Voy. : FAMILLE.

CODE DE LA MUTUALITE. — Voy. : MUTUELLES (SOCIÉTÉS).

CODE DE LA ROUTE

Voy. : AUTOMOBILES.
Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.

CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

Voy. : HÔPITAUX.
Voy. : LOGEMENT.
Voy. : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.
Voy. : STUPÉFIANTS.
Voy. : TRANSPORTS SANITAIRES.

CODE DE LA SECURITE SOCIALE

Voy. : HÔPITAUX.
Voy. : MÉDECINS.
Voy. : ORPHELINS.
Voy. : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.

CODE DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION. — Voy. : LOGEMENT.

CODE DE PROCEDURE PENALE

Voy. : CONFISCATION.
Voy. : FAMILLE.
Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE

Voy. : FONCTION PUBLIQUE (GÉNÉRALITÉS).
Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE ET DES VICTIMES DE GUERRE. — Voy. : DÉPORTÉS ET INTERNÉS.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE. — Voy. : TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

CODE DU DOMAINE DE L'ETAT. — Voy. : IMPÔTS.

CODE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL. — Voy. : NAVIGATION FLUVIALE.

CODE DU TRAVAIL (ART. 64 DU LIVRE II). — Voy. : TRAVAILLEURS ÉTRANGERS.

CODE ELECTORAL. — Voy. : COMMUNES.

CODE ELECTORAL

1. — Proposition de loi, présentée par M. Marcel NUNINGER, *sénateur*, **tendant à abaisser l'âge d'éligibilité au conseil municipal** [9 avril 1970] (I., n° 183). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport et discussion communs avec les rapports et discussion de la proposition suivante.

2. — Proposition de loi, présentée par M. Jean-Baptiste MATHIAS, *sénateur*, **tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge de l'éligibilité des députés, conseillers généraux et conseillers municipaux** [14 avril 1970] (I., n° 184). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanc [28 mai 1970] (I., n° 242). — (Rapport commun sur la présente proposition de loi et sur la proposition de loi par M. Marcel Nuninger, du 9 avril 1970, I., n° 183, cf. *supra*.) **Discussion** (commune des deux propositions de loi) [2 juin 1970] (p. 589 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Pondonson, au nom de M. Jean-Pierre Blanc, rapporteur ; André Aubry ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. *Avant l'article unique* (p. 591). — Amendement par M. André Aubry tendant à insérer, avant l'article unique, un article additionnel A nouveau abaissant à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et électorale (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — *Article unique de la proposition de loi* (n° 183) *par M. Marcel Nuninger* (p. 591) [vingt-trois ans pour l'éligibilité des députés, vingt et un ans pour les conseillers généraux et les conseillers municipaux]. — Amendements identiques par M. André Aubry et par M. Pierre Schiélé tendant à modifier l'article L. 44 du code électoral afin d'abaisser à vingt et un ans l'âge d'éligibilité aux diverses élections au suffrage universel direct (p. 591), observations, retrait des deux amendements (p. 593). — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi tendant à abaisser l'âge de l'éligibilité pour les élections aux conseils généraux et aux conseils municipaux.** » — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Aubry ; Marcel Champeix ; Pierre Marcilhacy ; Marcel Prélot ; Roger Poudonson, au nom de M. Jean-Pierre Blanc, rapporteur ; Pierre Schiélé ; François Schleiter ; Jacques Soufflet ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — ADOPTION (n° 104).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1185, 1507, 1546, 348. — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi tendant à abaisser l'âge de l'éligibilité des conseillers municipaux et des conseillers généraux.** »

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [18 décembre 1970] (I., n° 137). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Roger Poudonson [18 décembre 1970] (I., n° 142). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 3026 et 3027). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Poudonson, rapporteur ; Guy Schmaus ; André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; André Armengaud. — *Articles* (p. 3027). — Sur l'ensemble, adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 60). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1220 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 25 décembre 1970).

CODE GENERAL DES IMPOTS

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : IMPÔTS.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

CODE MINIER. — Voy. : INDUSTRIES CHIMIQUES.

CODE PENAL

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant l'article 357-2 du code pénal** [16 avril 1970] (I., n° 187). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Geoffroy [19 mai 1970] (I., n° 214). — **Discussion** [4 juin 1970] (p. 608 et 609). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 609). — *Art. additionnel 2 nouveau* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, tendant à insérer un article additionnel 2 nouveau rendant la présente loi applicable aux territoires d'outre-mer (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 107).

Adopté par l'Assemblée nationale le 25 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1201, 1316, 272.

Promulgation : loi n° 70-595 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

CODE PENAL

Voy. : HÔPITAUX.

Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

Voy. : MENACES.

Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

CODE RURAL

Proposition de loi, présentée par M. René BLONDELLE, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 870-25 du code rural** [*J. O.* Lois et décrets du 16 janvier 1971. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 19 décembre 1970] (I., n° 159). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

CODE RURAL

Voy. : BAUX RURAUX.

Voy. : ORPHELINS.

COLLECTIVITES LOCALES

Proposition de loi, présentée par M. René MONORY, sénateur, **tendant à créer un fonds d'amortissement pour alléger les charges des collectivités locales en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs** [29 juin 1970] (I., n° 351). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Pour avis, à la commission des affaires culturelles [23 novembre 1970].

COLLECTIVITES LOCALES

Voy. : HÔPITAUX.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1076.

COLLECTIVITES LOCALES (PERSONNEL SCOLAIRE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1085.

COLLECTIVITES LOCALES (REFORME DES FINANCES). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 52.

COLLECTIVITES LOCALES (SAPEURS POMPIERS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1087.

COLLECTIVITES LOCALES (T. V. A.). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 35, 50.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR C. E. S. DU PORTEL. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1061.

COMMERÇANTS

Proposition de loi, présentée par M. Jean COLIN, *sénateur*, **tendant à l'indemnisation des commerçants victimes de la transformation des structures commerciales** [14 avril 1970] (I., n° 185). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

COMMERCE (MECONTENTEMENT ET PROBLEMES). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 45, 46, 47.

COMMERCE DE DETAIL

Proposition de loi, présentée par M. Fernand LEFORT, *sénateur*, **tendant à assurer le développement du commerce indépendant et de l'artisanat et la réglementation des magasins à grande surface de vente** [29 juin 1970] (I., n° 352). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

COMMERCE EXTERIEUR. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

COMMISSION DE CONTROLE (EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL). — Voy. : SÉNAT III.

COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE

Voy. : BOURSE (OPÉRATIONS DE).

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (RAPPORT)

Dépôt du rapport sur les opérations de 1969 [30 juin 1970] (p. 1306).

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE (O. N. U.). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COMMISSIONS D'ENQUETE PARLEMENTAIRE. — Voy. : SÉNAT III.

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (C. E. E.)

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COMMUNAUTE EUROPEENNE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (EURATOM). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (C. E. C. A.). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COMMUNAUTES EUROPEENNES (RESSOURCES)

Voy. : COMMUNICATION DE M. LE PREMIER MINISTRE.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COMMUNAUTES URBAINES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **autorisant la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines à recouvrer des impôts directs en 1970** [9 juin 1970] (I., n° 262). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Joseph Raybaud [10 juin 1970] (I., n° 276). — **Discussion** [23 juin 1970] (p. 983 et 984). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Joseph Raybaud, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Fernand Lefort. — *Article unique* (p. 984). — ADOPTION (n° 132). — TEXTE DÉFINITIF.

Adopté par l'Assemblée nationale le 3 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1146, 1174, 241.

Promulgation : loi n° 70-553 du 27 juin 1970 (*J. O.* du 28 juin 1970).

COMMUNAUTES URBAINES. — Voy. : URBANISME.

COMMUNE DE PARIS

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à commémorer le centième anniversaire de la Commune de Paris qui fut le premier gouvernement socialiste du monde** [17 décembre 1970] (I., n° 135). — *Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la contribution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

COMMUNES

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **sur la gestion municipale et les libertés communales.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 novembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1428, 1447, 1450, 318. — **Transmission au Sénat** [28 novembre 1970] (I., n° 71). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la contribution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Mignot [14 décembre 1970] (I., n° 100). — **Discussion** [15 décembre 1970] (p. 2847 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre ; André Mignot, rapporteur ; Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur ; Max Monichon ; Marcel Champeix ; René Monory ; Pierre Carous ; Pierre Mailhe ; Fernand Lefort ; Jacques Descours Desacres ; François Schleiter ; Jacques Carat ; Jean Errecart ; Adolphe Chauvin. — *Discussion des articles* (p. 2869 et suiv.). — Art. 1er (p. 2869). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à modifier le texte présenté pour l'article 41 du code de l'administration communale, afin que l'expédition des délibérations soit adressée au préfet aussi bien qu'au sous-préfet (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur tendant à modifier le texte présenté pour l'article 46 du code de l'administration communale afin de permettre au préfet ou au sous-préfet d'abréger d'office le délai dans lequel les délibérations des conseils municipaux sont exécutoires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux tendant à une modification d'ordre rédactionnel du texte présenté pour l'article 47 du code de l'administration communale (p. 2870), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à modifier le texte présenté pour l'article 48 du code de l'administration communale afin que la fixation des effectifs du personnel communal ne soit pas soumise à approbation préfectorale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Fernand Lefort tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 49 du code de l'administration communale reprenant le texte initial du projet de loi qui prévoyait qu'en cas de demande de seconde lecture par le préfet, un délai de quinze jours seulement serait accordé (*ibid.*), observations, rejet (p. 2871). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à remplacer le texte présenté pour l'article 22 du code de l'administration communale par un nouveau texte modifiant divers articles relatifs aux réunions obligatoires des conseils municipaux (*ibid.*), observations, adoption (p. 2872). — Art. additionnel 3 *bis* nouveau. — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, après l'article 3, à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau remplaçant l'article 23 du code de l'administration communale par les dispositions suivantes : « Art. 23. — Le maire peut réunir le conseil municipal chaque fois qu'il le juge utile. Il est tenu de le convoquer dans un délai maximum de quinze jours quand demande motivée lui en est faite par le préfet ou le sous-préfet ou par le tiers des membres en exercice du conseil municipal. En cas d'urgence, le préfet ou le sous-préfet peut abréger ce délai. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Pierre Carous, tendant : I. — Dans le texte ainsi proposé par l'amendement, à remplacer les mots : « quinze jours », par les mots : « trente jours. » II. — Dans le même texte, à remplacer les mots : « par le tiers », par les mots : « par la moitié au moins » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Fernand Lefort tendant à supprimer cet article relatif à la nomination des maires et adjoints (*ibid.*), observations, rejet (p. 2873). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Fernand Lefort tendant à supprimer cet artice insérant, dans le code de l'administration communale, un article 75 *bis* nouveau permettant au maire d'accomplir divers actes par délégation du conseil municipal (*ibid.*), et amendement identique par M. Jean Nayrou (*ibid.*), observations, rejet (p. 2877), par scrutin public

(n° 27). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer le paragraphe 4° du texte présenté pour l'article 75 *bis* du code de l'administration communale, paragraphe relatif à la désignation des hommes de l'art appelés à participer aux travaux communaux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer le paragraphe 6° du même article, paragraphe relatif à la passation des baux de moins de dix-huit ans (*ibid.*), observations, adoption (p. 2878). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer le paragraphe 8° du même article, paragraphe relatif aux dates et emplacements des foires et marchés (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer le paragraphe 12° du même article, paragraphe aux aliénations de gré à gré jusqu'à 30.000 francs (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à insérer, après le paragraphe 12° du texte présenté pour l'article 75 *bis* du code de l'administration communale cinq paragraphes nouveaux permettant la délégation de divers actes d'administration communale (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à transférer *in fine* l'antépénultième alinéa du texte présenté pour l'article 75 *bis* du code de l'administration communale, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au dernier alinéa du texte présenté pour l'article 75 *bis* du code de l'administration communale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; Pierre Carous ; Marcel Champeix ; Adolphe Chauvin ; Antoine Courrière ; Jacques Descours Desacres ; Jacques Eberhard ; Fernand Lefort ; Pierre Mailhe ; Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur ; André Mignot, rapporteur ; René Monory ; Jean Nayrou ; Guy Petit.

Suite de la discussion [16 décembre 1970] (p. 2887 et suiv.). — Suite de la discussion des articles (p. 2887). — Art. 5 *bis* nouveau. — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, après l'article 5, à insérer un article additionnel 5 *bis* nouveau modifiant l'article 171 du code de l'administration communale et le code lui-même afin d'introduire les termes de « section de fonctionnement » et « section d'investissement » du budget de la commune (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) — Art. 6 (*ibid.*). —Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article modifiant l'article 172 du code de l'administration communale relatif aux ressources nécessaires à la couverture des dépenses d'investissement dans le budget communal et à l'ordre de priorité des travaux à effectuer (p. 2888), observations, retrait (*ibid.*). — Art. additionnel 9 *bis* nouveau. — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, après l'article 9, à insérer un article 9 *bis* nouveau abrogeant l'article 182 du code de l'administration communale [reconduction des taux et quotités des impositions communales par le directeur des contributions] (p. 2888), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 11 (p. 2889). — Amendement par M. Jean Geoffroy tendant à supprimer cet article modifiant l'article 141 du code de l'administration communale relatif à la création des syndicats de communes (*ibid.*), observations, rejet (p. 2894), par scrutin public (n° 28). Cinq amendements par M. Fernand Lefort, par M. Jacques Descours Desacres, par M. Max Monichon et par M. André Mignot, rapporteur, relatifs aux conditions de création des syndicats de communes (p. 2894), observations, retrait de l'amendement par M. Fernand Lefort (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Jacques Descours Desacres (p. 2895), observations, retrait de l'amendement par M. Max Monichon (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer la deuxième phrase de l'alinéa 2 de l'article 142 du code de l'administration communale relatif à la fixation des conditions de participation au syndicat des communes qui ont refusé leur adhésion (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 13 (p. 2896). — Amendement par M. Octave Bajeux tendant à modifier : 1° le premier alinéa du texte présenté pour l'article 146 du code de l'administration communale, afin que les comités des syndicats de communes ne tiennent que deux réunions obligatoires par an ; 2° le quatrième alinéa du même texte, en remplaçant les mots : « ... session ordinaire... », par les mots : « ... réunion obligatoire.. » (*ibid.*) et amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa du texte présenté pour l'article 146 du code de l'administration communale : « Le comité se réunit au moins une fois par trimestre, ou lorsque le syndicat a été formé en vue d'une seule œuvre ou d'un seul service d'intérêt intercommunal, une fois par semestre. » (*ibid.*), observations, retrait de la première partie de l'amendement par M. Octave Bajeux (p. 2897), adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (*ibid.*) ; amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à compléter le texte présenté pour l'article 146 du code de l'administration communale par des dispositions relatives à la représentation au bureau du comité des communes contraintes d'adhérer au syndicat (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le quatrième alinéa du texte présenté pour l'article 146 du code de l'administration communale : « Le comité peut renvoyer au bureau le règlement de certaines affaires et lui conférer, à cet effet, une délégation dont il fixe les limites. Le président rend compte à chaque réunion obligatoire du comité. » (*ibid.*), observations, retrait de la seconde partie de l'amendement par M. Octave Bajeux, à l'article 13, quatrième alinéa (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (p. 2898). — Art. 13 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer cet article permettant aux communes rurales de se constituer en districts (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à modifier l'article premier de l'ordonnance n° 59-30 du 5 janvier 1959, tendant à instituer des districts urbains (*ibid.*), observations, retrait (p. 2899). — Amendement par M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, tendant à insérer entre le deuxième et le troisième alinéa de l'article 1er de l'ordonnance n° 59-30 du 5 janvier 1959 l'alinéa suivant : « Sur l'initiative d'un ou plusieurs conseils municipaux demandant la création d'un district, le ou les préfets fixent, après avis conforme du ou des conseils généraux, la liste des communes intéressées. » (*ibid.*), adoption (*ibid.*) — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer cet article modifiant l'article 4 de l'ordonnance n° 59-30 du 5 janvier 1959 afin de permettre au conseil de district de délibérer à la majorité qualifiée dans certains domaines (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant : 1° à la fin de la première phrase du deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 4 de l'ordonnance du 5 janvier 1959, à prévoir l'avis du conseil général pour les décisions d'extension d'attributions par le conseil de district ; 2° à la dernière phrase, à remplacer les mots : « un tiers », par : « un quart » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2900) par scrutin public (n° 29) de la première partie de l'amendement, retrait de la deuxième partie (p. 2900). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer cet article qui étend aux districts les règles financières applicables aux communautés urbaines (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. additionnel. — Amendement par M. Octave Bajeux, tendant à insérer, après l'article 16, un article additionnel nouveau complétant l'article 153 du code de l'administration communale relatif aux conditions d'autorisation des syndicats mixtes (*ibid.*), observations, retrait (p. 2901). — Art. additionnel 16 *bis* nouveau. — Amendement par M. André Mignot tendant, après l'article 16, à insérer un article additionnel 16 *bis* nouveau attribuant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au syndicat lorsqu'il assure la collecte, la destruction ou le traitement (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jacques Descours Desacres, tendant à prévoir la consultation des conseils municipaux intéressés (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement par M. Jacques Descours Desacres et adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (p. 2902). — Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Les dépenses assumées par les communes pour la construction et le fonctionnement des collèges d'enseignement général, d'enseignement secondaire, d'enseignement technique, des lycées et de leurs annexes d'enseignement sportif sont réparties entre les collectivités intéressées d'un commun accord. Un décret fixe les règles selon lesquelles la répartition doit intervenir à défaut d'accord entre ces collectivités. Ces règles tiennent compte notamment des ressources des communes intéressées et de leur population scolarisée fréquentant les établissements en cause. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Adolphe Chauvin tendant : 1° à remplacer les mots : « les dépenses assumées par les communes » ; par les mots : « la part des dépenses assumées par les communes » ; 2° en conséquence, à remplacer : « sont réparties », par : « est répartie » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à supprimer les mots : « la construction et » (*ibid*) ; sous-amendement par M. René Tinant tendant, après les mots : « d'enseignement secondaire », à supprimer les mots : « d'enseignement technique, des lycées et de leurs annexes d'enseignement sportif » (*ibid.*) ; observations, retrait de l'amendement par M. René Tinant qui dépose un nouvel amendement tendant à ajouter, après le mot : « enseignement », le mot : « obligatoire » (p. 2904), retrait de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur, qui propose la reprise du texte primitif du Gouvernement, lequel texte est pris en considération (*ibid.*), adoption du sous-amendement par M. Adolphe Chauvin (*ibid.*), adoption du nouveau sous-amendement par M. René Tinant (*ibid.*), rejet de l'amendement par M. Jacques Descours Desacres (p. 2905). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé tendant à modifier cet article afin d'organiser l'administration de deux ou plusieurs communes fusionnées lorsque la fusion intervient dans

la dernière année du mandat municipal (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à modifier et compléter le texte présenté pour l'article 10 du code de l'administration communale afin de permettre de dépasser le chiffre de 55 membres de l'assemblée chargée d'administrer les communes fusionnées, dans le cas où l'intégration des maires et adjoints réglementaires des anciennes communes rend nécessaire l'attribution de sièges supplémentaires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy tendant à compléter le texte additionnel présenté pour l'article 10 du code de l'administration communale par un nouvel alinéa fixant la dévolution des biens du domaine privé à la commune fusionnée (*ibid.*), observations, adoption (p. 2906). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la représentation électorale des anciennes communes (*ibid.*) et amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant également à une nouvelle rédaction du même article (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. Jacques Descours Desacres et adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (p. 2907). — Articles additionnels (p. 2907 et 2908). — Amendement par M. Fernand Lefort tendant à insérer, après l'article 21, un article additionnel nouveau dissolvant le conseil d'administration du district de la région parisienne pour le remplacer par une assemblée régionale élue (p. 2907), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par Mme Catherine Lagatu tendant, après l'article 21, à insérer un article additionnel nouveau faisant obligation au Gouvernement de déposer, avant la fin de l'année 1971, un projet de loi portant réforme du statut de la ville de Paris (*ibid.*), observations, rejet (p. 2908). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; Adolphe Chauvin ; Pierre Carous ; Marcel Champeix ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Jacques Descours Desacres ; Jean Errecart ; Jean Geoffroy ; Victor Golvan ; Fernand Lefort ; Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur ; André Mignot, rapporteur ; Max Monichon ; René Monory ; Jean Nayrou ; Guy Petit ; Roger Poudonson ; Marcel Prélot, vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Pierre Schiélé ; François Schleiter ; Edgar Tailhades ; René Tinant. — *Explications de vote :* MM. Jean Geoffroy ; Fernand Lefort. — Sur l'ensemble (p. 2908), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 37).

Adopté en seconde lecture (commission mixte paritaire) par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1547, 1551, 347.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [16 décembre 1970] (p. 2908). — Election des membres de la commission (p. 2908). — Rapport par M. André Mignot, rapporteur [16 décembre 1970] (I., n° 124). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2978 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Mignot, rapporteur ; Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur ; Jacques Descours Desacres. — *Articles* (p. 2980 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Antoine Courrière ; Fernand Lefort ; Jean Nayrou. — Sur l'ensemble (p. 2982), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 50). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1297 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 1er janvier 1971).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **tendant à améliorer la formation du personnel communal et l'organisation de sa carrière** [19 décembre 1970] (I., n° 155). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

COMMUNES

Voy. : LOGEMENT.

Voy. : URBANISME.

COMMUNES (ADDUCTION D'EAU). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1068.

COMMUNES-DORTOIRS (EQUIPEMENTS). — Voy. : SYNDICATS DE COMMUNES.

COMMUNICATION DE M. LE PREMIER MINISTRE

Lettre par laquelle M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* fait connaître qu'en application de l'article 54 de la Constitution, il a soumis à l'examen du Conseil constitutionnel la question de savoir si les engagements internationaux mentionnés ci-dessous sont conformes à la Constitution : « Traité portant modification de certaines dispositions budgétaires des traités instituant les communautés européennes et du traité intituant un conseil unique et une commission unique des communautés européennes, signé à Luxembourg le 22 avril 1970 ». « Décision du 21 avril 1970 relative au remplacement des contributions financières des Etats membres par des ressources propres aux communautés. » [11 juin 1970] (p. 758). — Décision du Conseil constitutionnel du 19 juin 1970 [*J. O.* Lois et décrets du 21 juin 1970, p. 5806 et 5807] et communication de cette décision par M. le Premier ministre [22 juin 1970] (p. 928).

COMMUNICATION DE M. LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Lettre de M. Achille PERETTI, *président de l'Assemblée nationale,* donnant la composition du bureau de cette assemblée, élu le 2 avril 1970 [7 avril 1970] (p. 120).

COMMUNICATIONS DE M. LE PRESIDENT DU SENAT. —

Voy. : SÉNAT.

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

CONCERTS (REGIME FISCAL). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

CONCORDE (AVION). — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

CONFISCATION

Proposition de loi présentée par M. Jean BROCARD, *député,* **tendant à préciser le caractère interprétatif de l'article 639, alinéa 2, du code de procédure pénale.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 30 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1190, 1284, 297. — **Transmission au Sénat** [3 juillet 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970, *J. O.* 2 octobre 1970] (I., n° 361). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jacques Piot [14 décembre 1970] (I., n° 105). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2970 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Piot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 2971 et suiv.). — Art. 1er (p. 2971). — Amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux ventes de biens de contumax (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant à remplacer les dispositions de l'article 2 par de nouvelles dispositions relatives à la publication au fichier immobilier des droits de l'acquéreur (p. 2972), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 3 nouveau. — Amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant, après l'article 2, à insérer un article additionnel 3 nouveau relatif à l'indemnisation du propriétaire évincé (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé de la proposition de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi relative aux actes de disposition afférents à certains biens ayant appartenu à des contumax** ». — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jacques Piot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 2972), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 46).

Adoptée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1561, 1588, 359.

Promulgation : loi n° 70-1321 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 3 janvier 1971).

CONGES PAYES. — Voy. : HÔPITAUX.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Décision du Conseil constitutionnel du 7 juillet 1970 et concernant la loi organique adoptée par le Parlement relative au statut des magistrats. — Texte adressé au Sénat [7 octobre 1970] (p. 1438). — Cette décision a été publiée au *J. O.* du 19 juillet 1970.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL. — Voy. : COMMUNICATION DE M. LE PREMIER MINISTRE.

CONSEIL DE L'EUROPE. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CONSEILLERS GENERAUX. — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

CONSEILLERS MUNICIPAUX. — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

CONSEILS GENERAUX (DELIBERATIONS). — Voy. : CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

CONSEILS MUNICIPAUX

Voy. : CODE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

Voy. : COMMUNES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1017.

CONSEILS MUNICIPAUX (ELECTIONS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1076.

CONSTITUTION

Proposition de loi constitutionnelle, présentée par M. Henri CAILLAVET, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 28 de la Constitution** [16 février 1970. — *J. O.* séance 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969] (I., n° 171). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

CONSTITUTION

Observations sur l'application de l'article 40 de la Constitution [24 juin 1970] (p. 1101 et 1102).

CONSTITUTION (ROLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 73.

CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1034.

CONSTRUCTION

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

CONSTRUCTION (FISCALITE). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

CONSTRUCTION D'HABITATIONS

Proposition de loi, présentée par M. Fernand CHATELAIN, *sénateur*, **tendant à promouvoir une politique sociale de construction dans le domaine du logement** [10 décembre 1970] (I. n° 89). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

CONSTRUCTION D'HABITATIONS (PARTICIPATION DES EMPLOYEURS). — Voy. : IMPÔTS.

CONSTRUCTION NAVALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1080.

CONSULATS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

CONTENTIEUX ADMINISTRATIF. — Voy. : RAPATRIÉS.

CONTENTIEUX FISCAL. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

CONTREFAÇONS. — Voy. : AGRONOMIE.

CONTRIBUTION FONCIERE DES PROPRIETES BATIES

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : RHIN (AMÉNAGEMENT DU).

CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

CONTROLE FISCAL. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

CONTROLE PREFECTORAL (COMMUNES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1017.

CONTROLES RADIO-ELECTRIQUES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

CONTUMACE (BIENS). — Voy. : CONFISCATION.

CONVENTION EUROPEENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 57.

CONVENTIONS. — Voy. : DONATIONS.

CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES AUX BREVETS D'INVENTION. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 39.

COOPERATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

COOPERATION INTERNATIONALE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COOPERATION TECHNIQUE

Voy. : SERVICE NATIONAL.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COOPERATIVES AGRICOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1067.

COPROPRIETE

Proposition de loi, présentée par M. Guy PETIT, *sénateur*, **tendant à compléter les articles 22 et 26 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis** [9 décembre 1970] (I., n° 88). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

COREE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1077.

CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

COUPS ET BLESSURES. — Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.

COUR DE SURETE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1060.

CRECHES

Proposition de loi, présentée par Mme Marie-Thérèse GOUTMANN, *sénateur*, **tendant à instituer, dans le secteur privé, une contribution patronale obligatoire à titre de participation au financement de la construction et au fonctionnement de crèches** [23 février 1970. — *J. O.* séance 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1970] (I., n° 172). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

CREDIT AUX ENTREPRISES. — Voy. : CHÈQUES.

CREDIT HOTELIER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 997.

CREDITS MILITAIRES. — Voy. : ARMEMENT.

C. U. M. A. (COOPERATIVES D'UTILISATION DU MATERIEL AGRICOLE). — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1971, art. 14.

D

DEBITANTS DE TABAC. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

DECLARATION DES REVENUS (FRAIS DEDUCTIBLES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1048, 1050.

DECLARATIONS EN VUE DE LA REVISION DES EVALUATIONS CADASTRALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1024.

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

Lecture par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, d'une déclaration de politique générale du Gouvernement [15 octobre 1970] (p. 1483 et suiv.).

DECRETS D'AVANCES. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

DEFENSE CONTRE LES EAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DEFENSE NATIONALE

Voy. : ARMEMENT.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

DELINQUANCE (FORMES NOUVELLES). — Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

DEMINAGE

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **relatif à certains personnels du service de déminage du ministère de l'intérieur.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions n[os] 948, 1076, 224. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 209). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Paul Guillard [12 mai 1970] (I., n° 213). — **Discussion** [14 mai 1970] (p. 402 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Paul Guillard, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur. — *Articles* (p. 403). — ADOPTION (n° 93). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-432 du 25 mai 1970 (*J. O.* du 26 mai 1970).

DEPARTEMENTS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

DEPORTES ET INTERNES

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **relatif à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 2 juin 1970. — Voy. : Impressions n[os] 1103, 1175, 240. — **Transmission au Sénat** [4 juin 1970] (I., n° 260). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par Mme Marie-Hélène Cardot [11 juin 1970] (I., n° 279). — **Discussion** [16 juin 1970] (p. 854 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur ; MM. Robert Vignon ; Marcel Souquet ; Fernand Lefort ; Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre. — *Discussion des articles* (p. 858 et 859). — Art. 1[er] (p. 858). — Amendement rédactionnel par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur, adoption (*ibid.*). — *Est entendue dans la discussion des articles :* Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur. — *Explications de vote :* MM. Guy de La Vasselais ; Etienne Dailly. — Sur l'ensemble (p. 859). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 126).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions n[os] 1252, 1259, 284.

Promulgation : loi n° 70-594 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

DEPORTES DU TRAVAIL. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1064.

DEPOT. — Voy. : HÔTELS ET RESTAURANTS.

DEPUTES. — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

DESTRUCTIONS, DEGRADATIONS ET DOMMAGES. — Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

DETOURNEMENT D'AERONEF. — Voy. : MENACES.

DETTE PUBLIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DISPOSITIONS D'ORDRE ECONOMIQUE ET FINANCIER. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

DISTRICT DE LA REGION DE PARIS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DISTRICTS URBAINS. — Voy. : COMMUNES.

DIVORCE

Proposition de loi présentée par M. Pierre-Charles KRIEG, *député,* **tendant à modifier les articles 234 et 235 du code civil, relatifs à la procédure du divorce.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 4 mai 1966. — Voy. : Impressions n[os] 1057, 1690, 463. — **Transmission au Sénat** [5 mai 1966] (I., n° 122). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Lucien de Montigny [19 décembre 1966] (I., n° 173). — **Discussion** [20 décembre 1966] (p. 2769 et 2770). — REJET (n° 72).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions n[os] 28, 1040 et 223. — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi tendant à modifier les articles 234, 235 et 307 du code civil, relatifs à la procédure du divorce et de la séparation de corps ».**

Deuxième transmission au Sénat [12 mai 1970] (I., n° 200). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Lucien de Montigny [26 juin 1970] (I., n° 332). — **Discussion** [15 octobre 1970] (p. 1493 et suiv.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien de Montigny, rapporteur ; Louis Namy ; Edouard Le Bellegou ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 1494 et 1495). — Art. 1[er] (p. 1494). — Amendement par M. Lucien de Montigny, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa du texte modificatif proposé pour l'article 234 du code civil : « Le demandeur doit toutefois comparaître en personne lorsqu'il sollicite en sa requête l'une ou l'autre des mesures prévues aux articles 236 et 242 ci-après. En cas d'empêchement dûment constaté, le magistrat se transporte, assisté de son greffier, au domicile de l'époux demandeur. » (p. 1495), observations, adoption (*ibid.*). — *Est entendu :* M. Lucien de Montigny, rapporteur. — Sur l'ensemble (*ibid.*). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 7). — DEUXIÈME LECTURE.

Adoptée en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 19 novembre 1970. — Voy. : Impressions n[os] 1402, 1436, 315.

Promulgation : loi n° 70-1107 du 3 décembre 1970 (*J. O.* du 4 décembre 1970).

D. O. M.

Voy. : CHÈQUES.

Voy. : LOI DE FINANCES.

Voy. : ORPHELINS.

DOMAINE PUBLIC DE L'ETAT

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : IMPÔTS.

DONATION

Proposition de loi présentée par M. Olivier GISCARD D'ESTAING, *député,* **tendant à limiter la durée des clauses d'inaliénabilité contenues dans un testament ou une donation.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1970. — Voy. : Impressions n[os] 1012, 1262, 301. — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi tendant à limiter la durée des clauses d'inaliénabilité contenues**

dans une donation ou un testament ». — Transmission au Sénat [20 octobre 1970] (I. n° 19). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Geoffroy [2 décembre 1970] (I. n° 77). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2972 et 2973). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Article unique* (p. 2973). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de l'article 900-1 nouveau du code civil relatif à la clause d'inaliénabilité affectant un bien donné ou légué (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 2 nouveau. — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter *in fine* la proposition de loi par un article additionnel 2 nouveau disposant que : « Les dispositions de la présente loi sont applicables aux libéralités entre vifs ou testamentaires consenties avant la date de son entrée en vigueur » (*ibid*), adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 2973), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 47).

DOSSIERS DE SANTE. — Voy. : HÔPITAUX.

DOUANES

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

DROIT DE MUTATION A TITRE GRATUIT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DROITS DE FRANCISATION ET DE NAVIGATION

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1013.

DROITS DE SUCCESSION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

DROITS INDIVIDUELS DES CITOYENS. — Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

E

EAU. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EAU POTABLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1082.

ECOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 56.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Voy. : JUSTICE.

Voy. : MAGISTRATS.

ECOLE POLYTECHNIQUE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à l'école polytechnique.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 2 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1131, 1179, 239. — **Transmission au Sénat** [4 juin 1970] (I., n° 259). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Maurice Carrier [10 juin 1970] (I., n° 273). — **Discussion** [11 juin 1970] (p. 754 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Maurice Carrier, rapporteur; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Jacques Eberhard ; Jacques Descours Desacres ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Jacques Soufflet. — *Motion,* par M. Jacques Descours Desacres, tendant à opposer la question préalable (p. 755) ; adoption (p. 757) de la motion par scrutin public (n° 50). — REJET (n° 116).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 17 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1244, 1251, 252.

Deuxième transmission au Sénat [18 juin 1970] (I., n° 291). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des formes armées. — **Discussion** [22 juin 1970] (p. 954 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Maurice Carrier, rapporteur ; Yvon Coudé du Foresto ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — *Motion* par M. Jacques Descours Desacres tendant à opposer la question préalable (p. 955). — *Sont entendus :* MM. Jacques Descours Desacres ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Rejet de la question préalable (p. 959). — *Discussion des articles* (p. 959 et suiv.). — Art. 1er (p. 959). — Amendement par M. Maurice Carrier, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article précisant la mission de l'Ecole polytechnique (*ibid.*), observations, adoption (p. 960). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Maurice Carrier, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de préciser les conditions de gestion de l'Ecole polytechnique en ce qui concerne le conseil d'administration et le directeur général (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 961). — Amendement par M. Maurice Carrier, rapporteur, tendant à insérer, avant le dernier alinéa de l'article 2, un nouvel alinéa disposant que : « Le conseil d'administration est assisté d'un organe consultatif, le conseil de perfectionnement, dont la composition et le rôle sont fixés par décret » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Maurice Carrier, rapporteur ; Yvon Coudé du Foresto ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Jacques Descours Desacres ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — Sur l'ensemble (p. 963). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 131). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1273, 1283, 286.

Promulgation : loi n° 70-631 du 15 juillet 1970 (*J. O.* du 16 juillet 1970).

ECOLE PRIMAIRE (DECHARGE DE CLASSE DES DIRECTEURS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1021.

ECOLES RURALES. — Voy. : QESTIONS ORALES, 985.

ECONOMIE ET FINANCES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EDUCATION NATIONALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EDUCATION PHYSIQUE

1. — Proposition de loi, présentée par M. Guy SCHMAUS, *sénateur*, **tendant au développement et à l'organisation des activités physiques, sportives et de pleine nature** [7 avril 1970] (I. n° 180). — Renvoi à la commission des affaires culturelles sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Proposition de loi, présentée par M. Guy SCHMAUS, *sénateur*, **tendant au développementt du sport et des activités physiques** [19 décembre 1970] (I., n° 154). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

EDUCATION PHYSIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 977.

EDUCATION SURVEILLEE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ELECTIONS

Proposition de loi présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à rétablir le scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle pour les élections législatives, cantonales, municipales et, éventuellement, régionales** [28 mai 1970] (I., n° 245). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

ELECTIONS. — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

ELECTIONS (GENERALITES). — Voy. : CODE ÉLECTORAL.

ELECTIONS MUNICIPALES (AGE DU DROIT DE VOTE ET AGE D'ELIGIBILITE)

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1000.

Voy. : MAJORITÉ.

Voy. : CODE ÉLECTORAL.

ELECTRICITE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ELECTRIFICATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ELEVAGE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EMPLOI

Proposition de loi présentée par M. Henry REY, *député*, **tendant à modifier l'ordonnance n° 67-578 du 13 juillet 1967 créant une agence nationale pour l'emploi.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 mai 1968. — Voy. : Impressions n°s 749, 793, 139. — **Transmission au Sénat** [21 mai 1968] (I., n° 172). — *Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet* [10 *décembre* 1968] (I., n° 80). **Discussion** [11 décembre 1968] (p. 1920 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse et aux contrats de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance. »** — ADOPTION MODIFIÉE (n° 28).

Adoptée, avec modifications, par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 18 décembre 1968. — Voy. : Impressions n°s 519, 527, 91. — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse. »**

Deuxième transmission au Sénat [18 décembre 1968] (I., n° 118 rect.). — *Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet* [20 *août* 1969]. — *Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 27 juin* 1969. (I., n° 185 rect.). — **Discussion** [16 octobre 1969] (p. 537 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse et aux contrats de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance. »** — ADOPTION MODIFIÉE (n° 3). — DEUXIÈME LECTURE.

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 834, 925, 185. — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse. ».**

Troisième transmission au Sénat [12 décembre 1969] (I., n° 119). — *Renvoi à la commission des affaires sociales.* — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [13 octobre 1970] (I., n° 10). — **Discussion** [15 octobre 1970] (p. 1489 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population. — *Discussion des articles* (p. 1490 et 1491). — Art. 3. — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, tendant à rétablir cet article relatif à la résiliation des contrats de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance (p. 1490), observations, adoption (p. 1491). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé de la proposition de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi relative à la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse et à la résiliation des contrats de formation ou de perfectionnement professionnels par correspondance. »** — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat au travail, à l'emploi et à la population. — Sur l'ensemble (p. 1491). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 4). — TROSIÈME LECTURE.

EMPLOI. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EMPLOI (VILLE DE MONTROUGE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1075.

EMPRUNT. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

ENERGIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENERGIE HYDRAULIQUE

Voy. : RHIN (AMÉNAGEMENT DU).

Voy. : TRAITES ET CONVENTIONS.

ENERGIE NUCLEAIRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENFANCE INADAPTEE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENFANTS. — Voy. : FAMILLE.

ENREGISTREMENT (DROIT D')

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES.

Voy. : IMPÔTS.

ENREGISTREMENT (TESTAMENTS). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 59.

ENSEIGNEMENT

Proposition de loi par M. Pierre-Bernard COUSTÉ, *député*, **relative à la création et au fonctionnement des écoles, cours et autres organismes privés dispensant un enseignement à domicile.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 585, 926, 184. — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi relative à la création et au fonctionnement des organismes privés dispensant un enseignement à distance, ainsi qu'à la publicité et au démarchage faits par les établissements d'enseignement ».**

Transmission au Sénat [12 décembre 1969] (I., n° 118). — *Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — Pour avis à la commission des affaires sociales [9 avril 1970]. — Rapport par M. Henri Caillavet [27 octobre 1970] (I., n° 36). — **Discussion** [25 octobre 1970] (p. 1655 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henri Caillavet, rapporteur ; Georges Lamousse ; Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale. — *Discussion des articles* (p. 1657 et suiv.). — Art. 2 (p. 1657). — Amendement par M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, tendant à préciser que la déclaration à laquelle est soumise la création d'organismes privés d'enseignement à distance sera adressée au préfet et au recteur d'académie et qu'il sera joint un dossier constitutif à la déclaration adressée au recteur d'académie (*ibid.*) ; amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à préciser que la déclaration sera adressée au préfet et au recteur d'académie (*ibid.*) ; sous-amendement par M. René Tinant tendant à prévoir également l'envoi de la déclaration à l'ingénieur régional d'agronomie s'il s'agit d'enseignement agricole (*ibid.*) ; observations, le sous-amendement par M. René Tinant est retiré (p. 1658), l'amendement par M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale est adopté (*ibid.*) et l'amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, devient sans objet (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à compléter l'article 2 par un second alinéa ainsi conçu : « Les organismes d'enseignement à distance ne peuvent utiliser que la dénomination de cours, écoles ou centres d'enseignement à distance. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au contrôle des établissements privés d'enseignement à distance (*ibid.*), observations, rejet (p. 1659). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à supprimer les mots : « et administratif », après les mots : « soumis au contrôle pédagogique » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de cet article afin de prévoir un appel devant le conseil supérieur de l'éducation nationale et devant le Conseil d'Etat (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à compléter l'article 3 par des dispositions créant au sein du conseil supérieur de l'éducation nationale un conseil de l'enseignement à distance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (p. 1660). — Amendement par M. René Tinant, tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant que : « Deux représentants de l'enseignement public

et privé à distance complètent le conseil académique lorsque celui-ci est appelé à statuer à l'égard d'un organisme privé pratiquant cette forme d'enseignement. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, raporteur, tendant à supprimer l'exigence de la nationalité française pour le personnel d'administration (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à compléter cet article par un deuxième alinéa ainsi conçu : « Toutefois, les étrangers remplissant les conditions de capacité requises sont autorisés à enseigner par décision spéciale et individuelle du recteur d'académie. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux contrats passés avec les élèves ou leurs représentants (*ibid.*), observations, rejet (p. 1662). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article 7 relatif aux contrats et permettant notamment dans certains cas la rupture du contrat au profit de l'élève (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à insérer, après le premier alinéa de l'article 7, un nouvel alinéa disposant que la nullité du contrat entraîne *ipso facto* le remboursement des sommes versées par l'élève (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant, avant le deuxième alinéa de l'article 7, à insérer diverses dispositions relatives au contrat de fournitures de matériels et au contrat d'enseignement, à la renonciation et à la résiliation (*ibid.*), observations, adoption (p. 1663). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de l'article 7, alinéa relatif à l'indemnité de résiliation au profit de l'organisme privé d'enseignement à distance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 7 limitant la somme à verser par anticipation lors de la signature non pas au prix d'un trimestre d'enseignement mais à 30 p. 100 du prix du contrat d'enseignement pour la première année pédagogique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à compléter *in fine* cet article 7 pour un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Outre les conditions prévues à l'article 8, le contrat d'enseignement à distance doit comporter à peine de nullité absolue les clauses relatives aux tarifs et aux obligations contractuelles ainsi que mention des délais de renonciation placés de façon apparente et en caractères lisibles et gras. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à compléter *in fine* l'article 7 par un nouvel alinéa disposant que : « Copie conforme à l'original signé par le présentateur est laissée à l'élève. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 7 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur tendant à insérer, après l'article 7, un article additionnel 7 *bis* nouveau faisant obligation aux organismes privés d'enseignement à distance de contracter une assurance couvrant le risque de la cessation anticipée des cours (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 8 B nouveau (p. 1664). — Amendement par M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, tendant à insérer un article additionnel 8 B nouveau réglementant la dénomination des organismes privés d'enseignement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à insérer, au début de cet article, un premier alinéa nouveau soumettant à visa les formes de la publicité faite par les organismes d'enseignement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte de l'article 8, devenu second alinéa de l'article 8, relatif aux indications que devra porter la publicité (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article, alinéa relatif à la présentation à domicile et à la carte professionnelle de présentateur (p. 1665), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif aux qualifications des présentateurs (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à compléter cet article 9 *in fine* par deux alinéas nouveaux faisant interdiction aux présentateurs de laisser sur place, dès la signature du contrat, les cours présentés et sanctionnant la responsabilité du présentateur en cas de manœuvres dolosives (*ibid.*), observations, adoption (p. 1666). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, tendant à ajouter, entre le premier et le deuxième alinéa de cet article, un nouvel alinéa sanctionnant l'obligation pour les organismes privés d'enseignement de contracter l'assurance prévue à l'article 7 *bis* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 11. — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant, après l'article 11, à insérer un article additionnel 11 *bis* nouveau relatif aux dénominations des organismes privés d'enseignement (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à une augmentation des amendes sanctionnant les infractions aux dispositions de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à une augmentation des peines (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à compléter cet article *in fine* par un nouvel alinéa permettant aux syndicats ou associations visés à l'article 3, qui acceptent de passer des conventions à porter plainte et à se constituer partie civile devant les tribunaux répressifs (*ibid.*), observations, adoption (p. 1667). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de l'article 14 : « Ils pourront également bénéficier de subventions de collectivités locales ou d'établissements publics dans le cas où ils auraient conclu des conventions du type de celles visées à l'alinéa précédent. » (*ibid*) ; sous-amendement par M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, tendant, entre le mot : « également » et le mot : « bénéficier » à insérer les mots : « s'ils ne poursuivent pas de but lucratif » (*ibid.*) ; observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Art. 2 (deuxième délibération, p. 1667). — La commission propose, pour coordination, de réduire l'article 2 à son premier alinéa, l'article 2 est adopté (p. 1667). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale ; Henri Caillavet, rapporteur ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Jacques Soufflet ; René Tinant. — *Explication de vote :* Mme Catherine Lagatu. — Sur l'ensemble (p. 1667). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 13).

ENSEIGNEMENT

Voy. : LOIS DE FINANCES

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 61.

ENSEIGNEMENT (PERSONNEL ADMINISTRATIF). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 979.

ENSEIGNEMENT (PERSONNEL DE DIRECTION). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 980.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Proposition de loi, présentée par M. René TINANT, *sénateur*, **tendant à compléter la loi n° 60-791 du 2 août 1960 relative à l'enseignement et à la formation professionnelle agricole** [18 juin 1970] (I., n° 293). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENSEIGNEMENT D'UNE SECONDE LANGUE VIVANTE

Voy. : QUESTIONS ORALES, 971.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 37, 38, 62.

ENSEIGNEMENT MEDICAL. — Voy. : HÔPITAUX.

ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

Voy. : EMPLOI.

Voy. : ENSEIGNEMENT.

ENSEIGNEMENT PRIVE

Voy. : ENSEIGNEMENT.

Voy. . LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Voy. : LOIS DE FINANCES.
Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 42.

ENSEIGNEMENTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENTREPRISES DE PRESSE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENTREPRISES NATIONALISEES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ENTREPRISES PUBLIQUES. — Voy. : POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (MINISTÈRE).

EPARGNE. — Voy. : SOCIÉTÉS CIVILES.

EQUIPEMENT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

EQUIPEMENT ROUTIER EN BRETAGNE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1078.

EQUIPEMENT ROUTIER A PARIS ET DANS LA REGION PARISIENNE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 67.

EQUIPEMENT ROUTIER (ARRACHAGE DES ARBRES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1092.

EQUIPEMENT RURAL. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1018.

EQUIPEMENTS MILITAIRES. — Voy. : ARMEMENT.

EQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS. — Voy. : COLLECTIVITÉS LOCALES.

ESPACE (DROIT DE L'). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ESPAGNE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ESSENCES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ETABLISSEMENTS DE SOINS PRIVES. — Voy. : HÔPITAUX.

ETABLISSEMENTS PUBLICS.

Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.
Voy. : ECOLE POLYTECHNIQUE.
Voy. : POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (MINISTÈRE).
Voy. : URBANISME.

ETATS AFRICAINS FRANCOPHONES ET MALGACHE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ETRANGERS

Voy. : ECOLE POLYTECHNIQUE.
Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

ETUDIANTS

Voy. : MÉDECINE MILITAIRE.
Voy. : SERVICE NATIONAL.

EUROPE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 88.

EUROPE (CONTRIBUTIONS FINANCIERES). — Voy. : COMMUNICATION DE M. LE PREMIER MINISTRE.

EXAMENS ET CONCOURS

Voy. : ECOLE POLYTECHNIQUE.
Voy. : SERVICE NATIONAL.

EXAMENS MEDICAUX PREVENTIFS. — Voy. : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Voy. : BAUX RURAUX.
Voy. : GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES.
Voy. : SUCCESSIONS.

EXPROPRIATION

Voy. : LOGEMENT.
Voy. : URBANISME.

EXPROPRIATIONS

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **tendant à accélérer les travaux de construction de voies rapides, de routes nationales et d'oléoducs** [24 septembre 1970. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970] (I., n° 367). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Geoffroy [5 novembre 1970] (I., n° 47). — **Discussion** [17 novembre 1970] (p. 1849 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Fernand Chatelain. — *Article unique* (p. 1850) .— Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'intervention du décret autorisant la prise de possession de terrains non bâtis (*ibid.*) et sous-amendement par M. Fernand Chatelain tendant à ne prévoir l'intervention du décret que « le conseil général et les conseils municipaux intéressés ayant été préalablement consultés » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et rejet du sous-amendement (*ibid.*). — Après l'article unique (p. 1851). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant à ajouter après l'article unique, un article additionnel nouveau modifiant l'article 58 de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 afin d'instituer le paiement automatique au moment de la prise de possession (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Fernand Chatelain ; Jean Geoffroy, rapporteur. — Adoption (p. 1851). — ADOPTION (n° 22).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale le 10 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1437, 1489, 329.

Transmission au Sénat (Deuxième lecture) [14 décembre 1970] (I., n° 107). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Jean Geoffroy [18 décembre 1970] (I., n° 141). — **Discussion** [18 décembre 1970]. — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Marcel Anthonioz, secrétaire d'Etat au tourisme. — *Article unique* (p. 3015). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 57). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1263 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 29 décembre 1970).

EXPULSIONS. — Voy : LOGEMENT.

EXPULSIONS DE CITOYENS FRANÇAIS DE TERRITOIRES OU DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1055.

EXTRADITIONS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

EXTREME-ORIENT. — Voy : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

F

FACULTE DES SCIENCES DE LILLE. — Voy : QUESTIONS ORALES, 1026.

FAMILLE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à l'autorité parentale et portant réforme de différentes dispositions du code civil concernant le droit de la famille.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 avril 1970. — Voy : Impressions n°s 858, 1032, 212. — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à l'autorité parentale ». — Transmission au Sénat** [21 avril 1970] (I., n° 190). — Renvoi à la commission

des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [5 mai 1970] (I., n° 197). — **Discussion** [13 mai 1970] (p. 378 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Louis Namy ; Edouard Le Bellegou ; Baudoin de Hauteclocque ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 385 et suiv.). — Art. 1er (p. 385). — Le préambule de l'article 1er est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Gustave Héon tendant, dans l'intitulé du titre IX du livre Ier du code civil, à remplacer les mots : « l'autorité parentale », par les mots : « l'autorité des parents » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 371-3 du code civil (p. 386). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant, après les mots : « quitter la maison familiale », à supprimer les mots : « si ce n'est pour engagement volontaire aux conditions fixées par les lois sur le recrutement des armées » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 372 du code civil (p. 387). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa disposant que : « En cas de désaccord persistant entre le père et la mère, l'un ou l'autre des époux peut recourir à la justice pour qu'il soit pris la décision la plus conforme à l'intérêt des enfants. Le juge d'instance saisi par l'un des époux sur simple requête est alors compétent. Il ne rendra une décision que s'il ne parvient pas à concilier les époux » (*ibid.*), observations, l'amendement et le deuxième alinéa sont réservés (*ibid.*). — Article additionnel 372 *bis* nouveau du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 372 *bis* nouveau ainsi rédigé : « *Art.* 372 *bis* (nouveau). — Si les père et mère ne parvenaient pas à s'accorder sur ce qu'exige l'intérêt de l'enfant, la pratique qu'ils avaient précédemment pu suivre dans des occasions semblables leur tiendrait lieu de règle. A défaut d'une telle pratique ou en cas de contestation sur son existence ou son bien-fondé, l'époux le plus diligent pourra saisir le juge d'instance qui statuera après avoir tenté de concilier les parties » (*ibid.*), sous-amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant, au deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 372 *bis* du code civil, à remplacer les mots : « le juge d'instance », par les mots : « le juge des tutelles » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (p. 389). — Art. 372 du code civil (*ibid., suite*). — L'amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa et précédemment réservé est adopté (p. 389). — Art. 373-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement rédactionnel, au début de cet article, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Guislain tendant à mentionner : « le droit de jouissance suivant les articles 384 et 387 du chapitre II », après : « l'autorité parentale » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Guislain tendant à compléter cet article relatif à la dévolution de l'exercice de l'autorité parentale à l'époux survivant par les mots : « sauf si le survivant, privé de la garde par jugement, s'est désintéressé totalement du ou des enfants au moins deux ans avant le décès du gardien en n'exerçant pas son droit de visite ou de correspondance » (*ibid.*), observations, retrait (p. 390). — Art. 373-3 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Guislain tendant à rédiger comme suit cet article : « De son vivant, le gardien du ou des enfants pourra demander au juge d'instance qu'en cas de décès l'autorité parentale et le droit de jouissance, suivant les articles 384 et 387, soient attribués à un tiers désigné par lui-même et non par l'époux survivant auquel la garde n'a pas été confiée par jugement et qui n'a pas rempli les conditions mentionnées à l'article 373-1 » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à préciser que le tribunal saisi est celui qui a statué en dernier lieu sur la garde de l'enfant (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de cet article, afin que le tribunal qui statue sur la garde de l'enfant, après divorce ou séparation de corps, puisse décider, du vivant même des époux, que la garde ne passera pas au survivant en cas de décès de l'époux gardien (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 374-1 du code civil (p. 391). — Amendement rédactionnel par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 375 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Diligent tendant à modifier le début de cet article, afin d'étendre la protection de l'enfance aux mineurs émancipés (*ibid.*), observations, rejet (p. 392) ; amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la dernière phrase du premier alinéa de cet article : « Le juge peut se saisir d'office à titre exceptionnel » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 375-2 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. André Diligent tendant, au premier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « le juge désigne », par les mots : « le juge peut désigner » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) ; amendement par M. André Diligent, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa permettant au juge de subordonner le maintien de l'enfant dans son milieu, à des obligations particulières (*ibid.*), observations, retrait (p. 393) ; amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de la fin du second alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 375-3 du code civil (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation, au troisième alinéa de cet article, par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*) ; amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le dernier alinéa de cet article : « Toutefois, lorsqu'une requête en divorce a été présentée ou un jugement de divorce rendu entre les père et mère, ces mesures ne peuvent être prises que si un fait nouveau de nature à entraîner un danger pour le mineur s'est révélé postérieurement à la décision statuant sur la garde de l'enfant. Elles ne peuvent faire obstacle à la faculté » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 375-4 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin du premier alinéa : « d'apporter aide et conseil au gardien *ainsi qu'à la famille* » (*ibid.*), observations, adoption (p. 394). — Art. 375-5 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à faire référence à l'article 375-4 du code civil, adoption (*ibid.*). — Art. 376-1 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à compléter cet article *in fine* par la disposition suivante : « à moins que l'un d'eux ne justifie de motifs graves qui l'autoriseraient à révoquer son consentement » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 377 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à compléter cet article *in fine* par un alinéa nouveau ainsi conçu : « La même délégation peut être décidée, à la seule requête du délégataire, lorsque les parents se sont désintéressés de l'enfant depuis plus d'un an » (*ibid.*), observations, adoption (p. 395). — Art. 377-1 du code civil (p. 396). — Amendement rédactionnel par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 377-2 du code civil (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à supprimer les mots : « sous réserve des dispositions de l'article 352 » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 383 du code civil (*ibid.*). — Amendement par Mme Catherine Lagatu tendant à modifier cet article, afin que l'administration des biens de l'enfant puisse appartenir également au père et à la mère (*ibid.*), observations, rejet (p. 396). — Le préambule de l'article 1er du projet de loi, précédemment réservé, et l'ensemble de l'article 1er sont adoptés (*ibid.*). — Art. 2 du projet de loi. — Le préambule est réservé (*ibid.*). — Après l'article 213 du code civil (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann tendant à supprimer les deuxième et troisième alinéas de l'article 214, lesquels fixent la contribution du mari et de la femme, respectivement, aux charges du mariage (*ibid.*), observations, rejet (p. 397). — Art. 215, alinéas 1 et 2 (*ibid.*). — Amendement par Mme Catherine Lagatu tendant, à la fin du deuxième alinéa du texte modificatif présenté pour cet article, à supprimer les mots : « faute d'accord, au lieu choisi par le mari », afin de supprimer la prééminence du mari, à l'occasion du choix de la résidence (*ibid.*), observations, rejet (p. 398). — Amendement rédactionnel par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Le préambule de l'article 2, précédemment réservé, et l'ensemble de l'article 2 du projet de loi sont adoptés (*ibid.*). Article additionnel 7 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 7 *bis* nouveau disposant que : « Les dispositions de la présente loi ne portent pas atteinte aux règles relatives à l'engagement dans les armées » (*ibid.*), observations, adoption (p. 399). — *Ont pris part à la discussion des articles :* M. André Diligent ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; MM. Gustave Héon ; Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Edouard Le Bellegou ; Pierre Marcilhacy ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 399). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 92).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 20 mai 1970. — Voy. : Impressions nos 1140, 1143, 231.

Promulgation : loi n° 70-459 du 4 juin 1970 (*J. O.* du 5 juin 1970).

F. A. S. A. S. A. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FEMME. — Voy. : SERVICE NATIONAL.

FERMAGE ET METAYAGE. — Voy. : BAUX RURAUX.

FETE DU 8 MAI. — Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 44.
Voy. : FÊTES LÉGALES.

FETES LEGALES

Proposition de loi, présentée par M. Fernand LEFORT, *sénateur*, **tendant à faire du 8 mai une journée fériée** [7 avril 1970] (I., n° 181). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Irrecevabilité invoquée par le gouvernement, aux termes de l'article 41 de la Constitution [28 avril 1970] (p. 285) ; la proposition de loi est déclarée irrecevable [29 avril 1970] (p. 298).

FICHIER CENTRAL DES CONDUCTEURS. — Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.

FILIATION. — Voy. : CODE PÉNAL.

FILIATION NATURELLE. — Voy. : FAMILLE.

FILIATION NATURELLE

Proposition de loi présentée par M. Jean FOYER, *député*, **abrogeant l'article 337 du code civil relatif à la reconnaissance des enfants naturels.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969. — Voy. : Impression n°s 407, 682, 118. — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code civil sur la reconnaissance des enfants natuels. »** — **Transmission au Sénat** [7 mai 1969] (I., 163). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné* [13 *novembre* 1969] (I., n° 48). — **Discussion** [20 novembre 1969] (p. 812 et suiv.). — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi tendant à abroger l'article 337 du code civil relatif à la reconnaissance faite, durant le mariage, par un époux, d'un enfant naturel né avant le mariage, d'un autre que son conjoint »**. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 29).

Adoptée avec modification par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 11 décembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 901, 941, 188.

Deuxième transmission au Sénat [12 décembre 1969] (I., n° 121). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport M. Léon Jozeau-Marigné [26 juin 1970] (I., n° 331). — *Discussion* [17 décembre 1970] (p. 2968 et 2969). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 2968 et 2969). — Art 1er (p. 2968). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « L'article 337 du code civil est abrogé » [reconnaissance des enfants naturels] (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Art. 2 (p. 2969). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé de la proposition de loi (*ibid.*) adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : **« Proposition de loi tendant à abroger l'article 337 du code civil relatif à la reconnaissance faite, durant le mariage, par un époux, d'un enfant naturel né avant le mariage, d'un autre que de son conjoint. »**. — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 2969), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 44). — DEUXIÈME LECTURE.

Adoptée par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1557, 1565, 360.

Promulgation : loi n° 70-1323 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 3 janvier 1971).

FINANCES EXTERIEURES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FINANCES LOCALES

Proposition de loi, présentée par M. Fernand LEFORT, sénateur, **tendant à une plus juste répartition des charges et des ressources entre l'Etat, les départements et les communes et à une réforme démocratique de la fiscalité locale** [12 mai 1970] (I., n° 199). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

FINANCES LOCALES

Voy. : COMMUNES.
Voy. : FINANCES PUBLIQUES.
Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 52.

FINANCES PUBLIQUES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 3 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1154, 1181, 243. — **Transmission au Sénat** [9 juin 1970] (I., n° 264). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [10 juin 1970] (I., n° 278). — **Discussion** [24 juin 1970] (p. 1059 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Yvon Coudé du Foresto. — *Discussion des articles* (p. 1060 et suiv.). — Art. 1er (p. 1060). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une rédaction plus extensive du paragraphe II de cet article, afin de permettre au Gouvernement d'étendre l'application des dispositions du paragraphe I à des affaires portant sur la production, la fabrication et la commercialisation d'autres produits ou sur la prestation de services soumis au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (p. 1061), observations, adoption (p. 1062). — Amendement par M. Marcel Lemaire tendant à compléter le paragraphe II du même article par une disposition également extensive (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Voyant tendant à remplacer la date du 1er janvier 1972 par celle du 1er janvier 1973, en ce qui concerne l'exonération et l'atténuation des droits pour les plus-values tirées des opérations de construction (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1063). — Art. additionnel 4 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer, après l'article 4, un article additionnel 4 *bis* nouveau permettant aux sociétés d'habitations à loyer modéré, ayant acquis des terrains de l'Etat, d'opter, dans le délai d'un an, pour le régime de location-attribution (*ibid.*), observations, adoption (p. 1064). — Art. 6 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Lemaire tendant à la suppression de cet article modifiant l'article 440 du code général des impôts en soumettant les vins dont le degré alcoolique acquis et en puissance excède 15° au régime fiscal des vins de liqueur sans appellation d'origine (*ibid.*) et amendement identique par M. Jacques Verneuil (*ibid.*), observations ; amendement par M. Jean Bailly secrétaire d'Etat au commerce, tendant, après l'alinéa 2° de cet article, à insérer un alinéa nouveau permettant au Gouvernement de prendre des décrets pour traduire les conclusions des négociations européennes sur le problème viticole (p. 1066), observations ; adoption des amendements par M. Marcel Lemaire et par M. Jacques Verneuil (p. 1067), l'amendement par M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, devient sans objet (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, tendant à éviter que la réduction des tarifs décidée par certaines communes en faveur des spectacles de la catégorie A ne se cumule avec le demi-tarif des concerts (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Cornu tendant à assujettir les spectacles de variétés à la taxe parafiscale à laquelle sont assujettis les théâtres non subventionnés au profit de l'association pour le soutien des théâtres privés (*ibid.*), observations, adoption (p. 1068). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter cet article par un paragraphe III ainsi rédigé : « III. — Le Gouvernement présentera dans la prochaine loi de finances des dispositions tendant au remplacement de l'impôt sur les spectacles par la taxe sur la valeur ajoutée et prévoyant l'attribution de ressources compensatrices en faveur des collectivités locales » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1069). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Gautier tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau prorogeant de deux ans, en franchise de droits, la validité des passeports délivrés entre le 1er janvier 1970 et la date d'entrée en vigueur de la présente loi (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Observations sur la suppression du prélèvement libératoire de 25 p. 100 sur les intérêts des comptes courants d'associés (p. 1070), amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à rédiger comme suit le début du paragraphe I de l'article 10 : « I. — Par dérogation aux dispositions du I de l'article 125-A du code général des impôts, et pour les placements dont le taux dépasse celui des avances de la Banque de France, l'option pour le prélèvement de 25 p. 100... » (p. 1071),

sous-amendement par M. Etienne Dailly tendant, dans le texte de l'amendement précédent, à remplacer les mots : « celui des avances de la Banque de France », par les mots : « celui des avances sur titres de la Banque de France majoré de deux points » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement par M. Etienne Dailly et de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (p. 1072). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant à compléter les alinéas 1° et 2° du paragraphe I de l'article 10 par les mots : « et qu'ils excèdent pour l'ensemble desdits associés le montant du capital social. » (p. 1073), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, tendant à rédiger comme suit la première phrase du paragraphe II de l'article 10 : « II. — Toutefois, les dépôts effectués par les sociétaires des organismes coopératifs exonérés d'impôt sur les sociétés et des caisses de crédit mutuel continuent d'ouvrir droit à l'option pour le prélèvement de 25 p. 100... » (*ibid.*), amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, au paragraphe II de l'article 10, à supprimer les mots : « dans des conditions qui seront précisées par décret en Conseil d'Etat » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur ; adoption de l'amendement par M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter l'article 10 par le paragraphe III suivant : « Nonobstant les dispositions du paragraphe I ci-dessus, les dépôts reçus par les banques régies par la loi du 13 juin 1941, relative à la réglementation et à l'organisation de la profession bancaire, continuent d'ouvrir droit à l'option pour le prélèvement de 25 p. 100. » (*ibid.*), observations, retrait (p. 1074). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer le paragraphe I de cet article, paragraphe modifiant l'article L. 29 du code du domaine de l'Etat [perception d'un droit fixe pour la délivrance des autorisations de voirie] (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) ; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une nouvelle rédaction du texte modificatif de l'article L. 29 du code du domaine de l'Etat faisant correspondre le droit fixe aux frais exposés par la puissance publique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à une précision de forme, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 14 *bis* nouveau (p. 1075). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 14, à insérer un article additionnel nouveau relatif aux anciens salariés de Tunisie ayant cotisé à une caisse de retraite complémentaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 16 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Jacques Descours Desacres (*ibid.*), observations, adoption (p. 1076). — Art. additionnel 21 nouveau. — Amendement par M. Joseph Voyant tendant à insérer un article additionnel 21 nouveau modifiant l'article 632 du code de commerce afin de préciser le caractère civil des opérations réalisées par les sociétés civiles de construction en vue de la vente (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 22 nouveau. — Amendement par M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, tendant à insérer un article additionnel 22 nouveau précisant que les remises allouées pour la vente des tabacs constituent des bénéfices non commerciaux et que les débitants de tabac relèvent du régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles (*ibid.*), observations, adoption (p. 1077). — Art. additionnel 23 nouveau. — Amendement par M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, tendant à insérer un article additionnel 23 nouveau confirmant la qualification fiscale de l'indemnité pour congés payés (*ibid.*), observations, adoption (ibid.). — Art. additionnel 24 nouveau. — Amendement par M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce, tendant à insérer un article additionnel 24 nouveau instituant un abattement de 20 p. 100 sur la T. V. A. due par les salles de cinéma d'art et d'essai et créant sur les mêmes salles une taxe parafiscale (*ibid.*), deux sous-amendements par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à deux modifications d'ordre rédactionnel (p. 1077 et 1078), observations (p. 1078), adoption des deux sous-amendements et de l'amendement (*ibid.*). — Après l'art. 24 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Jung, tendant, après l'article 24, à insérer un article additionnel nouveau ainsi conçu : « Dans le cas où la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires examine la situation d'un contribuable imposé dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux, celui-ci peut demander qu'un commissaire soit membre de l'une des associations professionnelles dont il fait partie. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. additionnel 25 nouveau. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer après l'article 24 un article additionnel 25 nouveau qui délègue au Gouvernement le pouvoir d'exonérer par décret les fédérations de ciné-clubs (*ibid.*), observations, adoption (p. 1079). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce ; Jean Bardol ; Edouard Bonnefous ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Pierre Carous ; Maurice Carrier ; Yvon Coudé du Foresto ; Etienne Dailly ; Jacques Descours Desacres ; Yves Durand ; Marcel Gargar ; Lucien Gautier ; Lucien Grand ; Louis Gros, président de la commission des affaires culturelles ; Louis Jung ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Georges Lamousse ; Marcel Lemaire ; Geoffroy de Montalembert ; Gaston Pams ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; François Schleiter ; Abel Sempé ; Jacques Verneuil ; Joseph Voyant. — Sur l'ensemble (p. 1079). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 136).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 24 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1312, 1313, 268.

Deuxième transmission au Sénat [25 juin 1970] (I., n° 317). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [25 juin 1970] (I., n° 319). — **Discussion** [27 juin 1970] (p. 1235 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Pellenc, rapporteur général. — *Discussion des articles* (p. 1235 et suiv.). — Art. 1er (p. 1235). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à reprendre, pour le paragraphe II de cet article, le texte adopté en première lecture par le Sénat en ajoutant toutefois « la transformation » des produits (*ibid.*), observations, adoption (p. 1236). — Art. 10 (p. 1237). — Amendement par M. Etienne Dailly, tendant, à l'alinéa 1° du paragraphe I de cet article : *a*) à supprimer la fin de l'alinéa après les mots : « 31 décembre 1970 » ; *b*) à compléter cet alinéa par les dispositions suivantes : « Toutefois, continueront à bénéficier des dispositions du I de l'article 125 A précité les intérêts des sommes suvisées à condition qu'elles n'excèdent pas, pour l'ensemble des associés, le montant du capital social et que le taux de ces intérêts n'excède pas celui des avances sur titres de la Banque de France, majoré de deux points. » (*ibid.*) et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin de l'alinéa 1° du paragraphe I : « ... lorsque ces intérêts sont versés après le 31 décembre 1970. Toutefois, continueront à bénéficier des dispositions du I de l'article 125 A susvisé les intérêts des sommes ne représentant pas au total plus de 40 p. 100 du capital social dans la limite de 16 fois le capital minimum fixé par l'article 71 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 pour les sociétés par actions qui ne font pas publiquement appel à l'épargne, sous réserve que le taux d'intérêt de ces sommes n'excède pas celui des avances sur titres de la Banque de France majoré de deux points. » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Etienne Dailly (p. 1242). — Sous-amendement par M. Etienne Dailly tendant à supprimer dans l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, les mots : « de 40 p. 100 » et à remplacer le chiffre « 16 » par le chiffre « 25 » (p. 1243). — Observations, adoption modifiée de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (p. 1244). — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à compléter l'alinéa 2° du paragraphe I par les dispositions suivantes : « Toutefois, continueront à bénéficier des dispositions du I de l'article 125 A précité les intérêts des sommes susvisées à condition qu'elles n'excèdent pas, pour l'ensemble des associés, le montant du capital social et que le taux de ces intérêts n'excède pas celui des avances sur titres de la Banque de France majoré de deux points » (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid*). — Après l'article 17 (*ibid*). — Amendement par M. Antoine Courrière tendant à insérer un article additionnel 17 *bis* nouveau ainsi conçu : « Les dispositions de la loi n° 69-992 du 6 novembre 1969 concernant les mesures de protection juridique en faveur des rapatriés et de personnes dépossédés de leurs biens outre-mer sont applicables aux sûretés prises par le Trésor pour garantir les droits d'enregistrement dont les rapatriés et autres personnes dépossédés de leurs biens outre-mer ont obtenu le fractionnement lors des acquisitions par eux réalisées grâce aux prêts de réinstallation. » (*ibid*), observations, retrait (p. 1245). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud; Henri Caillavet ; André Colin ; Antoine Courrière ; Etienne Dailly ; Yves Durand ; Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jacques Soufflet. — Sur l'ensemble (p. 1245). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 141). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté par l'Assemblée nationale en troisième lecture (commission mixte paritaire) le 30 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1333, 1336, 293.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution [27 juin 1970] (p. 1249). — Election des membres de la commission [27 juin 1970] (p. 1249). — Rapport par M. André Armengaud [29 juin 1970] (I., n° 347). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1318). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Yvon Coudé du Foresto, au nom de M. André Armengaud, rapporteur ; Jean-Louis Tinand, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; François

Schleiter. — *Articles* (p. 1318). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 157). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-601 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

FISCALITE. — Voy. : IMPÔT.

FISCALITE IMMOBILIERE. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

FONCTIONNAIRES

Voy. : DÉMINAGE (SERVICE DU).

Voy. : INFORMATIQUE.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : O.R.T.F.

Voy. : POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

FONCTIONNAIRES AFFECTES AUX TACHES DU TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE. — Voy. : INFORMATIQUE.

FONCTIONNAIRES (CHEFS D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RETRAITES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1071.

FONCTIONNAIRES (DOMICILE FONCTIONNAIRES MARIES). — Voy. : FAMILLE.

FONCTION PUBLIQUE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à l'exercice de fonctions à mi-temps par les fonctionnaires de l'Etat.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 mai 1970. — Voy. : Impressions n°s 1022, 1077, 237. — **Transmission au Sénat** [26 mai 1970] (I., n° 229). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Schiélé [9 juin 1970] (I., n° 268). — **Discussion** [11 juin 1970] (p. 736 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; Aimé Bergeal ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives ; Marcel Prélot, vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Marcel Gargar. — *Discussion des articles* (p. 741 et suiv.). — Art. 1er (p. 741). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant à supprimer, dans cet article complétant l'article 34 de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires, la référence aux « nécessités de fonctionnement du service » afin d'étendre le champ d'application du projet de loi (*ibid.*), observations, rejet (p. 742). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par Mme Catherine Lagatu, tendant à supprimer cet article prévoyant que les services à mi-temps ne sont pas décomptés comme services actifs (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par Mme Catherine Lagatu tendant à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau disposant que : « Au terme de la période durant laquelle ils ont accompli un service à mi-temps les fonctionnaires sont intégrés dans un emploi à plein temps sans changement de résidence ni de service. » (*ibid.*), observations, rejet (p. 743). — *Ont pris part à la discussion des articles :* M. Roger Gaudon ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives ; Pierre Schiélé, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 743). — ADOPTION (n° 114). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-523 du 19 juin 1970 (*J. O.* du 20 juin 1970).

FONCTION PUBLIQUE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : POUDRES ET POUDRERIES.

FONDS D'ACTION CONJONCTURELLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FONDS D'ACTION CONJONCTURELLE (INSTALLATIONS SPORTIVES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1089.

FONDS D'ACTION LOCALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FONDS EUROPEEN D'ORIENTATION ET DE GARANTIE AGRICOLE (F. E. O. G. A.)

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international** [17 septembre 1970. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970] (I., n° 364). — Renvoi à la commission de finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. André Armengaud [15 octobre 1970] (I., n° 17). — **Discussion** [27 octobre 1970] (p. 1641 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Armengaud, rapporteur ; Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances. — *Article unique* (p. 1645). — ADOPTION (n° 12).

Adopté par l'Assemblée nationale, le 9 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1410, 1488, 328.

Promulgation : loi n° 70-1162 du 14 décembre 1970 (*J. O.* du 16 décembre 1970).

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 81.

FONDS SPECIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FORCE NUCLEAIRE STRATEGIQUE (F. N. S.). — Voy. : ARMEMENT.

FORETS

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à l'amélioration des structures forestières.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 26 novembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1364, 1442, 319. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1970] (I., n° 73). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à l'amélioration des essences forestières.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 26 novembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1423, 1443, 320. — **Transmission au Sénat** [1er décembre 1970] (I., n° 74). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

FORETS

Voy. : BAUX RURAUX.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 984.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 65.

F. O. R. M. A. (FONDS D'ORIENTATION ET DE REGULARISATION DES MARCHES AGRICOLES)

Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1971.

Voy. : AGRICULTURE.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Proposition de loi, présentée par Mme Catherine LAGATU, *sénateur*, **tendant à donner à toutes les jeunes filles et aux femmes travailleuses, une formation professionnelle leur permettant d'accéder aux emplois qualifiés** [27 novembre 1970] (I., n° 69). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Voy. : EMPLOI.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : SERVICE NATIONAL.

FOURRIERE (AUTOMOBILES). — Voy. : AUTOMOBILES.

FRANÇAIS A L'ETRANGER. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

FRANCE D'OUTRE-MER (POUVOIRS DU REPRESENTANT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1055.

FRANCOPHONIE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

FRAUDE FISCALE. — Voy. : LOI DE FINANCES.

FRUITS ET LEGUMES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1045.

G

GAZ. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

GENDARMERIE

Voy. : ARMEMENT.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : SERVICE NATIONAL.

GENERAL CATROUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

GENERAL DE GAULLE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **portant exonération des droits de mutation sur la succession du général de Gaulle.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 15 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1503, 1532, 337. — Transmission au Sénat [16 décembre 1970] (I., n° 118). — *Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 2991 et 2992). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — *Article unique* (p. 2992). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 51). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1206 du 23 décembre 1970 (*J.O.* du 24 décembre 1970).

GERS (CALAMITES ATMOSPHERIQUES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1039.

GRECE (RETABLISSEMENT DES LIBERTES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1002.

GREVES ET POLICE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1001.

GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **relatif aux groupements fonciers agricoles.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 26 juin 1970. — Voy. : Impressions, nos 1207, 1307, 279. — **Transmission au Sénat** [27 juin 1970] (I., n° 346). — Renvoi à une commission spéciale. — Election des membres de cette commission [29 juin 1970] (p. 1275). — Rapport par M. Jean Geoffroy [15 octobre 1970] (I., n° 11). — Discussion [22 octobre 1970]. — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Pierre de Félice. — *Discussion des articles* (p. 1599 et suiv.). — Art 1er (p. 1599). — Amendement par M. Jacques Vassor tendant à compléter cet article définissant le groupement foncier agricole société civile par les mots : « Toutefois, les associés seront responsables du passif de la société, non par parties égales, mais proportionnellement à leurs apports » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 1er *bis* nouveau. — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 1er *bis* nouveau ainsi rédigé : « L'application des présentes dispositions ne doit, en aucun cas, permettre de déroger au statut des baux ruraux et aux dispositions concernant les cumuls d'exploitation » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1600). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Octave Bajeux tendant à modifier la deuxième phrase du premier alinéa de cet article afin d'éviter que le groupement foncier agricole puisse exploiter directement (*ibid.*) et amendement par M. Emile Durieux tendant à supprimer le mot « notamment » au premier alinéa de cet article afin d'interdire au groupement foncier agricole le faire-valoir direct (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. Octave Bajeux (*ibid.*), l'amendement par M. Emile Durieux devient sans objet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter l'article 2 par les deux alinéas suivants : « Les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas aux groupements constitués entre membres d'une même famille jusqu'au quatrième degré inclus. « Le même décret pourra préciser les conditions dans lesquelles les groupements seront habilités à détenir des biens situés dans des régions naturelles différentes. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1601). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre de Félice tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin que le capital social soit constitué essentiellement par des apports en propriété d'immeubles ruraux (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à rédiger comme suit cet article : « Le capital social est constitué par des apports en propriété d'immeubles ou de droits immobiliers à destination agricole ou par des apports en numéraire » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1602). Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le deuxième alinéa de ce même article 3 par la disposition suivante : « S'il s'agit d'un bien indivis, l'apport doit être fait simultanément par tous les indivisaires » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant à compléter *in fine* ce même article 3 par un troisième alinéa ainsi rédigé : « Le droit de préemption institué par l'article 7 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 ne s'applique pas aux apports de biens à un groupement foncier agricole. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1603). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de cet article par la disposition suivante : « La réunion de toutes les parts en une seule main n'entraîne pas la dissolution de plein droit du groupement, si la situation est régularisée dans le délai d'un an. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à reprendre, pour le premier alinéa de cet article, le texte du Gouvernement ainsi rédigé : « Le groupement foncier agricole doit donner à bail les fonds dont il est propriétaire, lorsque son capital est constitué par plus de 30 p. 100 d'apports en numéraire. Le groupement foncier agricole constitué entre les membres d'une même famille, jusqu'au quatrième degré inclus, n'est pas soumis à cette obligation. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à insérer un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Les statuts des groupements fonciers et agricoles procédant à la mise en valeur directe de leurs biens sociaux doivent prévoir la nomination de l'un ou de plusieurs de leurs membres comme gérants statutaires, dans les conditions visées par l'article 1856 du code civil. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1604). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à modifier la rédaction du dernier alinéa de l'article 5 en indiquant par « les apports en numéraire doivent faire l'objet d'investissements à destination agricole au profit du groupement dans le délai d'un an » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à remplacer le deuxième alinéa de cet article par de nouvelles dispositions relatives au régime fiscal applicable à la dissolution du groupement foncier agricole (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1605). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au droit d'enregistrement des actes constatant les apports au groupement foncier agricole (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Après l'article 7. — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant, après l'article 7, à insérer un article additionnel 7 *bis* nouveau relatif aux droits d'enregistrement des actes constatant les acquisitions de biens immobiliers agricoles destinés à un groupement foncier agricole (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel nouveau relatif aux droits d'enregistrement des actes constatant l'acquisition d'immeubles agricoles par un groupement foncier agricole (p. 1606), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de cet article afin d'étendre aux groupements fonciers agricoles constitués entre les membres d'une même famille l'exonération prévue pour la première transmission à titre gratuit des parts du groupement (*ibid*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant, après le premier alinéa de cet article, à insérer un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Lorsqu'un groupement

foncier agricole donne à bail à long terme certains biens de son patrimoine, les dispositions de l'alinéa qui précède sont applicables au prorata de la valeur desdits biens eu égard à la valeur totale de l'actif social. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1607). — Amendement par M. Marcel Molle, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin d'étendre la dispense de délai à tous les donateurs ou défunts qui ont été parties constitutives lors de la fondation du groupement (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter l'article 8 par un nouvel alinéa prévoyant certains avantages fiscaux pour les cessions de parts qui doivent intervenir entre les porteurs de parts d'un groupement foncier agricole (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter cet article afin que les actes constatant la transformation des groupements agricoles fonciers (G. A. F.) en groupements fonciers agricoles (G. F. A.) se fassent « en franchise de droits et taxes » (p. 1607), observations, retrait (p. 1608). — Amendement par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, tendant à insérer, après le premier alinéa de l'article 9, un nouvel alinéa ainsi conçu : « Les actes constatant cette transformation sont enregistrés au droit fixe prévu à l'article 671 *ter* du code général des impôts » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de l'article 9 afin que l'article 5 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 reste applicable aux groupements agricoles fonciers constitués antérieurement à la publication de la présente loi lorsqu'ils ne sont pas transformés en groupements fonciers agricoles (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à compléter l'article 9 par un nouvel alinéa permettant aux anciens groupements agricoles fonciers transformés en groupements fonciers agricoles de bénéficier des avantages fiscaux nouveaux (p. 1609), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 9 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 9 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Les parts de groupements fonciers agricoles pourront être données en nantissement pour l'obtention de prêts auprès du Crédit agricole ou d'un autre organisme bancaire agréé. » (*ibid.*), observations adoption modifiée (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Octave Bajeux ; René Bondelle, président de la commission spéciale ; Etienne Dailly ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; André Dulin, vice-président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Emile Durieux ; Pierre de Félice ; Jean Geoffroy, rapporteur ; Marcel Lemaire ; Marcel Molle ; Geoffroy de Montalembert ; Marc Pauzet ; Jacques Vassor. — Sur l'ensemble (p. 1609). — *Explications de vote :* MM. Léon David ; René Blondelle, président de la commission spéciale. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 11).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 11 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1408, 1477, 336.

Deuxième transmission au Sénat [14 décembre 1970] (I., n° 110). — Renvoi à la commission spéciale. — Rapport par M. Jean Goeffroy [15 décembre 1970] (I., n° 114). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 3006 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture. — *Discussion des articles* (p. 3006 et suiv.). — Art. 2 (p. 3006). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant, après le deuxième alinéa de cet article, à insérer un nouvel alinéa visant à ne pas appliquer de limitations de superficie aux groupements constitués entre membres d'une même famille (*ibid.*), observations, retrait (p. 3007). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Geoffroy, rapporteur, tendant à modifier la deuxième partie de la première phrase du premier alinéa de l'article 5 afin de préciser que, lorsque le groupement foncier procède à des regroupements d'exploitation, l'obligation de donner à bail s'applique également aux exploitations précédemment données à bail (*ibid.*), observations, adoption (p. 3008). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. René Blondelle, président de la commission spéciale ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Jean Geoffroy, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 3008), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 55). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 19 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1598, 1603, 364.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [18 décembre 1970] (p. 3015). — Election des membres de la commission [18 décembre 1970] (p. 3026). — Rapport par M. Jean Geoffroy [19 décembre 1970] (I., n° 151). — **Discussion** [19 décembre 1970] (p. 3050). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Geoffroy de Montalembert, au nom de M. Jean Geoffroy, rapporteur ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture. — Art. 5 (p. 3050). — Sur l'ensemble, adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 66). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1299 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 1er janvier 1971).

GROUPES INDUSTRIELS ET TRAITE DE ROME. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1033.

GUADELOUPE (RENOVATION URBAINE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 995.

GUYANE

Proposition de loi, présentée par M. Robert VIGNON, *sénateur*, **tendant à déterminer dans le département de la Guyane certaines modalités d'application du code de la nationalité française** [23 avril 1970] (I. n° 193). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

GUYANE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1014.

H

HABITAT INSALUBRE. — Voy. : LOGEMENT.

HABITATIONS A LOYER MODERE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant la loi n° 65-556 du 10 juillet 1965 relative à l'acquisition d'habitations à loyer modéré à usage locatif par les locataires** [18 décembre 1970] (I., n° 140). — *Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

HABITATIONS A LOYER MODERE (H. L. M.)

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : LOGEMENT.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

HANDICAPS (PREVENTION DES). — Voy. : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.

H. L. M. (ACQUISITION). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

HOPITAL DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 974.

HOPITAUX

1. — Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant réforme hospitalière** [22 septembre 1970. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970] (I., n° 365). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [3 novembre 1970] (I., n° 40). — **Discussion** [4 novembre 1970] (p. 1743 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Georges Portmann ; André Aubry ; Marcel Souquet ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; François Schleiter ; Jacques Maury ; Marcel Fortier ; Jacques Henriet ; Jean-Baptiste Mathias ; Fernand Poignant ; Mme Marie-Thérèse Goutmann. — *Discussion des articles* (p. 1768 et suiv.). — Art 1er (p. 1768). — Amendement par M. François Schleiter tendant à une nouvelle rédaction de cet article substituant la notion d' « établissements hospitaliers, qui concourent au service de la santé publique » à la notion de « service public hospitalier » (*ibid.*), observation,

rejet (p. 1771) par scrutin public (n° 5). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à remplacer la première ligne et l'alinéa 1° de cet article par les dispositions suivantes : « Le service public hospitalier est tenu d'assurer les examens de diagnostic, le traitement, notamment les soins d'urgence, des malades, des blessés et des femmes enceintes, leur hébergement éventuel et la tenue des dossiers individuels de santé. » (p. 1771) ; sous-amendement par M. Jean Colin tendant à remplacer les mots : « leur hébergement éventuel et la tenue des dossiers individuels de santé. », par les mots : « et leur hébergement éventuel. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. André Aubry, tendant, dans l'alinéa 1° de cet article, à remplacer les mots : « ainsi que », par les mots : « et participe à » (*ibid.*) ; observations, l'amendement et les deux sous-amendements précédents sont réservés (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à remplacer les alinéas 2°, 3° et 5° de cet article par les dispositions suivantes : « De plus, le service public hospitalier : concourt à la formation et au perfectionnement du corps médical et du personnel paramédical ; concourt aux actions de médecine préventive ; participe à la recherche médicale et à l'éducation sanitaire. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jean Colin tendant à remplacer la première ligne du texte proposé par l'amendement précédent par le texte suivant : « De plus, en fonction des moyens et des ressources financières qui lui seront apportées, il assure la tenue des dossiers individuels de santé ; » (*ibid.*) ; observations, l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, et le sous-amendement par M. Jean Colin, sont adoptés (p. 1772). — L'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet à la première ligne de l'alinéa 1° de cet article, précédemment réservé, est adopté (*ibid.*) ; le sous-amendement par M. Jean Colin, précédemment réservé, est adopté (*ibid.*) et le sous-amendement par M. André Aubry, précédemment réservé, devient sans objet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa aux termes duquel : « Les praticiens non hospitaliers peuvent recourir à son aide technique. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, au deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (p. 1773). — Amendement par M. Georges Portmann tendant à une nouvelle rédaction de cet article, afin de supprimer la différence entre établissements à but lucratif et établissements à but non lucratif (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Hector Viron tendant à supprimer l'alinéa 3° de cet article, alinéa relatif aux établissements à but lucratif (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter l'avant-dernier alinéa de cet article afin de ne pas imposer aux établissements régis par le code de la mutualité, l'obligation de recevoir toutes les personnes dont l'état requiert l'hospitalisation (*ibid.*), observations, adoption (p. 1774). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à une nouvelle rédaction des quatre premiers alinéas de cet article relatif à la dénomination des établissements d'hospitalisation (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa de l'article 3, à remplacer le mot : « hôpitaux » par les mots : « centres hospitaliers », et amendement par M. Marcel Souquet tendant à une modification semblable aux deuxième et troisième alinéas du même article 3 (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, et de l'amendement par M. Marcel Souquet pour l'alinéa 2° de l'article 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, dans le deuxième alinéa de l'article 3, à remplacer les mots : « les hospitalisations de courte durée » par les mots : « les hospitalisations pour affections graves dans leur phase aiguë, les accouchements » (*ibid.*), sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant, au deuxième alinéa de l'article 3, à remplacer les mots : « pour affections graves dans leur phase aiguë, les accouchements » par les mots : « de courte durée ou concernant des affections graves pendant leur phase aiguë » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (p. 1775) et adoption modifiée du sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer pour coordination le troisième alinéa de l'article 3 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*), l'amendement par M. Marcel Souquet, adopté déjà partiellement, n'a plus d'objet dans sa seconde partie visant le troisième alinéa de l'article 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au quatrième alinéa de l'article 3, à ajouter : « ou de convalescence » après : « centres de cure, de réadaptation » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au quatrième alinéa de l'article 3 par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, retrait (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au cinquième alinéa de l'article 3, par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'alléger la tutelle de l'Etat sur les établissements d'hospitalisation publics (*ibid.*), observations, rejet (p. 1776). — Amendement par M. Jean Colin tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article 5 afin que le directeur soit « nommé par le préfet sur une liste de proposition de trois noms arrêtée par le conseil d'administration » (*ibid.*) ; amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le même alinéa afin que le directeur ne soit nommé qu' « après avis du conseil d'administration » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant, dans l'amendement précédent, à remplacer : « conseil d'administration » par : « président du conseil d'administration » (*ibid.*) ; observations, l'amendement par M. Jean Colin est repoussé, le sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale est repoussé, l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, est adopté (p. 1777). — Amendement par M. Marcel Souquet tendant à insérer, après le deuxième alinéa de l'article 5, un alinéa nouveau ainsi libellé : « Peuvent être membres d'un conseil d'administration les représentants des populations voisines au même titre que les habitants de la commune, siège de l'établissement concerné par le fonctionnement » (*ibid.*) et amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à un but semblable (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marcel Souquet, adoption modifiée de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant à modifier le premier alinéa de cet article relatif à la composition du conseil d'administration des établissements (*ibid.*), observations, rejet (p. 1778). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à modifier le premier alinéa de l'article 6, afin que le conseil d'administration comprenne des représentants : « des médecins et du personnel non médical titulaire » au lieu de représentants : « du personnel médical et non médical » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de l'article 6 afin de réserver au personnel médical et non médical « hospitalier » le droit d'être représenté au conseil d'administration (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Colin tendant, à la fin du premier alinéa de l'article 6, à supprimer les mots : « et, le cas échéant, des personnalités qualifiées » (*ibid.*), amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de l'article 6 afin de limiter la présence des personnalités qualifiées dans les conseils d'administration aux centres hospitaliers universitaires et seulement avec voix consultatives (*ibid.*), observations, l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, est adopté et l'amendement par M. Jean Colin est retiré (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant, au deuxième alinéa de l'article 6, à remplacer les mots : « de désignation » par les mots : « d'élection » (*ibid.*) et amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, après les mots : « les modalités de désignation » à ajouter les mots : « ou d'élection » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Roger Gaudon (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au dernier alinéa de l'article 6 par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (p. 1779) ; amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le même alinéa afin de permettre au maire ou président du conseil général, médecin, pharmacien ou membre du personnel de présider le conseil d'administration (*ibid.*) ; amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à modifier le même alinéa afin d'étendre le champ des incompatibilités entre les fonctions de la commission administrative et d'agent rétribué de l'établissement (*ibid.*) ; observations, l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, est rejeté (*ibid.*), les deux amendements par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, sont adoptés (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à ajouter, à la fin de l'article 6, un nouvel alinéa prévoyant qu'au cas où un président de conseil général ou un maire est frappé d'incompatibilité, le conseil général ou le conseil municipal élira un suppléant (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Hector Viron tendant, au début de l'article 7, à remplacer : « Le conseil d'administration délibère sur : » par les mots : « Le conseil d'administration règle par ses délibérations » (p. 1780), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au 10° de l'article 7, par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter l'avant-dernier alinéa

de l'article 7 par la phrase suivante : « Les délibérations sont réputées approuvées si l'autorité de tutelle n'a pas fait connaître son opposition dans un délai de trente jours à compter de leur transmission. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à remplacer le mot : « transmission » par le mot : « réception » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 8 (p. 1781). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de créer à côté de la commission médicale consultative un comité technique paritaire obligatoirement consulté sur le fonctionnement des services (*ibid.*) et amendement par M. Marcel Souquet tendant à compléter l'article 8 par un nouvel alinéa créant une commission technique paritaire consultée sur les problèmes intéressant les personnels (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marcel Souquet (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article définissant les catégories qui composent le personnel des établissements publics d'hospitalisation (p. 1782) ; sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à supprimer l'avis conforme d'une commission paritaire régionale lors de la décision préfectorale mettant fin aux fonctions d'un praticien à temps partiel (*ibid.*) et sous-amendement par Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à supprimer la mention des « pharmaciens » des personnels cités au 3° de l'amendement (*ibid.*) ; observations, rejet des deux sous-amendements par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 1783) et adoption de l'amendement modifié, par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*). — Art. additionnel 9 *bis* nouveau. — Amendement par M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à insérer après l'article 9 un article additionnel 9 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Les personnels médicaux des établissements nationaux de bienfaisance à caractère hospitalier situés dans une ville siège d'unités d'enseignement et de recherches médicales, ou de C. H. U. ou de faculté de médecine, seront intégrés dans le cadre des personnels hospitalo-universitaires suivant les conditions fixées par un décret en Conseil d'Etat. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « seront intégrés » par les mots : « pourront être intégrés après inscription sur la liste d'aptitude » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 1784). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Colin tendant à supprimer cet article permettant aux médecins et sages-femmes résidant dans un secteur d'action sanitaire de participer aux soins dispensés aux malades dont ils ont prescrit l'hospitalisation (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à supprimer l'exigence de la résidence dans le secteur d'action sanitaire (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à préciser que l'intervention du médecin ou de la sage-femme doit être bénévole (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à l'implantation des services ou organismes hospitaliers de haute technicité (*ibid.*), observations, adoption (p. 1785). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à rédiger comme suit le début du troisième alinéa de cet article : « Les conseils des groupements interhospitaliers de secteur ou de région sont obligatoirement consultés... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Hector Viron, tendant, au troisième alinéa de cet article, après les mots : « obligatoirement consultés », à ajouter les mots : « par le conseil de secteur ou de région » (*ibid.*), observations, l'amendement et l'article 13 sont réservés (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à ajouter à l'article 14 un deuxième alinéa ainsi rédigé : « Les conseil des groupements interhospitaliers de région sont composés de représentants de chacun des groupements interhospitaliers de secteur, compte tenu de l'importance de ce dernier. Ils élisent leur président. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le texte de l'amendement par les mots : « parmi les membres » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 16 (p. 1786). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de l'article 16 en précisant que les secrétaires généraux, nommés par le ministre, seront choisis sur des listes de présentation établies par les conseils d'administration (*ibid.*) et sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à prévoir également l'avis du président du conseil d'administration du syndicat (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter *in fine* l'article 16 afin de préciser que le président doit être choisi parmi les membres du conseil d'administration et que les directeurs de chacun des établissements assistent au conseil d'administration avec voix consultative (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux activités des syndicats inter hospitaliers de secteur et régionaux (*ibid.*) ; amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au premier alinéa de l'article 16, après les mots : « peuvent exercer » à ajouter les mots : « pour le compte de ceux de leurs membres qui en feront la demande » ; amendement par M. Georges Portmann tendant, à l'alinéa 2° de cet article, à remplacer les mots : « des établissements qui en font partie » par les mots : « des établissements assurant le service public hospitalier » (*ibid.*) ; observations, retrait des amendements par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur et par M. Georges Portmann (*ibid.*) ; adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 1787). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer cet article rendant applicables les articles 5 à 9 de la présente loi aux syndicats interhospitaliers (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 23 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter cet article afin de permettre la formation de personnels médicaux dans d'autres établissements hospitaliers que les centres hospitalo-universitaires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 24 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier les deux premiers alinéas de cet article afin d'empêcher l'association possible, en plus des hôpitaux, d'organismes publics ou privés aux missions des centres hospitaliers universitaires (p. 1788), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter *in fine* l'article 24 par un nouvel alinéa précisant la compétence des autorités universitaires en matière de choix des disciplines enseignées et des nominations de professeurs (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement par M. François Schleiter, tendant à une nouvelle rédaction de cet article supprimant les dispositions relatives aux dossiers individuels de santé et définissant les mesures financières et comptables nécessaires à la gestion des hôpitaux publics (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant, au premier alinéa de l'article 26, à supprimer la mention de la tenue « dans chaque secteur d'action sanitaire » des dossiers individuels de santé (p. 1789), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 26 afin que les dossiers individuels de santé ne puissent être consultés que par le médecin « traitant » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le troisième alinéa de l'article 26 afin de limiter la faculté d'autoriser la consultation par le médecin traitant du dossier de santé au patient ou à son représentant légal (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le quatrième alinéa de l'article 26 sur la contestation et la rectification des indications portées au dossier de santé (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 27 (p. 1790). — Amendement par M. Hector Viron, tendant à modifier cet article afin de soumettre à l'avis du conseil national de santé les autorisations de création ou d'extension d'établissements privés (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter *in fine* ce même article 27 par un nouvel alinéa ainsi conçu : « Le refus d'autorisation devra être motivé » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant à rédiger comme suit le début du premier alinéa de cet article : « L'autorisation prévue à l'article 27 ci-dessus ainsi que l'autorisation de fonctionnement sont données... » (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa de ce même article 28 : « Elle vaut de plein droit autorisation de fonctionner et, sauf mention contraire, » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — L'amendement par M. Roger Gaudon et l'article 28 sont réservés (*ibid.*). — Art. 29 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le 2° de cet article afin que l'autorisation ne soit accordée que si l'opération « est conforme aux normes, définies par décret, et est assortie de l'engagement de respecter la réglementation relative à la

qualification des personnels. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1791). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à remplacer le dernier alinéa de l'article 29 par des dispositions précisant les conditions de refus ou de retrait d'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 30 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur tendant à une modification rédactionnelle du premier alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann soumettant l'autorisation par le préfet à l'avis du conseil régional de santé (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann tendant, au deuxième alinéa de l'article 30, à remplacer les mots : « ou catégories » par les mots : « catégories ou groupes » (*ibid*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann tendant à remplacer les mots : « après avis de la commission nationale » par les mots : « après avis du conseil national de santé. » (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann, tendant à rédiger comme suit la dernière phrase du troisième alinéa de l'article 30 : « A l'expiration de ce délai, le silence de l'administration équivaut à un rejet » [de la demande d'autorisation de création d'un établissement privé] (*ibid*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le même article 30 par la phrase suivante : « Des représentants des syndicats médicaux siègent à ces commissions [d'hospitalisation] avec voix consultative » (p. 1792), observations, adoption (*ibid.*). — Les amendements par Mme Marie-Thérèse Goutmann et l'article 30 sont réservés (*ibid.*). — Art. 31 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale tendant à rédiger comme suit cet article : « L'autorisation est délivrée à une personne physique ou morale. Elle ne peut être cédée avant le commencement des travaux » (*ibid.*), sous-amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, après les mots : « l'autorisation » à ajouter les mots : « visée à l'article 27 » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 32 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « sont constatées, dans l'établissement, des infractions aux lois et règlements pris pour la protection de la santé publique », par les mots : « sont constatées des infractions aux lois et règlements pris pour la protection de la santé publique entraînant la responsabilité civile ou pénale de l'établissement » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au premier alinéa du même article, après les mots : « l'autorisation », à ajouter les mots : « de fonctionner » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 33 (*ibid.*). — Amendement par M. Georges Portmann tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin d'assortir de garanties le prononcé de la suspension de l'autorisation (*ibid.*), observations, adoption (p. 1793). — Art. 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Georges Portmann tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la communication de la comptabilité des établissements privés aux administrations (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier la fin de l'article 35 afin d'exclure la communication de la comptabilité aux organismes de sécurité sociale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 36 (*ibid*). — Amendement par M. Georges Portmann tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la participation des établissements d'hospitalisation privés au service public hospitalier (*ibid.*), observations, retrait (p. 1794). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à remplacer les trois premiers alinéas de cet article relatif à la participation au service public hospitalier par des dispositions excluant l'obligation pour les hôpitaux privés de couvrir leurs dépenses de fonctionnement dans les mêmes conditions que les établissements publics (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann, tendant à compléter *in fine* le dernier alinéa de cet article par les mots : « ..., après avis du conseil national de santé. » (*ibid.*), l'amendement et l'article 36 sont réservés (*ibid.*). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann tendant à supprimer cet article relatif aux contrats de concession conclus pour l'exécution du service public hospitalier (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 40 (p. 1795). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann, tendant à remplacer cet article relatif à l'équipement sanitaire de la France par des dispositions créant un conseil national de santé et des conseils régionaux et de secteurs (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, après le premier alinéa de cet article, à insérer un nouvel alinéa relatif à la composition des commissions régionales et de la commission nationale de l'équipement sanitaire et à modifier en conséquence le début de l'alinéa suivant (*ibid.*) et amendement par M. Georges Portmann tendant à insérer, après le premier alinéa de cet article, un nouvel alinéa relatif à la composition des commissions régionales et de la commission nationale de l'équipement sanitaire (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Georges Portmann, adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de l'article par les mots : « et aux besoins de l'enseignement médical » (*ibid.*), observations, retrait (p. 1796). — Les articles 13, 27, 28, 30, 36 précédemment réservés avec les amendements par MM. Hector Viron, Roger Gaudon et Mme Marie-Thérèse Goutmann, lesquels amendements sont devenus sans objet, sont adoptés (*ibid.*). — Art. 41 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour coordination, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 41 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 41 *bis* nouveau reprenant les dispositions de l'article 11 supprimé, adoption (*ibid.*). — Art. 43 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « Tout refus d'autorisation prévu à l'article 27 ci-dessus motivé par l'existence d'un programme susceptible de couvrir les besoins définis par la carte sanitaire est réputé caduc si ledit programme n'a pas fait l'objet d'un commencement d'exécution dans un délai de : cinq ans s'il s'agit d'un établissement public ; deux ans s'il s'agit d'un établissement privé. L'autorisation est alors accordée de plein droit, sous réserve des dispositions de l'article 29 ci-dessus à l'auteur de la demande s'il la confirme. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale tendant à remplacer les mots « cinq ans » par les mots « six ans » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 1797). — Art. 46 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à modifier le début de cet article afin de faire obligation au Gouvernement d'adapter par décret en Conseil d'Etat, les dispositions du chapitre 1er de la présente loi aux conditions particulières de fonctionnement de l'administration générale de l'assistance publique à Paris, des hospices civils de Lyon et de l'assistance publique de Marseille (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à compléter le premier alinéa de cet article afin de permettre également l'adaptation des dispositions du chapitre 1er de la présente loi aux conditions particulières de certains établissements nationaux de bienfaisance dont le centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts (*ibid.*), observations, adoption (p. 1798). — Amendement par M. Hector Viron tendant à étendre le statut du personnel de l'assistance publique de Paris au personnel de l'assistance publique de Lyon (*ibid.*) et amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à un but semblable (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Hector Viron (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (*ibid.*). — Art. 47 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif au régime applicable aux établissements à caractère social (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à une nouvelle rédaction de cet article (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à prévoir que les dispositions de la présente loi ne seront applicables que jusqu'au 31 décembre 1971 aux établissements à caractère social (*ibid.*), observations, adoption modifiée du sous-amendement, par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, avec la date du 31 décembre 1972 et adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (*ibid.*). — Art. 48 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de mettre à la charge de l'Etat les dépenses de formation des personnels (p. 1799) et amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann tendant au même but (*ibid.*), retrait de l'amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann et retrait de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, l'amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann, retiré précédemment est repris par M. André Aubry (*ibid.*) et rejeté (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à ajouter à la « formation des personnels », « la recherche médicale » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 52 (p. 1800). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'application de la présente loi dans les territoires d'outre-mer (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Aubry ; Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Jean Colin ; Louis Courroy ; Mme Marie-Thérèse Gout-

mann ; MM. Lucien Grand, président de la commission des affaires sociales ; Roger Gaudon ; Jacques Henriet ; André Mignot ; Georges Portmann ; François Schleiter ; Marcel Souquet ; Pierre-Christian Taittinger ; Hector Viron. — *Explications de vote :* MM. Marcel Souquet ; André Aubry. Sur l'ensemble (p. 1800), adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 6). — ADOPTION (n° 17).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale le 4 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1430, 1481, 323.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [8 décembre 1970] (I., n° 85). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [10 décembre 1970] (I., n° 91). — **Discussion** [14 décembre 1970] (p. 2791 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — *Discussion des articles* (p. 2792 et suivantes). — Art. 1er A (p. 2792). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, à la fin du premier alinéa de cet article, à supprimer les mots : « sous réserve des dispositions prévues par les différents régimes de protection sociale en vigueur à la date de la présente loi », afin de dissocier le principe du libre choix du médecin posé par cet article et le principe de la prise en charge des frais de santé par un organisme de protection sociale (*ibid.*) et amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à supprimer les mots : « en vigueur à la date de la présente loi » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (p. 2793), l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, devient sans objet (*ibid.*). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*) ; amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à remplacer le deuxième alinéa de cet article par le texte suivant : « De plus, en fonction des moyens et des ressources financières qui lui seront apportés, il : concourt à la formation et au perfectionnement des corps médicaux et pharmaceutiques et du personnel paramédical ; concourt aux actions de médecine préventive dont la coordination peut lui être confiée ; participe à la recherche médicale et pharmaceutique et à l'éducation sanitaire. » (*ibid.*), observations, adoption du premier alinéa de l'amendement (*ibid.*) ; amendement par M. Jacques Henriet, tendant, au début du deuxième alinéa, à remplacer les mots : « De plus, il concourt à la formation et au perfectionnement des corps médicaux et pharmaceutiques et du personnel paramédical », par les mots : « De plus, il concourt à l'enseignement universitaire et post-universitaire médical et pharmaceutique et à la formation du personnel paramédical. » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement devenu sous-amendement à l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (p. 2794) ; amendement par M. Jacques Henriet, tendant à supprimer, au deuxième alinéa du même article : « aux actions de médecine préventive, dont la coordination peut lui être confiée » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) ; amendement par M. André Aubry tendant à supprimer, au deuxième alinéa de cet article, les mots : « dont la coordination peut lui être confiée » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*) ; adoption des deux derniers alinéas de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*). — Art. 2 (p. 2795). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant au deuxième alinéa de cet article, à remplacer par une énumération détaillée, les établissements à but non lucratif visés par cet alinéa (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, pour le quatrième alinéa de l'article 2, à reprendre les dispositions de première lecture autorisant les organismes mutuels à adhérer au service public hospitalier sans être dans l'obligation de recevoir tous les malades dans les établissements dont ils ont la gestion (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au cinquième alinéa de cet article, à remplacer les mots : « et de répondre aux besoins de la population », par les mots : « ou, à défaut, d'assurer leur admission dans un autre établissement appartenant au service public hospitalier. » et sous-amendement par M. André Aubry, tendant à remplacer les mots : « à défaut », par les mots : « en cas d'impossibilité majeure » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement modifié par M. André Aubry et adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (p. 2796). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer la deuxième phrase relative aux modalités d'hébergement, du sixième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à remplacer les cinq premiers alinéas de cet article par les dispositions suivantes : « Les établissements mentionnés à l'article 2 sont dits : 1° centres hospitaliers s'ils ont pour mission principale : les admissions d'urgence, les examens de diagnostic, les hospitalisations de courte durée ou concernant des affections graves pendant leur phase aiguë, les accouchements et les traitements ambulatoires. Les centres hospitaliers comportent : *a*) des unités d'hospitalisation pour pratique médicale, chirurgicale et obstétricale courante ; *b*) éventuellement, des unités d'hospitalisation pour soins hautement spécialisés ; *c*) éventuelement, des unités d'hospitalisation pour convalescence, cure ou réadaptation. 2° centres de convalescence, cure ou réadaptation s'ils ont pour mission principale l'hébergement des personnes qui requièrent des soins continus ou des traitements comportant des périodes d'hospitalisation prolongées. » (*ibid.*), observations ; sous-amendement rédactionnel par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, adoption (p. 2797) ; adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Henriet tendant à compléter le septième alinéa de l'article 3 afin d'accorder la vocation régionale ou nationale aux « établissements de convalescence, de cure, de réadaptation ou de repos situés dans une zone climatique privilégiée » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au septième alinéa de l'article 3, par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Henriet tendant à supprimer l'avant-dernier alinéa de l'article 3 afin d'éviter que les médecins techniciens des hôpitaux fassent de l'hospitalisation à domicile (ibid.), observations, retrait (ibid.). — Après l'article 3. — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant après l'article 3, à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau prévoyant, dans le délai d'un an, une réforme de la tarification des soins dispensés dans les établissements d'hospitalisation publics (*ibid.*) et sous-amendement par M. Jean Noury tendant à procéder également dans le délai d'un an, à l'allégement de la tutelle sur les hospices ruraux et communaux (p. 2798), observations, l'amendement et le sous-amendement sont réservés jusqu'à l'examen de l'article 47 *bis* nouveau (p. 2799). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa relatif à la création de services communs sur proposition des conseils des groupements interhospitaliers (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 14 (p. 2800). — Amendement par M. André Aubry tendant à ajouter au début de cet article une alinéa nouveau prévoyant la participation des élus locaux aux conseils des groupements interhospitaliers (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de l'article 14 : « Les conseils des groupements interhospitaliers de région sont composés de représentants de chacun des groupements interhospitaliers de secteur, compte tenu de l'importance de chacun. Ils élisent leur président parmi leurs membres. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le troisième alinéa de l'article 14, alinéa interdisant à un établissement de détenir la majorité absolue des sièges du conseil de groupement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa aux termes duquel sont membres de droit des conseils de groupement les présidents des commissions médicales consultatives et un pharmacien représentant les pharmacies des établissements du groupement interhospitalier (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 16 (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin d'associer les élus locaux à la gestion du conseil d'administration des syndicats interhospitaliers (p. 2801), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la dernière phrase de cet article : « Le directeur et le président de la commission médicale consultative de chacun des établissements faisant partie du syndicat interhospitalier assistent au conseil d'administration avec voix consultative. » (*ibid.*), observations ; adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer la référence à l'article 26 *octies* afin de ne pas rendre obligatoire la création d'une commission médicale consultative et d'un comité technique paritaire au sein des syndicats interhospitaliers (*ibid.*) et sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale tendant à compléter l'article 18 par une disposition prévoyant la possibilité seulement d'application de l'article 26 *octies* au cas où le syndicat créerait des services communs (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 21 (p. 2802). — Amendement par M. André Aubry tendant à modifier cet article afin que les institutionds privées à but

lucratif ne puissent faire partie d'un groupement interhospitalier ou d'un syndicat interhospitalier (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 23 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa relatif à la conclusion de conventions avec les syndicats interhospitaliers par les unités d'enseignement et de recherche pharmaceutiques (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Au comité de coordination hospitalo-universitaire siégeront des représentants du centre hospitalier régional de l'éducation nationale » (*ibid.*), observations, retrait (p. 2803). — Amendement d'harmonisation au premier alinéa de l'article 25 par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, à la fin du premier alinéa de cet article, à remplacer les mots : « odontologiques et pharmaceutiques », par les mots : « et odontologiques » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer les six derniers alinéas de l'article 25 et à les remplacer par les dispositions suivantes : « Un décret fixe les cas où l'avis du comité de coordination est requis » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 *ter* (p. 2804). — L'article est réservé (*ibid.*). — Art. 26 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à la composition par décret en Conseil d'Etat du conseil d'administration, ces centres hospitaliers régionaux faisant partie de centres hospitaliers universitaires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 *ter* (suite). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de cet article relatif à la composition des conseils d'administration des établissements ou groupes d'établissements d'hospitalisation publics (*ibid.*) et sous-amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à permettre la désignation au sein des conseils d'administration des médecins non hospitaliers (*ibid.*), observations, le sous-amendement et l'amendement sont adoptés (p. 2805). — Amendement d'harmonisation tendant à supprimer les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième alinéas de l'article 26 *ter*, par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à modifier le dernier alinéa de l'article 26 *ter* afin de réintroduire parmi les membres de droit du conseil d'administration le directeur de l'unité d'enseignement et de recherche médicale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, après le septième alinéa de l'article 26 *ter*, à insérer un alinéa nouveau relatif à la présidence des conseils d'administration (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté en première lecture pour le huitième alinéa de l'article 26 *ter* excluant le président du conseil général ou le maire, du conseil d'administration ; amendement M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le dernier alinéa de l'article 26 *ter*, alinéa relatif aux incompatibilités avec les fonctions de président du conseil d'administration et amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, relatif aux mêmes incompatibilités ; observations, retrait de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le dernier alinéa de l'article 26 *ter*, alinéa relatif aux incompatibilités avec les fonctions de président du conseil d'administration (p. 2806), adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à reprendre le texte adopté en première lecture pour le huitième alinéa de l'article 26 *ter* excluant le président du conseil général ou le maire, du conseil d'administration (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, relatif aux incompatibilités avec les fonctions de président du conseil d'administration (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter l'article 26 *ter* par deux alinéas relatifs à la suppléance du président du conseil d'administration (ibid.), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 *quinquies* (ibid.) — Amendement par M. Jacques Henriet tendant, par une modification du 8° de cet article à supprimer la possibilité de création de cliniques ouvertes (*ibid.*) et amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, à la fin du 8° de l'article 26 *quinquies* à remplacer : « ouverts », par les mots : « de clinique ouverte » (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. Jacques Henriet et adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (p. 2807). — Art. 26 *sexies* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, alinéa prévoyant la possibilité d'une réforme, par décret « du mode de financement des équipements hospitaliers publics permettant, notamment, aux établissements de recourir aux capitaux privés, aux taux du marché, dans une limite compatible avec leurs possibilités financières » (p. 2808), et amendement identique par M. André Aubry (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (p. 2809). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa du même article 26 *sexies*, alinéa relatif aux mesures à prendre pour assurer une parité réelle de remboursement des actes médicaux (ibid.), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 *septies* (*ibid.*), l'article est réservé. — Art. 26 *octies* (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à modifier le dernier alinéa de cet article afin que le comité technique paritaire soit consulté sur le fonctionnement des services et non sur leur organisation (*ibid.*), et amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le même alinéa afin que le comité technique paritaire soit consulté sur le fonctionnement et sur l'organisation des services (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, et adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (p. 2810). — Art. 26 *nonies* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au sixième alinéa de cet article à supprimer les mots : « et la protection sociale de ces personnels », la protection sociale n'étant pas un des éléments qui fixe le statut du personnel (ibid.), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 *undecies* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à préciser au premier alinéa de cet article que les médecins traitants et les sages-femmes peuvent être admis « à participer à titre bénévole, aux soins dispensés aux malades dont ils ont prescrit l'hospitalisation » (p. 2811), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel à la fin du deuxième alinéa de cet articles, par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 26 *tredecies* (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à modifier l'avant-dernier alinéa de cet article pour permettre la création d'une pharmacie centrale, et le dernier alinéa relatif à la vente des médicaments par les établissements hospitaliers publics ; amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier l'avant-dernier alinéa de l'article 26 *tredecies*, alinéa relatif à l'approvisionnement en médicaments (*ibid.*), observations, rejet de la première partie de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 2812), adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur et adoption de la seconde partie de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (*ibid.*). — Art. 29 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Colin tendant, après l'alinéa 2° de cet article, à insérer un nouvel alinéa ainsi rédigé : « En aucun cas l'autorisation ne pourra être accordée aussi longtemps que, pour la zone donnée, les besoins ainsi définis demeureront satisfaits » (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (p. 2813). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à rédiger ainsi le début du quatrième alinéa de l'article 29 : « L'autorisation peut être subordonnée à des conditions particulières imposées dans l'intérêt de la santé publique ou à l'engagement... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Henriet tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa aux termes duquel l'autorisation de dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux peut être refusée lorsque le prix prévu est excessif (*ibid.*), observations, retrait (p. 2814). — L'amendement par M. Jean Colin, précédemment réservé, est adopté (*ibid.*). — Art. 30 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa de l'article 30 en précisant que le recours contre la décision du préfet (autorisation visée à l'article 27) a un caractère suspensif (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au dernier alinéa de l'article 30, à reprendre le texte adopté en première lecture, prévoyant que la représentation des médecins à la commission nationale de l'hospitalisation et aux commissions régionales serait assurée par un représentant du conseil de l'ordre (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 32 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant, au premier alinéa de cet article relatif aux sanctions pour infraction à la législation pour la protection de la santé publique, à supprimer les mots : « entraînant la responsabilité civile ou pénale de l'établissement » (p. 2815) et amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « entraînant la responsabilité civile ou pénale de l'établissement », par les mots : « entraînant la responsabilité civile de l'établissement ou la responsabilité pénale de ses dirigeants » (*ibid.*), observations, rejet de l'amen-

dement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*). — Art. 33 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à préciser que l'autorisation prévue à l'article 27 est bien l'autorisation de fonctionnner prévue à l'article 28 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 34 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (p. 2816). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter l'article 34 par un alinéa ainsi conçu : « Le tribunal peut, en cas de récidive, prononcer la confiscation des équipements installés sans autorisation » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 35 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à reprendre, pour l'article 35 relatif à la comptabilité des établissements d'hospitalisation privés, le texte adopté en première lecture (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 36 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article relatif aux conditions dans lesquelles les établissements d'hospitalisation privés seront admis à participer à l'exécution du service public hospitalier, à remplacer les mots : « participent », par les mots : « peuvent participer » (*ibid.*) et amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant, au même alinéa, à remplacer les mots : « participent sur leur demande ou sur celle de la personne morale dont ils dépendent », par les mots : « peuvent participer » (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale et adoption de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (p. 2817). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, à la fin du premier alinéa de l'article 36, à remplacer les mots : « les dispositions des articles premier et 2 de la présente loi » par les mots : « les dispositions législatives et réglementaires en vigueur » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa de l'article 36 afin de rappeler que les établissements mutualistes qui voudront s'associer au service public hospitalier ne seront pas tenus de recevoir les malades non adhérents (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 37 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à désigner : « Les établissements d'hospitalisation privés à but non lucratif », par les mots : « Les établissements visés au 2° de l'article 2 ci-dessus » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa prévoyant que les dépenses de fonctionnement des établissements privés à but non lucratif doivent être couvertes dans les mêmes conditions que celles des établissements publics (*ibid.*), observations, retrait (p. 2818). — Art. 38 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 39 (*ibid.*). Amendement par M. André Aubry tendant, à la première ligne de cet article, après le mot : « privés », à ajouter les mots : « non lucratifs » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article, par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 47 *bis* nouveau. — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à insérer, après l'article 47, un article additionnel 47 *bis* nouveau (p. 2820) ; amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, après l'article 3, à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau prévoyant, dans le délai d'un an, une réforme de la tarification des soins dispensés dans les établissements d'hospitalisation publics et sous-amendement par M. Jean Noury tendant à procéder également dans le délai d'un an à l'allégement de la tutelle sur les hospices ruraux et communaux (précédemment réservés, cf. p. 2798), observations (p. 2820), retrait de l'amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur (*ibid.*), retrait du sous-amendement par M. Jean Noury (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (*ibid.*). — Art. 26 *septies* (précédemment réservé, cf. p. 2809). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à l'intervention d'une réforme de la tarification des soins dispensés dans les établissements d'hospitalisation publics (p. 2820), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 48 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, après les mots : « pour la formation des médecins », à ajouter les mots : « des odontologistes » (*ibid.*), observations, adoption (ibid.). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Aubry ; Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Adolphe Chauvin ; Jean Colin ; Jean Collery ; Antoine Courrière ; Lucien Grand, président de la commission des affaires sociales ; Jacques Henriet. — *Explications de vote :* MM. Antoine Courrière ; André Aubry. — Sur l'ensemble (p. 2821) et par scrutin public (n° 25), adoption (p. 2821). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 35). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 16 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n[os] 1541 1545, 346.

Transmission au Sénat (troisième lecture) [16 décembre 1970] (I., n° 125).

Adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n[os] 1558, 353.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [16 décembre 1970] (p. 2915). — Election des membres de la commission (p. 2924). — Rapport par M. Jean-Pierre-Blanchet [18 décembre 1970] (I., n° 136). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 3016 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Jacques Henriet ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — *Discussion des articles* (p. 3018 et suiv.). — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa du règlement du Sénat, sur l'ensemble du projet de loi dans la rédaction proposée par la commission mixte paritaire, à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel. — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Paul Mistral. — *Explication de vote :* M. André Aubry. — Sur l'ensemble (p. 3022) et par scrutin public (n° 35), adoption (p. 3022). — ADOPTION (n° 58). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1318 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 3 janvier 1971).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant certaines dispositions des livres IV, VII et IX du code de la santé publique.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 1[er] décembre 1970. — Voy. : Impressions, n[os] 1322, 1367, 322. — **Transmission au Sénat** [2 décembre 1970] (I., n° 79). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Henri Terré [15 décembre 1970] (I., n° 111). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 3009 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henri Terré, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; André Aubry. — *Discussion des articles* (p. 3010 et suiv.) — Art. 3 (p. 3010). — Amendement par M. Henri Terré, rapporteur, tendant à supprimer, au premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 686 du code de la santé publique, la référence aux articles L. 679 et L. 681 (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry tendant à compléter cet article par un troisième alinéa ainsi conçu : « La rémunération [des agents exerçant à temps partiel] sera calculée sur un nombre d'heures effectuées, majoré de 10 p. 100. Les agents ayant sollicité une activité à temps partiel et dont l'emploi est classé en catégorie « active » conservent cet avantage » (p. 3011) ; observations, rejet (*ibid.*). — Art. 8 (p. 3012). — Amendement par M. André Aubry tendant, au § I de l'article 8, à modifier le texte présenté pour le premier alinéa de l'article L. 850 du code de la santé publique afin de donner droit à tout agent en activité à un congé annuel de 27 jours ouvrables et 31 jours consécutifs (*ibid.*) : observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Terré, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour le sixième alinéa de l'article L. 850 du code de la santé publique, alinéa relatif aux congés des agents originaires d'outre-mer (*ibid.*) ; observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry tendant à compléter le 2° de cet article afin de permettre les autorisations d'absence aux agents hospitaliers pour assister aux congrès professionnels départementaux et régionaux (p. 3013), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Terré, rapporteur, tendant, au début de l'alinéa 4° du texte présenté pour l'article L. 851 du code de la santé publique, après le mot : « représentants », à ajouter le mot : « qualifiés » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel. — Amendement par M. André Aubry tendant, après l'article 9 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau fixant la durée du travail, à compter du 1[er] janvier 1971, à 40 heures par semaine pour l'ensemble du personnel hospitalier (*ibid.*), observations, rejet (p. 3014). — Amendement par M. Henri Terré, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ . « **Projet de loi relatif à certaines dispositions concernant le**

personnel des établissements d'hospitalisation, de soins et de cure. » — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Aubry ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Henri Terré, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 3014) ; adoption (*ibid*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 56).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n° 1604, 1605, 362.

Promulgation : loi n° 70-1319 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 3 janvier 1971).

HOPITAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HORTICULTURE. — Voy. : AGRONOMIE.

HOTELS, CAMPINGS, COMPLEXES DE PLEIN AIR. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 997.

HOTELS ET RESTAURANTS

Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre*, **mettant en harmonie l'article 1953 du code civil avec la convention européenne du 17 décembre 1962 sur la responsabilité des hôteliers quant aux objets apportés par les voyageurs.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 6 mai 1969. — Voy. : Impressions n°s 620, 683, 117. — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi tendant à modifier les articles 1952 à 1954 du code civil sur la responsabilité des hôteliers. » — Transmission au Sénat** [13 mai 1969] (I., n° 169). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny* [18 septembre 1969] (I., n° 187). — **Discussion** [23 octobre 1969] (p. 597 et suiv.). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 10).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 25 novembre 1969. — Voy. : Impressions n°s 861, 889, 154.

Deuxième transmission au Sénat [27 novembre 1969] (I., n° 62). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*. — Rapport par M. Lucien De Montigny [4 décembre 1969] (I., n° 85). — **Discussion** [11 décembre 1969] (p. 1643 et 1644). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 43). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 17 décembre 1969. — Voy : Impressions n°s 966, 981, 198.

Troisième transmission au Sénat [18 décembre 1969] (I., n° 152). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Lucien De Montigny [2 avril 1970] (I., n° 178). — **Discussion** [16 avril 1970] (p. 214 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article* 2 (p. 216). — Amendement par M. Lucien De Montigny, rapporteur, tendant à remplacer le dernier alinéa du texte de l'article 1954 du code civil par les deux alinéas suivants :

« Par dérogation aux dispositions de l'article 1953, les aubergistes ou hôteliers sont responsables des objets laissés dans les véhicules stationnés sur les lieux dont ils ont la jouissance privative à concurrence de cinquante fois le prix de location du logement par journée.

« Les articles 1952 et 1953 ne s'appliquant pas aux animaux vivants. » (*ibid.*) ; observations ; adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Guy Petit. — Sur l'ensemble (p. 216). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 88). — TROISIÈME LECTURE.

Adopté avec modifications en quatrième lecture par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1082, 1263, 302.

Quatrième transmission au Sénat [20 octobre 1970] (I., n° 25). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.*

HOTELS ET RESTAURANTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HOUBLON. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1025, 1081.

HOUILLERES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Voy : QUESTIONS ORALES, 1036.

HYDRAULIQUE AGRICOLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

HYGIENE. — Voy. : LOGEMENT.

I

IMMIGRATION

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1057.

IMMUNITES DIPLOMATIQUES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

IMPOT

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant simplifications fiscales.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 3 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1132, 1180, 242. — **Transmission au Sénat** [9 juin 1970] (I., n° 263). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [10 juin 1970] (I., n° 277). — **Discussion** [24 juin 1970] (p. 1050 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jean Filippi. — *Discussion des articles* (p. 1051 et suiv.). — Art. 3 (p. 1051). — Amendement par M. Pierre-Christian Taittinger tendant à modifier la durée du crédit d'enlèvement pour les redevables du droit de fabrication sur les alcools visé dans le texte modificatif présenté pour l'article 498 du code général des impôts (p. 1052) ; observations ; retrait (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Lucien Gautier tendant à modifier le 3° de l'article 458 du code général des impôts afin de porter à neuf litres par véhicule automobile, la franchise de circulation des vins, cidres, poirés et hydromels (*ibid.*) ; observations, retrait (p. 1053). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer le paragraphe IV de cet article, paragraphe prévoyant qu'un décret pourra prescrire les mesures propres à améliorer le contrôle du sucrage des vins (*ibid.*) ; observations, retrait (p. 1054). — Art. 8 (*ibid.*). — Observations sur les transports de fruits (*ibid.*). — Art. 12 (p. 1055). — Observations sur l'application de la T. V. A. aux ciné-clubs (*ibid.*). — Amendement par Mlle Irma Rapuzzi tendant à exonérer de la T. V. A. les opérations réalisées par les fédérations habilitées à diffuser la culture par le film ainsi que les opérations réalisées par les associations d'éducation populaire déclarées (*ibid.*) et amendement par M. Jean Bardol tendant au même but (*ibid.*) ; observations ; irrecevabilité des deux amendements aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1058). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à faire obligation au Gouvernement d'étudier une revision du statut du cinéma non commercial (*ibid.*) ; observations ; rejet (p. 1059). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à ajouter, après le paragraphe II de l'article 12 un paragraphe II *bis* aux termes duquel le Gouvernement pourra étendre l'exonération de la T. V. A. aux opérations réalisées soit par les fédérations habilitées à diffuser la culture par le film, soit par les associations d'éducation populaire déclarées (p. 1057) ; observations ; retrait (p. 1059). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce ; Jean Bardol ; Marcel Gargar ; Lucien Gautier ; Louis Jung ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Georges Lamousse ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; François Schleiter. — Sur l'ensemble (p. 1059). — ADOPTION (n° 135). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-576 du 3 juillet 1970 (*J. O.* du 5 juillet 1970).

IMPOT SUR L'ALCOOL. — Voy. : IMPÔT (Projet de loi portant simplifications fiscales).

IMPOT SUR LE REVENU. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1048, 1049, 1050, 1066.

IMPOT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES

1. — Proposition de loi, présentée par Mme Catherine LAGATU, *sénateur*, **tendant à permettre aux mères de famille exerçant un emploi salarié de déduire, lors du calcul de leur revenu net imposable, le montant des frais résultant de la garde de leurs enfants** [11 septembre 1970]. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970] (I., n° 363). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Proposition de loi, présentée par M. Louis TALAMONI, *sénateur*, **tendant à aménager les conditions dans lesquelles est appliqué le régime du forfait** [15 octobre 1970] (I., n° 15). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

IMPOT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES (I.R.P.P.)

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : IMPÔTS.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

IMPOT SUR LES BENEFICES AGRICOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 996.

IMPOTS. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

IMPOTS (DATE D'ENVOI DES DECLARATIONS ET VERSEMENTS DE TIERS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1006.

IMPOTS DIRECTS

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

IMPOTS INDIRECTS. — Voy. : IMPÔTS.

IMPOTS LOCAUX

Voy. : COMMUNAUTÉS URBAINES.

Voy. : URBANISME.

IMPOTS (RAPPELS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1020.

IMPOTS (REVISION DES EVALUATIONS CADASTRALES). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1024.

IMPOTS SUR LES SOCIETES

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : TRAITES ET CONVENTIONS.

IMPOTS SUR LES SPECTACLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INCENDIES DE FORETS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1066.

INDEMNITE VIAGERE DE DEPART (I.V.D.). — Voy. : BAUX RURAUX.

INDEXATION. — Voy. : LOYERS.

INDIVISION

Proposition de loi, présentée par M. Etienne DAILLY, *sénateur*, **relative à l'organisation de l'indivision** [28 mai 1970] (I., n° 239). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — Rapport par M. Jean GEOFFROY [12 juin 1970] (I., n° 284). — **Discussion** [15 octobre 1970] (p. 1495 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux ministre de la justice. — *Articles* (p. 1497 et 1498). — Sur l'ensemble (p. 1498). — *Est entendu :* M. Etienne Dailly. — ADOPTION (n° 8).

INDOCHINE. — Voy. : QESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 63, 64.

INDUSTRIALISATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INDUSTRIE D'ARMEMENT. — Voy. : ARMEMENT.

INDUSTRIES CHIMIQUES

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif au stockage souterrain de produits chimiques** [22 septembre 1970. — Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 30 juin 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970] (I., n° 366). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. René Jager [22 octobre 1970] (I., n° 32). — **Discussion** [29 octobre 1970] (p. 1671 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. René Jager, rapporteur ; Léon David ; Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat. — *Discussion des articles* (p. 1673 et suiv.). — Art. 1er (p. 1673). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif, à l'application de l'ordonnance n° 58-1332 du 23 décembre 1958, au stockage de produits chimiques liquides ou gazeux dans des cavités souterraines (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à une rédaction plus précise de cet article (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 1674). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au paiement de l'indemnité d'occupation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'intervention possible du préfet au cours des travaux de recherche ou d'exploitation (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 1675). — Amendement par M. René Jager, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi, adoption (p. 1676). — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi relatif au stockage souterrain des produits chimiques de base à destination industrielle** ». — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Léon David ; René Jager, rapporteur ; Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat. — Sur l'ensemble (p. 1676). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 15).

Adopté par l'Assemblée nationale le 15 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1426, 1474, 341.

Promulgation : loi n° 70-1324 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 3 janvier 1971).

INFIRMIERS ET INFIRMIERES. — Voy. : HÔPITAUX.

INFORMATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INFORMATION (DEONTOLOGIE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1088.

INFORMATION PROFESSIONNELLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INFORMATIQUE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à la situation des fonctionnaires affectés aux tâches du traitement de l'information.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 novembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1365, 1394, 1429, 310. — **Transmission au Sénat** [20 novembre 1970] (I., n° 62). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Schiélé [8 décembre 1970] (I., n° 82). — **Discussion** [10 décembre 1970] (p. 2772 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; Louis Namy ; Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives. — *Discussion des articles* (p. 2774 et suiv.). — Art. 1er (p. 2774). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Schiélé, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1er *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rap-

porteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux examens de recrutement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1er *ter* (p. 2775). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif aux stages de titularisation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Deux amendements rédactionnels par M. Pierre Schiélé, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Schiélé, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 3. — Amendement par M. Louis Namy, tendant, après l'article 3, à insérer un article additionnel nouveau ainsi conçu : « Les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables à l'administration des postes et télécommunications » (*ibid.*), observations, rejet (p. 2776). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à la situation des fonctionnaires affectés au traitement de l'information ».** — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives ; Louis Namy ; Pierre Schiélé, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2776), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 30).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1535, 1539, 351.

Promulgation : loi n° 70-1211 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 24 décembre 1970).

INFORMATIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INGENIEURS DE L'ARMEMENT. — Voy. : ECOLE POLYTECHNIQUE.

INGENIEURS DES TRAVAUX AGRICOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1009.

INSCRIPTION MARITIME. — Voy. : PÊCHE.

INSTITUTEURS (MUTATIONS)

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1030, 1037.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 29.

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1005.

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET ETUDES ECONOMIQUES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (I. U. T.). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INTERIEUR. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

INTERIEUR (MINISTERE). — Voy. : DÉMINAGE (SERVICE DU).

INVALIDES DE GUERRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ISRAEL. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 34, 36.

J

JEUNESSE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

JOURNAUX OFFICIELS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

JUSTICE

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire.** — [19 mai 1970] (I., n° 217). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Molle [2 juin 1970] (I., n° 250). — **Discussion** [10 juin 1970] (p. 688 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; Louis Namy ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 690 et suiv.). — Art. 2 (p. 690). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le texte proposé pour un article 3-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 afin de permettre au juge unique de statuer sur les questions d'état des personnes (*ibid.*) et amendement par M. Pierre Marcilhacy tendant à ajouter les recherches et désaveux de paternité, les régimes matrimoniaux, les successions et libéralités (*ibid.*), observations, retrait des deux amendements (p. 691). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 3-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, alinéa permettant aux parties de s'opposer, en tout état de cause, à la comparution devant le juge unique (p. 692), observations, rejet (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Edouard Le Bellegou ; Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; François Schleiter. — Sur l'ensemble (p. 693). — ADOPTION (n° 111).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale le 25 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1238, 1310, 270.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [25 juin 1970] (I., n° 323). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 29 juin 1970. — Voy. Impressions nos 1327, 282.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [25 juin 1970] (p. 1153). — Election des membres de la commission [25 juin 1970] (p. 1161). — Rapport par M. Marcel Molle [26 juin 1970] (I., n° 339). — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1276 et 1277). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 1277). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 148). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-613 du 10 juillet 1970 (*J. O.* du 12 juillet 1970).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant l'article 1er de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaires fixées par l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958** [21 mai 1970] (I., n° 226). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Molle [4 juin 1970] (I., n° 257). — **Discussion** [10 juin 1970] (p. 693 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; André Mignot ; Louis Namy ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Article unique* (p. 695). — Amendement par M. André Mignot tendant à modifier le dernier alinéa du texte proposé pour l'article 1er de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 afin de prévoir l'intervention d'une loi, à l'expiration du régime provisoire, accordant la plénitude de juridiction aux tribunaux des nouveaux départements de la région parisienne (p. 696), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de l'article unique :* MM. André Mignot ; Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — ADOPTION (n° 112).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale le 25 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1237, 1260, 269.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [25 juin 1970] (p. 1153). — Election des membres de la commission [25 juin 1970] (p. 1161).

Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1326, 281.

Transmission au Sénat [25 juin 1970] (I., n° 322). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Molle [26 juin 1970] (I., n° 338). — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1276). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Article unique* (p. 1276). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 147.) — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-614 du 10 juillet 1970 (*J. O.* du 12 juillet 1970).

JUSTICE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

JUSTICE FISCALE

Proposition de loi, présentée par M. Louis TALAMONI, *sénateur*, **tendant à promouvoir les mesures les plus urgentes pour établir la justice fiscale** [20 octobre 1970] (I., n° 27). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

L

LANGUEDOC-ROUSSILLON (LITTORAL). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

LA REUNION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

LE CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES. — Voy. : COMMUNAUTÉS URBAINES.

LEGION D'HONNEUR. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

LIBERTES PUBLIQUES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 28 mai 1970. — Voy. : Impressions n°s 974, 1147, 237. — **Transmission au Sénat** [2 juin 1970] (I., n° 251). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [12 juin 1970] (I., n° 282). — **Discussion** [18 juin 1970] (p. 866 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Marcel Molle, rapporteur de la quatrième partie du projet « Exécution des peines » ; Louis Namy ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre de Félice. — *Discussion des articles* (p. 876 et suiv.). — Art. 1er (p. 876). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Première partie. — De la liberté et de la détention au cours de l'instruction. — Art. 137 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 137 du code de procédure pénale précisant le caractère exceptionnel du contrôle judiciaire et de la détention provisoire (*ibid.*) et sous-amendement par M. Louis Namy tendant à ne pas appliquer le contrôle judiciaire aux infractions commises à l'occasion de manifestations politiques, de conflits sociaux ou professionnels ou en matière de liberté de presse (*ibid.*), observations, rejet du sous-amendement et adoption de l'amendement (p. 877). — Art. 138 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale permettant au juge d'instruction d'examiner la situation personnelle de l'inculpé avant d'ordonner le contrôle judiciaire (*ibid.*), observations, adoption (p. 878). — Amendement par M. Henri Caillavet, tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale, alinéa faisant obligation à l'inculpé de ne pas s'absenter de son domicile sans accord du juge d'instruction (*ibid.*) et amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer « les heures » dans l'autorisation du juge d'instruction (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Henri Caillavet, adoption de l'amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, tendant à supprimer, dans le 3° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale, les mots : « ou ne se rendre que dans les lieux » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du 5° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale relatif à la présentation périodique aux autorités désignées par le juge (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du 7° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale, relatif à la remise de la carte d'identité ou du passeport contre récépissé (p. 879), observations, adoption (*ibid.*). Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du 8° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale relatif à l'interdiction de conduire et à la remise du permis de conduire (*ibid.*), observations, adoption (p. 880). — Amendement par M. Louis Namy tendant à compléter le 8° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale par une disposition ne prévoyant la remise du permis de conduire que « lorsque l'infraction poursuivie est une infraction au code de la route » (*idib.*), observations, rejet (*ibid.*) — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer, au 9° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale, l'interdiction, pour l'inculpé, de rencontrer les coinculpés, témoins ou victimes de l'infraction (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Namy tendant à supprimer le 11° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale, relatif à la fourniture d'un cautionnement (*ibid.*) et amendement identique par M. Henri Caillavet (*ibid.*), observations, rejet des deux amendements (p. 881). — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à compléter le 11° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale afin de tenir compte, pour la fixation du cautionnement, de la gravité de l'inculpation (*ibid.*), observations, adoption (p. 882). — Amendement par M. Louis Namy tendant à compléter le 12° du texte présenté pour l'article 138 du code de procédure pénale relatif à l'interdiction de certaines activités professionnelles par la phrase suivante : « Cette mesure ne pourra en aucun cas aboutir à ce que soient entravées les activités syndicales ou de représentation du personnel ou de gestion et d'administration dans le cadre professionnel. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 139 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa du texte présenté pour l'article 139 du code de procédure pénale afin que ce soit une ordonnance « motivée » qui place l'inculpé sous contrôle judiciaire (*ibid.*), observations, adoption (p. 883). — Art. 140 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à remplacer par deux alinéas le premier alinéa du texte présenté pour l'article 140 du code de procédure pénale, relatif à la mainlevée du contrôle judiciaire (*ibid.*), observations, adoption (p. 884). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer les deux derniers alinéas du texte présenté pour l'article 140 du code de procédure pénale, imposant au juge un délai de cinq jours pour statuer sur une demande de mainlevée ou de modification du contrôle judiciaire (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à ajouter à la fin du texte présenté pour l'article 140 du code de procédure pénale les mots : « sauf si des vérifications concernant la demande de l'inculpé sont ordonnées » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 141 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à compléter le texte présenté pour l'article 141 du code de procédure pénale relatif à la notification des ordonnances prises en application des articles 139 et 140 du code de procédure pénale (*ibid.*), observations, retrait (p. 885). — Art. 142 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer le texte présenté pour l'article 142 du code de procédure pénale, relatif à l'ordonnance de règlement mettant fin au contrôle judiciaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 143 du code de procédure pénale. — Amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 146 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier le texte présenté pour l'article 146 du code de procédure pénale, relatif au versement par provision d'une partie du cautionnement à la victime ou au créancier d'une dette alimentaire (p. 886), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 150 du code de procédure pénale (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa du texte présenté pour l'article 150 du code de procédure pénale sur la détention provisoire (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 150 du code de procédure pénale, observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du 2° du texte présenté pour l'article 150 du code de procédure pénale, alinéa relatif à la détention pour préserver l'ordre public ou pour protéger l'inculpé (*ibid.*), observations, adoption (p. 887). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du 3° du texte présenté pour l'article 150 du code de procédure pénale, alinéa relatif à la détention ordonnée dans les conditions prévues à l'article 143 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 150-1 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 150-1 du code de procédure pénale, alinéa relatif à la prolongation de la détention (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux,

ministre de la justice, tendant à supprimer le troisième alinéa du texte présenté pour l'article 150-1 du code de procédure pénale, alinéa relatif aux ordonnances ordonnant la détention, rendues après avis du procureur de la République et observations de l'inculpé ou de son conseil (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter le texte présenté pour l'article 150-1 du code de procédure pénale par un nouvel alinéa ainsi conçu : « L'ordonnance visée au premier alinéa du présent article est notifiée verbalement par le juge d'instruction à l'inculpé, avec mention de cette notification au procès-verbal » (p. 888), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 150-3 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa du texte présenté pour l'article 150-3 du code de procédure pénale : « *Art.* 150-3. — En matière criminelle, la détention provisoire est prescrite sans ordonnance préalable du juge d'instruction, et peut être prolongée, dans les conditions de délai prévues à l'article 150-1, par ordonnance non motivée. » (*ibid.*), sous-amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer les mots suivants : « et peut être prolongée, dans les conditions de délai prévues à l'article 150-1, par ordonnance non motivée » (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. 150-8 du code de procédure pénale. — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à compléter le texte présenté pour l'article 150-8 du code de procédure pénale par un second alinéa ainsi rédigé : « Lorsque la liberté a été accordée par la chambre d'accusation réformant l'ordonnance du juge d'instruction, ce magistrat ne peut ordonner à nouveau la détention provisoire qu'autant que cette chambre, sur les réquisitions écrites du ministère public, a retiré à l'inculpé le bénéfice de sa décision. » (p. 889), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 150-9 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à supprimer du texte présenté pour l'article 150-9 du code de procédure pénale, les mots : « lorsque cette détention lui a causé un préjudice d'une particulière gravité » afin que toute détention provisoire d'une personne reconnue innocente donne droit à indemnisation (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à rédiger comme suit la fin du texte présenté pour l'article 150-9 du code de procédure pénale : « lorsque cette détention lui a causé un préjudice manifestement anormal et d'une particulière gravité » (p. 890), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 150-10 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 150-10 du code de procédure pénale afin de donner à la juridiction qui prononce le non-lieu, la relaxe ou l'acquittement, le pouvoir d'allouer l'indemnité à la personne détenue provisoirement (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 150-11 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à supprimer, au premier alinéa du texte présenté pour l'article 150-11 du code de procédure pénale, la phrase : « seules les décisions de rejet sont obligatoirement motivées » (p. 891), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant, au deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 150-11 du code de procédure pénale, à supprimer la précision que le débat est oral et à ajouter : « et son conseil » après « le requérant » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 150-12 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 150-12 du code de procédure pénale relatif à la charge de l'indemnité (*ibid.*), observations, adoption (p. 892), adoption de l'ensemble de l'article 1er (*ibid.*). — Après l'article 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Namy tendant, après l'article 1er, à insérer un article additionnel nouveau abrogeant l'article 30 du code de procédure pénale relatif aux droits exceptionnels des préfets en matière de police judiciaire (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Namy tendant, après l'article 1er, à insérer un article additionnel nouveau abrogeant les articles 63 et 64 du code de procédure pénale relatifs à la garde à vue (*ibid.*), observations, rejet (p. 893). — Art. 1er *bis* (ibid.). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier l'article 133 du code de procédure pénale relatif à la comparution devant le juge d'instruction et le mandat d'arrêt (*ibid.*), observations, adoption (p. 894). — Art. 2 (*ibid.*). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Art. 178 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter le texte présenté pour l'article 178 du code de procédure pénale par les mots : « Le prévenu détenu [en cas de renvoi de l'affaire devant le tribunal de police] est immédiatement remis en liberté ; le contrôle judiciaire prend fin. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 179 du code de procédure pénale — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à compléter le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 179 du code de procédure pénale par les mots : « Le contrôle judiciaire continue à produire ses effets » [après clôture de l'instruction] (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au troisième alinéa du texte présenté pour l'article 179 du code de procédure pénale, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer le dernier alinéa du texte présenté pour l'article 179 du code de procédure pénale, alinéa fixant à quatre mois maximum la prolongation par ordonnance de la détention provisoire en matière correctionnelle (*ibid.*), observations, rejet (p. 895). — Art. 183 du code de procédure pénale. — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa du texte présenté pour l'article 183 du code de procédure pénale, alinéa relatif à l'avis donné aux conseils de l'inculpé et de la partie civile des ordonnances juridictionnelles (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — L'ensemble de l'article 2 est adopté (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, au premier alinéa du texte présenté pour l'article 186 du code de procédure pénale, observations, adoption (p. 896). — Amendement d'harmonisation par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, au quatrième alinéa du texte présenté pour l'article 186 du code de procédure pénale, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 213 du code de procédure pénale, afin de préciser les pouvoirs en matière de détention et contrôle judiciaire de la chambre d'accusation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 397 du code de procédure pénale, relatif à la procédure de flagrant délit (*ibid.*), observations, adoption (p. 897). — Art. 6 *quater* (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, au texte présenté pour l'article 465 du code de procédure pénale, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 471 du code de procédure pénale relatif à la fin de la détention et aux effets du contrôle après condamnation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 8 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 8 *bis* nouveau modifiant l'article 506 du code de procédure pénale qui pose le principe de l'effet suspensif de l'appel (*ibid.*), observations, adoption (p. 898). — Art. 9 (*ibid.*) — Amendement par M. Edouard Le Bellegou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 569 du code de procédure pénale relatif au contrôle judiciaire et au pourvoi en cassation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à supprimer cet article complétant l'article 575 du code de procédure pénale relatif au pourvoi en cassation de la partie civile [droits individuels] (*ibid.*), observations, rejet (p. 899). — Art. 10 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à modifier les articles 8 et 11 de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, en ce qui concerne la détention provisoire des mineurs de seize ans (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Deuxième partie. — De la répression des crimes et délits contre la sûreté de l'Etat. — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Antoine Courrière tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de supprimer la Cour de sûreté de l'Etat (p. 900) et amendements semblables par M. Louis Namy (*ibid.*) et par M. Ladislas du Luart (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Ladislas du Luart (p. 904), adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 53) de l'amendement par M. Antoine Courrière (p. 904), l'amendement par M. Louis Namy devient sans objet (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Cet article est supprimé pour harmonisation sur proposition de M. Edouard Le Bellegou, rapporteur (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Troisième partie. — Protection de la vie privée. — Amendement par M. Marcel Prélot tendant à compléter le texte présenté pour l'article 9 du code civil par un troisième alinéa ainsi conçu : « Ne peuvent se prévaloir des dispositions légales protectrices de la vie privée les personnes qui, par leur propre comportement auront permis ou facilité les divulgations touchant leur intimité. » (p. 905), observations, adoption modifiée par la suppression des mots : « ou facilité » (*ibid.*). — Après l'article 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Antoine Courrière tendant à insérer, après l'article 13, un article additionnel 13 *bis* nouveau modifiant l'article 187 du code pénal afin de condamner l'écoute téléphonique enregistrée ou transmise au moyen d'un appareil quelconque (*ibid.*), observations, rejet (p. 906). — Art. 14 (*ibid.*). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Art. 368 du code pénal. — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à modifier

le texte présenté pour l'article 368 du code pénal, afin de punir moins sévèrement les atteintes délibérées à l'intimité de la vie privée (p. 907), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 369 du code pénal. — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à modifier le texte présenté pour l'article 369 du code pénal en précisant que les présomptions de responsabilité pénale prévue par l'article 369 en ce qui concerne les responsables d'une émission ou d'une entreprise qui a procédé à l'émission, ne font pas échec aux règles de la complicité de droit commun (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à compléter le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 369 du code pénal par les mots : « Les peines prévues à l'article 368 sont portées au double » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — L'ensemble de l'article 14 est adopté (p. 908). — Quatrième partie. — L'exécution des peines. — Art. 18 (*ibid.*). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Art. 723-1 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, dans le texte présenté pour l'article 723-1 du code de procédure pénale, à remplacer les mots : « six mois » par les mots : « un an », durée de la peine pour laquelle le tribunal pourra décider l'exécution sous la forme du régime de la semi-liberté (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — L'ensemble de l'article 18 est adopté (p. 909). — Art. 20 (*ibid.*). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Art. 735 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa du texte présenté pour l'article 735 du code de procédure pénale relatif à la résiliation du sursis (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 736 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction des deuxième et troisième alinéas du texte présenté pour l'article 736 du code de procédure pénale, afin de permettre au tribunal de suspendre également les peines accessoires (p. 910), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 742 du code de procédure pénale (p. 911). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, dans la première phrase du texte présenté pour l'article 742 du code de procédure pénale, à remplacer les mots : « aux mesures de surveillance et d'assistance et aux obligations particulières », par les mots : « aux mesures de surveillance et d'assistance ou aux obligations particulières » [prolongation du délai d'épreuves] (p. 911), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 744-3 du code de procédure pénale. — Amendement de coordination par M. Marcel Molle, rapporteur, au premier alinéa du texte présenté pour l'article 744-3 du code de procédure pénale, adoption (p. 912). — Art. 744-4 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation du premier alinéa du texte présenté pour l'article 744-4 du code de procédure pénale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 746 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier pour harmonisation les deuxième et troisième alinéas du texte présenté pour l'article 746 du code de procédure pénale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — L'ensemble de l'article 20 est adopté (*ibid.*). — Art. 22 (p. 913). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Art. 775 du code de procédure pénale. — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, au texte présenté pour l'article 775 du code de procédure pénale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 777 du code de procédure pénale. — Amendement d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur, au texte présenté pour l'article 777 du code de procédure pénale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — L'ensemble de l'article 22 est adopté (*ibid.*). — Art. 22 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, en matière de réhabilitation, à supprimer les textes modificatifs proposés pour les articles 798 (deuxième alinéa) et 799 du code de procédure pénale (p. 914), observations, adoption (*ibid.*). — Cinquième partie. — De la suppression de la relégation et de l'institution de la tutelle pénale. — Art. 23 (*ibid.*). — L'alinéa introductif de l'article 23 est réservé (*ibid.*). — Art. 58-1 du code pénal. — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné tendant à modifier le texte présenté pour l'article 58-1 du code pénal afin de permettre de prononcer la tutelle pénale à l'égard de récidivistes condamnés à deux (au lieu de trois) peines pour faits qualifiés crimes (*ibid.*), observations, adoption (p. 915). — Art. 58-2 du code pénal. — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à modifier le premier alinéa du texte présenté pour l'article 58-2 du code pénal afin que la durée de la tutelle pénale ne puisse excéder dix ans, au lieu d'être de dix ans (*ibid.*), observations, rejet (p. 916). — Art. 58-3 du code pénal. — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article 58-3 du code pénal qui disposera que la tutelle pénale sera subie sous le régime de la liberté conditionnelle et exceptionnellement dans un établissement pénitentiaire (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — L'ensemble de l'article 23 est adopté (*ibid.*). — Sixième partie. — Dispositions transitoires et diverses. — Art. 37 (p. 917). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 44 (p. 918). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de donner au Gouvernement un plus long délai pour prendre les textes d'application nécessaires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Henri Caillavet ; André Diligent ; Pierre de Félice ; Léon Jozeau-Marigné ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Ladislas du Luart ; Marcel Molle, rapporteur ; Louis Namy ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Marcel Prélot ; Jacques Soufflet ; Edgar Tailhades. — Sur l'ensemble (p. 918). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 127).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 25 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1271, 1314, 273.

Deuxième transmission au Sénat [26 juin 1970] (I., n° 327). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Edouard Le Bellegou [26 juin 1970] (I., n° 329). — **Discussion** [27 juin 1970] (p. 1220 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Marcel Molle, rapporteur pour la quatrième partie du projet de loi ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 1222 et suiv.). — Art. 1er (p. 1222). — Art. 150-1 du code de procédure pénale. — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à rédiger comme suit le troisième alinéa du texte prévu pour l'article 150-1 du code de procédure pénale : « L'ordonnance visée au premier alinéa est notifiée verbalement par le juge d'instruction à l'inculpé, avec mention au procès-verbal de cette notification et, s'il y a lieu, des observations de l'inculpé ou de son conseil. » (p. 1223), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 150-11 du code de procédure pénale. — Amendement par M. Antoine Courrière tendant à reprendre la suppression proposée en première lecture de la dernière phrase du texte présenté pour le premier alinéa de l'article 150-11 du code de procédure pénale, phrase relative à la motivation des décisions de rejet (*ibid.*) et amendement identique par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, adoption de l'amendement par M. Antoine Courrière (p. 1224). — Art. 2 (*ibid.*). — Art. 179 du code de procédure pénale. — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à rédiger comme suit la deuxième phrase du troisième alinéa du texte prévu pour l'article 179 du code de procédure pénale : « En cas de mise ou de maintien en détention provisoire, les éléments de l'espèce expressément énoncés dans l'ordonnance doivent justifier cette mesure particulière de sûreté au regard des dispositions de l'article 150. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 183 du code de procédure pénale. — Amendement d'harmonisation par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (p. 1225). — Art. 213 du code de procédure pénale. — Amendement d'harmonisation par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, retrait (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet relatif au renouvellement des magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat (p. 1226), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à rédiger comme suit le texte présenté pour l'article 15 de la loi n° 63-23 du 15 janvier 1963 : « *Art.* 15. — Sous réserve des dispositions ci-après, les crimes et délits déférés à la Cour de sûreté de l'Etat dans les conditions fixées par l'article 698 du code de procédure pénale, sont poursuivis selon les règles de droit commun. Sous les mêmes réserves, ils sont instruits selon les règles applicables en matière criminelle. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à ramener la garde à vue aux règles de droit commun au cas où un inculpé est déféré devant la Cour de sûreté de l'Etat (p. 1227), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une rédaction nouvelle de l'article 16 de la loi n° 63-23 du 15 janvier 1963 concernant la garde à vue (*ibid.*), observations; amendement par M. Antoine Courrière, tendant à limiter à deux jours la prolongation de la garde à vue (p. 1228), observations, retrait de l'amendement par M. Antoine Courrière (*ibid.*) ; adoption de l'amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*). — Art. 20 (p. 1229). — Art. 746 du code de procédure pénale. — Amendement de coordination par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 1230), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 22 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à modifier les textes modificatifs des articles 782 et 799 du code de procédure pénale relatifs à la réhabilitation et à ses effets (*ibid.*), observations, l'amendement est rectifié et retiré (p. 1231), l'amendement rectifié est repris

par M. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Henri Caillavet ; Pierre de Félice ; Jean Geoffroy ; Jacques Henriet ; Edouard Le Bellegou, rapporteur ; Pierre Marcilhacy ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 1231). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 139). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 29 juin 1970. — Voy : Impressions n°s 1332, 1338, 291.

Troisième transmission au Sénat [30 juin 1970] (I., n° 353). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Jean Geoffroy [30 juin 1970] (I., n° 354). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1304 et 1305). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Geoffroy, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 1304 et 1305). — Sur l'ensemble (p. 1305). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 154). — TROISIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-643 du 17 juillet 1970 (*J. O.* du 19 juillet 1970).

LIBERTES PUBLIQUES. — Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

LIBERTES SYNDICALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1027.

LILLE (SITUATION ECONOMIQUE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1074.

LITTORAL MEDITERRANEEN. — Voy. : PÊCHE.

LOCATION-VENTE. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

LOGEMENT

1. — Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **tendant à modifier la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 et à proroger diverses dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement** [2 juin 1970] (I., n° 253). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Paul Guillard [10 juin 1970] (I., n° 270). — **Discussion** [12 juin 1970] (p. 778 et 779). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Paul Guillard, rapporteur ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement. — *Articles* (p. 779). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 122).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1183, 1210, 247. — **Transmission au Sénat** [12 juin 1970] (I., n° 283). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Schiélé [18 juin 1970] (I., n° 288). — **Discussion** [22 juin 1970] (p. 938 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; André Diligent ; Fernand Chatelain ; Hector Viron ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement. — *Discussion des articles* (p. 944 et suiv.). — Art. additionnel 1er nouveau (p. 944). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à rétablir cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, énonçant l'objet des dispositions de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à supprimer l'avant-dernier alinéa du texte présenté pour l'article L. 28 du code de la santé publique, alinéa prévoyant la possibilité de démolir l'immeuble insalubre (*ibid.*), observations, adoption (p. 945). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation dans le texte présenté pour compléter l'article L. 40 du code de la santé publique, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas du texte présenté pour l'article L. 42 du code de la santé publique relatif à la déclaration d'insalubrité d'une zone comprise dans un périmètre déterminé et délimité par arrêté préfectoral (p. 946), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant, dans le texte présenté pour l'article L. 43 du code de la santé publique, après les mots : « dépourvues d'ouvertures sur l'extérieur » à insérer les mots suivants : « permettant une aération suffisante » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Après l'article 12 (p. 947). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant à insérer un article additionnel 12 *bis* nouveau établissant l'obligation de prévoir les conditions de logement dans les contrats de travail des ouvriers étrangers en France (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 13 A (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article précisant les buts de l'expropriation (p. 948), observations, adoption modifiée (p. 949). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant à modifier cet article afin de prévoir un avis du conseil municipal avant l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'expropriation des immeubles et déterminant les modalités de l'opération (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Pierre Schiélé, rapporteur, au deuxième alinéa de l'article 13, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement, tendant pour harmonisation des articles 13 A et 13, à compléter le deuxième alinéa de l'article 13 (*ibid.*), observations, adoption (p. 950). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant, après le troisième alinéa de l'article 13, à ajouter un nouvel alinéa afin que le préfet, par arrêté, « fixe le programme de construction de logements sociaux permettant le relogement des occupants des lieux destinés à être expropriés et en assure le financement » (*ibid.*), observations ; amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à modifier le quatrième alinéa de l'article 13 afin que l'arrêté préfectoral : « mentionne les offres de relogement faites obligatoirement aux occupants, y compris les propriétaires » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Fernand Chatelain, adoption de l'amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur (*ibid*). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant à compléter *in fine* le quatrième alinéa par la disposition suivante : « Pour la région parisienne, les offres de relogement sont faites conformément aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 1er octobre 1968 » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Fernand Chatelain, tendant, après le quatrième alinéa de l'article 13, à ajouter un nouvel alinéa aux termes duquel les offres de relogement doivent tenir compte des besoins et ressources des occupants, faute de quoi les dispositions de l'article 19 sur l'expulsion sans indemnité, ne seront pas applicables (*ibid.*), observations, rejet (p. 951). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à supprimer cet article permettant d'utiliser à titre précaire les terrains expropriés pour la construction de logements provisoires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour harmonisation avec l'article 13 A (*ibid*), observations, adoption (p. 952). — Art. 16 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du début de cet article afin d'harmoniser le délai pendant lequel le propriétaire pourra décider d'assurer lui-même la démolition des bâtiments et le relogement des occupants au délai de prise de possession par la puissance publique après arrêté d'utilité publique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Fernand Chatelain tendant à compléter le deuxième alinéa de l'article 16 afin que l'acceptation par le préfet de l'engagement du propriétaire de démolir, soit « subordonnée à l'avis du conseil municipal » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa ainsi rédigé : « Lorsque les locaux ont fait l'objet d'un arrêté du préfet pris en application de l'article L. 43-1 du code de la santé publique, l'indemnisation ne peut prendre en considération le revenu tiré d'une utilisation non conforme aux dispositions de cet arrêté. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 20 (p. 953). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Schiélé, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Fernand Chatelain ; Pierre Marcilhacy ; Pierre Schiélé, rapporteur ; Hector Viron ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement. — Sur l'ensemble (p. 954). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 130).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2 de la Constitution) [22 juin 1970] (p. 954). — Election des membres de la commission [22 juin 1970] (p. 954). — Rapport par M. Pierre Schiélé [23 juin 1970] (I., n° 303).

Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 24 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1272, 1281, 263.

Discussion [27 juin 1970] (p. 1249 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Paul Guillard, au nom de M. Pierre Schiélé, rapporteur ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement. — *Articles* (p. 1250 et 1251). — Sur l'ensemble (p. 1251). — ADOPTION (n° 143). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 (*J.O.* du 12 juillet 1970).

LOGEMENT

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 54.

LOI « ANTI-CASSEURS ». — Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

LOI DE FINANCES POUR 1971

Projet de **loi de finances pour 1971** présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre.* — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 novembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1376, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 308. — **Transmission au Sénat** [19 novembre 1970] (I., n° 53). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation et pour avis à la commission des affaires culturelles, à la commission des affaires économiques et du Plan, à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission des affaires sociales, à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [19 novembre 1970] (I., n° 54). — Avis, au nom de la commission des affaires culturelles par M. Jean de Bagneux (affaires culturelles), par M. Georges Lamousse (cinéma, théâtres nationaux), par M. Michel Miroudot (monuments historiques), par M. Henri Caillavet (affaires étrangères : relations culturelles et coopération), par M. Maurice Vérillon (recherche scientifique), par M. Adolphe Chauvin (éducation nationale), par M. Jacques Pelletier (jeunesse, sports et loisirs), par M. Jean Fleury (information : O. R. T. F.) [19 novembre 1970] (I., n° 55). — Avis, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, par M. Marc Pauzet (agriculture), par M. René Jager (développement industriel et scientifique : industrie), par M. Michel Chauty (développement industriel et scientifique : énergie atomique et recherche scientifique), par M. Raymond Brun (affaires économiques), par M. Amédée Bouquerel (équipement : routes et voies navigables), par M. Joseph Yvon (équipement : ports maritimes), par M. Robert Lancournet (équipement et logement : logement), par M. Victor Golvan (services du Premier ministre : tourisme), par M. André Barroux (services du Premier ministre : aménagement du territoire), par M. Auguste Billiemaz (transports : terrestres), par M. Gaston Pams (transports : aviation civile et commerciale), par M. Joseph Beaujannot (postes et télécommunications) [19 novembre 1970] (I., n° 56). — Avis, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, par M. le général Antoine Béthouart (affaires étrangères), par M. Jean Péridier (coopération), par M. Michel Maurice Bokanowski (budgets militaires : section commune), par M. Pierre de Chevigny (budgets militaires : forces terrestres), par M. Pierre-Christian Taittinger (budgets militaires : air), par M. Raymond Boin (budgets militaires : marine) [19 novembre 1970] (I., n° 57). — Avis, au nom de la commission des affaires sociales, par M. Lucien Grand (santé publique et sécurité sociale), par M. André Méric (travail, emploi, population), par Mme Marie-Hélène Cardot (anciens combattants et victimes de guerre), par M. Robert Soudant (budget annexe des prestations sociales agricoles) [19 novembre 1970] (I., n° 58). — Avis, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, par M. Jean Nayrou (intérieur), par M. Marcel Molle (justice) [19 novembre 1970] (I., n° 59). — **Discussion** [19 novembre 1970] (p. 1862 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Henri Caillavet ; Jacques Duclos ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; André Armengaud ; Martial Brousse ; Henri Tournan ; Yvon Coudé du Foresto ; Marcel Gargar ; Georges Marie-Anne ; Guy Petit ; Etienne Dailly ; Louis Talamoni ; Pierre Carous.

Observations sur : la situation économique (p. 1862, 1863, 1869, 1875, 1876, 1881), les problèmes économiques pour 1971 (p. 1864, 1865, 1867), la consommation (p. 1863, 1864), le commerce extérieur et les devises (p. 1863, 1869, 1877, 1881), les prix, les salaires et l'emploi (p. 1863, 1864, 1868, 1873, 1875, 1881, 1885, 1892), le fonds d'action conjoncturelle (p. 1863, 1883, 1885, 1893), les investissements (p. 1864, 1881, 1893), les taux d'intérêt et l'épargne (p. 1865, 1873, 1877, 1881), le budget de 1971 (p. 1865, 1869, 1876, 1877, 1882, 1883, 1884, 1885, 1889), les dépenses publiques (p. 1866, 1882), les créations d'emploi (p. 1866), les télécommunications (p. 1866), les investissements routiers (p. 1866, 1870, 1874), les investissements de caractère social (p. 1866, 1867), le fonds national de solidarité (p. 1866), la fiscalité et la politique fiscale (p. 1867, 1870, 1871, 1872, 1873, 1878, 1883, 1884, 1885, 1886, 1894), la fraude fiscale (p. 1867, 1870, 1872, 1884, 1885, 1895), le logement (p. 1869, 1882), les équipements hospitaliers (p. 1869), la situation des cadres et la surtaxe exceptionnelle (p. 1870, 1886, 1892, 1893), les finances locales (p. 1870, 1872, 1874, 1882, 1889, 1890, 1891, 1897, 1898), la revision des patentes (p. 1870, 1875, 1893), la T.V.A. (p 1871, 1872, 1874, 1886, 1890, 1891, 1894, 1896, 1897, 1898), les concentrations économiques (p. 1873, 1889), une lettre du ministre de l'intérieur sur la répartition des charges et ressources entre l'Etat et les communes (p. 1874, 1875, 1894), le rôle du Parlement (p. 1876, 1890), l'industrialisation (p. 1877), le marché financier (p. 1877), l'agriculture (p. 1879, 1880, 1882, 1889, 1895), la formation professionnelle agricole (p. 1879, 1880), les problèmes des départements et territoires d'outre-mer (p. 1886, 1888, 1895), la tempête « Dorothée » à la Martinique (p. 1887, 1888), les petits commerçants et les artisans (p. 1889, 1892, 1896, 1897), les transferts de charges (p. 1898).

Suite de la discussion [20 novembre 1970] (p. 1911 et suiv.). — PREMIÈRE PARTIE. — CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER. — Après l'article 1er (p. 1911). — Amendement par M. Jacques Duclos, tendant, après l'article 1er, à insérer un article additionnel nouveau imposant les sociétés plus lourdement et aménageant l'impôt sur le revenu (*ibid.*), observations, rejet (p. 1912). — Amendement par M. Jean Bardol, tendant à insérer, après l'article 1er, un article additionnel nouveau modifiant le deuxième alinéa de l'article 197 du code général des impôts afin de fixer le barème de l'impôt sur le revenu à partir d'une part et non de deux parts (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1913). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à supprimer le § III de cet article, afin de maintenir la réduction d'impôts de 5 p. 100 pour les salariés et pensionnés (*ibid.*), observations, le vote sur les amendements à l'article 2 est réservé (p. 1914). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à insérer dans l'article 2 un § III *bis* visant à étendre en fait aux salariés l'avoir fiscal accordé aux actionnaires de sociétés (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1915). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après le § IV de l'article 2, à insérer un § IV *bis* ainsi rédigé : « IV *bis.* — La cotisation due au titre des années 1971 et suivantes par les contribuables dont les revenus sont composés principalement de traitements, salaires, pensions ou rentes viagères sera réduite d'un montant égal à 5 p. 100 des sommes qu'ils sont autorisés à déduire de leur revenu net global. Pour l'imposition du revenu de l'année 1970, le taux de la déduction est fixé à 2 p. 100 » (*ibid.*) et amendement identique par M. Jean Bardol (*ibid.*), observations, le vote sur les deux amendements est réservé (p. 1917). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer le § IX de l'article 2, lequel paragraphe maintient une majoration exceptionnelle d'impôt sur les revenus les plus élevés (*ibid.*), observations, le vote sur l'amendement est réservé (p. 1919). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à une nouvelle rédaction du § X de l'article 2, afin de reconduire le prélèvement exceptionnel sur les banques et de permettre, en conséquence, d'élever de 10 à 15 p. 100 la déduction forfaitaire professionnelle sur les revenus des salariés, de porter de 20 à 30 p. 100 la déduction spéciale sauf pour les présidents directeurs généraux, et à prévoir un abattement de 15 p. 100 pour la détermination du revenu imposable des artisans fiscaux (p. 1920), observations, le vote sur l'amendement est réservé (p. 1921). — Amendement par Mme Catherine Lagatu tendant à ajouter *in fine* à l'article 2 un § XI : 1° autorisant les mères de famille salariées à déduire de leur revenu net annuel brut les frais afférents à la garde de leurs enfants ; 2° excluant les présidents directeurs généraux du régime d'imposition des salariés (*ibid.*), observations, le vote sur l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Tournan tendant à compléter *in fine* l'article 2 par un § XI nouveau modifiant le système du quotient familial pour les enfants à charge et permettant aux mères de famille salariées de déduire de leur revenu professionnel les dépenses de garde pour les enfants de moins de six ans (*ibid.*), observations, l'amendement est réservé (p. 1922). — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement du Sénat, sur l'article 2 dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion

de tous amendements et articles additionnels à cet article (p. 1923). — Après l'article 2 (*ibid.*). — Amendement par Mme Catherine Lagatu, tendant, après l'article 2, à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 194 du code général des impôts relatif aux parts de revenu (*ibid.*), observations ; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 2, à ajouter un article additionnel nouveau faisant obligation au gouvernement de modifier les tranches du barème de l'impôt sur le revenu en fonction de la détérioration de la monnaie (p. 1924). observations ; amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 2, à insérer un article additionnel nouveau exonérant de la majoration exceptionnelle, la fraction de l'impôt dû par le contribuable correspondant à la taxation des revenus provenant de salaires ou pensions (p. 1925), observations. — Vote unique sur l'article 2. — Explications de vote (p. 1926) : MM. Henri Tournan, Jean Bardol, Pierre Carous, Yvon Condé du Foresto. — Rejet (p. 1928) par scrutin public (n° 11). — Art. 3 (p. 1928). — Réservé (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Talamoni tendant à assimiler les « pensions » aux « traitements » pour la déduction des frais professionnels forfaitaires (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1929). — Après l'article 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant, après l'article 5, à insérer un article additionnel nouveau permettant le paiement en deux fractions des impôts des collectivités locales (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*) — Art. 3 (précédemment réservé). — Adoption modifiée (p. 1929). — Art. 6 (*ibid.*) — Amendement par M. André Armengaud tendant à modifier le début de cet article afin d'exclure du régime de la déclaration contrôlée les contribuables dont les recettes sont déclarées par des tiers (p. 1930), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet tendant à modifier la limite du forfait pour les contribuables imposables au bénéfice réel et amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à fixer à 200.000 francs la même limite du forfait (*ibid.*), retrait de l'amendement par M. Henri Caillavet (*ibid.*), observations, adoption (p. 1932). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter le § I de l'article 6 par les mots : « ainsi que des cessions d'honoraires » (*ibid.*) et amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à compléter le même § I de l'article 6 par les mots : « et des rétrocessions d'honoraires à des confrères selon les usages de la profession » (*ibid.*), retrait de l'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*). — Art. additionnel 6 *bis* nouveau. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 6, à insérer un article additionnel 6 *bis* nouveau prévoyant que le Gouvernement présentera dans le projet de loi de finances pour 1972 des dispositions instituant un régime spécial d'imposition des revenus déclarés par des tiers (*ibid.*), observations, adoption (p. 1933). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à ajouter : « hors taxes », après : « 500.000 francs », dans le premier alinéa de cet article, alinéa ainsi conçu : « 1. Les exploitants agricoles dont les recettes annuelles de deux années consécutives dépassent 500.000 francs pour l'ensemble de leurs exploitations, sont obligatoirement imposés d'après leur bénéfice réel, à compter de la deuxième de ces années. » (p. 1934) et amendement identique par M. Marc Pauzet (*ibid.*), observations, adoption des amendements (p. 1935). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant, dans ce même article 8 : 1° à l'alinéa 1, à remplacer *in fine* les mots : « de la deuxième de ces années », par les mots : « du 1er janvier de l'année suivante » ; 2° à l'alinéa 2, à remplacer les mots : « ne sont soumis », par les mots : « ne peuvent demander à être soumis » ; 3° à l'alinéa 2 *in fine*, à remplacer les mots : « de la deuxième année », par les mots : « de l'année suivante » (p. 1935), observations, adoption de la première partie de l'amendement (p. 1936) ; amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à rédiger ainsi le début de l'alinéa 2 de l'article 8 : « 2° Les exploitants agricoles dont les recettes s'abaissent au-dessous de la limite prévue au 1. ne sont pas soumis, sauf option contraire de leur part, au régime du forfait... » (*ibid.*), observations, adoption de la deuxième partie de l'amendement par M. Jacques Descours Desacres (*ibid.*), l'amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, devenant sans objet (*ibid.*) ; adoption de la troisième partie de l'amendement par M. Jacques Descours Desacres (*ibid.*). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant, au § II du même article 8, après l'alinéa 1, à insérer un nouvel alinéa ainsi conçu : « Le bénéfice réel des exploitants agricoles est déterminé sur la base des résultats comptables des trois dernières années » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1937). — Amendement par M. Robert Liot, tendant à ajouter *in fine*, au paragraphe II de l'article 8, l'alinéa ci-après : « 3. Les exploitants agricoles auxquels les dispositions du présent article sont applicables pourront déduire leurs déficits éventuels des revenus d'autre nature dont ils ont disposé au cours de la même année ou les reporter sur les revenus des années suivantes, dans les mêmes conditions que les commerçants et industriels » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1938). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant à supprimer le paragraphe I de cet article, lequel fixe au 1er février pour les exploitants agricoles soumis au régime du forfait collectif, le délai d'option pour l'imposition d'après le régime du bénéfice réel (*ibid.*), observations, adoption (p. 1939). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant à rédiger en ces termes, le dernier alinéa du paragraphe II, devenu le paragraphe I de l'article 9 ; « La dénonciation [du forfait de bénéfice agricole] peut être notifiée jusqu'au 31 décembre de l'année précédant celle de la réalisation des revenus. Elle reste valable tant que les faits qui l'ont motivée susbistent » (*ibid.*), observations, l'amendement est adopté (p. 1940). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances tendant à rédiger comme suit le paragraphe I de cet article : « Pour l'application des articles 6, 8 et 9-II ci-dessus, il est tenu compte des recettes réalisées par les sociétés et groupements non soumis à l'impôt sur les sociétés dont le contribuable est membre, à proportion de ses droits dans les bénéfices de ces sociétés et groupements. Toutefois, le régime fiscal de ceux-ci demeure déterminé uniquement par le montant global de leurs recettes » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 12 (p. 1941). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article réduisant de 5 p. 100 l'abattement forfaitaire admis pour l'imposition des revenus des propriétaires d'immeubles (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Après l'article 12 (ibid.). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant, après l'article 12, à insérer un article additionnel nouveau prescrivant la publication du décret prévu à l'article 243 du code général des impôts relatif à la publication des cotes d'impôts (*ibid.*), observations, rejet (p. 1942). — A la demande du Gouvernement et de la commission des finances, examen de l'amendement par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, tendant à insérer un article additionnel 31 *bis* nouveau dégageant des crédits supplémentaires pour la protectoin de la nature au moyen d'une majoration du prélèvement sur les paris mutuels et d'une diminution des crédits affectés au fonds de développement des adductions d'eau (p. 1943), observations, adoption (p. 1944). — Art. 13 (*ibid.*). — Observations sur les taux de la T. V. A. applicables aux hôtels non homologués, aux produits de première nécessité et de large consommation, aux entreprises de presse. — Amendement par M. Jean Bardol tendant à étendre la perception de la T. V. A. au taux réduit à « l'ensemble des produits alimentaires solides et liquides actuellement soumis au taux intermédiaire » (p. 1945), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1946). — Amendement par M. Marc Pauzet tendant à l'application du taux réduit de la T. V. A. aux vins, bières et jus de fruits (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1947). — Amendement par M. Max Monichon tendant à compléter l'article 13 par un paragraphe III ainsi conçu : « III. — La taxe sur la valeur ajoutée est perçue sur le prix des chambres des hôtels non homologués au même taux que celui de la taxe sur la valeur ajoutée perçue sur les hôtels homologués » (*ibid.*) ; amendement par M. Maxime Javelly tendant à compléter cet article *in fine* par un alinéa nouveau ainsi rédigé : « III. — Les hôtels non homologués bénéficieront dans les mêmes conditions du taux réduit sur la T. V. A. » (*ibid.*) ; amendement par M. Serge Boucheny tendant à insérer, après l'article 13, l'article additionnel nouveau suivant : « Les hôtels non homologués de tourisme sont soumis au taux réduit de la taxe à la valeur ajoutée au même titre que les hôtels homologués » (*ibid.*), observations, irrecevabilité des trois amendements précédents aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Après l'article 13 (p. 1948). — Amendement par M. Marcel Gargar tendant, après l'article 13, à insérer un article additionnel disposant que la T. V. A. cesse de s'appliquer à compter du 1er janvier 1971 dans les départements d'outre-mer (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à supprimer l'article 14 permettant au Gouvernement de réduire par décret le taux de la T. V. A. sur certains produits alimentaires solides (p. 1949), observations, rejet (p. 1950). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à insérer, après l'alinéa 1er de l'article 14, un nouvel alinéa permettant au Gouvernement de taxer au taux réduit les spectacles cinématographiques (*ibid.*), observations, adoption (p. 1951). — Amende-

ment par M. Martial Brousse tendant à compléter l'alinéa 2° de l'article 14 par une disposition prévoyant un aménagement du régime fiscal des C. U. M. A. [coopératives d'utilisation du matériel agricole] (p. 1951), observations, retrait (p. 1952). — Art. 15 (*ibid.*). — Observations sur le régime de la T. V. A. applicable aux produits pétroliers (*ibid.*). — Après l'article 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol tendant, après l'article 15, à insérer un article additionnel nouveau abrogeant le décret n° 66-107 du 19 février 1966 portant extension de la T. V. A. au charbon délivré gratuitement aux mineurs (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1953). — Art. 16 (*ibid.*). — Observations sur les conditions dans lesquelles les foires, salons et expositions peuvent bénéficier de l'application de la T. V. A. à taux réduit (*ibid.*). — Amendement par M. Léon David tendant à appliquer le taux réduit de la T. V. A. aux corridas, novilladas et spectacles taurins (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1955). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à compléter l'article 16 par des dispositions nouvelles exonérant de la T. V. A. jusqu'à 5.000 francs de recettes les quatre premières manifestations annuelles organisées au profit d'établissements publics ou d'associations légalement constituées agissant sans but lucratif (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. André Cornu tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe II de l'article 16, paragraphe relatif aux taxes applicables aux recettes réalisées aux entrées des représentations d'œuvres dramatiques, poétiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques nouvellement créées ou d'œuvres classiques (*ibid.*), observations ; amendement par par M. Paul Minot tendant, au paragaphe II de l'article 16, après les mots : « ou d'œuvres classiques », à supprimer les mots : « faisant l'objet d'une nouvelle mise en scène » (p. 1956), observations, retrait de l'amendement par M. Paul Minot et retrait de l'amendement par M. André Cornu (*ibid.*). — Amendement par M. André Cornu tendant à compléter *in fine* le § V de l'article 16 par un troisième alinéa attribuant à l'association pour le soutien du théâtre privé une fraction représentative de la part locale du produit de l'impôt sur les spectacles en 1970 prélevé sur les théâtres fixes privés (*ibid.*), observations, retrait (p. 1957). — Art. 18 (p. 1958). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer pour harmonisation cet article dont les dispositions seront reprises dans la seconde partie de la loi de finances, adoption (*ibid.*). — Après l'article 18 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Talamoni tendant, après l'article 18, à insérer un article additionnel nouveau ainsi rédigé : « I. — L'article 1241, 2°, du code général des impôts, exemptant des droits de mutation à titre gratuit les titres représentatifs de l'emprunt Pinay 3,50 p. 100, 1952-1958 est abrogé. II. — L'Etat rembourse aux collectivités locales le montant de la T. V. A. payée sur les travaux d'équipement qu'elles entreprennent. » (*ibid.*) et amendement par M. Henri Tournan tendant à insérer un article additionnel nouveau abrogeant également l'article 1241, 2°, du code général des impôts (*ibid.*), observations, rejet de l'amendement par M. Louis Talamoni (p. 1960) et retrait de l'amendement par M. Henri Tournan (*ibid.*). — Art. 23 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter cet article par un § III ainsi conçu : « Le Gouvernement pourra, par décret en Conseil d'Etat, exonérer du droit de timbre des quittances les billets d'entrée dans les salles de spectacles cinématographiques. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Observations sur la modification du droit annuel de francisation et de navigation (*ibid.*). — Amendement par M. Yves Durand tendant à une nouvelle rédaction de l'article 25 afin de réduire les formalités et d'alléger les charges financières des petites embarcations à moteur (*ibid.*), observations, adoption (p. 1962). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud tendant à compléter cet article afin de proroger les dispositions de l'article 160 du code général des impôts relatif à la taxation de la plus-value réalisée sur la cession d'actions ou de parts par des associés dont les droits dans les bénéfices sociaux sont supérieurs à 25 p. 100 et exerçant des fonctions de direction (*ibid.*), observations, retrait (p. 1963). — Amendement par M. André Armengaud, tendant à modifier cet article afin de proroger diverses dispositions destinées à faciliter les regroupements et fusions d'entreprises (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à compléter le § I, de l'article 26 afin de proroger le taux particulier de remboursement forfaitaire pour les œufs, animaux de basse-cour et les porcs lorsque ces produits ont été commercialisés par l'intermédiaire de groupements de producteurs constitués pour la réalisation des objectifs définis par la loi d'orientation agricole (p. 1964) et amendement par M. Marc Pauzet tendant à un but identique (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Marc Pauzet et adoption de l'amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Jean Bardol ; Jean Bertaud ; Martial Brousse ; Robert Bruyneel ; Pierre Carous ; Fernand Chatelain ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; André Colin ; André Cornu ; Yvon Coudé du Foresto ; Etienne Dailly ; Jacques Descours Desacres ; Paul Driant ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Yves Durand ; André Fosset ; Marcel Gargar ; Baudoin de Hauteclocque ; Jacques Henriet, Maxime Javelly ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Robert Laucournet ; Paul Minot ; Geoffroy de Montalembert ; Marc Pauzet ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Louis Talamoni ; Henri Tournan ; Raoul Vadepied ; Hector Viron.

Suite de la discussion [21 novembre 1970] (p. 1974 et suiv.). — *Suite de la discussion des articles.* — Après l'article 26 (p. 1974). — Amendement par M. Hector Viron tendant, après l'article 26, à insérer un article additionnel nouveau visant, par un régime fiscal plus sévère pour les commerces à grande surface de vente, à favoriser le petit commerce et l'artisanat (*ibid.*), observations, rejet (p. 1976). — Après l'article 27 (p. 1977). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant, après l'article 27, à insérer un article additionnel nouveau ainsi rédigé : « Les dispositions de l'article 39 *septdecies* du code général des impôts demeurent applicables aux contribuables qui, assujettis au régime du forfait, optent pour le régime simplifié prévu à l'article 12 de la loi de finances pour 1970. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à la suppression de l'article relatif au maintien de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur et la taxe annuelle sur les véhicules de tourisme [vignette] (p. 1977), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier la fin de l'article 18 afin de ne reconduire que pour une année la majoration exceptionnelle de la vignette (p. 1978), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 29 (p. 1979). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier les alinéas 2 et 3 du § II *ter* de l'article 29 afin d'aménager les conditions dans lesquelles s'effectuera le paiement de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 29 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. André Cornu tendant à supprimer cet article qui soumet au taux majoré de la T. V. A. les publications dont la vente est interdite aux mineurs de 18 ans (*ibid.*), observations, rejet (p. 1981). — Art. 31 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article relatif au prélèvement au profit du fonds d'investissement routier (*ibid.*), observations, adoption (p. 1984). — Après l'article 31 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Soudant, tendant, après l'article 31, à insérer un article additionnel nouveau disposant que : « Pour 1971, la cotisation individuelle vieillesse agricole prévue à l'article 1124 du code rural est fixée à 40 francs. », l'irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution est invoquée (p. 1985), l'amendement est réservé (*ibid.*). — Art. 32 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon David tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de rétablir la détaxation des carburants agricoles sans référence à des critères de superficies des exploitations (*ibid.*), observations, le vote sur cet amendement et sur les autres amendements déposés sur cet article est réservé (p. 1986). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à compléter le même alinéa 1° de l'article 32 afin que les attributions d'essence ou de pétrole détaxés soient faites sans limitation de surface d'exploitation « dans les zones humides déterminées dans chaque département par arrêté préfectoral » (*ibid.*), observations. — Amendement de M. Max Monichon tendant à compléter l'alinéa 2° du même article afin d'étendre les attributions d'essence ou de pétrole détaxés « aux utilisateurs de moteurs mobiles et de matériel léger pour l'entretien et l'exploitation des forêts, tels que tronçonneuses, débroussailleuses et tarières » (*ibid.*), observations, retrait (p. 1987) ; l'amendement par M. Jacques Descours Desacres est retiré (p. 1988). — Amendement par M. Octave Bajeux tendant à ajouter un alinéa 3° afin de maintenir les attributions d'essence détaxée « aux utilisateurs d'une moissonneuse-batteuse à essence qui ne disposent pas d'une moissonneuse-batteuse au fuel » (*ibid.*), observations (*ibid.*). — Vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement du Sénat, sur l'ensemble de l'article 32 dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tout amendement, rejet de l'article 32 (p. 1991). — Après l'article 31 (suite). — L'amendement par M. Robert Soudant tendant, après l'article 31, à insérer un article additionnel nouveau disposant que : « Pour 1971, la cotisation individuelle vieillesse agricole prévue à l'article 1124 du code rural est fixée à 40 francs. » (précédemment réservé) est retiré (p. 1991). — Art. 32 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. André Dulin tendant, après l'article 32, à insérer

un article additionnel 32 *bis* nouveau majorant de 66 p 100 le taux de la taxe sur les corps gras alimentaires instituée au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles (*ibid.*), observations, adoption (p. 1992). — Après l'article 33 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon David tendant, après l'article 33, à insérer un article additionnel assimilant le régime des pensions pour les agents en fonction lors de leur retraite dans les pays d'outre-mer devenus indépendants à celui des agents de la métropole (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1993). — Art. 34 (*ibid.*). — Observations sur le régime de la caisse de prévoyance des agents de la S. N. C. F. (*ibid.*) — Amendement par M. Roger Gaudon tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin d'introduire dans le décret d'application, le principe de la double immatriculation, l'une à la caisse de prévoyance, l'autre au régime général (p. 1994), observations, rejet (p. 1995) — Amendement par M. Roger Gaudon tendant, dans le deuxième alinéa de l'article 34, à supprimer les mots : « la S. N. C. F. continuant à dispenser aux agents en activité les soins médicaux et paramédicaux » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant, à la fin du deuxième alinéa de l'article 34, à supprimer la référence au 31 décembre 1970 (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Roger Gaudon tendant, à la fin du quatrième alinéa de l'article 34, à supprimer les mots : « et à la S. N. C. F. les dépenses afférentes aux soins médicaux et paramédicaux dispensés aux agents en activité. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 37 (p. 1996 et suiv.). — Ressources et charges. — Amendement d'harmonisation par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, adoption (p. 2007). — Explications de vote sur l'article 37 : MM. Henri Tournan ; Yvon Coudé du Foresto ; Etienne Dailly ; Marcel Gargar ; Jacques Soufflet. — Adoption de l'ensemble de l'article 37 et de l'état A (p. 2008) par scrutin public (n° 12). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Octave Bajeux ; Jean Bardol ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Pierre Carous ; Fernand Chatelain ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; André Cornu ; Yvon Coudé du Foresto ; Jacques Descours Desacres ; André Dulin ; Roger Gaudon ; Geoffroy de Montalembert ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Robert Soudant au nom de la commission des affaires sociales ; Louis Talamoni.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (p. 2008 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Henri Henneguelle, rapporteur spécial ; Joseph Beaujannot, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Robert Galley, ministre des postes et télécommunications ; André Dulin ; Paul Mistral ; Marcel Souquet ; Gérard Minvielle ; Charles Ferrant ; Lucien Junillon ; Roger Gaudon ; Marcel Gargar ; Edouard Bonnefous.

Observations sur : le budget (p. 2008, 2009, 2010, 2021, 2022, 2023), les personnels et les emplois nouveaux (p. 2009, 2011, 2012, 2017, 2018 2019, 2021, 2022, 2024), les investissements (p. 2009, 2015, 2017, 2018, 2019, 2023), les télécommunications (p. 2010, 2011, 2012, 2013, 2017, 2018, 2019, 2020, 2022), la poste (p. 2010, 2014, 2017, 2018, 2023), les tarifs pour les journaux (p. 2010, 2011, 2017, 2018, 2027), les sociétés de financement et « Finextel » (p. 2009, 2012, 2013, 2017, 2022, 2023, 2024), les zones rurales (p. 2014, 2016, 2019, 2022, 2025, 2026), la politique tarifaire (p. 2014, 2017, 2023), les chèques postaux (p. 2015, 2016, 2017, 2020, 2023, 2026), les grèves (p. 2017, 2018, 2022, 2023, 2024), la formation professionnelle (p. 2019, 2025), les départements d'outre-mer (p. 2025). — Crédits et articles (p. 2027).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (p. 2027 et suiv.). — *Sont entendus :* M. Modeste Legouez, rapporteur spécial ; Mme Marie-Helène Cardot, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre ; Marcel Souquet ; Martial Brousse ; Marcel Darou ; Louis Jung ; Jean-Louis Vigier ; Louis Martin ; Fernand Lefort ; Marcel Lambert ; Guy de La Vasselais ; Roger Gaudon.

Observations sur : le budget (p. 2028, 2030, 2033, 2036, 2041, 2043), la retraite des anciens combattants (p. 2028, 2030, 2033, 2035, 2037, 2038, 2040, 2041), les déportés et internés résistants et politiques (p. 2030, 2032, 2033, 2034, 2035, 2037, 2042, 2044, 2045), les pensions des ascendants (p. 2029, 2034, 2039, 2041, 2042, 2043), les anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 2029, 2032, 2036, 2037, 2039, 2042, 2043), les veuves des grands invalides (p. 2029, 2030, 2035), les personnels (p. 2030, 2032, 2033), l'office national (p. 2028, 2030, 2034), les emplois réservés (p. 2030, 2045), les pupilles de la nation (p. 2030, 2039), les orphelins infirmes ou handicapés (p. 2031, 2036, 2041), les victimes civiles d'Afrique du Nord (p. 2031), les anciens de l'armée d'orient de 1914-1918 (p. 2032), le meeting des anciens combattants de novembre 1970 (p. 2038), le 8 mai jour férié (p. 2039), les anciens combattants d'Alsace (p. 2040), les promesses de M. Pompidou, candidat à la présidence de la République (p. 2038, 2039, 2040, 2045), les internés de Rawa-Ruska (p. 2041, 2044), les attributions de Légions d'honneur et le « Mérite combattant » (p. 2043, 2045). — *Crédits et articles* (p. 2045 et suiv.) — ETAT B. — TITRE IV. — Observations sur les anciens d'Afrique du Nord (p. 2045). — Amendement par M. Marcel Darou tendant à supprimer les crédits du titre IV (services votés et mesures nouvelles) pour permettre au Gouvernement d'apporter diverses améliorations au budget des anciens combattants (p. 2046), observations, rejet (p. 2047) par scrutin public (n° 13). — Amendement d'harmonisation par M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre (p. 2047), l'amendement est réservé (*ibid.*) — Art. 68 *bis* (*ibid.*). — Observations sur les déportés du travail (*ibid.*). — Art. 68 *ter*. — Amendement par M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre tendant, après l'article 68 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau portant de 140 à 175 l'indice de pension des veuves de grands invalides, au deuxième alinéa de l'article L. 52-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (*ibid.*) et sous-amendement par M. Marcel Darou tendant à améliorer la situation des veuves de grands blessés crâniens (*ibid.*), observations, irrecevabilité de l'amendement par M. Marcel Darou, aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2048), adoption de l'amendement par M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au titre IV (précédemment réservé) par M. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, adoption (*ibid.*). — Après l'article 68 *ter*. — Amendement par M. Louis Martin tendant, après l'article 68 *ter*, à insérer un article additionnel nouveau permettant aux internés résistants de bénéficier des mêmes avantages en matière de pensions militaires d'invalidité que les déportés résistants (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Souquet tendant à insérer, après l'article 68 *ter*, un article additionnel nouveau aux termes duquel « Les déportés politiques et résistants, titulaires d'un taux d'invalidité de 85 p. 100 et plus, bénéficient des avantages accordés aux personnes âgées de plus de soixante-quinze ans en ce qui concerne la franchise et la décote, au titre de l'impôt sur le revenu. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*) — Amendement par M. Marcel Souquet tendant, après l'article 68 *ter*, à insérer un article additionnel nouveau aux termes duquel : « Les déportés politiques et résistants, quels que soient leur âge, leur situation de famille et le taux de leur pension d'invalidité, bénéficient automatiquement d'une demi-part supplémentaire en ce qui concerne le calcul de l'impôt sur le revenu. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Collery ; Etienne Dailly ; Marcel Darou ; Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre ; Modeste Legouez, rapporteur spécial ; François Levacher ; Louis Martin ; Marcel Souquet.

Suite de la discussion [23 novembre 1970] (p. 2054 et suiv.).

JUSTICE (p. 2054 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Marcel Martin, rapporteur spécial ; Marcel Molle, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Edouard Le Bellegou ; Lucien De Montigny ; Jacques Piot ; Pierre de Félice ; Louis Namy ; Pierre Marcilhacy ; André Mignot ; Jean Colin ; Léon Jozeau-Marigné ; André Dulin ; Antoine Courrière ; Pierre Carous. — Explication de vote : M. Roger Poudonson.

Observations sur : le budget (p. 2054, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2063, 2065, 2067, 2068, 2070, 2072, 2073, 2076, 2077), l'utilisation de l'informatique (p. 2055, 2070), les magistrats (p. 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2063, 2064, 2068, 2069, 2070, 2071, 2073, 2074), l'administration pénitentiaire (p. 2055, 2058, 2061, 2066, 2068), l'école nationale de la magistrature (p. 2055, 2059, 2060, 2063, 2065), l'éducation surveillée (p. 2055, 2056, 2057, 2062, 2069, 2072, 2076), la réforme des professions juridiques (p. 2056, 2065), la délinquance juvénile (p. 2056, 2064, 2069), les greffiers (p. 2057, 2064, 2066, 2071, 2073, 2074, 2076), les tribunaux périphériques de la région parisienne (p. 2060, 2061, 2068, 2071, 2072, 2074, 2075), les auditeurs de justice (p. 2060, 2063, 2066), le secteur privé de l'éducation surveillée (p. 2062, 2072), la cour de sûreté de l'Etat (p. 2067, 2075), l'article 42 du code pénal (p. 2067, 2075), les charges du département (p. 2075). — *Crédits et articles* (p. 2078). — Est entendu : M. Antoine Courrière.

LÉGION D'HONNEUR (p. 2078 et 2079). — *Sont entendus :* MM. Yves Durand, rapporteur spécial ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice.

Observations sur : le budget (p. 2078, 2079), la présence de M. le grand chancelier de la Légion d'honneur (p. 2078), les recettes (*ibid.*), les variations d'effectifs de légionnaires (*ibid.*). — *Crédits et articles* (p. 2079).

ORDRE DE LA LIBÉRATION (p. 2079). — *Est entendu :* M. Yves Durand, rapporteur spécial.

Observations sur : la disparition du fondateur (p. 2079), le budget et l'aménagement des salles du musée mémorial de la France libre, de la Résistance et de la déportation (*ibid.*). — *Crédits et articles* (p. 2079).

EQUIPEMENT ET LOGEMENT (EQUIPEMENT : TRAVAUX PUBLICS, ROUTES, VOIES NAVIGABLES, PORTS MARITIMES) (p. 2079 et suiv.). — *Sont entendus :* Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (ports maritimes) ; Charles Suran, rapporteur spécial ; Amédée Bouquerel, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (routes et voies navigables) ; Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Antoine Courrière ; Louis Jung ; Auguste Pinton ; Guy de La Vasselais ; Fernand Chatelain ; Jacques Eberhard ; Yvon Coudé du Foresto ; Jean Bertaud ; Maxime Javelly.

Observations sur : le budget (p. 2079, 2085, 2088, 2090, 2092), les ports maritimes (p. 2079, 2080, 2081, 2087, 2088, 2094), le port de Dunkerque (p. 2080, 2081, 2093), le complexe de Marseille-Fos (p. 2080, 2081, 2093), le port du Havre (p. 2080, 2081, 2082, 2087, 2093, 2094, 2098), les ports de pêche (p. 2080, 2097), les ports de plaisance (p. 2080), les ports de Basse-Loire (p. 2082, 2087), les services généraux du ministère (p. 2082, 2093, 2095), l'Institut géographique national (p. 2082), les voies navigables (p. 2082, 2083, 2084, 2085, 2088, 2090, 2096), le réseau routier (p. 2083, 2084, 2085, 2086, 2090, 2091, 2092, 2094, 2095, 2096), la voirie urbaine (p. 2086), la sécurité (p. 2083, 2087), le déclassement d'une partie du réseau national (p. 2083, 2084, 2087, 2093, 2094, 2095), le fonds d'investissement routier (p. 2084, 2089, 2093, 2094), les autoroutes (p. 2084, 2086, 2089, 2091, 2093, 2094, 2095, 2097), le personnel des ponts et chaussées (p. 2089, 2094, 2095), la S. N. C. F. (p. 2090), les transports lents [caravanes] (p. 2091, 2096), la R. N. 10 (p. 2091, 2092, 2096), Port-la-Nouvelle (p. 2088, 2094, 2096), le statut des dockers (p. 2094, 2095, 2096), le port de La Pallice (p. 2095), les nuisances des voies à grande circulation (p. 2097), le déneigement (p. 2097, 2098).

Suite de la discussion [24 novembre 1970] (p. 2102 et suiv.).

TRANSPORTS. — I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES (p. 2102 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Charles Suran, rapporteur spécial ; Auguste Billiémaz, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Robert Galley, ministre des postes et télécommunications, au nom de M. Raymond Mondon, ministre des transports ; Roger Gaudon ; Mlle Irma Rapuzzi ; MM. Adolphe Chauvin ; Auguste Pinton ; Serge Boucheny ; Pierre Giraud ; Pierre Brousse ; Marcel Souquet ; Louis Jung ; Jean-Eric Bousch ; Ladislas du Luart.

Observations sur : le budget (p. 2102, 2105, 2109, 2119), la R. A. T. P. (p. 2102, 2103, 2106, 2107, 2109, 2111, 2114, 2115, 2116, 2118, 2119, 2120), la S. N. C. F. (p. 2102, 2103, 2104, 2107, 2108, 2115, 2116, 2120, 2121), la fermeture des lignes secondaires (p. 2104, 2105, 2107, 2108, 2113), les transports de la région parisienne (p. 2105, 2106, 2109, 2111, 2113, 2114, 2115, 2117, 2119), les transports urbains en province (p. 2106, 2109, 2110, 2111, 2114, 2117, 2118), les transports routiers (p. 2107, 2108), la batellerie (p. 2108), le métro à Marseille et à Lyon (p. 2110, 2111, 2118), la desserte des aéroports d'Orly et de Roissy-en-France (p. 2111, 2118, 2119), la ligne nouvelle Paris-Lyon (p. 2112, 2121), les liaisons rapides (p. 2112, 2121), la manifestation du 17 novembre des usagers des transports en commun de la région parisienne (p. 2113), les tarifs (p. 2114, 2119, 2120), les problèmes d'équipement et de logement (p. 2115, 2116), l'encombrement aux frontières (p. 2117), la gare Montparnasse (p. 2121, 2122). — *Crédits et articles* p. 2122).

EQUIPEMENT ET LOGEMENT : LOGEMENT (p. 2122 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Eric Bousch, rapporteur spécial ; Robert Laucournet, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement ; Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Auguste Billiemaz ; Jean Colin ; Adolphe Chauvin ; Fernand Châtelain ; René Monory ; Paul Guillard ; Alfred Kieffer ; Léon Jozeau-Marigné ; Roger Delagnes ; Michel Chauty.

Observations sur : le budget (p. 2122, 2123, 2125, 2129) la rénovation urbaine (p. 2123, 2124, 2130) ; la construction (p. 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2133, 2134, 2136, 2139) ; les H. L. M. (p. 2124, 2125, 2127, 2128, 2129, 2133, 2134, 2137) ; la politique du logement (p. 2127, 2128, 2129, 2130) ; le prix plafond des pavillons individuels construits par les coopératives d'H. L. M. (p. 2131) ; la taxe locale d'équipement (p. 2131, 2132, 2137, 2138) ; la taxe d'urbanisation (p. 2132, 2137) ; les plans d'urbanisme (p. 2134, 2137) ; les offices d'H. L. M. (p. 2134, 2137) ; l'habitat ancien (p. 2135, 2139, 2140) ; l'industrie du bâtiment en Alsace (p. 2135, 2137) ; le logement en basse Normandie (p. 2135, 2136) ; la maison individuelle (p. 2134, 2137) ; l'allocation loyer et l'allocation logement (p. 2135, 2140). — *Crédits et articles* (p. 2141 et 2142). — ETAT C. — TITRE VI. — *Sont entendus :* MM. Antoine Courrière et Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement. — Adoption (p. 2141) du titre VI par scrutin public (n° 15).

ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES (p. 2142 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Henri Tournan, rapporteur spécial ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Roger Gaudon ; André Armengaud ; Marcel Boulangé ; Mme Marie-Hélène Cardot ; Paul Driant.

Observations sur : le budget (p. 2142, 2143, 2144) ; les retraités (p. 2145, 2146, 2147, 2148, 2150) ; les personnels français en Allemagne fédérale (p. 2145, 2146, 2148) ; les Français spoliés d'Algérie (p. 2146, 2149) ; les fonctionnaires des anciens cadres d'Afrique du Nord et d'outre-mer anciens combattants et victimes de guerre (p. 2147, 2150) ; les bonifications d'intérêt intéressant l'institution du crédit agricole (p. 2143, 2144, 2147, 2148, 2150). — *Crédits* (réservés jusqu'à l'examen des crédits du fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles, lors de la discussion du budget de l'agriculture (cf. *infra*).

ECONOMIE ET FINANCES : II. — SERVICES FINANCIERS (p. 2150 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Pauly, rapporteur spécial ; Raymond Brun, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du plan ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : le budget (p. 2151, 2152, 2153) ; la situation du commerce (p. 2152) ; le commerce intérieur et l'expansion économique à l'étranger (p. 2152 à 2156) ; la réduction de la patente (p. 2152, 2155). — *Crédits et articles* (p. 2156 et suiv.). — ETAT B. — TITRE III. — Observations sur le corps des attachés agricoles et sur l'application du régime des droits d'enregistrement en matière agricole (p. 2156 et 2157). — TITRE IV (p. 2157). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances tendant à rétablir le crédit nécessaire à la tenue de la prochaine assemblée générale de la conférence internationale des contrôles d'assurances des Etats africains, français et malgache (*ibid*) ; observations ; adoption (p. 2158). — Amendement par M. Yves Durand tendant à rétablir le crédit destiné au centre de prospection et de recherche commerciale (*ibid.*) ; observations ; adoption (p. 2160). — Art. 71 et 76 (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Etienne Dailly ; Yves Durand ; René Jager ; Max Monichon ; Paul Pauly, rapporteur spécial ; Jacques Piot.

Suite de la discussion [25 novembre 1970] (p. 2166 et suiv.).

TRANSPORTS. — II. — AVIATION CIVILE (p. 2166 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Marcel Fortier, rapporteur spécial ; Gaston Pams, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Robert Galley, au nom de M. Raymond Mondon, ministre des transports ; André Méric ; Yvon Coudé du Foresto ; Ahmed Abdallah ; Marcel Martin ; André Aubry ; Marcel Lambert ; Georges Marie-Anne.

Observations sur : le budget (p. 2166, 2172, 2178) ; le secrétariat à l'aviation civile (p. 2166, 2172) ; le contrôle de la circulation aérienne (p. 2166, 2167, 2173, 2174) ; la construction aéronautique et les programmes Concorde, Airbus et Mercure (p. 2167, 2169, 2170, 2171, 2172, 2174, 2176, 2178, 2179, 2181, 2184) ; la coordination de la circulation aérienne civile et militaire (p. 2167, 2173) ; Air France (p. 2167, 2169, 2172, 2173, 2181) ; U. T. A. (p. 2168, 2169, 2173) ; les autres transporteurs (p. 2168, 2172) ; les aéroports (p. 2168, 2170, 2174) ; la desserte des aéroports (p. 2168, 2174) ; les nuisances (p. 2169, 2170) ; les aéroclubs (p. 2169, 2170, 2174, 2177, 2179, 2180, 2182) ; les subventions pour le matériel d'instruction (p. 2169, 2174, 2176) ; Air-Inter (p. 2169, 2170, 2172) ; la météorologie (p. 2174, 2175, 2177, 2179) ; l'aéropostale (p. 2174) ; les tarifs des transports (p. 2176, 2181) ; l'aéromodélisme (p. 2176) ; les liaisons aériennes avec les Comores (p. 2176, 2177, 2182) ; les agents de la navigation aérienne (p. 2177, 2182) ; l'industrie aéronautique des pays étrangers (p. 2178, 2179) ; l'aviation civile et les départements d'outre-mer (p. 2180, 2183) ; le tourisme dans les départements d'outre-mer (p. 2180, 2181, 2183). — *Crédits et articles* (p. 2183).

EDUCATION NATIONALE [25 novembre 1970] (p. 2183 et suiv.). — *Sont entendus :* Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial ; MM. Jean Sauvage, rapporteur spécial (enseignement supérieur) ; Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale ; Jean Nayrou ; Edgar Tailhades ; Paul Minot ; René Jager ; Jacques Pelletier ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; MM. Jacques Henriet ; Pierre Giraud ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Georges Lamousse ; Marcel Gargar ; Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

Observations sur : le budget (p. 2183, 2184, 2187, 2188, 2190, 2194, 2196, 2198, 2199, 2206, 2209) ; les créations d'emplois (p. 2184, 2186, 2188, 2190, 2194, 2199, 2207) ; les enfants handicapés (p. 2184, 2200) ; les classes démontables (p. 2184) ; les constructions scolaires (p. 2184, 2185, 2189, 2190, 2191, 2197, 2198) ; l'enseignement privé (p. 2185, 2201, 2203) ; les transports scolaires (p. 2185, 2192, 2195, 2198) ; l'enseignement technique et les I. U. T. (p. 2185, 2187, 2193, 2196, 2198, 2202, 2203, 2204, 2206, 2207) ; le service militaire pour les élèves des grandes écoles (p. 2187) ; les échanges universitaires et la coopération européenne (p. 2187, 2208, 2209) ; l'école normale dans la Seine-Saint-Denis (p. 2188, 2208) ; les réformes (p. 2188, 2190, 2202, 2206) ; les nationalisations (p. 2189, 2192, 2196, 2200) ; les C. E. G. et les C. E. S. (p. 2189, 2192, 2197, 2200) ; l'ordre dans les universités (p. 2189, 2190, 2193, 2206) ; la formation des maîtres et les écoles normales (p. 2188, 2190, 2191, 2196, 2199, 2203, 2205, 2208) ; la rentrée de 1970 (p. 2192, 2194, 2199) ; l'enseignement du latin et du grec (p. 2196, 2202, 2207) ; les écoles maternelles dans les départements de l'Est (p. 2197, 2208) ; les enfants inadaptés (p. 2197) ; les équipements sportifs (p. 2198) ; les services de médecine préventive (p. 2200) ; la faculté des lettres de Besançon (p. 2201, 2207) ; l'égalité des femmes dans l'enseignement technique (p. 2204) ; l'enseignement à la Guadeloupe (p. 2206) ; le C. N. E. T. (centre national de téléenseignement) (p. 2207). — *Crédits et articles* (p. 2209 et suiv.). — ETAT B. — TITRE III. — Observations sur les écoles maternelles, en Moselle particulièrement, sur les classes pratiques et les nationalisations. — Amendement par M. Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis, tendant à réduire les crédits du titre III afin d'obtenir la création de nouveaux postes de personnel administratif (p. 2209) ; observations, rejet (p. 2210). — Amendement par M. Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis, tendant à supprimer ces crédits du titre III prévus pour la nationalisation de 40 C. E. S. au cours de l'année 1971 (*ibid.*) ; observations ; adoption (p. 2211). — TITRE IV. — Observations sur les crédits pour les écoles des Français résidant hors de France (*ibid.*). — ETAT C. — TITRE V. — Observations sur l'insuffisance des crédits d'investissement (*ibid.*). — Adoption (p. 2212) par scrutin public (n° 16). — Article additionnel 70 *bis* nouveau. — Amendement par M. André Armengaud tendant à insérer, après l'article 70, une article additionnel 70 *bis* nouveau supprimant les mots « en France » dans l'article 51 de la loi de finances rectificative du 23 décembre 1964, rectifiée le 24 décembre 1969, afin que les prêts bénéficiant de la garantie de l'Etat puissent être émis non seulement en France mais aussi à l'étranger (situation des petites écoles françaises à l'étranger) (p. 2212) ; observations ; adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud ; Adolphe Chauvin, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Pierre Giraud ; Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale ; Jacques Habert ; Mlle Irma Rapuzzi, rapporteur spécial ; MM. Robert Schmitt ; Jean Sauvage, rapporteur spécial (enseignement supérieur).

Suite de la discussion [26 novembre 1970] (p. 2222 et suiv.).

AFFAIRES CULTURELLES (p. 2222 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Edouard Bonnefous, rapporteur spécial ; Jean de Bagneux, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Georges Lamousse, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (cinéma, théâtres nationaux) ; Michel Miroudot, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (monuments historiques) ; André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'intérim des affaires culturelles ; Lucien De Montigny ; Paul Minot ; André Cornu ; Marcel Martin ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; M. René Jager ; Mme Catherine Lagatu ; M. Pierre Marcilhacy.

Observations sur : l'œuvre de M. Edmond Michelet, ministre des affaires culturelles (p. 2222, 2225, 2230, 2232, 2233), le budget (p. 2222, 2223, 2226, 2229, 2231, 2232, 2235, 2236), la Comédie Française et l'Odéon (p. 2223, 2227, 2231, 2234, 2235, 2240, 2241), l'Opéra et l'Opéra-Comique (p. 2223, 2226, 2228, 2232, 2233, 2234, 2237, 2241), l'académie de France à Rome (p. 2223, 2240), les musées (p. 2223, 2234), les monuments historiques (p. 2224, 2226, 2229, 2230, 2231, 2233, 2234, 2235, 2236, 2239, 2240), la protection des sites (p. 2224, 2225, 2227, 2231, 2239), les opérations : Défense, Maine-Montparnasse, Rond-Point, rue d'Ulm et Tour Zamanski (p. 2224, 2239, 2240), les travaux de décoration financés par le 1 p. 100 du coût des constructions scolaires financées par l'Etat (p. 2225, 2231), la politique culturelle (p. 2226, 2230, 2232, 2233, 2237, 2241), l'enseignement de l'architecture (p. 2226, 2227, 2231, 2234, 2235, 2236, 2238, 2240), les maisons de la culture (p. 2227, 2232), le fonds d'interventions culturelles (p. 2227, 2232, 2235), le cinéma (p. 2228, 2232, 2238), la création de « paradors » (p. 2230, 2240), le centre d'art contemporain (p. 2232), l'aide aux propriétaires de monuments historiques (p. 2236), une nouvelle localisation des spectacles (p. 2237), la politique des loisirs (p. 2238), la censure des films (p. 2238, 2241, 2242). — *Crédits et articles* (p. 2242 et suiv.). — ETAT B. — TITRE III. — Amendements identiques par M. Marcel Pellenc, rapporteur général et par M. Georges Lamousse, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, tendant à réduire les crédits du titre III [réorganisation de l'Opéra et de l'Opéra-Comique] (p. 2242), observations, adoption (p. 2243). — Amendement par M. Jean de Bagneux, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, tendant à réduire les crédits du titre III [enseignement de l'architecture] (p. 2243), observations, retrait (*ibid.*). — ETAT B. — TITRE IV. — Amendement par M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'intérim des affaires culturelles, tendant à augmenter de 4 millions de francs le titre IV, crédits destinés aux activités théâtrales, musicales, lyriques et d'action culturelle (*ibid.*), observations, adoption (p. 2244). — Art. 66 A (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean de Bagneux, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; André Bettencourt, ministre délégué ; Edouard Bonnefous, rapporteur spécial ; Georges Lamousse, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Marcel Pellenc, rapporteur général.

INTÉRIEUR (p. 2244 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean Raybaud, rapporteur spécial ; André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation (rapatriés) ; Jean Nayrou, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Gustave Héon ; Marcel Martin, Fernand Lefort ; André Mignot ; Marcel Champeix ; André Colin ; Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur ; Louis Namy ; Guy Petit ; Roger Delagnes ; Edouard Le Bellegou ; Léon Motais de Narbonne ; Pierre Brousse ; Jacques Eberhard ; Edgar Tailhades ; Roger Poudonson ; Adolphe Chauvin ; Jean Aubin ; Pierre Bouneau.

Observations sur : le budget (p. 2244, 2245, 2252, 2254, 2266), les incendies de forêts et la protection civile (p. 2245, 2266, 2267), la police nationale (p. 2245, 2248, 2250, 2252, 2257, 2261, 2263, 2264, 2267, 2268, 2270), les finances des collectivités locales (p. 2245, 2246, 2249, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2262, 2268, 2269), la voirie départementale et communale (p. 2246, 2249), la déconcentration et la décentralisation (p. 2246, 2247, 2254, 2255, 2262, 2264), les rapatriés (p. 2247, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2267, 2270, 2271), la protection juridique des rapatriés (p. 2248, 2260), les instituts régionaux d'administration (p. 2248, 2266), le personnel des préfectures (p. 2249, 2251, 2257, 2264, 2266), les charges du département (p. 2249, 2250, 2253), le régionalisme (p. 2250, 2253, 2255, 2256, 2259, 2265, 2270), le personnel municipal (p. 2250, 2261, 2269), les responsabilités des maires en matière de sécurité publique [affaire de Saint-Laurent-du-Pont] (p. 2250, 2265), l'autonomie des communes (p. 2251, 2254, 2255, 2270), l'utilité de créer une caisse de prêts et d'équipement aux collectivités locales (p. 2251), les constructions scolaires (p. 2252), l'application de la T. V. A. aux collectivités locales (p. 2249, 2251, 2252, 2258, 2262, 2265, 2266, 2269, 2270), les communes touristiques et thermales (p. 2258, 2259, 2264, 2265, 2269), la pollution des eaux (p. 2259, 2261), les personnes âgées rapatriées (p. 2263, 2267), les indemnités des magistrats municipaux (p. 2266), les agressions de deux parlementaires (p. 2268), les protestations à la suite de la condamnation de M. Gesmar (p. 2268). — *Crédits et articles* (p. 2271 et suiv.). — ETAT B. — TITRE III. — Observations sur la protection civile, l'incendie de Saint-Laurent du Pont, les feux de forêts, la lutte contre les moustiques (p. 2271 et 2272). — TITRE IV. — Observations sur la situation de certains commissariats de police des régions frontalières [Forbach] (p. 2272 et 2273). — ETAT C. — TITRE VI. — Observations sur l'autonomie des finances locales, les rapatriés, le procès Gesmar, les juridictions d'exception (p. 2273). — Adoption (*ibid.*), par scrutin public (n° 17). — Après l'article 76 (p. 2273). — Amendement par M. Maurice Carrier tendant, après l'article 76, à insérer un article additionnel créant un fonds national pour l'indemnisation des rapatriés (*ibid.*), observations, retrait (p. 2274). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Auguste Billiemaz ; Jean-Eric Bousch ; Marcel Champeix ; Etienne Dailly ; Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur ; Léon Motais de Narbonne.

Suite de la discussion [27 novembre 1970] (p. 2278 et suiv.).

TRANSPORTS (*suite*). — III. — MARINE MARCHANDE (p. 2278 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean Bardol, rapporteur spécial ; Joseph Yvon, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, au nom de M. Raymond Mondon, ministre des transports ; Léon David ; Mlle Irma Rapuzzi ; MM. André Monteil ; Marcel Gargar.

Observations sur : le budget (p. 2278, 2281), la construction navale (p. 2278, 2281, 2282, 2284, 2285), la flotte (p. 2278, 2281), le plan de relance de l'armement (p. 2278, 2279, 2282, 2284, 2286, 2289), la Compagnie générale transatlantique et les messageries maritimes (p. 2279, 2286), la pêche maritime (p. 2279, 2280, 2282, 2283, 2285), la société nationale de sauvetage en mer (p. 2280, 2285, 2287, 2289), les pensions et retraites (p. 2280, 2281, 2286), l'emploi (p. 2284, 2286), l'école d'apprentissage maritime de Guilvinec (p. 2288, 2289), les problèmes maritimes de La Guadeloupe (p. 2288, 2289), les paquebots « Antilles » et « Pasteur » (p. 2288, 2289, 2290). — *Crédits et articles* (p. 2290). — *Est entendu :* M. Léon David.

AGRICULTURE ET F. O. R. M. A. [Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles] (p. 2290 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Driant, rapporteur spécial ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; André Dulin, rapporteur spécial (F. O. R. M. A.) ; Marc Pauzet, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Martial Brousse ; Léon David ; Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture ; Paul Guillaumot ; Marcel Lemaire ; Marcel Brégégère ; Lucien De Montigny ; René Tinant ; Victor Golvan ; Jacques Pelletier ; Paul Guillard ; Claudius Delorme ; Max Monichon ; Jean Péridier ; Octave Bajeux ; Henri Caillavet ; Hubert d'Andigné ; André Picard ; Paul Pauly ; Michel Kauffmann ; Pierre Brousse ; Emile Durieux ; Jean Errecart.

Observations sur : le budget (p. 2291, 2292, 2296, 2297, 2304, 2305, 2313, 2314, 2315, 2328), l'enseignement agricole (p. 2291, 2296, 2307, 2311, 2314, 2315, 2320, 2324, 2326), les adductions d'eau (p. 2292, 2296, 2297, 2304, 2314, 2318, 2323), le crédit agricole (p. 2292, 2301, 2302, 2313), les industries agricoles et alimentaires (p. 2293, 2316, 2326), le Marché commun (p. 2293, 2298, 2299, 2300, 2301, 2306, 2312, 2319, 2330), l'action sociale (p. 2293, 2303, 2304, 2307, 2311, 2324), le F. O. R. M. A. [fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles] (p. 2293, 2294, 2295, 2303), le F. E. O. G. A. [fonds européen d'orientation et de garanties agricoles] (p. 2293, 2294, 2295, 2297), les productions animales (p. 2294, 2301, 2307, 2309, 2310, 2325, 2330), la production laitière (p. 2294, 2295, 2308, 2309), la production du vin (p. 2294, 2301, 2308, 2319, 2320, 2327), les prix agricoles (p. 2295, 2301, 2312, 2326, 2328, 2329), le remembrement (p. 2297, 2326, 2328, 2330), le revenu agricole (p. 2298, 2317), la Grande-Bretagne et le Marché commun (p. 2300), la politique agricole française (p. 2301, 2302, 2303, 2305, 2306, 2310, 2326), les structures économiques et foncières (p. 2302, 2303), les abattoirs (p. 2305), les coopératives et la patente (p. 2307), les fruits et légumes (p. 2308, 2317), les forêts (p. 2308, 2309, 2318), l'indemnité viagère de départ (p. 2308, 2326), l'usine de déshydratation de fourrages d'Etrepy (p. 2310), le B. A. P. S. A. (p. 2311), la production de la noix (p. 2312), la lutte contre la brucellose (p. 2315, 2316), les producteurs du Nord (p. 2320), la lutte contre le rat d'Amérique (p. 2321), les C. U. M. A. [coopératives d'utilisation du matériel agricole] (p. 2321, 2322, 2325), les S. I. C. A. [Sociétés d'intérêt collectif agricole] (p. 2321, 2322), la culture du tabac (p. 2322), l'équipement (p. 2323), la protection sociale agricole [les tranches intermédiaires] (p. 2324), le groupement Gitravin (p. 2327), la montagne (p. 2330).

Suite de la discussion [28 novembre 1970] (p. 2334 et suiv.).

AGRICULTURE ET F. O. R. M. A. [Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles] (suite). — *Sont entendus :* MM. Marcel Mathy ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Henri Tournan ; Jacques Verneuil ; Yvon Coudé du Foresto ; Marcel Lemaire ; Paul Pelleray ; Léon David ; Clément Balestra ; Paul Guillaumot.

Observations sur : les revenus agricoles (p. 2334), l'enseignement agricole (p. 2334, 2340, 2341), le crédit agricole (p. 2334), la patente pour les coopératives (p. 2335, 2341), les ingénieurs des travaux agricoles (p. 2335), la campagne d'aménagement des coteaux de Gascogne (p. 2335, 2340), le remboursement forfaitaire aux exploitants agricoles qui n'ont pas opté pour l'assujettissement à la T. V. A. (p. 2336), la production animale (p. 2336, 2337), la lutte contre la brucellose (p. 2337), le rat musqué dit rat d'Amérique (p. 2337), le problème du vin (p. 2337), le groupement Gitravin (p. 2338), les fruits et légumes (p. 2338), les S. I. C. A. (p. 2339), le marché de la noix (p. 2339), les pommes de terre (p. 2339), le tabac (p. 2339), les industries alimentaires et agricoles (p. 2339, 2341), l'électrification rurale (p. 2340), le remembrement (p. 2340), l'usine de déshydratation des fourrages d'Etrepy (p. 2340), l'A. N. D. A. (p. 2340), les C. U. M. A. (p. 2341), la préparation du VI[e] Plan (p. 2341), le prix de la viande bovine (p. 2342, 2343), le canal de Provence (p. 2342, 2343), les prix des produits laitiers (p. 2343). — *Crédits et articles* (p. 2343 et suiv.). — ETAT C. — TITRE VI. — Amendement par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, tendant à augmenter la dotation des équipements collectifs (p. 2343), observations, adoption (p. 2344). — Amendement d'harmonisation par M. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture (*ibid.*), observations, retrait (p. 2346). — Explication de vote sur le titre VI : MM. Antoine Courrière, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Léon David. — Adoption (p. 2348) du titre VI par scrutin public (n° 18). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Octave Bajeux ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Etienne Dailly ; Paul Driant, rapporteur spécial ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; André Dulin, rapporteur spécial.

ECONOMIE ET FINANCES. — I. — CHARGES COMMUNES (p. 2344). — *Sont entendus :* MM. André Dulin, rapporteur spécial : Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture.

Observations sur le budget du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (F. O. R. M. A.) (p. 2344). — *Crédits* (*ibid.*).

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES [Budget annexe. — B. A. P. S. A.] (p. 2349 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Max Monichon, rapporteur spécial ; Robert Soudant, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Paul Guillaumot.

Observations sur : le budget (p. 2349, 2350, 2351, 2352), le fonds d'action sociale de l'A. M. E. X. A. (p. 2351). — *Crédits et articles* (p. 2353). — Article additionnel. — Amendements identiques par M. André Armengaud et par M. Octave Bajeux, tendant, après l'article 65, à insérer un article additionnel nouveau ainsi rédigé : « La taxe sur les betteraves, inscrite au budget annexe des prestations sociales agricoles, est remplacée par une taxe de 2,5 p. 100 sur le sucre, additionnelle à la T. V. A., qui obéira aux mêmes règles que la T. V. A. et dont les modalités d'application seront fixées par décret. » (*ibid.*), observations ; explications de vote sur les deux amendements identiques : MM. Roger Deblock ; Marcel Lemaire ; Geoffroy de Montalembert ; Léon David ; André Dulin ; Jean Bertaud. — Adoption (p. 2356) par scrutin public (n° 19). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud ; Octave Bajeux ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Max Monichon, rapporteur spécial.

Suite de la discussion [29 novembre 1970] (p. 2362 et suiv.).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*suite*). — II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (p. 2362 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. René Monory, rapporteur spécial ; Alex Roubert, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Jacques Pelletier, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Joseph Comiti, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs ; Adolphe Chauvin ; Pierre Giraud ; Jean Noury ; Jean-Louis Vigier ; Louis Brives ; Guy Schmaus ; André Dulin.

Observations sur : le budget (p. 2362, 2363, 2364, 2365, 2367, 2370, 2372, 2373), les équipements (p. 2363, 2364, 2365, 2366, 2368, 2372), les maisons de jeunes et de la culture (p. 2363, 2368, 2371), les offices de la jeunesse (p. 2363, 2372, 2376), la création de recettes nouvelles par l'institution de concours de pronostics (p. 2364, 2369, 2372, 2373, 2374), les inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports et les problèmes de la jeunesse (p. 2365, 2366, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373), le plein emploi des équipements sportifs (p. 2365, 2367, 2368, 2369, 2372, 2376), l'insuffisance de la pratique de l'éducation physique par les étudiants (p. 2366, 2367, 2374, 2375), les mouvements de jeunesse et l'éducation populaire (p. 2366, 2367, 2368, 2376), le diplôme du concours terminal d'éducation physique (p. 2367, 2370, 2376), les éducateurs sportifs (p. 2367, 2371, 2373, 2376, 2377), les piscines (p. 2371, 2375, 2376, 2377), les grands ensembles urbains (p. 2372), les contrôles médicaux (p. 2373, 2376), la situation des clubs (p. 2373), le sport automobile (p. 2374, 2377), le stade de 100.000 places (p. 2374, 2377). — *Crédits et articles* (p. 2378). — ETAT B. — TITRE III. — Amendement par M. Jacques Pelletier, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, tendant à une réduction de crédits pour protester contre la situation faite aux inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — TITRE IV. — Amendement par M. Jacques Pelletier, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, tendant à une réduction de crédits du titre IV [éducation populaire et activités éducatives et culturelles] (p. 2378), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs ; René Monory, rapporteur spécial ; Jacques Pelletier, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*suite*). — III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (p. 2379 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. René Monory, au nom de M. Jean Colin, rapporteur spécial ; Georges

Marie-Anne); Marcel Gargar; Louis Namy; François Duval; Henri Rey, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Observations sur : le budget (p. 2379, 2380, 2381, 2384, 2385, 2388, 2390, 2392), la situation économique des départements d'outre-mer (p. 2379, 2383, 2384, 2385, 2387, 2388, 2392), la production de sucre (p. 2379, 2383, 2385, 2389, 2390, 2391), la production de la banane (p. 2379, 2390, 2391), la production d'ananas (p. 2379, 2391), les cultures maraîchères aux Antilles (p. 2380, 2386), les investissements industriels (p. 2380, 2383, 2391), l'équipement hôtelier et le tourisme (p. 2380, 2383, 2386, 2387, 2391), la situation sociale (p. 2380, 2381, 2383, 2387, 2388, 2391, 2392), les migrations (p. 2380, 2381, 2383, 2387), les équipements collectifs (p. 2380, 2393), les structures foncières (p. 2380, 2388, 2392), la déconcentration et la décentralisation (p. 2381, 2389), la tempête *Dorothée* à la Martinique (p. 2382, 2388, 2389, 2392), la commission des Caraïbes (p. 2382), les problèmes particuliers de la Martinique (p. 2383, 2392), le F.I.D.O.M. (p. 2384), les problèmes particuliers de la Guadeloupe (p. 2385, 2386, 2387), l'opération urbaine de Pointe-à-Pître (p. 2387), les fonctionnaires en service dans les départements d'outre-mer (p. 2387), la création d'un théâtre à la Martinique (p. 2389). — *Crédits et articles* (p. 2393 et 2394). — ETAT B. — TITRE III. — Observations sur l'établissement Barmet de Saint-Mandé (Val-de-Marne) [accueil des jeunes filles venant des pays d'outre-mer] (p. 2393). — ETAT C. — TITRE VI. — Amendement par M. Marcel Gargar tendant à une réduction de crédits [industrie sucrière et plan de relance de la canne] (p. 2393), observations, rejet (p. 2394). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Jean Bertaud ; Marcel Gargar ; René Monory, rapporteur spécial ; Henri Rey, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*suite*). — IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER (p. 2394 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. René Monory, au nom de M. Jean Colin, rapporteur spécial ; Alfred Poroë ; Albert Pen ; Henry Loste ; Ahmed Abdallah ; Henri Lafleur ; Henri Rey, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Observations sur : le budget (p. 2394, 2395, 2402, 2403, 2404), la politique de promotion économique et sociale (p. 2395), les Comores (p. 2395, 2399, 2400, 2401, 2403, 2404, 2406), la Polynésie française (p. 2395, 2398, 2399, 2403, 2405), la Nouvelle-Calédonie (p. 2396, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405), le territoire des Afars et des Issas (p. 2396, 2403, 2404), Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 2396, 2397, 2398, 2403, 2405), les Nouvelles-Hébrides (p. 2396, 2403, 2404), le barrage hydro-électrique sur la Papenoo, à Tahiti (p. 2397, 2405), la lutte contre la filariose à Wallis et Futuna (p. 2398, 2399, 2403, 2405, 2406), le nickel à la Nouvelle-Calédonie (p. 2401). — *Crédits et articles* (p. 2406).

Suite de la discussion [30 novembre 1970] (p. 2408 et suiv.).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION (p. 2408 et suiv.) — *Sont entendus :* MM. Georges Portmann, rapporteur spécial (affaires étrangères) ; Robert Schmitt, rapporteur spécial (coopération) ; le général Antoine Béthouart, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (affaires étrangères) ; Jean Péridier, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (coopération) ; Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères ; Henri Caillavet, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (coopération) ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Pierre Marcilhacy ; Jacques Duclos ; André Armengaud ; Léon Motais de Narbonne ; Louis Namy ; Dominique Pado ; Pierre Giraud.

Observations sur : le budget des affaires étrangères (p. 2408, 2409, 2414, 2415, 2420, 2421, 2422, 2435, 2439, 2443, 2446), la réorganisation administrative des affaires étrangères (p. 2408, 2420, 2439), la défense du français (p. 2409, 2439), l'alliance française (p. 2409, 2414, 2418, 2421, 2438), la coopération franco-algérienne (p. 2409, 2414, 2415, 2418, 2419, 2420, 2439, 2440, 2441), la politique extérieure de la France (p. 2409, 2410, 2431, 2432, 2435, 2437), l'Europe (p. 2410, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2433, 2434, 2436, 2438, 2443, 2444), la Méditerranée (p. 2410, 2426, 2434, 2437, 2440, 2441, 2442), l'organisation de l'Atlantique Nord (p. 2410, 2429, 2430, 2432, 2437), l'accroissement des forces des pays du Pacte de Varsovie (p. 2411), l'ouverture vers l'Est (p. 2410, 2424, 2428, 2429, 2431, 2432, 2443, 2444), les avions à la Libye (p. 2410, 2441), les manœuvres militaires russes de 1970 (p. 2411), le budget de la coopération (p. 2412, 2413, 2416, 2417, 2422, 2423, 2446), la coopération (p. 2412, 2413, 2415, 2416, 2417, 2419, 2423, 2438, 2443), l'assistance technique (p. 2412, 2414, 2416, 2417, 2422), l'association française des volontaires du progrès (p. 2413), Mers-El-Kébir (p. 2415), le Cambodge (p. 2415), la politique spatiale (p. 2418, 2441), le fonds d'action conjoncturelle (p. 2423, 2424), l'Euratom (p. 2425), le plan Werner [union européenne économique et monétaire] (p. 2425, 2436), l'Allemagne (p. 2429, 2432, 2440, 2444, 2445), le projet de conférence de la sécurité européenne (p. 2429, 2430, 2433, 2437, 2440, 2444), la Chine (p. 2431, 2432, 2444), les opérations au Tchad (p. 2432, 2438, 2445), l'Indochine (p. 24, 33, 2434), le Biafra (p. 2434, 2445), la politique de la France à l'égard des pays en voie de développement (p. 2435, 2437, 2445), la Grande-Bretagne et le Marché commun (p. 2436, 2443), la situation des 250 Français bloqués en Algérie (p. 2439, 2442). — *Crédits et articles* (p. 2447 et 2448). — ETAT B. — TITRE III. — Observations sur la signification du scrutin demandé sur le titre III : approbation de la politique extérieure du Gouvernement (p. 2447). — Scrutin public (n° 20, p. 2453). — Rejet (p. 2453). — ETAT B. — TITRE IV (p. 2447). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à une réduction de crédits [intervention au Tchad] (p. 2447), observations, rejet (p. 2448). — *Ont pris part à la discussion :* M. Jacques Duclos ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; MM. Pierre Giraud ; Lucien Grand ; Georges Portmann, rapporteur spécial ; François Schleiter ; Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères.

AFFAIRES SOCIALES. — SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE (p. 2448 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Paul Ribeyre, rapporteur spécial (santé publique) ; Jacques Henriet ; Michel Kistler, rapporteur spécial (sécurité sociale) ; Lucien Grand, président et rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Mme Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation ; Auguste Billiémaz ; Jacques Habert ; André Aubry ; Pierre Bouneau ; Marcel Souquet ; Mme Marie-Hélène Cardot ; Robert Schmitt ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; Marcel Darou.

Observations sur : le budget de la santé publique (p. 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2454, 2456, 2465, 2469, 2472), la réorganisation des études médicales (p. 2450, 2456, 2460), la lutte contre la toxicomanie (p. 2451, 2458), l'action sociale (p. 2451, 2452, 2455, 2457, 2472), les handicapés (p. 2451, 2452, 2463, 2465, 2466, 2472, 2473, 2474, 2475), les équipements sanitaires et sociaux (p. 2452, 2454, 2455, 2456, 2459, 2465, 2469), le budget de la sécurité sociale (p. 2453, 2455, 2456, 2465, 2470), la sécurité sociale (p. 2453, 2469), la politique démographique (p. 2453, 2456), les pensionnés du travail (p. 2454, 2473, 2474), le personnel du ministère de la santé publique (p. 2454, 2455, 2460), la politique de la santé du Gouvernement (p. 2458, 2465), la sécurité routière (p. 2458), les personnels paramédicaux et sociaux (p. 2460, 2465), l'action sociale en faveur des familles (p. 2461, 2462), les personnes âgées (p. 2461, 2466, 2469, 2470, 2471, 2479), les sanatoriums (p. 2463, 2464, 2473), l'assurance volontaire vieillesse des Français établis hors de France (p. 2464, 2474), la prévention des handicaps de l'enfance (p. 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2472, 2474), l'expertise génétique des produits pharmaceutiques (p. 2267, 2274), la formation des psychagénésistes (p. 2468), le projet d'allocation pour les orphelins (p. 2468, 2474), l'institut Pasteur (p. 2470, 2474), l'hospice départemental de Corze (p. 2471, 2474), les hôpitaux de Lille et Roubaix (p. 2473, 2474), les pharmacies mutualistes (p. 2473), l'aide sociale aux infirmes civils (p. 2473, 2474). — *Crédits et articles* (p. 2475 et suiv.). — ETAT B. — TITRE III (p. 2475). — Observations sur l'enseignement des enfants sourds-muets (*ibid.*). — TITRE IV (*ibid.*). — Observations sur la retraite mutualiste du combattant (*ibid.*). — Le vote des crédits est réservé jusqu'à la fin de l'examen des dispositions relatives au travail, à l'emploi et à la population (p. 2476). — Art. additionnel. — Amendement par M. Lucien Grand, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, tendant à insérer un article additionnel nouveau ainsi conçu : « Les projets de loi de finances comporteront en annexe une présentation des comptes prévisionnels de chacun des régimes de protection sociale recevant directement ou indirectement une aide de l'Etat ou d'un autre régime. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2477). — *Ont pris part à la discussion :* M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Mme Marie-Hélène Cardot ; M. Etienne Dailly ; Mlle Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation ; M. Lucien Grand, président et rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales.

Suite de la discussion [1er décembre 1970] (p. 2482 et suiv.).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*suite*). — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE ET GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIOÉLECTRIQUES (p. 2482 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Yvon

Coudé du Foresto, au nom de M. Jean-Eric Bousch, rapporteur spécial ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale.

Observations sur : le budget (p. 2482, 2483), les personnels militaires (p. 2483), l'informatique (p. 2483). — *Crédits* (p. 2483).

DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE ET COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ (p. 2483 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Geoffroy de Montalembert, rapporteur spécial ; André Barroux, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (aménagement du territoire) ; Raymond Brun, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité) ; André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Fernand Chatelain ; Jean Nayrou ; André Morice ; Auguste Billiemaz ; André Dulin ; Antoine Courrière.

Observations sur : le budget (p. 2484, 2485, 2488), l'environnement (p. 2485, 2491, 2492), la politique d'aménagement du territoire (p. 2485, 2486, 2490, 2494, 2497), les transports et les liaisons rapides (p. 2486, 2490), les zones de rénovation rurale (p. 2486, 2490), l'aménagement touristique (p. 2486, 2487, 2490, 2491), la zone de loisirs de Miribel-Jonage (p. 2486, 2498), l'action économique (p. 2487, 2490, 2496), les options du VI[e] Plan (p. 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492), la régionalisation (p. 2489, 2491), les problèmes de la région parisienne (p. 2490, 2491, 2494, 2495, 2496, 2497), Fond a Charleville (p. 2492, 2496), le complexe de Fos et la société W[illegible]del (p. 2492), les nuisances des aéroports (p. 2493), les problèmes de la montagne (p. 2493, 2496), les problèmes routiers des Pyrénées (p. 2494), la lutte contre les moustiques (p. 2495, 2496, 2497, 2498). — *Crédits et articles* (p. 2498 et 2499). — ETAT B. — TITRE III. — Observations sur l'aménagement de la zone située au nord de Lyon (p. 2498 et 2499). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Bettancourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Francisque Collomb.

INFORMATION ET OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE (p. 2499 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Diligent, rapporteur spécial (information et O. R. T. F.) ; Jean Fleury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Etienne Dailly ; Edouard Bonnefous ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu ; MM. Dominique Pado ; Edouard Le Bellegou ; Louis Courroy ; Léon Motais de Narbonne ; Jean Lhospied ; André Méric.

Observations sur : les crédits (p. 2499, 2500, 2501, 2505, 2507, 2508, 2511), la société nationale des entreprises de presse (p. 2499, 2500, 2508), le fonds culturel (p. 2500, 2507), la commission paritaire des publications et agences de presse (p. 2500, 2507, 2519), l'art. 39 *bis* du code général des impôts [acquisitions en franchise d'impôts d'éléments d'actif] (p. 2500, 2504, 2505, 2519), la justice et la presse (p. 2500), le déclin de la presse quotidienne (p. 2501, 2504, 2505), l'O. R. T. F. (p. 2501, 2502, 2504, 2505, 2506, 2508, 2509, 2510, 2512, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2020), l'action extérieure de l'O. R. T. F. (p. 2517, 2520), les zones d'ombre (p. 2502, 2511), l'augmentation du taux de la redevance (p. 2502, 2505, 2510, 2511, 2513, 2514, 2517, 2518, 2519), les informations (p. 2503, 2512, 2513, 2516, 2520), le droit de réponse (p. 2503, 2520), la 3[e] chaîne (p. 2503, 2520), le statut de l'O. R. T. F. (p. 2503, 2506), le contrôle du Parlement et le conseil de surveillance de l'O. R. T. F. (p. 2504, 2514, 2515), les programmes (p. 2506, 2508, 2512, 2513, 2515, 2519, 2520), l'aide à la presse (p. 2507, 2518), l'agence France-Presse (p. 2508), la censure politique (p. 2511, 2520). — *Crédits et articles* (p. 2521 et suiv.). — Les crédits concernant l'information inclus dans les crédits des services du Premier ministre, section I : services généraux, sont réservés jusqu'à l'examen des crédits concernant les autres services généraux du Premier ministre (p. 2521). — ETAT B. — TITRE III. — Amendement par M. Etienne Dailly tendant à supprimer l'augmentation de crédits destinés au secrétariat général du comité interministériel pour l'information, lequel a publié, dans « Actualité Service » (n° 91 de juillet 1970), un bilan de la deuxième session du Parlement de 1969-1970 ne faisant pas mention des activités du Sénat (p. 2521 à 2523), observations, adoption (p. 2523). — Art. 65 *nonies* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, au paragraphe II de cet article, après le mot : « matériels », à ajouter le mot : « mobiliers » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Fleury, rapporteur pour avis, tendant à ajouter, au même article 65 *nonies*, un paragraphe III ainsi rédigé : « III. — Le second alinéa de l'article 7, visé au paragraphe I, est supprimé » [constitution d'une provision en franchise d'impôts pour les entreprises de presse] (p. 2523), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Art. 77 *bis* (p. 2524). — Amendements identiques par M. Marcel Pellenc, rapporteur général et par Mme Catherine Lagatu, tendant à supprimer cet article interdisant à la Société nationale des entreprises de presse l'acquisition de nouvelles participations dans les imprimeries de labeur en France métropolitaine et faisant obligation à la même société de publier son bilan annuel ainsi que celui de ses filiales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — LIGNE 106 DE L'ETAT E [redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision] (p. 2524). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer la ligne 106 de l'état E (p. 2525), observations, l'amendement est réservé (*ibid.*). — Article additionnel. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 62 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 8 du statut de l'O. R. T. F. en créant un comité au sein duquel siégeront des membres du Parlement et des représentants de l'O. R. T. F., chargé de suivre et d'apprécier le fonctionnement administratif, technique et financier de l'O. R. T. F. (*ibid.*), observations, adoption (p. 2528). — LIGNE 106 DE L'ETAT E (suite). — L'amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, précédemment réservé, est retiré (p. 2528), puis repris par M. Edouard Le Bellegou (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*), par scrutin public (n° 21). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Edouard Bonnefous ; Etienne Dailly ; André Diligent, rapporteur spécial ; Jean Fleury, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Mme Catherine Lagatu ; MM. André Méric ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Hector Viron.

AFFAIRES SOCIALES (*suite*). — TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION (p. 2529 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Michel Kistler, rapporteur spécial ; André Méric, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales ; Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Hector Viron ; Jacques Henriet ; Marcel Darou ; Pierre Brun ; Jean-Baptiste Mathias.

Observations sur : le budget (p. 2529, 2530, 2531, 2532, 2534), l'emploi (p. 2529, 2530, 2531, 2532, 2534, 2535, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542), la formation professionnelle (p. 2130, 2132, 2135, 2136, 2142), les travailleurs étrangers (p. 2531, 2532, 2536), le travail des femmes chefs de famille (p. 2532, 2533, 2536), la crise de la natalité (p. 2533, 2538, 2542), les accidents du travail (p. 2533, 2534, 2539, 2542), la formation professionnelle des adultes (p. 2536, 2543), la création d'un crédit pour les jeunes ménages (p. 2539), l'intégration des intellectuels dans la vie de la nation (p. 2541, 2542, 2543). — *Crédits et articles* (p. 2543).

Suite de la discussion [2 décembre 1970] (p. 2557 et suiv.).

DÉPENSES MILITAIRES (p. 2558 et suiv.). *Sont entendus :* MM. Yvon Coudé du Foresto, rapporteur spécial (exposé d'ensemble ; dépenses en capital), Gustave Héon, rapporteur spécial (dépenses ordinaires) ; Antoine Courrière, rapporteur spécial (essences) et au nom de M. André Colin, rapporteur spécial (poudres) ; Michel Maurice-Bokanowski, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (section commune) ; Michel Debré, ministre d'Etat, chargé de la défense nationale ; Pierre de Chevigny, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (forces terrestres) ; Pierre-Christian Taittinger, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (section air) ; Raymond Boin, rapporteur pour avis de la commisison des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (section marine) ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Serge Boucheny ; Pierre Giraud ; André Monteil ; Antoine Courrière.

Observations sur : le budget (p. 2558, 2559, 2560, 2562, 2563, 2568, 2571, 2575, 2576, 2577), la force nucléaire stratégique (p. 2558, 2559, 2562, 2563, 2564, 2565, 2570, 2571, 2576), la politique de défense de l'Europe (p. 2559, 2564, 2570), le nationalisme du Japon (p. 2559), les avions destinés à la Lybie (p. 2559), l'amélioration de la condition militaire (p. 2560, 2561, 2562, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2577), le statut des ingénieurs et officiers du service des essences (p. 2561), le budget des poudres (p. 2561, 2562), la société nationale (p. 2561, 2562), la section commune des budgets militaires (p. 2562), la gendarmerie (p. 2563, 2564, 2569, 2570, 2572, 2573, 2577), l'armée de terre (p. 2564, 2565, 2569, 2571, 2572), le budget de l'air (p. 2565), l'instruction des réserves (p. 2565, 2568, 2576), les programmes *Mirage* F 1 et *Jaguar* (p. 2566, 2568), le budget de la marine (p. 2566), la flotte (p. 2566, 2567), la force navale nucléaire stratégique (p. 2567, 2568), le recrutement et la formation des officiers de marine (p. 2567), les rapports de la défense nationale et de la nation (p. 2571, 2572, 2576), les débats sur l'organisation des forces armées (p. 2574, 2575). —

Crédits et articles (p. 2577 et suiv.). — Art. 42 (p. 2578). — Observations sur les constructions de casernes de gendarmerie départementale. — Explications de vote sur l'article 42 : MM. André Monteil ; Antoine Courrière. — Adoption (p. 2580) par scrutin public (n° 22). — Art. 70 (p. 2580). — Explications de vote sur l'article 70 : MM. Antoine Courrière ; Serge Boucheny. — ESSENCES (p. 2580). — POUDRES (p. 2581). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT. — TOURISME (p. 2581 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Lucien Gautier, rapporteur spécial ; Victor Golvan, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan ; Marcel Anthonioz, secrétaire d'Etat au tourisme ; Eugène Romaine ; Léon David ; Roger Delagnes ; Auguste Billiemaz.

Observations sur : le budget (p. 2581, 2582, 2584, 2585), la propagande (p. 2581, 2582, 2583, 2585, 2586), l'aménagement Languedoc-Roussillon (p. 2581, 2582, 2584, 2585, 2587), l'hôtellerie (p. 2581, 2582, 2583, 2585, 2591), le tourisme social (p. 2582, 2587, 2588, 2590, 2591), l'étalement des vacances (p. 2582, 2583, 2588, 2589, 2590, 2591), les touristes étrangers en France (p. 2582, 2583), les activités touristiques (p. 2583, 2584, 2588), la politique du tourisme (p. 2586, 2587), les plages privées (p. 2588, 2591), les incendies de forêts (p. 2588), la protection des sites (p. 2589, 2591), les parcs nationaux, le parc de la Vanoise (p. 2589, 2591), l'équipement des montagnes (p. 2590, 2591), la démoustication (p. 2591, 2592). — *Crédits et articles* (p. 2592). — *Sont entendus :* MM. Léon David ; Serge Boucheny.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*suite*). — I *a*). — SERVICES GÉNÉRAUX (fin). — *Sont entendus :* M. André Diligent, rapporteur spécial ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives ; Lucien Gautier ; Etienne Dailly ; Roger Poudouson.

Observations sur : le budget de l'administration générale et des établissements et services divers (p. 2592), la fonction publique (p. 2592, 2593, 2594, 2595, 2596), l'institut national d'équitation, le cadre noir de Saumur et le centre national des sports équestres de Fontainebleau (p. 2593, 2597, 2598), la formation professionnelle (p. 2593, 2594, 2596, 2597), les fonctionnaires rapatriés d'Afriques du Nord et d'outer-mer anciens combattants victimes de la guerre ou du régime de Vichy (p. 2594, 2598, 2599), les handicapés dans la fonction publique (p. 2595), l'Ecole nationale d'administration (p. 2595), la déconcentration (p. 2596). — *Crédits et articles* (p. 2599 et suiv.). — ETAT B. — TITRE III. — Observations sur la formation professionnelle et la rémunération des fonctionnaires. — *Ont pris part à la discussion :* M. Serge Boucheny ; Mme Catherine Lagatu.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (*suite*). — V. — JOURNAUX OFFICIELS. — VII. — CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (p. 2600 et 2601). — *Est entendu :* M. André Diligent, rapporteur spécial.

Observations sur : le « Journal officiel ». — *Crédits* (p. 2601).

Suite de la discussion [3 décembre 1970] (p. 2604 et suiv.).

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE (p. 2604 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Armengaud, rapporteur spécial (industrie) ; Roger Houdet, rapporteur spécial (recherche scientifique) ; René Jager, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (industrie) ; Michel Chauty, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques et du Plan (recherche scientifique) ; Maurice Vérillon, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles (recherche scientifique et technique) ; Hector Viron ; André Méric ; Yvon Coudé du Foresto ; François-Xavier Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique ; André Diligent.

Observations sur : le budget de l'industrie (p. 2604, 2605, 2619), l'Institut de développement industriel (p. 2605, 2623, 2627), les nuisances et l'environnement (p. 2605, 2626), la politique industrielle (p. 2606, 2610, 2611, 2617, 2619, 2620, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627), la politique financière (p. 2606, 2617), les industries de transformation des métaux (p. 2607), la fiscalité (p. 2607), l'Europe industrielle (p. 2607, 2609, 2624), la recherche scientifique (p. 2607, 2608, 2609, 2610, 2612, 2613, 2614, 2616, 2617, 2618, 2619, 2621, 2622, 2628), la recherche et le VI[e] Plan (p. 2608, 2609, 2618, 2621), le budget de la recherche (p. 2608, 2609, 2610, 2617, 2618, 2619, 2627, 2628), le professeur Néel, prix Nobel (p. 2608), la recherche nucléaire (p. 2609, 2612, 2613, 2614, 2618, 2619, 2622, 2625, 2628), la recherche spatiale (p. 2609, 2622, 2628, 2629), l'industrie de l'informatique (p. 2610, 2614, 2615, 2616, 2626, 2629), la recherche océanologique (p. 2610, 2618), le complexe de Fos (p. 2611, 2625), l'industrie chimique (p. 2611, 2625, 2626), l'industrie de l'ameublement (p. 2611, 2626), l'énergie (p. 2611, 2612, 2613, 2620, 2622, 2624, 2625), les négociations sur le pétrole avec l'Algérie (p. 2612, 2624), les problèmes de la Lorraine (p. 2612), l'organisation de la recherche au niveau international (p. 2617, 2618, 2619, 2622, 2629), la politique charbonnière (p. 2620), l'industrie dans la région parisienne et dans le Nord (p. 2620, 2621, 2629, 2630), l'Ecole supérieure d'électricité (p. 2622, 2625), l'impôt sur l'énergie (p. 2622, 2623, 2624), l'artisanat (p. 2626, 2627). — *Crédits et articles* (p. 2630 et suiv.). — ETAT B. — TITRE III. — Deux amendements par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, et par M. André Armengaud, rapporteur spécial, tendant à des réductions de crédits correspondant à la suppression de vingt-trois emplois prévus pour les enquêtes de branches et les informations statistiques du commerce extérieur et de quatorze emplois prévus pour la généralisation de l'enquête annuelle d'entreprise et les dépenses matérielles correspondantes (p. 2630), observations, retrait (p. 2631). — Explication de vote : M. Pierre Carous. — TITRE IV. — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à augmenter la réduction de crédits prévue [problèmes de recherche technique et de recherche-développement] (p. 2631), observations, retrait (p. 2634). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Armengaud, rapporteur spécial ; François-Xavier Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique ; Louis Talamoni.

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR (p. 2634 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : le budget des comptes spéciaux (p. 2634, 2636), les divers comptes spéciaux (p. 2634, 2635, 2636), le fonds spécial d'investissement routier (p. 2635). — *Crédits et articles* (p. 2637).

IMPRIMERIE NATIONALE (p. 2637 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Louis Talamoni, rapporteur spécial ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : le budget annexe (p. 2637, 2638), le transfert à Douai et la lettre publiée par la revue « Expansion » (p. 2638, 2639). — *Crédits et articles* (p. 2639 et 2640). — Art. 45 (p. 2639). — Observations sur le transfert à Douai (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. André Diligent ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

MONNAIES ET MÉDAILLES (p. 2640 et 2641). — *Sont entendus :* MM. Yves Durand, rapporteur spécial ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances.

Observations sur : le budget annexe (p. 2640, 2641), le développement de la fabrication des médailles (p. 2640, 2641), l'usine de Pessac dans la Gironde (p. 2641). — *Crédits et articles* (p. 2641).

ARTICLES DE TOTALISATION DES CRÉDITS (p. 2641 et 2642).

ARTICLES DE LA DEUXIÈME PARTIE NON JOINTS A L'EXAMEN DES CRÉDITS (p. 2642 et suiv.). — Après l'article 54. — Amendement par M. Yves Durand tendant à insérer, après l'article 54, un article additionnel nouveau majorant de cinq francs le montant de la taxe pour frais de chambres de métiers (p. 2657), et amendement semblable par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. Yves Durand (*ibid.*). — Art. 64 (p. 2661). — Observations sur les hôtels des Antilles (*ibid.*). — Art. 65 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à modifier cet article afin de proroger pour la durée du VI[e] Plan la suspension de la perception de la taxe spéciale sur la valeur des marchandises importées en Guyane (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'art. 65 *bis*. — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant, après l'article 65 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau permettant la taxation forfaitaire aux termes de l'article 168 du code général des impôts, dans le cas d'une disproportion marquée entre le train de vie d'un contribuable et les revenus qu'il déclare (*ibid.*), observations, sous-amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter l'amendement précédent afin de permettre à l'intéressé de faire la preuve que son revenu réel est inférieur à la somme forfaitaire imposée et à porter, en cas de désaccord, l'affaire devant la juridiction administrative (p. 2662), observations, adoption de l'amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (p. 2663) et rejet du sous-amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry tendant, après l'article 65 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau prévoyant que les sociétés qui ont des filiales seront taxées sous une cote unique (p. 2665), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry tendant, après l'article 65 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau prévoyant que les déclarations fiscales des sociétés devront être communiquées au comité d'entreprise ou au comité d'établissement ou aux délégués du personnel (*ibid.*), observations, rejet (p. 2666). — Amendement par M. Jean Bardol tendant à insérer, après l'article 65 *bis*, un article additionnel nouveau relatif à la

publicité du montant de l'impôt mis à la charge de chaque société (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Bardol, tendant, après l'article 65 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau relevant les plafonds d'admission au régime des forfaits pour les petites entreprises (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2667). — Art. 65 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy tendant à une nouvelle rédaction reprenant en partie l'article 19 du projet de loi déposé par le Gouvernement, relatif à la taxation forfaitaire des fraudeurs de revenu élevé (*ibid.*), observations, adoption (p. 2669). — Art. 65 *quinquies* (p. 2670). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à prévoir que le service des impôts ne pourra opérer les contrôles et procéder aux rehaussements prévus au présent article que : « après avis du magistrat instructeur » (*ibid.*), observations, rejet (p. 2671). — Art. 65 *octies* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Descours Desacres tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin que les contribuables qui optent pour le régime simplifié puissent conserver le bénéfice de l'exonération de la plus-value en cas de cession (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2672). — Après l'art. 65 *decies*. — Amendement par M. Yves Durand, tendant, après l'article 65 decies, à insérer un article additionnel nouveau abrogeant les dispositions de l'article 1729, 2°, du code général des impôts [pénalisation pour déclarations insuffisantes des assujettis au régime forfaitaire qui optent pour le régime réel simplifié] (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant, après l'article 65 *decies*, à insérer un article additionnel nouveau permettant au contribuable créancier de l'Etat, d'opposer la compensation à l'Etat devant le juge de l'impôt (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 18 de la loi organique du 2 janvier 1959 sur le budget (p. 2673). — Amendement par M. Max Monichon tendant, après l'article 65 *decies*, à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 1241 du code général des impôts [régime des groupements forestiers] (p. 2673), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2674). — Amendement par M. Max Monichon tendant, après l'article 65 *decies*, à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 1372 *quinquies* du code général des impôts afin de prévoir le droit spécial de 4,20 p. 100 pour les mutations de terrains agricoles ayant pour effet d'accroître la rentabilité de l'exploitation (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2675). — Après l'article 76. — Amendement par M. André Armengaud tendant, après l'article 76, à insérer un article additionnel nouveau créant un fonds national pour l'indemnisation des rapatriés (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 18, alinéa 3, de la loi organique du 2 janvier 1959 sur le budget (p. 2678). — Amendement par M. Yvon Coudé du Foresto, tendant, après l'article 77 *bis*, à insérer un article additionnel nouveau relatif au régime des taxes locales sur l'électricité (*ibid.*), observations, adoption (p. 2679). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Jean Bardol ; Maurice Carrier ; Marcel Champeix ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Yvon Coudé du Foresto ; Jacques Descours Desacres ; Yves Durand ; Marcel Gargar ; Louis Gros ; Pierre Marcilhacy ; Max Monichon ; Auguste Pinton ; Alex Roubert, président de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la section ; François Schleiter. — *Explications de vote :* MM. François Schleiter ; Henri Tournan ; André Colin ; Jacques Soufflet ; Jean Bardol ; Michel Yver ; Dominique Pado. — Sur l'ensemble (p. 2684). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 23).

Adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture (commission mixte paritaire) le 9 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1490, 1502, 324.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (articles 45, alinéas 2, et 47 de la Constitution, article 39 de la loi organique relative aux lois de finances) [3 décembre 1970] (p. 2684). — Election des membres de la commission (*ibid.*). — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [9 décembre 1970] (I, n° 87). — **Discussion** [9 décembre 1970] (p. 2745 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Yvon Coudé du Foresto ; André Dulin ; André Armengaud ; André Diligent. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement du Sénat, sur l'ensemble du projet de loi, dans la rédaction proposée par la commission mixte paritaire modifiée par les deux amendements présentés par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (p. 2751). — *Discussion des articles* (p. 2751 et suiv.). — Art. 32 *bis* (p. 2754). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article majorant le taux de la taxe sur les corps gras alimentaires (*ibid.*). — Art. 37 (p. 2754 et suiv.). — Amendement d'harmonisation par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (p. 2756). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jacques Descours Desacres. — *Explications de vote :* MM. Louis Talamoné ; Yvon Coudé du Foresto ; Pierre Marcilhacy ; Antoine Courrière ; André Dulin. — Sur l'ensemble (p. 2760) et par scrutin public (n° 24), adoption (p. 2760). — ADOPTION (n° 28). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1199 du 21 décembre 1970 (*J. O.* du 22 décembre 1970).

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1970 (COLLECTIF POUR 1970)

Projet de loi de finances rectificative pour 1970, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*. — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1448, 1484, 1485, 1492, 327. — **Transmission au Sénat** [10 décembre 1970] (I., n° 97). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [10 décembre 1970] (I., n° 98). — **Discussion** [16 décembre 1970] (p. 2909 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Henri Tournan ; André Armengaud ; Fernand Lefort.

Observations sur : la situation économique et financière (p. 2909, 2912, 2913, 2914), le commerce extérieur (p. 2910, 2912), les salaires et les prix (p. 2910, 2912), le collectif (p. 2911, 2912, 2914, 2915, 2916), l'équilibre du budget (p. 2911, 2912), les allègements fiscaux (p. 2911), les dépenses civiles en capital (p. 2911, 2912), les dépenses militaires (p. 2911), la coopération culturelle avec l'Algérie (p. 2912), la R. A. T. P. (p. 2912), le Fonds national de l'habitat (p. 2912, 2913, 2914), la réforme de la patente (p. 2913, 2914, 2915, 2916), les finances locales (p. 2913, 2915, 2916), la commission des opérations de bourse (p. 2915). — *Discussion des articles* (p. 2916 et suiv.). — Art. 1er. — Amendement par M. André Armengaud, tendant à compléter cet article par un § III visant à exonérer d'impôt en cas de cession de certificat d'obtention végétale, les obtenteurs n'exerçant pas à titre principal une activité agricole (*ibid.*), observations, retrait (p. 2917). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à supprimer cet article relatif à l'établissement public d'aménagement de la Basse-Seine (*ibid*), observations, rejet (p. 2918). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. André Dulin tendant à exonérer de la contribution de solidarité les sociétés d'intérêt collectif agricole (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud tendant à définir l'assiette de la contribution de solidarité à la charge des sociétés exerçant des activités financières (p. 2919), observations ; amendement par M. Georges Portmann tendant à retenir, sans extension, la notion initiale de chiffre d'affaires déclaré à l'administration fiscale pour l'assiette de la contribution de solidarité (*ibid.*), observations ; amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à préciser que, pour l'assiette de la contribution de solidarité, la prise en considération des produits non soumis à la T. V. A. concernera seulement les banques et les compagnies d'assurances (*ibid.*), observations, les amendements par M. André Armengaud et par M. Georges Portmann sont retirés (*ibid.*), l'amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, est adopté (*ibid.*). — Art. 6 (p. 2920). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à supprimer cet article créant une agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et une taxe additionnelle au droit de bail (p. 2921), observations, adoption (p. 2924). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Raybaud tendant à compléter cet article afin d'étendre l'exonération du droit de timbre de quittance à compter du 1er janvier 1971 ; les billets de voyageurs délivrés par « les réseaux de chemins de fer secondaires d'intérêt général » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art 7 *ter* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Duclos tendant à rédiger comme suit cet article : « Avant le 30 juin 1971, le Gouvernement déposera un projet de loi : 1° portant remplacement de la contribution des patentes par une taxe professionnelle établie en fonction du chiffre d'affaires

et des bénéfices industriels et commerciaux ; 2° créant une contribution mobilière sur la valeur locative des locaux à usage d'habitation qui tienne compte des ressources familiales. » (*ibid.*), observations, rejet (p. 2926). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Talamoni tendant à supprimer cet article instituant une péréquation départementale des cotisations de patente pour les commerces de gros, les grands magasins, les établissements industriels relevant du tableau C et les entreprises de transports maritimes (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Armengaud tendant à supprimer les mots : « et des entreprises de transports maritimes » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2927). — Amendement par M. André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation tendant à limiter à 20 p. 100 la péréquation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty tendant, à l'article 8, après le paragraphe III, à ajouter un paragraphe III *bis* subordonnant l'autorisation de création de grandes surfaces de vente au regroupement de petits commerçants dans une proportion qui ne serait pas inférieure au tiers de la surface totale de vente (*ibid.*), observations, retrait (p. 2928). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Pellenc, rapporteur général, tendant à compléter *in fine* cet article par un nouvel alinéa établissant une compensation départementale, sur le produit des nouvelles patentes résultant de l'article 10 de la présente loi, au profit des communes subissant des pertes de recettes fiscales consécutives à l'allégement de certaines patentes (*ibid.*), observations, le vote sur l'amendement est réservé jusqu'à ce qu'il soit statué sur l'article 10 (p. 2931). — Amendement par M. Fernand Lefort tendant à compléter *in fine* le même article 9 par un alinéa nouveau mettant à la charge du Trésor le versement aux communes et aux départements de sommes destinées à compenser la diminution de la patente (p. 2930), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2931). — Art. 10 (*ibid.*). — Deux amendements identiques par M. Fernand Lefort et par M. Léon Jozeau-Marigné, tendant à supprimer cet article supprimant l'exonération de la patente dont bénéficiaient divers organismes coopératifs et mutualistes (*ibid.*), observations, adoption (p. 2934) par scrutin public (n° 30). — Art. 9 (précédemment réservé, suite). — Les amendements sur cet article deviennent sans objet par suite de la suppression de l'article 10 (p. 2934). — Art. 10 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à supprimer cet article en conséquence de la suppression de l'article 10 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel. — Amendement par M. Jean Bardol tendant, après l'article 10 *bis*, à insérer un article additionnel 10 *bis* nouveau tendant à un remaniement de la patente afin de demander une plus grande participation aux magasins à grande surface et aux grandes sociétés commerciales (*ibid.*), observations, rejet (p. 2935). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Fernand Lefort tendant à supprimer cet article aux termes duquel le matériel installé en cours d'année n'est pris en considération pour l'assiette du droit proportionnel de la contribution des patentes, qu'à compter du 1er janvier de l'année suivant celle de sa mise en service (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. additionnel. — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot tendant, après l'article 16, à insérer un article additionnel nouveau prorogeant les dispositions légales concernant les emplois réservés (p. 2936), observations, retrait (p. 2937). — Art. additionnel 26 A nouveau. — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant, après l'article 26, à insérer un article additionnel nouveau complétant l'article 7 de l'ordonnance de 1945 en ce qui concerne la fusion des sociétés d'investissements (p. 2938), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 26 B nouveau. — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances tendant, après l'article 26, à insérer un article additionnel nouveau permettant aux coopératives d'utilisation de matériel agricole qui n'ont pas opté pour leur assujettissement à la T. V. A. de bénéficier en 1971 de la baisse sur le matériel agricole au taux de 8,87 p. 100 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 26 C nouveau. — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant à insérer, après l'article 26, un article additionnel 26 C nouveau comportant réforme du financement de l'électrification rurale (*ibid.*) et sous-amendement par M. Yvon Coudé du Foresto tendant à modifier deux paragraphes de l'amendement précédent (p. 2939), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid*). — Art. additionnel 26 *D* nouveau. — Amendement par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, tendant, après l'article 26, à insérer un article additionnel 26 *D* nouveau prorogeant jusqu'au 1er avril 1971 le délai dont disposent les sociétés à responsabilité limitée pour se conformer aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 (p. 2940), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (p. 2941) .— Observations sur l'aide à l'enfance inadaptée (*ibid.*). — Après l'article 36. — Amendement par M. Max Monichon tendant, après l'article 36, à insérer un article additionnel nouveau modifiant l'article 1372 *quinquies* du code général des impôts relatif au droit d'enregistrement à taux réduit pour les mutations de biens qui concourront à accroître la rentabilité des exploitations agricoles (p. 2942), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 2943). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Armengaud ; Octave Bajeux ; Jean Bardol ; André Barroux ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Michel Chauty ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Yvon Condé du Foresto ; Jacques Descours Desacres ; André Dului ; Paul Guillard ; Léon Jozeau-Marigné ; Louis Jung ; Robert Laucournet ; Fernand Lefort ; Marcel Mathy ; Max Monichon ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Georges Portmann ; Henri Tournan ; Raoul Vadepied ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat au logement. — *Explication de vote:* M. Yvon Coudé du Foresto. — Sur l'ensemble (p. 2943) et par scrutin public (n° 31), adoption (p. 2943). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 38).

Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1552, 1553, 354.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 et article 47 de la Constitution, article 39 de la loi organique relative aux lois de finances) [16 décembre 1970] (p. 2943). — Election des membres de la commission (*ibid.*). — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [17 décembre 1970] (I., n° 126). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 3022 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jacques Descours Desacres. — *Discussion des articles* (p. 3023 et suiv.). — Art. 6 (p. 3023). — Observations sur l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat. — Art. 10 (p. 3024). — Observations sur l'application du régime de la patente aux caisses d'épargne. — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Pierre Garet ; Paul Guillard ; Paul Mistral ; Raoul Vadepied. — Vote unique à la demande du Gouvernement en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7, du règlement du Sénat, sur l'ensemble du projet de loi dans la rédaction proposée par la commission mixte paritaire, à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel. — Sur l'ensemble (p. 3025), adoption par scrutin public (n° 36). — ADOPTION (n° 59). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1283 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 31 décembre 1970).

LOI DE PROGRAMME (EQUIPEMENTS MILITAIRES). — Voy.: ARMEMENT.

LOIS DE REGLEMENT

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **portant règlement définitif du budget de 1968.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions nos 986, 1078, 222. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 208). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Pellenc, rapporteur général [21 mai 1970] (I., n° 224). — **Discussion** [10 juin 1970] (p. 696 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Champeix ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Observations sur les critiques présentées dans le rapport de la Cour des comptes, sur le cas d'un fonctionnaire ayant effectué des expertises en Algérie, les reports de crédits, la politique « d'accordéon » [récession, expansion]. — *Articles et tableaux annexés* (p. 698 à 730). — *Explication de vote :* M. Marcel Gargar. — Sur l'ensemble (p. 731) et par scrutin public (n° 49). — ADOPTION (n° 113). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-532 du 23 juin 1970 (*J. O.* du 24 juin 1970).

LOTERIE NATIONALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

LOTISSEMENTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

LOYERS

Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **tendant à modifier l'article 79 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958, modifié par l'article 74 de l'ordonnance n° 59-246 du 4 février 1959** [2 juin 1970]

(I., n° 254). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Paul Guillard [10 juin 1970] (I., n° 271). — **Discussion** [12 juin 1970] (p. 776 et 777). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Paul Guillard, rapporteur ; Fernand Chatelain ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement. — *Article unique* (p. 778). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de l'article unique rendant licite l'indexation sur les variations de l'indice national du coût de la construction dans toutes les conventions relatives à la propriété immobilière bâtie (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Paul Guillard, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi tendant à modifier l'article 79 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958, relatif aux indexations** ». — *Ont pris part à la discussion de l'article unique :* MM. Paul Guillard, rapporteur ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement. — ADOPTION (n° 121).

LOYERS. — Voy. : BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL.

LYCEES ET COLLEGES (PERSONNEL ADMINISTRATIF). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 979.

M

MACHINE-OUTIL. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MAGISTRATS

Projet de loi organique présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif au statut des magistrats** [19 mai 1970] (I., n° 216). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Molle [2 juin 1970] (I., n° 248). — **Discussion** [10 juin 1970] (p. 674 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; Louis Namy ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 679 et suiv.). — Art. 3 (p. 679). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le texte présenté pour l'article 19 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 en supprimant les termes : « participent à l'activité juridictionnelle », relatifs aux auditeurs de justice (p. 680), observations, retrait (p. 681). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer la dernière phrase du 3° de l'alinéa 1 dans le texte présenté pour l'article 22 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, ladite phrase portant équivalence, pour la nomination des auditeurs de justice parmi les fonctionnaires, du diplôme de l'institut régional d'administration avec la licence en droit (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (p. 682). — Amendement rédactionnel par M. Marcel Molle, rapporteur, au texte proposé pour l'article 30 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa du texte modificatif proposé pour l'article 35 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, alinéa relatif à la participation d'un représentant du garde des sceaux aux délibérations de la commission d'avancement (*ibid.*), observations, adoption (p. 683). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle du texte proposé pour l'article 65-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 (p. 684), observations, adoption ; amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une modification rédactionnelle du texte proposé pour l'article 66-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 12 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 12 *bis* nouveau modifiant l'article 66, alinéa 1, de l'ordonnance du 22 décembre 1958, alinéa relatif à la nouvelle délibération du conseil de discipline demandée par le ministre de la justice lorsque celui-ci juge la sanction proposée insuffisante (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le 3° de cet article afin de préciser que, pour être recrutés magistrats à titre temporaire, les auxiliaires de justice devront être licenciés en droit et que l'âge minimum sera de cinquante deux ans au lieu de cinquante cinq ans (*ibid.*), observations, adoption (p. 685) ; amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le dernier alinéa du texte proposé pour l'article 35 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, afin de prévoir la possibilité d'intégration temporaire dans la magistrature de personnes ayant exercé des fonctions judiciaires ou juridiques à l'étranger, personnes dont l'intégration définitive est déjà visée à l'article 20 du présent projet de loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de limiter le recrutement parallèle au cinquième de l'ensemble des vacances (*ibid.*), observations : amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à limiter le même recrutement au chiffre maximum de 90 magistrats par an (p. 686), observations, rejet de l'amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, et adoption de l'amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice (*ibid.*). — Art. 20 (*ibid*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à ajouter les assistants des tribunaux pour enfants s'ils sont licenciés en droit aux personnes pouvant faire l'objet d'un recrutement parallèle jusqu'au 31 décembre 1975 (*ibid.*), observations, adoption (p. 687). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Edouard Le Bellegou ; Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; François Schleiter. — *Explication de vote :* M. Edouard Le Bellegou. — *Est entendu :* M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 688) et par scrutin public (n° 48). — ADOPTION (n° 110).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture le 25 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1239, 1255, 271.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [26 juin 1970] (I., n° 324). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Adopté par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1328, 283.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [26 juin 1970] (p. 1174). — Election des membres de la commission [26 juin 1970] (p. 1182). Rapport par M. Marcel Molle [26 juin 1970] (I., n° 340). — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1277 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 1278 et 1279). — Sur l'ensemble (p. 1279). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 149). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE : — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-642 du 17 juillet 1970 (*J. O.* du 19 juillet 1970).

MAGISTRATURE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MAINTIEN DANS LES LIEUX. — Voy. : BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL.

MAISONS DE LA CULTURE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MAJORITE

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à fixer à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et de la majorité électorale, et à vingt et un ans l'âge d'éligibilité des députés, conseillers généraux et conseillers municipaux** [28 mai 1970] (I., n° 235). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Fernand Lefort [17 décembre 1970] (I., n° 133).

MAJORITE (AGE DE LA). — Voy. : SERVICE NATIONAL.

MANIFESTATIONS. — Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

MARCHE COMMUN

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 969, 972, 1054.

MARCHE COMMUN (TABAC). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 972.

MARCHE COMMUN (VIN). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 972.

MARCHES AGRICOLES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

MARIAGE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant les dispositions du code civil relatives aux dispenses d'âge en vue du mariage.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1487, 1542, 345. — **Transmission au Sénat** [17 décembre 1970] (I., n° 130). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [17 décembre 1970] (I., n° 131). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2969 et 2970). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 2970). — Sur l'ensemble (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 45). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1266 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 29 décembre 1970).

MARIAGE. — Voy. : FAMILLE.

MARINE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MARINE MARCHANDE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MARINS-PECHEURS. — Voy. : PÊCHE.

MARTINIQUE (DISTRIBUTION DU LAIT). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 992.

MATERIEL ELECTRIQUE (GROUPE BELGE ET GROUPE FRANÇAIS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1033.

MEDAILLE MILITAIRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MEDECINE MILITAIRE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant la loi n° 68-703 du 31 juillet 1968 relative aux corps militaires des médecins des armées, des pharmaciens chimistes des armées, des personnels militaires féminins, des officiers techniciens et des sous-officiers du service de santé des armées.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 2 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1145, 1176, 238. — **Transmission au Sénat** [4 juin 1970] (I., n° 258). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Raymond Boin [10 juin 1970] (I., n° 272). — **Discussion** [11 juin 1970] (p. 757 et 758). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Boin, rapporteur ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — *Articles* (p. 758). — *Explication de vote :* M. Antoine Courrière. — *Est entendu :* M. André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — Sur l'ensemble (p. 758), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 117). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-540 du 24 juin 1970 (*J. O.* du 25 juin 1970).

MEDECINE SOCIALE DES EMPLOYES DE MAISON

Proposition de loi présentée par M. Pierre-Bernard COUSTÉ, *député*, **tendant à l'extension aux employés de maison du bénéfice de la loi n° 46-2195 du 11 octobre 1946 sur l'organisation de la médecine du travail.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 228, 1321, 343. — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi tendant à faire bénéficier d'une surveillance médicale les employés de maison, les gardiens d'immeuble et les travailleurs à domicile non bénéficiaires de la loi du 11 octobre 1946 sur l'organisation de la médecine du travail** ». — **Transmission au Sénat** [16 décembre 1970] (I., n° 123). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

MEDECINS

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif aux avantages sociaux des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 4 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 632, 1075, 245. — **Transmission au Sénat** [9 mai 1970] (I., n° 266). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [26 juin 1970] (I., n° 342). — **Discussion** [8 octobre 1970] (p. 1458 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — *Discussion des articles* (p. 1460 et suiv.). — Art. 1er (p. 1460). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Art. L. 613-6 du code de la sécurité sociale. — Amendement par M. Jean Colin tendant à étendre aux pharmaciens à temps partiel le régime d'assurance obligatoire (*ibid.*), observations, retrait (p. 1461). — Art. L. 613-7 du code de la sécurité sociale. — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à compléter le premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 613-7 du code de la sécurité sociale afin d'apporter une précision en ce qui concerne les avantages consentis aux ayants droit (p. 1462), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 613-10 du code de la sécurité sociale. — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 613-10 du code de la sécurité sociale, afin de limiter strictement l'assiette des cotisations aux revenus tirés de l'activité professionnelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel L. 613-A nouveau du code de la sécurité sociale. — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à insérer dans le code de la sécurité sociale un article additionnel L. 613-A nouveau rappelant qu'un décret fixera les modalités de coordination entre le présent régime et le régime des travailleurs non salariés non agricoles (*ibid.*), observations, adoption (p. 1463). — Art. 1er *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Jean Colin tendant à supprimer cet article créant une cotisation additionnelle de solidarité au profit du régime d'assurance maladie-maternité (*ibid.*) observations, retrait (p. 1464). — Amendement rédactionnel par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article instituant un régime complémentaire d'assurance vieillesse en faveur des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés (p. 1465), observations, adoption (p. 1466). — Art. additionnel 2 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant, après l'article 2, à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau validant les décisions de la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés qui ont maintenu, à titre provisoire, le régime des avantages sociaux maladie des médecins conventionnés, après l'annulation, le 10 mai 1968, par le Conseil d'Etat des articles 4 à 9 du décret n° 62-793 du 13 juillet 1962. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de reporter du 1er janvier 1971 au 1er mai 1971 la date d'application des dispositions du projet de loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et la sécurité sociale ; Jean Colin. — Sur l'ensemble (p. 1467). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 3).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 1er décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1392, 1441, 321.

Deuxième transmission au Sénat [2 décembre 1970] (I., n° 78). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [15 décembre 1970] (I., n° 112). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2951 et suiv.). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 2951 et suiv.). — Art. 1er. — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à rétablir l'article L. 613-10 A du code de la sécurité sociale, introduit en première lecture par le Sénat (p. 2952), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 683-2 du code de la sécurité sociale afin que le caractère obligatoire du régime de retraite complémentaire ne puisse être décidé que si la majorité des membres de la section professionnelle y consent (p. 2953), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à compléter le texte présenté pour l'article L. 683-2 du code de la sécurité sociale par un dernier alinéa rédigé comme suit : « Un arrêté du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale fixera les modalités de la consultation des praticiens et auxiliaires médicaux prévue au premier alinéa du présent article. » (*ibid.*), adoption (*ibid.*). *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé

publique et de la sécurité sociale. — Sur l'ensemble (p. 2953), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 39). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 19 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1556, 1589, 363.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [17 décembre 1970] (p. 2966). — Election des membres de la commission [17 décembre 1970] (p. 2973). — Rapport par M. Jean-Pierre Blanchet [18 décembre 1970] (I., n° 139). — **Discussion** [19 décembre 1970] (p. 3049 et 3050). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Pierre Blanchet, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — *Articles* (p. 3049 et 3050). — Sur l'ensemble (p. 3050), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 65). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1325 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 3 janvier 1971).

MEDECINS

Voy. : HÔPITAUX.

Voy. : SERVICE NATIONAL.

MENACES

Proposition de loi présentée par M. Charles BIGNON, *député*, **tendant à compléter l'article 307 du code pénal afin de préciser les peines prévues à l'encontre des personnes ayant provoqué, sous la menace, le détournement d'un aéronef.** — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi tendant à insérer dans le code pénal un article 462 réprimant le détournement d'aéronef.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 19 mai 1970. — Voy. : Impressions n°s 639, 979, 229. — **Transmission au Sénat** [21 mai 1970] (I., n° 218). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jacques Soufflet [2 juin 1970] (I., n° 246). — **Discussion** [4 juin 1970] (p. 606 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Soufflet, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 608). — *Article additionnel 2 nouveau* (ibid.). — Amendement par M. Jacques Soufflet, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 2 nouveau rendant applicable la présente loi aux territoires d'outre-mer (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 106).

Adoptée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 30 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1199, 1344, 296.

Promulgation : loi n° 70-634 du 15 juillet 1970 (*J. O.* du 17 juillet 1970).

MENACES. — Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

MERITE (ORDRE DU). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

METAUX PRECIEUX. — Voy. : IMPÔTS.

MEUBLES (BIENS). — Voy. : MONUMENTS HISTORIQUES.

MINES (TRAVAILLEURS DE LA). — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

MINORITE. — Voy. : FAMILLE.

MINORITE PENALE. — Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

MONNAIE. — Voy. : FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (F. M. I.).

MONNAIES ET MEDAILLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MONOPOLES. — Voy. : POUDRES ET POUDRERIES.

MONTAGNE (PROBLEME DE LA). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 72.

MONT-BLANC. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MONUMENTS HISTORIQUES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 novembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1253, 1366, 311. — **Transmission au Sénat** [20 novembre 1970] (I., n° 63). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean de Bagneux [10 décembre 1970] (I., n° 92). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 2993 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean de Bagneux, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Discussion des articles* (p. 2995 et suiv.). — Art. 2 (p. 2996). — Amendement par Mme Marie-Thérèse Goutmann tendant à compléter le texte présenté pour l'article 24 *bis* de la loi du 31 décembre 1913 afin d'étendre la possibilité de l'inscription sur un inventaire supplémentaire aux objets mobiliers appartenant à des personnes privées (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. additionnel (*ibid.*). — Amendement par M. Jean de Bagneux, rapporteur, tendant à ajouter un article additionnel 5 nouveau complétant l'article 401 du code pénal par un alinéa nouveau sanctionnant le vol d'objets mobiliers classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire (*ibid.*), observations, retrait (p. 2997). — *Ont pris part à la discussion des articles :* M. Jean de Bagneux, rapporteur ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Sur l'ensemble (p. 2997), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 53). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 25 décembre 1970).

MONUMENTS HISTORIQUES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MOYENS DE COMMUNICATION. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 48.

MUSEE LENINE (AGRESSIONS). — Voy. QUESTIONS ORALES, 981.

MUSEES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

MUSIQUE. — Voy. LOIS DE FINANCES.

MUTATION (DROIT DE) A TITRE GRATUIT

Voy. : BAUX RURAUX.

Voy. : GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES.

MUTUALITE

Proposition de loi, présentée par M. Hector VIRON, *sénateur*, **tendant à améliorer les conditions de fonctionnement des institutions mutualistes.** — [*J. O.* Lois et décrets du 16 janvier 1971. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 19 décembre 1970] (I., n° 161). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

MUTUELLES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **étendant les possibilités d'emprunt des groupements mutualistes.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 novembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1359, 1371, 309. — **Transmission au Sénat** [20 novembre 1970] (I., n° 61). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Lambert [26 novembre 1970] (I., n° 68). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2953 et 2954). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Lambert, rapporteur ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. — *Article unique* (p. 2954). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 40). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1207 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 24 décembre 1970).

N

NATIONALITE FRANÇAISE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

NAUTISME. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

NAVIGATION DE PLAISANCE. — Voy. : PÊCHE MARITIME.

NAVIGATION DE PLAISANCE (DROIT DE).

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1013.

NAVIGATION FLUVIALE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant modification des articles 189 et 191 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure** [16 décembre 1970] (I., n° 120). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

NAVIGATION FLUVIALE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS

NAVIRES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

NORD (SITUATION ECONOMIQUE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1074.

NOUVELLES-HEBRIDES. — Voy : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

O

OBLIGATION ALIMENTAIRE. — Voy. : CODE PÉNAL.

OBSERVATOIRE DE PARIS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 982.

OBTENTIONS VEGETALES

Voy. : AGRONOMIE.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

OCEANOGRAPHIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ŒUVRES D'ART. — Voy. : MONUMENTS HISTORIQUES.

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TELEVISION FRANÇAISE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif aux agents de l'Office de radiodiffusion-télévision française ayant la qualité de fonctionnaire.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 novembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1039, 1374, 313. — Transmission au Sénat [20 novembre 1970] (I., n° 65). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Schiélé [3 décembre 1970] (I., n° 80). — **Discussion** [10 décembre 1970] (p. 2776 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; André Diligent ; Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives. — *Article unique* (p. 2777). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de l'article unique afin de faire partir le délai pour exercer le droit d'option de la date de publication du décret d'application de la présente loi (p. 2778), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de l'article unique :* MM. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat ; Pierre Schiélé, rapporteur. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 31).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1970 (Voy. : Impressions, n°s 1534, 1544, 350).

Promulgation : loi n° 70-210 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 24 décembre 1970).

OFFICE EUROPEEN DES BREVETS A MUNICH. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 40.

OFFICIERS. — Voy. : ECOLE POLYTECHNIQUE.

OLEAGINEUX (MARCHE DES). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

OLEODUCS. — Voy. : EXPROPRIATION.

O. N. U. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ORDRE DE LA LIBERATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (O. A. C. I.). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ORGANISATION JUDICIAIRE. — Voy. : JUSTICE.

ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES. — Voy. : TABLE DES RENSEIGNEMENTS DIVERS.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

ORLY (BRUIT) Voy. : QUESTIONS ORALES, 1046.

ORPHELINS

1. — Proposition de loi, présentée par Mme Catherine LAGATU, *sénateur*, **tendant à créer une allocation en faveur des orphelins et des enfants à la charge d'un seul parent** [14 décembre 1970] (I., n° 104). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **instituant une allocation en faveur des orphelins et de certains enfants à la charge d'un parent isolé.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1486, 1500, 331. — **Transmission au Sénat** [14 décembre 1970] (I., n° 106). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Charles Cathala [15 décembre 1970] (I., n° 115). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2959 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Charles Cathala, rapporteur de la commission des affaires sociales ; Marcel Souquet ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Mmes Marie-Hélène Cardot ; Catherine Lagatu. — *Discussion des articles* (p. 2962 et suiv.). — Art. 2 (p. 2962). — Amendement par Mme Marie-Hélène Cardot tendant, après le premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 543-5 du code de la sécurité sociale, à insérer un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Par dérogation aux dispositions de l'article 115 du code civil, le juge pourra réduire à deux ans le délai requis pour présenter une demande en déclaration d'absence. » (p. 2963), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Charles Cathala, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article L. 543-5 du code de la sécurité sociale : « Est assimilé à l'enfant orphelin de père ou de mère l'enfant dont la filiation n'est établie qu'à l'égard de sa mère ou de son père. » (*ibid.*), l'article 40 de la Constitution est invoqué, l'amendement est réservé (p. 2964). — Amendement par M. Charles Cathala, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article L. 543-6 du code de la sécurité sociale, relatif aux bénéficiaires de l'allocation d'orphelin (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par Mme Catherine Lagatu tendant à modifier le texte présenté pour l'article L. 543-8 du code de la sécurité sociale afin de fixer le taux de l'allocation aux orphelins à 50 p. 100 du salaire mensuel servant au calcul des allocations familiales (p. 2965), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement par M. Charles Cathala, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article L. 543-8 du code de la sécurité sociale : « — les taux de l'allocation, compte tenu du fait que l'enfant est orphelin de père ou de mère ou qu'un seul de ses parents est décédé ou que sa filiation n'est établie qu'à l'égard de sa mère ou de son père. Le montant de cette allocation varie dans les mêmes conditions que les bases mensuelles visées au deuxième alinéa de l'article L. 544. » (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*). — Amendement d'ordre rédactionnel par M. Cathala, rapporteur (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). —

Le vote sur l'ensemble de l'article 2 est réservé (*ibid.*). — L'amendement, précédemment, réservé (cf. p. 2964), par M. Charles Cathala, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte présenté pour l'article L. 543-5 du code de la sécurité sociale est irrecevable, l'article 40 de la Constitution, invoqué par le Gouvernement, lui étant opposable de plein droit, la commission des finances n'ayant pas donné son avis avant la fin du débat (p. 2966). — Adoption de l'article 2 (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Charles Cathala, rapporteur ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Michel Kistler, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; Mme Catherine Lagatu. — *Explication de vote :* M. Louis Jung. — Sur l'ensemble (p. 2966), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 42). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1218 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 25 décembre 1970).

O. R. T. F. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

P

PANAMA (CANAL DE). — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

PARCS NATURELS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PARIS.

Proposition de loi, présentée par M. Jean LEGARET, *sénateur*, **sur le statut de Paris** [5 novembre 1970] (I., n° 45). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

PARIS (VILLE DE). — Voy. : IMPÔTS.

PARIS (OPERATIONS DU QUARTIER DES HALLES, DU QUARTIER ITALIE, DU 15e ARRONDISSEMENT). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 67.

PARIS (REGIME MUNICIPAL). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 82.

PARLEMENT EUROPEEN

Rapport d'information établi par la délégation française au Parlement européen sur l'activité de cette assemblée, adressé par M. André Colin, au nom des sénateurs élus délégués de la France au Parlement européen, à M. le président du Sénat, en application de l'article 108 du règlement [10 décembre 1970] (I., n° 90).

PARLEMENT (ORGANISATION DU TRAVAIL). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 69.

PARTIS POLITIQUES. — Voy. : RADIODIFFUSION.

PATENTE

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

Voy. : RHIN (AMÉNAGEMENT DU).

PATENTE DES COOPERATIVES AGRICOLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1067.

PASSEPORTS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

PECHE

Proposition de loi présentée par M. René COUVEINHES, *député*, **tendant à faire bénéficier les associations d'inscrits maritimes d'un droit de priorité pour prendre à bail, le droit de pêche dans les étangs privés du littoral méditerranéen.** — *Adopté par l'Assemblée nationale le 9 octobre 1969.* — *Voy. : Impressions n°s* 582, 802, 131. — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi tendant à faire bénéficier les groupements de marins pêcheurs professionnels d'un droit de priorité pour prendre à bail le droit de pêche dans certains étangs du littoral méditerranéen** ». — **Transmission au Sénat** [14 octobre 1969] (I., n° 4). — *Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — Rapport par M. Pierre Brousse [12 mai 1970] (I., n° 201). — **Discussion** [14 mai 1970] (p. 413 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Brousse, rapporteur ; Jean Péridier ; Marcel Souquet ; Raymond Mondon, ministre des transports. — *Discussion des articles* (p. 414 et suiv.). — Art. additionnel A nouveau (p. 414). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à insérer avant l'article 1er un article additionnel A nouveau ainsi rédigé : « Les dispositions de la présente loi s'appliquent aux étangs salés qui, sans être classés dans le domaine public maritime, sont en communication directe, naturelle et permanente avec la mer. » (*ibid.*) et sous-amendement par M. Marc Pauzet, tendant à ajouter *in fine*, le mot : « méditerranée » (*ibid*), observations, retrait du sous-amendement et adoption de l'amendement (p. 415). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les dispositions sont reprises au deuxième alinéa de l'article 2 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relative seulement à l'affermage du droit de pêche (p. 416) et sous-amendement par M. Raymond Mondon, ministre des transports tendant à viser les quartiers limitrophes en plus des quartiers maritimes (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 417). — Art. additionnel 2 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau limitant à six ans la durée des baux conclus (*ibid.*), observations, adoption (p. 418). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été reprises à l'article 2, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 3 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur tendant à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau interdisant les cessions du droit de pêche (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la charge du gardiennage des étangs (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la protection des droits des propriétaires d'étangs lorsque ceux-ci se livrent à diverses exploitations (*ibid.*), observations, adoption (p. 419). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'application de la nouvelle législation sur le droit de pêche aux baux en cours (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 7 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 7 nouveau ainsi rédigé : « Les conditions d'application de la présente loi seront déterminées par un décret en conseil d'Etat. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 8 nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 8 nouveau ainsi rédigé : « La présente loi ne s'applique pas aux étangs définis à l'article 1er qui se trouvent sur les rivages des départements d'outre-mer. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ. — Amendement par M. Pierre Brousse, rapporteur, tendant à rédiger comme suit l'intitulé de la proposition de loi : « **Proposition de loi tendant à réglementer la location du droit de pêche aux groupements de marins-pêcheurs professionnels dans certains étangs salés privés du littoral.** » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Pierre Brousse, rapporteur ; Pierre de Félice ; Raymond Mondon, ministre des transports ; Marcel Souquet ; Joseph Yvon. — *Explication de vote :* M. Emile Durieux. — Sur l'ensemble (p. 420), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 94).

PECHE MARITIME

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant interdiction de la vente et de l'achat de produits de la pêche provenant des navires de plaisance, des engins de sport et des navires assujettis à l'obligation d'un permis de circulation.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 19 mai 1970. — Voy. : Impressions n° 1034, 1100, 230. — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi relatif à la pratique de la pêche à bord des navires de plaisance, des engins de sports et des navires assujettis à l'obligation d'un permis de circulation et portant interdiction de la vente et de l'achat des produits de cette pêche.** » — **Transmission au Sénat** [21 mai 1970] (I. n° 220). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la

consultation éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Michel Chauty [10 juin 1970] (I., n° 274). — **Discussion** [27 juin 1970] (p. 1245 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Chauty, rapporteur ; Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Discussion des articles* (p. 1246 et suiv.) — Art. A (p. 1246). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de l'article 11 de la loi n° 427 du 1er avril 1942 relative aux titres de navigation maritime (*ibid.*), observations, adoption (p. 1247). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article interdisant de vendre les produits de la pêche (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 4 nouveau (p. 1248). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à insérer, après l'article 4, un article additionnel 4 nouveau disposant que : « La présente loi s'applique à la pêche maritime telle qu'elle est définie par l'article 1er du décret-loi du 9 janvier 1852 » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à la pratique de la pêche à bord des navires ou embarcations de plaisance et des navires assujettis à l'obligation d'un permis de circulation et portant interdiction de la vente et de l'achat des produits de cette pêche. »** — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Michel Chauty, rapporteur ; Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Henry Loste. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 142).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 30 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1334, 1343, 295.

Promulgation : loi n° 70-616 du 10 juillet 1970 (*J. O.* du 12 juillet 1970).

2. — Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à la procédure à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévu par les conventions internationales** [7 octobre 1970] (I., n° 1). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Joseph Yvon [17 novembre 1970] (I., n° 49). — **Discussion** [9 décembre 1970] (p. 2739 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Joseph Yvon, rapporteur : Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Discussion des articles (p. 2740 et suiv.). — Art. 1er (p. 2740). — Amendement rédactionnel par M. Joseph Yvon, rapporteur, adoption (p. 2741). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Joseph Yvon, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa de cet article : « Les navires sur lesquels sont embarqués les inspecteurs ou officiers habilités à participer au contrôle international arborent un pavillon au guidon distinctif. » (*ibid.*), observations, amendement par M. Joseph Yvon, rapporteur, tendant à insérer, entre le premier et le second alinéa de l'article 2, un nouvel alinéa ainsi conçu : « Les inspecteurs et officiers sont porteurs d'une pièce d'identité spéciale. » (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements à l'article 2 par M. Joseph Yvon, rapporteur (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Joseph Yvon, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Joseph Yvon, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Joseph Yvon, rapporteur, observations, adoption (p. 2742). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Joseph Yvon, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, tendant à compléter l'article 8 par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « Toute résistance envers un inspecteur ou officier étranger habilité ou tout refus de suivre ses directives sera considéré comme résistance envers un inspecteur ou officier français ou refus de suivre ses directives. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Joseph Yvon, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2742), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 26).

Adopté par l'Assemblée nationale le 15 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1526, 1529, 339.

Promulgation : loi n° 70-1264 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 29 décembre 1970).

3. — Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **sur la pêche maritime modifiant le décret du 9 janvier 1852** [7 octobre 1970] (I., n° 2). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Joseph Yvon [17 novembre 1970] (I., n° 50). — **Discussion** [9 décembre 1970] (p. 2742 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Joseph Yvon, rapporteur. — *Discussion des articles* (p. 2743 et suiv.). — Art. 4 (p. 2743). — Deux amendements par M. Joseph Yvon, rapporteur, tendant à une modification de forme, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art 7 (p. 2744). — Amendement par M. Joseph Yvon, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le second alinéa de cet article : « Si les infractions ont été commises en mer, elles seront portées devant le tribunal du port d'immatriculation du navire » (*ibid.*), observation, adoption (p. 2745). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Joseph Yvon, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 2745), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 27).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale le 15 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1525, 1530, 340.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [16 décembre 1970] (I., n° 119). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Rapport par M. Joseph Yvon [17 décembre 1970] (I., n° 127). — **Discussion** [19 décembre 1970) (p. 3048 et 3049). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Bertaud, président de la commission des affaires économiques et du Plan, au nom de M. Joseph Yvon, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article* 7 (p. 3048). — Sur l'ensemble (p. 3049), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 64). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

PECHE MARITIME

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

PEDAGOGIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PENSIONS DE RETRAITE CIVILES ET MILITAIRES

Proposition de loi présentée par M. Hector VIRON, *sénateur*, **tendant à prendre en considération les périodes d'arrêt de travail dues à des invalidités de guerre, en vue de l'ouverture du droit à une pension de retraite** [16 décembre 1970] (I., n° 122). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

PENSIONS DE RETRAITE CIVILES ET MILITAIRES

Voy. : FONCTION PUBLIQUE (GÉNÉRALITÉS).

Voy. : O. R. T. F.

PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE ET DES VICTIMES DE GUERRE

Voy. : DÉPORTÉS ET INTERNÉS.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

PERMIS DE CONDUIRE. — Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.

PERMIS DE CONSTRUIRE (VERSAILLES ET SAINT-CLOUD). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1012.

PERSONNEL HOSPITALIER. — Voy. : HÔPITAUX.

PERSONNEL MILITAIRE. — Voy. : ARMEMENT.

PERSONNES AGEES (RESSOURCES). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 81.

PERSONNES AGEES (TRANSPORTS EN COMMUN). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1062.

PETITIONS

I. — PÉTITIONS EXAMINÉES PAR LA COMMISSION

1. — Pétitions examinées par la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [28 janvier 1970] (p. 39).

2. — Pétitions examinées par la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [29 avril 1970] (p. 322).

3. — Pétition examinée par la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [28 mai 1970] (p. 568 et 569).

4. — Pétition examinée par la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [9 juin 1970] (p. 667).

5. — Pétition examinée par la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale [17 novembre 1970] (p. 1858).

II. — RÉPONSE DES MINISTRES OU COMMISSIONS sur les pétitions qui leur ont été envoyées par le Sénat (art. 89 du règlement).

Pétition n° 32 du 7 décembre 1968 par M. Jean Roger et réponse de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population [9 avril 1970] (p. 179 et 180).

Pétition n° 36 du 25 juillet 1969 par M. Edouard Hemmerle et réponse par M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale [22 juin 1970] (p. 964).

Pétition n° 38 du 5 janvier 1970 par M. Paul Schultz et réponse de M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives [2 octobre 1970] (p. 1436).

PETROLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PETROLE EN ALGERIE

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 70.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1041.

PHARMACIE. — Voy. : HÔPITAUX.

PHARMACIENS

Voy. : MÉDECINE MILITAIRE.

Voy. : SERVICE NATIONAL.

PHARMACIES MUTUALISTES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1093.

PLAN

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant approbation d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du VI^e^ Plan.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 juin 1970. — Voy : Impressions n^os^ 1184, 1203, 1231, 1236, 253. — **Transmission au Sénat** [22 juin 1970] (I., n° 297). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan. — Pour avis à la commission des affaires culturelles, à la commission des affaires sociales, à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Filippi [22 juin 1970] (I., n° 298). — Avis par M. André Armengaud, au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [22 juin 1970] (I., n° 299). — Avis par M. Jean Gravier, au nom de la commission des affaires sociales [22 juin 1970] (I., n° 301). — Avis par M. Louis Gros, au nom de la commission des affaires culturelles [22 juin 1970] (I., n° 302). — **Discussion** [25 juin 1970]. — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Jean Filippi, rapporteur ; Raymond Brun, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan ; André Armengaud, rapporteur pour avis ; Henri Caillavet, au nom de M. Louis Gros, rapporteur pour avis ; Jean Gravier, rapporteur pour avis ; Robert Schmitt ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Paul Ribeyre ; André Armengaud ; Joseph Beaujannot ; Auguste Pinton ; Jacques Duclos ; Robert Laucournet ; Jean-Pierre Blanchet, au nom de la commission des affaires sociales.

Suite de la discussion [26 juin 1970] (p. 1174 et suiv.). — *Sont entendus dans la suite de la discussion générale :* MM. Georges Marie-Anne ; Jean Aubin ; René Blondelle ; Jacques Pelletier ; Mme Catherine Lagatu ; MM. André Barroux ; Jean Lecanuet ; Jacques Henriet ; Auguste Pinton, au nom de M. Pierre Brousse ; André Aubry ; Marcel Souquet ; Roger Menu, au nom de la commission des affaires sociales ; Alfred Isautier ; Marcel Gargar ; Edgar Tailhades ; Jean Sauvage ; Maurice Sambron ; Marcel Mathy ; André Diligent ; Henri Tournan ; André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; André Armengaud. — *Discussion de l'article unique* (p. 1207 et suiv.). — Amendement par M. Jean Filippi, rapporteur, tendant à compléter l'article unique par diverses dispositions soumettant l'approbation du Plan à certaines réserves relatives au taux de croissance annuel de la production intérieure brute, à l'industrialisation, à l'autofinancement des entreprises, au financement des petites et moyennes entreprises, au rattrapage des revenus agricoles, à l'adoption d'une planification européenne, à une politique industrielle européenne, à l'action de la France en faveur de l'intégration économique européenne, à l'élargissement de la Communauté économique européenne, au « déplafonnement » de la sécurité sociale, aux logements sociaux (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, tendant à compléter l'article unique par une disposition soumettant l'approbation du Plan à une réserve relative au taux de croissance assurant un équilibre entre la recherche de l'expansion économique et la nécessité de ne pas trop accélérer les mutations et de les rendre supportables (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative à la construction de logements sociaux (*ibid.*) ; observations ; amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative aux équipements collectifs, sanitaires et sociaux (p. 1208) ; amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative aux prestations familiales (*ibid.*) ; observations (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative à la présentation, dans les projets de loi de finances, des comptes prévisionnels des régimes sociaux recevant une aide de l'Etat (*ibid.*), observations ; amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative aux ressources des personnes âgées et des handicapés (p. 1209), observations (*ibid.*) ; amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative aux salaires (*ibid.*), observations (*ibid.*) ; amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, comportant réserves relatives à l'éducation, la recherche, les activités culturelles, sportives et socio-éducatives (*ibid.*), observations (p. 1210) ; l'amendement présenté par M. Jean Filippi, rapporteur, est retiré et repris par M. Antoine Courrière (*ibid.*). — Les amendements par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative à l'expansion économique et comportant réserve relative aux logements sociaux sont retirés (p. 1212). — L'amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative aux équipements collectifs sanitaires et sociaux est retiré (*ibid.*). — L'amendement par M. Jean Gravier, rapporteur pour avis, comportant réserve relative à la présentation dans les projets de lois de finances des comptes prévisionnels des régimes sociaux est retiré (*ibid.*). — L'amendement par M. Louis Gros, rapporteur pour avis, comportant réserves relatives à l'éducation, la recherche, les activités culturelles, sportives et socio-éducatives est retiré (*ibid.*). — Observations, vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa du règlement du Sénat, sur l'article unique du projet de loi, dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale, à l'exclusion de tous amendements et articles additionnels (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Antoine Courrière ; Jean Filippi, rapporteur ; Jean Gravier, rapporteur pour avis ; Marc Pauzet. — *Explications de vote :* MM. Jacques Soufflet ; Marcel Martin ; André Colin ; Antoine Courrière ; Mme Marie-Thérèse Goutmann. — Scrutin public (n° 62) sur l'article unique (p. 1214). — ADOPTION (n° 138). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-588 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

PLANS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PLANS (OPTIONS DU VI^e^ PLAN). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 999.

POIDS ET MESURES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

POLICE NATIONALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POLICE RURALE

Proposition de loi présentée par M. Jean-Marie BOULOUX, *sénateur*, **tendant à renforcer les dispositions du code rural en ce qui concerne les dégâts occasionnés aux troupeaux ovins par les chiens errrants** [4 juin 1970] (I., n° 256). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Marie Bouloux [22 octobre 1970] (I., n° 30).

POLITIQUE AGRICOLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 13, 33, 71.

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNAUTAIRE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 969.

POLITIQUE DE DEFENSE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1011.

POLITIQUE DE PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE ET NUCLEAIRE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 79.

POLITIQUE FRANÇAISE EN MEDITERRANEE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 36.

POLITIQUE VITICOLE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1070.

POLYNESIE FRANÇAISE

1. — Proposition de loi présentée par M. Alfred POROÏ, *sénateur*, **relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française** [22 octobre] (I., n° 31). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Proposition de loi présentée par M. Charles Magaud, député, **relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française** [18 décembre 1970] (I., n° 43). — Adoptée par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1418, 1550, 353. — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

POMME DE TERRE (MARCHE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1084.

POPULATION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PORNOGRAPHIE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1094.

PORTS MARITIMES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif au reclassement de certains fonctionnaires de l'administration des postes et télécommunications.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 novembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1358, 1390, 314. — **Transmission au Sénat** [20 novembre 1970] (I., n° 66). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Schiélé [8 décembre 1970] (I., n° 83). — **Discussion** [10 décembre 1970] (p. 2778 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Schiélé, rapporteur ; Roger Gaudon ; Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives ; Marcel Gargar. — *Discussion des articles* (p. 2780 et suiv.). — Art. 2 (p. 2780). — Amendement par M. Pierre Schiélé, rapporteur, tendant, dans le deuxième alinéa de cet article, après les mots : « fixer les conditions », à supprimer les mots : « d'intégration et » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 2. — Amendement par M. Roger Poudonson, tendant, après l'article 2, à ajouter un article additionnel nouveau ainsi rédigé : « Des dispositions identiques à celles qui précèdent pourront s'appliquer aux fonctionnaires du service des poudres ainsi qu'aux autres fonctionnaires du ministère d'Etat chargé de la défense nationale et des établissements publics placés sous sa tutelle, susceptibles d'être déplacés par suite de conversion d'activité, de suppression ou de décentralisation des établissements ou services où ils sont affectés. » (p. 2781), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat ; Roger Poudonson ; Pierre Schiélé, rapporteur. — *Explication de vote :* M. Antoine Courrière. — Sur l'ensemble (p. 2782), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 32).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 17 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1536, 1543, 352.

Promulgation : loi n° 70-1209 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 24 décembre 1970).

POSTES - TELECOMMUNICATIONS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POUDRES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POUDRES A FEU. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POUDRES ET POUDRERIES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant réforme du régime des poudres et substances explosives.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 26 mai 1970. — Voy. : Impressions, n°s 910, 1148, 236. — **Transmission au Sénat** [28 mai 1970] (I., n° 244). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre-Christian Taittinger [18 juin 1970] (I., n° 290). — **Discussion** [23 juin 1970] (p. 1017 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre-Christian Taittinger, rapporteur ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; André Méric. — *Motion* par M. André Méric tendant à opposer la question préalable (p. 1019). — *Sont entendus :* MM. André Méric ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Henri Caillavet. — Rejet de la motion (p. 1025) par scrutin public (n° 57). — *Sont entendus dans la suite de la discussion générale :* MM. Serge Boucheny ; Henri Caillavet ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — *Discussion des articles* (p. 1027 et suiv.). — Art. 3 (p. 1027). — Amendement par M. André Méric tendant à compléter cet article par les dispositions suivantes : « Dès sa constitution, la société nationale négociera les conditions d'emploi de son personnel avec les organisations syndicales représentatives. L'apport des actifs, prévu ci-dessus, ne sera effectif que lorsque la convention collective et l'accord d'établissement seront signés par les parties. » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1028). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de maintenir le statut d'Etat aux personnels du service des poudres dans la société nationale (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant, après le 1er alinéa du § I de l'article 5, à insérer un nouvel alinéa disposant que « Les personnels en service au moment de la création de la société nationale conserveront leur emploi dans leur établissement. » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1029). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à insérer, après l'alinéa *c* du § I de cet article, de nouvelles dispositions favorisant le départ à la retraite anticipée des personnels avec jouissance immédiate des droits à pension (*ibid.*) et amendement par M. André Méric tendant, après l'alinéa *c* du § I de cet article, à insérer des dispositions favorisant le départ à la retraite anticipée des personnels avec bonifications de service pouvant atteindre cinq annuités (*ibid*), observations, retrait des amendements par M. Serge Boucheny et par M. André Méric (p. 1030). — Amendement par M. André Méric tendant à compléter le § I de l'article 5 par un nouvel alinéa assurant la garantie de l'emploi aux personnels militaires (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*) par scrutin public (n° 58). — Amendement par M. André Méric tendant à insérer, après l'alinéa *b* du § II de cet article, un nouvel alinéa destiné à maintenir les droits acquis pour les ouvriers qui solliciteraient leur radiation des contrôles (*ibid.*) et amendement identique par M. Serge Boucheny (p. 1031), observations, l'amendement par M. André Méric et l'amendement identique par M. Serge Boucheny sont retirés (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant, après l'alinéa *b* du § II de l'article 5, à insérer des dispositions nouvelles visant, d'une part, à faire bénéficier les agents sous contrat des avantages en matière de licenciement et de retraite, d'autre part, à transformer en fonctionnaires d'Etat les agents sous contrat occupant des emplois permanents (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à compléter *in fine* l'article 5 par des dispositions étendant la garantie du statut des ouvriers d'Etat aux personnels ouvriers saisonniers (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Serge Boucheny ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Pierre Giraud ; André Méric ; Pierre-Christian Taittinger, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1032) et par scrutin public (n° 59). — ADOPTION (n° 134). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-575 du 3 juillet 1970 (*J. O.* du 5 juillet 1970).

POUVOIR D'ACHAT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

POUVOIRS D'ENQUETE ET MISSIONS D'INFORMATION

I. — DEMANDES :

1. — Lettre par laquelle M. Lucien Grand, président de la Commission des affaires sociales, fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier les problèmes**

d'équipement sanitaire et social en Roumanie [26 mai 1970] (p. 512). — Octroi de l'autorisation demandée [2 juin 1970] (p. 581).

2. — Lettre par laquelle M. Raymond Bonnefous, président de la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier l'organisation institutionnelle, administrative et judiciaire de l'U. R. S. S.** [26 mai 1970] (p. 512). — Octroi de l'autorisation demandée [2 juin 1970] (p. 581).

3. — Lettre par laquelle M. Louis Gros, président de la Commissions des affaires culturelles, fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier l'organisation de l'enseignement et de la recherche aux Etats-Unis** [29 juin 1970] (p. 1276). — Octroi de l'autorisation demandée [30 juin 1970] (p. 1606).

4. — Lettre par laquelle M. Raymond Bonnefous, président de la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée d'étudier en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française les problèmes que pose l'administration de ces territoires, après la mise en application des mesures législatives les concernant, adoptées par le Parlement au cours des dernières années** [3 novembre 1970] (p. 1686). — Octroi de l'autorisation demandée [4 novembre 1970] (p. 1743).

5. — Lettre par laquelle M. Lucien Grand, président de la Commission des affaires sociales fait connaître que cette commission a décidé de demander au Sénat l'autorisation de désigner une **mission d'information chargée de s'informer, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique, de la situation de l'emploi et de la formation professionnelle** [8 décembre 1970] (p. 2703). — Octroi de l'autorisation demandée [15 décembre 1970] (p. 2830).

II. — RAPPORTS : Voy. : RAPPORTS D'INFORMATION.

POUVOIRS PUBLICS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PREFECTURE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PREMIER MINISTRE (SERVICES). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRESSE

1. — Proposition de loi présentée par Mme Marie-Hélène CARDOT, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 39 *ter* de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse concernant les règles de publicité relatives au suicide des mineurs** [14 février 1970. — *J. O.* séance du 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969] (I., n° 170). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

2. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre*, **modifiant l'ordonnance n° 45-2646 du 2 novembre 1945 portant réglementation provisoire des agences de presse.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 octobre 1968. — Voy. : Impressions n°s 258, 347, 32. — **Transmission au Sénat** [17 octobre 1968] (I., n° 14). — *Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — Rapport par M. Jean Fleury [8 octobre 1970] (I., n° 3). — **Discussion** [8 octobre 1970] (p. 1453 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Fleury, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministère d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 1455). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 1). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-946 du 19 octobre 1970 (*J. O.* du 20 octobre 1970).

PRESSE

Voy. : EMPLOI.

Voy : LOIS DE FINANCES.

PRESTATIONS FAMILIALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 975.

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRIME A LA CONSTRUCTION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRIME DE TRANSPORT. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 973.

PRIME SUR LES EXCEDENTS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1051.

PRIX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRIX AGRICOLES

Voy. : QUESTIONS ORALES, 987, 1043, 1054.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 71.

PROCEDURE CIVILE ET COMMERCIALE

Voy. : DIVORCE.

Voy. : RAPATRIÉS.

PROCEDURE PENALE

Voy. : CIRCULATION ROUTIÈRE.

Voy. : CONFISCATION.

Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

Voy. : PÊCHE MARITIME.

Voy. : POUDRES ET POUDRERIES.

Voy. : TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

PROCES DE BURGOS

Observations sur le retrait d'un projet de loi portant accord entre la France et l'Espagne et relatif à des exonérations fiscales [16 décembre 1970] (p. 2908 et 2909).

PRODUCTION. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRODUITS AGRICOLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PRODUITS CHIMIQUES. — Voy. : INDUSTRIES CHIMIQUES.

PROMOTION SOCIALE

Voy. : ENSEIGNEMENT.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

PROPRIETE

Voy. : CONFISCATION.

Voy. : DONATIONS.

PROPRIETE INDUSTRIELLE. — Voy. : AGRONOMIE.

PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Proposition de loi, présentée par M. Louis JUNG, *sénateur*, **tendant à la modification des articles 35, 43, 46 et 71 de la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique** [19 décembre 1970] (I., n° 152). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

PROTECTION CIVILE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : SERVICE NATIONAL.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à la délivrance obligatoire de certificats de santé à l'occasion de certains examens médicaux préventifs.** [21 mai 1970] (I., n° 225). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean-Baptiste Mathias [11 juin 1970] (I., n° 281). — **Discussion** [22 juin 1970] (p. 932 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean-Baptiste Mathias, rapporteur ; Jacques Henriet ; Mlle Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation ; M. Maxime Javelly. — *Discussion des articles* (p. 935 et suiv.). — Art. 2 (p. 936). — Amendement par M. Marcel Souquet tendant à compléter le premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 164-1 du code de la santé publique afin de rendre obligatoire la détermination du groupe sanguin des enfants soumis à la surveillance sanitaire (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Baptiste Mathias, rapporteur, tendant à remplacer le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article L. 164-1 du code de la santé publique par les dispositions suivantes : « Des décrets en Conseil d'Etat préciseront : parmi les examens obligatoires, ceux qui doivent donner lieu à l'établissement d'un certificat de santé et les âges auxquels doivent être subis les examens ; les compétences techniques que devront posséder les médecins effectuant ces examens. » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Baptiste Mathias, rapporteur, tendant à ajouter les maladies « d'origine génétique » aux maladies dont il doit être fait mention dans le certificat de santé, dans le texte présenté pour l'article L. 164-2 du code de la santé publique (*ibid.*), observations, adoption modifiée (p. 937). — Amendement par M. Marcel Souquet tendant à compléter le texte proposé pour le premier alinéa de l'article L. 164-2 du code de la santé publique, par les mots : « le certificat comportera également l'indication du groupe sanguin de l'enfant qu'il concerne », (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Baptiste Mathias, rapporteur, tendant, après le premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 164-2 du code de la santé publique, à insérer un nouvel alinéa relatif aux examens complémentaires recommandés par le médecin et à leur prise en charge par la protection maternelle et infantile (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Jean-Baptiste Mathias, rapporteur, au dernier alinéa du texte présenté pour l'article L. 164-2 du code de la santé publique, observations, retrait (*ibid.*). — Art. 3 (p. 938). — Amendement par M. Jean-Baptiste Mathias, rapporteur, tendant à modifier le début du texte présenté pour le premier alinéa de l'article L. 546 du code de la sécurité sociale, afin de préciser que, si une mère a plusieurs enfants, elle continuera à percevoir les allocations familiales et l'allocation de salaire unique pour les autres enfants (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Baptiste Mathias, rapporteur, tendant à une modification d'harmonisation de la fin du texte présenté pour le deuxième alinéa de l'article L. 546 du code de la sécurité sociale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* Mlle Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'aide sociale et à la réadaptation ; MM. Jacques Henriet ; Maxime Javelly ; Jean-Baptiste Mathias, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 938). — ADOPTION (n° 129).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en première lecture le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1279, 1320, 288.

Transmission au Sénat (deuxième lecture) [30 juin 1970] (I., n° 355). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Rapport par M. Jean-Baptiste Mathias [30 juin 1970] (I., n° 356). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1310 et 1311). — *Sont entendus dans la discussion générale :* M. Jean-Baptiste Mathias, rapporteur ; Mlle Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'aide sociale et à la réadaptation. — *Article* 2 (p. 1310). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 155). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-633 du 15 juillet 1970 (*J. O.* du 17 juillet 1970).

PUBLICATIONS INTERDITES AUX MINEURS DE 18 ANS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

PUBLICITE. — Voy. : EMPLOI.

PUBLICITE FONCIERE (TAXE). — Voy. : BAUX RURAUX.

PUISSANCE PATERNELLE. — Voy. : FAMILLE.

Q

QUESTIONS ORALES

965. — M. Jean NAYROU rappelle à *M. le ministre de l'éducation nationale* sa question orale n° 963 concernant le ramassage scolaire et la réponse qu'il lui a faite le 16 décembre 1969. A la suite de l'incident regrettable du vendredi 12 décembre 1969 à La Roche-sur-Yon qui montre une fois de plus la nécessité d'organiser ce service sous la surveillance des établissements scolaires, la responsabilité de l'Etat étant engagée à partir du moment où les élèves sont accueillis dans les véhicules de transport, il lui demande s'il n'estime pas souhaitable que le ministère de l'éducation nationale ait la haute main sur le **ramassage scolaire** [17 décembre 1969]. **Réponse** [7 avril 1970] (p. 123 et 124). — *Sont entendus :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Jean Nayrou.

967 — M. Pierre GIRAUD demande à *M. le ministre des affaires étrangères*, en raison du caractère de plus en plus officiel des informations concernant la **vente d'avions de type « Mirage » à la Libye :** 1° si ces appareils ont cessé d'être des armes offensives ; 2° quelle serait l'attitude du Gouvernement français au cas où, comme tout Etat souverain en a parfaitement le droit, si la Libye décidait de fusionner avec l'Egypte et le Soudan, ou plus simplement de placer ses forces armées sous un commandement unique avec ces deux Etats, décisions qui permettraient de tourner l'interdiction de transferts ; 3° et par conséquent si cette décision est compatible avec la notion d'embargo, même sélectif [12 janvier 1970. — *J.O.* du 28 janvier 1970]. — **Réponse** [7 avril 1970] (p. 132 et 133). — *Sont entendus :* MM. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères ; Pierre Giraud.

968. — M. Henri CAILLAVET rappelle à *M. le ministre de l'éducation nationale* qu'il a reconnu lui-même, lors des débats budgétaires, la nécessité d'améliorer le financement du **ramassage scolaire** qui intéresse environ un million d'enfants ramassés journellement. En effet, la part de l'Etat dans les dépenses de ramassage a encore diminué au détriment de celle supportée par les budgets des collectivités locales (départements et communes) et les budgets familiaux. En particulier le décret du 31 mai 1969 a retiré à de nombreux enfants scolarisables le bénéfice de l'aide de l'Etat dans ce domaine. Ce texte prévoit notamment que les enfants ne pourront plus profiter du ramassage scolaire que s'ils demeurent à plus de 3 kilomètres de leur école en zone rurale et à plus de 5 kilomètres en zone urbaine ou suburbaine. Or, le ministère de l'éducation nationale a choisi comme élément de référence pour ces délimitations de zones les travaux de l'I.N.S.E.E., qui place désormais en zone urbaine et suburbaine les localités considérées précédemment comme rurales par le ministère de l'éducation nationale. Il en résulte une nouvelle aggravation d'une situation déjà suffisamment injuste. Le ministre de l'éducation nationale a promis au Parlement de remédier à cette situation anormale en publiant une circulaire d'application rétablissant les droits acquis, mais cette circulaire n'a toujours pas été publiée. Il lui demande s'il ne pense pas qu'il soit urgent d'aménager dans ce sens le décret du 31 mai 1969 et quelles raisons impérieuses justifient la non-publication de cette circulaire ; il lui demande également s'il ne serait pas souhaitable, à l'occasion de cette modification et après les explications données au Parlement, de réexaminer les données du problème budgétaire du ramassage scolaire afin de réduire les dépenses imposées par l'Etat aux conseils généraux et aux communes [14 janvier 1970. — *J.O.* du 28 janvier 1970]. — **Réponse** [7 avril 1970] (p. 124). — *Sont entendus :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Henri Caillavet.

969. — M. Henri CAILLAVET demande à *M. le ministre de l'agriculture* si, après les décisions prises à Bruxelles, l'éventualité d'une reprise des négociations pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le **Marché commun,** la réponse faite à certains dirigeants de **l'agriculture française** et au moment où le Gouvernement définit les lignes de force du VI^e^ Plan, il ne lui paraît pas souhaitable d'exposer devant le Sénat le plan d'action auquel il entend se référer, compte tenu, d'une part, des décisions nationales et communautaires retenues, d'autre part, de l'hypothèse d'un élargissement du Marché commun. Il lui demande également quelles sont, sur le plan intérieur, les actions conjoncturelles et cas par cas que le Gouvernement entend réaliser pour mettre en œuvre la politique de réforme des structures agricoles et de développement industriel [23 janvier 1970. — *J.O.* du 28 janvier 1970]. — **Réponse** [7 avril 1970] (p. 126 et 127). — *Sont entendus :* MM. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Henri Caillavet.

970. — M. Pierre MARCILHACY demande à *M. le Premier ministre :* 1° si **l'armée de l'air libyenne** est, par ses ressources en hommes, capable à elle seule de réceptionner, entretenir et piloter le **matériel aéronautique** que la France doit lui livrer ; 2° quels intérêts publics ou privés ont déterminé la politique de la France tant au Proche-Orient qu'en Afrique ; 3° s'il ne lui paraît pas désormais indispensable d'informer complètement et exactement le Parlement et la nation avant que ne soient prises des décisions engageant l'avenir et l'honneur de la France [26 janvier 1970. — *J.O.* du 28 janvier 1970].

971. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le ministre de l'éducation nationale : a*) si la décision de supprimer **l'enseignement obligatoire d'une seconde langue vivante** en quatrième ne lui paraît pas en contradiction avec le développement des échanges culturels, scientifiques, techniques internationaux à notre époque ; *b*) si le ministère des affaires étrangères a été consulté sur l'opportunité d'une telle mesure, compte tenu des accords culturels de réciprocité qui existent entre la France et de nombreux pays ; *c*) s'il ne croit pas que la prééminence que cette réforme va donner à la langue anglaise sur les langues allemande, espagnole et italienne notamment, est en contradiction avec notre politique européenne ; *d*) s'il ne redoute pas que cette mesure discriminatoire ait, dans les pays de culture latine en particulier, de fâcheuses conséquences culturelles voire commerciales [6 février 1970. — *J.O.* du 17 février 1970]. — **Réponse** [7 avril 1970] (p. 124 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Edouard Bonnefous.

972. — M. Henri CAILLAVET demande à *M. le ministre de l'agriculture,* après les résultats des négociations agricoles ayant eu lieu sur le règlement viti-vinicole et l'organisation du marché du **tabac** entre les partenaires du **Marché commun,** et après les appréhensions que suscitent les accords réalisés, s'il ne lui paraît pas nécessaire de venir devant le Sénat, tout au début de la prochaine session, pour préciser la nature et les limites des règlements adoptés. Il lui demande également s'il est en mesure d'indiquer, plus particulièrement pour le **vin,** si les dispositions adoptées permettent d'obtenir la maîtrise de la production, la maîtrise de l'enrichissement dans un régime unique appliqué au stade de la production, la maîtrise de la préférence communautaire et la maîtrise des prix fixés à un niveau rentable. Dans le domaine du tabac, il lui demande enfin d'expliquer dans quelles conditions pourront être maintenues les garanties de prix et d'écoulement de la production ainsi, notamment, que les avantages accordés par les monopoles nationaux [12 février 1970. — *J.O.* du 17 février 1970]. — **Réponse** [7 avril 1970] (p. 127 et 128). — *Sont entendus :* MM. Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Henri Caillavet.

973. — M. Serge BOUCHENY attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur le vif mécontentement des travailleurs de la région parisienne provoqué par la brutale augmentation des tarifs de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. jointe aux mauvaises conditions de transport. Les heures de trajet ajoutant à la fatigue de l'usine ou du bureau sont souvent aussi exténuantes que les heures de travail : elles ont de graves répercussions sur la santé des travailleurs en général, des malades et des personnes âgées en particulier. En conséquence il lui demande : 1° s'il n'entend pas porter à 40 francs la prime mensuelle de transport et étendre son paiement intégral à tous les salariés de la région parisienne ; 2° quelles dispositions il compte prendre pour : *a*) qu'un seul tarif S.N.C.F. de banlieue soit établi pour toute la région parisienne ; *b*) l'allégement des impôts et taxes qui pèsent sur la gestion de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. ; *c*) le rétablissement des redevances payées par les entreprises qui bénéficient chaque jour des transports publics pour leur activité : transport du personenl et de la clientèle car celles-ci appliquées progressivement aux entreprises de plus de cent salariés rapporteraient plus de 500 millions et suffiraient à résoudre les difficultés financières de la R.A.T.P. ; *d*) qu'un véritable plan d'aménagement et de modernisation des **transports publics parisiens** donnant satisfaction aux travailleurs soit enfin étudié puis appliqué [13 février 1970. — *J.O.* du 17 février 1970]. — **Réponse** [7 avril 1970] (p. 121 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Raymond Mondon, ministre des transports ; Serge Boucheny.

974. — M. Roger GAUDON rappelle à *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* que le **nouvel hôpital** en construction à **Villeneuve-Saint-Georges** doit ouvrir prochainement ses services (536 lits) à la disposition des habitants des communes environnantes. Que cet hôpital, service public, conçu selon les critères d'un établissement hospitalier des plus modernes, suscite de la part des usagers, du personnel hospitalier et des communes concernées de légitimes préoccupations ; que, pour les communes, les charges de remboursement des emprunts vont être lourdes pour leurs budgets ; que la pénurie actuelle de personnel hospitalier qualifié (infirmières et personnels para-médicaux) risque d'entraver l'ouverture des services ; que, sur avis du syndicat intercommunal, une école (provisoire) d'infirmières prévue n'a pu encore être mise en service faute de monitrices ; que l'installation prévue d'une bombe au cobalt sera différée par manque de crédits, alors que les infrastructures (blockhaus bétonné et plombé) devant recevoir l'appareillage ont été construites au prix de 900.000 francs. Etant donné que cette région est sous-développée en matière hospitalière, il lui demande de lui faire savoir quelles mesures il compte prendre pour que : 1° un personnel qualifié et en nombre suffisant soit rapidement affecté afin d'ouvrir les services hospitaliers dans les meilleurs délais et conditions ; 2° soit livrée dès 1970 la bombe au cobalt, cet appareil étant d'une très grande utilité [4 mars 1970. — *J.O.* du 15 mars 1970]. — **Réponse** [7 avril 1970] (p. 129 et 130). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Roger Gaudon.

975 — M. André DILIGENT rappelle à *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* que la création en 1967 d'une caisse nationale des allocations familiales, née de l'éclatement de la caisse nationale de sécurité sociale, avait pour objet d'assurer l'autonomie financière du régime des **prestations familiales ;** que cette décision avait pour but de mettre un terme, après de nouvelles réductions de deux points de la cotisation des allocations familiales, à la pratique des transferts habituels des « excédents » des caisses d'allocations familiales dans les caisses déficitaires d'assurances maladie, transferts qui s'opposaient à une progression normale des prestations familiales parallèlement à l'évolution des salaires ; mais que néanmoins, si l'automonie des fonds des différentes caisses est ainsi garantie par les ordonnances de 1967, il reste possible au Gouvernement d'agir par décret en modifiant les taux de cotisation d'assurances maladie et d'allocations familiales et d'arriver ainsi pratiquement à un nouveau transfert de fonds qui serait contraire aux intentions exprimées antérieurement. Il lui rappelle également que la valeur des prestations familiales n'a cessé de se dégrader depuis dix ans, par rapport au budget social de la nation et par rapport à la production nationale et à l'indice des salaires. Il lui demande, dès lors, s'il est en mesure de confirmer qu'il ne peut être envisagé une diminution du taux des cotisations **d'allocations familiales** qui aurait pour conséquence d'entraîner une nouvelle diminution des prestations familiales [11 mars 1970. — *J. O.* du 15 mars 1970]. — **Réponse** [7 avril 1970] (p. 130 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; André Diligent.

976. — Mme Catherine LAGATU se référant à la réponse de *M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles* à sa question écrite n° 9145 du 29 janvier 1970 concernant en particulier les **fonds optionnels du budget des affaires culturelles,** lui demande s'il entend intervenir auprès des ministres intéressés pour obtenir : 1° le déblocage immédiat des fonds optionnels du budget des affaires culturelles ; qu'il s'agisse de ceux de 1969 ou de ceux de 1970 ; 2° la présentation à la session parlementaire du printemps d'un collectif budgétaire pour les affaires culturelles [19 mars 1970. — *J. O.* 2 avril 1970]. — **Réponse** [14 avril 1970] (p. 184 et 185). — *Sont entendus :* M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

977. — M. Guy SCHMAUS appelle l'attention de *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs,* sur les problèmes de **l'éducation physique et sportive** pour la rentrée scolaire 1970-1971. En effet, les professeurs d'éducation physique et sportive ont, le 10 mars dernier, fait grève et exprimé leurs revendications, et la journée du 20 mars a été marquée par des initiatives en direction des pouvoirs publics. Il apparaît que, dans l'immédiat, le vote d'un collectif budgétaire comprenant des créations nouvelles de postes de professeurs est indispensable pour faire face aux besoins. Le projet sur les « éducateurs sportifs » qui remplaceraient les enseignants et qui seraient formés hors de l'éducation nationale et à la charge des collectivités locales va à l'encontre d'une véritable politique d'éducation physique et sportive. Aussi est-il nécessaire de prévoir l'admission de 6.000 bacheliers en vue de leur préparation au professorat comme condition d'une expansion du recrutement. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour la prise en considération de ces légitimes revendications et la solution qu'il compte apporter à ce problème pour permettre de répondre aux besoins d'éducation physique et sportive dans notre pays [27 mars 1970. — *J. O.* 2 avril 1970]. — **Réponse** [28 avril 1970] (p. 289 et 290). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Guy Schmaus.

978. — Mme Catherine LAGATU attire l'attention de *M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles* sur la nouvelle mesure qui frappe les **ciné-clubs.** En effet, à la suite de la loi de finances 1970 (*Journal officiel* du 26 décembre 1969), une note d'application a été prise par le ministère de l'économie et des finances qui rend les ciné-clubs redevables de la T. V. A., mettant ainsi fin à l'exonération de la taxe sur les spectacles dont ils bénéficiaient auparavant. S'ajoutant aux contraintes antérieures, cette mesure est pratiquement un arrêt de mort pour les ciné-clubs qui ne pourront pas faire face à ces nouvelles charges financières (lourdes pour eux, mais d'un rapport insignifiant pour le Trésor public), alors que leurs animateurs bénévoles, volant à leur vie familiale le temps qu'ils consacrent à la diffusion de la culture par le film, ne pourront assumer la comptabilité complexe qu'impose la T. V. A. Depuis plus de soixante ans (c'est le 5 janvier 1905 que la ligue française de l'enseignement a organisé la première séance de cinéma culturel), les ciné-clubs ont mené une lutte sans relâche pour imposer un cinéma de qualité. Aujourd'hui encore, ils sont les seuls à assurer la diffusion des films de recherche, de ceux des petits pays producteurs, du cinéma pour enfants, du court métrage. Faudra-t-il qu'un tel mouvement disparaisse. En conséquence, elle lui demande quelles dispositions il compte prendre pour que cette mesure soit rapidement rapportée [1er avril 1970. — *J. O.* 2 avril 1970]. — **Réponse** [14 avril 1970] (p. 185). — *Sont entendus :* M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

979. — M. Joseph RAYBAUD expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que l'accroissement des effectifs scolaires dans les lycées et collèges, l'évolution des problèmes d'éducation et la multiplication des tâches ont considérablement alourdi les charges du **personnel administratif des lycées et collèges,** tout particulièrement des surveillants généraux. Il lui demande, en conséquence, quelles sont les raisons du retard apporté à la publication du statut du personnel d'éducation des lycées et collèges qui doit fixer et revaloriser les conditions d'exercice des fonctions de ce personnel [1er avril 1970. — *J. O.* 2 avril 1970]. — Retrait par son auteur le 5 mai 1970 (p. 329) et posée comme question écrite le même jour (n° 9467).

980. — M. Joseph RAYBAUD expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que le décret n° 69-494 en date du 30 mai 1969 a apporté des modifications au statut du **personnel de direction des établissements d'enseignement** relevant du ministère de l'éducation nationale. Certaines de ces modifications intéressent les fonctionnaires ayant exercé les fonctions de directeur de collège d'enseignement technique. En premier lieu, l'indemnité des charges administratives a été remplacée par une modification indiciaire donnant lieu à retenue pour pension. En second lieu, l'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de censeur des études de lycée technique a été rendue possible pour certains professeurs ayant exercé les fonctions de directeur de C. E. T. (professeurs licenciés d'enseignement justifiant de cinq années de services effectifs dans les fonctions de directeur de C. E. T., professeurs titulaires du baccalauréat ou du brevet supérieur justifiant de dix années de services effectifs dans les fonctions de directeur de C. E. T.). Le décret du 30 mai 1969 ayant pris effet au 1er janvier 1968, tous les directeurs de C. E. T. qui ont pris leur retraite avant cette date n'ont pu bénéficier de ces avantages. Or, ces directeurs ont le plus souvent exercé leurs fonctions dans des conditions très difficiles. En conséquence, il lui demande quelles mesures pourraient être prises pour leur accorder le bénéfice des dispositions du décret n° 69-494 du 30 mai 1969 [1er avril. — *J. O.* 2 avril 1970].

981. — M. Jacques DUCLOS rappelle à *M. le Premier ministre* que des groupements de caractère fasciste viennent de se livrer à une série d'**agressions, notamment contre le musée Lénine,** rue Marie-Rose, à Paris, **et contre un bateau soviétique en construction** à Dunkerque. Il lui demande s'il n'envisage pas de prendre des mesures de dissolution à l'encontre des groupements coupables de ces agissements criminels [2 avril 1970]. — **Réponse** [14 avril 1970] (p. 185 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur ; Jacques Duclos.

982. — M. Pierre GIRAUD demande à *M. le ministre de l'éducation nationale,* compte tenu de la réponse faite à sa question écrite n° 9252 du 28 février 1970 par M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, de lui indiquer quelles instructions il va donner, en fonction de l'état actuel de la question, pour lancer l'opération de construction des nouveaux bâtiments prévus à l'**Observatoire de Paris** [7 avril 1970]. — **Réponse** [21 avril 1970] (p. 243 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale ; Pierre Giraud.

983. — M. Guy SCHMAUS appelle l'attention de *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs,* sur les graves incidents survenus lors du match de football, le 1er avril dernier, au Parc des Princes, à Paris, qui ont fait plusieurs blessés. En effet, 30.000 spectateurs se sont présentés au guichet d'un stade qui ne comprend que 18.000 places, soit beaucoup moins que de nombreux stades de province. N'est-il pas aberrant de constater que la capitale du pays ne puisse donner la possibilité aux spectateurs d'assister à un match important. Il lui rappelle que différents projets avaient été envisagés pour la **construction d'un stade** de 100.000 places, indispensable pour permettre que les grandes compétitions sportives se déroulent dans de bonnes conditions. Il lui demande donc s'il est envisagé la construction prochaine d'un stade de 100.000 places, à quelle date et en quel lieu il doit être édifié [7 avril 1970].

984. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le ministre de l'agriculture* les conditions dans lesquelles a été décidée la vente de 400 hectares de bois dépendant des **forêts** de Rialsesse, de Greffeil, de Saint-Hilaire et de Villebazy dans le département de l'Aude. Il lui demande en outre si la vocation de l'office des forêts consiste à déboiser à blanc-étoc des domaines plantés depuis un siècle pour la protection des terrains et qui constituent une forêt unique en Europe. Il lui demande enfin comment il peut concilier, dans cette « année de protection de la nature », la création de la direction générale de la protection de la nature dans son ministère avec l'ardeur dévastatrice de l'office des forêts qui méconnaît dans son action non seulement les intérêts des populations locales, mais encore et surtout le caractère touristique de la région des Corbières, complément naturel du littoral méditerranéen aménagé à grands frais par l'Etat par l'intermédiaire de la mission interministérielle constituée à cet effet [7 avril 1970].

985. — M. Charles DURAND expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que la fermeture de nombreuses **écoles communales rurales,** sous prétexte qu'elles ne sont plus fréquentées par au moins seize élèves, comporte des inconvénients graves, tant du point de vue financier que du point de vue humain. Il lui demande s'il ne lui semble pas désirable que des assouplissements importants puissent être apportés à une réglementation qui provoque une vive émotion dans les campagnes [7 avril 1970]. — **Réponse** [21 avril 1970] (p. 245 et 246). — *Sont entendus :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale ; Charles Durand.

986. — M. Charles DURAND expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que les commissions départementales des impôts sur les **bénéfices agricoles** perdent toute leur efficacité du fait que les membres administratifs de ces commissions semblent obéir à des ordres formels. Il lui demande s'il est exact qu'une augmentation systématique des impôts agricoles doive être obtenue à tout prix, sans tenir compte des résultats comptables de l'année considédée [7 avril 1970]. — **Réponse** [21 avril 1970] (p. 238 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Charles Durand ; Martial Brousse (réponse commune pour les questions 986 par M. Charles Durand et 996 par M. Martial Brousse).

987. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que depuis de nombreuses années les agriculteurs français attendent une revalorisation maintes fois promise des **prix agricoles** qui tienne compte des charges auxquelles les producteurs de notre pays doivent faire face ; qu'au lieu d'une remise en ordre de ces prix, à la suite des événements de mai 1968, ils ont dû faire face à de nouvelles hausses de leurs frais de production dont certaines se sont révélées considérables ; que la dévaluation de 12,50 p. 100 de 1969 a encore aggravé cette situation ; que pour bénéficier le plus complètement possible de la dévaluation, le Gouvernement qui a cependant accepté certaines majorations dans divers secteurs a bloqué la quasi-totalité des prix agricoles à leur niveau antérieur admettant cependant qu'ils seraient reconsidérés dans un délai de deux ans pour tenir compte de la dévaluation. Il lui demande quelles sont ses intentions en ce qui concerne le prix des produits de la prochaine récolte et de combien il entend les revaloriser [7 avril 1970]. — **Réponse** [21 avril 1970] (p. 241 et 242). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Emile Durieux.

988. — M. Emile DURIEUX expose à *M. le ministre des transports* que le **réseau routier national,** et en particulier celui du Nord de la France, est dans un état de plus en plus mauvais ; que pendant l'hiver dernier le « déneigement » indispensable n'a pas été effectué faute de crédits ; que sur certains parcours étroits, bombés et transformés en fondrières les accidents mortels sont de plus en plus nombreux. Il lui demande

ce qu'il compte faire pour remédier à cette situation [7 avril 1970]. — **Réponse** [21 avril 1970] (p. 242 et 243). — *Sont entendus :* MM. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement ; Emile Durieux.

989. — M. Georges MARIE-ANNE signale à *M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer,* la situation extrêmement critique dans laquelle se trouvent les producteurs de **conserves d'ananas de la Martinique.** L'encombrement du marché métropolitain par les importations de Côte-d'Ivoire, des îles Hawaï et du Kenya fait obstacle à l'écoulement de la production nationale sur le marché. A la veille de la grande récolte qui commence en mai, il y a un stock d'invendus de 5.600 tonnes provenant de la récolte de 1969. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre pour parer à cette déplorable situation [7 avril 1970]. — **Réponse** [26 mai 1970] (p. 513 et suiv.) (commune avec la réponse aux questions n° 990 par M. Georges Marie-Anne et n° 991 par M. François Duval). — *Sont entendus :* MM. Jacques Lemouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; François Duval ; Georges Marie-Anne.

990. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre de l'agriculture* qu'à la veille de la grande récolte qui commence en mai il y a sur les lieux de production à la Martinique un stock de 5.600 tonnes de conserves **d'ananas** invendues provenant de la récolte 1969. La caisse régionale du crédit agricole mutuel, qui a déjà un découvert de quelque 20 millions de francs pour le secteur Ananas, est peu encline à consentir de nouvelles avances pour l'enlèvement de la prochaine récolte. Il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre pour permettre à la production des ananas de la Martinique de trouver son écoulement sur le marché national [7 avril 1970]. — **Réponse** [26 mai 1970] (p. 513 et suiv.). — (Commune avec la réponse aux questions n° 989 par M. Georges Marie-Anne et n° 991 par M. François Duval, *cf. supra.*)

991. — M. François DUVAL signale à *M. le ministre de l'économie et des finances* que, conformément aux recommandations du V^e^ Plan, la **production martiniquaise d'ananas** a été portée au niveau de 22.000 tonnes de fruits par an, ce qui correspond à quelque 11.000 tonnes de conserves. A la veille de la nouvelle récolte qui s'ouvre début mai, il y a encore sur les lieux de production un stock de 5.600 tonnes de conserves invendues provenant de la récolte 1969. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour permettre à la production de conserves d'ananas du département de la Martinique de trouver son écoulement sur le marché national [7 avril 1970]. — **Réponse** [26 mai 1970] (p. 513 et suiv.). — (Commune avec la réponse aux questions n^os^ 989 et 990 par M. Georges Marie-Anne, *cf. supra.*)

992. — M. Georges MARIE-ANNE expose à *M. le ministre de l'agriculture* que les trois communes du centre de la **Martinique** (Fort-de-France : 115.000 habitants ; Schoelcher : 15.000 habitants ; Lamentin : 20.000 habitants) forment actuellement une agglomération centrale de quelque 150.000 habitants, soit sensiblement la moitié de la population totale de l'île ; et que dans cet ensemble la **distribution du lait** au niveau du détail se fait encore, pour la plus grande part, de manière archaïque, et dans des conditions qui se caractérisent par un manque total d'hygiène, mettant ainsi en danger la santé publique. Il lui demande si des dispositions ne pourraient être prises pour exiger que le lait destiné à la vente au détail aux consommateurs, dans cet ensemble central, soit préalablement pasteurisé et présenté en emballages hermétiques, étant entendu que les intéressés auraient un délai raisonnable pour se conformer à ces nouvelles prescriptions [9 avril 1970]. — **Réponse** [28 avril 1970] (p. 285 et 286). — *Sont entendus :* MM. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture ; Georges Marie-Anne.

993. — M. René TINANT attire l'attention de *M. le ministre de l'équipement et du logement* sur l'état des **routes nationales.** Les dégradations consécutives aux intempéries de l'hiver dernier rendent certains tronçons de routes pratiquement inutilisables ; les usagers se trouvent de ce fait placés dans des situations extrêmement difficiles. Il prend acte d'une réponse récente qu'il a faite à une question écrite (n° 10430) posée par un membre de l'Assemblée nationale. Si, comme il l'affirme, le Gouvernement vient de décider l'engagement prioritaire d'un crédit de 250 millions de francs, par anticipation sur les crédits du deuxième semestre 1970, il lui demande : 1° quels seront les critères de répartition entre les départements intéressés ; 2° à quelle date interviendra cette répartition ; 3° dans quel délai les travaux pourront être entrepris [9 avril 1970].

994. — M. Henri CAILLAVET rappelle à *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* que les **anciens combattants** et leurs ayants droit, par l'intermédiaire de leurs associations départementales, lui ont demandé dans quelles conditions il entendait proposer un règlement du contentieux qui divise, à l'heure actuelle, le Gouvernement et les anciens combattants. Les anciens combattants présentent, en effet, un certain nombre de revendications dont les principales sont le rétablissement de l'égalité des droits à la retraite du combattant, la constitution immédiate d'une commission tripartite pour l'aménagement de l'article L. 8 *bis* du code des pensions garantissant un rapport constant entre les traitements des fonctionnaires et leur pension, la revalorisation des pensions des veuves, orphelins et ascendants, l'abrogation des forclusions, le renforcement des droits des déportés politiques, internés résistants et internés politiques, l'attribution éventuelle de la carte du combattant à ceux ayant combattu en Afrique du Nord, la célébration de l'anniversaire du 8 mai 1945 dans les mêmes conditions que l'anniversaire du 11 novembre 1918. Il lui demande s'il ne serait pas opportun, par respect pour les anciens combattants et dans le but d'apaiser de légitimes craintes, que la politique du Gouvernement à l'égard des anciens combattants soit très prochainement exposée devant le Sénat au cours de la présente session [14 avril 1970]. — **Réponse** [28 avril 1970] (p. 288 et 289). — *Sont entendus :* MM. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre ; Henri Caillavet.

995. — M. Marcel GARGAR demande à *M. le ministre de l'équipement et du logement* quelles mesures d'aide il pense prendre en faveur des petits propriétaires expropriés dans le cadre de la **rénovation urbaine** de la ville de Pointe-à-Pitre à la **Guadeloupe.** Il est nécessaire que ceux auxquels l'indemnité d'expropriation ne permet pas de se reloger dans de bonnes conditions et qui sont sans ressources reçoivent une aide de l'Etat. Pour aider efficacement à la rénovation urbaine, il lui demande également s'il ne convient pas d'appliquer en Guadeloupe l'allocation logement telle qu'elle est appliquée en France métropolitaine [14 avril 1970]. — **Réponse** [28 avril 1970] (p. 286 et suiv.). — Sont entendus. MM. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement ; Marcel Gargar.

996. — M. Martial BROUSSE expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que certains représentants de l'administration des finances dans les commissions départementales des impôts directs chargées de déterminer le barème de l'impôt forfaitaire sur les bénéfices des exploitations agricoles ont proposé à ces commissions une augmentation de ces impôts pour 1969 par rapport à 1968. Il lui demande : 1° s'il lui paraît normal que cet **impôt sur les bénéfices agricoles** de 1969 soit augmenté par rapport à l'année précédente alors que tout le monde, même le Gouvernement, reconnaît que le revenu agricole a diminué en 1969 ; 2° s'il est exact que les représentants du ministère des finances dans ces commissions aient reçu des instructions de l'administration centrale en vue d'obtenir une augmentation du bénéfice forfaitaire à l'hectare [7 avril 1970. — Parue par erratum à la suite du *J. O.* 16 avril 1970, p. 236]. — **Réponse** [21 avril 1970] (p. 238 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Charles Durand ; Martial Brousse [réponse commune pour les questions n° 986 par M. Charles Durand et n° 996 par M. Martial Brousse].

997 — M. René JAGER expose à *M. le secrétaire d'Etat au tourisme* les difficultés auxquelles se heurtent les établissements hôteliers du fait de certaines mesures les affectant. D'une part, l'application des nouvelles normes de classement doit intervenir dès le début de l'année prochaine ; la brièveté du délai et les contraintes résultant de l'encadrement du crédit ne permettent pas à certains hôteliers de procéder avant la fin de l'année aux travaux de modernisation nécessaires. D'autre part, le seuil de trente chambres nécessaires dans les communes de moins de 100.000 habitants pour obtenir les prêts du F. D. E. S. par l'intermédiaire du Crédit hôtelier paraît suffisant ; il serait dommageable pour nombre d'établissements d'élever ce seuil à quarante chambres en 1971. En conséquence, il lui demande : 1° si la date de classement des **établissements hôteliers, terrains de camping et complexes de plein air** ne pourrait être reportée jusqu'en janvier 1972 ; 2° si le seuil de trente chambres pourrait ne pas être relevé pour l'attribution des prêts du Crédit hôtelier ; 3° si certaines catégories, les gîtes ruraux et les groupements d'établissements hôteliers en particulier, et si certaines zones, essentiellement les zones de rénovation rurale, ne pourraient bénéficier de mesures particulières afin d'obtenir, dans un seuil compris entre dix et vingt chambres, les **prêts du Crédit hôtelier** [16 avril 1970]. — **Réponse** [9 juin 1970] (p. 637 et 638). — *Sont entendus :* MM. Marcel Anthonioz, secrétaire d'Etat au tourisme ; René Jager.

998 — M. Louis JUNG expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que les graves difficultés que connaissent les **entreprises de bâtiments et de travaux publics** ne cessent de croître, malgré l'effort de modernisation et de rationalisation qu'elles ont entrepris. Ces difficultés sont essentiellement d'ordre financier. Dans une large mesure elles résultent de la conjoncture et de l'encadrement du crédit. Force est pourtant de

constater que les procédures traditionnelles de paiement contribuent à détériorer une situation de trésorerie rendue déjà difficile. En conséquence, il lui demande s'il ne lui paraît pas opportun d'autoriser les services techniques à opérer par chèque les règlements au fur et à mesure de l'avancement des travaux [16 avril 1970]. — **Réponse** [5 mai 1970] (p. 326 et 327). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Louis Jung.

999. — M. Edouard Bonnefous demande à *M. le ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement,* quelle date et quel temps de **discussion** ont été prévus pour l'examen par le Sénat des **options du VI^e^ Plan,** étant donné le calendrier des discussions préliminaires à ce sujet. En raison de la nécessité d'une étude parlementaire longue et approfondie qui pourrait, au cours de l'examen en commission, se faire en collaboration avec le Conseil économique et social, il importe en effet que le Sénat soit rapidement et complètement informé des intentions gouvernementales [16 avril 1970]. — **Réponse** [12 mai 1970] (p. 347). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Edouard Bonnefous.

1000. — M. Edouard Bonnefous demande à *M. le ministre de l'intérieur* si, dans la perspective des **élections municipales** récemment évoquées dans diverses déclarations de différents ministres, il est dans les intentions du Gouvernement de modifier la composition des collèges électoraux par l'abaissement de l'âge du droit de vote et de l'âge d'éligibilité, et, dans ces hypothèses, à quelle date le Parlement serait saisi des textes législatifs nécessaires [16 avril 1970]. — **Réponse** [12 mai 1970] (p. 347 et 348). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Edouard Bonnefous.

1001. — M. Hector Viron attire l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur les graves **incidents** qui se sont déroulés le 16 avril 1970 **à Aulnoye-Aymeries** où l'intervention brutale des forces de police pour le compte d'une grande entreprise métallurgique se solda par douze blessés parmi les travailleurs dont plusieurs assez gravement. En effet, le prétexte choisi pour réclamer cette intervention — la retenue pendant plusieurs heures dans leurs bureaux des représentants de la direction et de plusieurs de leurs collaborateurs — n'est nullement en rapport avec ses violences mais apparaît beaucoup plus comme une volonté délibérée de briser un mouvement revendicatif puissant résultat du refus de la direction de négocier des revendications posées depuis des mois. Le mécontentement du personnel est d'autant plus justifié que, parallèlement à ce refus de négocier, le conseil d'administration de cette société publiait un communiqué soulignant que le « cash-flow » passait de 66.031.362 francs en 1968 à 96.366.521 francs en 1969, représentant une augmentation des bénéfices réels de 80 p. 100. Il faut de plus souligner que depuis 1958 d'innombrables conflits sociaux se sont déroulés dans ce département du Nord. Dans deux cas seulement des incidents eurent lieu : en 1958, à Fives-Lille, et ce 16 avril 1970 à Aulnoye-Aymeries. Chaque fois c'est l'intervention des forces policières qui en fut l'origine. Il lui demande donc : 1° les mesures qu'il compte prendre contre les excès de ces forces policières ; 2° si une telle intervention dans un mouvement revendicatif, au moment où le Gouvernement s'apprête à faire voter une nouvelle loi répressive, devient une ligne de conduite dans les conflits sociaux ; 3° si de telles méthodes ne dévoilent pas la triste réalité de cette « nouvelle société » plus prompte à prendre les mesures propres à préserver les profits des sociétés capitalistes qu'à satisfaire les revendications de ceux qui travaillent et contribuent à la richesse de ces entreprises [21 avril 1970]. — **Réponse** [5 mai 1970] (p. 330 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Hector Viron.

1002. — M. Henri Caillavet demande à *M. le ministre des affaires étrangères* quelles motivations ont décidé le Gouvernement français à ne pas approuver la résolution votée par le comité des ministres du Conseil de l'Europe concernant le **rétablissement des droits de l'Homme et des libertés fondamentales en Grèce.** L'argument technique invoqué selon lequel la France n'a pas « ratifié la convention européenne des droits de l'Homme » emporte d'autant moins l'adhésion qu'elle est dans la lignée des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Pour quelles raisons cette convention, répondant à la mission civilisatrice de la France n'a-t-elle pas été ratifiée. Il lui demande, par ailleurs, si l'argument basé sur le respect de la souveraineté des Etats peut s'appliquer ici, étant donné la nécessité quasi unanimement reconnue aujourd'hui par les nations européennes d'une solidarité à l'échelle du continent, ce qui implique naturellement des règles, des institutions et des juridictions établies en commun et s'appliquant à tous [21 avril 1970]. — **Réponse** [26 mai 1970] (p. 518 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Henri Caillavet.

1003. — M. Guy Schmaus appelle l'attention de *M. le Premier ministre* à propos d'une **émission à la télévision française, le 31 mars 1970, sur Berlin-Ouest,** au moment de la première rencontre d'Erfurt. Sous le couvert d'un reportage sur la vie et les distractions à Berlin-Ouest, cette « visite » était accompagnée de commentaires scandaleusement tendancieux au mépris des faits reconnus par tout le monde. C'est ainsi, par exemple, que le présentateur a prétendu que l'on ne savait pas qui, des communistes ou des nazis, avaient incendié le « Reichstag ». De même qu'il a trouvé que le soldat soviétique dominant le monument aux morts et symbolisant le sacrifice de ce peuple à la lutte antihitlérienne, ressemblait étrangement à un soldat de la Wehrmacht. Les interviewes de femmes « choisies » ont été l'occasion de jugements méprisants à l'égard de la République démocratique allemande. La retransmission d'une émission télévisée de Berlin-Est d'un opéra Wagner a faire dire que ce compositeur était « particulièrement » apprécié par les « dictateurs ». Aussi, il lui demande : 1° quelles sont les motivations politiques d'une telle émission de dénigrement à l'égard d'un Etat avec lequel la France devrait avoir des relations diplomatiques normales, ce qui est une nécessité pour la paix et la sécurité collective en Europe ; 2° s'il ne lui paraît pas scandaleux que de tels propos tenus contre les pays socialistes et l'Union soviétique soient de nature à nuire au développement salutaire des relations avec ces pays ; 3° quelles mesures il compte prendre pour que ne se reproduisent plus des « reportages » ayant ce caractère choquant pour des millions de Français qui savent par expérience combien l'amitié et la coopération avec tous les peuples est conforme à l'intérêt de la France et de la paix dans le monde [23 avril 1970]. — **Réponse** [5 mai 1970] (p. 328 et 329). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Guy Schmaus.

1004. — M. Louis Gros demande à *M. le ministre de l'intérieur* pour quelles raisons l'application de l'arrêté du 31 janvier 1970 serait limitée aux **rapatriés** qui auraient demandé avant le 31 décembre 1962 le bénéfice de certaines des prestations prévues par la loi n° 61-1439 du 26 décembre 1961. D'une part, en effet, l'arrêté du 31 janvier 1970, conçu en termes absolument généraux et non restrictifs, pose comme seule conditions à l'inscription sur les listes professionnelles, le fait d'être rentré avant le 1^er^ janvier 1970. D'autre part, les prescriptions particulières du décret du 10 mars 1962 concernant le bénéfice de certaines des prestations prévues par la loi du 26 décembre 1961 ne font en rien obstacle à l'application de l'arrêté susvisé à tous les rapatriés qui, pour une raison quelconque, n'étaient pas inscrits sur une liste professionnelle [23 avril 1970]. — **Réponse** [5 mai 1970] (p. 333 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Louis Gros.

1005. — M. Jean Bertaud demande à *M. le ministre de l'équipement et du logement* quel crédit l'on doit accorder aux rumeurs qui circulent à nouveau au sujet du transfert possible en province des services de l'**institut géographique national** actuellement installé dans une commune du Val-de-Marne proche de Paris. Il souligne que les intentions du Gouvernement en la matière avait provoqué, il y a déjà quelques années, une certaine émotion dans la population de la commune intéressée et soulevé des protestations légitimes du personnel de cet établissement directement concerné. Il croit devoir rappeler que les installations actuelles ont été réalisées à grands frais ; qu'elles ont fait l'objet d'agrandissements et d'améliorations successives et qu'un certain nombre d'immeubles ont été expropriés et leurs occupants expulsés pour permettre le regroupement de quelques services de l'I. G. N. encore dispersés dans Paris. Il pense que la reprise d'un projet qui paraissait cependant abandonné aurait pour conséquences graves de priver la région Est de Paris d'activités techniques et industrielles intéressantes et rentables et aurait sur l'existence des nombreux agents qualifiés et spécialisés des répercussions fâcheuses (logement, emploi du conjoint, etc.). Il insiste sur le fait que ce transfert dont on n'aperçoit ni les avantages, ni l'intérêt, nécessiterait des dépenses importantes se conciliant mal avec le souci légitime qu'a le Gouvernement d'appliquer dans tous les domaines où s'exercent sa gestion et son contrôle, une politique stricte d'économie [23 avril 1970]. — **Réponse** [5 mai 1970] (p. 335 et 336). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Bertaud.

1006. — M. Yvon Coudé du Foresto expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que les services locaux de la direction des impôts ont reçu des instructions pour ne plus envoyer d'accusé de réception des **déclarations d'impôts.** De même, les **versements des tiers provisionnels** n'ont plus, comme

justification de leur date d'envoi, le **cachet de la poste.** Or, les incertitudes de distribution du courrier sont, à l'heure actuelle, notoires. Dans ces conditions, aucun contribuable ne peut être certain de ne pas être en infraction, même s'il a rempli en temps utile ses obligations. Il en résulte que les contribuables, déjà irrités par le poids de la fiscalité, sont en plus exaspérés par des mesures qui, psychologiquement, pourraient être aisément évitées. Il lui demande en conséquence s'il pense revenir bientôt à la méthode qui consistait à accuser réception des déclarations et à accepter que le cachet de la poste au départ constitue la preuve de tout versement destiné à la direction des impôts [23 avril 1970]. — **Réponse** [5 mai 1970] (p. 327 et 328). — *Sont entendus :* MM. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Yvon Coudé du Foresto.

1007. — M. Louis GROS demande à *M. le ministre de la justice* s'il estime conforme à l'esprit et au texte de la loi n° 69-992 du 6 novembre 1969 instituant un moratoire en faveur des rapatriés, et notamment aux dispositions des articles 6 et 10 de cette loi, qu'il soit réclamé aux **rapatriés** des frais importants pour la transcription des mainlevées **d'hypothèques** ou des nantissements pour la conservation des hypothèques ou le registre du commerce, au motif qu'il ne s'agit pas de frais perçus au bénéfice de l'Etat et que ce sont seulement ceux-là qui sont visés par les textes ci-dessus. Dans le cas contraire, il lui demande s'il ne croit pas devoir prendre des mesures tendant à établir une complète gratuité pour l'accomplissement des formalités d'inscription de mainlevée des différentes sûretés en garanties visées par la loi [23 avril 1970]. — **Réponse** [12 mai 1970] (p. 348 et suiv.). — *Sont entendus*. MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Louis Gros.

1008. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* s'il est bien exact que **l'édification d'une université en bordure du parc de Versailles** est envisagée. Dans l'affirmative, il lui demande si elle doit être construite à proximité de la pièce d'eau des Suisses, à l'endroit dit « Camp de Mortemets » [23 avril 1970]. — **Réponse** [2 juin 1970] (p. 581 et 582). — *Sont entendus :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale ; Edouard Bonnefous.

1009. — M. Pierre MAILLE attire l'attention de *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives* sur l'étendue du malaise qui règne au sein du corps des **ingénieurs des travaux agricoles** du ministère de l'agriculture. Le récent déclenchement d'une grève tournante et illimitée suffirait à illustrer l'ampleur du mécontentement d'une catégorie de fonctionnaires qui jusqu'à ce jour n'a jamais recouru à de tels moyens de pression. L'urgence d'un reclassement indiciaire qui conférerait aux ingénieurs des travaux agricoles la parité avec leurs homologues ingénieurs des travaux publics de l'Etat, de la navigation aérienne et de la météorologie ne peut échapper à l'attention des pouvoirs publics. Les niveaux de recrutement et de qualification étant comparables, rien ne semble devoir s'opposer à cette parité réclamée de longue date par les intéressés et, semble-t-il, par le ministre de l'agriculture lui-même. En conséquence, il lui demande si une mesure de reclassement indiciaire les concernant va être prise lors de la prochaine réunion du conseil supérieur de la fonction publique [23 avril 1970]. — **Réponse** [5 mai 1970] (p. 336 et 337). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Pierre Maille.

1010. — M. Jean AUBIN attire l'attention de *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* sur l'émotion ressentie dans les régions de haute montagne à la suite de la **catastrophe du plateau d'Assy,** survenue deux mois après celle de Val-d'Isère. De telles tragédies au sujet desquelles — pour en éviter, dans la mesure du possible, le renouvellement — il était déjà intervenu auprès de M. le ministre de l'économie et des finances, démontrent à l'évidence l'insuffisance en personnel et en moyens de protection et la nécessité de reconsidérer de toute urgence l'implantation hôtelière, sanitaire et touristique dans les régions de haute montagne. Alors qu'on procède à une coûteuse mobilisation à l'échelle mondiale des secours pour recueillir les naufragés d'une expédition dont l'aspect spectaculaire égale au moins l'intérêt scientifique, on persiste à lésiner sur le financement de la simple sauvegarde de ceux qui nourrissent la légitime ambition de vivre, sur terre, dans des conditions raisonnables de sécurité. Il lui demande, en conséquence, si d'aussi fâcheux exemples ne l'incitent pas, ainsi que ses collègues du Gouvernement : 1° à étudier les responsabilités encourues, afin de diminuer au maximum la part du hasard ; 2° reviser certaines options civiles ou militaires, afin que la protection de l'homme et de ses entreprises reçoive la priorité sur les dépenses de prestige ; 3° traduire cette orientation par des dispositions adéquates du VI[e] Plan [28 avril 1970]. — **Réponse** [5 mai 1970] (p. 332 et 333). — *Sont entendus :* Mlle Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation ; M. Jean Aubin.

1011 — M. Henri CAILLAVET demande à *M. le ministre des affaires étrangères* s'il ne pense pas que l'envoi d'un **satellite** dans l'espace par la **Chine** communiste, déjà en possession de la bombe atomique et de fusées à moyenne portée, soit de nature à inciter la France et les autres puissances européennes protégées ou non par l'Alliance atlantique à réexaminer les données fondamentales de leur politique de défense. Ce lancement d'un engin spatial, prévisible, mais qui ne devait se réaliser plus tard, devrait obliger le Gouvernement à rechercher les conséquences de la situation nouvellement créée, tant sur le plan de la défense du territoire que sur ceux de la validité des traités de désarmement internationaux et des rapports de force entre les nations. En conséquence, il lui demande quelles sont les premières conclusions qu'il tire de l'apparition dans l'espace d'un satellite chinois et quelles modifications politiques peut apporter cet événement [28 avril 1970]. — **Réponse** [12 mai 1970] (p. 350 et suiv.). — *Sont entendus :* M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Henri Caillavet.

1012. — M. André MIGNOT, apprenant que des études seraient en cours pour l'implantation d'ensembles importants tant au **haras de Jardy jouxtant Versailles** qu'à **l'hippodrome de Saint-Cloud,** sur des zones protégées comme espaces verts sur le schéma directeur de la région parisienne, ce qui aurait, en outre, pour effet d'aggraver la saturation de l'autoroute de l'Ouest et d'en compromettre le doublement nécessaire, demande à *M. le ministre de l'équipement et du logement* s'il est prêt à refuser tout **permis de construire** sur ces terrains [29 avril 1970]. — **Réponse** [12 mai 1970] (p. 352 et 353). — *Sont entendus :* MM. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement ; André Mignot ; Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement.

1013. — M. Robert BRUYNEEL expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que, pour remédier dans une faible proportion aux difficultés causées aux industries de la **navigation de plaisance** par application de la **taxe à la valeur ajoutée** aux taux intermédiaire de 15 p. 100 à partir du 1[er] janvier 1969 et au taux normal, à compter du 1[er] janvier 1970, le Gouvernement avait décidé de dispenser, à compter du 1[er] janvier 1969, les embarcations de moins de deux tonneaux de jauge brute du droit de francisation et de navigation. En outre, cette exonération devait être étendue aux moteurs montés sur ces bateaux. Ces mesures, qui avaient été annoncées par M. le Premier ministre lors de sa visite au Salon de la navigation de plaisance au mois de janvier 1969 et confirmées, à la même époque, par le secrétariat d'Etat à l'économie et aux finances, ont été appliquées pendant l'année 1969. Mais en 1970, les droits de francisation et de navigation ont été rétablis sur ces embarcations sans aucune explication, provoquant une vive émotion tant parmi les professionnels de la plaisance que parmi les usagers. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître pour quels motifs ces détaxations ont été interrompues ainsi que les dispositions qu'il compte prévoir pour que les engagements formellement pris soient exactement tenus [29 avril 1970]. — **Réponse** [26 mai 1970] (p. 516 et 517). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Robert Bruyneel.

1014. — M. Léon MOTAIS DE NARBONNE demande à *M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer,* si le moment ne lui paraît pas venu de définir sa politique à l'égard de la colonie indienne de la **Guyane française** actuellement menacée par le développement d'une certaine forme de tourisme. Il lui demande aussi s'il lui paraît décent, sur le double plan de l'action éducative et de l'action civique, de tolérer ou d'encourager la doctrine de l'assimilation [29 avril 1970] — **Réponse** [26 mai 1970] (p. 512 et 513). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Léon Motais de Narbonne.

1015. — M. Léon MOTAIS DE NARBONNE rappelle à *M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale* la situation des **Vietnamiens travaillant à la poudrerie nationale de Saint-Chamas** depuis 1929 comme engagés volontaires de nationalité française qui ayant, par suite de la convention franco-vietnamienne de 1957, perdu la nationalité française parce qu'ils n'ont pas opté pour elle en temps voulu par un acte positif et se trouvent en conséquence frustrés de leur retraite d'ouvrier d'Etat, cette retraite pour laquelle ils n'ont cessé de cotiser et qui devait leur être versée à soixante ans. Elle se trouve reportée à soixante-cinq ans. Il lui demande quelles mesures transitoires il envisage de

prendre pour atténuer cette injustice. Il lui demande également s'il lui paraît de bonne méthode de contraindre un parlementaire à recourir à la procédure de la question orale parce que ce parlementaire ne parvient pas à obtenir, dans un délai raisonnable, de réponse à ses lettres [29 avril 1970]. — **Réponse** [26 mai 1970] (p. 518). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement ; Léon Motais de Narbonne.

1016. — Devant les différentes menaces qui pèsent sur l'évolution de la capitale, M. Pierre-Christian TAITTINGER demande à *M. le ministre de l'équipement et du logement* l'action qu'il compte mener pour permettre à la fois la survivance d'une certaine idée de **Paris,** faite de mesure et de tradition architecturale, avec la nécessité d'un politique moderne **d'urbanisme** qui permettrait aux Parisiens de mieux vivre, donc de voir améliorer les problèmes du logement, de l'hygiène, du travail, de la circulation et des loisirs [5 mai 1970]. — **Réponse** [9 juin 1970] (p. 657 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Pierre-Christian Taittinger.

1017. — M. Georges DARDEL demande à *M. le ministre de l'intérieur* quelles mesures il compte prendre contre **l'autorité préfectorale** qui, après avoir apposé son visa de légalité sur la **délibération d'un conseil municipal** prise en violation de l'article 145 (premier alinéa) du code de l'administration communale, annule partiellement par un acte contradictoire le scrutin public secret et proclamé d'une assemblée départementale qui lui paraît entaché de la même infraction (décrets interministériels nos 58-815, art. 5, et 69-193, art. 2) [12 mai 1970]. — **Réponse** [2 juin 1970] (p. 585 et 586). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Georges Dardel.

1018. — M. Joseph RAYBAUD indique à *M. le Premier ministre* que le budget 1969 du ministère de l'agriculture avait prévu un montant total de crédits d'équipement rural de 1.683.580.000 francs et que, en conséquence, les préfets des divers départements avaient élaboré les programmes d'investissements correspondants pour les différentes catégories de travaux. Mais, à partir de juillet 1969, le Gouvernement a été conduit à prescrire, dans ce domaine, de rigoureuses mesures de blocage de crédits, qui n'ont pas encore été levées, et qui atteignent globalement la proportion de 38 p. 100. Le pourcentage est variable suivant le chapitre concerné et s'élève à 36 p. 100 pour l'adduction d'eau et l'assainissement, 43, p. 100 pour l'électrification et 40 p. 100 pour le remembrement. Il en résulte une gêne considérable, dans la poursuite des travaux, tant pour les collectivités locales que pour les entreprises, d'autant plus qu'un nouveau blocage de 10 p. 100 en moyenne est intervenu en début d'année sur les crédits 1970, dans le même temps que les crédits d'équipement rural utilisables au titre du budget de 1970 marquaient un recul d'environ 15 p. 100 par rapport au prévisions budgétaires de 1969. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour permettre un rythme d'exécution satisfaisant des **programmes d'équipement rural** et quelles prévisions de déblocage des crédits du fonds d'action conjoncturelle peuvent être raisonnablement faites [12 mai 1970].

1019. — Mme Catherine LAGATU, se référant aux déclarations faites par M. le président du conseil d'administration de l'O. R. T. F. à un hebdomadaire, demande à *M. le Premier ministre* si l'on prévoit de faire passer : 1° le temps d'antenne accordé aux annonces de **publicité de marques** de huit à dix minutes ; 2° la **redevance sur les postes de télévision** de 100 francs à 130 francs, en dépit des promesses faites naguère selon lesquelles l'introduction limitée de la publicité privée à la télévision permettrait de faire face aux dépenses nouvelles et d'améliorer les programmes ; en dépit également de ses propres déclarations du 24 avril 1968 spécifiant « qu'accepter la publicité c'était choisir de développer la télévision sans augmenter la taxe [12 mai 1970]. — **Réponse** [2 juin 1970] (p. 586 et 587). — *Sont entendus :* M. Jean-Louis Tinand, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

1020. — M. Marcel BRÉGÉGÈRE demande à *M. le ministre de l'économie et des finances :* 1° pour quelles raisons des **rappels d'impôts** au titre des revenus de 1966 viennent-ils d'être adressés à un certain nombre de contribuables et pourquoi les notifications ont été faites sans aucune explication ; 2° s'il ne craint pas que de telles mesures mettent en difficulté un grand nombre de contribuables et d'entreprises, perturbant ainsi l'économie du pays ; 3° quelles mesures il compte prendre pour remédier à cette situation [12 mai 1970]. — **Réponse** [2 juin 1970] (p. 587 et 588). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinand, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Brégégère.

1021. — M. Jacques CARAT attire l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur les graves conséquences, notamment dans les départements de l'agglomération parisienne, de la circulaire n° 70-204 du 27 avril 1970 fixant à un minimum de 400 élèves l'effectif permettant à un **directeur d'école primaire** d'être complètement déchargé de classe. Une telle décision qui, sous prétexte de remédier à des disparités, constitue en fait une grave régression par rapport aux dispositions existant depuis quatre-vingts ans, ne peut aboutir qu'à un nouveau transfert de charges de l'Etat sur les communes ou à la création d'écoles monstrueuses. Il lui demande si le but de la circulaire n'est pas pratiquement de supprimer toutes les charges d'Etat puisque aucune des nouvelles écoles primaires ou maternelles construites selon les normes actuelles ne peut atteindre l'effectif de 400 élèves [12 mai 1970]. — **Réponse** [2 juin 1970] (p. 582 et 583). — *Sont entendus :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale ; Jacques Carat.

1022. — M. Victor GOLVAN rappelle à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que la responsabilité des collectivités locales, et principalement des maires, a été étendue à la surveillance des côtes françaises, la sécurité des plages et le sauvetage en mer. La surveillance à terre est assurée par des C. R. S. maîtres-nageurs. La surveillance des côtes et le sauvetage en mer, qui en sont le complément, sont assurés par la société nationale de sauvetage en mer qui fournit les hommes bénévoles apportant leur courage et leur dévouement, mais aussi un matériel hautement spécialisé, appareils de radio, vedettes rapides d'intervention, canots pneumatiques. Ces hommes tous volontaires possèdent au plus haut point cette notion de solidarité des gens de mer à laquelle on ne fait jamais appel en vain, rendent des services inestimables, principalement en période estivale où ils sauvent au péril de leur vie nombre de plaisanciers n'ayant aucune notion de navigation et qui se lancent imprudemment en pleine mer. Il serait souhaitable, et cela n'est malheureusement pas le cas, que cette société soit dégagée des soucis financiers occasionnés par l'entretien ou la modernisation des matériels dont elle doit disposer. Les maires font un effort pour l'aider au maximum mais la part des ressources provenant de l'Etat ne cesse de diminuer alors que la fréquentation des eaux territoriales a pour le moins quintuplé. Il lui demande, dans ces conditions, quelles mesures il envisage de prendre pour que les membres de la **société de sauvetage en mer,** qui ne demandent ni argent ni faveurs pour eux-mêmes, puissent continuer de remplir la mission qui leur a été confiée [14 mai 1970]. — **Réponse** [9 juin 1970] (p. 638 et 639). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Victor Golvan.

1023. — M. Michel KAUFFMANN expose à *M. le ministre de l'intérieur* qu'à la suite de pluies diluviennes, plusieurs régions **d'Alsace**, situées en bordure de cours d'eau, viennent d'être ravagées par des crues sauvages qui ont causé d'importants dégâts aux riverains, aux collectivités locales et à l'agriculture. Il lui demande quelles mesures lui-même et le Gouvernement comptent prendre pour venir au **secours des sinistrés** [19 mai 1970]. — **Réponse** [9 juin 1970] (p. 639). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Michel Kauffmann.

1024. — M. Michel KAUFFMANN expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* que les **déclarations à souscrire en vue de la revision des évaluations cadastrales des propriétés bâties** sont d'une telle complexité que beaucoup d'assujettis ne sont pas en mesure de les remplir pour la date du 31 mai, délai limite pour les propriétaires de biens situés dans les communes dont la population totale ne dépasse pas 5.000 habitants. Il lui demande de bien vouloir reporter cette date au 31 juillet et aussi à quelles fins sont destinés des renseignements aussi inattendus que le nombre de w.-c., de receveurs de douches, de lavabos, de greniers, de celliers, etc., matériaux de construction, le fait aussi qu'une piscine ou un terrain de jeux soit considéré de « pur agrément ». Il lui demande aussi s'il n'estime pas que l'exagération des rubriques constitue une véritable inquisition dans le domaine privé des citoyens que l'Etat se doit de préserver [19 mai 1970]. — **Réponse** [9 juin 1970] (p. 640 et 641). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Michel Kauffmann.

1025. — M. Michel KAUFFMANN expose à *M. le ministre de l'agriculture* qu'en vertu d'une décision du conseil des ministres à Bruxelles, le **houblon** devait bénéficier pour la campagne 1968-1969 déjà d'un **règlement communautaire d'organisation du marché.** Or ce règlement n'a pas encore été ni discuté ni adopté par la commission, malgré de nombreuses interventions dans ce sens. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que ce règlement puisse entrer en vigueur pour la campagne 1970-1971 [19 mai 1970]. — **Réponse** [9 juin 1970] (p. 641). — *Sont*

entendus : MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Michel Kauffmann.

1026. — M. Hector VIRON attire l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur la situation critique qui existe à la **faculté des sciences de Lille,** suite à l'insuffisance notoire des crédits de fonctionnement, de recherche et d'enseignement. La situation est telle qu'en signe de protestation l'intersyndicale de la faculté, groupant tous les syndicats et les étudiants, a décidé d'appuyer la décision du conseil transitoire de gestion de la faculté de fermer la faculté du 19 au 23 mai à titre d'avertissement. Dans l'état actuel du budget alloué à la faculté pour le premier semestre 1970, celle-ci ne peut fonctionner que jusqu'au début de juin. En effet : les crédits accordés sont sensiblement les mêmes qu'en 1969, mais ne tiennent aucun compte : 1° des méfaits de la dévaluation ; 2° de la progression du nombre de chercheurs passé de 729 à 821 ; 3° de l'augmentation de dépenses incompressibles (chauffage, électricité, entretien) ; 4° de l'augmentation du prix du matériel et produits nécessaires à la recherche. Par manque de crédits, les laboratoires de recherches qui restent ouverts en période de vacances en raison des nécessités des expériences seront contraints de fermer. Si aucune solution durable n'est trouvée, c'est la fermeture quasi certaine de la faculté à la rentrée, a tenu à indiquer le doyen. Cette situation amène à constater que les promesses et déclarations de plusieurs ministres en ce qui concerne l'importance de la région du Nord et la nécessité de la formation des cerveaux n'ont pas été suivis d'effets puisque l'enseignement en général est en difficulté et la faculté des sciences, dans ce cas précis, est en situation de faillite. Il lui demande donc : 1° les mesures qu'il compte prendre dans l'immédiat pour permettre à la faculté de terminer l'année scolaire ; 2° les mesures qu'il compte prendre pour l'année scolaire 1970-1971 afin de permettre le fonctionnement de cette faculté vu les immenses besoins de cette région [21 mai 1970]. — **Réponse** [2 juin 1970] (p. 583 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale ; Hector Viron.

1027. — M. Guy SCHMAUS appelle l'attention de *M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population* sur les atteintes aux **libertés syndicales** dont sont victimes les responsables syndicaux, les délégués du personnel et de nombreux travailleurs français et immigrés des usines d'un important constructeur d'automobiles. C'est ainsi par exemple qu'un délégué C. G. T. de l'usine d'Asnières a eu deux jours de mise à pied pour « insufffisance de production » ; que trois ouvriers de l'usine de Saint-Denis ont eu des jours de mise à pied pour avoir fait grève deux heures à l'appel de leur syndicat ; que de nombreux travailleurs de cette firme font l'objet de mesures de discrimination de toutes sortes. Certains sont même licenciés dès lors qu'est connue leur sympathie pour la C. G. T. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour : 1° faire enfin respecter les lois dans l'entreprise considérée ; 2° que réparation du préjudice soit accordée aux victimes de ces agissements arbitraires [21 mai 1970]. — **Réponse** [9 juin 1970] (p. 642 et 643). — *Sont entendus :* MM. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Guy Schmaus.

1028. — M. Jean AUBIN expose à *M. le Premier ministre* que le dimanche 4 septembre 1870 naissait « la République acclamée ». Après cent ans d'existence, d'épreuves ou de gloire, la République n'a pas cessé d'être vénérée par la grande majorité de nos compatriotes. C'est pourquoi il lui demande : 1° quels crédits seront mis à la disposition des organisateurs du **centenaire de la République** pour célébrer comme il convient cet important événement ; 2° si le 4 septembre 1970 sera jour chômé et payé ; 3° si le temps n'est pas venu de supprimer le numérotage des républiques afin de faciliter l'union des Français de toutes tendances, car si certains régimes constituent des faits individuels, la République, par définition, appartient à tous et sa réalité supporte mal le fractionnement [26 mai 1970]. — **Réponse** [16 juin 1970] (p. 812 et 813). — *Sont entendus :* MM. Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles ; Jean Aubin.

1029 — M. Paul PELLERAY a l'honneur d'exposer à *M. le ministre de l'économie et des finances* ce qui suit : dans de très nombreux départements la commission départementale des impôts directs n'a pu se mettre d'accord pour déterminer le forfait servant de base à l'établissement des **bénéfices agricoles (impôt sur le revenu des exploitants agricoles),** les comptes d'exploitation présentés par l'administration ne correspondant en rien à la réalité. En effet, dans les régions à production animale dominante « tous les avis sont concordants » les résultats d'exploitation sont stagnants, pour ne pas dire déficitaires, alors que les charges et services sont en augmentation constante. Le remboursement forfaitaire de la T. V. A., qui apparaît dans lesdits comptes d'exploitation, ne peut être considéré comme un revenu puisqu'il est compensation de la T. V. A. payée par les intéressés sur leurs investissements et leurs moyens de production. Il lui demande donc quelles justifications sont retenues par son administration pour majorer de 30 à 50 p. 100 le forfait 1969 des exploitations agricoles par rapport à 1968. Il lui demande également si on a cherché à procéder à un rattrapage permettant d'annuler les effets de la suppression de la taxe complémentaire, ce qui aurait pour conséquence d'aggraver encore la fiscalité des exploitants [26 mai 1970]. — **Réponse** [9 juin 1970] (p. 639 et 640). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Paul Pelleray.

1030 — M. Etienne DAILLY expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que certains journaux, en général de province, publient dans leurs petites annonces des offres d'argent émanant **d'instituteurs** désireux d'obtenir leur **mutation** dans d'autres départements et qui proposent ainsi une sorte de « reprsie » à d'éventuels permutants. Il lui demande : 1° si une telle pratique lui paraît conforme à la loi et compatible avec la dignité de la fonction publique ; 2° dans la négative, quelles mesures il compte prendre pour mettre fin à une telle situation [28 mai 1970]. — **Réponse** [16 juin 1970] (p. 810 et 811). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Etienne Dailly.

1031. — M. Joseph RAYBAUD indique à *M. le ministre des postes et télécommunications* que l'automatisation du téléphone prévue par le VI[e] Plan ne sera pas réalisée sans qu'interviennent des mesures de suppression d'emploi, notamment en ce qui concerne le personnel féminin, pour lequel le reclassement se révélera souvent difficile. Il lui demande s'il ne serait pas possible, pour pallier ces difficultés, d'accorder pour le personnel fonctionnaire féminin touché par des mesures de suppression d'emploi, soit une retraite anticipée avec bonifications et jouissance immédiate, soit la faculté de travailler à mi-temps dans le cadre de l'application du projet de loi relatif à l'**exercice du travail à mi-temps pour les fonctionnaires** [28 mai 1970].

1032. — M. Hector VIRON attire l'attention de *M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population,* sur la décision de fusion de deux des plus importants **groupes textiles du Nord** qui va entraîner le licenciement, à compter du 1[er] juillet 1970, de 350 ouvriers et ouvrières de l'un de ces groupes. Ainsi, une fois de plus, les travailleurs vont faire les frais d'opérations de concentration à un moment particulièrement critique, l'Observatoire économique régional signalant « un plafonnement de l'économie régionale qui se reflète sur la marche de l'emploi ». Les travailleurs licenciés vont donc rencontrer de grosses difficultés pour se reclasser. Tenant compte de la situation économique et financière de ce nouveau groupe qualifiée de « brillante » par la presse financière, il lui demande s'il n'estime pas qu'aucune autorisation de licenciement ne devra être accordée sans que la situation personnelle de chaque travailleur ou travailleuse soit examinée et régularisée, et qu'en conséquence toutes mesures devront être prises pour que les travailleurs et travailleuses non susceptibles d'obtenir la préretraite ou ne pouvant l'accepter, soient immédiatement reclassés [2 juin 1970]. — **Réponse** [16 juin 1970] (p. 808 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Hector Viron.

1033. — M. André ARMENGAUD expose à *M. le ministre du développement industriel et scientifique* que son refus de voir céder par un groupe belge à un groupe américain les participations dudit groupe dans un groupe français et sa décision de ne les voir céder qu'à un autre groupe français, ont amené deux sociétés françaises à en négocier l'achat, ces deux sociétés étant d'ailleurs spécialisées dans la **construction de matériel électrique,** notamment destiné aux centrales nucléaires ; qu'il vient d'apprendre qu'en dépit de sa préférence pour l'une d'entre elles, ledit groupe belge a été prié de céder ses intérêts à l'autre société française et qu'une démarche a été faite dans ce sens auprès dudit groupe belge par l'un des dirigeants de cette dernière société ; que le Gouvernement semble de la sorte vouloir trancher brutalement un problème sur lequel, par ailleurs, se penchent au même moment les instances parlementaires à l'occasion de l'examen du rapport sur les options du VI[e] Plan. Il lui demande si le Gouvernement : *a*) estime compatible avec l'indépendance qu'il doit conserver vis-à-vis des groupes industriels une prise de position brutale en faveur d'un groupe déterminé, qui aboutirait à lui donner sur le marché français une position de monopole, sans se préoccuper ni de ses références antérieures, ni des conséquences d'une telle décision sur le plan national, européen et mondial ; *b*) estime normal de donner des injonctions de cession de ses intérêts dans des sociétés françaises à un ressortissant étranger, en l'occurrence belge ; *c*) considère compatible avec le traité de Rome une telle prise de position [2 juin 1970] (Erratum *J. O.*, séance 4 juin 1970, p. 631).

1034. — M. Guy SCHMAUS appelle l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur l'accord conclu entre deux **constructeurs d'automobiles,** l'un italien et l'autre français, et sur ses conséquences. La presse s'est fait l'écho ces derniers jours d'une demande de la **société italienne tendant à accroître sa participation dans la société française.** Ainsi la société italienne pourrait intervenir encore plus directement dans la politique industrielle de la société française et donc, dans celle de ses filiales, ce qui aurait pour résultat que 40 p. 100 de l'industrie automobile et le premier constructeur de poids lourds français passeraient définitivement sous le contrôle étranger avec tout ce que cela comporte de danger, en particulier pour la Régie Renault. L'accord de 1968, qui devait, selon certains, permettre une extension de la firme française a eu des effets inverses puisque cette firme, qui était en 1965 le deuxième constructeur français (30 p. 100 de la fabrication nationale) n'est plus que le troisième (avec 20 p. 100). L'accroissement des participations de la société italienne risque par conséquent de réduire la place de la firme française sur le marché automobile et d'en faire un sous-traitant d'une entreprise étrangère. On ne peut manquer de s'interroger sur le sort qui sera réservé aux ouvriers, techniciens et ingénieurs. Aussi il lui demande : 1° quelle est la position du Gouvernement à propos de la demande de la société italienne ; 2° s'il ne lui semble pas urgent et nécessaire de procéder à la nationalisation de la société française et de l'ensemble de l'industrie automobile qui apparaît comme une solution moderne, progressiste et nationale aux problèmes actuels de cette importante branche de notre économie [2 juin 1970]. — **Réponse** [16 juin 1970] (p. 811 et 812). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Guy Schmaus.

1035. — M. Marcel BRÉGÉGÈRE, se référant aux dispositions de la loi de finances du 26 décembre 1969 qui prévoient l'**application de la T. V. A. aux séances de cinéma organisées par les foyers d'éducation populaire,** demande à *M. le ministre de l'économie et des finances :* 1° quelles sont les raisons invoquées pour pénaliser ainsi ces associations en assimilant leurs activités culturelles à des opérations commerciales ; 2° s'il n'envisage pas de réexaminer la question en abrogeant les dispositions concernant l'application de la T. V. A. aux ciné-clubs [9 juin 1970]. — **Réponse** [30 juin 1970] (p. 1299). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marcel Brégégère.

1036. — M. Hector VIRON appelle l'attention de *M. le ministre du développement industriel et scientifique* sur la **situation charbonnière en France** qui se traduit en raison de la crise mondiale présente, par une pénurie de charbon. Cette situation est génératrice de hausses de prix très importantes notamment sur le coke et risque d'avoir de très graves conséquences pour l'industrie française. L'inquiétude qu'elle provoque vient d'être soulignée à Bruxelles par le directeur des Charbonnages de France qui a attiré l'attention de la Communauté sur les dangers de plus en plus graves qu'elle engendre. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer : 1° si devant une telle situation, il n'envisage pas une revision des programmes de fermeture des puits de mine tels qu'ils avaient été prévus pour les **Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ;** 2° quelle est la politique énergétique choisie par le Gouvernement français devant cette nouvelle situation [11 juin 1970]. — **Réponse** [30 juin 1970] (p. 1299 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie et à l'artisanat ; Hector Viron.

1037. — M. Jean NOURY demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* s'il ne lui paraît pas opportun de trouver une procédure permettant à tout **instituteur** de choisir son département d'exercice et de l'obtenir légalement, comme cela se fait pour les fonctionnaires en général et certaines catégories d'enseignants en particulier, les **procédures actuelles d'*exeat-ineat* et de permutation** étant inefficaces et entraînant certaines pratiques que la morale réprouve. Dans l'affirmative, il lui demande de lui indiquer la date approximative de la mise en œuvre de cette nouvelle procédure [18 juin 1970]. — **Réponse** [30 juin 1970] (p. 1301 et 1302). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Noury.

1038. — M. Joseph RAYBAUD indique à *M. le ministre de l'agriculture* que le projet de création d'un établissement d'**enseignement supérieur agricole** regroupant l'institut national agronomique de Paris et l'école nationale supérieure agronomique de Grignon n'est pas sans susciter de sérieuses réserves. Si la fusion de ces deux établissements d'enseignement supérieur agricole est souhaitable, en tant qu'elle répond à une meilleure gestion et à une répartition de disciplines (contact avec l'environnement rural pour Grignon et ouverture sur l'Université pour l'institut national agronomique), elle appelle certaines critiques s'il s'agit par cette opération de créer dans la région parisienne un établissement de niveau mathématique et biologique très élevé, dont l'activité serait en concurrence avec celle des facultés de sciences. En conséquence, il lui demande si le projet de fusion envisagé ne va pas à l'encontre de la politique de décentralisation de l'enseignement encouragée par le Gouvernement et ne devrait pas, dans l'affirmative, être abandonné [22 juin 1970].

1039 — M. Abel SEMPÉ demande à *M. le Premier ministre* quelle aide le Gouvernement envisage d'accorder aux collectivités publiques et aux particuliers du **Gers** et du Sud-Ouest de la France, et plus particulièrement de la région de **Mirande,** qui ont souffert de récentes inondations et de trombes d'eau renouvelées entre le 1er et le 20 juin. Il lui demande quelle aide peut être attendue, d'une part, du ministre de l'économie et des finances au titre de la protection contre les **calamités atmosphériques.** Il lui demande également s'il envisage des exonérations fiscales, des crédits à long terme et à taux réduit au bénéfice des agriculteurs sinistrés [22 juin 1970]. — **Réponse** [30 juin 1970] (p. 1302 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Abel Sempé.

1040 — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le ministre de l'intérieur* s'il ne croit pas opportun, en raison des erreurs de sondage fréquentes, et notamment à l'occasion des élections en Allemagne et en Grande-Bretagne, de réglementer dorénavant l'utilisation des **sondages électoraux** et d'interdire leur publication durant la dernière semaine précédant le scrutin [23 juin 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1515 et 1516). — *Sont entendus :* MM. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur ; Edouard Bonnefous.

1041. — M. Henri CAILLAVET expose à *M. le ministre des affaires étrangères* que des informations de sources diverses relatives aux **rapports pétroliers entre la France et l'Algérie** ont suscité en France une intense émotion. Il apparaît en effet que le Gouvernement algérien cherche à obtenir des sociétés pétrolières françaises le rapatriement en Algérie de près de 95 p. 100 du produit de leurs ventes. Jusqu'à présent le pourcentage de rapatriement ne devait pas dépasser 50 p. 100. Cette mesure aurait pour conséquence, si elle était appliquée, d'empêcher les compagnies pétrolières françaises de payer en France leurs dépenses de personnel et de fournitures et surtout, sur le plan de l'économie française, de permettre au Gouvernement algérien de transférer en devises les francs ainsi rapatriés. Etant donné que d'autres questions intéressant le Marché commun font encore l'objet de différends entre les deux gouvernements, et que des négociations doivent s'ouvrir prochainement sur le contentieux pétrolier, il lui demande d'indiquer au Sénat si ces informations sont fondées et, dans l'affirmative, quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour s'opposer aux intentions discriminatoires et contraires aux accords de 1965 qui sont prêtées au Gouvernement algérien [6 juillet 1970. — *J. O.* 4 août 1970].

1042. — M. Serge BOUCHENY appelle l'attention de *M. le Premier ministre* sur les faits suivants : plusieurs milliards ont été engloutis dans la construction des **abattoirs de La Villette** et cela malgré de nombreux avis défavorables à l'égard d'une telle réalisation qui ne s'imposait pas ; à la suite d'une scandaleuse gestion, à laquelle certains membres du groupe « gaulliste » du conseil municipal de Paris sont associés, les nouveaux abattoirs doivent être détruits ; le personnel des abattoirs s'oppose à cette destruction, estimant qu'une antenne des Halles de Rungis peut s'implanter à la Villette. Il estime que l'échec de ces installations démesurées ne doit pas se prolonger par une offre scandaleuse aux spéculateurs des terrains de la Villette, par la construction d'immeubles de grand standing. En conséquence, il lui demande : 1° s'il est exact que les Halles de Rungis connaissent des difficultés et que pour en diminuer la portée on s'apprêterait à y transférer le marché de la viande de la Villette ; 2° quelles mesures il compte prendre pour que : soit maintenue l'utilisation du complexe de la Villette ; soient sauvegardés les intérêts des contribuables de Paris qui ont financé par l'impôt une telle réalisation, ainsi que ceux du personnel [30 juillet 1970. — *J. O.* 4 août 1970].

1043. — M. Henri CAILLAVET, tout en regrettant l'abandon définitif de l'indexation des **prix agricoles** décidée par le Gouvernement de M. Félix Gaillard pour ne pas accentuer la disparité des revenus de l'agriculture et des autres secteurs de l'activité économique, demande à *M. le ministre de l'agriculture* les raisons qui interdisent au Gouvernement français d'augmenter les prix nationaux des produits agricoles d'un montant égal au pourcentage de la dévaluation monétaire de 1969. En effet, alors que la monnaie a été dévaluée de 12,5 p. 100, le rattrapage des prix agricoles n'a été que de 8 p. 100 pour le lait et la viande bovine et reste bien inférieur à ce taux pour les céréales, la betterave et les oléagineux. Le rattrapage des prix agricoles français réclamé, à juste titre, par les organisations

professionnelles contribuerait cependant à arrêter un exode rural anarchique dont les graves conséquences demeurent imprévisibles [10 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1632 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Henri Caillavet.

1044. — M. André Colin, prenant acte du fait que le Gouvernement paraît avoir renoncé aux expériences régionales de « décentralisation accentuée » qui avaient été annoncées au Sénat en décembre dernier, demande à *M. le Premier ministre* s'il ne serait pas opportun et utile de donner, dès à présent, forme organique à la **vie régionale** en créant une organisation fondée sur la réunion des conseils généraux, ou d'une délégation des conseils généraux, des régions existantes. Cette proposition qui n'engage pas l'avenir, pourrait sans doute être mise en œuvre immédiatement du fait des dispositions de la loi de 1871 sur les conseils généraux. (*Question transmise pour attribution par M. le Premier ministre à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.*) [22 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1516 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; André Colin.

1045. — M. Léon David rappelle à *M. le ministre de l'agriculture* le profond mécontentement qui règne parmi les producteurs de fruits, de légumes et de raisins de table du Midi. Les protestations du M. O. D. E. F. sont bien connues ainsi que ses propositions contenues dans la charte de défense des petits producteurs de **fruits et légumes.** Deux nouvelles organisations, l'A. S. C. O. F. E. L. et la F. N. P. R., qui jusqu'ici n'avaient jamais mis en cause le Marché commun, s'insurgent aujourd'hui contre les importations et les accords de Bruxelles. Il lui demande : 1° ce qu'il compte faire pour remédier à cette situation alors que le précédent ministre avait déjà reconnu, le 4 octobre 1968, que « il semble donc souhaitable de modifier ou d'améliorer le système communautaire en vigueur » ; 2° pour quelles raisons il ne donne pas suite aux promesses de son prédécesseur concernant la distribution gratuite aux nécessiteux des produits retirés au lieu et place de leur destruction pure et simple [23 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1524 et 1525). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Léon David.

1046. — M. Roger Gaudon attire l'attention de *M. le ministre des transports* sur le bruit des réacteurs dont les conséquences sont très nuisibles aux populations riveraines de l'**aéroport d'Orly.** En effet, si aucune mesure n'était envisagée, l'environnement deviendrait insupportable. Les pires effets seraient à craindre sur la santé de la population du fait que, dès 1969, on dénombrait 182.388 mouvements à Orly et que les prévisions pour 1973 sont de l'ordre de 273.392. Il lui signale d'autre part : que plus de 37.000 enfants fréquentant 57 écoles et 5 établissements de santé sont concernés ; que, par exemple, pendant les heures de cours à l'école Marcelin-Berthelot de Villeneuve-Saint-Georges et au C. E. S. de Villeneuve-le-Roi, il est enregistré un passage d'avions toutes les trois minutes ; que le niveau acoustique de ces survols oscille entre 56 et 114 décibels ; or les spécialistes indiquent qu'au-dessus de 60 décibels toute activité se trouve interrompue ; au-dessus de 95 décibels — ce qui est le cas — la santé se trouve dangereusement altérée ; déjà de nombreux enfants sont atteints de troubles nerveux graves. Il lui demande donc : 1° quelles mesures il envisage pour exiger des compagnies aériennes concernées qu'elles adaptent aux réacteurs des réducteurs de bruit ; 2° à la veille de la discussion budgétaire, de lui indiquer le montant des crédits d'Etat envisagés pour permettre aux villes intéressées d'insonoriser les bâtiments scolaires et de santé [24 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1519 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Roger Gaudon.

1047. — M. Jean Bardol attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur un grave problème intéressant l'agglomération boulonnaise (Pas-de-Calais). Cette agglomération de plus de 100.000 habitants est victime d'un sous-développement économique qui provoque un chômage chronique très important et une émigration massive de jeunes. Dans cette agglomération est implantée une usine importante : **les aciéries de Paris-Outreau** qui produisent des ferro-alliages riches et rares (ferro-manganèse et ferro-silicium) et qui emploient environ 2.500 personnes. Du 4 mai au 4 juin de cette année, la société des A. P. O. a procédé à une augmentation de capital (32,5 à 53,5 millions de francs) par l'émission de 420.000 actions dont 290.000 ont été réservées au trust américain : « United States Steel Overseas Capital Corporation », qui détient désormais 27 p. 100 du capital. Cette opération et les très importants bénéfices qu'elle réalise ont permis à la société des A. P. O. de décider la création d'une nouvelle unité de production. Alors qu'il semblait absolument évident que cette extension se ferait dans la région boulonnaise, il apparaît aujourd'hui que le lieu d'implantation pourrait se situer à Rotterdam. Cette hypothèse provoque une grande et légitime inquiétude dans toute la population qui ne peut concevoir, avec juste raison, que la plus importante entreprise boulonnaise, dont la prospérité est due pour la plus grosse part au labeur pénible de générations d'ouvriers de la région, aille s'implanter à l'étranger. Ce seraient des centaines d'emplois qui feraient défaut à la région, alors qu'elle en a cruellement besoin. Une telle mesure serait contraire à l'intérêt national : les A. P. O. sont en effet le premier producteur européen de ferro-manganèse et la France se doit absolument de garder cet atout économique. Nous nous priverions en outre de la possibilité future de créer, chez nous, à partir de cette production rare, les industries de transformation qui sont nécessaires à notre économie régionale et nationale. Il considère que le Gouvernement qui a donné son accord à la cession par les A. P. O. d'une part de son capital à une société américaine est en mesure de décider et de fixer le lieu de l'implantation de la nouvelle unité de production dans la région boulonnaise. Il lui demande en conséquence quelles mesures urgentes il compte prendre sur les plans administratifs, technique et financier (aménagement d'un quai minéralier, etc.) pour qu'il en soit ainsi [24 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1518 et 1519). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Jean Bardol.

1048. — Mme Catherine Lagatu attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur l'injustice flagrante qui permet à des sociétés et à d'importants chefs d'entreprise de déduire, lors de leurs déclarations de revenus, le montant de frais professionnels somptuaires relatifs à des réceptions, des voyages, etc., et qui interdit à une femme travailleuse, même payée au S. M. I. G., de déduire de sa déclaration de revenus le montant des frais concernant la garde de ses enfants — la garde des enfants en bas âge étant pour la mère travailleuse une nécessité absolue pour pouvoir exercer sa profession. Elle lui demande s'il n'entend pas assimiler les **dépenses résultant de la garde de jeunes enfants** à des frais professionnels **déductibles de la déclaration des revenus** [24 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1521). — *Sont entendus :* M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

1049 — Mme Catherine Lagatu attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur la situation des **mères célibataires** en ce qui concerne **l'impôt sur le revenu des personnes physiques.** En effet, les mères veuves et les pères veufs ont droit, pour le calcul de l'I. R. P. P., à deux parts, plus celles correspondant au nombre d'enfants, tandis que les mères célibataires n'ont droit qu'à une part et demie. Elle lui demande si cette distinction entre parents seuls ne lui semble pas périmée, voir discriminatoire et s'il n'entend pas prendre des mesures pour que, en ce qui concerne le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, toutes les catégories de personnes seules ayant des enfants à charge aient droit à deux parts plus celles correspondant au nombre d'enfants à charge [24 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1521 et 1522). — *Sont entendus :* M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

1050. — Mme Catherine Lagatu attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur **l'imposition des familles dont les enfants étudiants travaillent durant les vacances.** En effet, la poursuite d'études longues devenant de plus en plus coûteuse, les étudiants, fils ou filles de salariés modestes, doivent très souvent travailler durant leurs vacances scolaires. Mais les salaires gagnés pour faire face aux dépenses indispensables (livres, matériel scolaire, vêtements) s'ajoutent, au moment de la déclaration du revenu, aux gains des parents, accroissant très sensiblement le montant des impôts payables par ceux-ci. Ce qui est acquis d'un côté se trouve ainsi repris partiellement de l'autre : le bénéfice reste très médiocre, en dépit du sacrifice consenti par les jeunes étudiants, sacrifice rendu nécessaire en raison de l'insuffisance du montant des bourses. En conséquence, elle lui demande s'il n'entend pas prendre des mesures pour que les gains acquis par les étudiants durant leurs congés ne soient pas imposables [24 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1522 et 1523). — *Sont entendus :* M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

1051. — Mme Catherine LAGATU attire l'attention de *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* sur les difficultés accrues rencontrées par les familles lors de la récente rentrée scolaire. L'augmentation générale du coût de la vie n'a épargné ni les livres, ni les articles de papeterie. Les familles qui ont pu partir en vacances ont été contraintes de dépenser plus, les prix ayant grimpé ; elles ont à faire face à des impôts majorés et à des prix en constante progression dans toutes les branches. En conséquence, elle lui demande s'il n'entend pas accorder aux familles dont les enfants sont d'âge scolaire une **prime exceptionnelle de 200 francs à prendre sur les excédents de la caisse d'allocations familiales** [24 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [20 octobre 1970] (p. 1523 et 1524). — *Sont entendus :* M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

1052. — M. Jean BARDOL attire l'attention de *M. le ministre des transports* sur l'insuffisance et la détérioration des **moyens ferroviaires et routiers** dont dispose la **région boulonnaise (Pas-de-Calais).** Au cours de ces derniers mois, ont été supprimés en particulier, les bureaux de l'arrondissement « Exploitation » et le centre de triage d'Outreau. Au début de 1971 interviendra la suppression de l'atelier du dépôt. Est également décidée, à assez brève échéance, la disparition des bureaux de l'arrondissement V. B. Ce sont des centaines d'emplois qui font et feront défaut à une agglomération de plus de 100.000 habitants déjà fortement frappée par le chômage et « l'émigration ». L'agglomération boulonnaise ne peut lutter efficacement contre le sous-développement économique et réaliser pleinement sa quadruple vocation : maritime, industrielle, administrative, touristique, que si elle dispose d'une infrastructure ferroviaire et routière convenable. Or ses liaisons actuelles par le chemin de fer ou par la route avec Paris et l'est de la région Nord sont insuffisantes, mal adaptées, lentes et peu pratiques. D'autre part, l'électrification projetée d'une ligne partant de Calais et rejoignant la ligne Paris-Dunkerque n'aura-t-elle pas pour conséquence le déclassement de la ligne actuelle : Calais—Boulogne—Amiens—Paris ? Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour « désenclaver » la région boulonnaise et, en particulier, s'il envisage l'électrification de la ligne ferroviaire Amiens—Boulogne—Calais et l'élargissement à quatre voies de la R. N. 1 [30 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1630 et 1631). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Bardol.

1053. — M. Jean BARDOL attire l'attention de *M. le ministre des transports* sur les conséquences néfastes, pour la région boulonnaise (Pas-de-Calais), qu'entraîneraient, si elles n'étaient pas rectifiées, certaines décisions de la direction de la **Société nationale des chemins de fer français** concernant le **trafic voyageurs avec l'Angleterre.** En effet, la Société nationale des chemins de fer français a décidé de supprimer, dès l'an prochain, les trains temporaires GE/EG et GS/SG, qui circulent actuellement via Boulogne-Laon, et de les acheminer par la transversale Calais—Hirson. Boulogne dispose cependant d'excellentes installations adaptées à ce trafic, générateur de nombreux emplois divers dont un grand nombre sera supprimé. En outre, pour 1972 ou 1973, l'armement naval envisage une nouvelle organisation des traversées maritimes de car-ferries. Il lui demande en conséquence quelles mesures il compte prendre pour maintenir à Boulogne le trafic voyageurs que la Société nationale des chemins de fer français prétend détourner et pour maintenir et accroître le trafic par car-ferries [30 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1631 et 1632). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Bardol.

1054. — M. Emile DURIEUX rappelle à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'au moment où le Gouvernement a réalisé la dernière dévaluation, qui était de 12,50 p. 100, il a obtenu de nos partenaires du **Marché commun** un délai de deux ans, soit jusqu'en 1971, pour aligner les **prix agricoles** français sur les prix européens. Il lui expose : 1° que, compte tenu des hausses intervenues dans de nombreux domaines sur les prix et services, y compris ceux de l'Etat, ainsi que l'augmentation du coût de la vie en général qui intéresse les cultivateurs comme tous les autres citoyens, le non-alignement immédiat des prix agricoles français sur les prix européens a causé un grave préjudice à l'ensemble de l'agriculture ; 2° que la faible augmentation accordée pour les produits de la récolte 1970, assortie en certains cas de reprises ou de taxes, est sans commune mesure avec la majoration des charges auxquelles doivent faire face les producteurs agricoles ; 3° que, dans ces conditions, les prix agricoles français demeurent le plus souvent inférieurs de 8 à 10 p. 100 aux prix européens. Il lui demande : 1° si les agriculteurs peuvent avoir la certitude que pour la récolte 1971 le rattrapage sera intégralement réalisé et que les prix agricoles français seront relevés au niveau des prix européens sans qu'il soit en même temps procédé à des reprises ou taxations qui ne manqueraient pas de rendre illusoire une équitable remise en ordre des prix agricoles français par rapport aux prix européens ; 2° si désormais il ne serait pas possible de mettre en recouvrement la **taxe sur les corps gras alimentaires** qui ne semble pas avoir été perçue jusqu'alors, ce qui permettrait de supprimer la **taxe sur les betteraves à sucre** au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles sans qu'il s'ensuive une diminution de recette [30 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1634). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Emile Durieux.

1055. — M. Léon MOTAIS DE NARBONNE demande à *M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements d'outre-mer,* si le moment ne lui paraît pas venu d'en finir avec les anomalies qui caractérisent encore les **pouvoirs du représentant de la République dans la France d'outre-mer,** et d'abroger notamment le **décret du 24 mai 1932** selon lequel un **citoyen français** domicilié dans ce territoire ou ce département, y exerçant sa profession, en peut être **expulsé,** au motif qu'il n'en est point originaire [30 septembre 1970. — *J. O.* du 2 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1634 et 1635). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Léon Motais de Narbonne.

1056. — M. Fernand CHATELAIN signale à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que la réalisation de **l'aérodrome de Roissy-en-France** entraîne des sujétions nombreuses, en particulier : pour la population actuelle de plusieurs localités et quartiers qui sera dans l'impossibilité de continuer à vitre dans la zone de bruit ; pour la réalisation des plans d'aménagement d'une partie des départements du Val-d'Oise, de la Seine-Saint-Denis, de la Seine-et-Marne et de l'Oise, auxquels l'implantation de l'aérodrome avec la création, sur l'aérodrome et dans son environnement immédiat, de plus de 100.000 emplois, et la nécessité de loger ces travailleurs à proximité de leur travail, vont apporter de profonds bouleversements. Il lui demande de lui indiquer : 1° l'étendue des zones territoriales qui seront affectées par les nuisances provoquées par le bruit des réacteurs des avions subsoniques ; 2° quels sont les moyens financiers qui sont prévus pour permettre le relogement des habitants et la reconstruction des biens des personnes et des communes situées dans les futures zones sinistrées ; 3° quelles sont les dispositions envisagées dans le domaine de l'urbanisme pour faire face aux suggestions résultant de l'implantation de l'aéroport et les conséquences qui en découleront, notamment pour la réalisation de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise ; 4° quels sont les équipements prévus pour répondre à l'accroissement considérable du trafic sur les différents moyens de transport qui va résulter, dès 1972, de l'ouverture de l'aéroport et quels sont les moyens financiers prévus pour permettre leur réalisation [30 septembre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1636 et 1637). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Fernand Chatelain.

1057. — M. Fernand CHATELAIN expose à *M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population,* que la présence sur le sol français de 3.500.000 immigrés, dont 1.700.000 introduits en France depuis 1958, pose en termes nouveaux certains aspects de la vie économique et sociale. La nécessité d'apporter de véritables améliorations aux conditions de vie déplorables de ces travailleurs et de leurs familles, conséquence directe de l'orientation politique actuelle, exige l'adoption d'un statut général réglant les conditions de **l'immigration** et assurant aux travailleurs immigrés l'égalité avec les travailleurs français devant les lois civiles et sociales, l'adoption de mesures tendant à favoriser leur promotion sociale, l'octroi de moyens financiers permettant de procéder rapidement à la liquidation des **bidonvilles** et au relogement des travailleurs étrangers. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour passer des déclarations et des promesses à des actes concrets dans ce domaine [1er octobre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1637 et 1638). — *Sont entendus :* MM. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Fernand Chatelain.

1058. — M. Guy SCHMAUS appelle l'attention de *M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population* sur les nouvelles atteintes aux **libertés et droits syndicaux** émanant de la direction de **« Citroën »** et de ses agents. Depuis la prise en main du comité d'entreprise, en juillet dernier, par la C. F. T., les violations de la loi sont permanentes. Par exemple : 44 employés du comité d'entreprise, dont une déléguée syndicale, ont été

licenciés. Il lui signale également que trois ouvriers viennent d'être licenciés et sept « lockoutés », deux délégués C. G. T. ont été mis à pied à la suite des deux débrayages de l'ensemble des travailleurs de la chaîne « A » de l'usine Saint-Charles. D'autres travailleurs et militants syndicaux sont l'objet de brimades à Asnières. A Clichy, il suffit qu'un employé fasse une remarque écrite sur le cahier de réclamations du restaurant self-service, géré sous l'autorité de la C. F. T., pour être convoqué et réprimandé par un chef du personnel. Sachant que lui-même et l'inspection du travail ont été informés par les organisations syndicales représentatives de toutes ces infractions qui privent les travailleurs de leurs droits de s'exprimer et de se défendre, il lui demande quelles démarches il a entreprises et quelles mesures il compte prendre afin de contraindre la direction de « Citroën » à respecter les lois [1er octobre 1970. — *J. O.* 2 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1638 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Guy Schmaus.

1059. — M. Fernand Chatelain attire l'attention de *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* sur les répercussions néfastes des augmentations répétées du prix des loyers sur les conditions de vie des **personnes âgées** titulaires d'une pension ou d'une retraite modeste. Les plafonds des ressources fixées pour l'octroi de **l'allocation-loyer,** dans le calcul desquels interviennent les pensions alimentaires versées par les enfants, font que des milliers de personnes âgées n'ont pas d'autres possibilités pour se loger que de louer des pièces démunies de tout confort dans des immeubles vétustes. Donner à toutes les personnes âgées la possibilité d'habiter dans des logements confortables suppose que 5 p. 100 des logements H. L. M. construits chaque année leur soient réservés, que les personnes âgées dont les ressources sont inférieures au salaire minimum vital bénéficient d'une allocation-loyer leur permettant de faire face à leurs dépenses réelles de loyer, que les pensions alimentaires n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de l'allocation-loyer. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour permettre à à toutes les personnes âgées de se loger dans des conditions normales [7 octobre 1970]. — **Réponse** [27 octobre 1970] (p. 1640 et 1641). — *Sont entendus :* Mme Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation ; M. Fernand Chatelain.

1060. — M. Henri Caillavet expose à *M. le ministre de la justice* que les arrêts rendus le 5 octobre 1970 par la cour de sûreté de l'Etat à l'encontre de trois jeunes gens prévenus de reconstitution de ligue dissoute, qui comportent la privation des droits civiques, civils et de famille énumérés à l'article 42 du code pénal, notamment le droit de vote et de suffrage dans les délibérations de famille, et le droit d'être tuteur, curateur, si ce n'est de ses enfants et sur l'avis seulement de la famille, constituent une grave atteinte à des droits fondamentaux de l'individu. En effet, la condamnation prononcée qui réduit la capacité familiale de l'individu sanctionne un délit politique et est hors de proportion avec les faits matériels reprochés. Il lui demande, soucieux du respect qui s'attache à l'autorité de la chose jugée, et profondément convaincu de l'indépendance des nagistrats détachés auprès de la cour de sûreté, et étant donné que les arrêts rendus ne sont pas susceptibles d'appel, si l'existence de la **cour de sûreté** ne doit pas être remise en cause afin que de tels procès puissent être renvoyés à nouveau devant les tribunaux traditionnels [7 octobre 1970].

1061. — M. Jean Bardol attire l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur les mauvaises conditions de fonctionnement du **C. E. S. du Portel** (Pas-de-Calais). Ce C. E. S., avec 603 élèves, fonctionne pour la troisième année dans des locaux provisoires disséminés, mal adaptés, de dimensions trop exiguës pour certains d'entre eux. Les classes de sixième sont trop chargées, de nombreux enfants de quatorze ans ont été refusés faute de quatrième d'accueil et de places suffisantes dans les quatrièmes pratiques, les heures consacrées à la musique, dessin et travaux manuels ne sont pas dédoublées, le nombre de surveillants d'externat insuffisant, etc. Il lui demande donc, dans l'immédiat, s'il ne lui semble pas indispensable de procéder à la création d'une sixième et d'une quatrième pratiques (ou d'accueil) supplémentaires avec les postes d'enseignants nécessaires. Il lui signale que si des dispositions ne sont pas prises dès maintenant, la rentrée de 1971 (avec des effectifs estimés à 800 élèves) risque de poser des problèmes insolubles, l'implantation de nouveaux locaux provisoires étant rendue pratiquement impossible par le manque de terrain. Il lui demande également quelles sont les mesures qu'il compte prendre (financement, etc.) pour que le C. E. S. définitif prévu soit en mesure de fonctionner effectivement à la rentrée prochaine, cette mesure ayant le mérite supplémentaire (par le transfert des locaux actuels) de permettre l'ouverture dès septembre 1971 d'un C. E. S. provisoire à Saint-Etienne-au-Mont qui en a un urgent besoin [8 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1688 et 1689). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Bardol.

1062. — M. Roger Gaudon attire l'attention de *M. le ministre des transports* sur la situation des **personnes âgées** susceptibles d'utiliser les **transports en commun** et qui ne peuvent les emprunter en raison des lourdes charges financières que cela leur occasionne. Les tarifs des transports publics et privés ne cessent d'augmenter alors que les personnes âgées sont loin d'avoir des ressources équivalentes. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour : 1° attribuer gratuitement la carte vermeille à tous les retraités n'atteignant pas le S. M. I. C. ; 2° faire bénéficier ces catégories d'usagers d'une réduction de 50 p. 100 au lieu de 30 p. 100 sur le prix des transports et pour appliquer ces mesures à la R. A. T. P. [8 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1689 et 1690). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Roger Gaudon.

1063. — M. Louis Jung attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur les encombrements survenant aux frontières, en particulier lors des période de pointe, et qui résultent dans une large mesure d'un **contrôle systématique des certificats internationaux d'assurance automobile.** Il lui rappelle que l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation au comité des ministres afin que celui-ci invite les gouvernements des Etats membres à prendre des mesures tendant à supprimer ces contrôles fastidieux pour les usagers. La signature d'accords bilatéraux et multilatéraux pour ne plus exiger les contrôles des cartes vertes des véhicules immatriculés dans les pays signataires, ainsi que la constitution du fonds de garantie conformément à l'article 9 de la convention européenne de 1959 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicule auto-moteur, contribueraient puissamment à résoudre ce problème. Il lui demande en conséquence les mesures que compte prendre le Gouvernement dans ce domaine, et en particulier s'il prévoit la conclusion prochaine d'accords bilatéraux ou multilatéraux avec certains pays voisins [13 octobre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2696 et 2697). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Louis Jung.

1064. — M. André Aubry appelle l'attention de *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* sur la situation des **anciens déportés du travail et réfractaires** qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas encore obtenu de réponse satisfaisante à leurs légitimes revendications. Il lui demande ce que compte faire le Gouvernement pour : la levée pure et simple de toutes les forclusions ; l'application plus libérale du statut des réfractaires ; l'amélioration des conditions d'instruction des dossiers de demande de pension d'invalidité présentée par les anciens déportés du travail ou réfractaires ; le bénéfice de la retraite anticipée à soixante ans [13 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1636 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre ; André Aubry.

1065. — A la suite des **incendies de forêts,** aux conséquences dramatiquent qui viennent d'avoir lieu en plusieurs points du département du Var, M. Edouard Le Bellegou attire de nouveau l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur la nécessité de prendre dans les délais les plus brefs des mesures efficaces de nature à prévenir le retour de pareilles catastrophes. Le conseil général du Var a fait un effort considérable pour équiper le département de moyens de détection et de lutte contre les incendies ; mais les moyens à mettre en œuvre dépassent de beaucoup les possibilités du département en personnel, en matériel et en argent, si bien que celui-ci doit faire appel à la solidarité nationale. A la suite de nombreuses réunions et consultations qui ont eu lieu dans les mois et les années précédentes, il apparaît qu'il conviendrait : 1° d'intensifier les moyens de détection des incendies en multipliant les centres de guet et la surveillance aérienne ; 2° de faciliter l'accès des forêts en cas d'incendie ; 3° d'augmenter le nombre des avions « Canadairs » ; 4° d'augmenter l'effectif du corps des sapeurs-pompiers, de leur assurer une formation professionnelle accélérée et de mettre à leur disposition un matériel plus important ; 5° de coordonner les divers services disposant de moyens de lutte (armée, marine, etc.) ; 6° de multiplier les points d'eau (barrages collinaires en particulier, dont l'efficacité s'est montrée très grande) ; 7° d'implanter certaines cultures et, en particulier, des essences non résineuses. En conséquence il lui demande s'il ne lui paraît pas nécessaire d'engager d'importants moyens financiers pour empêcher le renouvellement d'événements aussi tragiques que ceux que l'on vient de vivre dans le département

du Var [13 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1690 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; Edouard Le Bellegou.

1066. — M. Louis TALAMONI attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur le nombre toujours croissant de **retraités assujettis à l'impôt sur le revenu.** Il tient à lui rappeler que ces retraités sont de plus en plus fortement touchés par la T. V. A. qui frappe tous les produits alimentaires et pharmaceutiques ainsi que les produits de première nécessité. Afin de permettre aux retraités et veuves de retraités de faire face aux dépenses résultant de leur âge, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour qu'une déduction forfaitaire égale à 15 p. 100 du montant de leur pension, soit accordée à tous les retraités pour leur permettre de ne pas payer plus d'impôts, à revenu égal, que s'ils étaient en activité [13 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1692 et 1693). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Louis Talamoni.

1067. — M. Léon DAVID attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur la protestation unanime des **coopératives agricoles** contre l'assujettissement de celles-ci à la **patente.** Il lui demande s'il est d'accord avec la proposition de loi déposée par deux députés de la majorité ayant pour objet de réformer complètement le statut de la coopération. Il lui demande en particulier s'il est disposé à infliger aux coopératives agricoles le poids de cette nouvelle fiscalité [15 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1693 et 1694). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Léon David.

1068. — M. Marc PAUZET attire l'attention de *M. le ministre de l'agriculture* sur le retard apporté à l'équipement rural et, en particulier, à l'alimentation en eau potable, du fait de crédits très insuffisants. Ce retard crée une situation inéquitable pour de nombreux habitants des campagnes, privés de ces avantages indispensables à la vie moderne, et empêche la modernisation d'exploitations agricoles. Ainsi ce sous-équipement s'oppose à l'aménagement rationnel du territoire et au maintien d'une population rurale. Il souligne qu'au rythme actuel des crédits d'équipement l'achèvement des travaux d'**adduction d'eau** demandera douze à quinze années, ce qui est inadmissible. Il lui demande enfin s'il ne serait pas possible, pour hâter cet équipement, de permettre aux communes et aux syndicats de communes d'emprunter pour ces travaux, en dehors des programmes d'Etat et départementaux, sous bénéfice d'une bonification d'intérêt. [20 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1695 et 1696). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Marc Pauzet.

1069. — Mme Catherine LAGATU attire l'attention de *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* sur les conditions de travail à la caisse d'assurance vieillesse de Paris. Un suicide récent qui vient de se produire à Sainte-Geneviève, dans l'Oise, illustre bien le drame que constituent les **retards de paiement des pensions de retraite dues aux vieux travailleurs,** drame dont le personnel de la caisse d'assurance vieillesse de Paris ne porte en aucun cas la responsabilité. En conséquence, elle lui demande : 1° si des mesures sont envisagées immédiatement pour que la caisse nationale d'assurance vieillesse ait un personnel suffisamment nombreux et qualifié, afin d'exécuter les travaux qu'impliquent la mise en place d'un système électronique et la coordination des divers services ; 2° s'il n'envisage pas le paiement immédiatement d'acomptes substantiels, en attendant que les dossiers soient régularisés ; 3° s'il n'entend pas à l'avenir tenir compte des suggestions et solutions préconisées par les syndicats de la caisse nationale d'assurance vieillesse, afin d'éviter l'attente dramatique de milliers de travailleurs salariés [20 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1696 et 1697). — *Sont entendus :* M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

1070. — M. Abel SEMPÉ demande à *M. le ministre de l'agriculture :* s'il a dégagé des crédits nécessaires au financement des excédents des **productions viticoles** que l'on peut chiffrer à un milliard de francs pour dix millions d'hectolitres de vins divers ; si les organismes coopératifs et privés de Cognac et d'Armagnac recevront les prêts nécessaires au financement de la distillation des quantités indispensables pour l'exportation ; si ces prêts seront assortis de bonifications d'intérêts susceptibles de favoriser le meilleur prix de revient de ces produits alcoolisés dont la vente augmente de 7 à 15 p. 100 chaque année et s'ils seront étendus à la fabrication des futailles et foudres en bois du pays. Il lui demande par ailleurs si les importations de vins et d'alcools d'Afrique du Nord seront suspendues pour toute la campagne 1970-1971 [20 octobre 1970].

1071. — M. Joseph RAYBAUD demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* si, compte tenu de la réponse faite à sa question écrite n° 9451, il ne conviendrait pas de modifier le décret n° 69-494 du 30 mai 1969, de façon à permettre l'application de l'article L. 16 du code des pensions à tous les **retraités** ayant occupé les fonctions de **chefs d'établissement** et de censeurs des lycées et collèges [22 octobre 1970]. — Retrait par son auteur [15 décembre 1970] (p. 2830).

1072. — M. Louis GUILLOU attire l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur le fait que dans certains départements, pour le dernier trimestre scolaire de 1970, les subventions d'Etat pour les **transports scolaires** ont été sérieusement diminuées (circuits spéciaux et circuits réguliers). Ceci a sérieusement gêné les familles et ausi les communes qui, ayant établi leur budget, escomptaient recevoir les subventions promises. Il lui demande si, pour l'année scolaire en cours, il peut s'engager à verser un taux de subvention de 65 p. 100. Il lui demande aussi s'il n'envisage pas de modifier le critère des 3 kilomètres, qui semble nettement exagéré, et s'il continuera à exclure du bénéfice des subventions les enfants d'âge préscolaire, fréquentant les écoles maternelles ; cette dernière disposition pénalise en effet gravement les enfants du milieu rural, au moment où tout le monde s'accorde pour reconnaître la valeur éducative à l'école maternelle qui conditionne la réussite et l'adaptation à la vie scolaire, et même à la vie adulte [23 octobre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2698 et 2699). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Louis Guillou.

1073. — M. Pierre BRUN attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur les inconvénients et dangers d'une mesure prise à l'encontre des exportateurs français de bois feuillus : il s'agit, pour la vente à l'exportation, de l'exclusion des **sciages** de chêne du bénéfice de l'exonération de la **taxe parafiscale** du fonds forestier national et des taxes annexes qui leur avait été accordée depuis de longues années. L'exportation des sciages de chêne est un débouché indispensable à l'écoulement de cette production et correspond à une appréciable rentrée de devises. Freiner, voire tarir cette exportation, ne présente aucun intérêt pour le marché intérieur français, déjà saturé, surtout en bois de sciage de qualité secondaire. C'est, de plus, annihiler les efforts consentis par la profession forestière, en matière de prospection et de conditionnement, pour la conquête des marchés extérieurs. Il lui demande s'il ne conviendrait pas de rapporter cette décision afin de ne pas entraver les exportations en ce domaine [23 octobre 1970]. — **Réponse** [3 novembre 1970] (p. 1694 et 1695). — *Sont entendus :* MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Pierre Brun.

1074. — M. Hector VIRON attire l'attention de *M. le ministre du développement industriel et scientifique* sur la **situation économique de la région du Nord.** Dans la dernière période, fermetures d'entreprises, licenciements et réductions d'horaires se sont accélérés alors que le rythme des annonces d'implantations industrielles nouvelles s'est singulièrement ralenti. Des prévisions d'ouverture d'entreprises ont été retardées. Dans l'arrondissement de Lille, les effets néfastes de la politique actuelle se font particulièrement sentir, en particulier dans l'industrie textile où, depuis le début de l'année, une trentaine d'entreprises ont fermé leurs portes, entraînant la suppression de 6.000 emplois. L'annonce de la fermeture prochaine de trois entreprises du plus important groupe textile de la région, avec pour conséquence la suppression de 2.000 nouveaux emplois, a été très vivement ressentie comme une nouvelle dégradation de la situation économique et de l'emploi. Cela est d'autant plus inquiétant que les créations d'emplois nouveaux sont loin de compenser ceux supprimés. Du reste, alors que 910 hectares de zones industrielles sont prévus dans l'arrondissement, 165 hectares seulement ont été péniblement occupés, certains n'étant en fait que de simples déplacements d'entreprises. Les prévisions de réduction d'emplois dans l'industrie textile annoncées jusqu'en 1985 nécessitent donc un effort de créations nouvelles très important dans cette région, si l'on veut éviter le marasme économique, le sous-emploi, le dépeuplement. En conséquence, devant la situation particulièrement inquiétante qui se développe dans l'arrondissement de Lille, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour : 1° préserver en tout état de cause dans l'immédiat le droit au travail des travailleurs et travailleuses du groupe précité qui risquent d'être licenciés dans les semaines à venir ; 2° accélérer la création des emplois qui avaient été décidés, notamment dans l'automobile et dont la presse a annoncé le retard pour l'implantation de certaines de ces entreprises ; 3° développer la création d'emplois nouveaux dans l'arrondissement de Lille afin de pallier le déficit croissant de l'emploi, notamment de l'emploi féminin, et compte tenu des possibilités

d'implantation industrielles qui existent, les zones industrielles ayant été réservées à cet effet [23 octobre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2691 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Hector Viron.

1075. — M. André AUBRY attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur la **situation de l'emploi pour la ville de Montrouge** qui ne cesse de s'aggraver depuis quelques années et plus particulièrement ces derniers temps. En effet, neuf entreprises viennent, ou vont, dans quelques mois, cesser en partie, ou entièrement, leur activité et provoquer ainsi la perte de 2.000 emplois (70 p. 100 de ces emplois affectant la main-d'œuvre féminine) qui vont s'ajouter aux 5.000 emplois déjà supprimés depuis 1958 dans dix-sept entreprises. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour : 1° maintenir ou créer des emplois industriels dans les zones réservées à cet effet ; 2° reclasser le personnel affecté par les licenciements dans les mêmes conditions concernant les salaires, l'ancienneté, la classification, etc. ; 3° assurer la formation des salariés contraints de changer de profession. En attendant le reclassement des intéressés, il aimerait connaître les mesures qu'il compte prendre pour : surseoir au paiement des indemnités de chômage à tous les salariés ; faire bénéficier cette localité de l'aide du fonds national de l'emploi [29 octobre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2697 et 2698). — *Sont entendus :* MM. Philippe Dechartre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population ; André Aubry.

1076. — M. Guy SCHMAUS rappelle à *M. le Premier ministre* qu'en date du 2 juin dernier, le Sénat, à une très forte majorité, a adopté une proposition de loi tendant à abaisser à vingt et un ans l'âge de l'éligibilité pour les **élections aux conseils généraux et aux conseils municipaux.** En conséquence, il aimerait savoir s'il a l'intention, durant cette session parlementaire, d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale la discussion de cette proposition de loi qui répond à l'aspiration de la jeunesse [29 octobre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2699 et 2700). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Guy Schmaus.

1077. — M. Serge BOUCHENY rappelle à *M. le ministre des affaires étrangères* que dix-sept ans après l'armistice qui mit fin à la guerre de Corée, la situation de ce pays constitue une menace permanente pour la paix, du fait que les Etats-Unis occupent militairement la partie Sud du pays et que la République populaire démocratique de Corée ne participe pas officiellement à la discussion par l'assemblée générale de l'O. N. U., de la question coréenne. Devant cet état de fait, il lui demande s'il n'estime pas qu'une initiative française tendant à faciliter au peuple coréen l'exercice de son droit à l'autodétermination, de façon pacifique et sans ingérence étrangère, pourrait renforcer la paix, de même que la reconnaissance de la République populaire de **Corée** [3 novembre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2700 et 2701). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Serge Boucheny.

1078. — Mme Catherine LAGATU appelle l'attention de *M. le Premier ministre* sur les questions angoissantes que se posent les Bretons concernant la réalisation des **travaux promis à la Bretagne** par le Conseil des ministres du 9 octobre 1968. En effet, deux axes à quatre **voies** allant de Brest à Saint-Brieuc et de Brest à Nantes étaient compris dans ce « Plan breton ». Le général de Gaulle le confirmait à Quimper le 2 février 1969. M. Pompidou a donné à son tour des assurances formelles aux Bretons, le 11 juin 1969, à Guingamp. Enfin M. le ministre de l'équipement et du logement a fait savoir aux Brestois, le 28 mai dernier, que les travaux seraient réalisés dans les délais prévus. Or on vient d'apprendre que l'important ouvrage de déviation de la R. N. 12 qui doit permettre à l'axe Brest-Saint-Brieuc de franchir la vallée de Morlaix est en cours de construction mais qu'il est seulement à deux voies. Elle aimerait donc connaître : *a*) les raisons qui ont amené à la construction d'un pont étroit sur cette voie nationale dont l'importance, pour un début de désenclavement de cette région, ne peut échapper à personne ; *b*) s'il n'entend pas faire respecter les engagements pris dès maintenant pour l'édification de ce pont sur quatre voies. Par ailleurs elle lui demande : 1° de bien vouloir lui confirmer les engagements pris par le Président de la République à Guingamp concernant la mise en service de l'axe à quatre voies Brest-Saint-Brieuc en 1974 et de l'itinéraire Brest-Vannes en 1975 ; 2° de lui indiquer l'évaluation des travaux prévus au « Plan breton » d'octobre 1968, ainsi que le calendrier de financement et de réalisation ; 3° s'il est exact qu'il est envisagé l'institution du péage sur tout ou partie de ces axes routiers, considérée par les Bretons comme une injustice supplémentaire à leur égard en raison du retard dont est déjà victime leur province en matière de voies rapides de liaison [4 novembre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2701 et 2702). — *Sont entendus :* M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Mme Catherine Lagatu.

1079. — M. Etienne DAILLY demande à *M. le ministre du développement industriel et scientifique* s'il lui est possible de dresser un premier bilan de l'application de la loi n° 70-11 du 2 janvier 1970 permettant la mise en œuvre de l'**actionnariat à la Régie nationale des usines Renault** [17 novembre 1970].

1080. — M. André MIGNOT demande à *M. le ministre de l'éducation nationale :* 1° s'il est dans les intentions du Gouvernement de revaloriser les subventions forfaitaires accordées pour les **constructions scolaires** du premier degré qui ont été fixées par l'arrêté du 31 décembre 1963, étant donné l'augmentation importante du coût de la construction depuis cette date ; 2° en vertu de quel texte, au lieu d'accorder, comme dans le passé, un prêt égal à la différence entre la dépense subventionnelle et le montant de la subvention d'Etat, la caisse des dépôts et consignations n'accorde des prêts aux collectivités locales que dans la limite des 15/85 de la participation de l'Etat, ce qui oblige la collectivité à rechercher des crédits importants soit sur ses ressources générales quand elle en a, soit par un emprunt à un taux très élevé [17 novembre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2697). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; André Mignot.

1081. — M. Michel KAUFFMANN expose à *M. le ministre de l'agriculture* qu'en vertu d'un accord interprofessionnel basé sur le principe de la politique contractuelle, homologué par arrêté du 15 mai 1964, la brasserie française s'était engagée à acheter annuellement un volume déterminé et croissant de **houblon** français. Cet accord, en dehors du volume des contrats à souscrire, contenait pour les planteurs une notion essentielle : la garantie du prix de revient ; celui-ci avait été établi en commun par les parties contractantes après de longues et difficiles négociations. Durant quatre années, la pratique de cette politique a donné satisfaction aux parties contractantes. En 1968, à la suite de la libération totale des échanges communautaires, tant en matière de houblon que de bière, la brasserie a dénoncé la clause du prix garanti sous prétexte qu'étant maintenant en concurrence directe avec ses collègues brasseurs du Marché commun, elle devait pouvoir s'approvisionner en houblon à des prix identiques à ceux de ses collègues européens. Le résultat de cet état de choses a été une chute importante du revenu des planteurs de houblon de France qui sont devenus les véritables victimes de l'entrée en vigueur du Marché commun agricole. Devant le fait indéniable, le F. O. R. M. A. avait accordé pour la récolte 1968 une indemnisation partielle des pertes subies, en octroyant une aide aux planteurs lésés en attendant la promulgation du règlement européen du houblon. Une demande analogue présentée pour les récoltes des années 1969 et 1970 a cependant été refusée par le F. O. R. M. A., alors que la situation est identique. Il lui demande quelles mesures il compte prendre jusqu'à la promulgation du règlement européen, pour indemniser les producteurs lésés [24 novembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2838 et 2839). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Michel Kauffmann.

1082. — M. Maurice LALLOY rappelle à *M. le Premier ministre* l'émotion soulevée par la pollution de la Durance consécutive à un accident survenu à l'usine Pechiney-Saint-Gobain, à Saint-Auban. Dans les régions situées en aval du point de pollution, le fonctionnement de nombreuses distributions publiques d'eau potable a dû être en hâte suspendu, les économies industrielles et agricoles régionales ont été perturbées, l'inquiétude s'est installée chez les populations. Il lui demande : 1° de bien vouloir lui préciser l'origine, les causes et la nature de la pollution dont il s'agit ainsi que les circonstances qui ont pu, éventuellement, en accroître la gravité ; 2° de lui faire connaître les mesures qu'il compte appliquer ou les dispositions qu'il entend promouvoir pour que l'alimentation des distributions publiques utilisant l'eau de rivière traitée soit, dans l'avenir, assurée avec les garanties de sécurité et de pérennité qu'exige un service public aussi essentiel pour la santé des hommes, la sauvegarde de leur environnement et la défense des économies locales directement concernées ; 3° de rappeler, s'il le juge expédient, que le recours aux eaux souterraines demeure, conformément aux prescriptions du conseil supérieur d'hygiène publique de France, la solution technique à laquelle il convient en priorité de faire appel dès lors qu'il s'agit d'alimenter un réseau de distribution publique d'**eau potable** [25 novembre 1970]. — **Réponse** [8 décembre 1970] (p. 2694 et suiv.). — *Sont*

entendus : MM. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ; Maurice Lalloy.

1083. — M. Jacques HENRIET expose à *M. le ministre de l'intérieur* que les maires de nos villes, de nos bourgs et de nos villages sont astreints à des charges lourdes et de plus en plus accaparantes ; que nombreux sont parmi ces maires ceux qui négligent leurs intérêts personnels et ainsi se trouvent à l'âge de la retraite en présence de difficultés que leur fonction ne leur a pas laissé le loisir de prévoir. Il lui demande de bien vouloir étudier la possibilité pour ces **maires** de se constituer une **retraite** qui ne serait que la juste récompense d'une activité dévouée au service de la collectivité. Il va sans dire qu'une telle retraite ne saurait être constituée par des petits groupes départementaux ou régionaux, et il importe donc qu'il propose une formule de retraite qui pourrait être acceptée, semble-t-il, par la grande majorité des maires de France [27 novembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2830 et 2831). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Henriet.

1084. — M. Jean DEGUISE expose à *M. le ministre de l'agriculture* qu'un certain nombre de produits agricoles ne bénéficient toujours pas d'un règlement communautaire et que pour plusieurs d'entre eux, dont la **pomme de terre,** la commission de Bruxelles n'a même pas encore été saisie d'un projet de règlement. Dans de récentes déclarations ministérielles, il a été évoqué l'absence d'organisation communautaire dans divers secteurs, mais la pomme de terre n'a même pas été citée. C'est pourquoi il lui demande de lui exposer ce qu'il a l'intention de faire pour organiser ce marché au niveau national lors de la prochaine campagne, ainsi que le plan d'action prévu à plus longue échéance dans ce domaine. [1er décembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2839 et 2840). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Jean Deguise.

1085. — M. Marc PAUZET expose à *M. le ministre de l'intérieur* les difficultés rencontrées par les maires au sujet de la nomination de la **femme de service obligatoire dans les classes enfantines,** et lui demande de lui faire connaître à qui incombe cette nomination. Une classe enfantine est créée sur avis de l'inspection académique par délibération du conseil municipal comportant engagement de prise en charge par la commune du traitement de cette femme de service et, d'autre part, de divers aménagements qu'imposent les soins particuliers à ces jeunes élèves. La nomination de cette employée communale incombe-t-elle au maire en application de la loi du 5 avril 1884, avec l'agrément de la directrice d'école ou bien, comme le prétend l'éducation nationale, à la directrice avec l'agrément du maire [1er décembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2832). *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Marc Pauzet.

1086. — M. André AUBRY attire l'attention de *M. le ministre des transports* sur les difficultés rencontrées par la **Compagnie Air France** pour réaliser son programme **d'investissement 1971.** Il lui demande quelles sont les dispositions que compte prendre le Gouvernement, pratiquement seul actionnaire de la compagnie, afin de lui permettre de financer ses investissements 1971 sans recourir à des emprunts supplémentaires [3 décembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2833 et 2834). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; André Aubry.

1087. — M. Jacques EBERHARD signale à *M. le ministre de l'intérieur :* 1° que depuis les arrêtés d'octobre 1968, les **sapeurs-pompiers communaux et départementaux** avaient obtenu un classement indiciaire qui, tenant compte de leurs qualifications professionnelles, les faisait bénéficier des mêmes indices que les ouvriers professionnels des communes ; 2° qu'à l'occasion de l'application de la réforme des catégories C et D, le Gouvernement refuse de leur accorder le même classement que celui qui résulte des conclusions de la commission Masselin pour les ouvriers professionnels, remettant en cause ce qu'il avait admis en 1968 ; 3° que devant le mécontentement des intéressés, exprimé sous diverses formes durant ces derniers mois, M. le Premier ministre vient de rendre un arbitrage qui ne leur donne nullement satisfaction ; 4° que, de ce fait, des mouvements revendicatifs importants se développent dans les corps de sapeurs-pompiers professionnels dans les plus grandes villes de France. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre rapidement afin qu'en reconnaissance de leurs qualifications, les sapeurs-pompiers, communaux et départementaux bénéficient du même classement indiciaire que les ouvriers professionnels de l'Etat et des communes [3 décembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2832 et 2833). — *Sont entendus :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur ; Jacques Eberhard.

1088. — M. Pierre MARCILHACY demande à *M. le Premier ministre* si, à la lumière de certains douloureux événements récents, il ne lui semble pas nécessaire de mettre en demeure les responsables du journalisme et de la presse d'établir un code de **déontologie de l'information,** lequel ne saurait être imposé par l'Etat ou le Parlement, ceux-ci ne pouvant intervenir que pour donner au code de déontologie de l'information force de loi [3 décembre 1970].

1089. — M. Guy SCHMAUS avait demandé à *M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs,* lors du débat budgétaire, s'il entendait faire débloquer avant la fin de l'année 1970 les 39 millions gelés depuis août 1969 au titre du **fonds d'action conjoncturelle.** N'ayant pas eu de réponse, il lui demande donc si les mesures sont prises afin que cette somme puisse être utilisée pour financer les **installations sportives** dont le pays a grand besoin [3 décembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2832). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Guy Schmaus.

1090. — M. André AUBRY demande à *M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale* de lui préciser l'état actuel des négociations concernant le rapprochement des secteurs trains d'atterrissage de la division Hispano de la **S. N. E. C. M. A.** et de la **société Messier.** Dans l'hypothèse d'un tel rapprochement, il souhaite connaître : quels seraient les statuts de ces nouvelles sociétés ; quels seraient leurs capitaux ; quels en seraient les présidents directeurs généraux respectifs ; si les projets de fusion en cours envisagent à plus ou moins long terme une restructuration complète des différents secteurs d'activité des entreprises concernées. Dans cette éventualité quels seraient les lieux de reconcentration des secteurs essentiels aéronautiques : fabrication ; recherche et bureaux d'étude ; services commerciaux et après vente. Il souhaite connaître également les mesures prises par les directions des entreprises concernées pour informer valablement les comités d'établissement des négociations en cours [8 décembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2835). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; André Aubry.

1091. — M. Jean LECANUET demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* quelles mesures il compte prendre pour **indemniser les commerçants** et alléger leurs charges fiscales lorsque les activités de ces derniers sont notoirement diminuées du fait des **opérations de rénovation des secteurs vétustes** situés dans le centre des villes. Il appelle tout spécialement son attention sur le cas des commerçants qui se trouvent situés à proximité, mais en dehors des périmètres de rénovation et qui, de ce fait, ne peuvent bénéficier d'aucune acquisition ni indemnisation de la part des collectivités ou organismes chargés de la rénovation et devraient par suite être assimilés pendant la durée de la rénovation du secteur limitrophe, à des sinistrés pour cause d'urbanisation [8 décembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2835 et suiv.). — *Sont entendus :* MM. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce ; Jean Lecanuet.

1092. — M. Jacques PIOT demande à *M. le ministre de l'équipement et du logement* si, à la suite du tragique accident survenu à un car scolaire sur la route nationale n° 6, entre Sens et Villeneuve-sur-Yonne, il entend faire enfin procéder à l'**arrachage des arbres en bordure des grands axes routiers.** Il rappelle que le lourd bilan de cet accident est dû à la percussion du car contre un arbre en bordure de la route nationale n° 6, faisant malheureusement suite à une longue série d'accidents similaires [8 décembre 1970].

1093. — M. Hector VIRON attire l'attention de *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* sur les très graves conséquences pour les **pharmacies mutualistes** de l'arrêté ministériel de janvier 1970 imposant un abattement de 12 p. 100 sur les prix pour les pharmacies mutualistes non conventionnées avec la caisse nationale. En effet, la caisse nationale d'assurance maladie, tenant compte de l'existence de cet arrêté, exige de chaque pharmacie mutualiste la signature d'une nouvelle convention entraînant le versement à la caisse nationale d'une ristourne de 6 p. 100 sur les produits vendus. En cas de refus, la pharmacie mutualiste du bassin de la Sambre, dont la convention expire le 31 décembre, se verrait imposer au taux de 12 p. 100 autorisé par l'arrêté ministériel de janvier 1970. Une telle mesure mettrait en cause l'existence même de cette réalisation sociale dont l'action est soutenue par toutes les organisations syndicales et familiales de cette région et qui dessert 54.000 familles regroupant 140.000 personnes. Il lui demande donc : les mesures qu'il compte prendre pour protéger les pharmacies mutualistes, réalisation sociale de première importance pour les familles ; les mesures qu'il compte préconiser pour la la réalisation d'une nouvelle convention avec la caisse nationale qui

n'impose pas de contrainte plus élevée aux pharmacies mutualistes, à but non lucratif, qu'aux pharmacies commerciales dont la vocation est de réaliser des bénéfices ; s'il ne convient pas de prendre une mesure pour suspendre l'application de l'arrêté précité dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention, comme l'ont suggéré les pharmacies mutualistes de France qui groupent un million six cent mille adhérents et ont désigné à cet effet un représentant commun pour la négociation : l'Union nationale d'action mutualiste sanitaire et sociale [8 décembre 1970]. — **Réponse** [15 décembre 1970] (p. 2837 et 2838). — *Sont entendus :* MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Hector Viron.

1094. — Mme Marie-Hélène CARDOT rappelle à *M. le Premier ministre* que l'Etat ne peut se désintéresser ni de la sauvegarde des bonnes mœurs, ni des troubes publics provoqués par la violation répétée des articles du code pénal destinés à **sauvegarder la décence** et à assurer la dignité humaine. Or dans les rues s'étalent des affiches indécentes et l'annonce de spectacles où des artistes pratiquent l'exhibitionnisme intégral. Il suffit d'ouvrir sa boîte aux lettres pour recevoir des catalogues de livres interdits à cause de leur caractère pornographique. Des magasins s'ouvrent à Paris et dans toutes les grandes villes de province qui sont spécialisés dans la vente d'articles, livres, films, gadgets dont l'utilisation est inavouable. Depuis plus d'un an, des procès-verbaux sont faits contre des spectacles exhibitionnistes et ne sont pas transmis au tribunal par le parquet. Les firmes de diffusion pornographique bénéficient des moyens de transmission officiels et de la protection du secret postal, voire de tarifs privilégiés, qui constituent des subventions de fait considérables. La défense de la santé publique et de l'équilibre moral de la population n'est plus assurée, cette carence entraînant des conséquences incalculables. Les importations étrangères massives ne sont arrêtées aux douanes que pour partie. Les personnels féminins qui devraient être protégés par l'article 72 du code du travail ne le sont pas. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour remédier à cette situation ; s'il compte appliquer les textes existants, les renforcer ou en proposer l'abrogation, et si la « nouvelle société » sera celle des « maisons de tolérance », de « l'avortement raciste » et de la boue montante de la **pornographie** [9 décembre 1970].

QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT

3. — M. Marcel DAROU signale à *M. le Premier ministre,* à la suite de la déclaration qu'il a faite devant le Parlement, que malgré les nombreux problèmes économiques et financiers intéressant les diverses catégories sociales qu'il a évoqués, aucune précision n'a été fournie sur la **situation des anciens combattants et des victimes de guerre,** et il lui demande en conséquence s'il peut envisager un certain nombre de mesures souhaitées par eux : 1° de réunir rapidement une commission tripartite qui apporterait une solution valable et définitive à l'irritant problème du rapport constant dont sont présentement victimes les anciens combattants et victimes de guerre ; 2° de prévoir une nouvelle étape à l'occasion du budget de 1970 pour réaliser les différents points de l'article 55 de la loi de finances pour 1962, à savoir : les pensions des veuves et des ascendants ; la proportionnalité des pensions ; la retraite des anciens combattants ; 3° d'accorder une égalité des droits à réparation pour tous les déportés et internés politiques avec les déportés et internés résistants ; 4° d'accorder la carte d'ancien combattant à ceux qui ont combattu en Afrique du Nord, conformément au vote exprimé par le Sénat le 19 novembre 1968 ; 5° de lever définitivement toutes les forclusions ; 6° de proclamer à nouveau que le 8 mai est jour de fête nationale dans les mêmes conditions que le 11 novembre ; 7° de créer chaque année un contingent spécial dans l'Ordre national de la Légion d'honneur pour donner satisfaction en particulier aux anciens combattants de la première guerre mondiale de 1914-1918 qui ont au moins quatre titres de guerre ; 8° de décider que la tombe du soldat inconnu restera définitivement sous l'Arc de Triomphe [27 juin 1969]. — **Discussion** [19 mai 1970] (p. 444 et suiv. — Commune avec la discussion de la question n° 55 par M. Fernand Lefort). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Darou ; Fernand Lefort ; Pierre Brun ; Marcel Souquet ; Henri Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre.

11. — M. René MONORY expose à *M. le ministre de l'agriculture* qu'afin de rattraper l'écart qui existait entre les revenus agricoles et les autres catégories de revenus, le V[e] Plan dispose : « ... les taux annuels moyens suivants ont été retenus pour la progression des principales catégories de revenus directs en francs constants et par tête : (...) « Revenu agricole par exploitation : 4,8 p. 100 ». Or, la commission nationale des comptes de l'agriculture indique que l'augmentation des revenus agricoles s'est traduite par les chiffres ci-dessous : 1962-1963, + 6,8 p. 100 ; 1963-1964 — 4,5 p. 100 ; 1964-1965, + 2,5 p. 100 ; 1965-1966, + 5,1 p. 100 ; 1966-1967, + 4,3 p. 100 ; 1967-1968, — 0,4 p. 100, soit, pour les six dernières années, par une moyenne de 2,3 p. 100, c'est-à-dire à peine la moitié de l'objectif assigné. Il lui demande quelle **politique agricole** il compte mettre en œuvre en liaison avec les organisations représentatives : 1° pour permettre l'amélioration des revenus des exploitants agricoles ; 2° pour promouvoir au cours du VI[e] Plan les mesures nécessaires permettant de leur garantir la parité du niveau de vie avec les autres catégories sociales de la nation [18 septembre 1969]. — Retrait par son auteur [2 avril 1970] (p. 94).

13. — M. Michel KAUFFMANN expose à *M. le ministre de l'agriculture* que les déclarations qu'il a faites à Bruxelles à la suite de la réunion du conseil des ministres consécutive à la dévaluation du franc, ainsi que celles faites à l'Assemblée nationale par M. le Premier ministre à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement, laissent entendre que la loi d'orientation agricole votée en 1962 ne sera plus à l'avenir la charte de l'agriculture française. Afin que les agriculteurs sachent comment orienter leur activité, il lui demande de vouloir bien définir dans les meilleurs délais possibles quelle sera la nouvelle **politique agricole** que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour assurer la progression du revenu agricole en France, ainsi que les orientations nouvelles de la politique agricole européenne qui se dessinent à Bruxelles [18 septembre 1969]. — **Discussion** [19 mai 1970] (p. 425 et suiv.) — (Commune avec la discussion de la question n° 33 par M. Etienne Restat). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Restat ; Michel Kauffmann ; René Blondelle ; Emile Durieux ; Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture ; Léon David ; Geoffroy de Montalembert ; Marcel Souquet ; Jean Péridier ; Guy de La Vasselais ; Abel Sempé ; Etienne Restat.

15. — M. Marcel MARTIN demande à *M. le ministre de l'économie et des finances* s'il n'estime pas que devrait être modifiée l'interprétation de la loi aux termes de laquelle, lorsqu'un testateur partage ses biens entre ses héritiers directs, il y a application des **droits de partage** alors que, si ce même testateur avait légué lesdits biens à des étrangers, ceux-ci n'auraient à payer qu'un droit fixe très léger. Dans l'hypothèse où cette interprétation serait conforme au texte, il lui demande s'il envisage la modification de celui-ci afin que ne soient pas pénalisées les successions en ligne directe [8 octobre 1969). — **Discussion** [9 juin 1970] (p. 654 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Martin ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

17. — M. Henri CAILLAVET demande à *M. le ministre des affaires étrangères* dans quelles conditions deux **journalistes français** de renom, qui se trouvaient en **Algérie,** et dont l'un couvrait la visite officielle que le ministre rendait à l'Etat algérien, ont pu être gardés à vue, puis ont fait l'objet d'une mesure de refoulement de la part des autorités algériennes. Il lui demande si, en tant que représentant du Gouvernement français, il juge ces actions compatibles avec les règles habituellement suivies lors de visites officielles, et s'il ne compte pas intervenir auprès du Gouvernement algérien contre des mesures paraissant aussi arbitraires, alors qu'il est souhaitable de conserver aux relations franco-algériennes un caractère de courtoise franchise et de compréhension [8 octobre 1969]. — Retrait par son auteur [2 avril 1970] (p. 94).

20. — M. Jean LEGARET demande à *M. le ministre de l'éducation nationale :* 1° s'il est exact qu'à l'**épreuve de français « anticipée » du baccalauréat 1970,** plus de 80 p. 100 des candidats ont obtenu une note inférieure à la moyenne ; 2° si, dans la correction de ladite épreuve, il a été tenu compte — ainsi qu'il avait été annoncé après révélation de l'erreur en cause — d'une grossière erreur dans l'intitulé de l'un des sujets de cette épreuve de français ; 3° s'il est exact que, contrairement à ce qui avait été officiellement précisé au cours de l'année scolaire écoulée, ainsi qu'au moment des épreuves, le Gouvernement envisage de priver les candidats de la possibilité de subir à nouveau, avant le mois de juin, l'épreuve de français dont les données comme le résultat ont été ainsi faussés [22 octobre 1969]. — Retrait par son auteur [16 juin 1970] (p. 859).

21. — M. Charles LAURENT-THOUVEREY demande à *M. le Premier ministre* de lui indiquer comment il concilie les termes de la **Constitution** déclarant dans son article 20 que le « Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation » et ses déclarations sur le rôle du Président de la République qui, selon lui, « définit les orientations, choisit les voies dans lesquelles le pays doit être engagé » [22 octobre 1969]. — Retrait par son auteur [2 avril 1970] (p. 94).

23. — M. Pierre BROUSSE attire l'attention de *M. le ministre des transports* sur les conséquences que pourrait avoir pour la ville de **Béziers** le projet de **redécoupage des régions S. N. C. F.**

— conséquences susceptibles d'entraîner le transfert à Montpellier, avec les arrondissements de Béziers, d'un certain nombre de cheminots et de leurs familles — ainsi que sur la préoccupante baisse d'activité du trafic du triage de Béziers. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter les répercussions que de telles dispositions seraient et sont susceptibles d'avoir, tant sur le plan économique que sur le plan social, dans le Biterrois [30 octobre 1969]. — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1306 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Brousse ; Jacques Eberhard ; Marcel Souquet ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Antoine Courrière.

27. — M. Georges COGNIOT attire l'attention de *M. le ministre du développement industriel et scientifique* sur la grave crise que traverse le **commissariat à l'énergie atomique** et sur le péril national représenté par une politique de démantèlement de la recherche et d'abandon aux puissances industrielles étrangères de la construction des centrales nucléaires. Il exprime la crainte que la politique gouvernementale ne consiste à tirer un trait sur vingt ans d'études, de recherches et de réalisations en licenciant des milliers d'agents, et demande s'il ne conviendrait pas au contraire de mettre en œuvre une véritable politique de la recherche publique en assignant des missions et des programmes au commissariat, en assurant la reconversion et le reclassement de tous les travailleurs des secteurs en baisse au lieu de leur licenciement, en veillant au respect des accords signés avec le personnel [20 novembre 1969]. — Retrait par son auteur [2 avril 1970] (p. 94).

28. — M. Hector VIRON attire l'attention de *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* sur la situation qui est faite aux **mutilés du travail.** En effet, ceux-ci n'ont pas bénéficié, sur leurs rentes et pensions, du pourcentage d'augmentation moyen qui a été appliqué aux salaires depuis juin 1968. De plus, ils subissent plus que d'autres les effets de la dévaluation et de la hausse des prix. Il lui demande donc quelles mesures sont envisagées pour réparer cette injustice, combler le retard accumulé et revaloriser les rentes et pensions en rétablissant les rapports tels qu'ils existaient auparavant avec les salaires [3 décembre 1969]. — Retrait par son auteur [7 avril 1970] (p. 120).

29. — M. Etienne DAILLY expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que certains journaux, en général de province, publient dans leurs petites annonces des offres d'argent émanant d'**instituteurs** désireux d'obtenir leur **mutation** dans d'autres départements et qui proposent ainsi une sorte de « reprise » à d'éventuels permutants. Il lui demande : 1° si une telle pratique lui paraît conforme à la loi et compatible avec la dignité de la fonction publique ; 2° dans la négative, quelles mesures il compte prendre pour mettre fin à une telle situation [12 décembre 1969]. — Retrait par son auteur [28 mai 1970] (p. 534) qui dépose la même question orale, sans débat [28 mai 1970] (n° 1030).

30. — M. Henri CAILLAVET indique à *M. le Premier ministre* qu'après la décision du Gouvernement grec de se retirer du Conseil de l'Europe, la suppression, par la direction des affaires extérieures et de la coopération du ministère des affaires étrangères, des **émissions radiophoniques sur ondes courtes à destination de la Grèce** constitue une mesure très regrettable. En effet, ces émissions étaient un des rares liens d'information objective existant entre un pays démocratique et la Grèce, où un « régime de colonels » n'assure plus l'exercice des libertés individuelles et collectives que toute démocratie a le devoir de permettre. Il lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour rapporter cette décision ambiguë et inopportune, qui empêchera la France de remplir une mission d'information pouvant contribuer à restaurer en Grèce un régime politique libéral et démocratique [15 décembre 1969. — Erratum 19 décembre 1969]. — Retrait par son auteur [2 avril 1970] (p. 94).

31. — M. Pierre GIRAUD attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur l'émotion ressentie par l'ensemble de la population, et en particulier les Parisiens, à la suite des informations relatives au développement des opérations concernant la reconstruction des **abattoirs de La Villette** et lui demande de bien vouloir lui fournir toutes les informations utiles [18 décembre 1969]. — **Discussion** [20 octobre 1970] (p. 1525 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Serge Boucheny, n° 78.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Giraud ; Serge Boucheny ; Jean Legaret ; Raymond Brun ; Paul Pauly ; Jean Lhospied ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

32. — Mme Catherine LAGATU rappelle à *M. le ministre de l'intérieur* que M. le préfet de police de Paris déclarait dernièrement à la presse : « Le **stationnement payant** doit remplacer totalement le stationnement gratuit. Il faut l'étendre à tout Paris... Les tarifs devront être progressifs au fur et à mesure que l'on se rapprochera du centre... En dehors des rues à stationnement payant, la règle serait l'interdiction du stationnement... Pour sélectionner les déplacements automobiles indispensables, je ne vois pas d'autres moyens que la perception d'une taxe... » En conéquence, elle lui demande : 1° s'il est d'accord pour imposer le stationnement payant de jour et de nuit aux automobilistes parisiens déjà accablés d'impôts et de taxes ; 2° quelles mesures il entend prendre pour améliorer la situation dans la capitale [20 décembre 1969]. — Retrait par son auteur [9 avril 1970] (p. 161).

33. — M. Etienne RESTAT indique à *M. le ministre de l'agriculture* que les informations qu'il a fournies au Sénat, lors du débat budgétaire, l'orientation qu'il entend donner à la politique agricole française et les perspectives agricoles dégagées à la conférence de La Haye ont rassuré, en partie, les agriculteurs et tous ceux qui sont préoccupés de l'avenir de l'agriculture française. Conscient des difficultés qui vont accompagner, dans les prochains mois, la nécessaire mutation de l'agriculture française et du délai indispensable à la prise de conscience des solutions qui s'imposeront, il lui demande d'exposer au Sénat, au début de la prochaine session ordinaire du Parlement, les résultats déjà obtenus et le plan d'action à moyen et à long terme que devrait adopter le Gouvernement pour permettre un règlement définitif du **problème agricole français** dans le cadre national et dans le cadre du Marché commun [20 décembre 1969]. — **Discussion** [19 mai 1970] (p. 425 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question n° 13 par M. Michel Kauffmann, *cf. supra.*)

34. — M. Henri CAILLAVET demande à *M. le ministre des affaires étrangères* s'il n'existe pas une contradiction entre la politique **d'embargo sur les armes,** appliquée à l'encontre de l'Etat d'Israël, et les livraisons d'armes faites récemment à l'Irak, ainsi que l'annonce de la conclusion imminente d'un **marché d'armement entre la France et la Libye,** pouvant comcomprendre notamment l'acquisition d'un certain nombre de « Mirage ». Il lui demande également si, par ces livraisons d'avions « Mirage », il n'entrevoit pas la possibilité pour les pays arabes belligérants avec Israël d'obtenir sur leur adversaire, par le pilotage et la connaissance technique des appareils, des avantages véritablement offensifs. En définitive, il demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il ne pense pas que les méthodes autres que l'embargo sur les armes soient plus aptes à préparer et à réaliser, dans le cadre de la négociation des quatre grands, un règlement satisfaisant et équitable du conflit du Moyen-Orient [8 janvier 1970. — *J. O.* du 28 janvier 1970 et séance du 2 avril 1970]. — **Discussion** [7 avril 1970] (p. 133 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question orale n° 36 par M. André Monteil, cf. *infra.*)

35. — M. Pierre BROUSSE expose à *M. le ministre de l'économie et des finances* qu'il est nécessaire que soient révisées les règles actuelles mettant les **collectivités locales** dans l'obligation de payer la **T. V. A.** sur tous les travaux d'équipement engagés par les collectivités locales, en partant du double principe que cela conduit, dans tous les cas, à faire payer deux fois les contribuables, locaux et, dans un certains nombre de cas, à faire payer par l'Etat, à lui-même, la T. V. A. pour la part subventionnée de ces travaux. Il maintient qu'il est également nécessaire que soit supprimé le paiement par les collectivités locales de la T. V. A. sur les subventions d'équilibre versées par elles aux régies municipales de transports, en fonction du même principe et de l'injustice qui frappe ces collectivités locales de province par rapport à celles de la région parisienne, auxquelles l'Etat verse une subvention pour la R. A. T. P. Si la réforme n'est pas envisageable en fonction de la législation fiscale actuelle (cf. la réponse à sa question écrite n° 9030 du 6 décembre 1969, *J. O.* du 28 janvier 1970), il lui demande quelles mesures il compte proposer au Gouvernement et au Parlement pour remédier à ce déplorable état de fait [29 janvier 1970. — *J. O.* du 17 février 1970 et séance du 2 avril 1970]. — **Discussion** [28 avril 1970] (p. 276 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question orale n° 50 par M. Fernand Lefort). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Brousse ; Fernand Lefort ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Marcel Champeix ; Max Monichon : Auguste Pinton ; Ladislas du Luart ; Jacques Henriet.

36. — M. André MONTEIL, se référant aux déclarations faites le 27 janvier 1967 par M. le ministre des affaires étrangères devant la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, ainsi qu'au débat qui les a suivies, expose à *M. le ministre des affaires étrangères* que le fait d'appliquer l'embargo à Israël et de livrer dans le même temps un armement considérable à des pays hostiles aura pour effet d'accroître encore la tension au **Moyen-Orient,** de relancer la course aux **armements** dans cette région et de priver la France

de la possibilité d'exercer un rôle de conciliation et d'arbitrage en vue du rétablissement de la paix. Il lui demande si, dans ces conditions, le Gouvernement ne devrait pas procéder à un réexamen de la politique française en Méditerranée, notamment en ce qui concerne l'application de l'embargo sur les armes et le rétablissement d'un plus juste équilibre entre les parties en présence dans le conflit du Moyen-Orient [2 février 1970. — *J. O.* du 17 février 1970 et séance du 2 avril 1970]. — **Discussion** [7 avril 1970] (p. 133 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question orale n° 34 par M. Henri Caillavet). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères ; Roger Carcassonne ; Henri Caillavet ; Pierre Giraud ; Jacques Duclos.

37. — M. Pierre GIRAUD demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* dans quelles conditions il entend continuer à assurer l'enseignement obligatoire d'une **seconde langue vivante** dans les établissements scolaires du second degré [3 février 1970. — *J. O.* du 17 février 1970 et séance du 2 avril 1970]. — **Discussion** [21 avril 1970] (p. 246 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question n° 38 par M. Georges Cogniot). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Giraud ; Georges Cogniot ; Pierre Bouneau ; Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.

38. — M. Georges COGNIOT attire l'attention de *M. le ministre de l'éducation nationale* sur l'appréhension des enseignants et des parents d'élèves devant la mise en œuvre d'une conception appauvrissante de l'enseignement du second degré notamment en raison de la suppression de fait de la **deuxième langue vivante** au programme des études. Cette suppression a été opérée par voie d'autorité et sans consultation ; bien plus, ses auteurs ont passé outre à l'opposition unanime des professeurs, à celle des doyens des facultés des lettres, à celle de nombreux parents. Les explications données à l'appui d'une telle disposition convainquent d'autant moins les intéressés qu'au cours des dernières années, une série de décisions défavorables à l'enseignement des langues ont déjà été prises. Il est permis de se demander si le but visé n'est pas d'assurer une situation de monopole à l'étude de la langue anglaise, au détriment de langues de haute culture comme l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe, etc. Pour toutes ces raisons, il lui demande s'il ne serait pas convenable de renoncer pour une fois aux principes de rentabilités à tout prix et de praticisme, et de rétablir la situation antérieure [12 février 1970. — *J. O.* du 17 février 1970 et séance du 2 avril 1970]. — **Discussion** [21 avril 1970] (p. 246 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question n° 37 par M. Pierre Giraud, cf. *supra.*)

39. — M. André ARMENGAUD, rappelant à *M. le ministre des affaires étrangères* que des négociations très avancées sont en voie d'aboutissement en vue de l'établissement et de la signature de trois **conventions internationales relatives aux brevets d'invention,** lui demande : 1° s'il n'estime pas nécessaire de prendre toutes les précautions utiles, notamment en accord avec nos partenaires européens, afin d'éviter : *a*) que la mise en œuvre de la convention portant création du brevet international — dite convention P. C. T. — ne facilite l'instauration dans le monde de positions dominantes du fait des facilités de protection géographiquement étendues par ladite convention, et ce au détriment de l'Europe et des pays en voie de développement ; *b*) que la mise en œuvre, avec un grand retard par rapport à celle de la convention P. C. T., des deux conventions portant, l'une création du brevet européen, l'autre traitement communautaire à six de ce dernier, ne diminue l'intérêt du brevet européen pour certains pays européens tels que l'Allemagne et la Grande-Bretagne ; *c*) que le choix du Patentamt de Munich d'abord comme « office désigné » dans la convention P. C. T. au lieu de l'office européen des brevets, puis comme office européen des brevets, n'aboutisse à une germanisation décisive des procédures de délivrance des brevets en Europe ; *d*) qu'en conséquence, l'industrie française ne soit *volens nolens* tantôt enserrée dans le réseau des brevets P. C. T., originaires des nations-continents, auquel pourraient se joindre des pays comme l'Allemagne et le Japon, tantôt soumise, dans le cadre européen, aux seules pratiques et influences allemandes en matière de brevets européens ; 2° au cas où sa réponse serait positive, quelles mesures pratiques, sérieuses et efficaces, le Gouvernement compte mettre en œuvre pour assurer au sein de l'office européen des brevets la présence active d'examinateurs en nombre suffisant et de nationalités européennes diverses, afin de neutraliser la prépondérance allemande découlant du choix du siège dudit office [2 avril 1970]. — **Discussion** sur les négociations en cours lors du retrait de cette question de l'ordre du jour du 26 mai 1970 [26 mai 1970] (p. 520 et 521). — *Sont entendus :* MM. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; André Armengaud.

40. — M. André ARMENGAUD expose à *M. le ministre du développement industriel et scientifique* que les conditions dans lesquelles paraît envisagée, si ce n'est décidée, l'implantation de **l'office européen des brevets à Munich** peuvent porter une grave atteinte à la nécessaire européanisation en personnel technique de cet office, à défaut de laquelle ce sera la seule philosophie allemande de la propriété industrielle qui prévaudra dans les pays signataires de la convention projetée sur le brevet européen. Il lui demande quelles mesures il a prises ou compte prendre pour éviter une telle déviation de l'initiative du gouvernement français en matière de relance du **brevet européen** [2 avril 1970]. — **Discussion** sur les négociations en cours lors du retrait de cette question de l'ordre du jour du 26 mai 1970 [26 mai 1970] (p. 520 et 521). — *Sont entendus :* MM. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; André Armengaud.

41. — M. Pierre SCHIÉLÉ, rappelant à *M. le Premier ministre* que depuis 1965 de nombreuses déclarations gouvernementales avaient donné toutes assurances que la **liaison Rhin—Rhône** était considérée comme prioritaire et que les travaux devaient absolument se poursuivre conformément aux prévisions, constate avec inquiétude que les faits démentent les promesses formelles et que la réponse de M. le ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat lors du dernier débat budgétaire, est en totale contradiction avec les assurances données antérieurement. C'est pourquoi il demande à M. le Premier ministre les raisons pour lasquelles le Gouvernement, revenant sur ses déclarations et ses promesses, accepte que de tels retards soient pris sur les prévisions. Enfin, si ces retards devaient être consécutifs à une difficulté de financement, il demande pourquoi le Gouvernement ne recourt pas à la Banque européenne d'investissement [2 avril 1970]. — **Discussion** [9 juin 1970] (p. 659 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question orale n° 53 par M. Jacques Henriet). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Henriet ; Pierre Schiélé ; Roger Delagues ; Pierre Brousse ; Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement.

42. — M. Adolphe CHAUVIN demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* quelles sont les mesures qu'il compte prendre, dans le cadre de la loi d'orientation de **l'enseignement supérieur,** pour permettre aux étudiants d'étudier, aux professeurs d'enseigner et aux chercheurs de poursuivre leurs recherches [2 avril 1970]. — Retrait par son auteur [29 avril 1970] (p. 298).

43. — M. Jean ERRECART demande à *M. le ministre de l'intérieur* de bien vouloir donner les raisons qui le poussent depuis quelque temps à traiter les **réfugiés politiques basques espagnols** avec sévérité : dispersion à travers tout le territoire français, assignation à résidence dans des départements lointains où tout reclassement est difficile, séparation rendue inévitable des membres de la même famille, instabilité totale par la durée très courte des cartes de séjour ou de travail, etc. Tout semble pourtant justifier le choix que ces réfugiés basques ont fait de continuer à vivre et à travailler sur le territoire basque français : connaissance de la langue basque qui leur permet, malgré la méconnaissance totale de la langue française, une communication facile avec la population, présence de ce côté de la frontière de nombreux parents, solidarité naturelle qui facilite leur hébergement et leur reclassement, bref toute cette ambiance que constitue pour eux le fait d'être de la même race, parlant la même langue et qui rend particulièrement légitime leur désir de rester dans la région qui assure le moindre dépaysement. Au nom de la traditionnelle hospitalité de la France qui a su toujours accueillir humainement tous les réfugiés politiques, quelle que fût l'idéologie qui les amenait vers l'exil, au nom aussi des basques français, très nombreux aujourd'hui à souffrir des souffrances de leurs frères, il lui demande instamment d'accorder à tous ces basques espagnols droit de séjour et de travail sur le territoire même du pays basque, dans la mesure évidemment où ils acceptent par ailleurs les dispositions légales qui s'appliquent à leur situation [2 avril 1970].

44. — M. Fernand LEFORT rappelle à *M. le Premier ministre* qu'il y aura 25 ans le 8 mai 1970 que les armées alliées et les patriotes dans chaque pays occupé abattaient l'ennemi commun, le fascisme hitlérien. Fidèle à la mémoire de ceux qui de 1939 à 1945 moururent pour restaurer la liberté dans l'indépendance des nations et désirant, comme tout le monde ancien combattant, que soient reconnus, honorés et respectés les sacrifices consentis au cours de la seconde guerre mondiale ; il lui demande quelles dispositions le Gouvernement compte enfin prendre pour que la journée du 8 mai, anniversaire de la Victoire, soit définitivement reconnue fête légale au même titre et dans les mêmes conditions que le 11 novembre [2 avril 1970]. — **Discussion** [14 avril 1970] (p. 188 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Roger Gaudon, au nom de M. Fernand Lefort ; Marcel Souquet ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

45. — M. Jean COLIN demande à *M. le Premier ministre* de vouloir bien, en fonction du mécontentement qui se manifeste dans les milieux du **petit commerce** et qui se traduit souvent, à l'heure actuelle, par des actes répréhensibles, informer le Parlement, dans le cadre d'un large débat, des mesures qu'il compte prendre pour trouver des solutions aux problèmes incontestablement très graves qui se posent dans ce domaine ; cette formule aurait le double avantage de faire jouer les règles normales de nos institutions et de ne pas laisser s'accroître les risques d'affrontement [2 avril 1970]. — **Discussion** [14 avril 1970] (p. 191 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions orales n° 46 par M. René Monory et n° 47 par M. Jean Bardol). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Colin ; René Monory ; Jean Bardol ; Gabriel Kaspereit, secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat ; Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce ; Maxime Javelly ; Louis Talamoni ; Georges Rougeron.

46. — M. René MONORY attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur la cause des désordres récents provoqués par certains groupes de **commerçants, artisans et travailleurs indépendants.** Ces troubles sont l'expression d'une profonde angoisse ressentie par ces catégories professionnelles. Si tous ne recourent pas à la violence, chacun d'entre eux s'interroge sur le sort qui sera réservé à leurs revendications les plus urgentes. Il demande à M. le Premier ministre quelles mesures il entend prendre ou proposer au Parlement, notamment en ce qui concerne : 1° l'octroi d'une indemnité viagère de départ permettant d'assurer aux plus défavorisés une fin de vie décente ; 2° la reconnaissance du salaire fiscal mettant fin à une situation d'injustice ; 3° les dispositions qui s'imposent afin de favoriser la restructuration et l'adaptation du petit commerce et de l'artisanat ; 4° l'éventualité d'une réforme de la patente dont l'augmentation continuelle, résultant d'un transfert des charges de l'Etat sur les collectivités locales, place bien des commerçants dans une situation difficile [7 avril 1970]. — **Discussion** [14 avril 1970] (p. 191 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions orales n° 45 par M. Jean Colin, cf. *supra* et la question orale n° 47 par M. Jean Bardol.)

47. — M. Jean BARDOL attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur le mécontentement et l'inquiétude des travailleurs indépendants qui, loin de diminuer, se sont encore accentués avec l'aggravation économique, fiscale et sociale résultant de la dévaluation et des mesures qui ont été prises. En effet, de nouvelles difficultés ont surgi pour les petites entreprises familiales, déjà aux prises avec la concurrence des grandes surfaces. En dépit des engagements ministériels et de mesures partielles (suppression de la taxe complémentaire et quelques améliorations au régime d'assurance maladie), le Gouvernement n'a pas donné suite aux **revendications essentielles du commerce et de l'artisanat.** Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre dans la situation présente pour faire droit à ces légitimes revendications [7 avril 1970]. — **Discussion** [14 avril 1970] (p. 191 et suiv.). — (Commune avec la discussion des questions orales n° 45 par M. Jean Colin, cf. *supra,* et n° 40 par M. René Monory.)

48. — M. François SCHLEITER a l'honneur de demander à *M. le Premier ministre* de bien vouloir accepter de faire exposer au Sénat, soit par M. le ministre de l'équipement, soit par M. le ministre des transports, la politique du Gouvernement au regard des **moyens de communication** ; au lendemain d'un hiver rigoureux et surprenant, dont les effets ont été ressenti dans presque toutes les régions de France, il semble nécessaire de faire le bilan des immenses dégâts subis par nos routes, principalement par les routes dont l'entretien avait été différé ou restreint dans les dernières années. Il conviendrait d'évoquer, en outre, l'encombrement de ces routes, l'encombrement supplémentaire provoqué par les transports scolaires des syndicats de communes regroupés, par le passage sur la route de tous les transports pondéreux qui échappent à la S. N. C. F., comme par les transports par cars établis, à titre de remplacement, par la Société nationale à l'occasion des suppressions de lignes de voyageurs ou de la fermeture de gares de desserte en surface. Ce serait l'occasion pour le Gouvernement de préciser la politique poursuivie par la S. N. C. F. et dont les motivations échappent à la plupart des citoyens, la Société nationale paraissant, à l'image de l'industrie automobile, surtout préoccupée de la vitesse, vraisemblablement dans le but de concurrencer l'autre société à intérêts d'Etat qui exploite Air-Inter. A la veille des décisions sur les orientations du VI^e^ Plan, il serait souhaitable que soient précisées devant le Sénat les conceptions du Gouvernement sur l'ensemble des grands moyens de communication : liaisons aériennes, voies navigables à grand gabarit, routes, autoroutes, voies ferrées et gares de la S. N. C. F. [9 avril 1970]. — **Discussion** [12 mai 1970] (p. 353 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question n° 58 par M. René Tinant). — *Sont entendus :* MM. Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; François Schleiter ; René Tinant ; Robert Bruyneel ; Fernand Chatelain ; Marcel Boulangé.

49. — M. Henri CAILLAVET demande à *M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération,* quelle démarche il compte entreprendre auprès du Gouvernement tchadien pour défendre l'honorabilité des coopérants français mis en cause par les déclarations intempestives et inopportunes du président Tombalbaye dans « un message à la nation ». Il importe, en effet, que le Gouvernement français réagisse vigoureusement, car l'opinion publique déjà émue par les décès de militaires français combattant au **Tchad** ne saurait tolérer un tel dénigrement de nos **coopérants** qualifiés de « faux coopérants, de maffia étrangère », organisant « une conspiration » contre le Tchad et ne peut que s'étonner, dans ces conditions, de la réaffirmation de « l'amitié franco-tchadienne » [14 avril 1970]. **Discussion** [26 mai 1970] (p. 522 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henri Caillavet ; Jean Péridier ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Georges Rougeron.

50. — M. Fernand LEFORT attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur les **difficultés financières** que rencontrent les **collectivités locales** (communes et départements). Ces difficultés proviennent principalement des transferts de charges opérés par l'Etat sur ces collectivités et de l'assujettissement de ces dernières à la T. V. A. pour les travaux d'équipement. Les conséquences sont lourdes pour les familles payant la contribution mobilière ainsi que pour les petits patentés. Il lui demande donc quelles sont les solutions envisagées par le Gouvernement pour opérer le remboursement de la T. V. A. payée par les communes et les départements pour les travaux d'équipement et réduire les difficultés financières des collectivités locales [14 avril 1970]. — **Discussion** [28 avril 1970] (p. 276 et suiv.). — Commune avec la discussion de la question orale n° 35 par M. Martial Brousse (*cf. supra*).

51. — M. André CORNU expose à *M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles* que la **construction d'une tour de 89 mètres de haut servant de centre administratif à la faculté des sciences de la Halle-aux-Vins** a été entreprise, avant même que l'avis nécessaire de la commission des sites ait été sollicité. C'est ainsi qu'un bloc de béton se dresse dans une perspective qui aurait dû être sauvegardée depuis la pointe de l'île Saint-Louis jusqu'aux coupoles du Panthéon et du Val-de-Grâce, et à moins de 1.000 mètres des tours de Notre-Dame. Il lui demande si l'autorisation qui a été accordée est bien conforme aux directives pour la sauvegarde des secteurs anciens et des paysages du cœur historique de la capitale et quelles mesures il compte prendre pour éviter le retour de semblables erreurs esthétiques et urbanistiques. Il lui demande également s'il peut donner des assurances formelles quant au respect des servitudes en hauteur par les constructions envisagées sur les emplacements de la gare d'Orsay et des halles de Paris [16 avril 1970]. — Retrait par son auteur [14 mai 1970] (p. 402).

52. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le Premier ministre* de faire connaître la position du Gouvernement sur la **réforme des finances des collectivités locales** et dans quel délai il compte soumettre au Parlement les textes législatifs nécessaires pour accomplir une réforme envisagée depuis plus de dix ans [16 avril 1970]. — **Discussion** [9 juin 1970] (p. 643 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Edouard Bonnefous ; Fernand Lefort ; Marcel Champeix ; Abel Sempé ; Adolphe Chauvin ; Henri Caillavet ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jacques Descours Desacres ; Louis Jung.

53. — M. Jacques HENRIET expose à *M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire,* que les options du IV^e^ Plan, puis du V^e^ Plan, les déclarations officielles du Premier ministre en 1967, confirmées par les déclarations du Président de la République en 1968, ont donné un caractère irréversible au projet de **liaison fluviale Rhône—Rhin,** avec ses deux branches, lorraine et alsacienne. Cette dernière, la branche alsacienne, qui d'ailleurs bénéficie d'un commencement d'exécution, revêt un intérêt exceptionnel pour l'expansion économique de la région de Franche-Comté et pour des implantations industrielles indispensables à la création, dans les départements intéressés, et notamment le département du Doubs, de nombreux emplois nouveaux exigés par une augmentation particulièrement sensible de la population jeune. Il signale que si les prévisions du IV^e^ Plan n'ont pas été suivies, si le V^e^ Plan a comblé ces retards, ce même V^e^ Plan, dont on perçoit déjà le terme, n'aura pas vu se réaliser toutes les promesses ; pour ce qui regarde la branche alsacienne, en effet, les crédits prévus étaient de 93 millions de francs auxquels il faut ajouter 10 millions du F. I. A. T. affectés à des acquisitions de terrains entre Mulhouse et Montbéliard, mais les crédits engagés n'ont été en réalité que de 15 millions. Il demande instamment

que dans les prévisions budgétaires du VI[e] Plan qui est en préparation, soient inclus les moyens financiers nécessaires au rattrapage du V[e] Plan et les moyens financiers nécessaires à l'exécution des travaux prévus dans le calendier et notamment pour 1975, la canalisation, mise au gabarit international, de Saint-Symphorien à Besançon. Il précise que cet axe fluvial doit être accompagné d'une liaison efficace Mer du Nord—Méditerranée, grâce à l'autoroute A 36 et à l'électrification de la voie ferrée de Mulhouse à Dole. Cet ensemble — voie fluviale, autoroute et voie ferrée électrifiée — doit constituer pour l'avenir une grande voie européenne et un atout majeur pour la réalisation de la politique méditerranéenne proposée par M. le Président de la République [21 avril 1970]. — **Discussion** [9 juin 1970] (p. 659 et suiv.). — (Commune sur la discussion de la question orale n° 41 par M. Pierre Schiélé, *cf. supra*).

54. — M. Fernand CHATELAIN signale à *M. le ministre de l'équipement et du logement* que la commission de l'industrie du commissariat général au Plan, dans son rapport sur les options du VI[e] Plan, souligne que pour permettre l'accroissement jugé indispensable du pourcentage de la population active occupée dans l'industrie, il est nécessaire de rompre avec la tendance passée et notamment d'augmenter les salaires et de fournir aux travailleurs des logements à prix modérés. Les options fixées par le V[e] Plan, la remise au secteur privé du soin de régler le problème du logement, la politique gouvernementale en matière de **logement** se traduisent pour les travailleurs : d'une part, par le nombre insuffisant de logements construits qui atteint les deux tiers des besoins, obligeant nombre d'entre eux à vivre dans des conditions inacceptables, et d'autre part, pour ceux qui ont un logement décent, par l'augmentation considérable des dépenses qui y sont consacrées. Il lui demande quelles conclusions il entend tirer des travaux de la commission de l'industrie du commissariat au Plan, en ce qui concerne le logement social, qui devraient se concrétiser par : la construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 H. L. M. ; l'amélioration des conditions de crédit pour les organismes H. L. M. et les travailleurs désirant accéder à la propriété ; une politique des loyers permettant le retour à la parité salaire-loyer fixée par le législateur en 1948 pour les coûts réels de construction et de gestion dans les immeubles neufs [21 avril 1970]. — **Discussion** [23 juin 1970] (p. 968 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Fernand Chatelain ; Robert Laucournet ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement.

55. — M. Fernand LEFORT attire l'attention de *M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre* sur la situation des **anciens combattants.** Le contentieux des anciens combattants non seulement n'est pas réglé, mais vient d'être aggravé en ce qui concerne l'application du rapport constant. En effet, à la suite des décrets du 22 janvier 1970 portant reclassement indiciaire des fonctionnaires des catégories C et D, les fonctionnaires servant de référence au calcul des pensions de guerre sont assurés, à la date du 1[er] janvier 1974, de terminer leur carrière à l'indice 205 majoré, tandis que les pensions de guerre demeurent figées à l'indice 166 majoré. En ce vingt-cinquième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, les anciens combattants de la deuxième guerre mondiale sont toujours l'objet d'injustes discriminations, notamment au sujet de la retraite du combattant. Les anciens d'Afrique du Nord se voient toujours refuser la qualité de combattant malgré la proposition de loi votée au Sénat. La revalorisation des pensions de veuves de guerre, d'ascendants et d'orphelins, conformément à la loi est toujours en suspens. Il lui demande s'il n'envisage pas de constituer la commission tripartite (Gouvernement, Parlement, associations d'anciens combattants) afin de régler dans les meilleures conditions le problème du rapport constant ; d'inclure dans le prochain budget des mesures pouvant constituer une première étape dans le règlement du contentieux [23 avril 1970]. — **Discussion** [19 mai 1970] (p. 444 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question n° 3 par M. Marcel Darou, *cf. supra*).

56. — M. Jean COLIN expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que, chaque année à la même époque, des acrobaties invraisemblables doivent être effectuées par les entreprises chargées de réaliser, pour la rentrée de septembre, les **bâtiments scolaires** qui sont programmés et ainsi jugés indispensables pour effectuer cette rentrée. Il lui signale que cette situation découle pour l'essentiel de règles budgétaires dépassées, Les crédits ne sont, en effet, dégagés qu'en février et la phase de visa au contrôle financier demande alors des semaines, précisément parce que tous les dossiers sont présentés en même temps et qu'en outre les crédits ne sont mis à la disposition des services que par paliers successifs de faible montant. Il lui indique combien il lui apparaît indispensable de revoir entièrement ces mécanismes administratifs qui sont inadaptés aux circonstances et qui rendent chaque année la rentrée scolaire d'autant plus impossible qu'on s'ingénie, par ailleurs, à avancer la date de cette rentrée. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures il compte prendre pour arriver à une situation normale dans les années qui suivront [23 avril 1970]. — **Discussion** [16 juin 1970] (p. 824 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Colin ; Jacques Eberhard ; Fernand Chatelain ; Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale ; Adolphe Chauvin.

57. — M. Gaston MONNERVILLE demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir exposer au Sénat les raisons exactes pour lesquelles le Gouvernement français refuse de soumettre au Parlement le projet de loi l'autorisant à ratifier la **convention européenne de sauvegarde des Droits de l'homme** signée le 4 novembre 1950 [23 avril 1970]. — **Discussion** [16 juin 1970] (p. 814 et suiv.). — *Sont intervenus dans la discussion générale :* MM. Gaston Monnerville ; Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères ; Georges Rougeron ; Marcel Prélot.

58. — M. René TINANT attire l'attention de *M. le ministre de l'équipement et du logement* sur l'état des **routes nationales :** les dégradations consécutives aux intempéries de l'hiver dernier rendent certains tronçons de routes pratiquement inutilisables ; les usagers se trouvent de ce fait placés dans des situations extrêmement difficiles. Il prend acte d'une réponse récente qu'il a faite à une question écrite (n° 10430) posée par un membre de l'Assemblée nationale. Si, comme il l'affirme, le Gouvernement vient de décider l'engagement prioritaire d'un crédit de 250 millions de francs, par anticipation sur les crédits du deuxième semestre 1970, il lui demande : 1° quels seront les critères de répartition entre les départements intéressés ; 2° à quelle date interviendra cette répartition ; 3° dans quels délais les travaux pourront être entrepris [28 avril 1970]. — **Discussion** [12 mai 1970] (p. 353 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question n° 48 par M. François Schleiter, cf. *supra*.)

59. — M. André CORNU attire l'attention de *M. le ministre de l'économie et des finances* sur le nombre considérable de questions écrites qui lui ont été posées au sujet de la réglementation surprenante appliquée pour **l'enregistrement des testaments** Il lui demande s'il croit réellement que l'administration interprète d'une manière correcte la législation actuelle en exigeant le versement d'un droit proportionnel pour enregistrer un testament par lequel un père a réparti ses biens entre ses enfants, alors qu'elle perçoit seulement un droit fixe, beaucoup moins onéreux, pour enregistrer un testament par lequel une personne sans postérité a partagé sa succession entre des bénéficiaires qui ne sont pas ses descendants directs (ascendants, héritiers collatéraux ou simples légataires) [28 avril 1970]. — Retrait par son auteur [14 mai 1970] (p. 402).

60. — Numéro non utilisé.

61. — M. Louis GROS, se référant à la délibération de la commission des affaires culturelles en date du 16 avril 1970, expose à *M. le ministre de l'éducation nationale* que, dans de trop nombreux cas, la gestion du service public de l'enseignement paraît avoir été, au cours de cette année scolaire et universitaire soit peu satisfaisante, soit même défectueuse. Il souhaiterait savoir comment il entend remédier, pour l'année scolaire et universitaire 1970-1971, à cette situation. Il lui demande, au moment où sont élaborées les options du VI[e] Plan, quelle place le Gouvernement propose d'accorder parmi les fins du progrès économique, à la culture et le rôle qu'il attribue dans le processus de développement aux investissements intellectuels. Il lui demande quelle réponse il entend donner aux problèmes pédagogiques qui se posent aux différents degrés de l'enseignement, aux questions concernant l'orientation liée elle-même aux structures, aux programmes, aux aides financières, à la définition d'une fonction exercée par un corps spécialisé. Il lui demande, en troisième lieu, de quels moyens financiers et en personnel jugés nécessaires par lui, il entend disposer pour mener à bien les réformes pédagogiques, pour assurer effectivement la scolarisation des enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, développer l'enseignement technique et appliquer la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Il lui demande également comment il entend faire utiliser, bien mieux que cela se fait actuellement, la radiodiffusion et la télévision et, d'une manière générale, les techniques audiovisuelles. Il lui demande enfin comment s'effectuera la rentrée de l'automne 1970 dans l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, technique et supérieur, compte tenu des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'enseignants [29 avril 1970]. — **Discussion** [16 juin 1970] (p. 832 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* M. Louis Gros ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; MM. Michel Miroudot ; Edgar Tailhades ; Georges Lamousse ; Léon Motais de Narbonne ; Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale ; Jacques Habert ; Jean de Bagneux ; Adolphe Chauvin ; Henri Caillavet ; Jacques Henriet ; Mme Marie-Hélène Cardot.

62. — M. Léon MOTAIS DE NARBONNE rappelle à *M. le ministre des affaires étrangères* que la faveur dont jouit la culture française en Espagne a été récemment sanctionnée par un accord franco-espagnol d'octobre 1969 qui admet **l'équivalence au baccalauréat espagnol du baccalauréat français,** ouvrant ainsi aux jeunes Espagnols qui ont poursuivi en Espagne leurs études dans un établissement français l'accès, jusqu'alors interdit, à leurs universités nationales et même à la fonction publique. Il lui précise que les autorités espagnoles se montrent aujourd'hui moins hostiles à cet accord depuis la **suppression dans l'enseignement français de la deuxième langue obligatoire ;** que l'attitude espagnole se retrouve dans les divers pays d'Amérique latine ainsi qu'en Italie. Il lui demande, en conséquence, les mesures qu'il envisage de prendre, en accord avec son collègue, M. le ministre de l'éducation nationale, pour écarter ou atténuer les conséquences déplorables pour les intérêts français à l'étranger, de la récente réforme métropolitaine [5 mai 1970].

63. — M. Léon MOTAIS DE NARBONNE demande à *M. le ministre des affaires étrangères* s'il n'estime pas opportun de préciser devant le Sénat quelle est la position de la France face aux événements du **Cambodge** et d'autre part, les mesures que le Gouvernement envisage de prendre en faveur de nos compatriotes qui y résident, dans l'éventualité où l'aggravation de la situation les mettrait hors d'état de poursuivre leurs activités [5 mai 1970]. — **Discussion** [23 juin 1970] (p. 975 et suiv). — (Commune avec la discussion de la question orale n° 64 par M. Jacques Duclos). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Motais de Narbonne ; Raymond Guyot en remplacement de M. Jacques Duclos ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

64. — M. Jacques DUCLOS rappelle à *M. le ministre des affaires étrangères* qu'en déclenchant **l'offensive militaire sur le territoire cambodgien,** le Président Nixon vient de prendre une initiative d'une gravité exceptionnelle. Cette décision prise en violation des accords de Genève de 1954 étend la guerre à l'ensemble de la péninsule indochinoise. Les risques d'un conflit généralisé n'ont jamais été aussi grands. Devant cette brutale aggravation de la situation, qui provoque une inquiétude extrêmement vive en France, aux Etats-Unis même et dans le monde entier, il lui demande s'il n'estime pas indispensable : de déclarer clairement, officiellement et sans attendre, que la France condamne cette politique d'aventure ; de prendre d'urgence toute initiative tendant à obtenir le retrait rapide, total et inconditionnel des troupes américaines et de leurs alliés des trois pays d'Indochine [5 mai 1970]. — **Discussion** [23 juin 1970] (p. 975 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question orale n° 63 par M. Léon Motais de Narbonne, cf. *supra*).

65. — M. Antoine COURRIÈRE demande à *M. le ministre de l'agriculture* les conditions dans lesquelles a été décidée la vente de 400 hectares de bois dépendant des **forêts de Rialsesse, de Greffeil, de Saint-Hilaire et de Villebazy,** dans le département de l'Aude. Il lui demande en outre si la vocation de l'office des forêts consiste à déboiser à blanc-étoc des domaines plantés depuis un siècle pour la protection des terrains et qui constituent une forêt unique en Europe. Il lui demande enfin comment il peut concilier, dans cette « année de protection de la nature », la création au sein de son ministère de la direction générale de la protection de la nature avec l'ardeur dévastatrice de l'office des forêts qui méconnaît dans son action non seulement les intérêts des populations locales, mais encore et surtout le caractère touristique de la région des Corbières, complément naturel du littoral méditerranéen aménagé à grands frais par l'Etat par l'intermédiaire de la mission interministérielle constituée à cet effet [14 mai 1970].

66. — M. Marcel FORTIER, étant donné l'importance des crédits d'études et de prototypes pour **l'aviation civile,** étant donné l'agitation qui se manifeste de façon permanente dans le secteur de la navigation aérienne, étant donné les problèmes posés par le fonctionnement de la météorologie nationale, demande à *M. le ministre des transports* de vouloir bien préciser si ces éléments sont de nature à lui faire envisager une adaptation des structures du secrétariat général à l'aviation civile [26 mai 1970].

67. — M. Pierre-Christian TAITTINGER demande à *M. le ministre de l'équipement et du logement* quelle politique il entend mener dans le domaine de l'urbanisme, **à Paris et dans la région parisienne,** pour assurer, en particulier, le développement progressif de **l'équipement routier** rendu impérieux par la rénovation urbaine et la création de villes nouvelles, d'une part, la progression incessante du nombre des véhicules automobiles dans les départements concernés, d'autre part [9 juin 1970]. — **Discussion** [15 décembre 1970] (p. 2841 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre-Christian Taittinger ; Fernand Chatelain ; Serge Boucheny ; Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement ; Guy de La Vasselais.

68. — M. Marcel DAROU demande à *M. le ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement* de bien vouloir lui indiquer à quel moment le Gouvernement se propose d'inscrire à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale la discussion de la proposition de loi, adoptée à la majorité de 242 voix contre 3 par le Sénat, le 11 décembre 1968, tendant à la reconnaissance de la **qualité de combattant aux militaires ayant pris part aux combats d'Algérie, de Tunisie et du Maroc** [27 juin 1970].

69. — M. Edouard BONNEFOUS demande à *M. le Premier ministre* quelles mesures il compte prendre pour permettre une meilleure **organisation du travail parlementaire** durant les sessions à venir. Il lui expose que, durant la première période de la session du printemps 1970, aucun projet important n'a été soumis aux assemblées, alors que des projets majeurs, méritant une étude longue et approfondie, ne furent transmis qu'en fin de session. Le Parlement n'a ainsi disposé pour leur examen que de délais très insuffisants. Il exprime le souhait que soient connus, à l'ouverture de chaque session, les projets à venir en discussion, selon un calendrier établi, afin que le travail parlementaire s'effectue dans des conditions normales et que les élus puissent remplir effectivement la fonction législative qui est la leur [29 juin 1970].

70. — M. Henri CAILLAVET rappelle à *M. le ministre des affaires étrangères* que le 6 juillet dernier, dans une question orale sans débat, il appelait son attention sur les mesures prises par le Gouvernement algérien pour obliger les compagnies pétrolières françaises à rapatrier en Algérie la presque totalité du produit de leurs ventes. Depuis, le Gouvernement algérien a exprimé la volonté de majorer unilatéralement et massivement l'imposition des **compagnies pétrolières françaises opérant en Algérie,** en augmentant le prix servant de base à la détermination de la matière imposable, qui passe ainsi de 2,08 à 2,85 dollars par baril de pétrole. Les arguments présentés par le Gouvernement algérien pour justifier cette violation des accords de 1965 n'ont guère de valeur au regard de l'aspect particulièrement novateur qui caractérisait les accords franco-algériens. Ceux-ci ont, en effet, permis une mise en valeur intensive des gisements existants, en dehors de la découverte de nouvelles ressources pétrolières, due en grande partie aux efforts consentis par la France avant l'indépendance de l'Algérie. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour s'opposer aux décisions prises par le Gouvernement algérien. Il lui demande également si les dispositions arrêtées par les autorités algériennes ne vont pas contribuer à accroître le coût de l'essence distribuée en France alors même que les tendances inflationnistes n'ont pas disparu, et s'il ne conviendrait pas, dès lors, de diversifier davantage encore les approvisionnements en carburant [28 juillet 1970. — *J. O.* 4 août 1970 et 7 octobre 1970].

71. — M. René TINANT exprime à *M. le ministre de l'agriculture* son étonnement à la suite de la fixation des **prix agricoles** pour la campagne 1970-1971. Il lui demande pourquoi le Gouvernement ne tient pas les engagements qu'il avait pris de réajuster ces prix au niveau européen, en deux ans, par moitié chaque saison. Il s'agit là d'une injustice aux conséquences graves pour les agriculteurs français qui se trouvent placés en situation d'infériorité par rapport à ceux des autres pays du Marché commun. Il lui demande de bien vouloir définir devant le Sénat la **politique agricole** que le Gouvernement envisage de suivre pour que cesse enfin la disparité qui ne fait que s'aggraver entre le revenu de l'agriculture et celui des autres secteurs économiques de la nation [31 juillet 1970. — *J. O.* 4 août 1970 et 7 octobre 1970].

72. — M. Jean NAYROU appelle l'attention de *M. le Premier ministre* sur les **problèmes de la montagne** dans le cadre de l'économie d'ensemble du pays et lui demande de bien vouloir préciser comment il entend promouvoir une politique cohérente, concernant à la fois l'agriculture, les équipements et l'aménagement du territoire, susceptible de mettre en valeur les possibilités immenses des zones d'altitude. (*Question transmise à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.*) [11 août 1970. — *J. O.* 1er septembre 1970 et 7 octobre 1970].

73. — M. Henri CAILLAVET demande à *M. le Premier ministre* sur quelles dispositions constitutionnelles il se fonde pour affirmer, en contradiction notamment avec l'**article 20 de la Constitution,** que le **rôle du Président de la République** est de décider de la politique générale de la nation, tandis que celui du Premier ministre est de se contenter de l'appliquer. Il lui demande si le maintien de l'irresponsabilité du chef de l'Etat et l'extension à tous les secteurs politiques du domaine dit réservé, selon l'usage du septennat précédent, ne lui paraissent pas déséquilibrer gravement les pouvoirs et paralyser indirectement le contrôle parlementaire, et s'il ne conviendrait pas, dès lors, qu'une réforme constitutionnelle vienne harmoniser le droit avec les faits, de façon à éviter d'éventuelles interprétations abusives ou erronées

et des remous politiques imprévisibles. Il lui demande également s'il ne juge pas opportun qu'un débat sur ce sujet intervienne prochainement devant le Parlement, et plus particulièrement devant le Sénat, gardien traditionnel des institutions républicaines [7 octobre 1970].

74. — M. Jacques Duclos rappelle à *M. le Premier ministre* que, lors de son accession au pouvoir, il présenta le problème de la **régionalisation** comme un des objectifs politiques qu'il se proposait d'atteindre. Or, rien de concret n'a été prévu à cet effet et si, dans les milieux officiels, on parle volontiers de décentralisation en donnant d'ailleurs à ce mot une signification évocatrice de déconcentration, il n'est plus question de régionalisation pas plus que de participation. Il lui demande en conséquence : 1° si le Gouvernement a l'intention de soumettre au Parlement un projet de régionalisation ; 2° si dans cette hypothèse le Gouvernement envisage : *a*) de faire élire les conseils régionaux au suffrage universel et à la représentation proportionnelle en vue d'assurer la représentation en leur sein de tous les courants politiques représentatifs des diverses catégories sociales de la population ; *b*) d'abandonner une part des recettes fiscales de l'Etat aux régions et de ne pas procéder à d'inadmissibles transferts de charges de l'Etat sur les collectivités locales à l'échelon régional, comme cela se fait à l'échelon communal ; *c*) de permettre aux conseils régionaux de désigner leur propre exécutif (le président et le bureau) tout comme les conseils municipaux désignent le leur (le maire et ses adjoints) [7 octobre 1970]. — **Discussion** [8 décembre 1970] (p. 2703 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Duclos ; André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

75. — M. Robert Bruyneel rappelle à *M. le Premier ministre* que, le 23 octobre 1969, il lui a demandé, par question orale sans débat, s'il avait l'intention de proposer rapidement l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'une proposition de loi organique, dont il était l'auteur et le rapporteur, votée le 26 octobre 1967 par le Sénat, à la majorité de 164 voix contre 56 et ayant pour objet la suppression de la **suppléance des parlementaires.** Au cours de la séance du 18 novembre 1969, le représentant du Gouvernement s'était contenté de répondre que le Gouvernement avait précisé sa position à l'occasion des débats précédant l'adoption par le Sénat de cette proposition de loi organique et que son attitude négative n'avait pas subi de changement. Or, à la suite de multiples et fâcheuses expériences, dont la dernière concerne la vacance d'un siège législatif à Bordeaux, il apparaît indispensable et urgent de réformer une institution discréditée qui dénote de graves imperfections et comporte des dangers d'immoralité. Il lui demande donc, à nouveau, s'il a l'intention de proposer, dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi organique votée par le Sénat le 26 octobre 1967, afin de régler le problème de la suppléance comme il l'a récemment déclaré lui-même [7 octobre 1970]. — **Discussion** [20 octobre 1970] (p. 1539 et suiv.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Robert Bruyneel ; Edmond Barrachin ; Etienne Dailly ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

76. — M. René Monory demande à *M. le Premier ministre* de bien vouloir exposer les intentions du Gouvernement en ce qui concerne l'allégement de la tutelle administrative et de la tutelle financière concernant les communes et les départements [7 octobre 1970].

77. — M. Serge Boucheny appelle à nouveau l'attention de *M. le Premier ministre* sur le mécontentement grandissant et justifié qui s'empare de la population de la **région parisienne** au sujet : 1° des **transports en commun** très insuffisants et des mesures antisociales que le Gouvernement entend prendre à leur sujet ; 2° des menaces extrêmement sérieuses — sans démenti officiel — de projet de **péage sur les autoroutes de dégagement** envisagé dans la région parisienne pour les automobilistes déjà lourdement imposés de charges financières pour obtenir le droit d'utiliser leur voiture. En conséquence, il lui demande, à la veille de la discussion budgétaire, quelles mesures il compte prendre pour : 1° l'amélioration des transports en commun dans la région parisienne, leur modernisation, leur développement ; 2° que soit respecté le principe du tarif unique du métro devant son prolongement en banlieue plus qu'indispensable ; 3° l'instauration d'une carte unique de transport aux travailleurs de la région parisienne ; 4° que ne soit pas instauré le péage sur les voies de dégagement dans la région parisienne, dont les premières victimes seraient les milliers d'habitants de la grande banlieue qui, chaque jour, doivent se rendre à Paris ou dans une autre banlieue pour leur travail ; 5° que la totalité des « redevances d'infrastructure », payées par les usagers, soit utilisée à l'entretien et à l'aménagement des routes [7 octobre 1970].

78. — M. Serge Boucheny appelle l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur les faits suivants : plusieurs milliards ont été engloutis dans la construction des **abattoirs de La Villette** et cela malgré de nombreux avis défavorables à l'égard d'une telle réalisation qui ne s'imposait pas. A la suite d'une scandaleuse gestion, à laquelle certains membres du groupe « gaulliste » du conseil municipal de Paris sont associés, les nouveaux abattoirs doivent être détruits ; le personnel des abattoirs s'oppose à cette destruction, estimant qu'une antenne des halles de Rungis peut s'implanter à la Villette. Il estime que l'échec de ces installations démesurées ne doit pas se prolonger par une offre scandaleuse aux spéculateurs des terrains de la Villette, par la construction d'immeubles de grand standing. En conséquence, il lui demande : 1° s'il est exact que les halles de Rungis connaissent des difficultés et que pour en diminuer la portée on s'apprêterait à y transférer le marché de la viande de la Villette ; 2° quelles mesures il compte prendre pour que : soit maintenue l'utilisation du complexe de la Villette ; soient sauvegardés les intérêts des contribuables de Paris qui ont financé par l'impôt une telle réalisation, ainsi que ceux du personnel [7 octobre 1970]. — **Discussion** [20 octobre 1970] (p. 1525 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Pierre Giraud, n° 31. — cf. *supra.*)

79. — Devant le développement de l'énergie nucléaire dans les pays industrialisés et les changements d'orientation envisagés par le Gouvernement français, M. Yvon Coudé du Foresto demande à *M. le ministre du développement industriel et scientifique* de définir la politique du Gouvernement, tant au point de vue de la production d'énergie électrique que de la recherche et de son impact sur l'industrie. Etant donné l'ampleur des réalisations à envisager, il demande, en outre, quel est le point de la collaboration européenne et internationale en ce domaine [7 octobre 1970]. — **Discussion** [20 octobre 1970] (p. 1543 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Yvon Coudé du Foresto ; Roger Gaudon ; Maurice Vérillon ; André Armengaud ; Robert Laucournet ; Michel Chauty ; François Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique.

80. — M. Georges Cogniot, traduisant l'étonnement et l'inquiétude du personnel enseignant et des parents d'élèves en présence des conditions de la récente **rentrée scolaire,** demande à *M. le ministre de l'éducation nationale* sur quelles raisons il s'est fondé pour qualifier ces conditions de satisfaisantes alors que les écoles maternelles sont encombrées et n'inscrivent certains enfants que sur des listes d'attente ; qu'aucune amélioration réelle des enseignements du deuxième degré n'apparaît, tant s'en faut, puisque des horaires ont dû être réduits ; que les places continuent à manquer dans l'enseignement technique ; que la situation s'est détériorée dans les écoles normales ; qu'au total plus des deux tiers des créations de postes demandées pour la rentrée par le ministère lui-même ont été refusées ; et qu'enfin la rentrée des étudiants de l'enseignement supérieur, notamment à Paris, reste dans bien des cas fort aléatoire. Toute cette situation provoque des déperditions considérables de ressources humaines et matérielles, et il est difficile de comprendre l'optimisme avec lequel la rentrée a été jugée « réussie à quatre-vingt-dix-neuf virgule cinq pour cent » [7 octobre 1970]. — **Discussion** [27 octobre 1970] (p. 1645 et suiv.). *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Georges Cogniot ; Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.

81. — M. Hector Viron attire l'attention de *M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale* sur la situation des **personnes âgées,** notamment celles bénéficiant du **fonds national de solidarité.** Actuellement près de 450.000 Français n'atteignent pas comme ressources 8 francs par jour, même en bénéficiant de l'allocation spéciale du fonds de solidarité. Par ailleurs, 1.900.000 Français ont un revenu légèrement supérieur, pouvant aller jusqu'à 12 francs par jour. Ils bénéficient également, parce que n'atteignant pas le plafond des ressources, du fonds national de solidarité. Les mesures, qui prendront effet le 1er octobre 1970, relevant de 2.900 à 3.000 francs par an le minimum vieillesse ne peuvent être considérées comme suffisantes. En effet, les hausses intervenues depuis un an sur les produits alimentaires et de première nécessité réduiront considérablement les effets de cette augmentation. En conséquence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour qu'une réelle revalorisation des ressources de ces personnes soit effectuée, afin de leur assurer le plus rapidement possible un pouvoir d'achat décent [7 octobre 1970]. — **Discussion** [3 novembre 1970] (p. 1707 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Hector Viron ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.

82. — Mme Catherine Lagatu attire l'attention de *M. le Premier ministre* sur le caractère particulier du **statut de Paris** qui fait de la capitale la seule ville de France à posséder des élus muni-

cipaux sans pouvoir. Elle souligne que les Parisiens, sensibilisés par le sous-équipement de leur ville, scandalisés par les opérations spéculatives qui s'y développent, comprennent de moins en moins que la capitale ne soit pas dotée dans l'immédiat d'un régime identique à celui des autres communes de France. Elle lui rappelle que les Parisiens ne sauraient être satisfaits par un changement d'appellation du président du conseil de Paris. Ils exigent : que leur ville ait comme les autres villes un maire élu, choisi au sein du conseil municipal ; que le maire se voie confier les pouvoirs actuellement détenus sur le plan municipal par le préfet de Paris, représentant du Gouvernement, véritable chef de la capitale ; que les conseillers de Paris, qui n'ont actuellement aucun pouvoir véritable puisque leurs décisions sont soumises au bon vouloir du préfet, puissent administrer leur ville avec le même esprit de responsabilité que les conseillers municipaux de la plus petite commune de France. Elle lui rappelle également que les parlementaires communistes ont déposé une proposition de loi donnant leur point de vue sur une gestion démocratique de Paris. En conséquence, soulignant quelques vagues promesses émanant du Chef de l'Etat, elle lui demande quelles initiatives concrètes il entend prendre durant cette session parlementaire pour que Paris, débarrassé de son statut périmé et réactionnaire, puisse bénéficier d'un régime identique à celui de toutes les communes de France [7 octobre 1970]. — **Discussion** [8 décembre 1970] (p. 2707 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* Mme Catherine Lagatu ; MM. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Pierre Giraud ; Jean Legaret.

83. — M. Serge BOUCHENY attire l'attention de *M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles* sur le projet de réforme de la **profession d'architecte.** Il lui rappelle que ce projet n'a jusqu'alors reçu l'accord que du conseil supérieur de l'ordre des architectes qui ne représente que 5 p. 100 de la profession, alors que la majorité des architectes exprime les plus extrêmes réserves sur la réforme Paira. Il lui signale que, contrairement aux promesses faites au ministère, rien n'a été fait pour permettre dès maintenant aux architectes de ne plus faire partie de l'ordre des architectes. Bien plus, le projet de réforme entend maintenir l'ordre des architectes et son conseil supérieur élu à deux degrés ; enfin, il écarte délibérément du projet la nécessaire réforme de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme. Il s'étonne que l'élaboration de ce projet ait été confiée à une personne dont les attaches avec une banque foncière et immobilière privée sont officiellement connues. En conséquence, il lui demande ce qu'il compte faire : 1° pour assurer la réelle participation des architectes à l'élaboration du projet en tenant compte de leurs légitimes aspirations ; 2° pour prendre, en attendant la suppression de l'ordre, des mesures modifiant la loi du 31 décembre 1940 [7 octobre 1970].

84. — M. André MORICE expose à *M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire,* que l'aménagement prévu de villes nouvelles dans la région parisienne, les possibilités très grandes permettant aux industries de la capitale de se réimplanter à proximité de leur siège parisien, ainsi que la pratique qui se développe conduisant les nouvelles concentrations à transférer à Paris des bureaux d'études et de recherches déjà installés en province, prélude à des réductions des activités qui s'appuyaient sur ces services rares, sont autant d'indices qui semblent marquer une nouvelle tendance — très regrettable — de la politique **d'aménagement du territoire.** Il lui demande, en conséquence, de préciser la définition des grandes lignes d'action de la politique de son ministère, politique qui semble se différencier sensiblement des définitions précédentes [8 octobre 1970]. — Retrait par son auteur [1er décembre 1970] (p. 2543).

85. — M. Fernand LEFORT demande à *M. le Premier ministre* quelles sont les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la revision de la répartition des charges entre l'Etat et les **collectivités locales et départementales** et ce qu'il compte faire pour alléger la tutelle qui pèse sur ces collectivités [13 octobre 1970].

86. — M. Jean PÉRIDIER demande à *M. le ministre d'Etat chargé de la défense nationale,* après les pertes douloureuses que vient de subir le corps expéditionnaire français au Tchad, de lui fournir toutes les informations concernant la **situation militaire actuelle au Tchad** et les raisons que la France a de poursuivre une intervention aussi meurtrière, aussi ruineuse pour notre pays et que rien ne justifie [13 octobre 1970]. **Discussion** [3 novembre 1970] (p. 1698 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Henri Caillavet, n° 87, et la question posée par M. Serge Boucheny, n° 89.) — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Péridier ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Henri Caillavet ; Serge Boucheny ; Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères.

87. — M. Henri CAILLAVET rappelle à *M. le ministre des affaires étrangères* que, dans sa question écrite du 7 octobre 1970, il lui exposait que M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a indiqué au Sénat, le 26 mai 1970, que le Gouvernement avait décidé de retirer progressivement l'ensemble des **forces françaises engagées au Tchad,** à partir de l'été 1970 et au plus tard en 1971. Prenant acte d'une telle affirmation, il lui demandait combien d'hommes ont été, depuis cette déclaration, rapatriés en métropole, combien de compagnies ont été retirées du territoire tchadien et quelle date limite était envisagée pour le retrait complet des effectifs exceptionnels mis à la disposition de la présidence de la République du Tchad. Devant les événements tragiques de ces derniers jours qui ont causé la mort de onze militaires français et qui démontrent l'inefficacité de l'action militaire menée par la France au Tchad, il lui demande de venir très prochainement informer le Sénat des objectifs poursuivis au Tchad par le Gouvernement français [15 octobre 1970]. — **Discussion** [3 novembre 1970] (p. 1698 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Jean Péridier, n° 86, cf. *supra.*)

88. — M. Jean LECANUET demande à *M. le ministre des affaires étrangères* quels sont les résultats politiques des conversations franco-soviétiques et s'il n'estime pas que les récents développements de la politique d'ouverture à l'Est exigent, comme complément indispensable, l'accélération de la politique d'**unification européenne** annoncée l'année dernière à La Haye, seule capable d'assurer le progrès et la sécurité de la France [15 octobre 1970].

89. — M. Serge BOUCHENY appelle l'attention *de M. le ministre des affaires étrangères* sur l'émotion provoquée par l'intervention de **militaires français au Tchad,** qui causa la mort de onze d'entre eux. Estimant que cette intervention prend le caractère d'une expédition coloniale, il lui demande donc de lui indiquer : 1° les raisons pour lesquelles les militaires français qui devaient quitter ce pays en juillet ne l'ont pas fait et ont participé aux combats qui se sont développés ces derniers jours ; 2° les mesures qu'il compte prendre pour la cessation immédiate de toute ingérence française au Tchad [15 octobre 1970]. — **Discussion** [3 novembre 1970] (p. 1698 et suiv.). — (Commune avec la discussion de la question posée par M. Jean Péridier, n° 86, *cf. supra.*)

90. — M. Jean LECANUET expose à *M. le ministre de l'équipement et du logement* les graves difficultés rencontrées par les villes pour réaliser les **opérations de rénovation des secteurs vétustes** situés dans le centre des agglomérations, tandis que continue de se développer, à la périphérie, la construction de grands ensembles. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre rapidement pour corriger ce déséquilibre de l'urbanisation et, notamment, si le Gouvernement n'estime pas le moment venu de reprendre une politique de participation financière aux opérations de rénovation, afin d'en réduire la durée et le coût. Il lui demande enfin, compte tenu du fait que les secteurs vétustes sont presque toujours habités par des personnes à revenus faibles, d'attribuer des contingents spéciaux de logements sociaux pour permettre le relogement de la population temporairement évincée de son quartier jusqu'à l'achèvement des opérations de rénovation [8 décembre 1970].

91. — M. Jean NAYROU appelle l'attention de *M. le ministre de l'intérieur* sur la situation des **sapeurs-pompiers** qui demandent des négociations immédiates concernant leur reclassement leur temps de travail, leurs effectifs, leurs indemnités et les pensions accordées à leurs veuves. Il lui demande dans quelles conditions il compte satisfaire ces revendications et mettre ainsi fin aux mouvements légitimes qui émeuvent les municipalités et la population. Il lui demande également quelles mesures il compte prendre pour améliorer le sort des sapeurs-pompiers volontaires et pour mieux équiper les centres de secours [18 décembre 1970].

R

RADIODIFFUSION

Proposition de loi, présentée par M. Marcel GUISLAIN, *sénateur,* **tendant à accorder un temps de parole aux représentants délégués par les partis politiques valablement constitués aux tribunes de la radiodiffusion et de la télévision** [*J. O.,* Lois et décrets, 23 décembre 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 19 décembre 1970] (I., n° 158). — Renvoi à la commission des affaires culturelles sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

RAMASSAGE SCOLAIRE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, p. 968.

RAPATRIES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 12 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1188, 1233, 248. — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France** ». — **Transmission au Sénat** [16 juin 1970] (I., n° 285). — Renvoi à une commission spéciale en application de l'article 16, alinéa 2, du règlement du Sénat. — Nomination des membres de la commission spéciale [16 juin 1970] (p. 813). — Rapport par M. Louis Gros [22 juin 1970] (I., n° 300). — **Discussion** [24 juin 1970] (p. 1079 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission spéciale ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Louis Gros, rapporteur. — Motion par M. Edouard Le Bellegou tendant à opposer la question préalable (p. 1085). — *Sont entendus :* MM. Edouard Le Bellegou ; Etienne Dailly ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances. — Rejet (p. 1089) de la motion par scrutin public (n° 60). — *Sont entendus dans la suite de la discussion générale :* MM. Louis Talamoni ; Maurice Carrier ; Pierre Brousse ; André Armengaud ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Léon Motais de Narbonne ; le général Antoine Béthouart. — *Discussion des articles* (p. 1095 et suiv.). — Art. A (p. 1095). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant à modifier le début de cet article afin de poser le principe d'une indemnisation due par l'Etat français (*ibid.*) et amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant également à une nouvelle rédaction du début de cet article visant au même objet (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Louis Gros, rapporteur ; adoption de l'amendement par M. Edouard Le Bellegou (p. 1096). — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article, par M. Louis Gros, rapporteur, adoption (*ibid.*) — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant, au 1° du même article 1er, à supprimer, concernant la dépossession, les mots : « avant le 1er juin 1970, par suite d'événements politiques » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer le paragraphe 2° de l'article 1er, exigeant, pour bénéficier d'un droit à indemnisation, d'avoir résidé dans le territoire au moins pendant trois ans avant la dépossession (*ibid.*), observations, adoption (p. 1097). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier cet article afin d'autoriser la transmission des droits à indemnisation par succession (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1098). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à compléter cet article par un alinéa nouveau ainsi rédigé : « Bénéficient des dispositions prévues à l'alinéa précédent les personnes physiques remplissant les conditions prévues aux articles premier à 3, associées d'une société civile ou commerciale propriétaire de parts ou d'actions d'une société dont un bien a fait l'objet d'une dépossession. » (*ibid.*), observations, l'irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution n'est pas reconnue applicable (p. 1099), adoption (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa aux termes duquel « les porteurs de parts bénéficiaires ne peuvent prétendre à indemnisation » (*ibid.*), observations sur l'interprétation de l'article 40 de la Constitution à l'occasion de l'amendement par M. Louis Gros, rapporteur, à l'article 4, observations sur l'amendement de M. Louis Gros, rapporteur, à l'article 5, adoption de l'amendement (p. 1100). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer cet article, concernant les sociétés dites « familiales » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (p. 1101). — Amendement de coordination par M. Louis Gros, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer cet article prévoyant que : « Les biens appartenant à des personnes morales autres que les sociétés, n'ouvrent pas droit à indemnisation » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant, au premier alinéa de cet article, à introduire dans la notion de dépossession l'idée de perte totale ou partielle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article, assimilant à la dépossession dans la mesure où elle n'aura pas donné lieu au versement d'une indemnité, l'expropriation prononcée avant le 3 juillet 1962 (*ibid.*), observations, adoption (p. 1102). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Louis Gros, rapporteur (*ibid.*). — L'amendement et l'article sont réservés jusqu'après le vote de l'article 40 (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « en fonction des circonstances dans lesquelles », par les mots : « et qui ne pourront être antérieures aux dates auxquelles » afin que toute acquisition au moins antérieure à la date de l'indépendance ne puisse être exclue du bénéfice de la loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art 16 (p. 1103). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à reprendre le texte du projet de loi en réintégrant le droit d'usufruit à côté du droit de propriété pour l'indemnisation des biens agricoles (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer le mot « productive » à l'alinéa 3° de cet article, alinéa relatif à l'estimation des terres (*ibid.*) et amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article, alinéa excluant de l'indemnisation les terres non exploitées (*ibid.*), observations, adoption des deux amendements (*ibid.*). — Art. 17 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à différencier les bâtiments d'exploitation « situés sur le domaine » des autres (p. 1104), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à remplacer le deuxième alinéa de l'article 17 par des dispositions prévoyant que les barèmes pour établir la valeur d'indemnisation seront fixés sur proposition de l'agence pour l'indemnisation des Français spoliés après consultation des organisations les plus représentatives des bénéficiaires de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Louis Gros, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 20 (p. 1105). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer, dans le 1° de cet article, les mots : « de propriété », le droit sur le bien pouvant être autre qu'un droit « de propriété » simple (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 22 (*ibid.*). — Amendement de coordination au premier alinéa de cet article, par M. Louis Gros, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*) — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de l'article 22, alinéa précisant, à propos de l'estimation des biens immeubles non agricoles, que l'abattement pour vétusté ne pourra dépasser 40 p. 100 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 23 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de réduire de 70 p. 100 à 50 p. 100 le taux maximum d'abattement correspondant à l'encours non remboursable des prêts à la construction (*ibid.*), observations, retrait (p. 1106). — Art. 24 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer cet article relatif à l'indemnisation des terrains non agricoles non bâtis qui ont fait l'objet d'aménagements ou d'autorisations d'aménagement (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 25 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'indemnisation pour perte de meubles meublants (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer, au premier alinéa de cet article, les résultats de l'exploitation parmi les justifications à fournir pour obtenir droit à indemnisation des biens des entreprises commerciales, industrielles et artisanales (p. 1107), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article 26, alinéa établissant que « La valeur d'indemnisation est, le cas échéant, répartie entre le propriétaire et le gérant libre selon les droits qu'ils détenaient respectivement » (*ibid.*), l'amendement et l'article 26 sont réservés (*ibid.*). — Art. 27 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de cet article : « Un décret en Conseil d'Etat fixe, selon les professions, les modalités du calcul de la valeur d'indemnisation des éléments incorporels en fonction du chiffre d'affaires ou des bénéfices, tels qu'ils ont été retenus pour l'assiette de l'impôt, notamment, lors des cinq dernières années d'activité, et de la valeur réelle, ou éventuellement forfaitaire, des immobilisations, ainsi qu'en fonction du montant des créances à date certaine qui n'ont pu être recouvrées du fait de la dépossession. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1108). — Amendement par M. Jean Colin, tendant à compléter *in fine* l'article 27 par une nouvel alinéa permettant d'établir la valeur d'indemnisation des entreprises non seulement au moyen des renseignements comptables ou fiscaux mais aussi au moyen des barèmes prévus à l'article 17 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 27 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à insérer, après l'article 27, un article additionnel 27 *bis* nouveau reprenant le deuxième alinéa de l'article 26 précédemment réservé et le complétant par un second alinéa visant le conflit possible pour le partage de l'indemnisation entre le propriétaire d'un fonds et son gérant libre (*ibid.*), observations, adoption (p. 1109).

— Art. 26 (*ibid.*, précédemment réservé). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant, pour harmonisation, à supprimer le deuxième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de pouvoir indemniser les professions libérales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier l'alinéa *b* de l'article 28 afin de faire référence aux revenus professionnels réalisés au cours des cinq dernières années, et non pas au cours des deux dernières années (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 31 (p. 1110). — Deux amendements par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à porter de douze à dix-huit mois et de dix-huit mois à deux ans, selon le lieu de résidence, le délai dont disposent les spoliés pour présenter leur demande d'indemnisation (*ibid.*), observations, retrait des deux amendements (*ibid.*). — Art. additionnel 32 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à insérer, après l'article 32, un article additionnel 32 *bis* nouveau prévoyant la preuve par tout moyen à défaut des justifications prévues à l'article 32 (*ibid.*), observations, adoption modifiée (*ibid.*). — Art. 39 (p. 1111). — Amendement par M. Jean Colin tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de traiter également, pour la liquidation de l'indemnité, les personnes mariées quel que soit le régime matrimonial (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 40 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier le premier alinéa de cet article fixant la grille des coefficients d'indemnisation, afin de rappeler que les sommes versées par l'Etat ne constituent qu'une avance sur l'indemnisation (*ibid.*) et sous-amendement par M. Edouard Le Bellegou, tendant à supprimer, après les mots : « une avance de l'Etat français à l'indemnisation », les mots : « qui est égale à la valeur globale d'indemnisation de ces biens affectée des coefficients ci-dessous. » (p. 1112), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article [grille des coefficients d'indemnisation] (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*, précédemment réservé). — L'amendement de coordination par M. Louis Gros, rapporteur (précédemment réservé), est adopté (p. 1112). — Art. 41 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission spéciale, observations, adoption (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au troisième alinéa de l'article 41 par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, adoption (p. 1113). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer les 3°, 4° et 5° de l'article 41, alinéas permettant la déduction de l'indemnité liquidée, du capital de reconversion, des aides spéciales et des subventions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 43 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer la mention dans cet article des prêts d'honneur non remboursés consentis avant 1962 pour permettre les investissements nécessaires à la réinstallation (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 44 (*ibid.*). — Trois amendements par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier respectivement les deuxième, troisième et quatrième alinéas de l'article 44 afin d'accorder aux bénéficiaires de prêts de réinstallation la remise des intérêts courus entre la date à laquelle le rapatrié a été dépossédé de ses biens et la date à laquelle l'indemnité revenant à ce rapatrié aura été liquidée (*ibid.*), observations, retrait des trois amendements, l'article 40 de la Constitution étant applicable (p. 1114). — Article additionnel 45 *bis* nouveau (*ibid.*) — Amendement par M. Jean Lecanuet tendant, après l'article 45, à ajouter un article additionnel nouveau créant un fonds national d'indemnisation des biens définitivement perdus ou spoliés outre-mer, géré par l'agence nationale pour l'indemnisation, les droits des bénéficiaires de la présente loi étant matérialisés par des titres négociables (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 46 (p. 1115). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à compléter cet article *in fine* par un nouvel alinéa afin que les personnes qui ont été privées des recours qu'elles auraient pu exercer sur les biens de leurs débiteurs spoliés ne soient pas tenues de remplir sur leurs biens en France ou dans les départements et territoires d'outre-mer les engagements résultant de leurs activités professionnelles, les sommes que ces personnes récupéreraient sur leurs débiteurs en application des dispositions de la présente loi étant cependant spécialement affectées à l'amortissement de ces engagements (*ibid.*), sous-amendement par M. André Armengaud tendant à supprimer la dernière phrase de l'amendement relative à l'affectation des sommes recouvrées à l'amortissement des dettes contractées outre-mer (*ibid.*), observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 1116). — Art. 49 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel par M. Louis Gros, rapporteur, au deuxième alinéa de cet article, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant, pour coordination, à supprimer le troisième alinéa de cet article (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 53 (p. 1117). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de donner au recours contentieux un caractère suspensif (*ibid.*), observations, adoption. — Amendement d'harmonisation par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer la dernière phrase de l'article 53 (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 56 (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au premier alinéa de cet article par M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à supprimer la dernière phrase du premier alinéa de l'article 56, alinéa ne permettant pas aux juges d'accorder des délais pour le remboursement des prêts d'installation visés à l'article 44 du présent projet de loi (*ibid.*), observations, retrait (p. 1118). — Art. 60 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier cet article afin que les décisions des commissions visées à l'article 58 soient portées en appel devant les cours d'appel et non pas devant le Conseil d'Etat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 62 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa de cet article ainsi rédigée : « Avant le 1er janvier 1972, le Gouvernement rendra compte, devant les commissions des affaires étrangères du Parlement, des négociations qu'il conduit avec les Etats où les dépossessions se sont produites, dans le but d'en obtenir l'indemnisation. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1119). — Art. 66 (*ibid.*). — Amendement par M. Louis Gros, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de substituer une prescription quadriennale à la prescription trentenaire dans le cas d'une indemnisation reconnue ultérieurement mal fondée (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Après l'article 67 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Schiélé tendant à insérer, après l'article 67, un article additionnel nouveau exonérant de toute imposition les sommes versées en application de la présente loi (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). Amendement par M. Edgar Tailhades tendant, après l'article 67, à insérer un article additionnel nouveau relatif aux retraités rapatriés (*ibid.*), observations, irrecevabilité aux termes de l'article 40 de la Constitution (p. 1120). — Amendements identiques par M. Louis Gros, rapporteur, et par M. Edouard Le Bellegou, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi (p. 1121), observations, adoption (*ibid.*). — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France. »** — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Armengaud ; Maurice Carrier ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Jean Colin ; Etienne Dailly ; Louis Gros, rapporteur ; Léon Jozeau-Marigné, président de la commission spéciale ; Edouard Le Bellegou ; Pierre Schiélé ; Edgar Tailhades. — *Explication de vote :* M. Edouard Le Bellegou. — Sur l'ensemble (p. 1121) et par scrutin public (n° 61), adoption (p. 1121). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 137).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [24 juin 1970] (p. 1121). — Election des membres de la commission [24 juin 1970] (p. 1121). — Rapport par M. Louis Gros [26 juin 1970] (I., n° 328).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions, nos 1315, 1323, 1329, 280. — NOUVEL INTITULÉ : **« Projet de loi relatif à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France. »**

Deuxième transmission au Sénat (nouvelle lecture) [29 juin 1970] (I., n° 350). — Renvoi à la commission spéciale. — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1282 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission spéciale ; Edouard Le Bellegou ; Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances ; Etienne Dailly. — *Motion* présentée par M. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission spéciale, tendant à opposer la question préalable (p. 1288). — Adoption de la motion (*ibid.*) par scrutin public (n° 65). — REJET (n° 151). — NOUVELLE LECTURE.

Adopté définitivement en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 30 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1341, 1342, 294.

Promulgation : loi n° 70-632 du 15 juillet 1970 (*J. O.* du 17 juillet 1970).

RAPATRIES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1004, 1007.

RAPATRIES DE TUNISIE. — Voy. FINANCES PUBLIQUES (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Dépôt du rapport établi par la Cour des comptes au cours de la présente année [30 juin 1970] (p. 1317).

RAPPORTS D'INFORMATION

1. — Rapport d'information fait M. Octave BAJEUX, sénateur, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite de la **mission effectuée au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Cameroun, du 28 janvier au 12 février 1970, concernant le développement économique de ces pays et les problèmes liés à la politique de coopération avec la France et la Communauté économique européenne** [5 mai 1970] (I., n° 198).

2. — Rapport d'information fait par M. Jean de BAGNEUX, sénateur, au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une **mission accomplie par une délégation de cette commission chargée de poursuivre les études comparées concernant la législation de protection des monuments historiques et les modalités d'organisation et de fonctionnement des enseignements artistiques dans divers pays d'Europe** [18 juin 1970] (I., n° 289).

3. — Rapport d'information fait par M. André AUBRY, sénateur, au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une **mission effectuée en Roumanie, du 6 au 20 juillet 1970, pour étudier l'organisation sanitaire de ce pays** [8 octobre 1970] (I., n° 6).

4. — Rapport d'information fait par M. Yvon COUDÉ DU FORESTO, sénateur, au nom de la **mission commune d'information** désignée par les commissions des affaires culturelles, des affaires économiques et du Plan, des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation et **chargée de l'étude de l'ensemble des questions nucléaires** [13 octobre 1970] (I., n° 8).

5. — Rapport d'information fait par M. Gaston PAMS, sénateur, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite de la **mission effectuée aux Etats-Unis du 4 au 22 avril 1970 sur la situation des transports aériens intérieurs et des constructions aéronautiques** [13 octobre 1970] (I., n° 9).

6. — Rapport d'information fait par M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, sénateur, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, à la suite de la **mission effectuée du 10 au 30 septembre 1970 par une délégation de la commission chargée d'étudier l'organisation institutionnelle, administrative et judiciaire de l'U. R. S. S.** [30 novembre 1970] (I., n° 72).

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

Rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques, déposé en application de l'article 38, troisième alinéa, de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances [12 juin 1970] (p. 776).

Rapport de gestion de l'office national des forêts pour l'exercice 1969, établi en application de l'article 1er de la loi de finances rectificative pour 1964, n° 64-1278 du 23 décembre 1964 [7 octobre 1970] (p. 1438).

Compte rendu sur le programme d'équipement militaire (année 1970) en application des dispositions de l'article 4 de la loi n° 64-1270 du 23 décembre 1964 [15 octobre 1970] (p. 1482).

Rapport sur l'activité et l'utilisation des crédits mis à la disposition de l'établissement public dénommé « Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles » (année 1968), en application de l'article 59 de la loi de finances pour 1966, n° 65-997 du 29 novembre 1965 [3 novembre 1970] (p. 1686).

RECHERCHE COMMERCIALE. — Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1971. — Economie et finances. — II. — Services financiers. Titre IV.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : SERVICE NATIONAL.

RECHERCHE SPATIALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

RECOUVREMENT DES IMPOTS

Voy. : FINANCES PUBLIQUES

Voy. : IMPÔTS.

REFUGIES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS (R. A. T. P.)

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

REGIMES PENITENTIAIRES. — Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

REGIONALISATION

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1044.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT, 74, 76.

REGION PARISIENNE

Proposition de loi, présentée par M. Serge BOUCHENY, *sénateur*, **tendant à assurer le développement harmonieux des transports et de la circulation dans la région parisienne** [19 décembre 1970] (I., n° 153). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

REGION PARISIENNE. — Voy. : JUSTICE.

REGION PARISIENNE (TRANSPORTS). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 77.

REGIONS

1. — Proposition de loi, présentée par M. JEAN LECANUET, *sénateur*, **portant création et organisation des régions** [17 décembre 1970] (I., n° 132). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **sur l'organisation régionale** [18 décembre 1970] (I., n° 148). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

RELATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES. — Voy. : FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (F. M. I.).

RELEGATION. — Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

REMEMBREMENT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

RENOVATION RURALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

RENOVATION URBAINE A PARIS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 67.

RENOVATION URBAINE (INDEMNISATION DES COMMERÇANTS). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1091.

RENTREE SCOLAIRE. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 80.

REPUBLIQUE (CENTENAIRE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1029.

REPUBLIQUE ARABE UNIE (R. A. U.). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

REQUISITIONS. — Voy. : LOGEMENT.

RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE. — Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

RESPONSABILITE CIVILE

Voy. : FAMILLE.

Voy. : HÔTELS ET RESTAURANTS.

Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

RESSOURCES BIOLOGIQUES (CONSERVATION DES). — Voy. : PÊCHE MARITIME.

RETRAITE (AGE DE LA). — Voy. : BAUX RURAUX.

RETRAITE DES MAIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1083.

RETRAITES DES VIEUX TRAVAILLEURS. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1069.

RETRAITES (IMPOT SUR LE REVENU). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1066.

REVENUS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

REVENU DES CAPITAUX MOBILIERS

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

REVENUS FONCIERS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

RHIN

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **concernant certaines dispositions relatives à l'aménagement du Rhin entre Strasbourg/Kehl et Lauterbourg/Neuburgweier, prévu par la convention franco-allemande du 4 juillet 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1152, 1276, 260. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1970] (I., n° 312). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Louis Jung [26 juin 1970] (I., n° 335). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1323). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. Louis Jung, rapporteur ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — *Articles* (p. 1323). — Adoption (*ibid.*) .— ADOPTION (n° 163). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-619 du 10 juillet 1970 (*J. O.* du 12 juillet 1970).

RHIN (AMENAGEMENT DU). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

RHIN—RHONE (LIAISON). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 41, 53.

ROISSY-EN-FRANCE (AERODROME). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1056.

ROUMANIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

ROUTES

Voy. : EXPROPRIATION.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 48, 67.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1078.

ROUTES NATIONALES

Voy. : QUESTIONS ORALES, 988, 993, 1078.

Voy. QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 56.

Voy. : EXPROPRIATION.

RUNGIS (HALLES DE). — Voy. : URBANISME (OPÉRATIONS DE RÉNOVATION URBAINE, p. 313).

S

S. A. F. E. R. (SOCIETES D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL).

Voy. : BAUX RURAUX.

Voy .: LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

SAINT-CHAMAS (PERSONNEL VIETNAMIEN DE LA POUDRERIE) — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1015.

SANTE (SERVICE DE). — Voy. : MÉDECINE MILITAIRE.

SANTE PUBLIQUE

Proposition de loi, présentée par M. Léon MOTAIS DE NARBONNE, *sénateur*, **tendant à compléter et à modifier l'ordonnance n° 58-1006 du 23 octobre 1958 relative à l'exercice en France des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales par des personnes de nationalité française ayant exercé lesdites professions en Tunisie en vertu de la réglementation particulière à ce pays** [30 juin 1970] (I., n° 357). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

SANTE PUBLIQUE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

SAPEURS-POMPIERS

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1087.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 91.

SARRE. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

SAUVEGARDE DE LA DECENCE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1094.

SAUVETAGE EN MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1022.

SECURITE PUBLIQUE. — Voy. : INDUSTRIES CHIMIQUES.

SECURITE SOCIALE

Voy. : HÔPITAUX.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : MÉDECINS.

SECURITE SOCIALE (CONVENTIONS INTERNATIONALES). — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

SECURITE SOCIALE (DELAIS DE PAIEMENT). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1069.

SENAT

I. — ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS

Allocution de bienvenue à une délégation du Sénat irlandais, par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe, au nom du Gouvernement, M. Robert-André VIVIEN, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement [11 juin 1970] (p. 777).

Allocution par M. Alain POHER, président du Sénat, sur le fonctionnement des institutions parlementaires, l'organisation des sessions et l'insuffisance de l'information politique télévisée relative au Sénat, à l'occasion de la clôture de la deuxième session ordinaire de 1969-1970. — Allocution de M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [30 juin 1970] (p. 1328 et suiv.).

Allocution de bienvenue aux représentants de la Chambre des conseillers du Japon, par M. Etienne DAILLY, vice-président du Sénat [22 octobre 1970] (p. 1580).

Communication de M. Alain POHER, président du Sénat ; minute de silence et séance levée en hommage à la mémoire du général de Gaulle [17 novembre 1970] (p. 1837).

Allocution de bienvenue aux sénateurs du Royaume de Belgique, par M. Alain POHER, président du Sénat [25 novembre 1970] (p. 2187).

Allocution de bienvenue à une délégation du Parlement chilien, par M. Etienne DAILLY, vice-président du Sénat, auquel s'associe M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, au nom du Gouvernement [9 décembre 1970] (p. 2733).

Allocution par M. Alain POHER, président du Sénat, sur l'œuvre législative et administrative de la session, lors de la dernière séance de la première session ordinaire de 1970-1971. — Allocution de M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [19 décembre 1970] (p. 3062 et suiv.).

II. — BUREAU.

Bureau d'âge et composition [2 octobre 1970] (p. 1405).
Nomination des secrétaires du Sénat [7 octobre 1970] (p. 1437).

III. — COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE.

1. COMMISSION DE CONTRÔLE [ÉQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL].

Proposition de résolution, présentée par M. Lucien GRAND, sénateur, **tendant à la désignation d'une commission de contrôle** [17 décembre 1969] (I., n° 140). — *Renvoi à la commission des affaires sociales.* — Rapport par M. Lucien Grand [17 décembre 1969] (I., n° 141). — **Discussion** [18 décembre 1969] (p. 1905). — ADOPTION (n° 68).

Election des membres de la commission de contrôle [19 décembre 1969] (p. 1917 et 1929). *Sont élus :* MM. Kistler, Messaud, Golvan, Grand, Ribeyre, Chauvin, Lemarié, Raymond Brun, Jean Gravier, Martial Brousse, Soudant, Barbier, Mathias, Miroudot, Aubry et Souquet. — Rapport par M. Adolphe Chauvin [16 avril 1970] (I., n° 188). — Demande de publication du rapport [16 avril 1970] (p. 229). — Demande adoptée [29 avril 1970] (p. 298).

2. Moyens d'action des commissions d'enquête et de contrôle (proposition de loi par M. Etienne DAILLY, sénateur, n° 240 du 28 mai 1970). — Voy. : Assemblées parlementaires.

3. COMMISSIONS D'ENQUÊTE.

a) Proposition de résolution, présentée par M. Antoine COURRIÈRE, *sénateur*, **instituant une commission d'enquête parlementaire sur le fonctionnement des sociétés d'économie mixte chargées de l'aménagement et de la gestion des abattoirs et du Marché d'intérêt national de Paris-La Villette** [8 octobre 1970] (I., n° 5). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Marcilhacy [20 novembre 1970] (I., n° 60). — **Discussion** [14 décembre 1970] (p. 2821 et 2822). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Pierre Marcilhacy, rapporteur. — *Article unique* (p. 2821). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant, après les mots : « une commission d'enquête parlementaire », à insérer les mots : « de vingt membres » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2822). — Amendement par M. Maurice Lalloy tendant, entre les mots : « sur les conditions » et « économiques », à insérer le mot : « techniques » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Adoption par scrutin public (n° 26). — *Nouvel intitulé :* **« Résolution instituant une commission d'enquête parlementaire sur les conditions techniques, économiques et financières de conception, de construction, d'aménagement et de gestion des abattoirs et du Marché d'intérêt national de Paris-La Villette ».** — ADOPTION (n° 36).

Scrutin pour l'élection des membres de cette commission [15 décembre 1970] (p. 2840 et 2861).

b) Proposition de résolution, présentée par M. Serge BOUCHENY, *sénateur*, **tendant à créer une commission d'enquête sur les conditions de l'intervention militaire française au Tchad** [20 octobre 1970] (I., n° 28). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

IV. — RÈGLEMENT

1. — Proposition de résolution, présentée par M. André MONTEIL, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 13 du règlement du Sénat** [2 juin 1970] (I., n° 249). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Proposition de résolution, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à modifier les dispositions des articles 10, 11, 13, 21 et 60 du règlement du Sénat** [16 juin 1970] (I., n° 286). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

3. — Proposition de résolution, présentée par M. Alain POHER, *sénateur*, **tendant à modifier les dispositions des articles 3, 5, 7, 13, 21, 22, 32, 36, 108 du règlement du Sénat et à le compléter par un article 29 *bis* (nouveau) et un article 109 (nouveau)** [27 octobre 1970] (I., n° 34). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

V. — OBSERVATIONS

Nécessité de modifier l'article 47 de la Constitution et de consacrer cinq jours de plus à l'examen du budget, par M. Etienne DAILLY [21 novembre 1970] (p. 2027).

VI. — RÉFORMES

1. — Proposition de loi constitutionnelle, présentée par M. Etienne DAILLY, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 47 de la Constitution en vue de porter de quinze à vingt jours le délai imparti au Sénat pour l'examen du projet de loi de finances** [8 décembre 1970] (I., n° 84). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Proposition de loi organique, présentée par M. André COLIN, *sénateur*, **tendant à modifier l'article 39 de l'ordonnance n° 59-2 portant loi organique relative aux lois de finances, en vue de porter de quinze à vingt jours le délai imparti au Sénat pour l'examen du projet de loi de finances** [15 décembre 1970] (I., n° 116) — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

3. — Proposition de loi, présentée par M. Henri CAILLAVET, *sénateur*, **tendant à modifier le délai de désignation des délégués sénatoriaux** [4 novembre 1970] (I., n° 42). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

VII. — SESSIONS.

Ouverture de la deuxième session ordinaire de 1969-1970, par M. Alain POHER, président du Sénat [2 avril 1970] (p. 93).

Clôture de la deuxième session ordinaire de 1969-1970, par M. Alain POHER, président du Sénat [30 juin 1970] (p. 1330).

Ouverture de la première session ordinaire de 1970-1971 par M. Alain POHER, président du Sénat [2 octobre 1970] (p. 1405).

Clôture de la première session ordinaire de 1970-1971 [*Journal officiel*, lois et décrets, 21 décembre 1970, p. 11813].

SENATEURS

I. — DÉCÈS.

Décès de M. Jean-Marie Louvel, sénateur du Calvados, survenu le 13 juin 1970 [16 juin 1970] (p. 860).

Eloge funèbre de M. Jean-Marie Louvel, sénateur du Calvados, prononcé par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [23 juin 1970] (p. 981 et suiv.).

Décès de M. Roger Menu, sénateur de la Marne, survenu le 19 août 1970 [2 octobre 1970] (p. 1407).

Eloge funèbre de M. Roger Menu, sénateur de la Marne, prononcé par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [8 octobre 1970] (p. 1450 et 1451).

Eloge funèbre de M. Edmond Michelet, ancien sénateur, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, prononcé par M. Alain POHER, président du Sénat [13 octobre 1970] (p. 1472).

Décès de M. Eugène Jamain, sénateur du Cher, survenu le 24 octobre 1970 [27 octobre 1970] (p. 1650).

Eloge funèbre de M. Eugène Jamain, sénateur du Cher, prononcé par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe M. Michel DEBRÉ, ministre d'Etat chargé de la défense nationale.

Décès de M. Roger Besson, sénateur de l'Allier, survenu le 23 novembre 1970 [23 novembre 1970] (p. 2099).

Eloge funèbre de M. Roger Besson, sénateur de l'Allier, prononcé par M. Alain POHER, président du Sénat, auquel s'associe M. Jean-Louis TINAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement [1er décembre 1970] (p. 2480 et 2481).

II. — ELECTIONS.

M. Philippe de Bourgoing a été proclamé élu sénateur du Calvados, en remplacement de M. Jean-Marie Louvel, décédé [2 octobre 1970] (p. 1406).

III. — REMPLACEMENTS.

M. Jean Collery est appelé à remplacer M. Roger Menu, sénateur de la Marne [2 octobre 1970] (p. 1405).

M. Yves Villard est appelé à remplacer M. Eugène Jamain, sénateur du Cher [27 octobre 1970] (p. 1641).

M. Pierre Gonard est appelé à remplacer M. Roger Besson, sénateur de l'Allier [24 novembre 1970] (p. 2160).

SEQUESTRATION. — Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

SERVICE DE SANTE DES ARMEES. — Voy. : MÉDECINE MILITAIRE.

SERVICE NATIONAL

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **relatif au service national.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1189, 1202, 246. — **Transmission au Sénat** [11 juin 1970] (I., n° 280). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre de Chevigny [18 juin 1970] (I., n° 292). — **Discussion** [23 juin 1970] (p. 984 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Marcel Champeix ; Raymond Guyot ; Léon Motais de Narbonne ; Raymond Boin. — *Discussion des articles* (p. 998 et suiv.). — Art. 1er (p. 998). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant à réduire le service militaire de douze à neuf mois (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*) par scrutin public (n° 54). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné tendant à modifier le troisième alinéa de cet article afin de laisser aux parents la possibilité, dans des conditions de délai fixées par décret, de manifester leur opposition si leurs fils désire signer un engagement dès l'âge de dix-sept ans et demi (p. 999), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant, au deuxième alinéa de l'article 2, à porter à vingt-deux ans les possibilités de report d'incorporation (*ibid.*), observations, rejet (p. 1000). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant à compléter l'article 2 par deux nouveaux alinéas des reports d'incorporation « pour des motifs moraux, familiaux ou de santé » (p. 1001), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à modifier le texte présenté pour l'article L. 2 du code électoral afin d'abaisser à dix-huit ans l'âge de l'électorat (*ibid.*), observations, rejet (*ibid*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à rédiger comme suit la fin du nouvel alinéa proposé pour l'article L. 2 du code électoral : « jeunes gens âgés de plus de dix-huit ans qui accomplissent le service national actif » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à modifier cet article pour rétablir les sursis d'incorporation des étudiants jusqu'à vingt-cinq ans (*ibid.*), observations, rejet (p. 1002). — Art. 7 (p. 1004). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à modifier le premier alinéa de cet article afin de ramener de seize mois à douze mois le temps de service des sursitaires, coopérants et « médicaux » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à supprimer cet article qui permet, pour raison de santé, de mettre certains étudiants en médecine « à la disposition du ministère de la santé publique et de la sécurité sociale pour une durée de seize mois » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1005). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa de l'article 8 : « Ils seront soumis à un statut particulier fixé par une loi dont le projet devra être déposé au plus tard le 2 octobre 1971 » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à supprimer cet article qui dispose que les jeunes gens qui auront bénéficié des dispositions permettant d'accomplir le service national, soit au titre de la coopération, soit dans un laboratoire, soit comme médecin « renoncent de ce fait au bénéfice des dispenses prévues par les articles 18 et 20 de la loi n° 65-550 du 9 juillet 1965 relative au recrutement en vue de l'accomplissement du service national, sauf cas d'une exceptionnelle gravité » (*ibid.*), observations, rejet (p. 1006). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant à compléter cet article par un alinéa contraignant le Gouvernement à demander en temps de paix l'intervention d'une loi pour approuver les limitations apportées à certains articles de la loi (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art 11 (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à compléter cet article par un alinéa disposant que les jeunes gens accomplissant leur service militaire actif ne peuvent participer à des missions de maintien de l'ordre ni être utilisés pour remplacer des travailleurs en grève (p. 1007), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Serge Boucheny tendant à supprimer cet article prévoyant que les unités militaires peuvent être chargées de tâches de protection civile ou d'intérêt général (*ibid.*), observations, rejet (p. 1008). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant à une nouvelle rédaction de cet article prévoyant que le ministre, avant d'utiliser l'armée pour des objectifs autres que militaires, devra prendre l'avis d'une commission spéciale groupant des représentants de l'administration et des organismes sociaux (*ibid.*), observation, rejet (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au début de l'article 13 par M. Pierre de Chevigny, rapporteur, observations, adoption (*ibid.*). — Art. 14 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa aux termes duquel les jeunes gens employés comme gendarmes auxiliaires ne pourront en aucun cas être utilisés dans des opérations de maintien de l'ordre (p. 1009), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par Mme Catherine Lagatu tendant à une nouvelle rédaction de cet article sur la formation professionnelle (p. 1010), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 24 (p. 1011). — Amendement par Mme Catherine Lagatu tendant à la suppression de cet article instituant le service national féminin volontaire ; amendement identique par Mme Marie-Hélène Cardot ; amendement identique par M. Lucien Grand (*ibid.*) ; observations, adoption (p. 1014) des amendements par scrutin public (n° 55). — Après l'article 24 (p. 1014). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant, après l'article 24, à insérer un article additionnel 24 *bis* nouveau créant une taxe sur les marchés de défense nationale dont le produit sera utilisé à l'amélioration du sort du soldat (*ibid.*), observations, rejet (p. 1015). — Art. 26 (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Giraud tendant à modifier cet article afin que les coopérants actuellement incorporés n'accomplissent qu'un service de douze mois au lieu de seize (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. additionnel 27 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Georges Repiquet tendant à insérer, après l'article 27, un article additionnelle 27 *bis* nouveau rendant la présente loi applicable aux départements et territoires d'outre-mer (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 28 (*ibid.*). — Amendement par M. André Aubry tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article, alinéa abrogeant l'affectation « rapprochée » des orphelins, chefs et soutiens de famille prévue par la loi n° 50-1478 du 30 novembre 1950 (p. 1016), observations, rejet (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Serge Boucheny ; Henri Caillavet ; Mme Marie-Hélène Cardot ; MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; Etienne Dailly ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; André Fanton, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; Yvon Coudé du Foresto ; Pierre Giraud ; Léon Jozeau-Marigné ; Mme Catherine Lagatu ; MM. André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Georges Repiquet ; François Schleiter. — *Explications de vote :* MM. Marcel Champeix ; Etienne Dailly. — Sur l'ensemble (p. 1017) et par scrutin public (n° 56), adoption (p. 1017). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 133).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 1282, 1318, 285.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (art. 45, alinéa 2, de la Constitution) [23 juin 1970] (p. 1017). — Election des membres de la commission [23 juin 1970] (p. 1017). — Rapport par M. Pierre de Chevigny [25 juin 1970] (I., n° 316). — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1280 et 1281). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Henri Parisot, au nom de M. Pierre de Chevigny, rapporteur ; Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. — *Articles* (p. 1280 et 1281). — *Explication de vote :* M. Antoine Courrière. — *Est entendu :* M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale. — Sur l'ensemble (p. 1281). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 150). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-596 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

SERVICE NATIONAL

Voy. : ARMEMENT.

Voy. : ECOLE POLYTECHNIQUE.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

SERVITUDES. — Voy. : POUDRES ET POUDRERIES.

SIDERURGIE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

SITES (PROTECTION). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

S. N. C. F.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIONS.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 48.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1052, 1053.

S. N. C. F. (ASSURANCES SOCIALES). — Voy. : LOI DE FINANCES.

S. N. C. F. (REDECOUPAGE DES REGIONS ET SITUATION DE BEZIERS). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 23.

S. N. E. C. M. A. ET SOCIETE MESSIER (FUSION). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1090.

SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1022.

SOCIETE PARIS-OUTREAU A BOULOGNE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1047.

SOCIETES AGRICOLES D'INVESTISSEMENT FONCIER (S. A. I. F.). — Voy. : BAUX RURAUX.

SOCIETES CIVILES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **sur les sociétés civiles faisant publiquement appel à l'épargne.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 19 novembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1029, 1432, 317. — NOUVEL INTITULÉ : « **Projet de loi fixant le régime applicable aux sociétés civiles autorisées à faire publiquement appel à l'épargne** ». — **Transmission au Sénat** [24 novembre 1970] (I., n° 67). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du sufffage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Molle [3 décembre 1970] (I., n° 81). — **Discussion** [9 décembre 1970] (p. 2726 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Discussion des articles* (p. 2729 et suiv.). — Art. 1er (p. 2729). — Amendement rédactionnel au deuxième alinéa de cet article par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer l'exception prévue en faveur des sociétés agricoles et des sociétés civiles qui ne font pas publiquement appel à l'épargne (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 1er *quater* (p. 2730). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la mise en cause de la responsabilité des associés (*ibid.*) et amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant également à une nouvelle rédaction du même article (*ibid.*), observations, retrait de ce dernier amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, et adoption de l'amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 2732). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de cet article, alinéa relatif à la création de parts nouvelles (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 4 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant, après l'article 4, à insérer un article additionnel 4 *bis* nouveau, relatif à l'agrément de la cession de parts à un tiers (*ibid.*), observations, adoption (p. 2733). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de prévoir non seulement la révocation mais aussi la nomination des gérants (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 5 *bis* (p. 2734). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le début de cet article relatif aux pouvoirs des gérants (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à modifier le deuxième alinéa de cet article afin de prévoir des conditions de quorum pour les assemblées générales (*ibid.*), observations, adoption (p. 2735). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter le quatrième alinéa de cet article en donnant une définition du bénéfice distribuable (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 6 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à supprimer cet article pour coordination, adoption (*ibid.*). — Art. 6 *quater* (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à compléter *in fine* cet article par un nouvel alinéa ainsi rédigé : « A l'égard des tiers, la société ne peut se prévaloir des limitations ou restrictions résultant du présent article » [autorisation préalable du conseil de surveillance] (p. 2735), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux commissaires aux comptes (p. 2736), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 12 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à compléter la fin de cet article afin de sanctionner l'obligation nouvelle imposée aux sociétés de contracter une assurance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 12 *sexies* (p. 2737). — Amendement d'harmonisation par M. Marcel Molle, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 12 *quindecies* (*ibid.*). — Amendement par M. Henri Caillavet, tendant à compléter *in fine* cet article par un nouvel alinéa afin de prévoir que, lorsque la commission des opérations de bourse contrôle les sociétés civiles, deux délégués qualifiés représentant ces sociétés, à désigner sur la liste nationale, puissent participer aux travaux (p. 2738), observations, retrait (*ibid.*). — Art. 12 *sedecies* (*ibid.*). — Amendement par M. René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice, tendant à compléter ce texte par l'alinéa suivant : « En ce qui concerne les associés personnes physiques soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus fonciers, les bénéfices sociaux visés à l'alinéa précédent sont déterminés dans les conditions prévues aux articles 28 à 31 inclus du code général des impôts. » (*ibid.*), observations, adoption (p. 2739). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Marcel Molle, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au délai d'application des dispositions de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Henri Caillavet ; Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Explication de vote :* M. Pierre Marcilhacy. — Sur l'ensemble (p. 2739), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 25).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 16 décembre 1970. — Voy. : Impressions, n°s 1524, 1538, 344.

Deuxième transmission au Sénat [17 décembre 1970] (I., n° 129). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Marcel Molle [17 décembre 1970] (I., n° 134). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 2992 et 2993). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Molle, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Articles* (p. 2993). — Sur l'ensemble (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 52). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1300 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 1er janvier 1971).

SOCIETES CIVILES. — Voy. : GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES.

SOCIETES CIVILES DE CONSTRUCTION. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

SOCIETES (REGIME FISCAL). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

SOCIETES COMMERCIALES

1. — Proposition de loi présentée par M. Alain GRIOTTERAY, *député*, **tendant à faciliter la mise en œuvre de plans d'achat d'actions en faveur des cadres des entreprises.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 10 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1211, 1497, 333. — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés** ». — **Transmission au Sénat** [14 décembre 1970] (I., n° 101). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2977 et 2978). — *Sont entendus sur la*

motion tendant à opposer la question préalable : MM. Etienne Dailly, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Adoption (p. 2978) de la motion par scrutin public (n° 33). — La proposition de loi est rejetée. — REJET (n° 49).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1560, 1566, 357.

Deuxième transmission au Sénat [18 décembre 1970] (I., n° 144). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [18 décembre 1970] (I., n° 147). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 3036 et 3037). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Motion tendant à opposer la question préalable, par M. Etienne Dailly, rapporteur (p. 3037), adoption de la motion (*ibid.*). — REJET (n° 62).

Adoptée par l'Assemblée nationale en troisième lecture (commission mixte paritaire) le 19 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1600, 1602, 366.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [18 décembre 1970] (p. 3037). — Election des membres de la commission (p. 3038). — Rapport par M. Etienne Dailly [19 décembre 1970] (I., n° 150). — **Discussion** [19 décembre 1970] (p. 3055 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Roger Poudonson. — *Articles* (p. 3056 et 3057). — Sur l'ensemble (p. 3057), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 68). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1322 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 3 janvier 1971).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **portant modification de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 10 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1440, 1493, 334. — **Transmission au Sénat** [14 décembre 1970] (I., n° 108). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2973 et suiv.). — *Sont entendus sur la motion tendant à opposer la question préalable :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Adoption (p. 2977) de la motion par scrutin public (n° 32). — Le projet de loi est rejeté. — REJET (n° 48).

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1564, 1567, 358.

Deuxième transmission au Sénat [18 décembre 1970] (I., n° 145). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [18 décembre 1970] (I., n° 146). — **Discussion** [18 décembre 1970] (p. 3028 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Pierre Marcilhacy. — *Discussion des articles* (p. 3030 et suiv.). — Art. 1er (p. 3030). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 90-1 de la loi sur les sociétés commerciales, qui est ainsi rédigé : « A défaut de disposition expresse dans les statuts, le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne pourra être supérieur au tiers des administrateurs en fonction » (p. 3031), observations, adoption (p. 3032) par scrutin public (n° 37). — Amendement rédactionnel au troisième alinéa du texte présenté pour l'article 90-1 de la loi sur les sociétés commerciales, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (p. 3032). — Amendement de coordination au quatrième alinéa du même texte, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au premier alinéa du texte présenté pour l'article 110-1 de la loi sur les sociétés commerciales, à supprimer la limite d'âge indicative des présidents de conseil d'administration (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, au premier alinéa du texte présenté pour l'article 115-1 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966, à supprimer la limite d'âge des directeurs généraux (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, dans le premier alinéa du texte présenté pour l'article 120-1 de la loi sur les sociétés commerciales, à supprimer la limite d'âge des membres du directoire ou du directeur général unique (*ibid.*), observations, adoption (p. 3033). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 129-1 de la loi sur les sociétés commerciales, relatif à la limite d'âge des membres du conseil de surveillance (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination au troisième alinéa du même texte, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination au quatrième alinéa du même texte, par M. Etienne Dailly, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer, au premier alinéa du texte présenté pour l'article 252-1 de la loi sur les sociétés commerciales, la limite d'âge indicative pour les gérants de sociétés en commandite par actions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article 253-1 de la loi sur les sociétés commerciales, relatif à la limite d'âge indicative des membres du conseil de surveillance des sociétés par actions (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, au troisième alinéa du même texte, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, au quatrième alinéa du même texte, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, après l'article 7, à insérer un article additionnel 7 *bis* nouveau ainsi rédigé : « Il est inséré dans la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales un article 49-1 ainsi rédigé : Les statuts doivent prévoir, pour l'exercice des fonctions de gérant d'une société à responsabilité limitée, dont l'actif net figurant au dernier bilan excède 5 millions de francs, une limite d'âge. Toute nomination intervenue en violation des dispositions prévues à l'alinéa précédent est nulle. Lorsque le gérant atteint la limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office. » (p. 3034), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin de prévoir la mise en harmonie des statuts des sociétés avec les dispositions de la présente loi (*ibid.*), observations, adoption (p. 3035). — Articles additionnels. — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer, après l'article 8, un article additionnel 8 *bis* nouveau insérant dans la loi sur les sociétés commerciales un article 429-1 ainsi rédigé : « Seront punis d'une amende de 2.000 à 5.000 francs les gérants d'une société à responsabilité limitée, dont l'actif net figurant au dernier bilan excède cinq millions de francs, qui continueront d'exercer leurs fonctions ou auront accepté d'exercer celles-ci au-delà des limites d'âge fixées par les statuts. » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*) — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, après l'article 8 *bis* nouveau, à insérer un article additionnel 8 *ter* nouveau sanctionnant le dépassement des limites d'âge par insertion d'un article 462-1 dans la loi sur les sociétés commerciales (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer, après l'article 8 *ter* nouveau, un article additionnel 8 *quater* nouveau modifiant le dernier alinéa de l'article 127 de la loi sur les sociétés commerciales en ce qui concerne les sociétés à directoire (*ibid.*), observations, adoption (p. 3036). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, après l'article 8 *quater* nouveau, à insérer pour coordination un article 8 *quinquies* nouveau (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; André Diligent ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Jacques Soufflet. — Sur l'ensemble (p. 3036), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 61). — DEUXIÈME LECTURE.

Adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire) le 19 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1601, 365.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2, de la Constitution) [18 décembre 1970] (p. 3036). — Election des membres de la commission (*ibid.*). — Rapport par M. Etienne Dailly [19 décembre 1970] (I., n° 149). — **Discussion** [19 décembre 1970] (p. 3051 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement ; Roger Poudonson. — *Discussion des articles* (p. 3053 et suiv.). — Vote unique à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, septième alinéa, du règlement du Sénat, sur l'ensemble du texte proposé par la commission mixte paritaire modifié par les amendements du Gouvernement, à l'exclusion de tous autres amendements et articles additionnels. — Art. 1er. —

Deux amendements par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à rétablir la limite d'âge qui figurait dans le texte initial (p. 3053). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à rétablir la limite d'âge (*ibid*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à rétablir la limite d'âge (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à rétablir la limite d'âge (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à rétablir la limite d'âge (*ibid.*). — Amendement de coordination au troisième alinéa de cet article par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à rétablir la limite d'âge (*ibid.*). — Art. 7 (p. 3054). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à rétablir la limite d'âge (*ibid.*) ; amendement de coordination au troisième alinéa du même article par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à reporter la date d'entrée en vigueur de la loi au 1er octobre 1972 (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat, tendant à supprimer cet article abrogeant l'article 35 de la loi de finances rectificative pour 1970 [société du canal de Panama] (p. 3054). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Antoine Courrière ; Etienne Dailly, rapporteur ; Geoffroy de Montalembert. — Sur l'ensemble (p 3054), vote unique, par scrutin public (n° 38), rejet (p. 3054). — REJET (n° 67). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

Adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle (troisième) lecture le 19 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1599, 1609, 367.

Transmission au Sénat (nouvelle lecture) [19 décembre 1970] (I., n° 156). — Rapport par M. Etienne Dailly [19 décembre 1970] (I., n° 157). — **Discussion** [19 décembre 1970] (p. 3058 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Marcel Prélot, vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — Vote unique, à la demande du Gouvernement, en application de l'article 44, dernier alinéa, de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7, du règlement, sur l'ensemble du texte voté par l'Assemblée nationale, modifié par les amendements du Gouvernement, à l'exclusion de tout amendement ou article additionnel. — *Discussion des articles* (p. 3058 et suiv.). — Art. 1er (p. 3058). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la limite d'âge et amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la limite d'âge (*ibid.*). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la limite d'âge (*ibid.*). — Art. 4 (p. 3059). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la limite d'âge (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la limite d'âge (*ibid.*) et amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la limite d'âge (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer la limite d'âge (*ibid.*) et amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur (*ibid.*). — Art. 7 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir cet article relatif à la mise en harmonie des statuts des sociétés avec les dispositions de la présente loi (*ibid.*). — *Est entendu :* M. Etienne Dailly, rapporteur. — *Explications de vote :* M. Etienne Dailly, rapporteur ; Antoine Courrière ; André Armengaud. — Sur l'ensemble (p. 3062), vote unique par scrutin public (n° 39), rejet (p. 3062). — REJET (n° 69). — NOUVELLE LECTURE.

Adopté en quatrième et dernière lecture par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1610, 1611, 368.

Promulgation : loi n° 70-1284 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 31 décembre 1970).

SOCIETES COMMERCIALES

Voy. : BOURSE (OPÉRATIONS DE).

Voy. : RHIN (AMÉNAGEMENT DU).

Voy. : SOCIÉTÉS CIVILES.

SOCIETES D'INVESTISSEMENT. — Voy. : SOCIÉTÉS CIVILES.

SOCIETES IMMOBILIERES D'INVESTISSEMENT. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE. — Voy. : POUDRES ET POUDRERIES.

SOCIETE NATIONALE AEROSPATIALE. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIONS (S. N. E. C. M. A.). — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

SONDAGES ELECTORAUX. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1040.

SPECTACLES (REGIME FISCAL). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

SPECTACLES (IMPOT SUR LES)

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

SPORTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

SPORTS D'HIVER. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

STADE DE SPORTS (CONSTRUCTION). — Voy. : QUESTION ORALE, 983.

STATUT CIVIL. — Voy : TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

STOCKAGE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

STOCKAGE SOUTERRAIN. — Voy. : INDUSTRIES CHIMIQUES.

STUPEFIANTS

Proposition de loi présenté par M. Pierre MAZEAUD, *député*, **tendant à modifier certaines dispositions du code de la santé publique relatives aux stupéfiants.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 30 juin 1970. — Voy. : Impressions nos 829, 866, 1115, 1330, 292. — NOUVEL INTITULÉ : « **Proposition de loi relative aux mesures sanitaire de lutte contre la toxicomanie et et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses** ». — **Transmission au Sénat** [30 juin 1970] (I., n° 358). — Renvoi à la commission des affaires sociales pour avis, à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Avis par M. Pierre Marcilhacy [27 octobre 1970] (I., n° 35). — Rapport par M. Bernard Lemarié [29 octobre 1970] (I., n° 39). — **Discussion** [3 novembre 1970] (p. 1710 et suiv). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Bernard Lemarié, rapporteur ; Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Edouard Le Bellegou. — *Discussion des articles* (p. 1720 et suiv.). — Art. 1er (p. 1720). — L'alinéa introductif de l'article 1er est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Bernard Lemarié, rapporteur, tendant, au 1° du texte présenté pour l'article L. 355-17 du code de la santé publique, à remplacer les mots : « ... il y aura lieu de lui enjoindre... », par les mots : « ... cette autorité lui enjoindra... » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Bernard Lemarié, rapporteur, tendant, dans le texte présenté pour l'article L. 355-20 du code de la santé publique, à remplacer les mots : « ... celle-ci sera placée... », par les mots : « ... l'autorité sanitaire lui enjoindra de se placer... », afin de préciser qui aura vocation pour prescrire le placement sous surveillance médicale et fixer la durée de celle-ci (p. 1721), observations, adoption (*ibid.*). — L'alinéa introductif est adopté (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — L'alinéa introductif est réservé (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, tendant à compléter *in fine* le premier alinéa du texte proposé pour l'article L. 627 du code de la santé publique par une disposition frappant les trafiquants d'une peine d'emprisonnement de dix à vingt ans (p. 1722) et amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à insérer un article additionnel L. 627-1 nouveau frappant les trafiquants de la

réclusion criminelle à temps de dix à vingt ans (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis (p. 1723), adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 1724). — Trois amendements rédactionnels par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, au texte modificatif présenté pour l'article L. 627 du code de la santé publique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à modifier l'avant-dernier alinéa du texte présenté pour l'article L. 627 du code de la santé publique, afin de permettre aux tribunaux de prononcer, outre l'interdiction de séjour, le retrait du passeport et, pour trois ans au plus, la suspension du permis de conduire (*ibid.*), observations, adoption (p. 1725). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur, tendant à compléter le texte modificatif proposé pour l'article L. 627 du code de la santé publique afin de permettre aux officiers de police judiciaire de procéder à des constatations, perquisitions et saisies par référence au décret du 19-22 juillet 1791 (*ibid.*) et amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale tendant à un but semblable par référence aux dispositions de l'article 59, alinéa 2, du code de procédure pénale (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (p. 1726). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à insérer un article additionnel L. 627-1 nouveau prolongeant le délai de garde à vue en matière de trafic de drogues (*ibid.*), observations, adoption (p. 1727). — Amendement par M. Pierre Schiélé tendant à insérer un article additionnel L. 627-2 nouveau visant à refuser tout allègement ou remise de peine quelconque en faveur des trafiquants de drogue condamnés (*ibid.*), observations, retrait (p. 1728). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, au premier alinéa du texte modificatif présenté pour l'article 628-1 du code de la santé publique (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Bernard Lemarié, rapporteur, tendant à compléter la fin du deuxième alinéa du texte présenté pour l'article L. 628-1 du code de la santé publique afin de préciser que l'action publique ne sera pas exercée à la condition que les personnes ayant usé de stupéfiants se soient non seulement conformées au traitement médical prescrit mais aient suivi ce traitement *jusqu'à son terme* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à supprimer la dernière phrase, relative à la récidive, du troisième alinéa du texte modificatif présenté pour l'article L. 628-1 du code de la santé publique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, au deuxième alinéa du texte modificatif présenté pour l'article L. 628-2 du code de la santé publique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale tendant à compléter *in fine* l'alinéa 1er du texte présenté pour l'article L. 628-3 du code de la santé publique par la disposition suivante : « Cette décision [jugement astreignant à une cure de désintoxication] pourra être déclarée exécutoire par provision à titre de mesure de protection » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1729). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la population, tendant à rédiger ainsi le deuxième alinéa du texte présenté pour l'article L. 628-3 du code de la santé publique : « Lorsqu'il aura été fait application des dispositions prévues à l'article L. 628-2 et au premier alinéa du présent article, la juridiction saisie pourra ne pas prononcer les peines prévues par l'article L. 628 » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Bernard Lemarié, rapporteur, tendant à modifier, au premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 628-5 du code de la santé publique la liste de référence à d'autres articles [dispositions financières] (p. 1729), observations, adoption (p. 1730). — Amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, tendant à insérer un article L. 628-6 nouveau relatif aux dispositions applicables aux mesures de désintoxication ordonnées par le juge (*ibid.*) et amendement tendant au même but par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, l'article additionnel L. 628-6 étant ainsi rédigé : « *Art. L.* 628-6. — Lorsque le juge d'instruction ou la juridiction saisie aura ordonné à un inculpé de se placer sous surveillance médicale ou l'aura astreint à une cure de désintoxication, l'exécution de ces mesures sera soumise aux dispositions des articles L. 628-2 à L. 628-5 ci-dessus, lesquels font exception aux articles 138 (alinéa 2-10°) et suivants du code de procédure pénale en ce qu'ils concernent la désintoxication. » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, et adoption de l'amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale tendant à compléter *in fine* le premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 629 du code de la santé publique par les mots suivants : « ou que la détention de ces substances ou plantes ne soit illicite » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, au quatrième alinéa du texte présenté pour l'article L. 629-1 du code de la santé publique (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale tendant à supprimer, au premier alinéa du texte présenté pour l'article L. 630-1 du code de la sécurité sociale les mots : « de plus de vingt et un ans », afin de permettre de prononcer des mesures d'interdiction du territoire à partir de dix-huit ans, âge de la majorité pénale (*ibid.*), observations, adoption (p. 1731). — Amendement rédactionnel par M. Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis, au second alinéa du texte proposé pour l'article L. 630-1 du code de la santé publique, adoption (*ibid.*). — L'alinéa introductif de l'article 2 est adopté (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Edouard Le Bellegou ; Bernard Lemarié, rapporteur ; Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis ; Pierre Schiélé. — Sur l'ensemble (p. 1731). — Adoption. (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 16).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture le 10 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1427, 1496, 330.

Deuxième transmission au Sénat [14 décembre 1970] (I., n° 102). — Renvoi à la commission des affaires sociales. — Pour avis à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale [16 décembre 1970]. — Rapport par M. Bernard Lemarié [16 décembre 1970] (I., n° 117). — Avis par M. Pierre Marcilhacy [16 décembre 1970] (I., n° 121). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2954 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Bernard Lemarié, rapporteur ; Pierre Marcilhacy, rapporteur pour avis ; Guy Petit. — *Discussion des articles* (p. 2957 et 2958). — Art. 2 (p. 2957). — Amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant à remplacer le dernier alinéa du texte modificatif présenté pour l'article L. 627 du code de la santé publique par une disposition précisant que l'autorité judiciaire doit être informée de la nécessité des perquisitions de nuit et doit les autoriser expressément (p. 2958) et amendement par M. Louis Namy tendant à compléter le même texte par une disposition prescrivant l'autorisation écrite et préalable du procureur de la République (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Louis Namy et adoption de l'amendement par M. Jacques Piot, rapporteur (*ibid.*). — Sur l'ensemble (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 41). — DEUXIÈME LECTURE.

Adoptée en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1970. — Voy. : Impressions nos 1555, 1563, 361.

Promulgation : loi n° 70-1320 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 3 janvier 1971).

SUCCESSIONS

Proposition de loi par M. Michel HOGUET, *député*, **tendant à compléter les articles 832 et 832-2 du code civil concernant l'attribution préférentielle d'une exploitation agricole.** — NOUVEL INTITULÉ : « Proposition de loi, **tendant à compléter les articles 832, 832-1 et 832-2 du code civil.** » — Adoptée par l'Assemblée nationale le 28 novembre 1968. — Voy. : Impressions nos 67, 471, 60. — **Transmission au Sénat** [29 novembre 1968] (I., n° 66). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [18 décembre 1968] (I., n° 114). — **Discussion** [19 décembre 1968] (p. 2231 et suiv.). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 55).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 13 mai 1969. — Voy. : Impressions nos 573, 716, 123.

Deuxième transmission au Sénat [rattachée pour ordre à la séance du 13 mai 1969. — *J. O.* 24 juin 1969] (I., n° 173). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.* — Rapport par M. Léon Jozeau-Marigné [5 novembre 1970] (I., n° 46). — **Discussion** [17 décembre 1970] (p. 2966 et 2967). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon

Jozeau-Marigné, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Dicussion des articles* (p. 2967). — Art. 3 A (*ibid.*). — Amendement par M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, tendant à rédiger comme suit le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 832-3 du code civil : « Les dispositions des articles 832 et 832-2 profitent également à tout copropriétaire tenant ses droits d'un testament ou d'une donation entre vifs, à moins que le rapport des biens faisant l'objet de ladite donation ne puisse être exigé en nature. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion :* MM. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — Sur l'ensemble (p. 2967), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 43). — DEUXIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1265 du 23 décembre 1970 (*J. O.* du 29 décembre 1970).

SUCCESSIONS

Voy. : BAUX RURAUX.

Voy. : GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

SUCRE. — Voy. : IMPÔTS.

SUISSE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

SUPPLEANTS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 75.

SURSIS. — Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

SYNDICATS DE COMMUNES

1. — Proposition de loi, présentée par M. Robert SCHMITT, *sénateur,* **relative au financement et à la gestion des équipements collectifs des communes-dortoirs** [5 janvier 1970. — *J. O.* séance 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969] (I., n° 167). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

2. — Proposition de loi, présentée par M. Fernand LEFORT, *sénateur,* **tendant à modifier le livre premier (titre II, chapitre III) du code de l'administration commerciale, afin de démocratiser et moderniser les syndicats de communes** [27 novembre 1970] (I., n° 70). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

SYNDICAT DE COMMUNES

Voy. : COMMUNES.

Voy. : URBANISME.

SYNDICATS PROFESSIONNELS. — Voy. : HÔPITAUX.

T

TAUX REDUIT. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TAXE A L'ESSIEU. — Voy. : LOI DE FINANCES.

TAXE COMPLEMENTAIRE SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

TAXE DIFFERENTIELLE SUR LES VEHICULES A MOTEUR. — Voy. : LOI DE FINANCES.

TAXES PARAFISCALES

Voy. : AGRONOMIE.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE METIERS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TAXE PROFESSIONNELLE. — Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (T. V. A.)

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : IMPÔTS.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TAXE SUR LES BETTERAVES A SUCRE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1054.

TAXE SUR LES CORPS GRAS ALIMENTAIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1054.

TAXE SUR LES SALAIRES. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

TAXE SUR LES SCIAGES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1073.

TCHAD (COOPERATION). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 49.

TCHAD (CORPS EXPEDITIONNAIRE)

Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 86, 87, 89.

Voy. : SÉNAT. — COMMISSIONS D'ENQUÊTE.

TCHECOSLOVAQUIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

1. — Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **relatif au statut civil de droit commun dans les territoires d'outre-mer** [7 avril 1970] (I., n° 179). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre Garet [21 avril 1970] (I., n° 189). — **Discussion** [23 avril 1970] (p. 261 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre Garet, rapporteur ; Henry Rey, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et territoires d'outre-mer. — *Discussion des articles* (p. 263). — *Est entendu :* M. Pierre Garet, rapporteur. — Sur l'ensemble (*ibid.*). — ADOPTION (n° 90).

Adopté par l'Assemblée nationale le 25 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1102, 1317, 274.

Promulgation : loi n° 70-589 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

2. — Projet de loi, présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **relatif aux délais de comparution après citation devant les juridictions répressives des territoires d'outre-mer.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 25 juin 1970. — Voy. Impressions n°s 1033, 1091, 275. — **Transmission au Sénat** [26 juin 1970] (I., n° 341). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny [22 octobre 1970] (I., n° 29). — **Discussion** [29 octobre 1970] (p. 1668 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement. — *Discussion des articles* (p. 1669 et suiv.). — Art. 1er (p. 1669). — Amendement par M. Ahmed Abdallah tendant à porter de cinq jours à huit jours le délai de comparution devant le tribunal de simple police aux Comores (p. 1670), observations, retrait (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah tendant à porter de un mois à deux mois le délai prévu au troisième alinéa de l'article 146 du code d'instruction criminelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Ahmed Abdallah tendant à porter de un mois à deux mois le délai prévu au troisième alinéa de l'article 184 du code d'instruction criminelle (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Ahmed Abdallah ; Lucien De Montigny, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, chargé des relations avec le Parlement. — Sur l'ensemble (p. 1671). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 14).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 19 novembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1425, 1433, 316.

Promulgation : loi n° 70-1118 du 4 décembre 1970 (*J. O.* du 5 décembre 1970).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Voy. : CHÈQUES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

Voy. : VIOLENCES ET VOIES DE FAIT.

TESTAMENT. — Voy. : DONATION.

TEXTILES DU NORD. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1032.

TELEPHONE. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1031.

TELEVISION (EMISSION SUR BERLIN-OUEST). — Voy. QUESTIONS ORALES, 1003.

TELEVISION (INSUFFISANCE DES INFORMATIONS RELATIVES AU SENAT). — Voy. : SÉNAT. — I. — Allocutions.

TELEVISION (PUBLICITE). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1019.

TELEVISION (REDEVANCE).

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1019.

Voy. : LOI DE FINANCES POUR 1971.

THEATRES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

THEATRES NATIONAUX. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TIMBRE (DROIT DE)

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : IMPÔTS.

Voy. : LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES.

TOURISME. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TOXICOMANIE (LUTTE CONTRE LA). — Voy. : STUPÉFIANTS.

TRAITEMENTS, SALAIRES ET PENSIONS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TRAITES ET CONVENTIONS

1. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **autorisant la ratification de la convention consulaire signée le 18 mai 1968 entre la République française et la République socialiste de Roumanie.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions nos 1024, 1085, 216. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 202). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Pierre de Chevigny [9 juin 1970] (I., n° 267). — **Discussion** [11 juin 1970] (p. 759). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Pierre de Chevigny, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 759). — ADOPTION (n° 118). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-501 du 15 juin 1970 (*J. O.* du 16 juin 1970).

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement espagnol, relative à l'entraide judiciaire en matière pénale, signée à Madrid le 9 avril 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions, nos 1026, 1086, 217. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 203). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Roger Poudonson [21 mai 1970] (I., n° 227). — **Discussion** [28 mai 1970] (p. 562 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale*. MM. Roger Poudonson, rapporteur ; Pierre Giraud ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération. — *Article unique* (p. 564). — Adoption (n° 99) par scrutin public (n° 44). — ADOPTION (n° 100). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-466 du 5 juin 1970 (*J. O.* du 7 juin 1970).

3. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de l'avenant à la convention générale sur la sécurité sociale, signée le 5 janvier 1950, entre la France et la Yougoslavie, complétée et modifiée par l'avenant du 8 février 1966, et concernant la détermination des droits à l'indemnisation en matière de maladies professionnelles, signé à Belgrade le 13 février 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions, nos 1028, 1087, 218. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 204). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Marcel Mathy [28 mai 1970] (I., n° 234). — **Discussion** [4 juin 1970] (p. 609 et 610). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Mathy, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 610). — Observations sur l'extension du bénéfice des lois sociales françaises aux travailleurs étrangers en France (*ibid.*). — *Sont entendus :* MM. Jean Bertaud ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — ADOPTION (n° 108). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-491 du 11 juin 1970 (*J. O.* du 12 juin 1970).

4. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de l'accord conclu par échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe unie, destiné à éviter la double imposition des revenus provenant de la navigation aérienne, signé au Caire le 5 septembre 1968.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions nos 1030, 1088, 219. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 205). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [21 mai 1970] (I., n° 222). — **Discussion** [28 mai 1970] (p. 561). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 561). — ADOPTION (n° 98). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-467 du 5 juin 1970 (*J. O.* du 7 juin 1970).

5. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **autorisant l'approbation de l'accord conclu entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Commonwealth d'Australie en vue d'éviter la double imposition des revenus tirés du transport aérien international, signé à Camberra le 27 mars 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions nos 1031, 1089, 220. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 206). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [21 mai 1970] (I., n° 223). — **Discussion** [28 mai 1970] (p. 562). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Georges Portmann, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération. — *Article unique* (p. 562). — ADOPTION (n° 99). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-465 du 5 juin 1970 (*J. O.* du 7 juin 1970).

6. — Projet de loi présenté par M. Maurice COUVE DE MURVILLE, *Premier ministre*, **autorisant la ratification du traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la lune et les autres corps célestes, du 27 janvier 1967.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions nos 391, 1104, 225. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 210). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Raymond Boin [28 mai 1970] (I., n° 243). — **Discussion** [11 juin 1970] (p. 759 et 760). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Boin, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 760). — Scrutin public (n° 51). — ADOPTION (n° 119). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-514 du 19 juin 1970 (*J. O.* du 20 juin 1970).

7. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement espagnol relative au service national des doubles-nationaux, signée à Madrid, le 9 avril 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 892, 1090, 1106, 226. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 211). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Léon Motais de Narbonne [28 mai 1970] (I., n° 236). — **Discussion** [28 mai 1970] (p. 564 et 565). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Motais de Narbonne, rapporteur ; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération. — *Article unique* (p. 564). — Adoption (p. 565) par scrutin public (n° 45). — ADOPTION (n° 101). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-468 du 5 juin 1970 (*J. O.* du 7 juin 1970).

8. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le comité international des poids et mesures, relatif au siège du bureau international des poids et mesures et à ses privilèges et immunités sur le territoire français, du 25 avril 1969.** —Adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 1023, 1084, 229. — **Transmission au Sénat** [12 mai 1970] (I., n° 212). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Alfred Kieffer [28 mai 1970] (I., n° 237). — **Discussion** [28 mai 1970] (p. 565). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Alfred Kieffer, rapporteur. — *Article unique* (p. 565). — ADOPTION (n° 102). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-469 du 5 juin 1970 (*J. O.* du 7 juin 1970).

9. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant la ratification de la convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, ouverte à la signature à Tokyo le 14 septembre 1963, signée par la France le 11 juillet 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 19 mai 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 992, 1092, 1128, 228. — **Transmission au Sénat** [21 mai 1970] (I., n° 219). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jacques Soufflet [2 juin 1970] (I., n° 247). — **Discussion** [4 juin 1970] (p. 604 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Soufflet, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 606). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 46). — ADOPTION (n° 105). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-490 du 11 juin 1970 (*J. O.* du 12 juin 1970).

10. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de la convention internationale sur l'exercice de la pêche dans l'Atlantique Nord, ouverte à la signature à Londres le 1er juin 1967, signée par la France le 26 juillet 1967.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 mai 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 1035, 1137, 233. — **Transmission au Sénat** [26 mai 1970] (I., n° 233). — Renvoi à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Joseph Yvon [18 juin 1970] (I., n° 287). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1323 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Joseph Yvon, rapporteur ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — *Article unique* (p. 1324). — Adoption (p. 1325) par scrutin public (n° 71). — ADOPTION (n° 164). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-591 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

11. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de la convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale entre la République française et la République socialiste fédérative de Yougoslavie, signée à Belgrade le 29 octobre 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 juin 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 1107, 1195, 249. — **Transmission au Sénat** [22 juin 1970] (I., n° 294). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Lucien De Montigny [26 juin 1970] (I., n° 330). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1318 et 1319). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Lucien De Montigny, rapporteur ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — *Article unique* (p. 1319). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 67). — ADOPTION (n° 158). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-592 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

12. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant la ratification de la convention consulaire signée le 22 janvier 1969, entre la République française et la République socialiste de Tchécoslovaquie.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 juin 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 1108, 1194, 250. — **Transmission au Sénat** [22 juin 1970] (I., n° 295). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Louis Jung [15 octobre 1970] (I., n° 13). — **Discussion** [15 octobre 1970] (p. 1491 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Louis Jung, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 1492). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 1). — ADOPTION (n° 5). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-962 du 23 octobre 1970 (*J. O.* du 25 octobre 1970).

13. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant la ratification de la convention relative à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure, signée à Genève, le 25 janvier 1965, et de ses deux protocoles annexes.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 17 juin 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 1112, 1193, 251. — **Transmission au Sénat** [22 juin 1970] (I., n° 296). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Raymond Boin [15 octobre 1970] (I., n° 14). — **Discussion** [15 octobre 1970] (p. 1492 et 1493). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Raymond Boin, rapporteur ; Jean-Louis Tinaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. — *Article unique* (p. 1493). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 2). — ADOPTION (n° 6). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-951 du 23 octobre 1970 (*J. O.* du 25 octobre 1970).

14. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **approuvant l'adhésion de la France à l'accord portant création de la Banque asiatique de développement.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 1073, 1196, 256. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1970] (I., n° 304). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [24 juin 1970] (I., n° 305). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1319 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Marcel Pellenc, rapporteur général, au nom de M. Georges Portmann, rapporteur ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — *Articles* (p. 1321). — Sur l'ensemble (*ibid.*). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 68). — ADOPTION (n° 159). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-585 du 8 juillet 1970 (*J. O.* du 9 juillet 1970).

15. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant la ratification de l'avenant à la convention du 9 septembre 1966 entre la France et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signé à Paris le 3 décembre 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970. — Voy. : Impressions n^{os} 1135, 1264, 257. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1970] (I., n° 306). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Geor-

ges Portmann [24 juin 1970] (I., n° 307). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1321 et 1322). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Marcel Pellenc, rapporteur général, au nom de M. Georges Portmann, rapporteur. — *Article unique* (p. 1322). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 160). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-590 du 9 juillet 1970 (*J. O.* du 10 juillet 1970).

16. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant la ratification du traité portant modification de certaines dispositions budgétaires des traités instituant les Communautés européennes et du traité instituant un conseil unique et une commission unique des Communautés européennes, signé à Luxembourg le 22 avril 1970.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970. —Voy. : Impressions n°s 1134, 1198, 255. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1970] (I., n° 308). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Legaret [25 juin 1970] (I., n° 321). — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1275). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Jean Legaret, rapporteur. — *Article unique* (p. 1275). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 64). — ADOPTION (n° 146). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-584 du 8 juillet 1970 (*J. O.* du 9 juillet 1970).

17. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de la décision du conseil des Communautés européennes du 21 avril 1970, relative au remplacement des contributions financières des Etats membres par des ressources propres aux Communautés.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1133, 1197, 254. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1970] (I., n° 309). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jean Legaret [25 juin 1970] (I., n° 320). — **Discussion** [29 juin 1970] (p. 1260 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jean Legaret, rapporteur ; Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères ; André Monteil, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; Serge Boucheny ; Georges Dardel. — *Article unique* (p. 1275). — Adoption (*ibid.*), par scrutin public (n° 63). — ADOPTION (n° 145). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-583 du 8 juillet 1970 (*J. O.* du 9 juillet).

18. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant la ratification de la convention relative à l'Agence de coopération culturelle et technique, en date du 20 mars 1970.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1192, 1265, 261. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1970] (I., n° 310). — Renvoi à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Jacques Habert [29 juin 1970] (I., n° 348). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1325 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Habert, rapporteur ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — *Article unique* (p. 1327). — Adoption (*ibid.*) par scrutin publié (n° 72). — ADOPTION (n° 165). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-593 du 9 juillet 1970 (*J.O.* du 10 juillet 1970).

19. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant la ratification de la convention entre la République française et la République fédérale d'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin entre Strasbourg/Kehl et Lauterbourg/Neuburgweier, signée à Paris le 4 juillet 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1150, 1274, 258. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1970] (I., n° 311). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Louis Jung [26 juin 1970] (I., n° 336). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1322). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Louis Jung, rapporteur. — *Article unique* (p. 1322). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 69). — ADOPTION (n° 161). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-617 du 10 juillet 1970 (*J.O.* du 12 juillet 1970).

20. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant le financement des travaux d'aménagement du Rhin entre Strasbourg/Khel et Lauterbourg/Neuburgweier, signée à Paris le 22 juillet 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 23 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1151, 1275, 259. — **Transmission au Sénat** [24 juin 1970] (I., n° 313). — Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Louis Jung [26 juin 1970] (I., n° 334.) — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1322 et 1323). — *Est entendu dans la discussion générale :* M. Louis Jung, rapporteur. — *Article unique* (p. 1323). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 70). — ADOPTION (n° 162). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-618 du 10 juillet 1970 (*J.O.* du 12 juillet 1970).

21. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de la convention additionnelle à la convention du 6 janvier 1909 relative à l'extradition entre la France et les Etats-Unis d'Amérique signée à Paris le 12 février 1970.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1362, 1370, 305. — **Transmission au Sénat** [20 octobre 1970] (I., n° 21). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Dessaisissement de la précédente commission et renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [22 octobre 1970]. — Rapport par M. Léon Motais de Narbonne [4 novembre 1970] (I., n° 44). — **Discussion** [17 novembre 1970] (p. 1839 et 1840). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Léon Motais de Narbonne, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Article unique* (p. 1840). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 9). — ADOPTION (n° 19). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1077 du 25 novembre 1970 (*J.O.* du 26 novembre 1970).

22. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'adhésion de la France au protocole relatif au statut des réfugiés, signé à New York le 31 janvier 1967 par le président de l'assemblée générale et par le secrétaire général des Nations Unies.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1360, 1369, 306. — **Transmission au Sénat** [20 octobre 1970] (I., n° 22). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Dessaisissement de la précédente commission et renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées [22 octobre 1970]. — Rapport par M. Michel Kauffmann [4 novembre 1970] (I., n° 43). — **Discussion** [17 novembre 1970] (p. 1840 et 1841). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Michel Kauffmann, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice. — *Article unique* (p. 1841). — Adoption (*ibid.*) par scrutin public (n° 10). — ADOPTION (n° 20). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1076 du 25 novembre 1970 (*J.O.* du 26 novembre 1970).

23. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République centrafricaine et du protocole, signés à Bangui le 13 décembre 1969, complétés par un échange de lettres des 13 et 16 décembre 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 14 octobre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1136, 1368, 304. — **Transmission au Sénat** [20 octobre 1970] (I., n° 23). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [27 octobre 1970] (I., n° 37). — **Discussion** [10 décembre 1970] (p. 2771 et 2772). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Georges Portmann, rapporteur ; Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. — **Article unique** (p. 2772). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 29). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1178 du 18 décembre 1970 (*J.O.* du 19 décembre 1970).

24. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de l'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat espagnol relatif aux exemptions fiscales accordées aux institutions culturelles des deux pays situés sur le territoire de l'autre, signé à Madrid le 7 février 1969.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1406, 1495, 326. — **Transmission au Sénat** [10 décembre 1970] (I., n° 93). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [10 décembre 1970] (I., n° 94).

25. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **autorisant l'approbation de l'accord conclu entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques en vue d'éviter les doubles impositions dans le domaine des transports aériens et maritimes, signé à Moscou le 4 mars 1970.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 9 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1405, 1494, 325. — **Transmission au Sénat** [10 décembre 1970] (I., n° 95). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Georges Portmann [10 décembre 1970] (I., n° 96).

TRAITES ET CONVENTIONS

Voy. : FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (F.M.I.).

Voy. : PÊCHE MARITIME.

TRANSPORTS. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TRANSPORTS AERIENS

Voy. : MENACES.

Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

TRANSPORTS DE LA REGION PARISIENNE

Voy. : QUESTIONS ORALES, 973, 1062.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 77.

TRANSPORTS EN COMMUN. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1062.

TRANSPORTS ROUTIERS. — Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

TRANSPORTS SANITAIRES

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **relatif à l'agrément des entreprises de transports sanitaires.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 21 mai 1970. — Voy. : Impressions n°s 991, 1081, 235. — **Transmission au Sénat** [26 mai 1970] (I., n° 231). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Louis Guillou [9 juin 1970] (I., n° 269). — **Discussion** [22 juin 1970] (p. 929 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Louis Guillou, rapporteur ; Jacques Henriet ; Robert Boulin, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale ; Jacques Descours Desacres. — *Article unique* (p. 932). — Amendement par M. Louis Guillou, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du texte présenté pour l'article L. 51-2 du code de la santé publique, afin que le préfet sollicite, avant retrait de l'agrément l'avis de la commission départementale d'équipement, section sanitaire et sociale (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Est entendu :* M. Louis Guillou, rapporteur. — ADOPTION MODIFIÉE (n° 128).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale le 29 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1278, 1308, 287.

Promulgation : loi n° 70-615 du 10 juillet 1970 (*J. O.* du 12 juillet 1970).

TRANSPORTS SCOLAIRES. — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1072.

TRANSPORTS URBAINS

Proposition de loi, présentée par M. Serge BOUCHENY, *sénateur,* **portant institution d'une contribution patronale en vue de réduire le déséquilibre d'exploitation des transports en commun de la région parisienne** [29 janvier 1970. — *J. O.* séance 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1970] (I., n° 168). — Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

TRAVAIL. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

TRAVAIL (DUREE DU). — Voy. : FONCTION PUBLIQUE (GÉNÉRALITÉS).

TRAVAIL A MI-TEMPS. — Voy. : FONCTION PUBLIQUE (GÉNÉRALITÉS).

TRAVAIL DES FEMMES

Proposition de loi, présentée par Mme Catherine LAGATU, *sénateur,* **relative à l'application du principe d'égalité de rémunération à travail égal et à qualification égale entre les hommes et les femmes sans discrimination** [23 février 1970. — *J. O.*, séance 2 avril 1970. — Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1969] (I., n° 176). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

TRAVAIL DES FEMMES

Voy. : ECOLE POLYTECHNIQUE.

Voy. : FONCTION PUBLIQUE (GÉNÉRALITÉS).

TRAVAILLEURS ETRANGERS

1. — Proposition de loi, présentée par M. Fernand CHATELAIN, *sénateur,* **relative à la liquidation des bidonvilles et au relogement des travailleurs immigrés** [23 avril 1970] (I., n° 191). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

2. — Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre,* **modifiant l'article 64 du livre II du code du travail et abrogeant les articles 64 c et 64 d du même livre.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1970. — Voy. : Impressions n°s 1501, 1540, 342. — **Transmission au Sénat** [17 décembre 1970] (I., n° 128). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Yves Villard [18 décembre 1970] (I., n° 138). — **Discussion** [19 décembre 1970] (p. 3044 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Yves Villard, rapporteur ; Jacques Henriet ; Joseph Fontanet, ministre du travail, de l'emploi et de la population. — *Articles* (p. 3048). — Sur l'ensemble (p. 3048), adoption (*ibid*). — ADOPTION (n° 63). — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-1303 du 31 décembre 1970 (*J. O.* du 1er janvier 1971).

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 47.

TRAVAILLEURS IMMIGRES

Proposition de loi, présentée par M. Fernand CHATELAIN, *sénateur,* **instituant un statut démocratique et social en faveur des travailleurs immigrés** [8 octobre 1970] (I., n° 7). — Renvoi à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

TRAVAUX PUBLICS (ENTREPRISES)

Voy. : QUESTIONS ORALES, 998.

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 56.

TRIBUNAUX D'INSTANCE. — Voy. : JUSTICE.

TUTELLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES COMMUNES ET DEPARTEMENTS. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 76, 85.

T. V. A. (FOYERS D'EDUCATION POPULAIRE)

Voy. : LOIS DE FINANCES.

T. V. A. (INDUSTRIE ALIMENTAIRE). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (Projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

U

UNIVERSITES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

URBANISME

1. — Proposition de loi présentée par M. Pierre RUAIS, *député*, **tendant à faciliter les opérations de rénovation urbaine.** — Adoptée par l'Assemblée nationale le 19 décembre 1968. — Voy. : Impressions nos 196, 509, 95. — **Transmission au Sénat** [19 décembre 1968] (I., n° 134). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, de règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. — Rapport par M. Etienne Dailly [28 octobre 1969] (I., n° 28). — **Discussion** [29 avril 1970] (p. 299 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement ; Fernand Chatelain ; Robert Laucournet. — *Discussion des articles* (p. 303 et suiv.). — Art. 1er (p. 303). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à supprimer cet article qui dispose que « La présente loi concerne les zones de rénovation urbaine régies par le décret n° 58-1465 du 31 décembre 1958 modifié » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 2 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux interdictions de vendre par appartements (*ibid.*) et sous-amendement par M. Fernand Chatelain tendant à interdire la vente par appartements « lorsqu'il s'agit d'immeubles figurant sur les listes de bâtiments à démolir prévues par l'article 3 » (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement (p. 304) et rejet du sous-amendement (p. 305). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article en instituant une mise en demeure d'acquisition au profit du propriétaire à qui a été refusée l'autorisation de vendre (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. additionnel 3 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant, après l'article 3, à insérer un article additionnel 3 *bis* nouveau précisant que l'acceptation par la collectivité rénovatrice de l'offre d'acquisition, qui lui est faite en application des dispositions qui précèdent, n'empêche pas le propriétaire de demander le bénéfice des articles 5 à 7 de ce décret, c'est-à-dire de participer à l'opération de rénovation en recevant, en contrepartie de sa créance, soit un droit de propriété sur des constructions édifiées par l'organisme de rénovation, soit des parts d'une société de construction, soit un terrain si l'opération le permet (*ibid.*), observations, adoption (p. 306). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article relatif à l'indemnisation des commerçants et artisans locataires d'immeubles (*ibid.*) et amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, tendant à apporter diverses modifications au même article (*ibid.*), observation, adoption de l'amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur (p. 309), l'amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, devient sans objet (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à la situation des locaux libérés par les commerçants (*ibid.*) et amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, tendant également à modifier cet article (p. 310), observations, adoption modifiée de l'amendemnet par M. Etienne Dailly, rapporteur (p. 311) et l'amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, est retiré (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article et prévoyant le droit de résilier le bail sans indemnisation du propriétaire, par suite de la réduction des facteurs locaux de commercialité (*ibid.*) et deux sous-amendements par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement (*ibid.*), observations, retrait des deux sous-amendements et adoption de l'amendement (p. 312). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, tendant à supprimer cet article relatif à l'indemnisation des préjudices subis par les commerçants (p. 313) et amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à modifier cet article (*ibid.*), observations, retrait de ce dernier amendement et adoption du premier amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement (p. 314). — Article additionnel 7 *bis* nouveau (p. 315). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 7 *bis* nouveau complétant l'article 14 de la loi n° 67-808 du 22 septembre 1967 [cessation de bail sans indemnisation du propriétaire] (p. 315), adoption (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement de coordination par M. Etienne Dailly, rapporteur, et sous-amendement par M. Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement, tendant à préciser que les dispositions de la présente loi sont applicables aux zones nouvellement créées à compter de la déclaration d'utilité publique (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement et du sous-amendement (*ibid.*). — Art. 5 (*ibid.* — Seconde délibération). — L'article 5 est adopté dans la forme suivante : « Art. 5. — Il est inséré dans le décret n° 58-1465 du 31 décembre 1958 un article 9 *ter* ainsi rédigé : « *Art.* 9 ter. — A partir de la décision administrative portant création de la zone, les locaux à usage commercial, industriel ou artisanal figurant sur la liste des bâtiments à démolir dressée par le préfet en application de l'article 3 ci-dessus, ne peuvent faire l'objet que de conventions d'occupation précaire, sans préjudice du renouvellement des baux antérieurs. » (p. 316). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Fernand Chatelain ; Etienne Dailly, rapporteur ; Max Monichon ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement. — Sur l'ensemble (p. 316). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 91).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 24 juin 1970. — Voy. : Impressions, nos 1111, 1250, 267.

Deuxième transmission au Sénat [25 juin 1970] (I., n° 315). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Etienne Dailly [26 juin 1970] (I., n° 325). — **Discussion** [27 juin 1970] (p. 1251 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Etienne Dailly, rapporteur ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement. — *Discussion des articles* (p. 1253 et suiv.). — Art. 4 (p. 1253). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « n'aient exercé leur droit » par les mots : « n'aient été appelés à exercer leur droit » (*ibid.*), observations, adoption (p. 1254). — Art. 5 (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à compléter *in fine* le premier alinéa du texte présenté pour l'article 9 *ter* du décret du 31 décembre 1958 par les dispositions suivantes : « Lorsque, de ce fait, le propriétaire ne retire pas du local libéré un revenu normal, il a la faculté de demander à la personne morale chargée de l'opération ou en ayant pris l'initiative d'acquérir la propriété de ce local. En cas de refus ou d'absence de réponse dans les six mois de la demande, il peut obtenir, lors de l'expropriation, une indemnité compensatrice de la perte de loyer qu'il a subie. » (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*) ; amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de l'amendement précédent (*ibid.*), observations, adoption (p. 1256). — Art. 7 *bis* (*ibid.*). — Amendement par M. Etienne Dailly, rapporteur, tendant à rétablir cet article dans la rédaction adoptée en première lecture par le Sénat (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Etienne Dailly ; Robert-André Vivien, secrétaire d'Etat à l'équipement et au logement. — Sur l'ensemble (p. 1257). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 144). — DEUXIÈME LECTURE.

Adoptée en troisième lecture par l'Assemblée nationale le 30 juin 1970. — Voy. : Impressions, nos 1335, 1337, 298.

Promulgation : loi n° 70-611 du 10 juillet 1970 (*J. O.* du 12 juillet 1970).

2. — Proposition de loi présentée par M. Michel BOSCHER, *député*, **tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1969. — Voy. : Impressions, nos 142, 961, 202. — **Transmission au Sénat** [19 décembre 1969] (I., n° 159). — *Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.* — Pour avis à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation [9 avril 1970]. — Rapport par M. André Mignot [9 avril 1970] (I., n° 182). — **Discussion** [16 avril 1970]

(p. 217 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Mignot, rapporteur ; Joseph Raybaud, rapporteur pour avis ; André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; André Morice ; Marcel Champeix ; Guy Petit ; Jacques Eberhard ; Adolphe Chauvin ; Gustave Héon ; Geoffroy de Montalembert ; Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Suite de la discussion [14 mai 1970] (p. 404 et suiv.). — *Sont entendus dans la suite de la discussion générale :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; André Mignot, rapporteur ; Guy Petit ; Léon Jozeau-Marigné. — *Discussion des articles* (p. 407 et suiv.) — Art. additionnel 1er A nouveau (p. 407). — Amendement par M. André Colin, tendant à insérer un article additionnel 1er A nouveau ainsi conçu : « Les projets de création d'agglomérations nouvelles sont fixés par le Plan de développement économique et social dont l'approbation est soumise au vote du Parlement. » (ibid.), observations, adoption (p. 408). — Titre 1er. — De la création d'agglomérations nouvelles. — Art. 1er (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article, afin d'améliorer la définition des agglomérations nouvelles et de fixer le régime spécial des agglomérations nouvelles à un minimum de 20.000 logements au lieu de 10.000 (*ibid.*), sous-amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, tendant à revenir au chiffre de 10.000 logements (*ibid.*), observations, rejet du sous-amendement et adoption de l'amendement (p. 409). — Art. additionnel 1er *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, après l'article 1er, à insérer un article additionnel 1er *bis* nouveau ainsi conçu : « La création d'une agglomération nouvelle est décidée par décret en Conseil d'Etat après avis du conseil général, des conseils municipaux intéressés et, éventuellement, du conseil de la communauté urbaine intéressée. Ces avis sont pris sur le vu d'un rapport préalable permettant d'apprécier la cohérence des objectifs à atteindre, compte tenu du nombre de logements prévus, et délimitant le périmètre de la zone dans laquelle sera créé l'agglomération nouvelle. Cette zone doit coïncider avec les limites territorales des communes et être incluse à l'intérieur des limites d'un seul département. Si, exceptionnellement, un territoire communal doit être compris pour partie dans la zone, la commune devra soit céder ce territoire à une commune déjà incluse dans la zone, soit obtenir l'extension de la zone à la totalité de son territoire. Le décret prévu au présent article définit les conditions de création de l'agglomération nouvelle. » (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à remplacer les quatre derniers alinéas du texte proposé par les dispositions suivantes : « Ces avis sont pris sur le vu d'un rapport préalable permettant d'apprécier la cohérence des objectifs à atteindre compte tenu du nombre de logements prévus, énumérant les communes intéressées et délimitant un périmètre d'urbanisation pour la création de l'agglomération nouvelle. Le décret prévu au présent article énumère les communes intéressées et fixe le périmètre d'urbanisation. » (*ibid.*), observations, adoption du premier alinéa de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur et adoption du sous-amendement par M. Adolphe Chauvin (p. 412). — La proposition de loi est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; Adolphe Chauvin ; André Colin ; Jacques Eberhard ; Gustave Héon ; André Mignot, rapporteur ; Marcel Prélot, vice-président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Suite de la discussion [28 mai 1970] (p. 534 et suiv.). — *Suite de la discussion des articles* (p. 534 et suiv.). — Art. 2 (p. 534). — Amendement par M. Adolphe Chauvin, tendant à une nouvelle rédaction de cet article fixant les modalités de participation des communes à la création des agglomérations nouvelles (p. 535) ; amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du même article (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Jacques Eberhard à l'amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à faire référence à l'article 5 *bis* nouveau (*ibid.*) ; observations, adoption (p. 537) par scrutin public (n° 42) de l'amendement par M. Adolphe Chauvin ; l'amendement par M. André Mignot, rapporteur et le sous-amendement par M. Jacques Eberhard, deviennent sans objet (p. 538). — Art. additionnel 2 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 2 *bis* nouveau fixant les conditions de création du syndicat communautaire d'aménagement (*ibid.*) et sous-amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à compléter *in fine* le texte de l'amendement précédent par un alinéa relatif aux conditions de création de l'ensemble urbain (*ibid.*) observations, adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*). — Art. additionnel 2 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement pour M. Adolphe Chauvin tendant à insérer, après l'article additionnel 2 *bis* nouveau un article additionnel 2 *ter* nouveau relatif aux limites de la zone de création de l'agglomération nouvelle (*ibid.*) et amendement par M. André Mignot, rapporteur tendant également à fixer les limites de la zone d'agglomération nouvelle (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (p. 539). — Art. 3 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer cet article déterminant les conditions de fonctionnement du syndicat communautaire, dont les dispositions seront reprises à l'article 5 *ter* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 4 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à supprimer cet article relatif à la création par décret de « l'ensemble urbain » (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'ensemble urbain et à sa constitution par décret (*ibid.*), sous-amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à modifier les quatre premiers alinéas du texte de l'amendement afin de réduire les divers délais prévus (p. 540), observations, adoption du sous-amendement par M. Adolphe Chauvin et de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (p. 541). — Art. additionnel 5 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, après l'article 5, à insérer un article additionnel 5 *bis* nouveau relatif à la composition du comité de syndicat (*ibid.*) et sous-amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à modifier les trois premiers alinéas de l'amendement précédent (*ibid.*), observations, retrait du sous-amendement par M. Adolphe Chauvin et adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (p. 542). — Art. additionnel 5 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant, après l'article 5 *bis*, à insérer un article additionnel 5 *ter* nouveau, reprenant les dispositions de l'article 3 supprimé relatives aux conventions entre le syndicat communautaire et l'établissement public chargé de l'aménagement de l'agglomération nouvelle (*ibid.*) ; amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à une nouvelle rédaction du même article ; amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, tendant également à une nouvelle rédaction du même article (*ibid.*) ; observations, adoption partielle de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (p. 544) ; les amendements par M. André Mignot, rapporteur et par M. André Bord, secrétaire d'Etat deviennent sans objet (*ibid.*). — Art. 6 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à modifier cet article de références au code de l'administration communale (p. 545), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 7 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'exercice des compétences du syndicat communautaire d'aménagement sur la partie du territoire des communes située à l'extérieur du périmètre d'urbanisation (*ibid.*) et amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à une autre rédaction du même texte (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (*ibid.*). — Art. 8 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux compétences du syndicat communautaire ; amendement par M. Jacques Eberhard tendant à limiter les compétences du syndicat communautaire au seul aménagement de l'agglomération nouvelle (*ibid.*) et amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à faire référence pour le périmètre dans lequel s'exercent les compétences du syndicat communautaire, non pas : « à l'article 1er ci-dessus », mais : « à l'article 2 *ter* ci-dessus (*ibid.*) ; observations, retrait de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (p. 546), rejet de l'amendement par M. Jacques Eberhard (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (*ibid.*). — Art. 9 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif au budget du syndicat communautaire (*ibid.*) ; amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction du même article (*ibid.*) ; amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à une nouvelle rédaction du même article (*ibid.*) ; observations, retrait de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (p. 547), rejet de l'amendement par M. Jacques Eberhard (*ibid.*) et adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (*ibid.*). — Art. 10 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à supprimer cet article relatif aux bases d'imposition et ressources du syndicat communautaire (p. 548), observations, rejet (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article (*ibid.*) ; amendement par M. Adolphe Chauvin tendant, aux paragraphes I et II, à rem-

placer la référence « à l'article premier ci-dessus » par la référence « à l'article 2 *ter* ci-dessus » (*ibid.*) ; amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, tendant à adapter cet article aux modifications apportées à la teneur des divers articles précédents (p. 549) ; observations, retrait de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (p. 550), l'amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, devient sans objet (*ibid.*). — Art. 11 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation par M. André Mignot, rapporteur (*ibid*) ; amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à mettre en harmonie l'article 11 avec les dispositions précédentes, faisant référence non plus à l'article 1er mais à l'article 2 *ter* (*ibid.*) ; observations, retrait de l'amendement d'harmonisation par M. André Mignot, rapporteur, et adoption de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (*ibid.*). — Art. 12 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer du texte de l'article 12 l'expression suivante. « dans chaque fraction du syndicat correspondant à une commune donnée et incluse à l'intérieur de la zone prévue à l'article 1er ci-dessus » (*ibid.*) ; amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à remplacer les mots : « à l'article 1er ci-dessus », par les mots : « à l'article 2 *ter* ci-dessus » (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur, et adoption de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (*ibid.*). — Art. 13 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à une nouvelle rédaction de cet article afin que ce soit le syndicat communautaire d'aménagement qui propose qu'un décret érige en commune nouvelle la zone prévue à l'article 1er ou la rattache à l'une des communes situées dans le périmètre de cette zone (*ibid.*) ; amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'administration provisoire du syndicat communautaire (*ibid.*) et sous-amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à modifier les premier et deuxième alinéas du même amendement (p. 551), observations, rejet de l'amendement par M. Jacques Eberhard, adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur, et du sous-amendement par M. Adolphe Chauvin, accepté par la commission (*ibid.*). — Art. 15 (*ibid.*). — Amendement par M. Jacques Eberhard tendant à supprimer cet article et les autres articles du titre III relatif à l'ensemble urbain (*ibid.*), observations, rejet (p. 552). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de ne conserver que les dispositions concernant le régime de l'ensemble urbain et de reporter à un article suivant les dispositions concernant l'administration de l'ensemble urbain (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Article additionnel 15 *bis* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 15 *bis* nouveau relatif à l'administration de l'ensemble urbain (*ibid.*) ; sous-amendement par M. Adolphe Chauvin tendant à une nouvelle rédaction du même article additionnel (*ibid.*) ; sous-amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, tendant à une nouvelle rédaction du même article additionnel (p. 553) ; observations, vote par division et adoption partielle de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur, et des sous-amendements par M. Adolphe Chauvin et par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (p. 555). — Article additionnel 15 *bis* A nouveau (*ibid.*). — Deux amendements identiques par M. Adolphe Chauvin et par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, tendant à insérer un article additionnel 15 *bis* A nouveau relatif au remplacement du conseil de l'ensemble urbain qui n'a pas, dans le délai prévu, passé la convention avec l'établissement public (*ibid.*), retrait de l'amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur (*ibid.*), adoption de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (p. 556). — Article additionnel 15 *ter* nouveau (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à insérer un article additionnel 15 *ter* nouveau relatif aux compétences de la commission communale des impôts directs que le conseil de l'ensemble urbain assume de plein droit (*ibid.*), observations, adoption (ibid.). — Art. 16 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à supprimer cet article dont les dispositions ont été reportées à l'article 15 *bis* (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 17 (*ibid.*). — Deux amendements d'harmonisation par M. André Mignot, rapporteur et par M. Adolphe Chauvin (*ibid.*), observations, retrait de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur, et adoption de l'amendement par M. Adolphe Chauvin (p. 557). — Art. 18 (*ibid.*). — Amendement d'harmonisation au premier alinéa de cet article par M. André Mignot, rapporteur, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à remplacer le deuxième alinéa de cet article par deux alinéas soumettant l'ensemble urbain au même régime que les communes en ce qui concerne les attributions et répartitions du versement représentatif de la part locale de la taxe sur les salaires (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Art. 19 (*ibid.*). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif à l'aide de l'Etat (*ibid.*) et amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, tendant à une nouvelle rédaction du même article (*ibid.*), observations, adoption de l'amendement par M. André Mignot, rapporteur (p. 558), l'amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, devient sans objet (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; Fernand Chatelain ; Adolphe Chauvin ; Etienne Dailly ; Jacques Eberhard ; Gustave Héon ; André Mignot, rapporteur. — *Explications de vote :* MM. Fernand Chatelain ; Pierre Giraud ; Etienne Dailly. — Sur l'ensemble (p. 559) et par scrutin public (n° 43). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 96).

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture le 25 juin 1970. — Voy. : Impressions, nos 1178, 1280, 276.

Deuxième transmission au Sénat [26 juin 1970] (I., n° 326). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. André Mignot [27 juin 1970] (I., n° 343). — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1311 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. André Mignot, rapporteur ; André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; Adolphe Chauvin. — *Discussion des articles* (p. 1313 et suiv.). — Art. 1er (p. 1313). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à modifier cet article afin de porter les programmes de construction des agglomérations nouvelles de 10.000 logements minimum à 20.000 logements minimum (*ibid.*), observations, rejet (*ibid.*). — Art. 8 (p. 1314). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à une nouvelle rédaction de cet article relatif aux compétences des syndicats communautaires d'aménagement (*ibid.*), observations, adoption (p. 1315). — Art. 15 *bis* (*ibid.*). — Amendement rédactionnel au deuxième alinéa de l'article 15 *bis*, observations, adoption (p. 1316). — Amendement par M. André Mignot, rapporteur, tendant à remplacer le troisième alinéa de l'article 15 par une disposition aux termes de laquelle les neuf conseillers généraux qui administreront l'ensemble urbain soient élus par leurs pairs (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*), par scrutin public (n° 66). — Art. 19 (p. 1316). — Amendement par M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, tendant à modifier cet article afin de substituer « la garantie des collectivités publiques » à « la garantie de l'Etat » à l'ensemble urbain et au syndicat communautaire pour les opérations engageant leur propre responsabilité vis-à-vis des établissements publics de crédit (*ibid.*), observations, adoption modifiée [garantie de l'Etat *et* des collectivités publiques] (p. 1317). —*Ont pris part à la discussion des articles :* MM. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; Adolphe Chauvin ; Marcel Champeix ; Jacques Eberhard ; Gustave Héon ; André Mignot, rapporteur. — Sur l'ensemble (p. 1317). — Adoption (*ibid.*). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 156). — DEUXIÈME LECTURE.

Adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en troisième lecture le 30 juin 1970. — Voy. : Impressions, nos 1352, 1353, 299.

Troisième transmission au Sénat [30 juin 1970] (I., n° 359). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage univervel, du règlement et d'administration générale. — **Discussion** [30 juin 1970] (p. 1327 et 1328). — *Sont entendus dans la discussion générale* : MM. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur ; Adolphe Chauvin ; André Mignot, rapporteur. — *Article* 8 (p. 1328). — Sur l'ensemble (*ibid.*), adoption (*ibid.*). — ADOPTION (n° 166). — TROISIÈME LECTURE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-610 du 10 juillet 1970 (*J. Ô.* du 12 juillet 1970).

URBANISME. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

URBANISME (OPERATIONS DE RENOVATION)

Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 90.

Voy : QUESTIONS ORALES, 1091.

URBANISME (PARIS)

Voy : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 67.

Voy. : QUESTIONS ORALES, 1016.

URBANISME (VILLES NOUVELLES). — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 67.

V

VALEURS MOBILIERES

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy. : LOIS DE FINANCES.

VEHICULES AUTOMOBILES (FOURRIERE). — Voy. : AUTOMOBILES.

VENTE. — Voy. : CONFISCATION.

VERSAILLES (PARC). — Voy. : QUESTIONS ORALES, 1008.

V'EILLESSE

Proposition de loi, présentée par M. Jacques DUCLOS, *sénateur*, **tendant à porter à 450 francs par mois le minimum garanti pour les personnes âgées et à 8.400 francs par an et par personne le plafond des ressources ouvrant droit aux allocations vieillesse** [*J. O.* lois et décrets 16 janvier 1971. — Rattachée pour ordre au procès verbal de la séance du 19 décembre 1970] (I., n° 160). — Renvoi à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

VIEILLESSE. — Voy. : BAUX RURAUX.

VIE PRIVEE (ATTEINTES A LA). — Voy. : LIBERTÉS PUBLIQUES.

VIGNETTE. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

VILLES NOUVELLES. — Voy. : QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT, 84.

VINS

Voy. : FINANCES PUBLIQUES.

Voy : IMPÔTS.

VINS (REGIME FISCAL). — Voy. : FINANCES PUBLIQUES (projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier).

VOIES NAVIGABLES. — Voy. : LOIS DE FINANCES.

VIOLENCES ET VOIES DE FAIT

Projet de loi présenté par M. Jacques CHABAN-DELMAS, *Premier ministre*, **tendant à réprimer certaines formes nouvelles de délinquance.** — Adopté par l'Assemblée nationale le 29 avril 1970. — Voy. : Impressions n°s 1072, 1105, 215. — **Transmission au Sénat** [5 mai 1970] (I., n° 196). — Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. — Rapport par M. Jacques Piot [19 mai 1970] (I., n° 215). — **Discussion** [21 mai 1970] (p. 459 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Piot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre ; Raymond Guyot ; Edouard Le Bellegou ; Marcel Martin ; Guy Petit ; Pierre Marcilhacy ; Jacques Pelletier ; Pierre Carous ; Marcel Gargar ; Pierre de Félice ; Charles Bosson. — *Discussion des articles* (p. 491 et suiv.). — Art. 1er (p. 491). — L'alinéa introductif de cet article est réservé (p. 492). — Amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant, dans le texte présenté pour le premier alinéa de l'article 314 du code pénal, à remplacer les mots : « action menée à force ouverte » par les mots : « action concertée, menée à force ouverte » (*ibid.*), observations, adoption (*ibid.*). — Amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant au début du texte proposé pour l'article 314 du code pénal, à préciser la notion de force ouverte (*ibid.*), observations, rejet (p. 493). — Trois amendements au premier alinéa du texte proposé pour l'article 314 du code pénal : amendement par M. Edouard Le Bellegou tendant à remplacer les mots : « les chefs ou organisateurs de ces groupes », par les mots : « les organisateurs de cette action » (*ibid.*), amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, tendant à remplacer les mots : « les chefs ou organisateurs de ces groupes, ainsi que ceux qui y auront participé », par les mots : « les responsables ou organisateurs de cette action, ainsi que ceux qui y auront participé volontairement et en connaissance de cause » (*ibid.*), amendement par M. Jean Filippi tendant après les mots : « les chefs ou organisateurs de ces groupes » à insérer les mots : « dans la mesure où la preuve de leur responsabilité aura été établie » (*ibid.*), observations, l'amendement par M. Jean Filippi est retiré (*ibid.*), l'amendement par M. Edouard Le Bellegou et l'amendement par M. Jacques Piot, rapporteur, dans la nouvelle rédaction suivante : « les organisateurs de cette action ainsi que ceux qui y auront participé volontairement et en connaissance de cause » sont adoptés (*ibid.*). — Trois amendements identiques par M. Henri Caillavet, par M. Pierre Schiélé, par M. Edouard Le Bellegou, tendant à supprimer les deuxième, troisième et quatrième alinéas du texte proposé pour l'article 314 du code pénal (*ibid.*), observations, adoption (p. 496) par scrutin public (n° 40). — Amendement de coordination au cinquième alinéa du texte proposé pour l'article 314 du code pénal, par M. Pierre Schiélé (p. 496), adoption (p. 497). — Amendement par M. André Mignot tendant à la fin du dernier alinéa du texte présenté pour l'article 314 du code pénal, à supprimer les mots : « sans que cette limitation soit opposable à une action en réparation engagée par la victime en application des articles 116 à 122 du code de l'administration communale (*ibid.*), observations, retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Raymond Bonnefous, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale ; Henri Caillavet ; Jean Filippi ; Paul Guillard ; Edouard Le Bellegou ; Pierre Marcilhacy ; André Mignot ; Louis Namy ; Jacques Piot, rapporteur ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Roger Poudonson. — *Explication de vote :* M. Antoine Courrière. — Sur l'ensemble (p. 498) et par scrutin public (n° 41). — ADOPTION MODIFIÉE (n° 95).

Adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale (commission mixte paritaire le 4 juin 1970. — Voy. : Impressions n°s 1153, 1187, 244.

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (article 45, alinéa 2 de la Constitution) [21 mai 1970] (p. 498). — Election des membres de la commission (p. 499). — Rapport par M. Jacques Piot [4 juin 1970] (I., n° 255). — **Discussion** [4 juin 1970] (p. 610 et suiv.). — *Sont entendus dans la discussion générale :* MM. Jacques Piot, rapporteur ; Henri Caillavet ; Edouard Le Bellegou ; René Pleven, garde des sceaux, ministre de la justice ; Jean Bertaud ; Louis Namy ; Pierre Marcilhacy. — *Article* 1er (p. 614). — Sur l'ensemble (p. 615) et par scrutin public (n° 47). — ADOPTION (n° 109). — COMMISSION MIXTE PARITAIRE. — TEXTE DÉFINITIF.

Promulgation : loi n° 70-480 du 8 juin 1970 (*J. O.* du 9 juin 1970).

VOIES RAPIDES. — Voy. : EXPROPRIATION.

VOIRIE. — Voy. : EXPROPRIATION.

VOIRIE (SUPPRESSION DE LA TAXE DE). — Voy. : LOIS DE FINANCES.

VOTE. — Voy. : SERVICE NATIONAL.

Y

YOUGOSLAVIE. — Voy. : TRAITÉS ET CONVENTIONS.

TABLE DES RENSEIGNEMENTS DIVERS

BUREAU DU SENAT

BUREAU D'AGE

2 octobre 1970.

SECRÉTAIRES D'AGE	SECRÉTAIRES D'AGE
Mme Marie-Thérèse GOUTMANN.	MM. Albert PEN.
MM. Guy SCHMAUS.	Hamadou BARKAT GOURAT.
André AUBRY.	Jacques PELLETIER.

BUREAU DEFINITIF

PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES	QUESTEURS
M. Alain POHER. (Elu le 2 octobre 1968.)	MM. André MERIC. Pierre CAROUS. Pierre GARET. Etienne DAILLY. (Elus le 4 octobre 1968.)	MM. Jean-Pierre BLANCHET. Charles DURAND. Jean GEOFFROY. Paul GUILLARD. Louis NAMY. Jean NOURY. Jacques PELLETIER. Jacques PIOT. (Nommés le 7 octobre 1970.)	MM. Gérard MINVIELLE. Jacques MENARD. André FOSSET. (Elus le 4 octobre 1968.)

LISTE ALPHABÉTIQUE

de Mmes et MM. les Sénateurs.

(Au 31 décembre 1970.)

A

Ahmed ABDALLAH, Comores.
Hubert d'ANDIGNÉ, Orne.
Louis ANDRE, Calvados.
André ARMENGAUD, Français établis hors de France.
Jean AUBIN, Hautes-Alpes.
André AUBRY, Hauts-de-Seine.

B

Jean de BAGNEUX, Côtes-du-Nord.
Octave BAJEUX, Nord.
Clément BALESTRA, Var.
Pierre BARBIER, Nièvre.
Jean BARDOL, Pas-de-Calais.
Hamadou BARKAT GOURAT, Territoire français des Afars et des Issas.
Edmond BARRACHIN, Hauts-de-Seine.
André BARROUX, Puy-de-Dôme.
Maurice BAYROU, Paris.
Joseph BEAUJANNOT, Loir-et-Cher.
Jean BENE, Hérault.
Aimé BERGEAL, Yvelines.
Jean BERTAUD, Val-de-Marne.
Jean BERTHOIN, Isère.
Général Antoine BETHOUART. Français établis hors de France.
Auguste BILLIEMAZ, Ain.
Jean-Pierre BLANC, Savoie.
Jean-Pierre BLANCHET, Loire.
René BLONDELLE, Aisne.
Raymond BOIN, Haute-Marne.
Edouard BONNEFOUS, Yvelines.
Raymond BONNEFOUS, Aveyron.
Georges BONNET, Lozère.
Charles BOSSON, Haute-Savoie.
Serge BOUCHENY, Paris.
Marcel BOULANGÉ, Territoire de Belfort.
Jean-Marie BOULOUX, Vienne.
Pierre BOUNEAU, Landes.
Amédée BOUQUEREL, Oise.
Pierre BOURDA, Hautes-Pyrénées.
Philippe de BOURGOING, Calvados.
Jean-Eric BOUSCH, Moselle.
Robert BOUVARD, Haute-Loire.
Joseph BRAYARD, Ain.
Marcel BREGEGERE, Dordogne.
Louis BRIVES, Tarn.
Martial BROUSSE, Meuse.
Pierre BROUSSE, Hérault.
Pierre BRUN, Seine-et-Marne.
Raymond BRUN, Gironde.
Robert BRUYNEEL, Loir-et-Cher.

C

Henri CAILLAVET, Lot-et-Garonne.
Jacques CARAT, Val-de-Marne.
Roger CARCASSONNE, Bouches-du-Rhône.
Mme Marie-Hélène CARDOT, Ardennes.
Pierre CAROUS, Nord.
Maurice CARRIER, Français établis hors de France.
Charles CATHALA, Seine-Saint-Denis.
Léon CHAMBARETAUD, Rhône.
Marcel CHAMPEIX, Corrèze.
Fernand CHATELAIN, Val-d'Oise.
Michel CHAUTY, Loire-Atlantique.
Adolphe CHAUVIN, Val-d'Oise.
Albert CHAVANAC, Paris.
Pierre de CHEVIGNY, Meurthe-et-Moselle.
Georges COGNIOT, Paris.
André COLIN, Finistère.
Jean COLIN, Essonne.
Jean COLLERY, Marne.
Francisque COLLOMB, Rhône.
André CORNU, Côtes-du-Nord.
Yvon COUDE DU FORESTO, Deux-Sèvres.
Roger COURBATERE, Corrèze.
Antoine COURRIERE, Aude.
Louis COURROY, Vosges.
Maurice COUTROT, Seine-Saint-Denis.
Mme Suzanne CREMIEUX, Gard.

D

Etienne DAILLY, Seine-et-Marne.
Georges DARDEL, Hauts-de-Seine.
Marcel DAROU, Nord.
Michel DARRAS, Pas-de-Calais.
Léon DAVID, Bouches-du-Rhône.
Roger DEBLOCK, Nord.
Jean DEGUISE, Aisne.
Roger DELAGNES, Bouches-du-Rhône.
Claudius DELORME, Rhône.
Jacques DESCOURS DESACRES, Calvados.
Henri DESSEIGNE, Loire.
André DILIGENT, Nord.
Paul DRIANT, Moselle.
Emile DUBOIS, Nord.
Hector DUBOIS, Oise.
Roger DUCHET, Côte-d'Or.
Jacques DUCLOS, Seine-Saint-Denis.
Baptiste DUFEU, Isère.
André DULIN, Charente-Maritime.
Charles DURAND, Cher.
Hubert DURAND, Vendée.
Yves DURAND, Vendée.
Emile DURIEUX, Pas-de-Calais.
François DUVAL, Martinique.

E

Jacques EBERHARD, Seine-Maritime.
Jean ERRECART, Pyrénées-Atlantiques.
Fernand ESSEUL, Maine-et-Loire.
Yves ESTEVE, Ille-et-Vilaine.

F

Pierre de FELICE, Loiret.
Charles FERRANT, Seine-Maritime.
Jean FILIPPI, Corse.
Jean FLEURY, Hauts-de-Seine.
Marcel FORTIER, Indre-et-Loire.
André FOSSET, Hauts-de-Seine.

G

Pierre GARET, Somme.
Marcel GARGAR, Guadeloupe.
Roger GAUDON, Val-de-Marne.
Abel GAUTHIER, Puy-de-Dôme.
Lucien GAUTIER, Maine-et-Loire.
Jean GEOFFROY, Vaucluse.
François GIACOBBI, Corse.
Pierre GIRAUD, Paris.
Victor GOLVAN, Morbihan.
Pierre GONARD, Allier.
Mme Marie-Thérèse GOUTMANN, Seine-Saint-Denis.
Lucien GRAND, Charente-Maritime.
Jean GRAVIER, Jura.
Robert GRAVIER, Meurthe-et-Moselle.
Léon-Jean GREGORY, Pyrénées-Orientales.
Louis GROS, Français établis hors de France.
Paul GUILLARD, Loire-Atlantique.
Paul GUILLAUMOT, Yonne.
Louis GUILLOU, Finistère.
Marcel GUISLAIN, Nord.
Raymond GUYOT, Paris.

H

Jacques HABERT, Français établis hors de France.
Roger du HALGOUET, Ille-et-Vilaine.
Yves HAMON, Finistère.
Baudouin de HAUTECLOCQUE, Pas-de-Calais.
Henri HENNEGUELLE, Pas-de-Calais.
Jacques HENRIET, Doubs.
Gustave HEON, Eure.
Roger HOUDET, Seine-Maritime.

I

Alfred ISAUTIER, Réunion.

J

René JAGER, Moselle.
Maxime JAVELLY, Alpes-de-Haute-Provence.
Léon JOZEAU-MARIGNE, Manche.
Louis JUNG, Bas-Rhin.
Lucien JUNILLON, Drôme.

K

Michel KAUFFMANN, Bas-Rhin.
Alfred KIEFFER, Bas-Rhin.
Michel KISTLER, Bas-Rhin.

L

Jean LACAZE, Tarn-et-Garonne.
Jean de LACHOMETTE, Haute-Loire.
Henri LAFLEUR, Nouvelle-Calédonie.
Mme Catherine LAGATU, Paris.
Maurice LALLOY, Seine-et-Marne.
Marcel LAMBERT, Morbihan.
Georges LAMOUSSE, Haute-Vienne.
Adrien LAPLACE, Tarn-et-Garonne.
Emmanuel LARTIGUE, Pyrénées-Atlantiques.
Robert LAUCOURNET, Haute-Vienne.
Robert LAURENS, Aveyron.
Charles LAURENT-THOUVEREY, Jura.
Guy de LA VASSELAIS, Eure-et-Loir.
Arthur LAVY, Haute-Savoie.
Edouard LE BELLEGOU, Var.
Jean LECANUET, Seine-Maritime.
Fernand LEFORT, Seine-Saint-Denis.
Jean LEGARET, Paris.
Modeste LEGOUEZ, Eure.
Marcel LEGROS, Saône-et-Loire.
Marcel LEMAIRE, Marne.
Bernard LEMARIE, Côtes-du-Nord.
François LEVACHER, Eure-et-Loir.
Jean LHOSPIED, Nièvre.
Robert LIOT, Nord.
Henry LOSTE, Wallis et Futuna.
Ladislas du LUART, Sarthe.

M

Pierre MAILHE, Hautes-Pyrénées.
Pierre MAILLE, Somme.
Pierre MARCILHACY, Charente.
Georges MARIE-ANNE, Martinique.
Louis MARTIN, Loire.
Marcel MARTIN, Meurthe-et-Moselle.
Paul MASSA, Alpes-Maritimes.
Pierre-René MATHEY, Haute-Marne.
Jean-Baptiste MATHIAS, Savoie.
Marcel MATHY, Saône-et-Loire.
Michel MAURICE-BOKANOWSKI, Hauts-de-Seine.
Jacques MAURY, Sarthe.
Jacques MENARD, Deux-Sèvres.
André MERIC, Haute-Garonne.
André MESSAGER, Val-d'Oise.
Léon MESSAUD, Haute-Garonne.
André MIGNOT, Yvelines.
Paul MINOT, Paris.
Gérard MINVIELLE, Landes.
Michel MIROUDOT, Haute-Saône.
Paul MISTRAL, Isère.
Marcel MOLLE, Ardèche.
Max MONICHON, Gironde.
Gaston MONNERVILLE, Lot.
René MONORY, Vienne.
Claude MONT, Loire.
Geoffroy de MONTALEMBERT, Seine-Maritime.
André MONTEIL, Finistère.
Lucien DE MONTIGNY, Mayenne.
Gabriel MONTPIED, Puy-de-Dôme.
Roger MOREVE, Indre.
André MORICE, Loire-Atlantique.
Léon MOTAIS DE NARBONNE, Français établis hors de France.

N

Louis NAMY, Essonne.
Jean NATALI, Oise.
Jean NAYROU, Ariège.
Jean NOURY, Ille-et-Vilaine.
Marcel NUNINGER, Haut-Rhin.

P

Dominique PADO, Paris.
Gaston PAMS, Pyrénées-Orientales.
Henri PARISOT, Vosges.
Guy PASCAUD, Charente.
François PATENOTRE, Aube.
Paul PAULY, Creuse.
Marc PAUZET, Gironde.
Marcel PELLENC, Vaucluse.
Paul PELLERAY, Orne.
Jacques PELLETIER, Aisne.
Albert PEN, Saint-Pierre et Miquelon.
Lucien PERDEREAU, Loiret.
Jean PERIDIER, Hérault.
Guy PETIT, Pyrénées-Atlantiques.
Paul PIALES, Cantal.
André PICARD, Côte-d'Or.
Jules PINSARD, Saône-et-Loire.
Auguste PINTON, Rhône.
Jacques PIOT, Yonne.
Alain POHER, Val-de-Marne.
Fernand POIGNANT, Sarthe.
Alfred POROI, Polynésie française.
Georges PORTMANN, Gironde.
Roger POUDONSON, Pas-de-Calais.
Marcel PRELOT, Doubs.
Henri PRETRE, Haute-Saône.
Pierre PROST, Essonne.

R

Mlle Irma RAPUZZI, Bouches-du-Rhône.
Jacques RASTOIN, Bouches-du-Rhône.
Joseph RAYBAUD, Alpes-Maritimes.
Georges REPIQUET, Réunion.
Etienne RESTAT, Lot-et-Garonne.
Paul RIBEYRE, Ardèche.
Eugène ROMAINE, Creuse.
Vincent ROTINAT, Indre.
Alex ROUBERT, Alpes-Maritimes.
Georges ROUGERON, Allier.

S

Maurice SAMBRON, Loire-Atlantique.
Jean SAUVAGE, Maine-et-Loire.
Pierre SCHIELE, Haut-Rhin.
François SCHLEITER, Meuse.
Guy SCHMAUS, Hauts-de-Seine.
Robert SCHMITT, Moselle.
Abel SEMPE, Gers.
Charles SINSOUT, Dordogne.
Edouard SOLDANI, Var.
Robert SOUDANT, Marne.
Jacques SOUFFLET, Yvelines.
Marcel SOUQUET, Aude.
Charles SURAN, Haute-Garonne.

T

Edgar TAILHADES, Gard.
Pierre-Christian TAITTINGER, Paris.
Louis TALAMONI, Val-de-Marne.
Henri TERRE, Aube.
Louis THIOLERON, Cantal.
René TINANT, Ardennes.
Henri TOURNAN, Gers.
René TRAVERT, Manche.

V

Raoul VADEPIED, Mayenne.
Amédée VALEAU, Guadeloupe.
Jacques VASSOR, Indre-et-Loire.
Fernand VERDEILLE, Tarn.
Maurice VERILLON, Drôme.
Jacques VERNEUIL, Charente-Maritime.
Jean-Louis VIGIER, Paris.
Robert VIGNON, Guyane.
Yves VILLARD, Cher.
Hector VIRON, Nord.
Joseph VOYANT, Rhône.

W

Raymond de WAZIERES, Somme.

Y

Michel YVER, Manche.
Joseph YVON, Morbihan.

Z

Charles ZWICKERT, Haut-Rhin.

Modifications survenues du 1er janvier au 31 décembre 1970.

SÉNATEURS	CIRCONSCRIPTION	MOTIF	DATE	REMPLACÉ PAR	DATE
MM. Jean-Marie LOUVEL....	Calvados.	Décès.	13 juin 1970.	MM. Philippe de BOURGOING.	6 juin 1970.
Roger MENU.....	Marne.	Décès.	19 août 1970.	Jean COLLERY.....	20 août 1970.
Eugène JAMAIN.....	Cher.	Décès.	24 octobre 1970.	Yves VILLARD.....	27 octobre 1970.
Roger BESSON.....	Allier.	Décès.	23 novembre 1970.	Pierre GONARD.....	25 novembre 1970.

LISTE DE Mmes ET MM. LES SÉNATEURS par circonscriptions électorales.

(Au 31 décembre 1970) (1).

A) DEPARTEMENTS METROPOLITAINS

Ain (2 sénateurs).

M. Auguste BILLIEMAZ.
M. Joseph BRAYARD.

Aisne (3 sénateurs).

M. René BLONDELLE.
M. Jean DEGUISE.
M. Jacques PELLETIER.

Allier (2 sénateurs).

M. Pierre GONARD.
M. Georges ROUGERON.

Alpes-de-Haute-Provence (1 sénateur).

M. Maxime JAVELLY.

Alpes (Hautes-) (1 sénateur).

M. Jean AUBIN.

Alpes-Maritimes (3 sénateurs).

M. Paul MASSA.
M. Joseph RAYBAUD.
M. Alex ROUBERT.

Ardèche (2 sénateurs).

M. Marcel MOLLE.
M. Paul RIBEYRE.

Ardennes (2 sénateurs).

Mme Marie-Hélène CARDOT.
M. René TINANT.

Ariège (1 sénateur).

M. Jean NAYROU.

Aube (2 sénateurs).

M. François PATENOTRE.
M. Henri TERRE.

Aude (2 sénateurs).

M. Antoine COURRIERE.
M. Marcel SOUQUET.

Aveyron (2 sénateurs).

M. Raymond BONNEFOUS.
M. Robert LAURENS.

Belfort (territoire de) (1 sénateur).

M. Marcel BOULANGE.

Bouches-du-Rhône (5 sénateurs).

M. Roger CARCASSONNE.
M. Léon DAVID.
M. Roger DELAGNES.
Mlle Irma RAPUZZI.
M. Jacques RASTOIN.

Calvados (3 sénateurs).

M. Louis ANDRE.
M. Philippe de BOURGOING.
M. Jacques DESCOURS DESACRES.

Cantal (2 sénateurs).

M. Paul PIALES.
M. Louis THIOLERON.

Charente (2 sénateurs).

M. Pierre MARCILHACY.
M. Guy PASCAUD.

Charente-Maritime (3 sénateurs).

M. André DULIN.
M. Lucien GRAND.
M. Jacques VERNEUIL.

Cher (2 sénateurs).

M. Charles DURAND.
M. Yves VILLARD.

Corrèze (2 sénateurs).

M. Marcel CHAMPEIX.
M. Roger COURBATERE.

Corse (2 sénateurs).

M. Jean FILIPPI
M. François GIACOBBI.

Côte-d'Or (2 sénateurs).

M. Roger DUCHET.
M. André PICARD.

Côtes-du-Nord (3 sénateurs).

M. Jean de BAGNEUX.
M. André CORNU.
M. Bernard LEMARIE.

Creuse (2 sénateurs).

M. Paul PAULY.
M. Eugène ROMAINE.

Dordogne (2 sénateurs).

M. Marcel BREGEGERE.
M. Charles SINSOUT.

Doubs (2 sénateurs).

M. Jacques HENRIET.
M. Marcel PRELOT.

Drôme (2 sénateurs).

M. Lucien JUNILLON.
M. Maurice VERILLON.

Essonne (3 sénateurs).

M. Jean COLIN.
M. Louis NAMY.
M. Pierre PROST.

Eure (2 sénateurs).

M. Gustave HEON.
M. Modeste LEGOUEZ.

Eure-et-Loir (2 sénateurs).

M. Guy de LA VASSELAIS.
M. Français LEVACHER.

Finistère (4 sénateurs).

M. André COLIN.
M. Louis GUILLOU.
M. Yves HAMON.
M. André MONTEIL.

Gard (2 sénateurs).

Mme Suzanne CREMIEUX.
M. Edgar TAILHADES.

Garonne (Haute-) (3 sénateurs).

M. André MERIC.
M. Léon MESSAUD.
M. Charles SURAN.

Gers (2 sénateurs).

M. Abel SEMPE.
M. Henri TOURNAN.

Gironde (4 sénateurs).

M. Raymond BRUN.
M. Max MONICHON.
M. Marc PAUZET.
M. Georges PORTMANN.

Hauts-de-Seine (7 sénateurs).

M. André AUBRY.
M. Edmond BARRACHIN.
M. Georges DARDEL.
M. Jean FLEURY.
M. André FOSSET.
M. Michel MAURICE-BOKANOWSKI.
M. Guy SCHMAUS.

Hérault (3 sénateurs).

M. Jean BENE.
M. Pierre BROUSSE.
M. Jean PERIDIER.

Ille-et-Vilaine (3 sénateurs).

M. Yves ESTEVE.
M. Roger du HALGOUET.
M. Jean NOURY.

Indre (2 sénateurs).

M. Roger MOREVE.
M. Vincent ROTINAT.

Indre-et-Loire (2 sénateurs).

M. Marcel FORTIER.
M. Jacques VASSOR.

Isère (3 sénateurs).

M. Jean BERTHOIN.
M. Baptiste DUFEU.
M. Paul MISTRAL.

Jura (2 sénateurs).

M. Jean GRAVIER.
M. Charles LAURENT-THOUVEREY.

Landes (2 sénateurs).

M. Pierre BOUNEAU.
M. Gérard MINVIELLE.

Loir-et-Cher (2 sénateurs).

M. Joseph BEAUJANNOT.
M. Robert BRUYNEEL.

(1) Pour les modifications survenues du 1er janvier au 31 décembre 1970, voir tableau page précédente.

Loire (4 sénateurs).

M. Jean-Pierre BLANCHET.
M. Henri DESSEIGNE.
M. Louis MARTIN.
M. Claude MONT.

Loire (Haute-) (2 sénateurs).

M. Robert BOUVARD.
M. Jean de LACHOMETTE.

Loire-Atlantique (4 sénateurs).

M. Michel CHAUTY.
M. Paul GUILLARD.
M. André MORICE.
M. Maurice SAMBRON.

Loiret (2 sénateurs).

M. Pierre de FELICE.
M. Lucien PERDEREAU.

Lot (1 sénateur).

M. Gaston MONNERVILLE.

Lot-et-Garonne (2 sénateurs).

M. Henri CAILLAVET.
M. Etienne RESTAT.

Lozère (1 sénateur).

M. Georges BONNET.

Maine-et-Loire (3 sénateurs).

M. Fernand ESSEUL.
M. Lucien GAUTIER.
M. Jean SAUVAGE.

Manche (3 sénateurs).

M. Léon JOZEAU-MARIGNE.
M. René TRAVERT.
M. Michel YVER.

Marne (3 sénateurs).

M. Jean COLLERY.
M. Marcel LEMAIRE.
M. Robert SOUDANT.

Marne (Haute-) (2 sénateurs).

M. Raymond BOIN.
M. Pierre MATHEY.

Mayenne (2 sénateurs).

M. Lucien De MONTIGNY.
M. Raoul VADEPIED.

Meurthe-et-Moselle (3 sénateurs).

M. Pierre de CHEVIGNY.
M. Robert GRAVIER.
M. Marcel MARTIN.

Meuse (2 sénateurs).

M. Martial BROUSSE.
M. François SCHLEITER.

Morbihan (3 sénateurs).

M. Victor GOLVAN.
M. Marcel LAMBERT.
M. Joseph YVON.

Moselle (4 sénateurs).

M. Jean-Eric BOUSCH.
M. Paul DRIANT.
M. René JAGER.
M. Robert SCHMITT.

Nièvre (2 sénateurs).

M. Pierre BARBIER.
M. Jean LHOSPIED.

Nord (9 sénateurs).

M. Octave BAJEUX.
M. Pierre CAROUS.
M. Marcel DAROU.
M. Roger DEBLOCK.
M. André DILIGENT.
M. Emile DUBOIS.
M. Marcel GUISLAIN.
M. Robert LIOT.
M. Hector VIRON.

Oise (3 sénateurs).

M. Amédée BOUQUEREL.
M. Hector DUBOIS.
M. Jean NATALI.

Orne (2 sénateurs).

M. Hubert d'ANDIGNE.
M. Paul PELLERAY.

Paris (12 sénateurs).

M. Maurice BAYROU.
M. Serge BOUCHENY.
M. Albert CHAVANAC.
M. Georges COGNIOT.
M. Pierre GIRAUD.
M. Raymond GUYOT.
Mme Catherine LAGATU.
M. Jean LEGARET.
M. Paul MINOT.
M. Dominique PADO.
M. Pierre-Christian TAITTINGER.
M. Jean-Louis VIGIER.

Pas-de-Calais (6 sénateurs).

M. Jean BARDOL.
M. Michel DARRAS.
M. Emile DURIEUX.
M. Baudouin de HAUTECLOCQUE.
M. Henri HENNEGUELLE.
M. Roger POUDONSON.

Puy-de-Dôme (3 sénateurs).

M. André BARROUX.
M. Abel GAUTHIER.
M. Gabriel MONTPIED.

Pyrénées-Atlantiques (3 sénateurs).

M. Jean ERRECART.
M. Emmanuel LARTIGUE.
M. Guy PETIT.

Pyrénées (Hautes-) (2 sénateurs).

M. Pierre BOURDA.
M. Pierre MAILHE.

Pyrénées-Orientales (2 sénateurs).

M. Léon-Jean GREGORY.
M. Gaston PAMS.

Rhin (Bas-) (4 sénateurs).

M. Louis JUNG.
M. Michel KAUFFMANN.
M. Alfred KIEFFER.
M. Michel KISTLER.

Rhin (Haut-) (3 sénateurs).

M. Marcel NUNINGER.
M. Pierre SCHIELE.
M. Charles ZWICKERT.

Rhône (5 sénateurs).

M. Léon CHAMBARETAUD.
M. Francisque COLLOMB.
M. Claudius DELORME.
M. Auguste PINTON.
M. Joseph VOYANT.

Saône (Haute-) (2 sénateurs).

M. Michel MIROUDOT.
M. Henri PRETRE.

Saône-et-Loire (3 sénateurs).

M. Marcel LEGROS.
M. Marcel MATHY.
M. Jules PINSARD.

Sarthe (3 sénateurs).

M. Ladislas du LUART.
M. Jacques MAURY.
M. Fernand POIGNANT.

Savoie (2 sénateurs).

M. Jean-Pierre BLANC.
M. Jean-Baptiste MATHIAS.

Savoie (Haute-) (2 sénateurs).

M. Charles BOSSON.
M. Arthur LAVY.

Seine-Maritime (5 sénateurs).

M. Jacques EBERHARD.
M. Charles FERRANT.
M. Roger HOUDET.
M. Jean LECANUET.
M. Geoffroy de MONTALEMBERT.

Seine-et-Marne (3 sénateurs).

M. Pierre BRUN.
M. Etienne DAILLY.
M. Maurice LALLOY.

Seine-Saint-Denis (5 sénateurs).

M. Charles CATHALA.
M. Maurice COUTROT.
M. Jacques DUCLOS.
Mme Marie-Thérèse GOUTMANN.
M. Fernand LEFORT.

Sèvres (Deux-) (2 sénateurs).

M. Yvon COUDE DU FORESTO.
M. Jacques MENARD.

Somme (3 sénateurs).

M. Pierre GARET.
M. Pierre MAILLE.
M. Raymond de WAZIERES.

Tarn (2 sénateurs).

M. Louis BRIVES.
M. Fernand VERDEILLE.

Tarn-et-Garonne (2 sénateurs).

M. Jean LACAZE.
M. Adrien LAPLACE.

Val-de-Marne (5 sénateurs).

M. Jean BERTAUD.
M. Jacques CARAT.
M. Roger GAUDON.
M. Alain POHER.
M. Louis TALAMONI.

Val-d'Oise (3 sénateurs).

M. Fernand CHATELAIN.
M. Adolphe CHAUVIN.
M. André MESSAGER.

Var (3 sénateurs).

M. Clément BALESTRA.
M. Edouard LE BELLEGOU.
M. Edouard SOLDANI.

Vaucluse (2 sénateurs).

M. Jean GEOFFROY.
M. Marcel PELLENC.

Vendée (2 sénateurs).

M. Hubert DURAND.
M. Yves DURAND.

Vienne (2 sénateurs).

M. Jean-Marie BOULOUX.
M. René MONORY.

Vienne (Haute-) (2 sénateurs).

M. Georges LAMOUSSE.
M. Robert LAUCOURNET.

Vosges (2 sénateurs).

M. Louis COURROY.
M. Henri PARISOT.

Yonne (2 sénateurs).

M. Paul GUILLAUMOT.
M. Jacques PIOT.

Yvelines (4 sénateurs).

M. Aimé BERGEAL.
M. Edouard BONNEFOUS.
M. André MIGNOT.
M. Jacques SOUFFLET.

B) DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Guadeloupe (2 sénateurs).

M. Marcel GARGAR.
M. Amédée VALEAU.

Guyane (1 sénateur).

M. Robert VIGNON.

Martinique (2 sénateurs).

M. François DUVAL.
M. Georges MARIE-ANNE.

La Réunion (2 sénateurs).

M. Alfred ISAUTIER.
M. Georges REPIQUET.

C) TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Comores (1 sénateur).

M. Ahmed ABDALLAH.

Territoire français des Afars et des Issas (1 sénateur).

M. Hamadou BARKAT GOURAT.

Nouvelle-Calédonie (1 sénateur).

M. Henri LAFLEUR.

Polynésie française (1 sénateur).

M. Alfred POROI.

Iles Wallis et Futuna (1 sénateur).

M. Henry LOSTE.

Saint-Pierre et Miquelon (1 sénateur).

M. Albert PEN.

D) SENATEURS REPRESENTANT LES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE

(6 sénateurs).

MM. André ARMENGAUD,
le général Antoine BETHOUART, Maurice CARRIER, Louis GROS, Jacques HABERT et Léon MOTAIS DE NARBONNE.

LISTES DES MEMBRES DES GROUPES

remises à la Présidence du Sénat le 2 octobre 1970.

Composition le 31 décembre 1970, avec les modifications des listes remises le 2 octobre 1969 (intervenues du 1er janvier au 2 octobre 1970) et les modifications des listes remises le 2 octobre 1970 (intervenues du 3 octobre au 31 décembre 1970).

GROUPE COMMUNISTE

(17 membres.)

MM. André Aubry, Jean Bardol, Serge Boucheny, Fernand Chatelain, Georges Cogniot, Léon David, Jacques Duclos, Jacques Eberhard, Roger Gaudon, Mme Marie-Hélène Goutmann, M. Raymond Guyot, Mme Catherine Lagatu, MM. Fernand Lefort, Louis Namy, Guy Schmaus, Louis Talamoni, Hector Viron.

Apparenté aux termes de l'article 6 du Règlement.

(1 membre.)

M. Marcel Gargar.

Le président du groupe,
JACQUES DUCLOS.

GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE

(40 membres.)

MM. Pierre Barbier, Jean Berthoin, Auguste Billiemaz, Raymond Boin, Edouard Bonnefous, Pierre Bourda, Joseph Brayard, Louis Brives, Pierre Brousse, Raymond Brun, Henri Caillavet, André Cornu, Roger Courbatère, Mme Suzanne Crémieux, MM. Etienne Dailly, Baptiste Dufeu, André Dulin, Pierre de Félice, Jean Filippi, François Giacobbi, Lucien Grand, Gustave Héon, Charles Laurent-Thouverey, Pierre Mailhe, Pierre Mathey, Gaston Monnerville, Roger Morève, André Morice, Gaston Pams, Guy Pascaud, Marcel Pellenc, Jacques Pelletier, Jules Pinsard, Joseph Raybaud, Etienne Restat, Eugène Romaine, Vincent Rotinat, Charles Sinsout, Jacques Verneuil, Raymond de Wazières.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 6 du Règlement.

(3 membres.)

MM. Paul Massa, Auguste Pinton, Joseph Voyant.

Le président du groupe,
LUCIEN GRAND.

GROUPE DE L'UNION CENTRISTE DES DEMOCRATES DE PROGRES

(43 membres.)

MM. Octave Bajeux, le général Antoine Béthouart, Jean-Pierre Blanc, Charles Bosson, Jean-Marie Bouloux, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Adolphe Chauvin, André Colin, Jean Collery, Yvon Coudé du Foresto, Jean Deguise, Henri Desseigne, André Diligent, Jean Errecart, Charles Ferrant, André Fosset, Jean Gravier, Louis Guillou, Yves Hamon, René Jager, Louis Jung, Michel Kauffmann, Alfred Kieffer, Michel Kistler Jean Lecanuet, Bernard Lemarié, Pierre Maille, Jacques Maury, René Monory, André Monteil, Lucien De Montigny, Léon Motais de Narbonne, Jean Noury, Marcel Nuninger, Alain Poher, Roger Poudonson, Jean Sauvage, Pierre Schiélé, Robert Soudant, René Tinant, Raoul Vadepied, Joseph Yvon, Charles Zwickert.

Apparenté aux termes de l'article 6 du Règlement.

(1 membre.)

M. Jean Aubin.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 6 du Règlement.

(2 membres.)

MM. André Messager, Claude Mont.

Le président du groupe,
ANDRÉ COLIN.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Jean-Marie Louvel (15 juin 1970) ; décès de M. Roger Menu (19 août 1970) ; inscription de M. Jean Collery (27 août 1970).

GROUPE DES NON-INSCRITS

(18 membres.)

MM. Jean-Pierre Blanchet, Charles Cathala, Léon Chambaretaud, Michel Chauty, Jean Colin, Francisque Collomb, Yves Durand, Jacques Habert, Lucien Junillon, Jean Lacaze, Adrien Laplace, Guy de La Vasselais, Pierre Marcilhacy, Louis Martin, Marcel Martin, Albert Pen, Marcel Prélot, Pierre Prost.

Le président du groupe,
MICHEL CHAUTY.

MODIFICATIONS. — Inscription de MM. Jean Collery (du 24 au 27 août 1970), Yves Villard (du 27 octobre au 5 novembre 1970), Pierre Gonard (du 24 au 25 novembre 1970).

GROUPE DES REPUBLICAINS INDEPENDANTS

(53 membres.)

MM. Hubert d'Andigné, Louis André, André Armengaud, Jean de Bagneux, Edmond Barrachin, Joseph Beaujannot, Raymond Bonnefous, Georges Bonnet, Philippe de Bourgoing, Robert Bouvard, Robert Bruyneel, Pierre de Chevigny, Louis Courroy, Roger Deblock, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Roger Duchet, Hubert Durand, Fernand Esseul, Pierre Garet, Robert Gravier, Louis Gros, Paul Guillard, Paul Guillaumot, Jacques Henriet, Roger Houdet, Alfred Isautier, Léon Jozeau-Marigné, Henri Lafleur, Marcel Lambert, Robert Laurens, Arthur Lavy, Jean Legaret, Modeste Legouez, Marcel Legros, Henry Loste, Jacques Ménard, André Mignot, Michel Miroudot, Dominique Pado, Henri Parisot, François Patenôtre, Paul Pelleray, Guy Petit, André Picard, Georges Portmann, Henri Prêtre, Jacques Rastoin, Maurice Sambron, François Schleiter, Henri Terré, René Travert, Michel Yver.

Apparenté aux termes de l'article 6 du Règlement.

(1 membre.)

M. Ladislas du Luart.

Le président du groupe,
FRANÇOIS SCHLEITER.

MODIFICATION. — Inscription de M. Philippe de Bourgoing (17 septembre 1970).

GROUPE DU CENTRE REPUBLICAIN D'ACTION RURALE ET SOCIALE

(19 membres.)

MM. René Blondelle, Pierre Bouneau, Martial Brousse, Claudius Delorme, Hector Dubois, Charles Durand, Baudouin de Hauteclocque, Jean de Lachomette, Marcel Lemaire, François Levacher, Marcel Molle, Max Monichon, Marc Pauzet, Lucien Perdereau, Paul Piales, Paul Ribeyre, Louis Thioleron, Jacques Vassor, Yves Villard.

Le président du groupe,
MAX MONICHON.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Eugène Jamain (24 octobre 1970) ; inscription de M. Yves Villard (5 novembre 1970).

GROUPE D'UNION DES DEMOCRATES POUR LA REPUBLIQUE

(24 membres.)

MM. Hamadou Barkat Gourat, Maurice Bayrou, Jean Bertaud, Amédée Bouquerel, Jean-Eric Bousch, Pierre Carous, Maurice Carrier, Albert Chavanac, François Duval, Yves Estève, Jean Fleury, Lucien Gautier, Victor Golvan, Roger du Halgouët, Robert Liot, Michel Maurice-Bokanowski, Paul Minot, Geoffroy de Montalembert, Jean Natali, Alfred Poroï, Georges Repiquet, Jacques Soufflet, Pierre-Christian Taittinger, Amédée Valeau.

Apparentés aux termes de l'article 6 du Règlement

(8 membres.)

MM. Ahmed Abdallah, Marcel Fortier, Emmanuel Lartigue, Georges Marie-Anne, Jacques Piot, Robert Schmitt, Jean-Louis Vigier, Robert Vignon.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 6 du Règlement.

(3 membres.)

MM. Pierre Brun, Maurice Lalloy, Jean-Baptiste Mathias.

Le président du groupe,
JACQUES SOUFFLET.

MODIFICATION. — Inscription de M. Jean Natali (19 novembre 1970), auparavant apparenté.

GROUPE SOCIALISTE

(49 membres.)

MM. Clément Balestra, André Barroux, Jean Bène, Aimé Bergeal, Marcel Boulangé, Marcel Brégégère, Jacques Carat, Roger Carcassonne, Marcel Champeix, Antoine Courrière, Maurice Coutrot, Georges Dardel, Marcel Darou, Michel Darras, Roger Delagnes, Emile Dubois, Emile Durieux, Abel Gauthier, Jean Geoffroy, Pierre Giraud, Pierre Gonard, Léon-Jean Grégory, Marcel Guislain, Henri Henneguelle, Maxime Javelly, Georges Lamousse, Robert Laucournet, Edouard Le Bellegou, Jean Lhospied, Marcel Mathy, André Méric, Léon Messaud, Gérard Minvielle, Paul Mistral, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Paul Pauly, Jean Péridier, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Alex Roubert, Georges Rougeron, Abel Sempé, Edouard Soldani, Marcel Souquet, Charles Suran, Edgar Tailhades, Henri Tournan, Fernand Verdeille, Maurice Vérillon.

Rattaché administrativement aux termes de l'article 6 du Règlement.

(1 membre.)

M. Fernand Poignant.

Le président du groupe,
ANTOINE COURRIÈRE.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Roger Besson (23 novembre 1970) ; inscription de M. Pierre Gonard (25 novembre 1970).

COMMISSIONS PERMANENTES

ET

COMMISSION SPÉCIALE

chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Composition au 31 décembre 1970, avec les modifications des listes établies le 8 octobre 1969 (intervenues du 1er janvier au 7 octobre 1970) et les modifications des listes établies le 7 octobre 1970 (intervenues du 8 octobre au 31 décembre 1970).

Commission des affaires culturelles.

Président : M. Louis Gros.

Vice-présidents : MM. Georges Lamousse, Adolphe Chauvin, André Cornu.

Secrétaires : MM. Jean Fleury, Claudius Delorme, Mme Catherine Lagatu.

MM. Ahmed Abdallah, Jean Aubin, Jean de Bagneux, Clément Balestra, Henri Caillavet, Jacques Carat, Georges Cogniot, Mme Suzanne Crémieux, Roger Duchet, Charles Durand, Hubert Durand, Yves Estève, Charles Ferrant, François Giacobbi, Pierre Gonard, Mme Marie-Thérèse Goutmann, Jacques Habert, Jean Lacaze, Henri Lafleur, Adrien Laplace, Robert Liot, Pierre Maille, Pierre-René Mathey, André Messager, Paul Minot, Michel Miroudot, Claude Mont, Jean Noury, Jacques Pelletier, Fernand Poignant, Jacques Rastoin, Georges Rougeron, François Schleiter, Edgar Tailhades, Louis Thioleron, René Tinant, Maurice Vérillon, Jean-Louis Vigier.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Roger Besson (23 novembre 1970), remplacé par M. Pierre Gonard (8 décembre 1970).

Commission des affaires économiques et du Plan.

Président : M. Jean Bertaud.

Vice-présidents : MM. Paul Mistral, Joseph Yvon, Marc Pauzet, Raymond Brun.

Secrétaires : MM. René Blondelle, Joseph Beaujannot, Jean-Marie Bouloux, Fernand Chatelain.

MM. Louis André, Octave Bajeux, André Barroux, Aimé Bergeal, Auguste Billiemaz, Georges Bonnet, Pierre Bouneau, Amédée Bouquerel, Robert Bouvard, Marcel Brégégère, Pierre Brousse, Michel Chauty, Albert Chavanac, Jean Colin, Francisque Collomb, Maurice Coutrot, Georges Dardel, Léon David, Roger Deblock, Roger Delagnes, Henri Desseigne, Hector Dubois, Emile Durieux, François Duval, Jean Errecart, Jean Filippi, Marcel Gargar, Victor Golvan, Léon-Jean Grégory, Paul Guillaumot, Roger du Halgouët, Yves Hamon, Alfred Isautier, René Jager, Maxime Javelly, Lucien Junillon, Alfred Kieffer, Maurice Lalloy, Robert Laucournet, Robert Laurens, Charles Laurent-Thouverey, Marcel Legros, Jean Natali, Gaston Pams, Guy Pascaud, François Patenôtre, Paul Pelleray, Albert Pen, Lucien Perdereau, André Picard, Jules Pinsard, Auguste Pinton, Henri Prêtre, Etienne Restat, Maurice Sambron, Guy Schmaus, Raoul Vadepied, Amédée Valeau, Jacques Verneuil, Joseph Voyant, Charles Zwickert.

MODIFICATIONS. — M. Raymond Brun est élu vice-président à la place de M. Etienne Restat qui devient membre (7 octobre 1970) ; M. Fernand Chatelain est élu secrétaire à la place de M. Auguste Pinton qui devient membre (7 octobre 1970) ; M. Pierre Bouneau est nommé membre (7 octobre 1970).

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Président : M. André Monteil.

Vice-présidents : MM. Raymond Boin, Jean Péridier, Pierre de Chevigny.

Secrétaires : MM. Jean de Lachomette, Georges Repiquet, le général Antoine Béthouart.

MM. Edmond Barrachin, Maurice Bayrou, Jean Bène, Charles Bosson, Serge Boucheny, Marcel Boulangé, Louis Brives, Roger Carcassonne, Maurice Carrier, Léon Chambaretaud, Jacques Duclos, Baptiste Dufeu, Pierre Giraud, Robert Gravier, Raymond Guyot, Louis Jung, Michel Kauffmann, Emmanuel Lartigue, Guy de La Vasselais, Jean Lecanuet, Jean Legaret, Marcel Lemaire, Jean Lhospied, Ladislas du Luart, Lous Martin, Michel Maurice-Bokanowski, Gaston Monnerville, Roger Morève, André Morice, Léon Motais de Narbonne, Dominique Pado, Henri Parisot, Vincent Rotinat, Abel Sempé, Edouard Soldani, Pierre-Christian Taittinger, Jacques Vassor, Michel Yver.

MODIFICATIONS. — M. Michel Kauffmann est nommé membre à la place de M. Alfred Kistler (7 octobre 1970).

Commission des affaires sociales.

Président : M. Lucien Grand.

Vice-présidents : MM. Léon Messaud, Marcel Lambert, Mme Marie-Hélène Cardot.

Secrétaires : MM. Hubert d'Andigné, François Levacher, Georges Marie-Anne.

MM. André Aubry, Pierre Barbier, Hamadou Barkat Gourat, Jean-Pierre Blanchet, Joseph Brayard, Martial Brousse, Pierre Brun, Charles Cathala, Jean Collery, Roger Courbatère, Louis Courroy, Marcel Darou, Michel Darras, Roger Gaudon, Abel Gauthier, Jean Gravier, Louis Guillou, Marcel Guislain, Jacques Henriet, Arthur Lavy, Bernard Lemarié, Henry Loste, Jean-Baptiste Mathias, Marcel Mathy, Jacques Maury, André Méric, Paul Piales, Alfred Poroï, Eugène Romaine, Charles Sinsout, Robert Soudant, Marcel Souquet, Henri Terré, René Travert, Robert Vignon, Yves Villard, Hector Viron, Raymond de Wazières.

MODIFICATIONS. — Décès de M. Roger Menu (19 août 1970), remplacé par M. Jean Collery (2 octobre 1970) ; Mme Marie-Hélène Cardot est élue vice-présidente (7 octobre 1970) ; démission de M. Pierre Bouneau (20 novembre 1970), remplacé par M. Yves Villard (20 novembre 1970).

Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.

Président : M. Alex Roubert.

Vice-présidents. — MM. Yvon Coudé du Foresto, Georges Portmann, André Dulin.

Secrétaires : MM. Jacques Descours Desacres, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert.

Rapporteur général : M. Marcel Pellenc.

MM. André Armengaud, Jean Bardol, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, André Colin, Antoine Courrière, André Diligent, Paul Driant, Yves Durand, Marcel Fortier, Lucien Gautier, Henri Henneguelle, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Modeste Legouez, Marcel Martin, René Monory, Paul Pauly, Mlle Irma Rapuzzi, Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Jean Sauvage, Robert Schmitt, Charles Suran, Louis Talamoni, Henri Tournan.

MODIFICATIONS. — Démission de M. Jean Bardol (16 avril 1970) ; décès de M. Jean-Marie Louvel (13 juin 1970) ; M. Jean Bardol est de nouveau membre (7 octobre 1970) ; M. Jean Sauvage est nommé membre (7 octobre 1970) ; démission de M. Fernand Lefort (7 octobre 1970).

LISTE DES RAPPORTEURS SPECIAUX

I. — DÉPENSES CIVILES

a) Budget général.

	MM.
Affaires culturelles	Edouard Bonnefous.
Affaires étrangères	Portmann.
Coopération	Schmitt.
Affaires sociales	Ribeyre.
Travail	Kistler.
Agriculture	Driant.
Anciens combattants et victimes de guerre.	Legouez.
Développement industriel et scientifique	Armengaud.
Recherche scientifique	Houdet.
Economie et finances :	
I. — Charges communes	Tournan.
F. O. R. M. A.	Dulin.
II. — Services financiers	Pauly.
Education nationale	Mlle Rapuzzi.
Enseignement supérieur	Sauvage.
Equipement et logement :	
Equipement	Suran.
Ports maritimes	Mlle Rapuzzi.
Logement	Bousch.
Tourisme	Gautier.
Intérieur	Raybaud.
Justice	Marcel Martin.
Services du Premier ministre :	
Services généraux (I)	Diligent.
Aménagement du territoire	de Montalembert.
Jeunesse, sports et loisirs (II)	Monory.
Départements d'outre-mer (III)	Colin.
Territoires d'outre-mer (IV)	
Direction des Journaux officiels (V)	Diligent.
Secrétariat général de la défense nationale (VI)	Bousch.
Groupement des contrôles radioélectriques (VII *ancien*)	
Conseil économique et social (VII)	Diligent.
Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité (VIII)	de Montalembert.
Transports :	
I. — Services communs et transports terrestres	Suran.
II. — Aviation civile	Fortier.
III. — Marine marchande	Bardol.

b) Budgets annexes.

	MM.
Imprimerie nationale	Talamoni.
Légion d'honneur	Durand.
Ordre de la Libération	
Monnaies et médailles	
Postes et télécommunications	Henneguelle.
Prestations sociales agricoles	Monichon.

II. — DÉPENSES MILITAIRES

Armées.

a) Budget général.

	MM.
Dépenses ordinaires des services militaires.	Héon.
Dépenses en capital des services militaires.	Coudé du Foresto.

b) Budgets annexes.

	MM.
Service des essences	Courrière.
Service des poudres	Colin.

***

Comptes spéciaux du Trésor	Descours Desacres.
Office de radiodiffusion-télévision française (application de l'article 9 de la loi n° 64-621 du 27 juin 1964)	Diligent.

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

Président : M. Raymond Bonnefous.

Vice-présidents : MM. Marcel Champeix, Marcel Molle, Marcel Prélot.

Secrétaires : MM. Louis Namy, Jacques Piot, Roger Poudonson.

MM. Jean-Pierre Blanc, Pierre Bourda, Philippe de Bourgoing, Robert Bruyneel, Pierre Carous, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Jacques Eberhard, Fernand Esseul, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Fernand Lefort, Pierre Mailhe, Pierre Marcilhacy, Paul Massa, André Mignot, Lucien De Montigny, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Pierre Prost, Pierre Schiélé, Jacques Soufflet, Fernand Verdeille.

MODIFICATIONS. — Démission de M. Jean Bardol (16 avril 1970), remplacé par M. Fernand Lefort (16 avril 1970) ; M. Roger Poudonson remplace M. Jean Sauvage comme secrétaire (7 octobre 1970) ; M. Philippe de Bourgoing est nommé membre (7 octobre 1970).

Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Président : M. Antoine Courrière.

Secrétaire rapporteur : M. Louis Courroy.

MM. Raymond Boin, Albert Chavanac, Robert Gravier, Mme Catherine Lagatu, MM. René Monory, Paul Pauly, Marc Pauzet, Jean Sauvage.

MODIFICATIONS. — Démission de M. Yvon Coudé du Foresto (7 octobre 1970), remplacé par M. Jean Sauvage (7 octobre 1970) ; démission de M. Jacques Piot (20 octobre 1970), remplacé par M. Albert Chavanac (20 octobre 1970).

ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

REPRESENTATION DU SENAT

CONSEIL SUPERIEUR POUR LE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL ET SOCIAL DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

(Décret n° 59-1442 du 18 décembre 1959.)

Sont nommés : Mme Marie-Hélène Cardot, M. Léon Messaud [9 avril 1970] (p. 176).

COMITE CENTRAL D'ENQUETE SUR LE COUT ET LE RENDEMENT DES SERVICES PUBLICS

(Décret du 20 avril 1954.)

Est nommé : M. Marcel Fortier [16 avril 1970] (p. 232).

Est nommé (par la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation) : M. René Monory, en remplacement de M. Jean-Marie Louvel, décédé [18 décembre 1970] (p. 3039).

COMMISSION NATIONALE DES OPERATIONS IMMOBILIERES ET DE L'ARCHITECTURE

(Décret n° 69-825 du 28 août 1969.)

Est nommé : M. Antoine Courrière [23 avril 1970] (p. 267).

COMMISSION DE GESTION DU FONDS SPECIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER

(Loi n° 51-1480 du 30 décembre 1951.)

Est nommé : M. Amédée Bouquerel [5 mai 1970] (p. 337).

COMMISSION SUPERIEURE DES SITES

(Art. 10 du décret n° 70-288 du 31 mars 1970.)

Est nommé : M. Jean de Bagneux [13 mai 1970] (p. 399).

COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES PUBLICATIONS DESTINEES A L'ENFANCE ET A L'ADOLESCENCE

(Décret n° 60-676 du 15 juillet 1960.)

Sont nommés : M. René Tinant et Mme Marie-Thérèse Goutmann, membres titulaires ; M. Jacques Pelletier et Mme Catherine Lagatu, membres suppléants [25 juin 1970] (p. 1153).

COMITE DE CONTROLE DU FONDS DE SOUTIEN AUX HYDROCARBURES OU ASSIMILES D'ORIGINE NATIONALE

(Art. 2 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951.)

Est nommé : M. Michel Kistler [8 octobre 1970] (p. 1467).

COMITE NATIONAL DES VINS DE FRANCE

(Décret n° 70-507 du 13 juin 1970.)

Et nommé : M. Pierre Brousse [22 octobre 1970] (p. 1610).

FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(Art. 1er du décret n° 60-85 du 22 janvier 1960.)

Est nommé : M. René Monory [29 octobre 1970] (p. 1680).

CONSEIL SUPERIEUR DE L'AMENAGEMENT RURAL

(Art. 29 du décret n° 64-862 du 3 août 1964.)

Sont nommés : M. Raymond Brun, membre titulaire ; M. Octave Bajeux, membre suppléant [19 novembre 1970] (p. 1899).

COMMISSION CENTRALE DE CLASSEMENT DES DEBITS DE TABAC

(Décret n° 59-740 du 15 juin 1959.)

Est nommée : Mlle Irma Rapuzzi [18 décembre 1970] (p. 3039).

MINISTÈRE EN FONCTION
au cours de l'année 1970.

Cabinet Jacques CHABAN-DELMAS

(Nommé les 20 et 22 juin 1969.)

		MM.
1.	**Premier ministre**	Jacques CHABAN-DELMAS.
I.	*Secrétaires d'Etat.*	Léo HAMON.
II.		Jacques BAUMEL.
III.		Joseph COMITI.
IV.		Philippe MALAUD.
2.	**Ministre d'Etat chargé de la défense nationale**	Michel DEBRÉ.
V.	*Secrétaire d'Etat.*	André FANTON.
3.	**Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles**	Edmond MICHELET (1).
4.	**Ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement**	Roger FREY.
VI.	*Secrétaires d'Etat.*	Jean-Louis TINAUD.
VII.		Jacques LIMOUZY.
5.	**Justice**	René PLEVEN.
6.	**Affaires étrangères**	Maurice SCHUMANN.
VIII.	*Secrétaires d'Etat.*	Yvon BOURGES.
IX.		Jean de LIPKOWSKI.
7.	**Intérieur**	Raymond MARCELLIN.
X.	*Secrétaire d'Etat.*	André BORD.
8.	**Economie et finances**	Valéry GISCARD D'ESTAING.
XI.	*Secrétaires d'Etat.*	Jacques CHIRAC.
XII.		Jean BAILLY.
9.	**Education nationale**	Olivier GUICHARD.
XIII.	*Secrétaire d'Etat.*	Pierre BILLECOCQ.

		MM.
10.	**Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire**	André BETTENCOURT.
11.	**Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer**	Henri REY.
12.	**Ministre du développement industriel et scientifique**	François ORTOLI.
XIV.	*Secrétaires d'Etat.*	Gabriel KASPEREIT.
XV.		Bernard LAFAY.
13.	**Ministre de l'équipement et du logement**	Albin CHALANDON.
XVI.	*Secrétaires d'Etat.*	Marcel ANTHONIOZ.
XVII.		Robert-André VIVIEN.
14.	**Postes et télécommunications**	Robert GALLEY.
15.	**Agriculture**	Jacques DUHAMEL.
XVIII.	*Secrétaire d'Etat.*	Bernard PONS.
16.	**Transports**	Raymond MONDON (2).
17.	**Travail, emploi et population**	Joseph FONTANET.
XIX.	*Secrétaire d'Etat.*	Philippe DECHARTRE.
18.	**Santé publique et sécurité sociale**	Robert BOULIN.
XX.	*Secrétaire d'Etat.*	Mlle Marie-Madeleine DIENESCH.
19.	**Anciens combattants et victimes de guerre**	Henri DUVILLARD.

(1) Décédé le 9 octobre 1970 (intérim assuré par M. André Bettencourt, décrets des 28 septembre et 19 octobre 1970).
(2) Décédé le 31 décembre 1970.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.